REVUE AFRICAINE

VOLUME 2 ANNÉE 1857

JOURNAL DES TRAVAUX
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE
PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ
SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT

PUBLICATION HONORÉE DE SOUSCRIPTIONS DU MINISTRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DB L'ALGÉRIE
DES CONSEILS GÉNÉRAUX DES DÉPARTEMENTS D'ALGER ET D'ORAN.

ALGER
A. JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

CONSTANTINE
A RNOLET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
RUE DU PALAIS

PARIS
CHALLAMEL AÎNÉ, LIBRAIRE,
30, RUE DES BOULANGERS.

1857

2e Année. N° 7. Octobre 1857.

Revue africaine

LELLA MAR'NIA.

Un de nos correspondants, M. G.-L. Ditson, nous écrit de Lella Mar'nia à la date du 15 juillet dernier :

« Je vous adresse l'inscription suivante, laquelle est rudement » gravée sur un bloc de grès et qui se trouve toutefois dans un » bon état de conservation. Bien qu'elle ait peu d'importance, au » point de vue de l'art et de l'histoire, j'en ai sollicité une copie de » la complaisance de M. le colonel de Montfort, pensant que les » moindres traces laissées ici par un peuple qui a marqué du sceau » de sa grandeur toute la surface du monde connu de son temps » doivent être religieusement recueillies. »

D. M. S.
VALERIVSGERMAN
. VSHORDINATVSVIXI
TANISLVIIDISCESSI
TVMDVSAPRILESVALE
RIVSCOSTANTINVSF. .
ATFREIVALERIISVICT
DONATVSFILIPATRIKA
. . .SSIMOETBINEMERF
DOMVMRONNIAIST. . .
VERVNTAN.PP.CCCXIV .

Cette épigraphe est surmontée d'une grande palme flanquée d'une plus petite à gauche. Celle que la symétrie réclame du côté droit a disparu. Chaque ligne d'écriture est renfermée entre deux raies.

Les deux premiers signes du nombre LVII, à la 4e ligne, ont une forme qui ne se rencontre guère que dans l'épigraphie chrétienne des derniers siecles. L ressemble à un 2 dont la barre serait prolongée à droite. Le V a beaucoup d'analogie avec notre 5 actuel; il se compose d'une boucle dont le côté ouvert regarde à droite et qui pose sur un trait vertical.

La gravure de notre épitaphe est assez grossière pour faire excuser les erreurs de copie qui se remarquent dans le texte qu'on vient de lire et qui paraît devoir se restituer ainsi :

D. M. S. — Valerius Germanus Hordinatus, vixit annis LXVII Discessit VII Idus apriles. Valerius Costantinus frater et Valerius, Victor, Donatus, filii, patri carissimo et bene merenti domum (aeternam ?) instituerunt, anno provinciae CCCXLV (1).

Traduction. — « Aux Dieux Mânes ! — Valerius Germanus Hordinatus a vécu 57 ans; il est mort le 7 des Ides d'avril. Valerius Constantinus, son frère: et Valerius, Victor, Donatus, ses fils; à un père très-cher et bien méritant ont élevé cette demeure éternelle; en l'année provinciale 345. »

On trouvera peut-être un peu téméraire la lecture que nous adoptons du mot qui suit *Domum*, à l'avant dernière ligne. Mais *Domus aeterna* ou *Domus aeternalis* sont des formules si fréquentes dans les épitaphes de cette contrée, pour exprimer tombeau, monument funéraire, que nous avons dû hasarder cette conjecture.

Même en supposant des chiffres brisés à la suite de ceux qui expriment la date, ce ne pourrait jamais faire qu'une différence de trois ans, au maximum. Le doute se trouve donc circonscrit entre les années provinciales 345 et 348, soit 385 ou 388 de J.-C.

Cette derdière date correspond à l'usurpation du tyran Maximus, qui, malgré le peu de durée de sa domination, trouva moyen d'épuiser l'Afrique au profit de son avarice et de sa rapacité.

M. G.-L. Ditson termine sa lettre par ce post-scriptum daté de Tanger, 12 juillet :

« J'apprends qu'il y a ici quelques ruines romaines; je vais les » examiner; et si j'y trouve quelque chose qui soit digne d'intérêt » je m'efforcerai de vous le faire connaître. »

(1) L'état de la pierre, qui est écornée en cet endroit, ne permet pas d'affirmer qu'il n'y ait pas d'autres chiffres après ceux-ci.

M. Ditson nous adressait, en même temps que l'inscription qu'on vient de lire, d'autres documents épigraphiques provenant de la même localité. Ils ont déjà été publiés par M. le commandant de Caussade et par M. Mac Carthy. Nous n'en aurions donc point parlé, si les copies de M. Ditson ne nous avaient prouvé qu'elles sont aujourd'hui singulièrement détériorées. Il serait bien à désirer que M. le colonel de Montfort, qui est un officier éclairé, un véritable ami de la science, les fit transporter le plus tôt possible à Tlemcen au Musée commencé à la Mairie par les soins de M. Brosselard, commissaire civil; car toute antiquité abandonnée sur le lieu de la découverte est tôt ou tard enlevée pour entrer dans quelque construction ou mutilée par certains individus que la nature a doués d'un fâcheux instinct de malfesance.

Rappelons, en terminant cet article, que les premiers explorateurs des ruines de Lella Mar'nia out été M. le capitaine d'artillerie Azéma de Montgravier, en 1843; et M. le commandaut de Caussade, en 1846. Ce dernier y découvrit alors l'inscription bilingue que M. l'abbé Bargès a essayé de déchiffrer dans le *Journal asiatique* (T. 51, p. 210, mars 1847). Le fragment latin de cette épigraphe se compose de quatre lignes, où, après les noms propres *Julius Victor*, apparaissent des mots barbares qui ne sont guère plus compréhensibles que le fragment libyque qui les accompagne.

L'établissement antique de Lella Mar'nia s'appelait *Syr*, nom qui rappelle le *Sour* des orientaux, dont la signification est *rempart*, *forteresse*. Syr était, en effet, un camp de 400 mètres sur 250 m. de côté, entouré d'un fossé profond, flanqué de tours carrées et où l'on entrait par quatre portes.

A. Berbrugger.

ANTIQUITÉS DU CERCLE DE TÉNÈS.

(Voir les nos 5 et 6 du 1er vol. de la *Revue africaine*.)

La description de Ténès (1) doit être précédée de la reconnaissance générale du terrain. Abordons cette œuvre préliminaire.

La rivière appelée *Oued Allala*, en sortant de l'étroit défilé rocheux où elle s'engage au Nord de la colonie agricole de Montenotte, contourne une petite péninsule assez élevée dont le plateau septentrional supporte le Vieux-Ténès, la cité musulmane; puis elle débouche dans une vallée d'environ un mille en tous sens, et va se jeter à la mer après avoir baigné le pied oriental de l'escarpement où les Français ont bâti le nouveau Ténès sur les ruines même de l'antique Cartenna.

Les montagnes, en s'évasant à l'issue du défilé, enserrent, outre la vallée de l'Oued Allala, une petite plaine un peu plus élevée au-dessus du niveau de la mer et qui s'appuie au rempart de l'Ouest. L'une et l'autre sont cultivées, mais inégalement (2), par des colons placés, du reste, dans des conditions inégales; car ceux de l'Ouest ont reçu leurs concessions à titre à peu près gratuit de l'autorité militaire, tandis que les autres ont acquis les leurs à très-haut prix par la voie des enchères domaniales, et sous l'influence d'une double fièvre, — l'encan fiscal et l'engoûment des terrains.

Pour résumer cette esquisse topographique, je dirai que la partie du territoire de Ténès visible du large est, à l'horizon, un demi-cercle montagneux coupé au centre et au Sud par le défilé de l'Oued Allala. L'espace compris entre cet hémicycle et la mer est rempli, à l'Est, par la vallée; à l'Ouest, par la petite plaine; au milieu et tout près du défilé, par le rocher où s'élève le Vieux-Ténès; puis, en venant vers le littoral, par le plateau sur lequel on a bâti Ténès-le-Neuf.

Entre la mer et la route d'Orléanville, surgit un ressaut de terrain très-escarpé à l'Est et au Nord, peu saillant vers l'Ouest et

(1) C'est ici l'occasion de protester contre la manière trop générale d'écrire le nom de cette ville — TENEZ — et qui le fait confondre avec une des formes du verbe *tenir*. Cette transcription est à la fois inexacte et absurde.

(2) Nous rappelons de nouveau à nos lecteurs que ceci a été écrit en 1849

presque de niveau avec le grand chemin du côté du Sud. Cet espace est circonscrit par la ligne des fortifications antiques dont le rempart moderne suit à peu près les contours. Là, sur une surface plane s'épanouit le nouveau Ténès, avec ses voies larges, tirées au cordeau et plantées d'arbres déjà vigoureux. Ces rues sont bordées de jolies maisons européennes qui, toutes, par malheur, ne sont pas garnies d'habitants. C'est le résultat naturel des circonstances particulières au milieu desquelles les nouvelles cités africaines ont vu le jour : bases d'opérations militaires importantes, elles possèdent d'abord une garnison considérable, sont le pivot de grands mouvements de troupes. La population civile accourt alors sur les pas de l'armée : les maisons s'élèvent comme par enchantement. Puis, le théâtre de la guerre, si souvent et si subitement déplacé dans ce pays, se trouve tout à coup transporté sur un autre point; la source des bénéfices va couler ailleurs, et la population diminue; les maisons achevées se vident en partie ; celles qui étaient en construction s'arrêtent tout à coup. Les choses restent en cet état jusqu'à ce que les colons qui persistent prennent le sage parti de chercher des ressources moins précaires dans les richesses agricoles, industrielles ou commerciales inhérentes à la localité.

Mais il est triste d'observer ces villes embryonnaires pendant l'arrêt de développement, alors qu'elles perdent une source de revenus factices, transitoires et qu'elles n'ont pas encore trouvé la véritable mine d'une prospérité permanente. Ténès en était là, quand je l'ai visité ; c'est donc sans surprise que j'y ai retrouvé un assez grand nombre de baraques qui datent de l'époque où il s'appelait encore Plancheville. Cependant, il y a des endroits, le petit square du commandant de place, par exemple, où ces baraques sont tenues si blanches, si coquettement encadrées de plantes grimpantes, si agréablement ombragées d'arbres frais, sains et verdoyants, que derrière cette robe candide ornée de guirlandes de feuillage et noyée dans une favorable pénombre, on a peine à deviner les planches, tant le squelette est bien dissimulé sous son enveloppe.

Des monuments, il n'y faut pas songer : à Ténès, les édifices antiques sont depuis longtemps écroulés et les édifices modernes ne se sont pas encore élevés. Car l'hôpital, les casernes, la douane répondent très-bien aux exigences de leur destination spéciale, mais ne sont pas des œuvres d'art. Le commandant supérieur et le chef du bureau arabe sont installés dans des baraques remarquablement laides et délabrées. C'est le contraire de ce qui se voit à Orléanville,

et il y a lieu de s'en féliciter; car il vaut mieux que les soldats soient dans de belles constructions en pierres et le chef sous les planches. Celui-ci, ayant un peu plus que le sou de poche, trouve toujours moyen de s'installer confortablement, en quelque endroit qu'on le place.

Au pied de l'escarpement du Nord, sur le bord de la mer, on trouve un village maritime en planches, qui ne ressemble pas mal à une flottille de barques échouées. Les habitations sont si près du rivage qu'il n'est pas impossible qu'un raz de marée remette quelque jour à flot ces batelets qui ont la prétention d'être des maisons. D'ici là, ils resteront comme un échantillon de la manière dont les cités maritimes algériennes débutent dans leur existence.

En avant de ce hameau quasi flottant, s'élance vers le large une jetée en bois à deux étages, qu'on appelle embarcadère ou débarcadère, selon les circonstances. Au premier, circulent tumultueusement les flâneurs dès qu'un vapeur paraît à l'horizon ; au rez-de-chaussée, on ne tolère que les passagers. Je ne compte pas les autorités et la gendarmerie qui ont le privilége de s'y promener pour satisfaire des curiosités de nature assez diverses.

La rade de Ténès est foraine : ouverte aux vents les plus ordinaires sur cette côte, elle est fréquemment agitée, surtout en hiver. Aussi, elle est fort souvent le théâtre de désappointements maritimes très-amers. Ce sont, par exemple, des voyageurs à destination d'Oran ou d'Alger qui se précipitent de tous les hôtels à l'appel du canon qui annonce le courrier ; ce sont, d'un autre côté, les passagers du courrier en vue qui se préparent à descendre à Ténès. Mais tous ont compté sans la houle : le commandant du vapeur constate l'impossibilité de débarquer et commande : « machine en avant ! » Le rivage fuit aux regards des uns, le bateau disparaît aux yeux des autres ; et cette représentation se reproduit jusqu'à ce que les aquilons essoufflés se fatiguent de soulever les flots de la rade ténésienne. Quoique sur le point de retourner à Alger, j'envisageai ces chances nautiques avec une indifférence complète ; car en ce qui concerne la manière de voyager, je partageais entièrement les opinions de notre ami l'antiquaire pour qui c'est un article de foi ; qu'on ne doit jamais aller par mer où il est possible d'arriver par la voie terrestre.

J'ai tracé la physionomie de Ténès au point de vue matériel ; quelques touches d'une autre nature compléteront le portrait.

Si l'on parcourt l'Algérie, ou si, même, peu soucieux de braver

les chances des voyages, on se contente de parcourir les quelques journaux qui se disent les organes de la colonie, — un fait général frappera d'abord les regards, c'est l'antagonisme partout et en tout.

Lutte entre l'élément civil et l'élément militaire.

Lutte entre les différentes classes de l'élément civil.

L'homme impartial qui tombe au milieu de tous ces batailleurs ressemble à ces infortunés que l'on cousait jadis dans un sac en compagnie d'un singe, d'un chat et de quelques serpents.

Si l'on prenait au pied de la lettre ce que chacun raconte de son voisin, on se croirait tombé dans l'antre de Cacus et l'on s'enfuirait au plus vite, les mains sur les poches.

Il faut se hâter de dire que si on ne se laisse pas épouvanter par ces signalements réciproques d'une nature assez peu rassurante, on finit par convenir, avec le Normand, qu'il y a de bonnes gens partout.

Il n'en manque pas à Ténès, même parmi ces farouches ennemis qui se peignent sous de si noires couleurs.

Pour fortifier le règne de la discorde dans nos petites villes et élever la haine jusqu'au maximum d'exécration, il manquait jadis un élément : la politique. La révolution de 1848 a doté de ce nouveau ferment ces populations déjà fort aigries. A Ténès, comme partout, quand on n'a pas de travail et qu'on souffre, on s'occupe beaucoup de la chose publique. On ne réussit pas à faire marcher ses affaires particulières ; alors on entreprend de diriger celles de l'Etat. Il faut que cette dernière tâche soit la plus facile ; car tout le monde s'en mêle.

Il y a des études psychologiques intéressantes à faire sur nos cités africaines prises à leur berceau et suivies jusqu'au moment où elles sont en possession d'un régime à peu près régulier. Dans la période purement militaire, il s'amasse des trésors de haine contre le commandant de place, le chef du génie et le directeur des affaires arabes ; ceux-ci, de leur côté, ne sont pas en reste d'aversion vis-à-vis de leurs administrés.

Arrive le commissaire civil, dans la période mixte S'il rompt en visière au pouvoir du sabre (style local), au lieu de marcher cordialement avec lui pour le bien général ; s'il s'élance à tout propos hors de la sphère de ses attributions, sous prétexte d'intérêts civils ; s'il flatte la population, au lieu de l'éclairer ; s'il épouse ses rancunes au lieu de les calmer, alors, il sera ce qu'on est convenu d'ap-

peler populaire. Ce phénix administratif n'ayant pas encore été tiré à beaucoup d'exemplaires, le commissaire civil, en général, court la chance d'être un peu détesté ; mais c'est autant de soustrait à l'actif de la haine acquise antérieurement à la place, au génie et au bureau arabe. Il y a amélioration.

Vient le juge de paix : autre phase. Ce nouveau fonctionnaire soutire encore à son profit quelque peu du ressentiment public et soulage d'autant ceux qui portaient ce désagréable fardeau avant son arrivée. Autre progrès.

Enfin, le système se régularise ; le personnel de fonctionnaires et d'employés est presqu'au grand complet. Il y a alors tant de gens à abhorrer qu'on n'a plus que très-peu de haine à dépenser pour chacun. Le mauvais sentiment a perdu en intensité ce qu'il a gagné en étendue ; c'est une loi morale aussi bien que physique.

En définitive, ces hommes qui récriminent et s'abominent subissent les conséquences fâcheuses, mais inévitables d'une position exceptionnelle, que nul d'entre eux n'a créée. C'est au destin seul qu'il faut s'en prendre. Un enfant ne vient pas au monde tel qu'il sera à trente ans ; tout accouchement est laborieux, surtout quand il s'agit d'enfanter un peuple, et parce qu'il faut quelquefois recourir au forceps, ce n'est pas une raison pour jeter le docteur par les fenêtres.

Mais essayez de faire entrer cela dans des esprits prévenus ; j'aimerais mieux entreprendre, à l'exemple de Mahomet, d'introduire un chameau dans le trou d'une aiguille.

Toutes ces réflexions m'avaient mis de fort mauvaise humeur contre le temps présent et la population locale. J'enviais l'indifférence de mon compagnon sur toutes ces matières et je me mis à sa recherche, pour participer, autant que ma nature le comportait, à ses émotions archéologiques. Après avoir erré quelque temps dans la campagne, j'aperçus de loin mon homme perché sur un vieux pan de muraille.

Un ex-zéphyr lui communiquait certains renseignements archéologiques. Guidés par cet homme, nous rentrâmes dans Ténès où il nous conduisit rue d'Orléanville, en face de l'abreuvoir, devant la boutique d'un marchand de vins, et nous montra, au-dessus de la porte de cet établissement, deux inscriptions latines. Il les avait sans doute aperçues dans un jour d'extrême dénument, où, faute d'argent pour pénétrer dans le sanctuaire, il avait été réduit à en étudier les dehors

Les inscriptions avaient été encastrées dans la muraille de manière à pouvoir être lues facilement. C'est une précaution dont il faut savoir gré à M. Loiseau, propriétaire de la maison ; il a d'autant plus de mérite qu'il a eu peu d'imitateurs !

C'étaient les épitaphes de deux fiancés, sans doute. On trouva leurs ossements dans des cercueils en pierre, au milieu d'une de ces chambres souterraines qu'on appelle hypogées. Quatre-vingts médailles en bronze ont été recueillies dans cette sépulture antique qui sert à présent de cave au marchand de vins. Où l'on enterra jadis ces corps, beaucoup viennent enterrer aujourd'hui leur raison.

Voici les épitaphes de ces deux personnages : elles étaient sur les deux petits côtés d'un cylindre applati en dessous et qui recouvrait ces tombes ; l'une à la tête, l'autre aux pieds des cadavres :

N° 14

D. M.
M. VALERIVS
VRBANVS
VIXIT ANN.
XXXXV

« Aux Dieux Mânes ! Marcus Valerius Urbanus a vécu 45 ans. »

N° 15.

D. M. S.
VARIA HONORA
TA VIRGO DECORA
ET INNOCENS QVAE
PROPE NOVOS
OBIT TOROS
VIX. ANNIS XXI

« Aux Dieux Manes ! Varia Honorata, jeune femme belle et innocente qui, sur le point de contracter un nouveau mariage, mourut âgée de 21 ans. »

Si quelque puriste mal inspiré critiquait cette traduction du mot *virgo*, il faudrait le renvoyer aux anciens auteurs, notamment à Virgile, qui emploient quelquefois ce mot dans le sens de jeune femme, même mariée. L'expression *novos toros* tranche d'ailleurs la difficulté.

Puisque nous avons entamé l'épigraphie de Ténès, citons tout de suite ce qui a été recueilli en ce genre depuis le jour de l'occupa-

tion. Beaucoup de ces documents épigraphiques ont disparu depuis lors ; et il n'en reste plus que des copies qui ne s'accordent pas entre elles et qui laissent beaucoup à désirer au point de vue de la correction.

Dans cette énumération, la première place appartient à l'épigraphe où l'on a trouvé l'ancien nom de Ténès sous la forme de l'ethnique *Cartennitanus*. M. le docteur Pontier, qui l'a découverte, raconte dans ses *Souvenirs de l'Algérie* (p. 59) comment il parvint à la soustraire au vandalisme d'un ouvrier, qui déjà, d'un violent coup de pioche, l'avait fendue en deux, et se disposait à la briser en morceaux. Selon M. le docteur Guyon (1), elle a été recueillie au Nord-Est du camp, lequel occupait l'emplacement de la nouvelle ville, sur un point qui domine toute la vallée de Ténès, depuis la mer jusqu'à la cité arabe.

L'inscription dont il s'agit est entourée d'une moulure en relief et régulièrement gravée sur un bloc carré, de grès, haut d'un mètre, large de 0, 85 c. et épais de 0, 10 c. — Les lettres ont 0, 4 c. 1/2.

En voici le texte que nous copions sur l'original même aujourd'hui au Musée d'Alger sous le n° 52 :

N° 16.

C. FVLCINIO M. F. QVIR
OPTATC .LAM AVG. II VIR
QQ. PO...IF. II VIR AVGVR
AED. Q.. ...ORI QVI
INRVP.....E BAQVA
TIVM CO...NIAM TVI
TVS EST ...TIMONIO
DECRETI .RDINIS ET
POPVLI C.RTENNITANI
ET INCOLA. PRIM. IPSI
NEC ANTE VLLI
AERE C.NLATO (2)

(1) Voir l'article *Camp de Ténès*, n° 549 du *Moniteur algérien* (30 juin 1843). Dans cet article et dans les deux suivants, M. le docteur Guyon donne une intéressante notice sur l'état où se trouvaient les ruines de Cartenna au moment de l'occupation. Beaucoup des inscriptions qui figurent dans ce travail ne se retrouvent plus.

(2) Le malheureux coup de pioche donné par l'ouvrier du colon a amené dans notre épigraphe des détériorations qui fort heureusement n'empêchent pas la lecture. En fait de lettres enlevées ou ne subsistant plus qu'à l'état d'amorce, il y a, à la première ligne, la 7e lettre; à la deuxième, les 6e et 7e; à la troisième, les 5e et 6e; à la quatrième, les 5e, 6e, 7e, 8e et 9e; à la cinquième, les 5e, 6e, 7e, 8e et 9e; à la sixième, les 6e, 7e, 8e et 9e; à la septième, les 7e, 8e et 9e; à la huitième, la 8e lettre; à la neuvième ligne, la 8e lettre; à la dixième, la 9e et la 14e; à la douzième, la moitié antérieure de la 6e lettre.

Caio Fulcinio, Marci filio, Quirina
Optato. Flamini augustali, Duumviro,
Aedili, Quaestori; qui
in ruptione Baqua-
tium coloniam tui-
tus est; testimonio
decreti Ordinis et
Populi Cartennitani
et Incolae primo ipsi
nec antè ulli
aere conlato

« A Caïus Fulcinius, fils de Marcus, *de la tribu* Quirina, *surnommé* Optatus, Flamine augustale, Duumvir, Édile, Questeur; lequel, dans une rupture avec les Baquates, a protégé la colonie, comme le témoigne le décret du Corps municipal et de la Population de Cartenna. Et les Habitants *ont accordé cet honneur* à lui le premier et à aucun autre auparavant. »

Gravée sur un grès qui s'écaille facilement, notre inscription était, quand on l'a apportée au Musée d'Alger, plus détériorée encore que lorsqu'elle a été copiée pour la première fois. Ce qui me le fait penser, c'est qu'on trouve dans les plus anciennes copies des lettres qui n'existent plus. Or, ce n'est pas le sens qui les avait fait suppléer, puisque les lignes 4 et 5 avaient été ainsi lues :

AEDOVASTORI QVI
IN RVINA ONEBAQVA
TIVM etc., etc.

lecture bien éloignée de la véritable.

On peut se demander si INRUPTIONE, qui commence la 5e ligne, est un seul mot ou deux. Il n'y a aucune séparation entre la première syllabe et la suivante, mais cela ne prouve rien, quant à la première hypothèse ; car plusieurs autres mots de la même épigra-

phe ont été aussi rapprochés par le lapicide, bien que le sens exigeât qu'ils ne le fussent pas.

Au reste, comme il ne paraît guère probable qu'on ait protégé une colonie romaine par une irruption de barbares, il semble plus naturel de lire *in ruptione* et de traduire ainsi qu'on l'a fait plus haut.

Cette tribu berbère des Baquates, qui existe encore dans le Maroc sous le nom de *Barghouata* ou Berr'ouata, est citée dans l'*Itinéraire* d'Antonin sous les formes *Bacuetes* et *Baccavates*, ce qui prouve que les anciens n'avaient pas moins de disposition que nos contemporains à estropier les noms indigènes que Pline appelle dédaigneusement *ineffabilia verba*.

Notre inscription les appelle Baquates; en cela, elle s'accorde avec un autre document épigraphique qui figure dans l'ouvrage d'Orelli, sous le n° 525, et dont voici le texte :

N° 17.

D. M
MEMORIS
FILI
AVRELI
CANARTHAE
PRINCIPIS GENTIVM
BAQVATIVM
QVI VIXIT
ANN. XVI

Voici une inscription qui doit arriver à la suite du n° 16; elle a été envoyée de Ténès au Musée d'Alger en même temps que lui, par les soins de M. l'inspecteur de police Boisseau, ainsi que celle de l'édile préposé au mesurage des huiles :

N° 18.

C. FVLCINIO C. F.
QVIR. OPTATO
EQVO PVBLICO
AEDILICIO
M. FVLCINIVS
MAXIMVS
FRATER

« A Caius Fulcinius, fils de Caius, *de la tribu* Quirina, *surnommé* Optatus, *honoré* d'un cheval public comme édile; — Marcus Fulcinius Maximus, son frère. »

M. le docteur Pontier a donné dans ses *Souvenirs de l'Algérie* cette copie très-altérée de l'inscription précédente :

C. Fulcinio ......quir obtato equo publico... delicio
M. Fulcinius Maximus frater.

La typographie doit avoir à se reprocher la majeure partie de ces graves erreurs; car notre épigraphe — dont les lettres, de près de 0 m. 07 c., sont profondément gravées — ne présente aucune difficulté sérieuse de lecture.

N° 19.

L. TERENTIVS CReSCeNS	LV....
AED. P. MENSVR. OLEAR	A.....
SVIS AEQ. ET DEDICAVE	R.....

Cete inscription est gravée dans deux tableaux juxtaposés dont celui de gauche seulement existe en entier, et a 0 m. 67 c. de large. Il ne reste que 0 m. 07 c. du second qui devait être symétrique. On voit que la lacune est considérable, au moins pour les deux premières lignes, car la dernière ne renfermait probablement que la fin du mot *dedicaverunt*.

La forme plurielle de ce dernier verbe indique que Terentius n'a pas fait seul la dédicace. L'expression *aedilis* — ou plutôt *aediles* — *pro mensueris oleariis*, Édiles chargés de présider au mesurage de l'huile, fait supposer que les environs de Ténès étaient alors plus riches en oliviers qu'ils ne sont aujourd'hui.

Cette inscription a été publiée dans les *Souvenirs de l'Algérie* par le Dr Pontier, sous cette forme qui la rend presque méconnaissable :

L. Terenius oed. pro mensura olear, suis et sibi dedicavit.

(A suivre.)

(1) Cette pierre est large de 0 m. 80 c. et haute de 0 m. 25. Les lettres, hautes de 00,4 c., sont profondément et nettement gravées. Elles appartiennent à la calligraphie du haut empire. A la 1re ligne, le premier E de *crescens* est minuscule ainsi que le deuxième qui est inscrit dans le C. A la 3e ligne, dans les syllabes *dedicave*, le premier E est inscrit dans le D; l'I qui suit l'est également dans le deuxième D. L'A est minuscule et inscrit dans le C.

ITINÉRAIRES ARCHÉOLOGIQUES EN TUNISIE.

IIe PARTIE.

De Tunis à Nefta.

(Voir les nos 4 et 5 du 1er vol. de la *Revue*.)

Je quittai Tunis le 24 octobre 1850, me dirigeant au Sud, vers la frontière de Tripoli. Dans cette dernière partie de mon voyage, je ne devais point rencontrer à chaque pas des traces antiques, ni chaque jour des cités romaines, ainsi qu'il m'était arrivé entre la frontière de l'Algérie et la capitale d'Ahmed Bey. Cheminant presque toujours au milieu d'immenses plaines arides, je laissais les plus importantes ruines au loin, au pied des montagnes, à droite ou à gauche de la route; car les anciens aimaient à asseoir leurs villes sur des mamelons qui dominent les influences paludéennes des grandes savanes, dans les lieux boisés et surtout arrosés abondamment.

Mais, — je l'ai déjà dit, — l'archéologie n'était pas le but de mon voyage: et j'ai dû régler mon itinéraire d'après des considérations d'une autre nature. Cependant, il y aura un avantage à côté de cet inconvénient: par cela même que la route que j'ai suivie n'est pas la plus riche en vestiges antiques, elle n'a pas été beaucoup visitée par les archéologues, ce qui permettra de compenser la rareté des observations par leur nouveauté. Je pourrai, d'ailleurs, donner plus de place que je ne l'ai fait jusqu'ici aux observations sur les populations indigènes et sur le sol qu'elles habitent.

Dans cette deuxième partie de mes voyages en Tunisie, j'étais mieux accompagné que dans la première: le Bey Ahmed, dans son extrême bienveillance, — et, sans doute, à la sollicitation de M. le baron de Théis, alors consul-général de France, homme aussi aimable qu'instruit, — le Bey m'avait donné pour escorte six *hanba* ou gendarmes à cheval, le bache-chaouche du khalifa de Sid Ahmed Zerrok, gouverneur du Djerid, et un de ses propres mamlouks, dans son costume hybride. Avec le chaouche que j'avais amené d'Alger, nous formions donc une caravane de dix personnes. Ce

nombre, qui parut souvent trop considérable à nos hôtes, s'éleva jusqu'au chiffre de soixante, quand notre route nous amena dans le voisinage dangereux du pays des Nememcha.

Après avoir traversé les ondulations qui s'étendent entre la Sebkha et le lac de La Goulette, nous entrâmes dans la plaine appelée *Behert Fouchana*, à environ cinq kilomètres de Tunis.

A environ 16 kilomètres de cette ville, et dans la direction du S.S E., je rencontrai les premières ruines romaines. C'étaient quelques citernes qui sont auprès de la route.

A un kilomètre de là, commencent les restes proprement dits d'*Oudna*. Ces premiers vestiges semblent appartenir à une conduite d'eau, à en juger par une ligne de piliers en blocage dont les arceaux sont détruits.

Oudna passait depuis longtemps pour être l'*Uthina* de Pline et de la carte peutingérienne. L'importante découverte faite par M. Tissot de la vraie position de Thuburbo Majus fixe solidement cette synonymie.

Mannert ne cite pas l'autorité, — sans doute ancienne, — d'après laquelle il avance (p. 418) que « les ruines de l'amphithéâtre d'Oudna sont si bien conservées. » Il y a aujourd'hui un peu à rabattre de cette assertion; la description que je vais donner de l'état actuel de cette cité antique en fournira la preuve.

Un peu avant d'atteindre la masse des ruines d'Oudna, on aperçoit, vers la gauche, une arcade qui repose sur de minces pieds droits et qui, pourtant, supporte une muraille assez élevée, exemple de solidité comme les constructions antiques en fournissent beaucoup. C'est à cet endroit qu'on a trouvé le bassin revêtu de mosaïque d'où l'on a détaché l'Amphitrite qui se voit au Musée d'Alger (no 20). A droite, on remarque les substructions d'une enceinte carrée dont la partie intérieure est encombrée de pierres de taille entassées confusément. Au centre de cette enceinte, sont les ruines d'une tour.

Tout près de cette espèce de forteresse, il y a quelques tombeaux en place, dont les uns ont la forme d'un pilier octogone tronqué s'appuyant sur un soubassement, tandis que d'autres offrent une partie supérieure en dos d'âne reposant aussi sur un soubassement.

Ces sépultures indiquent les limites septentrionales de la ville: au delà, on atteint les collines où gisent les ruines les plus considérables. Si on tourne ces collines par le Sud, on trouve un pont romain sans parapet et à trois arches inégales. Celle du milieu est beaucoup

plus large et élevée que les deux autres, de sorte que le tablier forme un angle obtus dont le sommet, qui correspond à la clef de voûte de la grande arche, trace la ligne de faîte de deux pentes fort raides. La rivière qui coule, — quelquefois, — sous ce pont, s'appelle *Oued Abaïa*. Le pont qui la franchit se rattache à une chaussée, qui, par le Sud, se dirige vers l'aqueduc de Zar'ouan et par le N. E. à Oudna, en passant par un col entre les monticules où s'élevait cette ville.

En approchant du massif des ruines, on est attiré vers un monument assez considérable que les Arabes appellent EL HABS, ou la prison, nom qui ne manque pas d'exactitude, puisqu'il s'applique à un amphithéâtre où il y avait, en effet, des cachots pour les gens et les bêtes condamnés à y combattre. Cet édifice a deux entrées principales qui se répondent d'Est en Ouest sur la ligne du plus grand diamètre de l'ellipse, lequel est de 50 mètres dans œuvre. Il existe deux autres portes plus petites, l'une au Nord, l'autre au Sud.

Le mur d'enceinte est couronné par des arcades en pierres de taille. On compte encore dans l'intérieur du monument douze gradins en pierres de grand appareil qui ont 35 cent. de hauteur sur 90 de longueur

L'entrée principale regarde l'Est. Vue de l'intérieur, elle présente deux baies à arcades superposées, l'une pour aller à l'orchestre, l'autre pour gagner la *Summa cavea*, la nature du terrain environnant ayant permis cette double appropriation.

Les Arabes, — qui se sont fait une nomenclature de tous les groupes de ruines, — donnent le nom de BEÏACHE aux grandes citernes d'Oudna. Ils n'ont pu me dire le sens de ce mot que j'ai retrouvé auprès de Gafsa et appliqué à la rivière qui arrose cette oasis.

On pénètre dans ces citernes par une espèce de vestibule placé à un angle et communiquant, par le haut, ainsi que par le bas, avec deux grandes pièces, placées en équerre aux deux faces du carré. Six autres pièces qui donnent l'une dans l'autre par deux arcades, constituent la plus grande partie de cette construction hydraulique. et s'emboîtent dans l'équerre formé par les deux précédentes.

Le vestibule a 3 m. 85 c. en tous sens, et les deux divisions avec lesquelles il est en communication directe ont environ 24 m. de longueur sur 3 m. 85. Les autres pièces ont, dans œuvre, 25 m. sur 3 m. 85.

Je me sers du mot vestibule pour désigner la plus petite de ces citernes, celle par laquelle on entre aujourd'hui, au moyen d'une brèche pratiquée par les Indigènes ; mais lorsque le monument se trouvait intact, elle n'avait pas cette destination et n'était que le plus petit de ses huit compartiments.

FESGUÏA EL KEBIRA, ou le grand réservoir, est un vaste bassin en pierres de taille recouvertes d'un enduit hydraulique. Il a, dans œuvre, 20 m. sur 16 m. La voûte, qui est tombée, était jadis soutenue par deux rangs de piliers en pierres de taille revêtues du même enduit. A la naissance des voûtes, seulement, commençait l'emploi du blocage.

Un couloir, avec vues sur le bassin, avait été ménagé dans l'épaisseur de la muraille orientale, disposition que j'avais déjà remarquée dans les citernes d'Hippone. En voyant les baies qui existaient primitivement dans les parois en pierres de grand appareil et qui correspondent à des portes ou à des fenêtres, on soupçonne que la partie inférieure de ce monument a dû avoir, dans l'origine, une autre destination.

FESGUÏA ES-SEÂRA, autre construction antique, est situé à côté des grandes citernes appelées *Beiache*. Des Arabes y ont fait élection de domicile et en rendent l'étude fort pénible en été, par la grande quantité d'insectes parasites qui vivent avec eux et par eux. Cette *Fesguia* est aussi une ancienne citerne.

Les autres monuments hydrauliques dont on voit les restes à Oudna sont :

1° Un aqueduc qui devait amener des eaux du *Djebel Rsas* ;

2° Un large puits antique en pierres de grand appareil, situé auprès des citernes et où les Arabes du lieu s'approvisionnent d'eau. Un peu à l'Est de cet endroit, est une source appelée *Aïn-Roumi*, ou fontaine du chrétien, dernier souvenir de l'antique population qui vécut en ces lieux.

KSAR EL RORAB est un monument assez considérable dont le nom signifie « château des corbeaux. » Il est situé à l'intérieur de la ville et tout près du rempart. On y remarque un bassin rond. La paroi du Sud-Est de ce Ksar, bâtie en blocage, est percée d'une entrée grossièrement exécutée qui se compose d'un arceau placé sur un double linteau que des pieds droits supportent ; le tout en pierres de taille assez mal travaillées.

EL KALA'A, ou la forteresse, est un grand bâtiment rectangulaire en pierres de taille. La masse des matériaux écroulés au pied des murs forme un plan incliné par lequel on arrive à l'intérieur et fait supposer que l'édifice avait une assez grande élévation.

L'intérieur contient une série de pièces voûtées très-bien bâties.

La voûte retombe sur un large cordon composé d'une cymaise haute de 70 c., et large de 80 c., en tenant compte de ce qui est engagé dans la muraille et de ce qui fait saillie au dehors.

En somme, c'est un édifice considérable, d'une construction très-curieuse et que j'ai beaucoup regretté de ne pouvoir étudier à loisir.

J'en dirai autant du massif principal des ruines que les Arabes appellent *Belad djedida* ou le nouveau canton, du nom de la colline où on les trouve. Mais je n'ai fait, pour ainsi dire, que traverser ce terrain plein d'intérêt et je n'attache d'importance à mes observations que parce qu'elles pourront susciter quelque explorateur mieux favorisé par les circonstances, et provoquer une étude complète des restes d'Uthina.

Avant de clore définitivement ce sujet, je dois signaler un lapsus du savant Morcelli. Il dit (tome I, p. 364) : « Oppidum provinciae » proconsularis fuit Utina, quæ et *Uthina* ad *Bagradam flumen sita*. » Comme il ajoute un instant après, sur l'autorité de Pline, qu'elle était colonie romaine, la première assertion semble s'appuyer sur la même autorité que la seconde. Cependant, s'il est vrai que Pline dit d'*Utica* qu'elle était auprès du fleuve Bagrada, il ne le dit nullement d'Uthina. Ptolémée, que le savant italien cite un peu après, n'avance non plus rien de semblable ; car il place Uthina entre les fleuves Bagrada et Triton, au-dessous de Carthage, ce qui est à la fois vague et inexact, mais ne justifie pas l'assertion que nous avons cru devoir relever.

Après avoir traversé l'Oued Abaïa sur son pont romain, je continuai de longer le majestueux aqueduc de Carthage.

A un kilomètre, une petite ruine romaine se présenta sur la route même et des citernes antiques s'offrirent à nous au pied des collines entre lesquelles nous cheminions.

A environ 1100 mètres de là, on traverse une conduite d'eau bâtie en blocage et qui aboutit à un des groupes de citernes que nous venions de laisser derrière nous, à droite de la route, sur le terrain d'une ferme arabe. Cette conduite remonte la colline sur la gauche.

Petite ruine sur la droite, à un kilomètre.

100 mètres plus loin, la conduite d'eau dont je viens de parler, et qui remontait sur la gauche, en suivant la pente la plus douce, coupe de nouveau la route pour aller aboutir à droite, à un endroit couvert de joncs et où tout indique qu'il y a quelque source.

Un peu au-delà de cet endroit, la route serpente entre des collines

argileuses à calottes calcaires divisées en petits cubes, à la manière de l'*opus reticulatum*. Le terrain, s'élevant de plus en plus, annonce l'approche du Djebel Zar'ouan, la plus haute montagne de la Tunisie.

Nous atteignons *Oued Ksar el Kollal*, à un peu plus d'un kilomètre. On remarque quelques substructions antiques, que ce nom de *Château des Poteries* fesait pressentir, car, à défaut d'autres vestiges, les débris de vases antiques sont un indice sûr de l'existence d'un établissement romain.

Nous remontons la rive droite du cours d'eau ; et, à un peu plus d'un kilomètre, nous observons quelques pierres taillées sur la droite. Le défilé où nous marchons depuis quelque temps s'évase et l'on débouche dans une plaine de médiocre étendue.

A 25 minutes de là, on coupe un petit ruisseau, et, dix minutes après, on entre dans un bois d'oliviers planté très-régulièrement.

Enfin, à 9 kilomètres de la dernière ruine signalée, nous pénétrons dans Zar'ouan.

Zar'ouan, adossé à sa haute montagne et cachant ses blanches maisons dans une ceinture de charmants jardins, me fit aussitôt penser à Blida ; et ce rapprochement involontaire se présenta aussi à l'esprit du coulougli d'Alger qui m'accompagnait. Celui-ci remarqua, en outre, que la Petite rose de la Mitidja (*ourida*) est sous la protection de Sidi *el Kebir* et que le caïd de Zar'ouan, chez qui nous venions de descendre, s'appelait Sidi Ahmed *el Kebir*.

Nous avions fait notre entrée par une porte antique en pierres de taille, flanquée de deux niches cintrées. A la clef de voûte de cette entrée monumentale, il y a, entre un niveau et une tête de bélier, une couronne où j'ai lu :

AVIXI
TI

Tout est en relief, sauf les lettres.

J'ai su depuis que les autres voyageurs ont lu AVXILIO. Comme je n'ai pu examiner cette épigraphe qu'au crépuscule du soir et à celui du matin, étant arrivé trop tard et reparti de très-bonne heure, je n'essaierai pas de défendre ma version.

Il est, du reste, inutile de s'arrêter davantage sur cette localité qui est visitée par tous les touristes et dans laquelle il faudrait résider plus longtemps que je n'ai pu le faire pour avoir quelque chose de neuf à en dire.

25 *Octobre*.

A 4 kilomètres de Zar'ouan, on passe Oued el Djouf, dans le *Djouf* (ventre) du mont Zar'ouan que nous tournons par la gauche, après avoir traversé des jardins bordés de trembles surchargés de lierres, et coupés par un ruisseau abondant dont l'eau est délicieuse. Nous cheminons sur le *dir* ou ceinture du Zar'ouan par un défilé boisé et pierreux qui remonte la rivière.

Après huit kilomètres, nous débouchons sur un plateau assez cultivé dont nous sortons par *Fedj el Msan*, col très-pittoresque, à roches de grès.

Nous suivons le défilé pendant trois kilomètres et nous trouvons à l'extrémité méridionale des ruines de peu d'étendue.

Il nous fallut marcher encore pendant douze kilomètres pour arriver en vue de l'immense plaine au milieu de laquelle s'élève la ville sainte de Kérouan.

A 600 mètres de là, en descendant dans *Bhert* el Djebibina, une des stations du camp du Sud, une petite ruine se rencontra sur la gauche, quelque jalon sans doute de la voie suivie par les Romains pour aller percevoir l'impôt chez les populations méridionales. Probablement, alors, comme aujourd'hui, celles-ci ne se décidaient à payer qu'en présence de la force qui pouvait les y contraindre.

Les itinéraires arabes se confondent si souvent avec les lignes romaines qu'il peut être utile de donner ici la liste des étapes de l'armée tunisienne. Les voici telles que je les ai écrites sous la dictée du mamelouk Chemchir et du chaouche Boubakeur qui tous les deux avaient très-souvent fait cette route.

1. *Birin*, ou les deux puits.
2. Tâfra.
3. Tlelat el Rozlan.
4. Bou Hamida.
5. Djebibina (1).
6. Sidi Farhat.
7. Boto el Guern (2).
8. El Haouareb.
9. El Hadjeb.

(1) C'était l'endroit où je prenais ces notes.

(2) Quelquefois, on laisse cette étape à droite pour passer par Kérouan d'où l'on reprend la route ordinaire par Oued Cherichi.

10. Djelma.
11. Oued el Fakka.
12. Sidi 'Ali ben 'Aoua.
13. Souina.
14. Gafsa.
15. Gourbat.
16. Hamma (1).
17. Touzeur.
18. Nefta.

A quatre kilomètres de la dernière ruine, on rencontre le premier *Nadour*, genre de monument dont la double utilité se comprend quand on a voyagé dans ces immenses plaines où l'eau et la direction sont deux choses également difficiles à trouver. Le Nadour satisfait à ces importants besoins, étant à la fois une citerne par la base et un phare par le sommet. Au point de vue architectural, c'est un cylindre haut de 4 m., arrondi par le haut et qui s'appuie sur la construction quadrangulaire à toit plat et à porte cintrée, qui reçoit les eaux pluviales.

Le phare d'Alger, s'il reposait sur une tour carrée, donnerait une idée parfaite du Nadour, aux dimensions près.

Le Nadour de Djebibina, celui que je viens de décrire, marque l'entrée du Zar'ouan. J'aurai souvent occasion de parler de ces utiles constructions; on en trouve de diverses époques très-faciles à distinguer, en ce que la bonté de la bâtisse est toujours en raison directe de l'antiquité.

A dix minutes du Nadour, nous passons, à sec, Oued-el-Kherioua, et, à quelques pas plus loin, nous trouvons une grande construction romaine à gauche de la route. On a creusé tout auprès un puits qui témoigne du peu de confiance que les habitants ont dans la libéralité de leur rivière.

Une heure après, nous avions sur la gauche la koubba de Sidi-Nadji et une grande plantation de cactus que les Tunisiens appellent *hendi*; les chameaux de passage n'avaient pas laissé une feuille sur ces pauvres arbres.

Deux kilomètres plus loin, nous étions dans la *hammada* (2) de Sidi-Nadji, ayant laissé derrière nous les dernières des collines que

(1) Quelquefois on laisse cette étape sur la droite et on passe par Takious.

(2) Plateau pierreux.

le Zarou'an détache au Sud dans la plaine. Plus d'arbres, plus même de broussailles, mais déjà la végétation saharienne, quoique la côte ne soit pas encore bien éloignée. Nous foulions aux pieds de nos chevaux le *metnan*, le *harmel*, le *chih*, etc. Le complaisant Boubakeur me donne une leçon de thérapeutique à propos de la plante appelée *thazia*, espèce de graminée à feuilles cylindriques, coupées dans le sens de la longueur, aux extrémités amincies et frisées. Selon lui, si après l'avoir coupée menu on la mêle au couscoussou, on se guérit de toutes les enflures : je lui laisse la responsabilité de cette hardiesse.

Nous reçûmes l'hospitalité dans la hammâda de Sidi-Nadji, chez Sid 'Ali-ben-Trad, chef d'une nezla de cette tribu. On nous donna, comme d'habitude, une garde de nuit. Un des bizets du poste trouva commode de faire sa faction à la porte de sa propre tente, sous prétexte qu'elle était tout près de la nôtre. « Mais, objecta le mamlouk Chemchir, elle est trop près de ta femme. » Le pauvre garde national indigène dut se rendre à ce raisonnement victorieux, derrière lequel il entrevoyait quelques coups de bâton, en cas de révolte. Avec un pareil auxiliaire la logique est toujours irrésistible.

26 *Octobre.*

A environ quatre kilomètres de la couchée, on atteint *Henchir Nebhana*, ruine d'un établissement antique. En pensant à la rareté et à l'insignifiance des vestiges que j'avais observés depuis Zarou'an, je commençais à craindre que les Romains n'eussent abandonné ces plaines monotones aux paysans libyens, et que je dusse me résigner à n'y trouver aucune trace de leur passage.

On remarque tout d'abord ici des tombeaux construits en blocage, recouverts d'un enduit et dont la forme est celle d'un piédestal coiffé d'une calotte sphérique. Ce lieu se nomme *Belad-Souffir*, et il est dans le canton de la Gueraa, ou mare de Sidi-Nadji.

Les Arabes nous dirent que Souffir était un chrétien des temps antiques, dont la fille Nebhana, quelque peu magicienne, avait jadis fait couler à l'Est, la rivière qui porte aujourd'hui son nom et qui de temps immémorial coulait à l'Ouest. Par la puissance de son art, elle avait dompté les cours d'eau qui la suivaient à son signe.

A trois ou quatre cents mètres de là, on passe la Nebhana sur le pont actuellement rompu que fit bâtir autrefois le bey Mourad

Boubala. D'un côté de ce pont, est une grande colonne antique, et, de l'autre, une pierre en forme d'autel, où je lus l'épitaphe fort maltraitée par le temps, d'une Baebia Saturnina, exemple de toutes sortes de vertus, et qui, après avoir vécu pieusement et chastement, était morte à l'âge de 20 ans, ... mois et 17 jours.

N° 86.

BAEBIA SA
TVRNINA
EXEMPLVM
SAN...MO
NIA...ONIV
GAL...RELI
GIO...PIE
CASTE QVE
VIXIT AN. XX
MEN...XVII
H. S. E.

On se demande si notre vertueuse Baebia n'entre pas pour quelque chose dans la légende de Nebhana et si quelque voyageur chrétien, plus ou moins épigraphiste et mystificateur, n'a pas livré aux Arabes une traduction arrangée de son épitaphe, texte sur lequel l'imagination musulmane aura brodé ses arabesques habituelles.

Des chapiteaux, des tambours de colonnes et d'autres débris répandus sur le sol, annoncent que ce lieu est l'emplacement d'un petit centre de population antique.

Nous reprenons le *Tenit el Mhalla* (chemin de l'armée) ; et, à un kilomètre de là, une petite ruine apparaît sur la gauche.

A 600 mètres plus loin, autre ruine peu considérable ; l'endroit s'appelle *R'abat Oumm Haram* (le bois de la mère Haram). Ce ne sera pas la dernière fois que nous trouverons un nom de femme rattaché à une ruine romaine. Un de nos *hanba* expliquait cette circonstance à sa manière : « Avant l'arrivée des Arabes en Afrique, disait-il, les femmes étaient plus fortes qu'aujourd'hui et, par conséquent, plus puissantes. »

Il oubliait d'ajouter que c'est bien la faute de ces mêmes Arabes si la femme africaine est aujourd'hui si dégénérée au physique et au moral.

Tout en devisant sur ce sujet très-controversable, nous atteignî-

mes, après quatre kilomètres, la zaouïa de Sidi Farhat, 6e étape de la route militaire. C'est une propriété du Bey qui la loue aux marabouts de l'endroit; connue sous le nom d'*Aleum*, elle est arrosée par la Nebhana. De là, on aperçoit, à droite, au pied du Djebel Derdour, et en contrebas du plateau où nous faisions route, l'intéressante plaine de Sbiha.

A cinq kilomètres des ruines d'Oumm Haram, on trouve celles d'un très-petit établissement : ce sont quelques pierres éparses grossièrement taillées et des amorces de substructions.

Trois kilomètres au-delà, nous trouvons, dans un campement des Zelas, la tente du caïd Si Salah Chati, où nous nous proposions de faire la halte du déjeûner. On refuse d'abord de nous admettre, sous prétexte que le *moul el bit* est à Ké'rouan ; retenu en arrière par quelques observations, j'arrive au moment où, devant cet arrêt l'escorte fesait demi-tour pour aller chercher ailleurs le repas du matin. Je remets tout le monde face en tête et tente une nouvelle charge qui, cette fois, fut décisive.

Lorsque je fus confortablement étendu sur le tapis de mes hôtes malgré eux, je voulus connaître la cause du refus d'hospitalité dont j'avais failli être la victime. Elle était bien simple : l'Arabe avait calculé que dix hommes et dix chevaux, — quand ils ont marché depuis le point du jour, — doivent faire une large brèche dans l'approvisionnement de celui qui les reçoit ; et il avait pensé judicieusement qu'il serait plus économique pour lui de déterminer le guide, au moyen d'un honnête pourboire, à conduire le Roumi un peu plus loin. Et la transaction avait eu lieu.

Pour empêcher qu'une aussi mauvaise plaisanterie pût jamais se renouveler, je signifiai à celui qui s'en était rendu coupable que s'il lui arrivait de tomber en récidive, je le renverrais à Tunis entre deux hanba, avec une recommandation convenable.

Nos hôtes s'efforcèrent de nous faire oublier, par un très-bon déjeûner et par des manières fort aimables, l'impression fâcheuse du premier accueil. Le frère du chef, chargé de faire les honneurs en son absence, daigna même me consulter sur la stérilité de sa femme; et celle-ci, jeune fille très-jolie, malgré son tatouage, m'adressa de nombreuses questions sur la manière dont les chrétiens traitent leurs épouses. Placée derrière la cloison qui, dans les tentes, sépare le côté des hommes du Gynécée, elle causait avec une extrême aisance et ne se faisait pas faute de comparaisons peu favorables à l'Islam, quant à la manière d'entendre le mariage dans les deux races. Elle termina la conversation en me faisant cadeau d'un excellent coing, sans que son mari, descendant d'un nègre du Bornou et dont la physionomie n'annonçait pas une forte dose d'intelligence, parût fâché ni même étonné de ce qui se passait.

En me rappelant le régime claustral que les musulmans du littoral imposent à leurs femmes, je trouvais les Zelas bien indulgents; mais je devais en voir bien d'autres dans le Sud !

A une heure de l'après-midi, nous remontions à cheval ; et, à quatre kilomètres de là nous passions devant des ruines, mais modernes. Deux minutes après, nous fesions halte devant une sebbala (ce mot vient de *sabal*, pluie) qu'on appelle *Sabalt el Bey*. C'est une vaste citerne couverte en terrasse, et dans laquelle on descend pour puiser par un escalier de cinq marches. Elle est flanquée de bassins destinés à servir d'abreuvoirs pour les animaux. Je n'ai jamais vu en Algérie de ces utiles constructions qui sont évidemment imitées des Romains, ainsi que l'attestent de nombreux vestiges.

Il est étrange, en effet, que dans des pays dépourvus d'eaux courantes, mais où le ciel en verse chaque année très-libéralement, on laisse perdre cette masse d'eau pluviale. Les anciens ne commettaient pas cette faute ; et les Tunisiens, qui n'ont pas perdu entièrement la tradition de leurs travaux hydrauliques, les imitent encore sur ce point, mais bien faiblement, on doit l'avouer.

Dans les immenses savanes où nous cheminions depuis la descente du Zar'ouan et où je devais errer pendant bien longtemps encore, on pourrait, rien qu'en utilisant ainsi les eaux du ciel, mettre les voyageurs à l'abri de la soif. Mais la sonde artésienne y fera bien d'autres miracles !

Quelques minutes après avoir quitté cette sebbala, nous sommes au sommet de la colline appelée Draa et-Temmar : de là, nous avons, à droite, à l'horizon, Botn el Guern, la 7e étape militaire ; au-delà, on aperçoit Djebel Ouasselat. Aucune montagne n'apparaît au Sud.

Une marche d'un peu plus de sept kilomètres nous conduit à Kérouan où mon escorte me fait entrer, à ma très-grande surprise. Nous descendons dans la maison du chaouche Ahmed ben Djafar, en face de la maison du kiaïa ou gouverneur de Kérouan, le marabout Si Hassan, qui était alors à Tunis et que son jeune frère remplaçait. Ce dernier, en qualité de kaïmakam, commandait aussi le corps de troupes caserné dans la ville.

J'ai dit que j'avais été fort surpris de me voir introduit dans Kérouan. Ceci exige une explication.

A mon audience de congé, le Bey Ahmed m'avait averti que je ne pourrais pas entrer dans Kérouan; je savais que cette cité sainte était interdite aux chrétiens et que le petit nombre de ceux qui s'y étaient hasardés avaient été en butte à des insultes et à des violences. Je répondis au Bey que je ne tenais en aucune façon à y pénétrer, la nature de ma mission ne m'en fesant pas une nécessité. C'est peut-être à cause de ce peu d'empressement que j'ai dû d'y être admis; car les autorités indigènes exploitent souvent le fanatisme de leurs administrés pour atteindre un but politique et ne manquent jamais de le montrer comme un épouvantail à l'européen que pour une cause ou une autre ils veulent éloigner de certains endroits. Mais du moment que j'avais paru ne pas me soucier d'entrer dans Kérouan c'est que je n'y avais rien à y faire; donc, il n'y avait pas de raison pour m'en interdire l'accès. Cette logique, j'en suis à peu près sûr, a modifié la première résolution du Bey.

Quoi qu'il en soit, me voici dans Kérouan, la ville sacrée, bâtie par Sidi Okba, le vrai conquérant arabe de l'Afrique septentrionale. D'après la tradition, ce lieu était alors couvert d'épaisses broussailles peuplées de bêtes fauves et de reptiles que le fondateur somma de se retirer ailleurs et qui se gardèrent bien de lui désobéir. Il faut que les broussailles les aient suivis dans cette émigration, car, sauf dans un petit nombre d'assez pauvres jardins, le terrain des environs de Kérouan est dépourvu d'arbres et même d'arbustes.

Je profite d'un peu de jour pour me promener dans quelques rues où mon apparition excite une curiosité éminemment hostile. Si les yeux de ces gens avaient été des armes à feu, j'étais fusillé dès la première seconde! Mais j'avais été soumis bien souvent à ces regards ennemis de musulmans qui voient un roumi pour la première fois, et je savais qu'ils n'étaient pas meurtriers. Je continuai donc mes pérégrinations. Pendant que quelques-uns me fesaient les gros yeux, d'autres me toisaient d'un air de pitié ironique qui piqua vivement ma curiosité. Je n'en devais connaître la cause que le lendemain, mais je la donne dès à présent au lecteur.

On croit ou, pour mieux dire, on croyait à Kérouan qu'un chrétien ou un juif ne peuvent y passer impunément une nuit et que tout individu étranger à l'islamisme qui s'y hasarde en secret est signalé par les marabouts défunts de l'endroit. Les habitants

racontent à ce sujet qu'un personnage considérable de leur ville ayant un ami très-malade et ne croyant pas pouvoir le sauver sans l'intervention d'un médecin juif fort distingué de Soussa, nommé Braham, fit venir celui-ci de nuit clandestinement. Mais dès le matin, tous les marabouts de la cité sainte — et Dieu sait s'il y en a! — se mirent à crier du fond de leurs tombeaux : *Il y a un juif chez un tel!* La foule courut aussitôt à l'endroit désigné et le pauvre Braham ne se tira d'affaire qu'avec un *La Ilah il' Allah*, *etc.* des plus solennels.

Lorsque je m'éveillai à l'aube, le lendemain de mon entrée dans la ville sainte, les marabouts cantonnés dans l'autre monde ne poussèrent pas le plus petit cri délateur; et, en vérité, leur dénonciation eût été fort inutile, puisque je n'étais pas venu en cachette. Quant aux habitants, en me voyant aller et venir, ils furent bien obligés de reconnaître que je n'étais pas mort. On en conclut, à ce que je sus plus tard, que je n'étais nullement mal vu par les santons défunts; les plus malins en trouvèrent même la cause, et c'était que le Bey Ahmed m'avait décoré de son Nichan! Le plus certain et le plus agréable de tout cela, c'est qu'à partir de ce moment les physionomies perdirent toute espèce d'expression hostile à mon égard et que je pus jouir à mon gré du droit de me promener dans Kérouan.

(La fin au prochain numéro.)

A. Berbrugger.

NOTICE SUR LE BEY D'ORAN,

MOHAMMED EL KEBIR.

(Voir les nos 5 et 6 du 1er vol. de la *Revue*.

DES ESPAGNOLS PENDANT L'OCCUPATION D'ORAN.

L'Espagne avait expulsé de l'Andalousie les derniers restes des conquérants arabes, mais les populations des côtes barbaresques avaient organisé la piraterie contre elle et contre le Portugal. Ces deux puissances, sans cesse harcelées sur mer et pillées sur le littoral, durent songer à porter la guerre chez ces dangereux forbans; et, à plusieurs reprises, vinrent les attaquer dans les ports de l'Océan et de la Méditerranée qui leur servaient de repaires.

En l'année 1401 de notre ère, un amiral portugais fit contre Oran une tentative infructueuse. Cinq ans après, sous le règne de Jeanne d'Espagne, Don Diego de Cordoue parvint à se rendre maître de Mers-'el-Kebir; et, en 1509 (914 de l'hégire), le cardinal Ximénès, avec une flotte formidable, montée par quinze mille hommes de troupes commandés par Don Pedro de Navarre, réussit à s'emparer d'Oran sans trop de résistance : la ville lui ayant été livrée par un juif et deux Maures, fermiers aux entrées pour le compte du roi Zianite Guelmous.

Les Espagnols ne tardèrent pas à se rendre influents dans le pays et à étendre leur domination dans l'intérieur. Certaines tribus arabes voisines reconnurent bientôt l'autorité de ces nouveaux maîtres et leur fournirent même des contingents dans les diverses expéditions dirigées contre celles qui voulurent repousser par les armes leur domination. Au nombre de ces tribus dont le nom fut depuis si odieux aux musulmans, et auxquelles ils appliquaient comme une insulte, l'épithète de baptisés *M'râtis*, figure en première ligne celle des *Beni Amer*. Elle fut la première à se soumettre et son exemple fut suivi par les *H'amidn*, les *Guirza*, les *Châfa'*, les *Ouldd' Ali*, les *Oulâd Khâlifâ* et autres. Bientôt, tout le pays qui s'étend d'Oran au djebel Râched (1) fut allié ou tributaire, et les armes espagnoles pénétrèrent

(1) Il s'agit sans doute ici de la montagne où se trouve la Kalaa des Beni Rachid, bourgade située à une journée à l'Est de Mascara. — N. de la R.

plus d'une fois au-delà de *R'ris* et dans le djebel *Honodra*, chez les Beni *Choerdn* et les autres populations de cette contrée. Dans une de ces expéditions, le bourg de *Carth*, aux environs de Mascara, fut détruit et la population emmenée prisonnière. Les territoires fertiles d'*El-Kala'a*, chez les Beni Rached, d'*El-Bath'a*, de *Serat'*, de *Melata*, de *Telilat*, etc., fournirent à Oran tous les grains, tous les objets de consommation qu'ils produisaient en abondance; et l'Espagne semblait alors devoir s'établir en souveraine dans tout l'Ouest du *Mor'reb* mitoyen, grâce surtout aux luttes de famille qui agitaient en ce moment les princes de la dynastie Zianite de Tlemsen et fesaient présager la chute définitive de cette famille.

Malheureusement pour l'Espagne, deux fameux aventuriers, Aroudj et Kheir ed D'in, son frère, s'établissaient, à cette même époque, à Alger et y fondaient cette puissance turque si rapidement envahissante et qui, en si peu de temps, devait s'étendre de Tunis au Maroc.

Les Espagnols eurent bientôt à disputer aux Turcs leur nouvelle conquête. Ceux-ci étaient musulmans; et les nombreux ennemis du nom chrétien virent d'abord en eux des libérateurs, sans prévoir l'accablant despotisme qui devait, plus tard, peser sur leur pays.

Aroudj, maître d'Alger, se vit bientôt appelé à Tlemsen par un prince zianite qui se prétendait injustement dépouillé du trône par un de ses oncles nommé Abou-H'ammou. Le célèbre forban s'empressa de se rendre à cet appel; Abou H'ammou prit la fuite, Tlemsen ouvrit ses portes à Aroudj; mais celui-ci, répondant par une noire trahison à la confiance de celui qui avait invoqué son secours, se déclara roi de Tlemcen, après avoir fait périr d'une mort horrible sept princes de la famille royale, soixante-dix descendants des Abd-el-Ouâd et plus de mille personnes marquantes de la ville. Abou-Hammou était le protégé des Espagnols, ceux-ci lui prêtèrent l'appui de leurs armes et marchèrent d'abord contre El-Kalaa (1), défendue par Iskander, lieutenant d'Aroudj, et Isbaq, son frère. La résistance fut vaine, El-Kalaa fut prise, Isbaq et Iskander furent tués. Les Espagnols attaquèrent ensuite Tlemsen, Aroudj dut prendre la fuite, mais, vivement poursuivi, il fut tué à son tour dans la montagne des Beni Moussa, sur la route d'Oran.

(1) C'est la ville dont il est question à la note précédente. La tradition de ces faits y subsiste encore ainsi que nous av[illegible] pu le constater tout récemment. N. de la R.

Les mosquées d'El-Kalaa et de Tlemsen dit avec douleur l'auteur du *Djoumani*, servirent alors d'écuries à la cavalerie des mécréants, celle de Tlemsen fut brûlée; ainsi s'accomplissait la menace de l'ouali d'El-Kalaa, *Sidi Mohammed Cherif*, le vertueux disciple de l'ouali Sidi Ahmed ben Yousof. Un jour, ce saint homme entra dans la mosquée d'El-Kala'a, les pieds nus et souillés de la boue du chemin, et il s'écria :

« Je veux profaner ainsi la mosquée, avant que les infidèles ne » la souillent eux-mêmes. »

Abou-Hammou rétabli sur le trône, demeura l'allié fidèle de l'Espagne. A sa mort, Abou Serhân el Mesa'oudi lui succéda.

Son frère, Abd Allah, à la suite de circonstances dont le récit nous éloignerait de notre sujet, s'était réfugié à Oran. Il songeait à déposséder El-Messa'oudi. Comme il ne pouvait compter sur le secours des Espagnols, il s'adressa secrètement à Kheir ed Din. Celui-ci saisit avec avidité l'occasion de venger la mort de son frère et d'agrandir son influence; il se mit en marche vers l'Ouest. A la nouvelle de son mouvement, le prince Abd Allah parvint à quitter Oran furtivement; Kheir ed Din eut bientôt repris El-Kala'a et Tlemsen; et Abd Allah fut nommé par lui comne souverain légitime. Ainsi s'accrut de plus en plus l'ascendant turc au détriment de celui des Espagnols. Ces derniers soutinrent encore quelque temps la lutte, mais bientôt Tlemsen fut définitivement arrachée à ses souverains impuissants et fit partie du gouvernement d'Alger. Les Espagnols se virent alors menacés jusques dans leurs murailles et les attaques des pachas, entièrement maîtres du reste du pays, devinrent, dès ce moment, incessantes.

Ils possédaient encore sur la côte barbaresque le port de Bougie. Le deuxième successeur de Kheir ed Din, le corsaire S'alah' Reis les en chassa, et ce succès lui donna l'ambition de les expulser entièrement de la régence. Dans ce dessein, il s'adressa au sultan de Constantinople, son suzerain. Celui-ci accorda, dans ce but, un secours de quarante galères et un corps de troupes turques dont quelques historiens portent l'effectif à 6,000 hommes. Marmol, cependant, réduit à trois mille le nombre des Turcs qui prirent part à l'expédition que S'alah' Reis prépara contre Oran. Ce glorieux pacha mourut de la peste avant d'avoir pu commencer son entreprise. Son successeur, Hassan Corso, animé de la même haine contre les chrétiens, voulut mener à terme le projet de son prédécesseur; et, quand les galères arrivèrent, il les envoya contre Mers el Kebir, tandis

que lui-même prenait la route de terre, avec une armée composée, selon Marmol (qui exagère sans doute un peu) de 3,000 soldats de l'oudjac, 14,060 Maures et 30,000 Arabes.

Le siége d'Oran commença par terre et par mer; et deux batteries, dont l'une en face de la porte de Tlemsen, vomirent leur feu sur les assiégés. La garnison répondit partout vigoureusement à l'attaque. Sur ces entrefaites, le sultan rappela ses galères pour les opposer à André Doria qui ravageait l'Archipel. Privé de ce secours, Hassan dut renoncer à l'espoir de se rendre maître de la ville, et il s'en retonrna à Alger.

Après Hassan Corso, ce fut le fils de Kheir ed Din, Hassan, nommé pour la seconde fois pacha d'Alger, qui se rua contre Oran. Marmol nous a laissé un récit complet de ce siége, aussi remarquable par la fureur de l'attaque que par la résistance héroïque des assiégés. Il commença pendant le mois de mai 1563. Un premier succès remporté par les Turcs redoubla leur courage. Le fort St-Michel, après cinq assauts meurtriers, avait dû capituler. Dès ce moment, l'attaque s'était portée sur tous les points à la fois; mais, malgré des prodiges de valeur de la part d'Hassan et de ses soldats, la place ne put être entamée. Le 5 juin, eut lieu un dernier assaut, plus terrible encore que les précédents, mais sans plus de succès. Sur ces entrefaites, Hassan reçut la nouvelle qu'André Doria et Francisco de Mendoze accouraient avec leurs vaisseaux. Le triomphe était désormais impossible, il leva le siége.

L'auteur du *Djoumani* parle dans son livre d'une expédition tentée contre Oran par Ibrahim Khoudja (1). Il établit, à ce qu'il paraît, une batterie sur la montagne appelée El Maida qui commande Oran et battit la ville du haut de cette position. L'époque de cette expédition n'est pas indiquée dans le *Djoumani*.

Le souverain du Maroc, Moulai Ismael, voulut aussi s'essayer contre les remparts d'Oran, mais il ne tarda pas à reconnaître son impuissance; et l'on prétend qu'en donnant à son armée l'ordre de se retirer, il dit à ceux qui l'entouraient :

---

(1) Je lis dans le commentaire d'une Cas'ida de Cheikh Mohammed Abou Ras ben Ahmed; « Vers le milieu du 11e siècle, le pacha Ibrahim attaqua Oran avec des canons et des mortiers qu'il établit sur la montagne appelée El-Maïda. Ce fut la première attaque des Turcs contre Oran et elle fut infructueuse. » Abou Ras dit ailleurs : El Maida est un plateau de la Montagne *Heidour* qui commande Oran.

Ce lieu s'appelle aujourd'hui montagne du Santon.

« Oran est comme une vipère à l'abri sous un rocher : malheur » à l'imprudent qui y touche ! »

Pendant la période de la domination turque, les Espagnols eurent ainsi à lutter constamment contre le fanastime musulman ; et, à chaque occasion jugée favorable, un ennemi se présenta pour la saisir. Les beys de l'Ouest les harcelaient sans cesse, et, quand ils ne pouvaient les combattre, ils tournaient leur colère contre les tribus que l'intérêt tenait attachées à leur cause. Les environs d'Oran furent ainsi longtemps le théâtre de luttes ignorées. La garnison espagnole ne pouvait faire la plus courte excursion hors des murailles sans être assaillie. Les deux beys les plus connus par leur acharnement contre les oranais et leurs alliés arabes sont Ch'abân et Bou Chelar'âm. Le premier périt dans la longue lutte qu'il entama contre eux, le second eut l'insigne gloire de triompher de l'Espagne et de lui arracher une première fois sa conquête.

J'emprunte ici au commentateur d'*El-Halfaoui* le récit de l'affaire dans laquelle le bey Ch'abân perdit la vie :

« Ch'abân, dit cet auteur, fut un bey de l'Ouest, célèbre par les » nombreuses expéditions qu'il commanda contre les infidèles éta- » blis dans sa province. La plus glorieuse de ces expéditions est » celle dans laquelle il succomba en martyr de la foi. Ce fut en » l'année 1098 (1686). Il fit preuve, dans le dernier combat qu'il livra, » d'une valeur à faire pâlir les exploits d'Antara, fils de Cheddad. Un » des témoins de cette journée mémorable m'a raconté que Ch'abân » eut, dans la mêlée, deux sabres brisés dans la main. Son ardeur » dans l'action fut incomparable ; il s'était paré de ses plus » somptueux vêtements ; il montait le plus généreux de ses cour- » siers. Tant que l'ennemi tarda à paraître, il rangea en ordre ses » combattants, et ne cessa de les exciter en criant : Au martyre ! au » martyre de la foi ! Les infidèles s'avancèrent enfin pleins d'arro- » gance et d'audace; ils étaient plus de huit mille et avaient envi- » ron mille chevaux. Les musulmans n'atteignaient guère que la » moitié de ce nombre, mais leurs cavaliers étaient plus nombreux. » Les combattants non montés s'étaient attachés l'un à l'autre par » des cordes, afin que nul ne songeât à fuir. Quand les deux ar- » mées en vinrent aux mains, Ch'abân se rua comme un lion furieux » en tête de sa cavalerie. Il enfonça et dispersa la cavalerie enne- » mie et revint charger l'infanterie espagnole. Les Turcs étaient » déjà à ses trousses : bientôt cavaliers et fantassins se rencontrè- » rent faisant main basse sur les infidèles dont Dieu livrait les dos

» à leurs coups. Ce jour-là, on ne connut point la poudre et les » lames n'eurent pas besoin de fourreau. La défaite des Espagnols » fut complète ; ils perdirent onze cents hommes. Au milieu du » combat, Ch'abân périt en confesseur. Ce fut un arabe des » *Beni-Amer* qui le tua. Les chrétiens exposèrent sa tête au-dessus » de la porte d'Oran ; et, la nuit, ils allumaient au-dessus un lampion. Elle fut, plus tard, rendue aux musulmans, qui l'enterrè- » rent avec le corps. »

L'opinion générale est que le bey Ch'abân fut le prédécesseur immédiat du bey Bou Chelar'âm dans le gouvernement de l'Ouest. S'il en est ainsi, il y a erreur dans la date de sa mort, telle que la donne le commentaire de l'*Halfaoui*. Peut-être cette erreur provient-elle aussi du copiste du manuscrit.

La mort de Ch'abân ne donna aux Espagnols qu'une trêve de courte durée : Oran était désormais le point de mire des deys et sa prise le but de tous leurs efforts. Pour venger l'échec et la mort de Ch'abân, vers l'année 1117 (1705-6), le dey H'ussein-Khodja préparait une expédition nouvelle, et la mort seule l'empêchait d'y donner suite. En 1118, vers la fin du mois de Chaban, Mohammed-Khodja-ben-Ali-ben-Mohammed, connu sous le nom de *Backthache* (en turc, *pierre dure*), succéda à Hussein et continua les préparatifs de guerre contre les chrétiens de l'Ouest. Cette partie de la régence était alors gouvernée par le bey Moustafa, vulgairement appelé Bou-Chelar'âm (*l'homme à la moustache*), chez les Arabes, et *Bigotillos* (1), dans les chroniques espagnoles. La capitale du Beylik était encore à Mazouna ; Bou-Chelar'âm fit de Mascara le siége de son gouvernement ; et de ce point plus central, surveillant et contenant les tribus, il fit appeler à la guerre sainte et parvint à organiser, autour d'Oran, des forces importantes. De son côté, Bakthache ne tarda point à faire partir d'Alger une colonne turque composée de cinquante kheba (tentes), dont il donna le commandement à son beau-frère le khalifa Aouzan-H'assan. Cette colonne se grossit en route d'une masse de contingents ; et, le 14 du mois de Rebi'al Aoûel 1119 (1707-1708), les opérations du siége commencèrent par l'attaque du fort Bordj-el-Aïoun (*fort des Sources*), qui se rendit le 10 du mois de Djoumad'Et-tsania. Le Bordj el-Djebel fut pris le 27 du même mois. Le cinq de Chaban, le fort de Ben Zahoua éprouva le même sort : le 18, le fort du Juif (Bordj el Ihoudi) dut cesser toute ré-

(1) *Bigotillos*, diminutif (au pluriel) de *Bigote*, veut dire moustache. *Rev. afr.*, 2ᵉ *année*, nᵒ 7.

sistance. Enfin, le 26 de Choual, Oran livra ses portes. La forteresse appelée Bordj el Ahmer (*le fort rouge*) et le grand fort de Mers el Kebir suivirent quelques jours après l'exemple de la ville.

J'extrais les dates ci-dessus d'un ouvrage arabe traduit par M. Alphonse Rousseau, aujourd'hui drogman du consulat de Tunis. Ce petit livre n'est autre chose qu'un panégyrique plein d'emphase du Dey Bakthache; il renferme la Qasida d'El Halfaoui, sans le commentaire (1). Le *Djoumani* me donne des dates légèrement différentes des précédentes. D'après l'auteur de ce dernier ouvrage, les musulmans arrivèrent devant Oran, le 1er jour de Rebia' 1117, la ville se rendit un vendredi, 6 de Choûâl, et Mers el Kebir prolongea sa défense jusqu'au 15 de Moharrem de l'année 1120.

Bou Chelar'âm, pendant toute la durée de la campagne, avait fait preuve d'une activité sans égale; et sa bravoure jointe à sa capacité avaient énormément contribué au triomphe que les musulmans venaient de remporter. Bakthache récompensa tant de services par l'annexion d'Oran au Beylik de l'Ouest; et cette ville étant la plus importante de la province, devint alors la résidence du Bey.

Pendant vingt-cinq ans, Bou Chelar'âm y jouit en paix du fruit de sa victoire. L'Espagne, cependant, pensait avec regret à son ancienne possession; et, sitôt qu'elle ne fut plus empêchée par l'importance des événements qui se passaient en Europe, elle prépara une expédition pour la reprendre.

Le 15 juin 1732 cette expédition partait des côtes d'Espagne, sous les ordres du comte de Montemar; le succès le plus complet et le plus rapide l'attendait. On occupa Oran le 1er juillet, sans résistance sérieuse. Bou Chelar'âm dut fuir précipitamment. Le désespoir dans le cœur, il quitta ces murailles qu'un coup de fortune lui avait livrées un quart de siècle auparavant, et se retira à Mostaganem. Il en coûtait à son cœur de mettre entre Oran et lui une plus grande distance; et, dans son ressentiment, il ne tarda pas à s'essayer à de nouvelles luttes qui ne devaient plus être pour lui que d'amères déceptions.

(1) Le manuscrit arabe de cet ouvrage est à la Bibliothèque d'Alger sous le no 379. Il a été donné à cet établissement par M. Vallier, propriétaire, et signalé à M. Alphonse Rousseau par M. Berbrugger. — N. de la R.

Avant sa mort, il sollicita et obtint des secours d'Alger. Le Dey lui envoya son fils avec des troupes turques; et aussitôt le vieux Bey se remit en campagne. Quelques affaires assez sérieuses signalèrent la reprise des hostilités. Les chroniques arabes ont conservé le souvenir de celles dans lesquelles la fortune sembla favoriser l'Islam et citent la journée dite du *Hâïdj* ou charge furieuse.

« Les chrétiens avaient fait une sortie, mis en déroute les musulmans et pris toute leur artillerie; la défaite semblait complète, lorsqu'un soldat turc, petit et chétif, honteux de fuir ainsi devant les infidèles, fit tout à coup volte face et se rua comme un lion contre ceux qui le poursuivaient. L'exemple de ce brave arrête les fuyards; ils se retournent contre l'ennemi et leur charge irrésistible le force à fuir à son tour jusque dans l'enceinte de ses murailles.

» Ce jour là, les Beni Amer trompèrent cruellement l'attente des Espagnols. Ceux-ci n'étaient sortis de leurs forts que comptant sur leur secours. Lorsque les Turcs parvinrent à ressaisir la victoire, les Beni Amer se rappelèrent qu'eux aussi étaient musulmans, et se décidèrent à combattre sous les bannières de l'Islamisme. Ils se précipitèrent donc dans la mêlée et montrèrent contre les chrétiens autant d'acharnement que les Turcs. Les Espagnols perdirent beaucoup de monde. La trahison des Beni-Amer les rendit prudents désormais, et ils n'osèrent plus s'aventurer du côté où ils pouvaient rencontrer l'ennemi. Une autre journée fatale aux Espagnols est celle dite en arabe l'Affaire d'El-Homri :

» La garnison du fort El-Merdjadjou, étroitement bloquée, se trouvait dans une situation des plus critiques. Elle ne pouvait plus résister longtemps, si des secours suffisants ne lui arrivaient. Le commandant de ce fort fit connaître sa position au gouverneur d'Oran à l'aide d'un porte-voix. On répondit de la ville, par le même moyen, qu'au point du jour, le lendemain, on enverrait des provisions et des munitions suffisantes. Ce dialogue fut compris par un soldat musulman qui se hâta d'informer Bou Chelar'âm des projets médités pour le lendemain. Le Bey prépara aussitôt une embuscade sur le chemin par où devaient passer les secours envoyés au Merdjadjou. Le lendemain, au point du jour, les Espagnols sortirent en effet. Quand ils furent arrivés à l'en-

» droit appelé El-H'omri, les musulmans sortirent tout à coup » de l'embuscade, se précipitèrent sur les ennemis déconcertés, » en tuèrent autant qu'ils voulurent et firent un grand nombre » de prisonniers. »

L'autour du *Djoumani* rappelle qu'un de ses oncles se signala pendant cette campagne.

» Je tiens, dit-il, d'un homme digne de foi que notre oncle » Mohammed ben Sahnoun, que Dieu lui fasse miséricorde, prit » une part honorable à tous les événements de la guerre. Il » racontait, lui-même, qu'un jour, un détachement dont il fesait » partie rencontra un nombreux parti d'ennemis et lui tua » tant de monde, qu'en répartissant entre sa petite troupe le » nombre des morts, il avait dû en tuer pour sa part une » trentaine. Ensuite, ajoute-t-il, nous cernâmes les Espagnols » dans un de leurs forts, et nous les pressâmes si vivement. » qu'ils promirent de se rendre le lendemain s'ils n'étaient » point secourus ce jour là. Nous attendîmes et nous passâ- » mes une grande partie de la nuit dans la joie que nous » causait la certitude de notre succès. Malheureusement, avant » le jour, nous reçûmes l'ordre de Bou Chelar'âm de nous » retirer; nous nous éloignâmes, mais nos cœurs se fendaient » de désespoir. »

Mais Oran résistait toujours. Les musulmans ayant échoué dans toutes leurs tentatives, cherchèrent des prétextes pour expliquer leur mécompte en dehors de la résistance victorieuse des assiégés. Ils attribuèrent le triste résultat du siége à des dissensions qui s'élevèrent entre le Bey et le fils du Dey d'Alger dans les circonstances suivantes :

« Un Turc avait coupé deux têtes et fait un prisonnier. Il rentra au camp pour y vendre son captif. Arrivé au centre de la *Mehalla,* il laissa, pour quelques instants, l'Espagnol quelques pas en arrière ; celui-ci profita du moment pour tirer un petit pistolet caché dans la manche de son vêtement, il le déchargea presque à bout portant sur le Turc et l'étendit raide mort. Aussitôt, il prit la fuite et essaya de se sauver, mais il fut bientôt arrêté et conduit devant le fils du Dey. Là, l'Espagnol offrit au prince une forte rançon pour sa vie; le prince l'accepta et donna des ordres pour que le meurtrier fût con-

duit dans sa tente et laissé libre. Cette façon d'agir excita l'indignation générale; les soldats se mutinèrent et exigèrent à grands cris la mort du prisonnier. Les clameurs qui s'élevaient arrivèrent jusqu'à Bou-Chelar'âm qui campait du côté de la montagne; il monte à cheval, s'informe du motif de la sédition, et, quand il le connaît, il court à la tente qui renfermait le chrétien et le tue de sa propre main. Cet acte de justice appaisa les soldats, mais causa au prince algérien une vive irritation : dans son emportement il alla jusqu'à dire au Bey : C'est toi qui as livré autrefois Oran aux infidèles ! Cette offense alla droit au cœur du vieux soldat, qui répondit indigné : Eh bien ! si c'est moi qui l'ai livré, reprends-le maintenant si tu peux. Immédiatement, il se retira, et, pendant la nuit, il envoya à ses troupes l'ordre de lever le siége et de se séparer.

» L'intention de Bou-Chelar'âm était de recommencer ses opérations après le départ du fils du Bey, afin que si le succès venait à couronner de nouveau ses efforts, le prince ne pût revendiquer la moindre partie de la gloire qui rejaillirait une seconde fois sur son nom. Mais les Espagnols se hâtèrent de mettre à profit le répit occasionné par cette querelle; ils augmentèrent si bien leurs moyens de défense, que Bou-Chelar'âm dut définitivement renoncer à reprendre Oran. »

DERNIÈRE ATTAQUE CONTRE ORAN PAR LE BEY MOHAMMED REDDITION DE CETTE PLACE.

Pendant plus de soixante ans, l'Espagne resta de nouveau maîtresse d'Oran. L'histoire ne mentionne plus aucune guerre sérieuse pendant cette période. Il est néanmoins probable que les Espagnols eurent toujours à se tenir en garde contre les incursions et les brigandages, et que leurs fanatiques voisins ne manquèrent pas de troubler leur repos aussi souvent qu'ils le purent.

Les Deys d'Alger, liés par des traités avec le cabinet de Madrid, ne s'armaient plus ostensiblement; et, bien que la présence des chrétiens sur le territoire de la régence fût, à leurs yeux, une souillure dont le pays devait être tôt ou tard lavé,

ils n'osaient plus enfreindre les conditions de ces traités, de peur d'attirer sur Alger même quelque formidable orage. On doit néanmoins remarquer que ces Deys, lorsqu'ils traitaient de la paix, avaient soin de mettre en dehors des stipulations la province de l'ouest; ils affectaient de reconnaître aux Beys qui la gouvernaient une sorte d'indépendance pour tout ce qui concernait leurs rapports avec les Espagnols. Les Beys étaient aussi juges de l'opportunité de leurs attaques, et les Deys se contentaient de refuser leur concours, attendant patiemment quelque hasard heureux qui leur permît de rompre en visière à l'Espagne et de joindre leurs efforts à ceux de leurs lieutenants pour la forcer à évacuer définitivement la côte barbaresque.

Pendant ces soixantes années, Oran avait vu augmenter considérablement le nombre et la force des ouvrages d'art destinés à sa défense : des souterrains et des chemins couverts avaient été établis qui permettaient de porter, secrètement et sans danger, du secours sur une foule de points. Oran était au commencement du 13me siècle de l'héjire, une place de premier ordre, capable de résister à un siége en règle, fût-il conduit par un général consommé, à la tête de forces nombreuses et exercées.

L'auteur du *Djoumani* énumère avec complaisance toutes les fortifications de cette ville, à l'époque où le Bey Mohammed alla l'investir. Il assistait aux opérations du siége, et ses indications méritent, par cela même, une grande confiance. Il a reproduit en caractères arabes les noms espagnols des forts, fortins, bastions, etc., et mis en regard les noms arabes. La plupart de ces dénominations sont néanmoins défigurées et je n'ai pu les comprendre toutes; je reproduirai donc pour certaines la prononciation approximative, telle que l'écriture arabe me l'a donnée. Je ferai en outre une remarque, c'est que les auteurs français, tels que M. Walsin Esterhazi et Alphonse Rousseau, ne sont point constamment d'accord avec mon manuscrit au sujet de ces appellations.

Voici donc la liste de toutes les fortifications d'Oran en l'année de l'héjire 1205 (1790).

1° *Bordj el-Merdjadjou (*en espagnol, *Santa Cruz)*, Sainte-Croix. — Il occupe une hauteur qui domine Oran et l'on pouvait l'apercevoir

de fort loin en mer. Les Arabes disent qu'il fut bâti par les chrétiens et ils racontent que lorsqu'il fut question de commencer les travaux, on ne savait comment faire arriver à une si grande hauteur l'eau nécessaire à la préparation du mortier. Les moyens de transport faisaient défaut, lorsqu'un cheikh des H'amiân offrit aux Espagnols toutes les outres de sa tribu, et ce fut dans ces outres que l'eau fut transportée à dos d'homme. El Merdjadjou était armé de trente pièces d'artillerie.

2° *Bordj el Ihoudi* (le fort du Juif), en espagnol *San Gregorio*, St. Grégoire. — Il était à l'Ouest et avait aussi trente canons.

3° *La Punta de la Mouna* (la Pointe de la Guenon), sans nom arabe indiqué. — Cet ouvrage de défense était situé en dessous du Bordj el Ihoudi, sur le bord de la mer; il avait quatre canons.

4° *St. Jacques*. — Sans autre indication.

5° Un petit bastion armé de deux canons que l'auteur du *Djoumani* nomme la *Barrera* (la barrière).

6° *La Campana* (la cloche). — Ouvrage avancé de la Casba, armé de 10 pièces.

7° *St-Pierre*. — Autre défense de la Casba, 4 pièces.

8° *Ste-Isabelle* (Santa Isabela). — Ouvrage avancé défendant les abords de la Casba; 6 pièces.

9° Un autre fortin ou bastion ayant la même destination que les quatre précédents et dont l'auteur du *Djoumani* figure ainsi le nom : *La Ouardia de lionnes* (la Guardia de los leones), sans doute, *La Garde des lions*; 6 pièces.

10° *Condoucto* (conduit), 4 canons.

11° *La Lena* (sic), en espagnol, le bois à brûler. — Situé en face de la porte (sic), 4 canons.

12° *Bordj-el-Ah'mar* (le fort Rouge), en espagnol, *Rojas casas* (maisons rouges). — Ce fort était, pour l'étendue, le plus considérable de la ville. M. Walsin Esterhazy l'appelle le Château-Neuf. D'après le commentaire de *H'alfaoui*, il fut primitivement construit par Abou'l H'assen le merinite. Une série de bastions le fesait arriver jusqu'à la porte d'Oran. Il était placé dans une situation qui dominait la mer. Selon le *Djoumani*, qui exagère sans doute, son armement était de 300 pièces. Le fort du Juif dont il a été fait mention lui fesait face sur la côte Ouest.

13° *Bordj-el-Francès.* (le fort Français), en espagnol, *San Miguel.* — Ce petit fort était en arrière du Bordj-el-Ah'mar. Son armement se composait de 12 pièces.

14° *Ste-Thérèse.* — Du côté de la mer; 12 canons.

15° Une fortification au centre de la ville dont le nom est ainsi figuré *Balovarte* (boulevart, en terme de fortifications; 20 pièces.

16° *St-Nicolas.* — Au-dessus de la porte de Tlemsên; 6 pièces.

17° *St-Joseph.* — Au-dessus du moulin; 3 pièces.

18° *Ste-Anne.* — En avant de Ste-Thérèse; 9 pièces.

19° *Bordj el Djedid* (le fort Neuf), en espagnol, St-André. — Il était situé en avant de la ville, du côté de la plaine, et son armement, sauf exagération, était de 100 pièces. Une petite batterie de 3 canons lui servait d'ouvrage avancé, et entre lui et le Bordj el A'ioun, cité plus bas, on avait établi une batterie de 16 pièces, appelée La batterie neuve.

20° *St-Louis.* — Petit fort de 6 pièces de canon, placé en arrière du précédent.

21° *Bordj el A'ioun* (le fort des Sources) en espagnol, St-Philippe. — Au Midi d'Oran, armé, d'après mon manuscrit, de 80 pièces.

22° *St-Charles.* — En arrière du précédent; 7 pièces.

23° *Bordj Bou Beniqa* (le fort de Bou Beniqa), en espagnol, St-Ferdinand. — Au Midi d'Oran, et faisant face à St-Philippe; 6 canons. — Au-dessous de ce fortin était une tour portant 3 pièces.

24° *Bordj el A'in* (le fort de la Source). — C'était un petit fortin au-dessous de Bou Beniqa; les Arabes changèrent son nom en celui de *Bordj Beni Zaouâl* (le fort des Beni Zarouał), à la suite d'une affaire que nous raconterons plus tard.

25° Une tour nommée *Torra Corda* (torre Gorda), la grosse tour portant 45 pièces.

26° Bordj el Mersa, la forteresse de Mers el Kebir. — Elle ne fesait point partie des défenses particulières à la ville dont elle était distante de 3 milles environ. Elle avait été construite pour défendre le port, et était située à l'Ouest derrière la montagne d'El Merdjadjou; selon le *Djoumani*, son armement était de 300 pièces d'artillerie.

Le commentaire de l'Halfaouïa dit, en parlant de cette forteresse;

« Bordj el Mersa était un fort des plus considérables; on n'y arrivait que par un seul chemin large au plus de trois coudées. En avant de la porte, était établie une fortification qui en défendait l'approche. Abou'l Hassen le mérinite en ordonna la construction ainsi que celle du Bordj el Ah'mar. Lorsque les chrétiens s'emparèrent de Mers el Kebir, les juifs vinrent s'y établir en grand nombre; mais environ soixante-cinq ans après, les chrétiens transportèrent ces juifs à Livourne et les remplacèrent par une population venue de leur pays, qui occupa depuis Mers el Kebir et Oran. »

Le détail de toutes ces fortifications suffit pour donner une idée de la résistance invincible qu'Oran, muni d'une garnison suffisante, pouvait opposer à des armées d'Arabes, en général dépourvues de puissants moyens d'attaque et de connaissances suffisantes dans l'art des siéges. Tous les grands forts de la ville étaient entourés de fossés profonds, dont le bord était garni d'énormes palissades armées de fer. Il faut donc attribuer l'abandon de cette place aux grands événements qui agitaient l'Europe, au moment où le Bey Mohammed ouvrit la campagne que je vais raconter. La révolution française, menaçante pour tous les trônes, avait aussi forcé l'Espagne à concentrer tous ses moyens sur son propre territoire, et à négliger les intérêts de sa possession d'Afrique pour des intérêts d'une tout autre importance.

La nouvelle de la grande commotion européenne fut bientôt connue dans la régence; l'occasion était belle, et le Bey Mohammed ne tarda pas à la saisir. L'année 1205 de l'hégire venait à peine de s'ouvrir (1790-1) qu'il écrivit à Alger pour demander l'autorisation de commencer la guerre sainte. Un désastre qui vint frapper Oran à cette époque, hâta le moment des premières hostilités. Je veux parler du terrible tremblement de terre qui ruina une partie de la ville, et y fit tant de victimes: voici le récit tiré du *Djoumani*.

« C'était vers une heure du matin, dans la nuit du vendredi, veille du premier jour de safar; tout-à-coup la terre se mit à trembler d'une façon terrible. La première secousse dura plusieurs minutes; ces épouvantables tressaillements cessèrent pendant une heure environ pour recommencer ensuite à intervalles rapprochés. Réveillés en sursaut, les habitants effarés se précipitèrent au hasard pour échapper au danger qui les menaçait de toutes parts, mais les maisons secouées dans leurs fondements vacillaient un moment sous leurs pas et s'écroulaient avec fracas sur leurs têtes. Plus de trois

mille personnes furent ensevelies sous les décombres ; le gouverneur et toute sa famille périrent dans la catastrophe. Ceux qui purent s'arracher au trépas se réfugièrent à moitié nus et couverts de contusions, sur une place au centre de la ville ; et dès que le jour parut, ils abandonnèrent ces lieux désolés, et coururent hors des remparts dans le terrain vide d'habitations qui s'étend entre les forts. Par moments, de nouvelles secousses venaient redoubler l'épouvante ; et, à chaque instant, le bruit lugubre d'un édifice croulant se mêlait aux cris de désespoir de cette multitude. Le phénomène se fit ressentir au loin dans le pays, mais nulle part ses effets ne furent aussi terribles qu'à Oran ; aux environs de la ville, on vit disparaître dans le sol des sources qui n'avaient jamais tari ; et, lorsqu'après plusieurs jours, elles recommencèrent à couler, elles vomirent d'abord une eau trouble et couleur de sang. Les remparts et les forts résistèrent pourtant à cet ébranlement, et n'éprouvèrent que de faibles dommages. »

Les Arabes, amis du merveilleux, prétendent que peu d'instants avant le tremblement de terre, les sentinelles espagnoles aperçurent dans les airs quatre personnages vêtus de blanc, qui, après avoir plané sur la ville allèrent se poster sur les remparts aux quatre points cardinaux ; là, l'un d'entr'eux, agitant son manteau, sembla donner un signal, et instantanément la terre commença à trembler. C'est ainsi que dans l'histoire de ce peuple, on trébuche à chaque pas contre la superstition; cette infirmité de l'esprit atteint aussi bien les classes lettrées que le vulgaire. Les contes les plus absurdes, les plus extraordinaires sont admis sans discussion, et il semble que la foi est d'autant plus vive que la raison est plus impuissante à comprendre. L'auteur du *Djoumani* me fournit une preuve de ce que j'avance ici ; ce personnage, dans son volumineux commentaire, fait montre d'une grande érudition ; il sait à fond les chroniques musulmanes ; il est prosateur correct ; ses vers ne manquent point de charme ; en maintes circonstances, il parle des sciences en homme à qui elles ne sont point étangères. Mais si par hasard une notion scientifique est en opposition avec quelque texte sacré ou combat un préjugé quelque grossier qu'il soit, il se range à l'instant du côté opposé à la science ; et, par exemple, à propos des tremblements de terre, et de leurs causes, il cite d'abord les opinions des savants sur les vapeurs et les gaz accumulés dans les profondeurs de la terre et dont l'explosion peut causer ces secousses violentes ; mais repoussant bientôt ces théories scientifiques comme

contraires a je ne sais plus quel article de la foi, il préfère admettre l'une des deux opinions suivantes, sans toutefois se déterminer à faire un choix.

« Sidi Ibrahim ech-Chebrahiti, dit-il, nous enseigne que Dieu a créé un moucheron qui a pour mission de tourmenter le taureau qui porte la terre sur son cou. Ce moucheron vole sans cesse entre les yeux du taureau. Par fois, il pénètre dans ses naseaux, alors l'animal, piqué au vif, fait avec sa tête un mouvement brusque, et la terre éprouve une secousse dans le sens de ce mouvement. »

« D'autres, ajoute-t-il, nous disent que le Djebel Caf, cette montagne qui environne la surface de la terre et lui sert pour ainsi dire de ceinture, a des racines qui pénètrent dans le sol et correspondent à toutes les contrées. Lorsque Dieu veut châtier un peuple, il envoie un ange secouer la racine du Djebel Caf située immédiatement au-dessous de la contrée qu'il habite, et la terre de s'agiter aussitôt sous les pieds du peuple coupable. »

Je reviens à mon sujet. Le Bey Mohammed était à Mascara où le tremblement s'était fait sentir, mais beaucoup moins violent. Dès le lendemain, des rumeurs se propagèrent annonçant de grands désastres. Chacun s'occupait de cet événement et se demandait quel mal Oran avait pu éprouver.

« Nous étions, dit notre auteur, à nous entretenir là dessus, lorsque Mohammed ben Ibrahim, gendre du Bey, se mit à dire : Plaise à Dieu qu'Oran soit englouti avec sa population maudite. Et moi de lui répondre : Que savons-nous si demain ne nous apportera point cette heureuse nouvelle ? Mon pressentiment était juste. Le lendemain, nous sûmes qu'Oran était bouleversé de fond en comble. Le Bey envoya aussitôt un chaouche pour recueillir des renseignements certains, et son retour confirma sur tous les points ce que nous avions indirectement appris. »

Mohammed quitta Mascara en toute hâte, quatre jours seulement après la catastrophe ; en deux journées, il arriva devant Oran. Déjà, par ses soins, l'appel à la guerre sainte retentissait dans toute la province ; depuis quelque temps, d'ailleurs, les marabouts s'étaient mis à l'œuvre et leurs prédications avaient enflammé les esprits. Ils avaient exhumé d'anciennes prédictions, chaque jour des songes étaient expliqués par eux dans le sens d'un triomphe prochain contre les infidèles. Des faiseurs de chronogrammes s'étaient mis à l'œuvre ; et, au moyen de combinaisons des mots dont les lettres additionnées selon la valeur numérique qu'elles ont en

arabe, donnaient pour résultat le nombre 1205, tandis que le sens de ces mêmes mots signifiait, expulsion des chrétiens, triomphe de Mohammed fils d'Osman, etc. Ils prédisaient que l'année 1205 était, dans les décrets de Dieu, l'époque fixée pour la prise d'Oran et l'anéantissement des sectateurs de la croix.

Le désastre récent des Espagnols fut surtout présenté comme un signe évident de la colère divine et ne contribua pas peu à exciter dans les populations un enthousiasme fanatique. Pendant plusieurs jours, des feux de joie s'allumèrent sur toutes les hauteurs, et des masses d'hommes accoururent se joindre au corps de troupes que le Bey avait emmené de Mascara. Près de cinquante mille combattants furent réunis en une semaine. Mohammed partagea cette foule en trois corps, le plus nombreux resta sous ses ordres; son fils Osman eut le commandement des gens de Tlemcen, des Flitta et des tribus voisines ; Mohammed ben Ibrahim fut mis à la tête des contingents de Mazouna, de Mostaganem, d'El Kalâa et des tribus de l'Est.

Quelques jours avant le 13 de sefer, les hostilités commencèrent par des déprédations de toute sorte dans le territoire qui rayonne autour de la ville. Le jeudi, 13 du mois, une attaque générale fut tentée contre les murailles. Le fort appelé Bordj el Aïn fut l'objet d'un engagement des plus vifs ; les musulmans parvinrent à s'en emparer, mais il leur fut bientôt repris, grâce à la négligence des vainqueurs qui, une fois maîtres de ce fort, s'écartèrent, selon la version de mon manuscrit, pour aller dans les environs couper du gros bois que le Bey payait fort cher, parce qu'il n'en avait pas suffisamment pour les besoins de son matériel de campagne. Les Espagnols profitant de la circonstance, vinrent assaillir le peu de monde qui gardait Bordj el Aïn et réussirent à y rentrer.

Dans la lutte qui eut lieu autour de ce fort, les Beni Zeroual, tribu du Dahra, furent cruellement éprouvés ; ils eurent plus de cent blessés et un nombre considérable de morts. Depuis cette affaire, le fort de Bordj el Aïn fut appelé fort des Beni Zeroual.

Cette première attaque du jeudi fut loin, comme on le voit, d'être favorable à l'armée assiégeante. Le vendredi, une nouvelle tentative n'eut pas plus de succès, les assiégeants firent deux prisonniers. Le samedi, le Bey fit traîner de l'artillerie sur la montagne que les Arabes appellent Djebel el Maïda (la montagne de la table (1) et lança

(1) Cette montagne qu'on appelle aujourd'hui la *Montagne du Santon*, présente en effet la forme d'une table. — N. de la R.

vainement des bombes et des boulets sur la ville. En même temps, il essaya de diriger une mine sous le fort d'El Merdjadjou, mais quand les travaux furent terminés, on ne sut point la faire partir, et le lendemain, les Espagnols ayant eu connaissance du danger, firent à l'improviste une sortie, détruisirent la mine et s'emparèrent de toute la poudre amassée sur ce point.

Cette résistance inattendue eut bientôt découragé la multitude accourue sous les drapeaux du Bey ; lui-même comprit que, pour réduire une place aussi forte, il lui fallait autre chose que des rassemblements tumultueux de troupes inexpérimentées. Il avait besoin de canons et de mortiers de gros calibre, d'artilleurs dressés à la manœuvre, de mineurs intelligents, de soldats disciplinés. Les approvisionnements en munitions de guerre étaient loin d'être suffisants. D'un autre côté, la garnison de la ville, qu'il croyait décimée par le tremblement de terre, avait trouvé un abri dans les forts où elle était casernée, quelques renforts venaient même de lui arriver d'Espagne. Devant de pareils obstacles, le parti le plus sage était de se retirer pour aller préparer de plus puissants moyens d'attaque. Mohammed rentra donc à Mascara et se mit incontinent à l'œuvre.

Ces préparatifs devaient nécessairement prendre assez de temps, et il était à craindre que les Espagnols ne prissent aussi des précautions de leur côté et n'élevassent de nouvelles défenses autour de la ville.

La montagne appelée *Djebel el Maïda* qui commande Oran à l'Est et Mers-el-Kebir à l'Ouest lui sembla surtout devoir être immédiatement occupée. Pour empêcher les Espagnols de s'y établir et de s'y fortifier, l'idée lui vint d'installer sur ce point une population fanatique par état, qui, du haut de la montagne, surveillerait Oran, ravagerait les environs et tiendrait constamment la garnison en haleine. Il envoya donc à tous les Tâleb du pays, l'ordre de se rassembler au *Djebel Maïda*. Cet ordre excita çà et là quelques plaintes, et pour empêcher le mécontentement de grandir, le Bey eut recours à toutes les influences. Il choisit d'abord parmi les Tâleb qu'il avait sous la main, six des plus dévoués, il les para magnifiquement et les envoya en grand équipage et la bourse pleine, parcourir les villages, et les bourgs, avec mission de persuader leurs collègues. Cette négociation réussit, et les six envoyés amené-

rent bientôt au Bey 400 Tâleb qui furent envoyés à Ifri, point désigné pour être le quartier général de cette armée d'une espèce nouvelle. Il y avait à cette époque, à Mazouna, un personnage en grande vénération parmi les Tâleb, le cheikh Mohammed ben Ali ben Ech-Chérif. Le Bey lui écrivit et le pria d'employer dans cette occasion toute l'autorité qu'il possèdait sur les esprits au service de son projet. Le Cheikh entra dans ses vues et se rendit à Mascara avec 200 autres Tâleb et ses deux fils, le Cheikh Sidi el Hani, et Sidi Mohammed. Le Bey leur fit un accueil des plus grâcieux et les dirigea sur Ifri (1). Ces gens-là ne purent se réunir à leurs confrères qu'après un combat soutenu contre un parti d'Espagnols et d'Arabes alliés aux chrétiens.

L'impulsion était donnée : le nombre des Tâleb grandit de jour en jour, des familles entières vinrent aussi se grouper autour d'Ifri ; car le Bey déclarait exempts d'impôts tous ceux qui iraient habiter le Djebel el Maïda ; et, en outre; il était défendu d'ouvrir des écoles autre part que là. Bientôt, tous ces Tâleb purent être enrégimentés, ils furent divisés par escouades de 25. Au mois de redjeb, le nombre de ces escouades était de 60; à la fin de chabân, il s'éleva à plus de cent. Dès le commencement, le Bey choisit pour les commander deux hommes éminents, le Sid Mohammed ben Abd Allah el Djelali, et le Cadi de Mascara, Sid Tâher ben H'aoua.

Ce dernier était remarquable par un vaste savoir comme jurisconsulte. Il cultivait avec succès les lettres et la poésie. Ahmed ben Sahnoun cite dans le *Djoumani* quelques vers qu'il reçut de lui en échange de son ouvrage intitulé *Ogoud el Mahâsin* qu'il lui avait envoyé.

Mohammed ben Abd Allah se fit à Mascara une brillante réputation comme professeur. Ce personnage était au cinquième degré le descendant d'Abou Djelel, de là vient qu'on l'appellait El Djelali. De bonne heure, il se distingua par l'étendue de ses connaissances et le brillant de son éducation.

(A suivre.) A. GORGUOS.

(1) Ifri était un village habité jadis par des musulmans soumis (*Moros de paz*), au dessus du vieil Oran, entre le ravin et la montagne du Santon (*Djebel el Maïda*) — N. de la R.

Notes sur les Tribus de la subdivision de Médéa.

Les H'assan ben Ali.

Les H'assan ben Ali n'ont pas une origine homogène ; ils n'ont pas de Djedd, جد, comme disent les Arabes.

Cette tribu s'est formée par des immigrations successives de fractions de tribus arabes ou berbères. Il est nécessaire, avant de commencer, de nommer les fractions actuelles et de donner une idée de la composition de cette tribu.

Les H'assan ben Ali forment aujourd'hui six fractions qui sont

Les Oulad Melal, اولاد ملال ; — les Oulad Fergan, اولاد برفان ; — les Oulad Trif, اولاد طريبب ; — les Oulad Brahim, اولاد ابراهيم ; — les Oulad Maïza, اولاد معيزة ; — et les R'eraba, الغربة.

Ils sont limités : au Nord, par les Beni bou Yagoub, les Ouzera et le territoire civil ; au Sud, par les Abid, les Oulad Sidi Nadji et les Beni Seliman (Blida); à l'Est, par les Beni Seliman ; et à l'Ouest, par les H'ouara.

Le point culminant de ce territoire est Ben Chekao, بن شكاو, qui se relie à la montagne de Fernan, بربان, et qui commande tout le pays. Par suite d'un système de collines et de vallées, les limites viennent atteindre, par des plateaux successifs, la profondeur relativement grande des plaines des Beni Seliman et de Merachda et la vallée de l'Oued el Aherech.

Les points les plus culminants sont le Djebel Sidi Messaoud, Bat'en ez-Zeboudj et Djebel Sebah'.

Les cours d'eau sont :

Oued el Guelat, واد القلات (rivière des bassins) ; — Oued el Besbas, واد البسباس (rivière des fenouils); — Oued Guergour, واد قرقور ; — Oued Zeraïb, واد زرارين (rivière des haies).

Tous ces cours d'eau, d'abord très-encaissés, vont s'élargissant et finissent par former des vallées.

Les Oulad Ameur du Titeri furent les premiers qui vinrent s'établir sur le territoire des H'assan ben Ali. Leur chef Ben Zekour, s'étant fâché avec son frère, réunit ses tentes et se mit en route.

Comme il passait devant la tente de son frère, celui-ci lui dit, pour le retenir :

O Ben-Zekour ! Maudis Satan ! يا بن زكور انعل الشيطان

Ben Zekour répondit : راني مليت, Je suis dégoûté (de vivre avec toi).

Le frère aîné irrité, leur fit ses adieux en leur criant : روحوا يا أولاد ملال, Allez-vous en donc, ô fils du dégoûté !

Les Oulad Ameur conservèrent depuis le nom d'Oulad Melal, qui désigne encore leur fraction aujourd'hui.

A cette époque, une tribu, presque à l'état sauvage, habitait le territoire des H'assan ben Ali. C'était une population étrange : elle vivait de glands, de begouga ? بقوقة et de lait de chèvre. Les femmes n'avaient que la tête, les reins et la ceinture cachés ; les seins étaient nus. On les appelait les Oulad Maiza, أولاد معيزة. C'étaient d'ailleurs de bons musulmans qui ne sortaient jamais de leurs forêts. La culture leur était inconnue. Les Oulad Melal s'abouchèrent avec eux et obtinrent l'autorisation d'occuper tout le pays qui n'était pas boisé. Voilà comment les Oulad Melal s'installèrent sur les pentes si fertiles, mais dénudées, qui descendent du Fernan dans la direction du Nord. Les Oulad Melal, une fois établis, appelèrent à eux les Oulad Mendil, leurs frères, qui, à une époque antérieure, avaient émigré dans la Mitidja et dont une fraction vint s'établir chez eux (1). Comme on le voit, les Oulad Melal sont composés des Oulad Ameur du Titeri et des Oulad Mendil de la Mitidja.

Oulad Fergan.

Les Oulad Fergan se composent

1° Des Oulad Keriker, أولاد كريكر, qui sont originaires des Oulad Maaref, أولاد معرب, et qui émigrèrent il y a environ trois siècles ;

2° Des Oulad Mechti أولاد مشت, qui viennent de Bedrana ;

(1) S'agit-il ici des Oulad Mendil, anciens chefs des Mar'aoua, qui, après avoir créé un petit empire dans la vallée du Chelif, fondé Mazouna et exercé leur influence jusque dans la Mitidja, furent vaincus et dispersés en 652 (1254) ? La petite tribu des Oulad Mendil au-dessous de Douéra était-elle un de leurs débris ? — N. de la R.

3° Des H'elassat, الحلسات, qui furent obligés de quitter les Mouzaïa, à la suite de la guerre avec les Soumata qui les chassèrent de Bou Roumi vers l'an 1023 (1614 de J.-C.) ;

4° Des Oulad Djefifa, أولاد جفيفة, qui appartenaient aux Oulad Abou el Lil, أولاد أبي الليل, des Hamza (Aumale). Cette famille avait accompagné Soula lors de son incursion dans le Sud ;

5° Des Oulad Ali, originaires des Beni Ali de Mouzaïa ;

6° Des Oulad ben Megatel, أولاد بن مقاتل, marabouts des Medjaher, مجاهر, de Mostaganem ;

7° Des Oulad Sidi Abdallah ben el Khetab et des Oulad Meh'amed originaires des Hachem R'eris de l'Ouest (plaine de Mascara).

R'eraba.

La fraction des R'eraba, غرابة, se compose :

1° Des Oulad bou Ihia, fraction de la grande tribu des Bou 'Aïche de Boghar dont elle se sépara pendant une année de disette ;

2° Des Oulad Saïba, fraction des Rahman qui émigra à la même époque que la précédente ;

3° Des Ben Chekao. Cette riche famille arriva chez les H'assan ben Ali vers l'année 1638 : elle fuyait la colère d'un bey de Constantine qui, à cette époque, fit couper des têtes chez les Douaouda dont ils étaient originaires ;

4° Des Oulad Sidi Ali ben Meh'amed, originaires des Flitta R'eraba ;

5° Des Oulad Bassour, venus des Medjaher avec les Megatelia (ou Oulad ben Megatel).

Oulad Brahim.

Les Oulad Brahim se composent :

1° Des Oulad ben Hissam, أولاد بن هيصام, originaires des Oulad Meriem d'Aumale ;

2° Des Meh'azera, المحازرة, fraction des Zenakhera de Boghar.

Oulad Trif.

La fraction des Oulad Trif se compose :

1° Des Oulad Sassi, sous-fraction des Beni Khelifa des Beni Sliman ;

2° Des Oulad Douïf, أولاد ضويف, et des Oulad Y'ala, أولاد يعلى qui quittèrent les Oulad Anteur (de Boghar) à la suite de la grande guerre entre ces tribus et les Ouled Mokhtar (1768).

On voit par la composition des H'assan ben Ali qu'il n'existe pas chez eux de ces liens de famille et d'origine commune qui font la force des autres tribus : c'est ce qui explique les guerres intestines constantes et l'antagonisme des chefs des plus puissantes familles.

Les Oulad Fergan et les R'eraba sont les deux fractions qui ont exercé alternativement le pouvoir.

Les renseignements que nous avons ne remontent pas au-delà de l'année 1766.

On connaît la constitution des tribus du Titeri : elles étaient groupées par Outhan : le changement de titulaire était un des revenus les plus lucratifs des beys de Médéa. Celui-ci s'était réservé l'administration immédiate des tribus les plus rapprochées de la ville.

Les H'assan ben Ali appartenaient à cette catégorie, aussi l'influence des Caïds de cette tribu était-elle grande. Chose remarquable, les H'assan ben Ali n'ont jamais eu de Caïd turc : ils ont toujours été administrés soit par les Keriker des Oulad Fergan, soit par les Megatelia et les Ben Chekao.

Les Oulad Keriker ont toujours réuni le plus de suffrages : ce sont eux qui ont donné à la tribu le nom de l'un de leurs ancêtres, Hassan ben Ali.

Avant la conquête, les H'assan ben Ali n'ont joué aucun rôle important : 'Azara (muletiers) du bache Khemadji, ils devaient à ce titre l'exemption de certaines corvées.

Après la conquête, ils se mettent à la tête des tribus qui viennent attaquer Médéa et le pouvoir éphémère que nous y avions installé.

L'anarchie la plus grande régnait partout : les habitants de Médéa (1832) réparaient l'enceinte de la ville et s'étaient organisés en milice. Les tribus environnantes n'avaient plus leur entrée dans

la ville, à l'exception des H'assan ben Ali, encore n'étaient-ils reçus que par petites fractions.

Les Hadar se déchiraient entr'eux et ne se réunissaient qu'à l'heure de la poudre pour défendre la ville et les jardins. Abusés par les promesses de certains européens, de juifs et de maures d'Alger, ils attendaient impatiemment les secours de la France. Une correspondance très-suivie avec leurs agents d'Alger leur faisait espérer le prompt rétablissement d'un pouvoir organisé ; les missives envoyées par les gens de Médéa étaient toujours accompagnées de force douros, et les réponses qu'ils recevaient étaient luxuriantes de promesses imaginaires et irréalisables que des gens sans caractère officiel leur fesaient pour les exploiter.

La ville et les tribus étaient dans cet état d'anarchie, lorsque surgit un aventurier qui saisit un instant le pouvoir. Il se nommait El Hadj el Mo'at'i. Cet individu venait de l'ouest et se disait chérif, envoyé par l'Empereur du Maroc. Il fut patroné dès son arrivée par les H'assan ben Ali, qui le présentèrent comme un défenseur ardent de la foi. Les Hadar l'accueillirent bien et se soumirent à son autorité. Ses exactions le firent exécrer bientôt et son immoralité vis-à-vis des femmes ne tarda pas à exaspérer les habitants de la ville, qui lui firent avouer ses impostures en pleine mosquée.

Il confessa qu'il appartenait à la tribu des Oudaïa (1), espèce de makhzen de l'Empereur du Maroc ; qu'il avait été exilé injustement et qu'il avait cru agir en bon musulman en venant défendre la foi.

Les Hadar le chassèrent de la mosquée, et, pour l'humilier, le firent conduire par les enfants qui le huèrent jusqu'aux portes de la ville.

C'est ainsi que disparut ce chérif qui régna quatre mois et qui prit un instant le titre de Moulaï.

On le voit, il n'y a rien eu de solennel dans le départ de cet aventurier qui a été effectué en dehors de l'influence française.

Comment se fait-il que les documents officiels lui aient accordé une valeur qu'il n'avait pas, en avançant que la retraite du chérif était due à l'intervention de nos agents diplomatiques auprès de l'Empereur du Maroc ? Je ne nie pas que des démarches n'aient été

---

(1) La garde impériale de Moula 'Abd er-Rahman se divise en deux parties : garde blanche, ou les Oudaïa ; garde noire ou les 'Abid el Boukhari. — N. de la R.

faites, mais ce que je puis affirmer, c'est que Hadj el Moatı a été chassé de Médéa par une action toute locale, et que pendant son séjour il n'a jamais eu de correspondance avec l'Empereur du Maroc.

Le pouvoir nominatif qu'il avait exercé pendant la courte période dont nous venons de parler, avait calmé un peu les esprits. A son départ, les passions se réveillèrent et les tribus retombèrent dans l'anarchie la plus complète.

Les H'assan ben Ali se retirèrent chez eux pour défendre leurs gourbis et parer aux éventualités.

L'opinion publique arabe était égarée et ne savait à qui se rallier Les tribus du Tel surtout sentaient le besoin d'être protégées les unes contre les autres par un pouvoir en dehors d'elles. Deux partis se présentaient : d'un côté la France qui tenait le littoral, de l'autre le Bey de Constantine qui avait fait reconnaître son autorité dans le Sud.

Les avis étaient partagés : les uns voulaient se soumettre au Bey de Constantine ; les autres, voyant les exactions qu'exerçait son représentant dans le Sud, voulaient se soumettre à la France. Cette indécision, qui existait chez toutes les tribus, avait divisé les H'assan ben Ali. Les Ouled Keriker, dirigés par le père du caïd actuel, refusèrent énergiquement de se soumettre au Bey de Constantine.

Ignorant les événements qui se passaient dans les tribus, nous ne sûmes pas profiter de leur indécision et des partis qui se seraient ralliés immédiatement à nous, et qui eussent entraîné à leur suite toute la population arabe. Quelques agents intelligents et probes eussent suffi, à notre avis, à cette époque, pour nous rallier les Arabes, et la conquête de ce pays aurait coûté, à nous moins de sang et d'argent et aux Arabes moins de misère (1).

Les H'assan ben Ali étaient encore indécis, lorsqu'ils virent venir à eux les Abid et les Douair suivis des tribus du Sud qui se dirigeaient sur Alger pour demander notre protection et se soustraire au Bey de Constantine.

(1) Dans l'appréciation des faits politiques qui se rapportent au début de la conquête française, il faut tenir compte des moyens moraux, intellectuels et matériels de l'époque qu'il s'agit de juger. On ne peut pas demander aux premiers arrivés en Algérie, lesquels ignoraient complètement le pays et ne pouvaient pas le connaître, une conduite basée sur des notions que personne ne possédait alors, ni des résultats hors de proportion avec les ressources dont ils disposaient. — N. de la R.

Dans cet intervalle, le Bey de Constantine avait installé à Médéa un de ses khalifas nommé Mohammed el Kadji.

A leur retour d'Alger, les H'assan ben Ali, confiants dans les promesses qui leur furent faites, obéirent à Ben Aouda que la France avait chargé du maintien de la tranquillité dans le pays, jusqu'à ce qu'elle pût elle-même venir établir un pouvoir régulier. Sur ces entrefaites, un Derkaoui, nommé Moussa, venu du Sud, avait rallié autour de lui toutes les tribus du Titeri ; les H'assan ben Ali s'y joignirent lorsqu'il vint camper à Berrouaguia.

Après la défaite de Moussa par Abd el Kader, à Amoura, toutes les tribus se dispersèrent et les H'assan ben Ali rentrèrent chez eux pour n'en sortir qu'un mois après et venir faire leur soumission au Khalifa de l'émir qui ne fit qu'un court séjour à Médéa, Abd el Kader l'ayant rappelé dans l'Ouest.

A son départ, le pays retomba encore une fois dans l'anarchie. Les H'assan ben Ali, les Douair et les Abid réclamèrent à grands cris les promesses faites par la France, qui se décida enfin à venir installer, en 1836, Mohammed ben H'osseïn dont le fils est actuellement caïd des Rebaïa.

Le nouveau bey avait contre lui toutes les tribus, à l'exception de celles que nous venons de nommer ; la fidélité des H'adar était douteuse. Aussi Mohammed ben H'osseïn, pour sauver sa vie, fut-il obligé de se réfugier chez les H'assan ben Ali, qui le protégèrent jusqu'à l'arrivée d'une colonne française qui vint le réinstaller.

A la rentrée du Bey, les habitants de Médéa quittèrent la ville aux instigations d'El Berkani ; il ne restait dans les murs que les Coulouglis, lorsque le Khalifa de l'Emir vint attaquer Médéa ; le vieux Turc se disposait à défendre énergiquement la place, lorsque deux traîtres ouvrirent nuitamment une porte et firent entrer les contingents d'El Berkani. Le Bey fut garotté et envoyé à l'émir Abd el Kader qui le fit décapiter à Ouchda. El Berkani prit le pouvoir, et toutes les tribus vinrent faire leur soumission, à l'exception des H'assan ben Ali qui conservèrent leur indépendance jusqu'au moment où les tribus du Sud, auxquelles ils étaient alliés, firent leur soumission à l'émir Abd el Kader.

Jusqu'à notre arrivée à Médéa, les H'assan ben Ali suivirent la fortune des autres tribus sans faits remarquables, si ce n'est la mort du Cheikh ben Aouïoua, chef du parti français, qui eut la tête tranchée par ordre de l'émir Abd el Kader.

Lors de l'occupation française, nous appelâmes au pouvoir Ben

Hamed, frère du Cheikh 'Aouïoua qui avait payé de sa tête son dévouement à notre cause. En 1852, Ben Hamed fut remplacé par son neveu Hadj Abd el Kader ben Aouïoua qui est encore aujourd'hui caïd des H'assan ben Ali.

Cette tribu vit aujourd'hui tranquille et heureuse à l'abri de notre protection. C'est une des plus riches tribus du cercle.

Sa fortune consiste en :

5112 hectares de terres labourées,
3817 bœufs,
8621 moutons,
4780 chèvres,
193 chevaux,
196 mulets.

La population des H'assan ben Ali peut être évaluée à 3000 âmes

Médéa, le 14 juin 1857.

FLORIAN PHARAON.

AMANTS CÉLÈBRES DE L'HISTOIRE ARABE.

OROUA ET AFRA.

On lit dans le célèbre recueil intitulé : *Ketab el Ar'âni* (le Livre des chansons) :

Oroua (poète du temps des *Omeiades*), fils d'*H'izam*, était encore enfant lorsqu'il perdit son père. Son oncle paternel, *I'kal*, fut chargé de sa tutelle, et Oroua grandit dans sa maison, partageant les jeux de sa cousine *Afra*, qui était du même âge que lui. Une vive et réciproque affection unit bientôt les deux enfants ; ils ne pouvaient vivre l'un sans l'autre, et tous deux menaient aux pâturages les troupeaux d'I'kal, qui, loin de s'opposer à cette intimité, l'encourageait en disant à son pupille : « Réjouis-toi, Oroua ! s'il » plaît à Dieu, Afra sera ta femme. »

La mère d'Afra, cependant, femme ambitieuse et avare, ne voyait pas du même œil les projets de son mari : elle voulait pour sa fille un époux qui pût l'acheter par une riche dot. Bientôt, Afra, devenue grande, dut renoncer à la société de son cousin pour vivre exclusivement avec les femmes ; et Oroua, de son côté, entra dans la société des hommes. Cette séparation, jointe à la crainte du mauvais vouloir de sa tante, accabla Oroua. Ne pouvant la supporter patiemment, il alla trouver une sœur de son père, nommée *Hind*, pour s'en faire un auxiliaire auprès d'I'kal :

— Ma bonne tante, lui dit-il, jusqu'à ce jour, je n'osais vous faire part de mes peines, quelque vif qu'en fût mon désir ; j'aime Afra, ma cousine ; aidez-moi à l'obtenir. Hind s'intéressa aux amours d'Oroua et s'empressa d'aller trouver son frère I'kal.

— Frère, lui dit-elle, je viens te demander une faveur, accorde-la moi et que Dieu te récompense.

— Parle, lui répondit I'kal, ma sœur n'a pas à attendre de refus.

— Eh bien ! reprit Hind, il faut donner Afra au fils de notre frère.

— Certes, répondit I'kal, Oroua n'a rien qui puisse le faire repousser pour gendre, mais il est pauvre et, de plus, bien jeune encore ; attendons quelque temps.

Cette réponse, rapportée à Oroua, calma quelque peu ses alarmes. Une année se passa ainsi ; Oroua était alors un homme et Afra brillait de tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté. Un riche

de la tribu la demanda en mariage. A cette nouvelle, Oroua désespéré accourut chez son oncle, lui rappela les liens du sang qui l'unissaient à lui et lui donnaient un droit de préférence. Mon oncle, ajouta-t-il, je suis votre enfant, j'ai grandi sous votre tutelle, si vous accueillez la demande d'un rival, vous me tuez; vous versez vous-même mon sang; ce sang, qui coule aussi dans vos veines, doit être sacré pour vous; ah! je vous en conjure! ne m'arrachez point ainsi la vie.

I'kal, tout attendri, dit à Oroua: Mon cher neveu, tranquillise-toi, je ne donnerai point Afra à un autre; cependant, vois ta position, tu es sans ressources; moi-même, je suis voisin de la gêne, et la mère d'Afra, tu le sais, veut une dot; cherche donc les moyens d'en trouver une; invoque Dieu, puisse-t-il te l'accorder!

Oroua alla chez la mère d'Afra, la flatta, la caressa le plus qu'il put; mais rien n'y fit, ni larmes, ni prières. Cette femme avide exigea une dot dont la moitié lui serait livrée avant la noce. Oroua n'eut d'autre parti à prendre que de promettre de se la procurer. Il se rappela qu'il avait un cousin fort riche dans le pays de Rey et songea à s'adresser à lui; il fit ses apprêts de voyage et obtint de sa tante et de son oncle qu'ils ne marieraient point Afra avant son retour. La nuit qui précéda son départ, il la passa, tout entière, auprès de sa cousine et de ses compagnes. Tous deux s'entretinrent de leurs amours, partagés entre la crainte et l'espérance. Au matin, Oroua fit ses adieux à Afra et à sa tribu, et se mit en route, accompagné de deux de ses amis de la tribu d'*Holeil*; ils pressèrent l'allure des chamelles, afin d'abréger leur long voyage.

Oroua, pendant la route, ne pensait qu'à sa maîtresse. Vainement ses deux amis le questionnaient-ils pour le distraire: il ne les entendait point. Cependant, ils arrivèrent dans le pays de Rey; Oroua reçut de son cousin l'accueil le plus cordial, et bientôt il put repartir, ayant reçu, en cadeau, des vêtements et cent chamelles. Mais, pendant son absence, un riche syrien, attaché à la personne du calife Oméiade, était arrivé dans la tribu d'Afra; il avait égorgé des chamelles, fait des largesses, invité la tribu à ses festins. Il vit Afra; elle lui plut: il demanda sa main. I'kal s'excusa sur les engagements qu'il avait pris avec son neveu. L'étranger insista en promettant une riche dot; I'kal demeura ferme dans son refus. Alors, l'étranger eut recours à la mère, et n'eut pas de peine à exciter sa cupidité et à la mettre dans ses intérêts. Cette femme prit à part son mari, l'accabla d'insistances, en lui disant: Que

trouvez-vous donc de si beau dans Oroua, que vous sequestriez ainsi ma fille pour lui seul, tandis qu'aujourd'hui la fortune vient frapper à sa porte. Par Dieu! que savez-vous si Oroua est encore de ce monde? Peut-être est-il mort, et, en supposant qu'il revienne, rapportera-t-il cette dot qu'il s'est engagé à fournir? Vous allez, je le vois, priver notre fille d'une belle fortune présente et sûre! Elle ne cessa ainsi d'obséder I'kal jusqu'à ce que, fatigué de la lutte il dit:

Eh bien, soit, si le syrien me redemande encore ma fille, je la lui accorderai. La mère d'Afra ne perdit point un instant pour informer le syrien de son succès. Celui-ci, dès le matin, fit égorger des chamelles et invita la tribu à un somptueux festin. Afra et les siens étaient au nombre des convives; vers la fin du repas le syrien renouvela sa demande, et I'kal l'ayant accueillie, le mariage fut conclu, la dot payée et Afra livrée à son époux. Avant d'entrer dans la tente de son mari, Afra, en proie à la douleur, chanta son infortune dans des vers pleins de sensibilité.

Trois jours après, elle partit pour la Syrie. Cependant I'kal imagina de tromper *Oroua* sur le sort de sa maîtresse: pour cela il découvrit un vieux tombeau qu'il débarassa des ronces et des broussailles et dont il remua la terre, puis il pria la tribu de lui garder le secret sur le mariage d'Afra. Quelques jours après, Oroua revint de son voyage; I'kal lui annonça qu'Afra était morte, le mena à ce tombeau ainsi préparé. A cette vue, le malheureux Oroua fut en proie au désespoir; pendant plusieurs jours, on ne put l'arracher à cette fatale tombe. Enfin, une jeune fille de la tribu, touchée de tant de douleur, lui révéla la supercherie d'I'kal et le départ d'Afra pour la Syrie.

Oroua, instruit de la vérité, prit aussitôt des vivres et une chamelle et partit à la hâte pour revoir une fois encore celle qu'il aimait tant. A son arrivée en Syrie, il s'informa du mari d'Afra, alla le trouver et se présenta à lui comme un de ses parents éloignés. Le syrien l'accueillit généreusement et Oroua reçut l'hospitalité dans sa maison. Il espérait trouver une occasion de voir Afra qui vivait dans le harem de son époux.

Plusieurs jours après son arrivée, alors qu'on lui laissait toute la liberté d'un hôte habituel, il prit à part une des jeunes filles qui servaient dans la maison et lui dit: Voudrais-tu, jeune fille, me rendre un service?

Je le veux bien, répondit-elle.

Eh bien, dit Oroua, porte cet anneau à ta maîtresse.

Fi donc ! dit la servante, c'est bien mal ce que vous me proposez là, ne rougissez-vous point de me parler ainsi ?

Oroua se tut pendant quelques jours, puis il revint à la charge en disant à la jeune fille : Apprends donc qu'Afra est ma cousine, et que, par Dieu, nous sommes l'un pour l'autre ce qu'il y a de plus cher au monde. Jette donc cet anneau dans le vase où tu verses le lait que boit ta maîtresse à son déjeûner; et, si elle se fâche, en le voyant, dis-lui : Votre hôte a déjeûné ce matin avant vous, peut-être a-t-il laissé tomber cet anneau dans le vase.

La servante se laissa gagner et fit comme Oroua lui avait indiqué.

Lorsque Afra eut bu son lait, elle aperçut l'anneau au fond du vase et le reconnut aussitôt. Des larmes jaillirent de ses yeux et, d'une voix mêlée de sanglots, elle dit à la jeune fille : Ah ! dis-moi la vérité, qui a mis là cet anneau ? La jeune fille raconta à sa maîtresse ce qui s'était passé ; et quand rentra le mari, Afra courut à lui et lui dit : Savez-vous quel hôte est descendu chez vous ? — Oui, dit le mari, c'est un tel fils d'un tel. Il répétait le nom qu'avait pris Oroua quand il s'était présenté chez lui. — Non certes, dit Afra, votre hôte est Oroua fils d'Hizam, mon cousin, mon fiancé. S'il vous a caché son nom, c'est qu'il n'a point osé se découvrir à vous.

Suivant un autre récit, Oroua avait été reconnu par un parent du mari qui était venu le trouver et lui avait dit : Cousin, laisserez-vous longtemps dans votre maison ce chien qui la souille ?

— Qui donc voulez-vous dire ? avait répondu le mari.

— Votre hôte, Oroua ben Hizam, avait repris l'autre.

Le mari d'Afra, indigné qu'on traitât ainsi le cousin de sa femme, répondit : Ah ! si mon hôte est Oroua, qu'il soit le bien venu, c'est alors vous qui êtes le chien et lui est un parent digne de tous mes égards par la noblesse de son cœur. En même temps il fit appeler Oroua, lui fit des reproches de n'avoir pas eu assez de confiance en lui pour lui dire son nom et l'objet de sa visite; puis il ajouta : Soyez ici le bien venu, que ma demeure soit la vôtre pour toujours; ensuite, il sortit et le laissa seul avec Afra. Cependa[illegible] il chargea un esclave d'épier leur conversation et de la lui rapporter à son retour.

Lorsque les deux amants furent seuls, ils éclatèrent en plaintes amères contre la destinée ; longtemps ils ne purent que gemir ensemble; des larmes brûlantes inondaient le visage d'Oroua. Afra voulut alors lui offrir du vin qui égaie par l'oubli qu'il amène, mais Oroua le refusa en disant : O ma chère Afra, depuis que je suis né, mes entrailles sont pures de souillure. Certes, si j'étais capable d'admettre le mal, toi seule aurait pu m'y faire succomber, car tu étais ma seule félicité sur la terre. Depuis que je t'ai perdue, tout espoir de bonheur s'est évanoui et ma vie s'est retirée de moi ; et maintenant me voilà confus des bontés de l'homme généreux qui te possède, et je ne saurais rester ici plus longtemps, sans rougir devant lui. Je vais donc m'en retourner où la mort m'attend. A ces mots, tous deux fondirent en larmes et Oroua se retira désespéré.

Quand le mari rentra, l'esclave lui rapporta ce qui s'était passé, il en fut tout ému et courant à Afra il lui dit : Il faut, chère Afra, empêcher ton cousin de partir. Ah ! répondit-elle, rien ne saurait le retenir; par Dieu, Oroua est un noble cœur, il a trop d'honneur pour rester parmi nous, après tout ce qui s'est passé entre vous deux. Mais le mari voulut tenter encore un effort ; il fit appeler Oroua et lui dit : Frère, je sais tout, restez ne courez point à votre perte, Dieu vous le défend, craignez-le ; quant à moi, j'en atteste Dieu, je ne m'oppose point à votre union avec Afra, et si vous le voulez, je me séparerai d'elle pour qu'elle soit à vous.

Oroua, touché de tant de générosité, l'en remercia avec effusion mais il ajouta. Mon amour pour elle, il est vrai, fait mon malheur ici bas, et pourtant je veux roidir mon âme contre ma douleur, aussi bien le désespoir finira-t-il par me délivrer de mes tourments. J'ai des affaires qui m'obligent à retourner dans mon pays ; si j'ai assez de force pour triompher de moi-même, j'y resterai, si non je reviendrai vers vous pour ne plus vous quitter.

Afra et son mari cédèrent, quoique à regret : ils comblèrent Oroua de présents, préparèrent ses provisions de route, l'accompagnèrent un peu loin, puis on se sépara Oroua continua sa route, mais bientôt la douleur revint plus vive que jamais, bien qu'elle semblât s'être appaisée avant le départ. A chaque instant il se sentait défaillir ; alors il essuyait son visage avec un voile qu'Afra lui avait donné, et le contact de ce tissu le ranimait pour un moment. C'est dans cet état qu'il fut rencontré par un *Arraf* médecin, sorcier) de l'Iemama, nommé Ebn Mekhoul ; celui-ci s'assit près de lui, l'interrogea sur le mal qu'il ressentait et Oroua lui répondit par des vers empreints de sensibilité et de désespoir C'est dans cette pièce qu'il dit

Je dis à l'*arraf* de l'Iemama : guéris moi. Si tu me guéris, tu seras vraiment un médecin. — Frère ! je ne suis ni fou ni possédé, mais c'est la perfidie d'un oncle qui cause mes maux. — O mes entrailles, je les sens brûler et se consumer par lambeaux comme une chair que le chirurgien cautérise. — O soirée ! l'absence ou la présence d'Afra n'altèrent point ta sérénité ! — O soirée ! le passé fuit derrière moi sans retour, et devant moi je ne vois plus l'amour qui m'appelle. — Hélas ! l'amant qui s'éloigne n'a plus droit à l'amour. — J'en atteste Dieu ! jamais je ne t'oublierai, ô Afra ! tant que soufflera l'Eurus ou le vent du midi. — A ton souvenir je sens entre ma chair et mes os ramper un mal qui me fait défaillir.

Puis, il adressa à ses deux amis des Beni Holeil qui l'avaient accompagné dans son long voyage d'autres vers dans lesquels il exhalait ses plaintes d'une manière touchante. Trois de ces vers ont été mis en musique par le musicien Aboul Obeïs Ibn Hamdoun, ce sont ceux où il dit :

Le fardeau des peines que j'endure pour Afra ferait fléchir la cime élevée des montagnes. — Oh mon Dieu ! aidez-moi à supporter ce que depuis longtemps je souffre pour Afra. — Mon cœur s'agite dans mon sein comme si un kata (1) l'emportait accroché au bout de son aile frémissante.

Les récits varient sur la mort d'Oroua ; certains disent qu'après avoir quitté Afra, il essaya vainement de poursuivre sa route ; la douleur le tua, lorsqu'il était encore à trois journées de sa tribu.

D'après Abouzeid, Oroua, retourna dans sa tribu, mais déjà son corps était ravagé par la souffrance. Il se traînait jusqu'aux lieux où Afra avait coutume d'aller abreuver les troupeaux, et là, se roulait sur le sol que les pieds de sa maîtresse avaient foulé. Il ne tarda pas à succomber.

Voici le récit de sa mort d'après *En-Noman ben Bechir* : « J'avais été chargé par Otmân, dit-il, de la perception de l'impôt (sadaka) et je passais, mes opérations terminées, par le territoire de la tribu d'Oroua, lorsque je rencontrai une maison isolée vers laquelle je me dirigeai. A l'entrée, était un jeune homme couché, et derrière lui une vieille femme : je saluai le jeune homme qui me rendit mon salut d'une voix éteinte. Je lui demandai alors quel mal le tourmentait; il me dit, et sa voix était mourante : « Mon cœur s'agite dans mon sein comme si le kata l'emportait accroché au bout de son aile frémissante » Et il me récita les vers bien connus où il

(1) *Kat'a*, perdrix du Désert. — N. de la R.

dépeint le mal qui le dévore. Puis, j'entendis comme un faible sanglot dans lequel passa toute son âme ; et je dis à la vieille femme qui le gardait : Qu'êtes-vous par rapport à ce jeune homme ? — Je suis sa mère, me dit-elle. — Je repris en lui disant : Il me semble qu'il vient de passer. — Vraiment, dit-elle, on le dirait ; et, se levant à la hâte, elle regarda au visage du jeune homme et s'écria : Par le Dieu de Mohammed, il a expiré ! — Je dis alors : Mais quel est donc ce jeune homme ? C'est Oroua ben Hizam, me répondit-elle : l'infortuné, c'est l'amour qui l'a tué : voilà tantôt un an qu'il ne parlait plus ; ce matin seulement, il s'est traîné vers moi et m'a adressé ces deux vers :

O femmes de ma famille qui devez pleurer à mon dernier jour, c'est aujourd'hui que la mort vient me saisir. — Venez ! faites retentir vos chants funèbres; hélas ! je ne pourrai les entendre lorsque, emporté dans la bière, je dominerai les têtes de la foule.

Lorsque Afra, apprit la mort d'Oroua, elle demanda à son mari l'autorisation de faire, en son souvenir, les lamentations funèbres usitées chez les Arabes. Pendant trois jours, elle ne cessa de le pleurer et de répéter des vers qu'elle avait improvisés pour déplorer cette perte; enfin, le quatrième jour, Afra expira aussi de douleur (1).

Le *Ketab el Ar'ani* renferme dans son douzième volume d'autres détails et plusieurs morceaux de poésie composés par Oroua.

A. Gorguos.

(1) Ce touchant récit causera, sans doute, une extrême surprise au lecteur qui connaît à fond les mœurs arabes de nos jours. Celles-ci, on le sait, ne brillent point par la générosité, la pureté et la délicatesse des relations entre les sexes. Si donc l'amour platonique d'Oroua et d'Afra n'est pas lui-même une exception de leur époque, il faut avouer que les enfants d'Ismaël ont singulièrement dégénéré sous ce rapport. — N. de la R.

CHRONIQUE.

Épigraphie de Tlemcen. — On nous écrit de cette ville, à la date du 24 août dernier :

« Je n'ai retrouvé aucune des pierres tumulaires romaines que j'avais exhumées en janvier et février 1836 du cimetière israélite de Tlemcen et dont j'ai publié des copies dans le *Moniteur algérien*, n°ˢ des 27 mai, 8 et 15 juillet de la même année.

» Ces pierres ont été employées, à ce qu'on m'assure ici, dans des constructions publiques. Je le regrette d'autant plus qu'à cette époque je débutais dans la carrière difficile de l'épigraphie et que je ne puis, par conséquent, garantir l'exactitude de mes transcriptions. Pendant que je cherchais vainement ces vénérables débris, aussitôt perdus que retrouvés, M. Pignon, directeur de l'école arabe française de Tlemcen, et M. Bataille, employé au cadastre, me signalèrent l'existence d'un fragment de borne milliaire qui se trouvait dans ledit cimetière et dont je pris aussitôt un estampage.

» En voici le texte :

....
DIVI SEVERI
.. ... MILIARIA
NOVA POSVIT
PER T. AEL. DECR....
NVM PROC.
SVVM RPP
M. P. XIIII

» La partie supérieure de l'inscription manque.

» Des cœurs renversés sont employés comme signes séparatifs, à la 2ᵉ ligne, avant le mot *miliaria*; à la 5ᵉ avant le mot *proc.*; et à la fin de la 6ᵉ ligne.

» Dans son état actuel, ce fragment est haut de 0 m. 55 c. et large de 0 m. 35 c. Les lettres ont 05 c. 1/2 de hauteur. Il ne paraît pas avoir eu la forme d'une colonne, mais bien celle d'un bloc carré épais d'environ 0 m. 25 c.

» Le nom du procurateur Titus Aelius Decrianus qui se retrouve sur une des inscriptions de Lella Mar'nia autorise à penser que les deux épigraphes sont contemporaines et permet de restituer ainsi ce qui manque à la nôtre :

IMP. CAES.
M. AVRELIVS
ANTONINVS PIVS
FELIX AVG. P.P. COS. DIVI
MAGNI ANTONI
NI FILIVS

» En rétablissant le mot *nepos* après *divi Severi*, la restitution sera complète.

» Il résulte de ce document que l'Empereur César Marc Aurèle Antonin le pieux, heureux, auguste, père de la patrie, consul, fils du divin Antonin le grand et petit-fils du divin Sévère, avait fait poser de nouvelles bornes milliaires par les soins de son procurateur Titus Aelius Decrianus. L'indication itinéraire XIIII suit cette dédicace.

» On voit qu'il s'agit ici de l'Empereur Elagabale que son aïeule Moesa avait fait passer pour un bâtard de Caracalla, fils de Septime Sévère. Comme l'indication de son consulat n'est suivie d'aucun chiffre dans l'inscription toute semblable à la nôtre, il est probable que cette dernière est de l'an 218 de J.-C.

» L'abréviation RPP de l'avant dernière ligne représente-t-elle RE PVBLICA POMARIENSI ? et quel est le point de départ des XIIII milles indiqués ?

» Quant à la seconde question, on observe que sur les frontières militaires, ce point de départ était le chef-lieu où se tenait le préposé de la limite *(praepositus limitis)*. Mais comme la *Notice des dignités* n'indique aucun de ces chef-lieux à l'ouest du *Limes Augustensis*, qui répond à la Colonia Augusta, ou Zuccabar, sous Miliana, il y a impossibilité de fixer une synonymie.

Par des motifs qu'il serait trop long de développer ici, je pense que ce chef-lieu se trouvait à *Rubrae*, aujourd'hui Hadjar Roum, admirable position militaire, à la tête des eaux de l'Isser. Dans cette hypothèse, notre borne milliaire aurait été apportée des environs de l'Oued Chouli.

» Sans appuyer davantage sur un sujet que je ne pourrais

qu'effleurer, je terminerai cette lettre en vous adressant quelques autres inscriptions que je crois également inédites.

» J'ai copié celle-ci dans l'intérieur du minaret d'Agadir ; elle est encastrée dans le massif autour duquel tourne l'escalier :

.......NEVM CASTRORVM • RESTITV
......VRANTE • CAECILIO IOVINIO

» Cette inscription est gravée en lettres hautes de 0 m. 05 c. sur une dalle haute de 0 m. 20 c. et large d'un mètre 05 c.

» Il y a, pour signes séparatifs, entre l'avant dernier et le dernier mot de la première ligne, un petit rond avec un point inscrit; ce signe se retrouve, mais sans le point, entre *curante* et *Caecilio*; après le dernier mot de la première ligne, on remarque une espèce de pointe de flèche.

» On devine qu'il s'agit de la restauration de Thermes des camps, restauration opérée par les soins de Caecilius Jovinius. Quels étaient ces camps et d'où provient cette pierre ? Cette dernière question peut très-bien se poser, quand il s'agit d'inscriptions que l'on trouve à Tlemcen, ville immense sous les dynasties indigènes, et qui, pour ses anciennes constructions publiques, a dû épuiser très-promptement les ruines de l'humble Pomaria au-dessus desquelles elle trônait avec orgueil.

» Dans ce même escalier du minaret d'Agadir, j'ai copié cette épitaphe, gravée en lettres de 0 m. 04 c., sur une pierre haute de 0 m. 57 c. et large de 0 m. 40 c. :

..... M. S
IVLIVS FIM
VS VIXT AN
NIS LX (?) CV. FI
LI. FECIT DOMV
M ETERNA
LFM........ (1)

« Aux Dieux Manes ! Julius Fimus, à qui son fils a élevé demeure éternelle, a vécu 60 ans..... »

(1) L'I de VIXIT a été omis par le lapicide, à la 3e ligne. A la 5e, dans DOMV, l'O est inscrit dans le D, et M est lié avec le V qui le suit. N et A qui terminent la 6e ligne sont liés.

» Un musée a été commencé à la Mairie de Tlemcen par les soins de M. Brosselard, commissaire civil ; parmi les magnifiques fûts et chapiteaux d'onyx calcaire qu'on y a réunis — et auxquels viendront sans doute se joindre bientôt ceux qui se trouvent dans les magasins du Génie, — il y a des inscriptions latines. D'abord, celle du dieu topique Aulisva qu'on y qualifie de *Dieu invaincu*, tandis qu'il est appelé *Dieu Saint*, dans une dédicace encastrée sur la face nord du minaret d'Agadir. Puis, la borne milliaire dont j'ai donné l'inscription au commencement de cette lettre et dont j'ai obtenu le transport à la mairie pour la mettre à l'abri des vandales de notre connaissance. Enfin, cette épitaphe gravée sur un des petits côtés d'un massif couvercle de forme demi-cylindrique.

D· M· S·
C·P· FLEREV
S ATVLLI
ANVS VIXIT
ANIS LVIII
MERENTI COSTA
NTI FECERVNT

« Aux Dieux mânes ! Caïus Publius (?) Flereus Atulianus a vécu 58 ans. A cet homme méritant et constant on a élevé (ce tombeau). »

» Agréez, etc.

» A. Berbrugger. »

— **Epigraphie d'Auzia** (Aumale). — Deux de nos correspondants d'Aumale, MM. Hervin et Charoy, nous adressent trente inscriptions relevées par eux à Aumale et aux environs. Lorsque nous publierons les épigraphes recueillies dans cette intéressante localité, nous trouverons dans cette communication des éléments d'autant plus utiles à consulter que M. Charoy a dessiné chaque pierre avec le plus grand soin et à l'échelle. Nous donnerons, dès le prochain numéro, la partie de son travail qui se rapporte à la *R'orfa* des Oulad Selama, antique établissement militaire qui se trouve à 11 kilomètres au S. E. d'Aumale et dont nos correspondants nous ont adressé un plan très-détaillé, avec coupe et élévation du *Burgus* ou tour qui s'élève au centre.

— **Inscription de Sidi Ali Ben Youb** (*Albulae*). — On nous écrit de Sidi Bel Abbès, à la date du 28 août :

» Sidi Bel Abbès est une ville toute française, que nous avons

fait sortir, grande et belle, avec sa corbeille de verdure, d'un marécage de la Mekerra, dans l'espace de neuf années seulement. Je ne comptais pas, dès lors, rencontrer la moindre trace romaine, lorsqu'en visitant le Cercle militaire, j'aperçus, à l'entrée, la belle inscription latine dont voici une copie :

IMP· CAESAR
L. SEPTIMIO
SEVERO PIO
PERTINACI
AVG. ARB. ADIA.
PARTH. MAXI M.
TRIB. POTEST.
VIIII IMP.. I C..
III
EQ. ALAE IIII
PAR . . . E
ANTONINE (1)

TRADUCTION. — « A l'Empereur César — Lucius Septimius — Severus, pieux — (surnommé) Pertinax — Auguste, Arabique, Adiabénique — Grand Parthique — (investi) neuf fois de la puissance tribunitienne — (acclamé) onze fois (?) Imperator. . . . . — Consul (?) trois fois — Les cavaliers de la 4e aile (corps de cavalerie) — Parthique Antonine. »

» L'indication de la puissance tribunitienne date cette inscription de l'année 201 de J.-C. Régulièrement, on devrait trouver à la suite de cette indication : IMP. XI COS III ; mais j'ai dû reproduire scrupuleusement ce qui m'apparaissait, ne rien suppléer dans ma copie et réserver les conjectures pour la traduction et le commentaire.

» Voici donc encore un nouveau document pour l'histoire des Sévères à laquelle notre Afrique fournira un si copieux et si utile supplément.

» Mais je m'aperçois que j'ai oublié de vous dire, — et c'est pourtant par là que j'aurais dû commencer, — que notre inscription a été apportée de *Sidi 'Ali ben Youb*, sur la Haute Mekerra, à

(1) L'R qui termine la 1re ligne est minuscule et placé en haut. A la 3e ligne, l'I de PIO est minuscule et placé en bas. A la 5e ligne, le second A d'ARAB. est élidé ; à la même ligne, l'I d'ADIA. se trouve inscrit dans le D. A la 6e ligne, AX de MAXIM. forme sigle et l'I de ce même mot est minuscule et suspendu entre X et M. La fin de la 8e ligne est presque fruste. S'il y a eu quelque chose de gravé après le chiffre III de la 9e ligne, il n'en paraît rien aujourd'hui.

24 kilomètres environ au S. S. O. de Sidi Bel Abbès. Là, se trouvent des ruines romaines dans lesquelles notre collègue M. Mac Carthy reconnaît avec raison celles d'*Albulæ*, un des établissements échelonnés sur le *Grand central* des anciens, depuis Carthage jusqu'à la frontière orientale de la Tingitane.

» Cette omission réparée, je reprends mon exégèse.

» En l'année 198 de J.-C., après la prise de Ctésiphon, le sénat décerna à Septime Sévère les honneurs du triomphe et le titre de *Parthicus maximus*. C'est probablement alors que cet empereur créa la 3e légion parthique qui prit le n° 35 parmi les légions romaines. La *quatrième aile Parthique Antonine* aura été créée ou aura pris son premier nom vers la même époque. Quant au surnom *Antonine* qui y fut joint, on le comprendra, si on se rappelle le passage où J. Capitolinus dit que le nom d'Antonin le pieux était en telle vénération universelle que, pendant plus d'un siècle après sa mort, le peuple et l'armée ne regardaient comme un véritable empereur que celui qui portait le nom d'Antonin ; et que Sévère voulut même qu'on le prît comme celui d'Auguste, tant était grands son respect et son estime pour le pieux successeur d'Hadrien. Il fallut un Caracalla et un Elagabale pour dégoûter Rome de ce nom à qui le temps n'avait rien fait perdre de son prestige.

» Je termine ici ma lettre pour me remettre en route et continuer l'exploration du Grand central romain. L'ayant déjà étudié depuis Carthage jusqu'à Orléanville, j'aurai complété dans quelques jours, — en atteignant cette dernière ville, — l'étude de cette immense artère de l'Afrique, de la Numidie et de la Césarienne.

» Agréez, etc.

» A. BERBRUGGER. »

— AFFREVILLE — M. le comte Chaptal, commissaire civil de Miliana et correspondant de la Société, nous adresse l'estampage d'une inscription qui vient d'être recueillie à Affreville et dont voici le texte :

. . . .
. . . MAX . .
LLVS IA
GVMVS
V. A. L.
MILIT. A.
XXXVI
H. S. E.

Le haut de cette épitaphe manque. Le bloc sur lequel elle est gravée, en lettres de 5 c., a 55 c. de hauteur sur 35 de largeur.

Le Maximus Gallus (?) lagumus, ou Lagumus, — car la première lettre est douteuse, — que l'on y mentionne a commencé de bonne heure le métier des armes, ayant guerroyé pendant 36 ans sur 50 qu'il a vécu.

Affreville, où l'on a trouvé cette épitaphe, est dans la vallée du Chelif, au-dessous et à environ 4 kilomètres au Sud de Miliana, l'antique Malliana. Il a été bâti sur les ruines d'un grand établissement romain qui paraît avoir été Zuccabar ou Colonia Augusta, qui fut le chef-lieu d'une portion de limite militaire.

— Salde et Tubusuptus. — Un de nos correspondants de Bougie nous adresse la communication suivante :

« Bougie, le 8 septembre 1857.

» Monsieur le Président,

» J'ai trouvé dans des fouilles (en ville) une inscription romaine qui m'a paru présenter assez d'intérêt pour vous être soumise. La voici telle que je l'ai déchiffrée :

SEX.CORNELIVS.L.F.ARN DEXTER MXIMVS
EQ.R. OMNIB. PATRIAE HONORIBVS FVNCTVS ET
SEXCORNELIVS SEXF ARN DEXTER PETRONIANVS
STATVAS EQVESTRES PROPATRVISVI VETVSTATE CONLABSAS
E FORO AD ORNAMDVM TEMPLVM PERMISSV ORDINIS.
TRANSTVLERVNT AC SVA PECVNIA RESTITVE
RVNT DEDICAVERVNT QVE.

Sextus Cornelius, fils de Lucius, de la tribu Arniensis, *dexter maximus*, chevalier romain, ayant rempli toutes les fonctions honorifiques de sa patrie et Sextus Cornelius, fils de Sextus, *dexter petronianus*, ont transporté du Forum, pour en orner le temple, avec la permission de l'or.... (des décurions), les statues équestres tombées de vétusté (en la mémoire) de leur oncle paternel, et, de leur argent, les ont restaurées et dédiées.

» Je ne fais ici qu'une traduction approximative, puisque je ne comprends pas ce titre de *dexter maximus*, qui correspond peut-être

à *grand juge*, *juge de paix* ; et encore moins *petronianus*, dont la terminaison ne m'indique pas un nom propre. Petronianus veut dire le petronien, de Petronius appartenant à Petronius (1).

» L'emplacement de cette église nouvelle présente une circonstance assez curieuse : à trois mètres au-dessous du sol, on a trouvé les fondations d'une construction arabe. C'étaient les restes de la mosquée qui était encore debout en 1832 ; — à cinq mètres plus bas, les assises de pierres de taille romaines dessinaient des chambres, et les ouvriers m'apportaient, avec deux médailles ordinaires, très-frustes d'ailleurs, de Constantin, l'inscription que vous venez de lire et qui nous indiquait la place d'un temple de la colonie. La tradition des peuples a donc perpétué la destination religieuse de cet emplacement, temple d'abord, ensuite mosquée, demain église.

» Puisqu'une heureuse circonstance me met en relation avec vous, je pense que vous recevrez avec plaisir cette autre inscription que j'ai recueillie à Tikla, dans ces belles ruines, avec lesquelles Mansouria seule rivalise dans nos contrées. C'est une épitaphe choisie au milieu du cimetière de Tubusuptus, où elles abondent.

SEX. LVCRETIO
SEX FILIO RO
MIL ROGATO
DECVRIONI
ALLECTO SE
CVNDVM VO
LVNTATEMTES
TAMENTI EIVS
EXHSY MILI B
PATRONO LV
CRETIVS-SEXLIB
FELIX HERESQ
EIVS PD,

A son patron, Sextus Lucretius, fils de Sextus, de la tribu Romilia, décurion en second, suivant la volonté exprimée dans son testament..... Lucretius Sextus Felix, affranchi par un acte de son patron, — érigé par acte public.

(1) *Dexter* est un surnom qui indique à quelle subdivision ou *famille* de la lignée ou *gens Cornelia* appartenait notre Sextus : et l'épithète *Maximus* le distingue des autres membres de cette famille. *Petronianus* joue le même rôle que Maximus et indique, en outre, une adoption qui avait fait entrer ce *Dexter* dans la famille d'un Petronius. — N. de la R.

» La neuvième ligne n'est pas très-lisible, je n'ai pu l'expliquer; je crois lire à la fin MILIB. Cette tribu Romilia paraît rarement dans nos inscriptions, et ce Lucretius était peu riche, puisque son esclave devenait son héritier nécessaire *(necessarius heres)*. »

Nous ajouterons quelques réflexions à l'intéressante communication de notre correspondant.

Dans un rapport lu à l'Académie des *Inscriptions et Belles-Lettres*, aux mois d'avril et de mai 1837, rapport publié ensuite dans le *Journal des savants*, M. Hase cite (p. 23 du tirage à part) deux inscriptions provenant de Bougie et relatives à des membres de la famille des Cornelius Dexter. L'une est une dédicace à Neptune par Sextus Cornelius Dexter, fils de Sextus; l'autre renferme le *Cursus honorum*, ou liste des emplois et dignités, d'un autre Cornelius, aux mêmes nom et surnom que le précédent, et qui, de plus, est qualifié de « Patron de la colonie. » Cette dernière remonte à l'époque des Antonins.

D'après un estampage fait par notre collègue, M. Latour, et qui nous est parvenu au moment de mettre sous presse, le mot *ornandum* de la 5e ligne de la première inscription est écrit *obnandum*. Dans le mot *maximus* de la 1re ligne M et A sont liés.

On lit à la 4e ligne : CONLABSAS pour CONLAPSAS. Le BIXIT, qui figure au lieu de VIXIT sur tant d'épitaphes africaines, montre que parfois celles-ci étaient gravées par des artistes indigènes. Le P étant inconnu dans la langue locale, ces lapicides berbers ont dû se trouver entraînés plus d'une fois à le remplacer par le B, non-seulement en parlant, mais jusque dans l'écriture.

En somme, l'inscription de Bougie, dont la lecture se trouve assurée par notre estampage, présente ce texte :

Sextus Cornelius Lucii filius, Arnensis, Dexter Maximus — Eques Romanus, omnibus patriae honoribus functus et — Sextus Cornelius, Sexti filius, Arnensis, Dexter Petronianus — statuas equestres pro patrui vetustate conlapsas — e Foro ad ornandum templum permissu ordinis — transtulerunt ac sua pecunia restitue — runt dedicaveruntque.

« Sextus Cornelius, fis de Lucius, (de la Tribu) Arnienne, (surnommé) Dexter Maximus, chevalier romain, ayant exercé toutes les fonctions honorifiques de sa patrie; et Sextus Cornelius, fils de Sextus, (de la tribu) Arnienne, (surnommé) Dexter Petronianus, ont transporté et restitué, à leur frais, du Forum et pour orner le Temple, avec la permission du Corps municipal, les statues équestres de leur oncle paternel tombées de vétusté; et ils en ont fait la dédicace »

Parmi les inscriptions de Bougie que le savant M. Hase a commentées dans son rapport, il en cite une (p. 22) d'un M. Petronius Modestus, de la tribu Stellatina, fils de Marcus et qui avait passé par tous les honneurs. C'est peut-être par quelque membre de cette illustre race que le second Cornelius Dexter de notre inscription avait été adopté, d'où il avait ajouté à son surnom familial celui de Petronianus.

L'épigraphe copiée à Tikla par notre correspondant, — et relative à Sextus Lucretius Rogatus, de la tribu Romilia, fils de Sextus, — suppose l'existence d'un corps municipal romain en cet endroit, puisque Lucretius est qualifié de conseiller municipal adjoint (*Decurio allectus*). Cette circonstance est importante en ce qu'elle aide à fixer la synonymie de Tubusuptus dont Pline a dit : *Intùs, Colonia Augusta, quæ item Succabar; item Tubusuptus*. C'était donc une de ces ancienne colonies qu'Auguste avait fondées en Mauritanie, entre la mort de Bocchus et l'avènement de Juba II.

S'il a été permis pendant quelque temps d'hésiter entre les ruines de Tikla et d'autres qui en sont assez voisines, en ce qui concerne le véritable emplacement de Tubusuptus, le doute n'est plus possible devant l'inscription communiquée par notre correspondant. Les ruines de Tikla sont celles d'une colonie romaine et cette colonie ne peut être que Tubusuptus, d'après les notions que les anciens itinéraires nous fournissent.

La 9e ligne de notre épigraphe offre seule quelque difficulté. Il paraît évident qu'elle exprime une somme de sesterces que le patron avait laissée à son affranchi et à son héritier, Lucretius Felix, et sur laquelle ce dernier a prélevé l'argent nécessaire pour ériger ce monument de sa reconnaissance. Nous engageons notre correspondant à saisir l'occasion de nous adresser un estampage, afin d'assurer la lecture de ce passage douteux.

— Recherches sur le champ de bataille de Zama. — Nous recevons de M. le capitaine Lewal, commandant supérieur du cercle de Souk Harras et membre correspondant de notre Société, un très-intéressant mémoire sur la question tant controversée du champ de bataille de Zama. Cette communication nous étant parvenue lorsque notre livraison était composée, nous sommes obligés d'en renvoyer l'insertion au numéro prochain.

— La Nubie et le Soudan. — M. le docteur E. Rossi, un de nos

correspondants d'Egypte, nous écrit du Caire, à la date du 9 juillet :

« Mon mémoire sur *La Nubie et le Soudan* est complètement fini : mais je vous demande le temps de le faire copier en écriture lisible pour que les typographes puissent s'y reconnaître. Cela nécessitera un délai de deux mois, car nous sommes dépourvus ici de toutes les ressources que l'on trouve ailleurs pour ce genre de travail. »

— M. Mac Carthy. — Le journal *The Times* a annoncé le départ de M. Mac Carthy pour Tombouctou. Cette nouvelle était prématurée notre honorable collègue, qui est en ce moment à Paris, a été empêché de partir par des causes indépendantes de sa volonté et il est peu probable qu'il puisse se mettre en route avant deux ou trois mois.

— M. Vogel. — Nous sommes heureux de pouvoir affirmer que les récits qui ont couru sur la mort tragique du docteur Vogel n'ont pas encore un caractère authentique : aucun rapport officiel n'est parvenu au Gouvernement Anglais à ce sujet ; de sorte qu'il reste une porte ouverte à l'espérance. Mais, d'après un rapport officiel parvenu au *Foreign office* ou ministère des affaires étrangères, le sergent Maguire, compagnon du Dr Vogel, a été tué par les Touareg, alors qu'il revenait du Soudan.

BULLETIN.

Description de l'Afrique septentrionale par El Bekri. — La Bibliothèque d'Alger, d'une origine si récente, a déjà rendu quelques services essentiels à la science. Nous étonnerons beaucoup nos lecteurs, si nous leur disons par exemple, que c'est dans son sein qu'a été conçue la pensée première des grandes explorations de l'intérieur de l'Afrique dont le docteur Barth est aujourd'hui le savant historien. Richardson, le promoteur et le martyr de ces rudes entreprises, nous l'atteste lui-même en ces termes, au début de son livre sur le Grand Désert : « La lecture accidentelle d'une fugitive brochure jetée sur une table de la Bibliothèque publique d'Alger m'a donné le germe de cette idée » (celle de visiter l'Afrique centrale). Après avoir, dans un premier voyage, pénétré jusqu'à R'at, la métropole des Touareg orientaux, Richardson voulut aller plus loin, et il organisa la vaste exploration dans laquelle MM. Overweg et Barth lui furent adjoints.

Quand M. le baron de Slane entreprit d'éditer et de traduire la partie de la grande histoire d'Ebn Khaldoun qui se rapporte aux Arabes d'Afrique et aux Berbers, la Bibliothèque d'Alger ajouta aux manuscrits que lui offrait l'Europe celui que son Conservateur avait recueilli à la prise de Constantine.

Enfin, dans le courant de l'année 1851, cette bibliothèque avait fait l'acquisition d'un manuscrit sans titre, et qui traitait de la géographie de l'Afrique. En comparant quelques-uns des articles qu'il contenait avec la *Notice sur El Bekri*, par M. Quatremère, on avait pensé que c'était une copie de l'œuvre capitale du géographe de Cordoue, et on l'inscrivit sous ce titre au catalogue. M. de Slane, à qui ce manuscrit fut signalé, en entreprit une étude approfondie qui lui fit reconnaître qu'en effet c'était bien le livre de Bekri. La pensée lui vint alors d'en donner une édition complète, en s'aidant des manuscrits qui existaient en Europe et dont trois copies lui furent obligeamment adressées. C'est à ce concours de circonstances que nous devons de posséder aujourd'hui le texte correct de cet ouvrage si précieux pour la géographie africaine. Ce texte, qui vient de paraître et qui sort de l'imprimerie du Gouvernement, a été tiré à un petit nombre d'exemplaires, dont 170 sont en vente à la

librairie Bastide. La traduction, enrichie de nombreuses notes, est sous presse et sera publiée très-prochainement.

Certes, les travaux antérieurs de M. le baron de Slane lui avaient assuré une place des plus honorables parmi nos orientalistes; mais la publication d'Ebn Khaldoun et de Bekri, textes et traductions, lui donne cet avantage d'avoir non-seulement agrandi le domaine de la science historique en général, mais d'avoir, en particulier, rendu un service éminent à l'Algérie, pour qui l'étude de l'histoire et de la géographie de l'Afrique musulmane présente une utilité tout à fait pratique.

— Histoire de la Conquête de l'Espagne par les Musulmans. — Le savant et laborieux professeur de la chaire arabe de Constantine, M. Cherbonneau, vient de publier une traduction de la chronique d'Ebn el Koutïa.

Mohammed ben Mozahim, plus connu sous le nom de *Fils de la Gothe* (Ebn el Koutïa), était né à Cordoue où il mourut en 367 (877 de J.-C.). Voici ce qu'on raconte au sujet de son origine :

« La princesse Gothe dont il était issu, joua un rôle important dans l'histoire. Ayant eu à se plaindre de son oncle Ardabast (*Orthobas*, en arabe), elle se rendit en Syrie, auprès de Hicham. Ce Calife la maria avec un affranchi de la famille des Omeïa, nommé Aïça ben Mozahim. Revenue en Espagne, elle y trouva appui et protection et vécut jusqu'au règne d'Abd er-Rahman, à la cour duquel elle jouissait d'un grand crédit, quoique chrétienne. Elle était petite-fille de Witiza, le dernier roi des Goths, et s'appelait Sara. »

La chronique d'Ebn el Koutïa, intitulée *Fotouh el-Andalos lil-Moslimin*, est un des manuscrits les plus rares de l'Europe. M. Reinaud de l'Institut, l'a mise fréquemment à contribution pour ses *Invasions des Sarrazins en France*. En 1853 et 1856, M. Cherbonneau en a publié deux longs extraits qui forment le tiers de l'ouvrage. C'est un récit vif et animé de la conquête de l'Espagne par les Arabes et les Berbers qu'ils entraînèrent à leur suite. M. Cherbonneau a rendu un véritable service en le fesant connaître par ses traductions.

— Mémoire sur les populations de l'Afrique septentrionale, par M. Reinaud, de l'Institut. — C'est une brochure in-4° de 17 pages, renfermant un intéressant mémoire que son savant

auteur a lu dans la séance publique annuelle de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, le 7 août 1857.

On trouve à la page 10 de cet opuscule :

Nous n'avons qu'une idée imparfaite de la manière dont se fit la conquête de l'Afrique par les Arabes. Il résulte des témoignages combinés des auteurs arabes et d'un écrivain byzantin du commencement du IXe siècle, qu'à la mort de l'Empereur Héraclius, au moment où l'empire grec était épuisé par les efforts qu'il avait fallu faire pour repousser l'invasion des Perses, les possessions romaines de l'Afrique, à partir de la Tripolitaine jusqu'au détroit de Gibraltar, étaient sous l'autorité d'un patrice appelé Grégoire, et que ce patrice avait levé l'étendard de l'indépendance. On vient de découvrir des monnaies que Grégoire fesait frapper à son coin. Ce fut lui qui eut à soutenir les attaques des Arabes dont il devint la victime; or, si on en croit Ebn Khaldoun, Grégoire était franc d'origine, c'est-à-dire, peut-être français. Il paraîtrait, même, qu'après s'être révolté contre le trône de Constantinople, il prit à tâche de faire disparaître toute trace du nom romain. Ebn Khaldoun s'exprime ainsi :

« A l'époque où l'islamisme vint étendre son influence sur la nation » berbère, les Francs exerçaient l'autorité suprême en Afrique et les Roum » n'y jouissaient plus d'aucun crédit. Il n'y restait de cette nation que les » troupes employées au service des Francs; et si on trouve le nom des » Roum dans les livres qui traitent de la conquête de l'Afrique, cela ne » provient que de l'extension donnée à ce nom. Je dois déclarer que Gré- » goire, le même qui fut tué lors de la conquête, n'était pas Roumi, mais » franc. »

En ce sens, on serait tenté de dire que les Français qui cherchent à étendre leur domination en Algérie ne font que prendre une revanche sur les Arabes et les Berbers.

Ce passage du mémoire de M. Reinaud prouve la nécessité de s'entendre sur la valeur réelle de certains mots par lesquels les anciens auteurs arabes ont désigné les populations étrangères à l'Afrique, mais que les musulmans y ont trouvées établies lorsqu'ils en ont fait la conquête.

Il est évident que par *Roum* ils ont surtout entendu, dans les premiers temps, l'empire Grec qui avait son siége à Constantinople. Le mot *Roumi* qui en dérive n'est devenu que plus tard la qualification de chrétien en général.

Mais, quel sens attachaient-ils à *Afrandj* que nous rendons par le mot *franc*? Les Francs, nos ancêtres, ont bien fait une apparition sur le littoral de la Mauritanie, vers le milieu du 3e siècle de notre ère;

cependant, quoique l'histoire ne s'étende guère sur ce qu'ils y ont fait et qu'on ne sache pas trop comment ils en sont partis ni même s'ils en sont tous partis, cela n'autorise pas à supposer la présence de leurs descendants dans ce pays à l'époque de la conquête arabe. Serait-ce, par hasard, que le patrice Grégoire aurait plus particulièrement appuyé son usurpation sur des corps Francs ou Gaulois qui se seraient trouvés cantonnés ici? car c'était la politique immémoriale de l'empire de dépayser ainsi les peuples conquis qui figuraient en si grand nombre dans ses armées.

En dehors de ces hypothèses, un peu hardies peut-être, une autre solution se présente. Quand l'Empire Byzantin enleva l'Afrique aux Vandales, il retrouva ici l'antique population romaine. La très-petite quantité d'inscriptions grecques que nous fournit l'épigraphie locale prouve la faiblesse de l'élément hellénique, qui n'avait pour lui que le pouvoir, tandis que le nombre était du côté de l'élément italique.

Le patrice Grégoire, profitant de l'affaiblissement de l'Empire Grec, se sera appuyé sur la masse des colons qui était d'origine romaine; et c'est probablement l'explication des termes *Afrandj* et *Roum* employés par Ebn Khaldoun; car le mot *Afrandj* qui est arrivé jusqu'à notre époque se dit non-seulement des français mais des autres nations européennes, surtout celles qui habitent autour du bassin occidental de la Méditerranée (1).

Quoi qu'il en soit de nos conjectures, le savant M. Reinaud, en appelant l'attention sur ce curieux passage d'Ebn Khaldoun, aura soulevé un problème historique qui n'est pas sans importance. Ce n'est pas seulement par là que son intéressant opuscule se recommande à l'attention des lecteurs.

— GAZETTE MÉDICALE. — M. le docteur Leclerc continue, dans ce journal, la relation de son voyage dans les oasis de la province d'Oran. Le dernier numéro (25 août) contient une très-intéressante description de l'*Abiod* des Oulad Sidi Chikh et des détails étendus et fort curieux sur la famille de marabouts, qui a fait de cet endroit le chef-lieu de son influence religieuse. Nous rappellerons qu'une vue de cette oasis se trouve dans l'*album lithographié* par Edmond Sewrin, d'après les dessins d'Eugène Goia, lieutenant au

(1) Dans sa traduction du passage d'Ebn Khaldoun, cité plus haut, M. de Slane rend le mot *Roum* par grec et celui d'*Afrandj* ou franc par latin. Il avait donc saisi la nuance que nous indiquons.

6e léger. Ces dessins ont été recueillis pendant l'expédition que M. le général Renault a dirigée, en 1847, sur Bou Sem'roun, l'Abiod des Sidi Chikh el Berezina.

— BULLETIN MENSUEL DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE D'ACCLIMATATION. — Nous remarquons dans les numéros 7 et 8 de ce Bulletin, un rapport adressé à la Société d'acclimatation par un de ses membres, M. Richard (du Cantal), et qui traite des espèces chevaline, asine, bovine et porcine de l'Algérie. L'auteur y rend pleine justice aux efforts intelligents déployés par M. le maréchal Randon pour améliorer le cheval de guerre en Afrique, et il proclame les heureux résultats déjà obtenus. Après ce travail, vient un rapport de M. le docteur L. A. Gosse, sur les documents adressés d'Algérie en réponse au questionnaire sur l'autruche. Ces documents, recueillis chez diverses tribus arabes du Sud de l'Algérie, offrent un assez grand intérêt, malgré les divergences qu'ils présentent sur certains points et les répétitions inévitables en pareille matière.

— BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE D'ALGER. — Le deuxième numéro de cette publication trimestrielle vient de paraître. Nous y remarquons une note sur les *mehari* ou dromadaires de selle, par M. Bernis, vétérinaire principal de l'Algérie.

— ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — Dans la séance du 20 mars dernier, M. Dureau de Lamalle a donné lecture d'une lettre où M. le docteur Guyon, inspecteur général du service de santé en Algérie, rend compte d'une exploration qu'il a faite des différentes eaux thermales de la Tunisie, et reproduit une inscription qu'il a découverte près des ruines d'Utique. Dans la séance du 27 mars, M. L. Renier fait un rapport sur une inscription qui fixe l'emplacement de Thagaste, patrie de St.-Augustin.

(*Revue des Sociétés savantes*.)

— TRAVAUX DE GÉOGRAPHIE AFRICAINE. — Nous extrayons le passage suivant d'un rapport lu par M. Alfred Maury, à la Société de géographie et relatif aux travaux accomplis pendant l'année 1856.

« L'Afrique a fourni aussi cette année quelques cartes intéressantes; je citerai, en premier lieu, celle de l'Algérie, du Tel, de la Kabilie, du Sahara algérien, dressée sur l'ordre de son Exc. M. le Ministre de la guerre, par M. C. Delaroche, et qui comprend deux

feuilles. Vous avez entendu sur cette carte un rapport du secrétaire adjoint de la Commission centrale, M. Malte Brun. Dans peu, nous connaîtrons presqu'aussi bien la topographie de nos possessions africaines que celle de nos départements. Quand on se reporte aux faibles notions que l'on avait sur l'intérieur des états barbaresques avant la conquête d'Alger, — c'est-à-dire il n'y a pas encore vingt-sept ans ; — on est forcé de reconnaître combien la colonisation et la guerre servent les progrès de la géographie ; combien le sabre — en apparence si inintelligent — a frayé de voies à l'intelligence.

» Tandis qu'au Nord nos armées apportent avec elles les lumières, au Sud et au centre de l'Afrique, des éclaireurs intelligents indiquent à la civilisation européenne dans quelles directions elle doit un jour s'avancer. Le courageux missionnaire, M. Livingston, dont nous avons récemment donné des nouvelles dans notre *Bulletin*, MM. Oswell, Gassiot, Galton et Anderson, dont je vous ai fait connaître l'an dernier le voyage, ont, de 1849 à 1854, exploré l'Afrique australe et fourni ainsi les éléments d'une carte tout à fait neuve, que nous a offerte M. Malte Brun, et où il a habilement mis en œuvre les travaux de MM. Arrowsmith, Cooley et Petermann. La carte du dernier de ces voyageurs, M. Anderson, donne la contrée qui s'étend de Walvisch *(Oualviche)* Bay ou lac Ngami ; elle vous a été offerte par le savant secrétaire de la Société géographique de Londres, M. Norton Shaw. » (*Revue des Sociétés savantes.*)

— VOYAGE DE M. LE CAPITAINE DE BONNEMAIN, A R'DAMÈS. — Vers la fin de l'année 1856, M. le capitaine de Bonnemain reçut de M. le Maréchal Gouverneur la mission de se rendre à R'damès, en passant par le Souf, de reconnaître cette route, d'en examiner le sol, d'en relever tous les points essentiels et d'étudier avec soin les ressources que peut présenter le commerce dans une ville qui sert d'entrepôt aux productions du Soudan. C'était une tâche pénible et périlleuse, mais qui était remise entre de bonnes mains, car l'explorateur désigné, amené enfant en Algérie, il y a vingt-quatre ans, est un des rares européens qui parlent assez bien l'arabe pour faire illusion, même à des indigènes.

Le savant professeur de Constantine, M. Cherbonneau, a rédigé une relation du voyage de M. le capitaine de Bonnemain, qui a paru d'abord dans les *Nouvelles annales de Voyages*. Cet opuscule, qui présente beaucoup d'intérêt a été tiré à part ; il est accompagné d'une carte des itinéraires du voyageur et d'un plan de R'damès. — Brochure in 8° de 36 pages. A Paris, chez Arthus Bertrand, éditeur.

— SUR LA VRAIE PRONONCIATION DU غ ARABE, par M. P. G. Du Mast. — Nous venons de recevoir un exemplaire de cette brochure récemment sortie des presses de l'Imprimerie impériale. C'est le tirage à part d'un article qui a paru cette année dans le *Journal Asiatique*, et qui a produit une certaine sensation dans le monde arabisant. L'auteur s'y montre fort en colère contre nos officiers d'Afrique, qu'il accuse d'avoir inventé la figuration du غ arabe par la lettre française *R'* et qu'il qualifie à ce sujet de *Réformateurs moustachus* (pag. 18). L'épithète n'est peut-être pas très-parlementaire, mais elle est assurément fort mal appliquée ; car dans la commission des trois personnes chargées en 1844 de proposer un mode de transcription des mots arabes, et à qui nous devons le *R'* en question, il y en avait deux, MM. Bresnier et de Nully, qui étaient étrangers à l'armée.

En somme, M. Du Mast nous reproche d'avoir abandonné l'immémorial *gh* comme figuration du غ, et, par une inconséquence assez singulière, il propose de lui substituer le *G'* ! Car, selon lui, la véritable prononciation du غ c'est notre G dur ; et s'il veut bien consentir à ne pas l'employer tout seul, c'est une concession gràcieuse qu'il fait au préjugé.

Ceci étant une simple question de fait, nous ne pouvons qu'engager M. Du Mast à entreprendre un voyage sur la côte septentrionale d'Afrique, ainsi qu'en Egypte, en Syrie et même en Arabie, et à écouter avec attention la prononciation des indigènes en ce qui concerne le غ pour lequel il vient de rompre une si forte lance. Il entendra de ses propres oreilles que c'est bien le *R* grasseyé qu'on reproche aux Parisiens et surtout aux Marseillais ; et il voudra, sans doute, nous pardonner d'avoir choisi, pour le représenter, la lettre de notre alphabet dont le son en approche le plus.

Il aurait mieux employé sa verve et son érudition en faveur du غ, s'il en eût dirigé les traits, quelquefois assez vifs, contre les écrivains qui le représentent ici par les lettres *gr* et même *ghr*. Il y avait aussi beaucoup de bonnes choses à dire sur le chaos qui règne en Algérie, quant au mode de transcription des mots arabes. Il est vraiment fâcheux qu'un homme du

mérite de M. Du Mast ait précisément attaqué ce mode par son côté irréprochable et qu'il se soit tû sur tant d'autres qui prêtaient si bien à la critique.

— M. le général de La Marmora, ancien commandant général militaire, de l'île de Sardaigne, sénateur du royaume, etc., est arrivé à Bône, au commencement de ce mois, sur le navire sarde le *Monzambano*, pour assister à la pose du câble sous-marin qui doit relier l'Afrique à l'Europe par le télégraphe électrique. Pensant que l'opération commencerait à partir des côtes de Sardaigne, M. de La Marmora se proposait de visiter de nouveau Alger, où il a laissé de sympathiques souvenirs. Ne pouvant réaliser ses intentions, puisque l'immersion du câble a eu lieu en sens inverse, il a voulu laisser une trace de sa trop courte apparition sur notre littoral; et il vient d'adresser à la Bibliothèque d'Alger l'intéressant ouvrage qu'il a publié tout récemment, sous le titre de *Voyage en Sardaigne*, et qui est une description statistique, physique et politique de cette île, avec des recherches sur ses productions naturelles et ses antiquités. Cet ouvrage, en deux volumes in-8°, avec un atlas, complète ses travaux antérieurs, déjà publiés, et dont il a fait hommage précédemment à notre bibliothèque. *(Akhbar.)*

CONSTANTINE ET SES ANTIQUITÉS. — Dans le premier volume de l'*Annuaire de la Société archéologique de Constantine*, M. Cherbonneau avait donné un intéressant travail sur ce sujet; il vient de l'étendre et de l'améliorer, et l'a publié de nouveau dans les *Nouvelles annales des voyages* (février 1857). Il en a été fait en outre un tirage à part. L'ouvrage forme une brochure in-8° de 48 pages, en vente à Paris, chez Thunot et Cᵉ, rue Racine. Tous ceux qui s'intéressent à une ville dont la célébrité s'est continuée jusqu'à nos jours, voudront posséder cet opuscule substantiel par le fond et attrayant par la forme.

POUR LA CHRONIQUE ET LE BULLETIN :

Le Président,

A. BERBRUGGER.

2ᵉ Année. N° 8. Décembre 1857.

Revue africaine

LE TESSALA (Astacilis?) ET SES RUINES.

En accomplissant des travaux topographiques dans la subdivision de Sidi Bel Abbès, nous avons choisi, pour l'étudier plus particulièrement, un sommet de la grande chaîne qui sépare cette subdivision du littoral oranais, le *Tessala*, qui, par sa physionomie et sa configuration, a été de tout temps l'objet d'une attention spéciale.

De quelque côté qu'on l'envisage, le Tessala est toujours un des reliefs le plus nettement caractérisés du pays, un point directeur sur lequel l'œil le plus inattentif se trouve involontairement appelé, tant est saisissant le rôle qu'il joue dans l'ordonnance générale de la contrée. Dessinant une forme ellipsoïdale assez régulière, à une hauteur moyenne de 1,000 mètres au-dessus du niveau de la mer (observations de M. le capitaine Karth), il ne se présente pas immédiatement au regard avec cette altitude absolue. Pour arriver au sommet, il faut gravir une série de gradins et de plateaux qui vont s'élevant jusqu'à près de 600 mètres, plateaux se raccordant entre eux par de petits ravins dont les replis cachent une foule de petites sources d'une eau limpide et fraîche que rafraîchit encore l'ombrage des nombreux figuiers sous lesquels elles serpentent. Ces plateaux sont d'une fertilité remarquable : cultivés maintenant par une fraction des Beni Amer, les Hadjedj, ils pourront devenir une source de richesses pour notre colonisation française qui n'a pas encore d'établissements dans la plaine de Sidi Bel Abbès (1).

Les limites de la partie supérieure de la montagne sont indiquées,

(1) L'auteur écrivait en août 1849. Depuis cette époque, la colonisation a fait de très-grands progrès dans le bassin de la Mekerra. — N. de la R.

pour le versant Sud, par une ligne non interrompue de sources, au nombre d'une trentaine environ, qui se rencontrent à la base des pentes les plus raides; ce qui témoigne que la montagne joue, par rapport à la base, le rôle d'un véritable réservoir.

La montagne change d'aspect, à partir de cette base : formée dès lors de mouvements plus abruptes, plus tourmentés, plus lavés par les eaux, sa végétation est en harmonie avec la nature du terrain. Les sommets du Tessala et leurs croupes arrondies, les cols qui les séparent sont couverts de broussailles de chêne vert dont la hauteur moyenne ne dépasse guère trente centimètres ; celles-ci grandissent à mesure qu'on descend vers la base et s'arrêtent aux deux tiers environ de la masse dominante de la montagne. Le peu de développement de cette végétation spontanée doit s'attribuer à la pauvreté du sol de cette zone et non à l'élévation de la montagne ; car tous les hauts plateaux sont couverts de chênes verts qui atteignent dans cette partie de nos possessions africaines des proportions très-remarquables.

Si l'on gravit un des trois sommets principaux, on est émerveillé de l'immensité du panorama qui se déroule devant les yeux. Vers le Nord, c'est la plaine de Mleta tout entière avec son fond jaunâtre que le sel parsème de points d'une blancheur éblouissante ; au-delà, c'est le massif peu élevé de Ramera qui sépare cette plaine de la mer et qui détache à l'Est le massif conique de Santa Cruz, entre Oran et Mers el Kebir; plus à droite, saillit le *Djebel Kahar* ou montagne des Lions, au pied de laquelle l'œil cherche nos petites colonies parisiennes. Puis, ce sont les collines de Mostaganem ; et enfin, sur un plan beaucoup plus rapproché, aux pieds même de l'observateur, le massif du Tafaraoui qui montre seulement l'extrémité noirâtre de son cône, entre les deux pitons qui l'accompagnent et le terrain tourmenté, coupé, haché qui le sépare du Tessala. Au Nord-Est, on suit la vallée de la Mekerra qui va se perdre vers les montagnes de Mascara, après avoir tracé ses innombrables méandres sur le vaste bassin où s'épanouit la ville neuve de Sidi bel Abbès dont on aperçoit les blanches maisons.

Au Sud, on peut suivre toute la ligne immense des Kef, ce rempart septentrional du Sahara oranais, d'où l'habitant du Désert regarde jusque dans le Tel. A l'occident, et en quittant ces hautes régions, on descend dans une vaste plaine aux flancs jaunâtres que Tlemcen domine, Tlemcen que l'éloignement seul empêche d'apercevoir.

Si, en suivant les reliefs, on franchit le massif coupé de la Tafna, au-dessus de son embouchure, on voit se dessiner en bleu les rudes montagnes des Kabiles de Trara, puis on retrouve la mer et l'on revient au point de départ de cette magnifique contemplation.

Les traces d'occupation romaine et berbère que l'on rencontre à chaque instant sur les flancs du Tessala prouvent que, de tout temps, on a compris l'avantage qu'il y avait à occuper ce réservoir hydraulique de la plaine de Sidi bel Abbès. Le géographe arabe El Edrissi parle d'une ville berbère considérable qui y existait au 12ᵉ siècle de notre ère. Les recherches du capitaine Azéma de Montgravier — dont un ouvrage sur les ruines romaines de la province a été couronné par l'académie des Inscriptions et Belles-lettres — donnent à la ville d'*Astacilis* une position dans le massif du *Tessala*, nom qui rappelle assez bien la désignation antique.

Ptolémée, qui nous a conservé ce nom d'Astacilis, place la localité à laquelle il l'applique à 30 minutes Est de Timici que l'on identifie avec raison aux ruines d'Aïn Temouchent. Cette évaluation conduit, en effet, au Djebel Tessala ; et si l'on ne trouve pas en cet endroit les restes d'une ville romaine, il faut se rappeler qu'Astacilis ne figure pas même sur la liste des évêchés et que c'était probablement un endroit de très-mince importance, au moins comme centre de population.

L'étude attentive des ruines de ce canton semble, en effet, établir que les Romains ne l'ont jamais habité que dans un but purement militaire : tous les vestiges d'occupation qu'on y rencontre — 'Aïn Zertita, 'Aïn Bent es Soultan et deux autres pitons couverts également de ruines antiques — sont des points dominants du massif d'où l'œil peut planer à son aise sur le vaste horizon que nous décrivions tout à l'heure. Dans la partie basse de la montagne, au contraire, celle dont nous avons noté l'extrême fertilité, il n'apparaît aucune trace romaine, et il faut aller les chercher aux sommets, dans ces masses rocheuses où le chêne vert peut à peine développer quelques rameaux rabougris.

Et même au point de vue militaire, les cimes du Tessala n'ont pu avoir d'importance que comme postes d'observations ou simples vigies. 'Aïn Zertita, 'Aïn bent es Soultan, ont l'air d'avoir été autant de vedettes chargées de surveiller la plaine ; et, sous le rapport offensif, pouvaient tout au plus lancer quelques hardis guerriers pour surprendre une population endormie dans la confiance de sa supériorité matérielle et offrir ensuite aux auteurs de ces rapides

razias l'abri de solides murailles pour le butin provenant d'un heureux coup de main.

C'est sur l'un de ces points télescopiques, d'où l'on aperçoit tant de pays et tant de choses, près de la fontaine de Bent es Soultan, que nous avons étudié spécialement un des postes dont on vient de parler. Comme conservation, il est ce que nous avons rencontré de mieux dans la division d'Oran. Aussi, nous avons pu suivre parfaitement les contours des murs d'enceinte de la citadelle, retrouver les traces des habitations intérieures; et si ce n'était l'impossibilité d'avoir la hauteur absolue des murailles au-dessus de la place d'armes, vu la grande quantité de pierres que les constructions en s'écroulant ont laissées sur le sol, nous avons pu en faire un plan aussi complet que celui qui représenterait notre nouvelle ville de Sidi bel Abbès. (Voir le plan ci-contre.)

Placé à la partie la plus élevée de l'extrémité orientale du Tessala, sur un petit plateau qui couronne un mamelon, ce fort avait la forme d'un rectangle allongé, mais altéré dans la régularité de ses lignes par la nécessité de suivre les contours de la base rocheuse sur laquelle on l'avait assis et dans laquelle ses fossés sont creusés en presque totalité. Le grand axe, orienté à peu près comme celui de la montagne, a une longueur de 45 mètres; l'entrée est tournée vers le Nord-Est: la largeur, plus inégale que la longueur, est en moyenne de 45 mètres. Les développements de ce fort autorisent à supposer que la force de la garnison devait être de 180 à 200 hommes; la quantité de chambres qu'on observe dans l'intérieur permettait de loger ce nombre de défenseurs.

Une double muraille épaisse en moyenne d'un mètre et quelquefois même de 3 mètres, muraille pour soutenir des remblais de terre, par exemple, voilà, quant à la solidité, des conditions suffisantes pour se mettre à l'abri de toutes les machines de guerre, en supposant que la nature du terrain ait permis d'en amener. Cette solidité que l'on admire toujours dans les ouvrages de ce grand peuple, on la retrouve dans la citerne qui est au milieu de la place d'armes : une partie de la voûte est encore debout; quant au bassin lui-même, il subsiste dans un état de parfaite conservation.

Les conditions de flanquement — sauf, peut-être, pour la partie du fossé qui se trouve à droite de l'entrée — sont partout bien observées ; il en est de même pour le défilement. On peut en avoir une preuve immédiate en observant la forme des deux rampes qui font pénétrer dans la place.

La citerne pouvait s'alimenter par les eaux pluviales et aussi, dans les moments de sécurité, par l'eau que l'on allait chercher à bras d'hommes à la fontaine de Bent es Soultan, qui se trouve à 100 m. en bas de la rampe qui forme le glacis. Quoiqu'il ne reste aucun vestige de construction à la fontaine même, il paraît très-probable qu'un bassin devait recevoir ses eaux. Le grand nombre de pierres que l'on trouve éparses sur le sol prouve encore que des constructions de quelque importance devaient exister autour de la fontaine. Sur un piton, à l'Est et tout en face du fort, des ruines plus considérables que celles-ci s'y font encore remarquer ; mais il ne paraît guère possible de leur assigner une forme particulière.

Après le départ des Romains, les Berbers auront occupé la redoute dont nous venons de parler et des murailles semblables à celles de Mansoura près de Tlemcen ou du château de Nedroma sont venues probablement soutenir des terres qu'un long abandon avait fait s'ébouler.

A l'époque où il s'agissait du télégraphe aérien à établir entre Oran et Tlemcen, on avait eu l'idée de placer une station sur l'emplacement du fort romain ou sur un des pitons qui l'avoisinent ; mais la brume épaisse dont le Tessala se recouvre pendant une grande partie de l'année y a fait renoncer (1).

Cette considération, qui vient détruire le dernier semblant d'utilité de ce poste, montre clairement qu'il ne faut pas songer à y former aucun établissement militaire. Occupons les magnifiques jardins et les terres fertiles du Tessala, dont le départ des Beni Amer en septembre 1845 nous a rendus propriétaires, et nous aurons une source de richesses pour la colonisation qui viendra s'établir au pied de l'antique mont *Astacilis* (2).

Cap. D.

(1) Le Tessala — dit M. le marquis de Massol (*Revue d'Orient*, nº de mai 1852, page 293) — le Tessala est le baromètre du pays. Quand le Tessala met son bonnet de nuit, la colonie (de Sidi bel Abbès) se réjouit : il pleuvra.

(2) Nous regrettons que l'auteur de cet intéressant mémoire n'ait pas indiqué le mode de construction du fort romain qu'il a si bien décrit, s'il est en pierres de taille ou en blocage, la nature du mortier qui relie les matériaux, toutes choses indispensables à connaître pour en bien déterminer l'origine. Nous le regrettons d'autant plus que des personnes qui l'ont visité nous ont dit qu'elles le croyaient de construction espagnole. C'est probablement une erreur, mais il serait à désirer que cette erreur pût être détruite par des faits irrécusables. — N. de la R.

SIDI 'ALI BEN YOUB.

(ALBULÆ.)

On nous écrit de Sidi bel Abbès, à la date du 7 septembre dernier :

« On m'a dit que vous désiriez avoir les inscriptions de Sidi 'Ali ben Youb; je vous envoie celles que je retrouve.

» En 1853, j'avais été chargé de faire des fouilles dans ces ruines. Voici ce que j'y ai trouvé :

» 1° Une petite lampe funéraire en poterie rouge, ornée d'un poisson (1) assez semblable à une lamproie;

» 2° Une médaille en bronze assez bien conservée et grande comme une pièce de dix centimes. D'un côté, une femme assise sur un siége élevé, avec le mot FAV..T..NA en exergue; de l'autre un glaive, sans inscription (2);

» 3° Dans des silos, beaucoup de débris de poteries, entre autres une vingtaine de cylindres pleins, en terre cuite, de 0, 30 c. de longueur sur 0, 05 c. de diamètre;

» 4° Une boucle en bronze ;

» 5° Une espèce de loquet et un grand clou coudé, également en bronze.

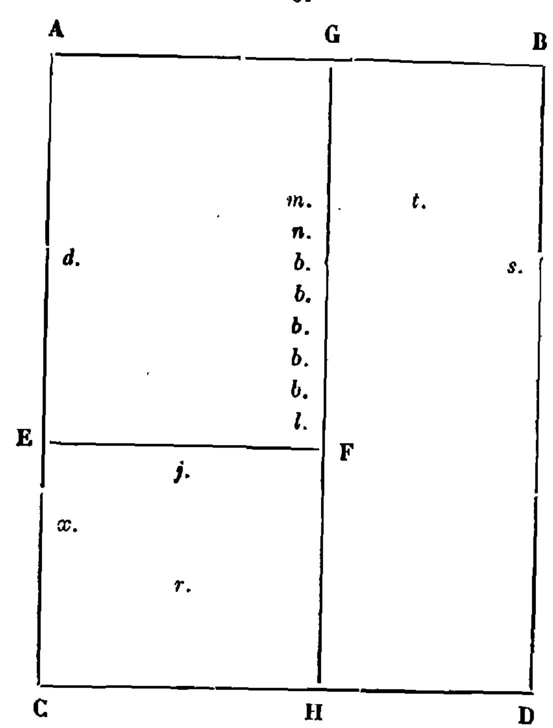
» Tous ces objets avaient été déposés au Cercle; mais je ne les ai plus retrouvés à mon retour de Crimée.

» J'avais relevé un assez grand nombre d'inscriptions, sur des pierres tumulaires; mais je n'ai pas retrouvé ce travail et je ne puis vous en adresser que quatre qui avaient été copiées sur un carnet, à part.

» Les ruines romaines de Sidi 'Ali ben Youb sont situées sur l'Oued Mekerra, à environ 24 kilomètres Sud Sud-Ouest de Sidi bel Abbès. Aucun monument n'est resté debout et on trouve seulement les fondations d'un mur de 0, 80 c. d'épaisseur, enfermant le rectangle A B C D, lequel est de 170 m., sur 180 m. et disposé ainsi qu'on peut le voir par la figure suivante.

(1) Ce symbole appartient surtout au christianisme. — N. de la R.

(2) Cette médaille de Faustine n'est décrite dans aucun des ouvrages de numismatique que nous avons sous les yeux ; et il nous est impossible de déterminer si c'est la Faustine d'Antonin le pieux ou celle de Marc Aurèle. — N. de la R.



» L'orientation de G en H est Sud Sud-Ouest Nord Nord-Est.

» Un mur de refend G H partage ce rectangle en deux portions presqu'égales, A G égalant 90 m. et G B 80 m. Un autre mur E F divise à son tour le premier compartiment en deux parties : A E qui a 110 m. et E C qui n'en a que 70 c.

» Toutes les pierres avec inscriptions, les fondations des maisons et les objets décrits plus haut se trouvaient dans le 1er rectangle A G H C; l'autre, G B D H, ne renfermait rien.

» Au point *j*, était une pierre de 0, 60 c. sur 0, 50 c. avec cette épitaphe :

N° 1.

D. M.

M. AVRELIVS

ONA SEQPLIC

ARIVS OS RO

» Au point *l*, une pierre haute de 0, 50 c., longue de 1 m. 20 c. et épaisse de 0, 45 portait l'inscription suivante :

N° 2.

DIS P......
OI FEC....
PRO SA....
TE ET V....
TORIA D...
MINO......
NOSTRO...
VM.........
AVGG......
AVGVSTVS..
V. GVST.

» Au point *j*, une pierre de 0, 70 c. sur 0, 50 c. avec cette épigraphe :

N° 3.

CELIVS DONAT
IVS FILIVS MEMOR
AN. XXVI STVP
MORINO ABA R

» Enfin, en *s*, une grande pierre fruste où je n'ai pu lire que ceci :

N° 4.

ANTONINVS
ET BILIS
ARIVS

» Dans l'endroit marqué *b* on remarquait cinq pierres cubiques de 0, 70 c. avec un trou carré de 0, 30 c. de large sur 0, 15 c. de profondeur et qui probablement avaient supporté des colonnes.

» Au point *d* se trouvaient la lampe et les poteries décrites plus haut.

» En *t*, était une maison rectangulaire à murs épais, indiquée par ses substructions et qui semble avoir eu pour destination de couvrir la porte *m*, *n* qu'un monceau de ruines signale à l'observateur. Un seuil en pierres, percé de trous pour le jeu des vantaux, ne laisse aucun doute à cet égard.

» La lettre *r* montre l'emplacement du silo où était la médaille.

» Au point *x*, on a recueilli les objets en bronze.

» Enfin, au point *d*, gisait une énorme borne monolithe formée d'un tronc de cone sur une base cubique. Elle indiquait la distance de Sidi 'Ali ben Youb (*Albulae*) au poste de Hadjar Roum (*Rubrae*) et à celui de Tessala. Malheureusement, la copie de cette épigraphe est de celles que j'ai égarées et ma mémoire ne me fournit plus les noms latins que j'y ai lus jadis (1).

» Les pierres employées dans cet établissement romain sont :

1° pierre calcaire, couleur ardoise, grain fin.
2° — gris blanc, demi dure.
3° — gris blanc dure..
4° — blanche, tendre, grain fin.
5° — marbre grossier diversement coloré.

» A un kilomètre au Sud des ruines que je viens de décrire, on trouve *Hammam Sidi 'Ali ben Youb*, source thermale très-abondante à la température de 23 °, dont l'eau complètement inodore n'a qu'un goût fade. Il y a des vestiges antiques à cet endroit et c'est là qu'on a trouvé l'inscription qui se voit aujourd'hui à la porte du cercle militaire de Sidi Bel Abbès (2).

» Je regrette beaucoup que la perte de la plupart de mes notes et mon incompétence en matière archéologique ne me permettent pas de vous adresser des renseignements plus complets et plus satisfaisants. Cap°. A. »

En nous associant aux regrets exprimés par notre correspondant, quant à la perte d'une partie des documents épigraphiques qu'il avait recueillis, nous devons le remercier de la communication qu'il nous adresse.

La deuxième inscription est une dédicace à des Dieux dont le nom peut s'interpréter de bien des manières et avec des sens tout à fait

(1) L'*Itinéraire* d'Antonin compte 30 milles, soit 44 kilomètres 1/2 environ de Rubræ à Albulæ. C'est la distance qu'il y a de Hadjar Roum à Sidi 'Ali ben Youb. Cette coïncidence, la direction naturelle de la ligne romaine et la présence des ruines de deux établissements romains à ces deux endroits déterminent les synonymies d'une manière assez satisfaisante. — N. de la R.

(2) Voyez le n° 7 de la *Revue africaine*, de la page 65 à la page 67. — N. de la R.

opposés, car l'initiale P convient aussi bien à *Dis patriis* qu'à *Dis peregrinis*. On peut y voir encore *penates*, *præsidiales*, *provinciarum*, etc., etc.

Le commencement de la deuxième ligne nous fait pencher pour la première explication.

Quoi qu'il en soit, cette dédicace a été faite pour la santé et la victoire de deux Augustes *(Dominorum nostrorum Augustorum)*.

La présence *d'Augustus et Augusta* (?) aux lignes 10 et 11 fait penser que l'inscription n'est pas terminée par ces deux mots.

Les deux dernières lignes de l'épitaphe de Marcus Aurelius (n° 1) ne laissent guère deviner que le nom propre Plicarius.

A la 3ᵉ ligne du n° 3, il semble qu'on doive lire STIP., au lieu de STVP. et traduire : Celius Donatus, fils reconnaissant, à Morinus Aba... qui a servi pendant 26 ans. L'incertitude du texte ne permet pas toutefois de garantir l'interprétation.

Il est bien regrettable que le n° 4 n'ait pu se lire que très-incomplètement; car ces mots Antoninus et Belisarius excitent la curiosité sans offrir assez d'éléments pour qu'on puisse espérer de la satisfaire.

Dans la *Revue d'Orient* (n° de mai 1852, p. 289), M. le marquis de Massol, en décrivant Sidi bel Abbès, a parlé incidemment de Sidi 'Ali ben Youb — ou les Sept marabouts — qu'il y désigne sous le nom de Sidi *Belioul*, erreur qu'il faut sans doute attribuer au typographe. « Là, dit cet auteur, se trouvent les ruines d'une ville romaine qui « a dû être importante ; elle était comme *Arballa* (1), bâtie de blocs » énormes. Le bureau arabe y construit une maison de comman- » dement. »

Les détails fournis par notre correspondant réduisent cette assertion à sa juste valeur.

Si nous nous en rapportons aux renseignements qu'on nous a donnés, on trouve auprès de Sidi 'Ali ben Youb des cavernes à ossements où l'on a recueilli des débris d'éléphants, d'hommes, etc.

A. B.

---

(1) Cet endroit situé à une trentaine de kilomètres au Sud d'Oran, au delà de la grande Sebkha et au pied de la montagne, est appelé *R'ebal* par les indigènes. Les européens qui ne peuvent s'empêcher d'altérer les désignations locales les plus faciles à prononcer lui donnent le nom d'*Arbal*. Il y a là des ruines romaines assez considérables que M. Mac Carthy croit être celles de Gilva. — N. de la R.

ANTIQUITÉS DU CERCLE DE TÉNÈS

(Voir les nᵒˢ 5, 6 et 7 de la *Revue africaine*.)

Avant de continuer la série des inscriptions romaines recueillies dans les ruines de Cartenna, je dois rappeler succinctement au lecteur africain et dénoncer aux lecteurs d'Europe une supercherie épigraphique qui a fait grand bruit jadis dans la colonie et que je suis fort tenté d'attribuer au zéphyr qui s'est fait le cicerone de mon ami l'antiquaire.

Il y a quelques années, un habitant de Ténès adressa à un journal d'Alger la copie d'une inscription antique, laquelle, disait-il, venait d'être tout récemment découverte. Elle était ainsi conçue :

C. EL. L.
ARIVS
P.
OLKAMI
N. VEN.
T. AVI
TETNO
N. DEC. ORA
B.
ITVR

Avant d'insérer ladite inscription, le propriétaire du journal eut l'heureuse idée de la soumettre à un amateur de l'antiquité qui, à sa grande stupéfaction et à force d'étude y découvrit ce texte très-peu romain :

Cellarius polkam inventavit ; et non decorabitur !

Le plus curieux de l'affaire, c'est que la pierre où l'on avait gravé cette mauvaise plaisanterie a été achetée fort cher par un banquier suisse de passage à Ténès.

Mais, retournons aux choses sérieuses.

Parmi les inscriptions qui étaient déposées jadis à la porte du commandant de place, il reste à signaler celle-ci qui est gravée sur une pierre toute semblable au n° 16, comme matière, dimensions et encadrement.

N° 20.

L. NEMONIO L. FIL.
QVIR. PASTORI
IVVENI INNO
CENTISSIMO
SECVNDVM
VERBATESTA
MENTI EIVS
BAEBIA DOMI
TIANA FILIO
DESIDERATIS
SIMO (1)

« A Lucius Nemonius, fils de Lucius, (de la tribu) Quirina, (surnommé) Pastor, jeune homme très-innocent ; d'après les termes de son testament, — Baebia Domitiana, à son fils très-regretté. »

On trouvait encore chez le commandant de place ce fragment gravé en lettres de 0 m. 04 c. sur une pierre large d'un mètre, haute de 0 m. 25 c., et entourée d'une moulure formant cadre :

.... TORE ORDINE

L'inscription suivante était déposée au Génie :

N° 21.

D. M.	D. M.	D. M.
CL. SATVR	CL. VAGA	CL. RO
NINA VIXIT	LITANVS VI	GATIANVS VI
ANNIS VII	XIT ANNO	XIT ANNIS IIII

On a déjà parlé des pierres arrondies par le haut, dont le côté inférieur est plan et qui sont les couvercles des espèces d'auges qui servaient de tombeaux. L'épitaphe est ordinairement gravée sur un des petits côtés. Celles qu'on vient de lire sont placées dans

(1) Voici comment cette inscription est donnée dans les *Souvenirs de l'Algérie*, p. 72 :

D. M. S.
BAEBIA DOMITIANA FILIO DESI
DERANTISSIMO

On reconnait ici les quatre dernières lignes de l'inscription de Nemonius auxquelles on a ajouté une formule qui ne s'y trouve pas. De pareilles aberrations de lecture sont vraiment incroyables.

ce système, mais sur un triple couvercle monolithe, large d'un mètre 50 c., et haut de 50 c.

De ces trois enfants — Claudia Saturnina a vécu 7 ans, Claudius *Vagalitanus* a vécu un an seulement et Claudius Rogatianus est mort à 4 ans, — on remarquera le deuxième dont le nom est précisément l'éthnique d'une des villes antiques de la vallée du Chélif, de *Vagal*. Ceci établit que la forme nous en est parvenue sans altération, telle au moins que les Romains la concevaient (1) ; car il est probable que les Berbers, dont l'alphabet ne possède pas le V, disaient Bagal et Bagalitanus, ou Ouagal et Ouagalitanus.

Dans le soubassement du blockhaus de l'ouest :

N° 22.

D. M. O.
HERCVL
ANVS VIC
XIT ANI
XIIII

« Au Dieu très-grand et très-bon ! — Herculanus a vécu 14 ans. »

Les inscriptions qui suivent ont disparu et n'existent plus, sans doute, que dans les copies qui en ont été données par MM. le commandant Du Potet, docteurs Guyon et Pontier ; celle-ci nous a été communiquée par le premier de ces archéologues :

N° 23.

...ON...MEMOR.....
...EQ SVI.....
...P...VTIAT.....
...LIBERTA....
...EXPVGNA...
..........LEGI...
...DVX POPE...
......OBIT MC....

La pierre où on lisait cette inscription avait été brisée entièrement ; M. le commandant Du Potet en rapprocha les débris avec la patience intelligente qu'il met dans tous ses travaux archéologiques ; et s'il ne put rétablir toute l'épitaphe, il eut du moins la satisfaction de n'éprouver aucune incertitude de lecture, quant à ce qu'il en a retrouvé.

(1) Dans la *Notice des Évêchés*, on trouve aussi cet éthnique sous la forme *Vagalitanus*.

Malheureusement, — dit mon ami l'antiquaire, — s'il en reste assez pour piquer la curiosité, il n'y en a pas suffisamment pour qu'on puisse espérer de jamais la satisfaire; et l'on se demandera longtemps, sinon toujours, quand et comment le héros de la dédicace a combattu pour la liberté, avec quelle légion, quelle ville a été prise et quel est ce duc Pope.......

On doit encore au commandant Du Potet l'inscription suivante :

N° 24

MA..VCVs PE
LACIVs VIXIT
ANis XVIII
M. X\ V.P...
CIVS PA.......
...........NIo

« Maurucus (pour Mauricus ?) Pelacius a vécu 18 ans et 15 mois. V. Pelacius son père à un fils très...... »

Le lapicide au lieu de dire 19 *ans et* 3 *mois* a préféré mettre 18 *ans et* 15 *mois* (1).

Ces deux copies d'inscriptions tumulaires sont dues encore au commandant Du Potet :

N° 25.

D.O.M. — FLAVIA HONORATA VIX — AN^S. LVIIII M. III. D. XII.

« Au Dieu très-grand et très-bon ! — Flavia Honorata a vécu 59 ans 3 mois et 12 jours. »

N° 26.

D.O.M. — L. SEIVS — JANVAR — VS VIX. A. — XXXV M. X.

« Au Dieu, etc. — Lucius Seius Januarius a vécu 35 ans et 10 mois. »

(1) Dans l'article *Camp de Ténès* cette inscription est ainsi transcrite :

D. M. S.
MARCVS VIRIVS
SELEVCVS PE
DACIVS VIXIT
ANNIS XLVIIII
MVII DVIII
....CVIVS PA
.........MO

Ces deux inscriptions se trouvent dans l'article *Camp de Ténès* déjà cité, mais avec des variantes.

Voici trois copies d'une inscription qui semble intéressante et dont l'original a disparu ; nous les reproduisons en regard, pour que le lecteur se fasse une idée des impressions très-différentes que divers observateurs reçoivent d'un même document épigraphique :

N° 27.

Copie du C^t Du Potet.	Copie du Dr Guyon.	Copie du Dr Pontier.
D. O. M.		
INITIO TVMV	IN ISTO TVMVLO	In isto tumulo
LO A. SEPTANE	DEPOSITA ET SEPVLTA	deposita et sepulta
O VIDE IMPLETO	EST SYRA QVAE BREVI NPV	est s.v.r. quae brevis et
BENI TEMPORE	BENE IMPLETO REA	bene impleto
CRVDO MORTIS	IN TEMPORE CRVDO	in tempore crudo
NERVENVMARIA	MORTIS NERVE INVARIA	mortis nervae invaria-
LIVNCVIo DIS IN	IL. VM CVI O DISIVNCTAS	bilis cui disjunctas
NCIAE MANoS AG	ANNOS AGENS OCCIDIT	annos agens occidit
ENS OCCIDIT	XVII MIII DXVIIII	XVII m. III
XVII MIII DXVIIII		

De pareilles divergences, — dit très-judicieusement mon ami l'antiquaire, — enseignent à être sobre de commentaires et d'interprétations, quand on n'a pas les originaux ou du moins de bons estampages sous les yeux. Aussi, je me bornerai à reproduire, d'après les autorités citées plus haut, les autres épigraphes qui s'y rencontrent et qui ont disparu de Ténès :

N° 28.

D. M. S.
VIS TE MIIII CON
IVS INTARTARA
X. T. NVMOVIT INE NV
VM SACRA PROSERPINAE
EDIL EX DVODECL NVMERO
RXNV AB..... LEGITs N
VIERVRCIBVS LACR
IMIS MERT. SIT NISI.. CI
VITATIS
RESTIT IVNORIVS Cos

M. le Dr Pontier a lu ainsi la même inscription :

Vis te mihi C.
tristia Tartara
V. P. num° vir int m°
.....S.M. sacra Proserpinae
dedit ex duo deci numero
....m ....teg ... n...
et potuit procibus lacr-
imis et sacrificavit
fatis quibus nulla
resistunt n° pius fecit

N° 29.

TVLLIA INGENS
VIXIT ANNIS *,* LXXX
MIII· DXII···· IVCVN
········ PERENNI

M. le Dr Pontier a lu :

Tullia Ingens vixit annis LXXXX Jucundia perenni

N° 30.

D. M. S.
QARCIVS SEVERVS
NV. VIX. ANNOS XXXVII.

N° 31.

D. M. S.
SCIPIONIS VIRII P. M. VIRIVS.
MI. FIL. MATER ROGAT VT ME
AD TE RECIPIAS! P**. Q.

M. le Dr Pontier a lu seulement :

Me fili mater rogat ut me ad te recipias.

Enfin, nous empruntons aux *Souvenirs de l'Algérie* de M. le Dr Pontier les quatre épigraphes suivantes que nous n'avons vues que dans son ouvrage :

N° 32.

D. M. S.

Saturninus Marinus militavit annis VX. Vixit annis XXXV, hic sepultvs est.

« Saturninus Marinus (ou le marin) a guerroyé pendant 20 ans. Il en a vécu 35. Il gît ici. »

N° 33.

D. M. S.

Herculanus œd. cerealis vixit a. LXXII

« Herculanus, édile chargé de l'approvisionnement en céréales, a vécu 72 ans. »

N° 34.

D. M S.

Lelio Urbano evocato

« A Lelius Urbanus, soldat d'élite

N° 35.

D. M. S.

L. Aetio Gallo veterano vixit annis LPXXV M. II In Meso potamia annis IX In Capadocia annis VI — Julia marito fecit

« A Lucius Aetius Gallus, vétéran. Il a vécu 85 ans, 2 mois. Pendant 9 ans en Mésopotamie et 6 ans en Cappadoce. — Julie a fait ce monument à son mari. »

Si l'on admet avec Pline que Cartenna fut le chef-lieu de la 2e légion, et que l'on pense à l'immense récolte épigraphique qui a été faite à Lambèse, chef-lieu de la 3e, on s'étonnera du petit nombre de documents de ce genre recueillis à Ténès. Au moment où l'établissement français commença, il n'y avait que très-peu de ruines éparses sur le plateau; ici, nul vestige de ces monuments qui supposent quelque importance dans la cité qui les possède. Cartenna, d'ailleurs, était resserrée tout entière sur un mamelon élevé moyennement de 50 mètres au-dessus du niveau de la mer et couronné par un plateau de 700 mètres de longueur sur 400 de largeur, plateau terminé sur presque tout son pourtour par des escarpements qui en rendent la défense assez facile. La ville française, qui n'est pas grande, le remplit en majeure partie.

Bien qu'assez peu considérable, Cartenna a pu fournir amplement des matériaux de construction à la seule et très-petite ville moderne qui se soit élevée dans les environs, le Ténès musulman. On peut être certain qu'il n'y a pas eu nécessité d'y apporter des pierres d'ailleurs et que, par conséquent, la dédicace où figure le nom du peuple de *Cartenna* appartient bien à l'épigraphie locale. Cette remarque est utile à faire pour aller au devant de l'objection basée sur de prétendus apports de matériaux, objection que pourraient mettre en avant les partisans de l'opinion de Mannert qui recule Cartenna au-delà d'Oran !

« D'Anville — dit cet auteur — trompé par l'analogie des deux » noms, transpose *Cartenna* à Ténès ; mais l'ensemble des données » n'autorise point cette transposition toute arbitraire. »

Les faits ont donné raison à d'Anville et démontré que l'arbitraire n'était pas de son côté.

D'ailleurs, de Ténès à Julia Cæsarea, dont l'emplacement est aujourd'hui bien fixé à Cherchel, il y a en droite ligne 54 milles romains, soit 64 en tenant compte des détours. Or, l'*Itinéraire* d'Antonin en indique 63, si l'on prend parmi deux variantes des manuscrits celles qui donnent les chiffres maxima. Ces résultats se confirment en se contrôlant.

L'indication heureuse des épitaphes d'Urbanus et d'Honorata, avait singulièrement relevé l'ancien zéphyr dans l'estime de mon compagnon de voyage, qui se prit même pour lui d'une sorte d'amitié, celle du chasseur pour le chien qui se montre habile dans la quête du gibier. Ce revirement devait introduire un nouvel élément social dans notre petite caravane ; j'en eus le pressentiment à l'occasion que voici. Le lendemain de notre deuxième rencontre avec le bohémien, je fus éveillé par le bruit d'une conversation dans la pièce voisine, celle où logeait l'antiquaire. L'hôtel en planches que nous habitions réunissant à peu près toutes les conditions de publicité que Socrate désirait pour sa maison philosophique, je pus entendre notre ami parler en ces termes à un interlocuteur dont je reconnus bientôt la voix.

« Vous n'êtes pas sans savoir un peu de carthaginois ? » disait l'archéologue.

Tout autre qu'un zéphyr, ou l'audacieux traducteur du fameux traité de commerce entre Marseille et Carthage, eût été abasourdi par cette ébouriffante question ; mais le gaillard auquel elle s'adressait n'était pas homme à s'embarrasser pour si peu de chose. Il

répondit donc sans hésiter ; et sa réponse valut la demande, car il se borna à réciter les vers aussi connus que peu compris du *Pœnulus* de Plaute, vers qui pourraient bien être du carthaginois comme le jargon du bourgeois gentilhomme est du turc. Si cet à propos ne prouvait pas que l'ex-zéphyr sût la langue punique, il semblait témoigner qu'il avait reçu une éducation libérale et connaissait ses auteurs classiques.

La conversation de mes deux voisins roulait sur les antiquités de Ténès. En voici le résumé.

La ville que les Européens appellent Ténès, et les indigènes Tennès, est du petit nombre des cités africaines dont le nom a traversé les siècles presque sans altération. Les Carthaginois n'ont fait qu'y ajouter la syllabe initiale qui, dans leur langue, signifie cité. Les Français, au début de l'occupation, l'appellaient Ténès-Ville, par opposition au lieu où bivouaquait la troupe, et qu'on avait baptisé Ténès-Camp. Or, Ténès-Ville et Cartenna veulent dire exactement la même chose, ne différant entre eux que par la position de leurs syllabes constitutives. Singulière rencontre à plus de vingt siècles de distance !

D'après une tradition rapportée par le docteur Shaw, les Ténésiens étaient, dès le temps de Moïse, des sorciers d'une haute réputation ; et le Pharaon d'alors fit venir en Égypte quelques-uns des plus habiles pour les opposer au thaumaturge israélite par qui les magiciens des bords du Nil s'étaient laissé battre comme de très-médiocres écoliers.

Le savant archéologue anglais, qui ne paraît pas avoir jamais vu Ténès, prétend que cette ville est située dans un lieu bas et sale, qu'un petit ruisseau passe au travers et va se jeter dans la Méditerranée. Deux assertions, deux erreurs ; car le Ténès dont il parle, celui des musulmans, est bâti sur un rocher autour duquel la rivière serpente, mais qu'elle ne traverse pas (1). Cette double hérésie topographique semble avoir pour but de placer une étymologie tirée de l'hébreu, d'après laquelle le mot Ténès viendrait de *tin*, qui signifie *boue* dans la langue du peuple de Dieu.

Il serait plus logique d'en aller chercher l'origine dans l'ancien

(1) C'est une des nombreuses erreurs que la traduction française de Shaw lui fait endosser ; car le texte anglais dit : « A little brook runs » winding by it ». Le traducteur a traduit comme s'il y avait *through* au lieu de *by*. — N. de la R.

idiôme africain, celui des Berbers. Ainsi, chez les Touareg, qui appartiennent à cette race, on trouverait *Tennis*, qui signifie *clef*. La position de Cartenna, à l'entrée du défilé et de la route latérale qui conduisent dans l'intérieur, donne quelque probabilité à cette étymologie hasardée par notre savant ami.

Pline appelle Cartenna *colonie d'Auguste*; et il y fixe la 2e légion. Six légions différentes ont porté ce numéro, mais, en rapprochant les époques, il est probable qu'il s'agit ici de la 2e légion Auguste.

Cartenna avait donné son nom au Chelif; cela résulte d'un passage de J. Honorius, qui dit : *Fluvius Cartennus nascitur* in campo mauro; *inde inlustrans litori maritimo Cœsariensi mari invergit. Le champ maure*, pour les anciens, était ce que nous appelons *les hauts plateaux*; or, le Chelif est le seul fleuve sur cette côte qui traverse ces régions reculées pour aboutir à la mer.

La situation de quelques tombeaux trouvés en place semble indiquer que la ville romaine s'étendait un peu moins vers l'Ouest que la ville carthaginoise. En effet, on a reconnu deux cimetières distincts, et par leur position et par leur nature. Dans l'un, à l'Est du ravin de l'Abattoir, les tombeaux ont tous le caractère architectural romain; mais dans celui de l'Ouest, ce sont de simples excavations faites dans le roc. L'ouverture a les dimensions d'une fosse ordinaire; mais à quelques centimètres de profondeur, la fouille a été dirigée en retour d'équerre et sur un seul côté. La coupe de ce genre de sépulture ressemble à un L majuscule dont le montant représente l'excavation verticale et la traverse l'excavation latérale.

Il reste à signaler aux amateurs d'antiquités les vestiges de quais anciens qui contenaient jadis l'Oued-Allala dans ses divagations hivernales; une mosaïque et des bases de colonnes en place sur la promenade qui longe le rempart de l'Est; des indices d'un monument considérable au centre même de la ville, dans un endroit où aucunes constructions modernes ne se sont encore élevées; la prise d'eau romaine à côté de la prise d'eau française, dans le défilé de l'Oued-Allala. Quant aux citernes ou silos en maçonnerie qui remontent à l'époque romaine, ils sont innombrables. Presque chaque maison européenne en possède qui ont été convertis en caves. Les plus vastes servent de magasins publics, prisons, etc. La Cartenna souterraine est, pour ainsi dire, intacte, et sert aux modernes comme elle a servi aux anciens. Cette pérennité a quelque chose d'humiliant, quand on songe à ce que durent beaucoup de nos édifices africains.

Je ne terminerai pas cette esquisse sur les antiquités de Ténès sans rappeler une époque très-remarquable de l'histoire africaine où un personnage ténésien joue un certain rôle.

C'est Rogatus, évêque donatiste de Cartenna, qui avait modifié l'hérésie de Donatus et comptait quelques sectaires qui de son nom s'appellèrent Rogatistes. Ce personnage très-peu évangélique fut un des nombreux hérétiques qui reconnurent la royauté de Firmus, tant dans l'intérêt de leur sûreté personnelle que pour avoir l'occasion de se venger des catholiques. On voit, par un passage du traité de Saint-Augustin contre l'épître de Parmenius, que ce Rogatus mit à profit l'éphémère domination de Firmus (372) pour exercer de cruels traitements envers ses ennemis religieux et politiques. L'évêque d'Hippone, faisant allusion à son alliance avec ce rebelle, le flétrit du surnom de *Maurus*. Du reste, l'hérésie née dans les murs de Cartenna ne fit pas de grands progrès; car sous l'épiscopat de Vincentius, successeur de Rogatus, on ne comptait guère que dix évêques qui en fussent infectés.

Si de l'antiquité nous passons au moyen-âge, nous trouvons que l'emplacement de Cartenna est abandonné et que la population indigène habite l'endroit appelé aujourd'hui le Vieux-Ténès. Peut-être y habitait-elle dès une époque plus reculée; et est-ce là la vraie cause de la forme plurielle *Cartennœ*, employée par quelques auteurs. Il y aurait eu, dans cette hypothèse, deux Cartenna alors comme il y a aujourd'hui deux Ténès.

Ce n'est que sous les derniers temps de la domination arabe que Ténès se trouve mentionné : au pouvoir universel du calife orthodoxe de Bagdad avait succédé en Afrique le pouvoir du calife schismatique de Kérouan. Puis étaient venus l'anarchie et le partage du sol entre une foule de petits souverains. Il y eut alors un roi de Ténès. Quand, au commencement du XVIe siècle, Kheir ed Din vint fonder l'odjak d'Alger, en vrai Turc, il trancha les questions dynastiques d'une façon très-brutale, et il écrasa l'un après l'autre tous ces principicules indigènes. Le tour de celui de Ténès, Hamida ben el Abd, arriva enfin; et Ténès ne fut plus qu'une des villes du nouveau pachalik.

C'est donc seulement dans des siècles écoulés depuis longtemps que Ténès trouve des souvenirs flatteurs pour son orgueil national. Après la lutte de ses magiciens avec Moïse, il aime à rappeler qu'un siècle avant l'islamisme il avait des souverains indépendants. Cela conduit à peu près au temps des Vandales qui, en effet, ne furent

pas maîtres de tout le Mogreb, surtout à l'Ouest des Mauritanies. Dans ces temps glorieux d'une courte indépendance, compris au plus entre l'invasion de Genseric et la restauration byzantine ou la conquête arabe, la fille du roi de Ténès se plaignit à son père (dit la tradition) de la violence du vent de Nord-Est qui balayait le plateau élevé et découvert de Cartenna, où vivait alors le roi Berber. Des ophtalmies se manifestaient d'ordinaire à la suite de ces violentes raffales (c'est la même chose aujourd'hui); et les beaux yeux de la princesse, dans un pays et à une époque où les collyres n'étaient guères connus, devenaient alors bouffis et écarlates comme ceux du plus humble laideron de son royaume. Elle demanda à son père et obtint la permission de se bâtir une maison à l'abri des brutalités de l'aquilon, sur le rocher du Vieux-Ténès. Sa famille et les courtisans, gens toujours empressés d'imiter le maître, vinrent en foule bâtir à côté d'elle. Enfin, à la suite d'un furieux vent d'Est, un épouvantable tremblement de terre jeta Cartenna à bas, ce qui décida ceux des retardataires qui n'étaient pas restés ensevelis sous les ruines, à aller se construire aussi des habitations sur le nouvel emplacement. Telle est l'origine du Vieux-Ténès, toujours selon la tradition locale.

Si vous allez visiter le Vieux-Ténès, gardez-vous de prononcer le nom de Sidi Ahmed ben Youssef. Autant vaudrait demander à Laguy combien vaut l'orge, ou mentionner la corde dans la maison d'un pendu.

J'ai déjà raconté la rude poursuite que les gens de Ténès firent à ce marabout, qui ne se tira du bourbier lui et sa mule que par l'intervention miraculeuse du Seigneur. Voici le commencement de l'aventure dont vous connaissez déjà la fin, par un anachronisme dont je demande pardon aux érudits. Sid Ahmed ben Youssef, le saint de Miliana, confiant dans son caractère sacré, s'était hasardé chez les Ténésiens qui ont toujours été très-mal famés. Ceux-ci, qui comptaient parmi leurs nombreux défauts une dose remarquable d'incrédulité, résolurent d'éprouver le pieux santon. A souper, ils lui servirent un chat dont ils avaient dissimulé les apparences félines, avec toute l'adresse du plus habile gargotier de la banlieue parisienne. Mais Sid Ahmed ben Youssef était trop bon marabout ou trop fin gastronome pour être dupe d'un piége aussi grossier et ne pas reconnaître la vérité au premier coup d'œil. Indigné de la tentative, il lança aussitôt un formidable *sob* ! Cette interjection, usitée pour chasser les chats trop importuns, effraya tellement l'animal mis à la broche que tout rôti qu'il était, il partit au galop à la grande stupéfaction des habitants.

C'est alors que le saint de Miliana se levant avec majesté, jeta à la face de ses hôtes indignes cette allocution devenue proverbiale en Algérie :

Ténès !
Ville bâtie sur du fumier ;
Son eau est du sang ;
Son air est du poison ;
Pardieu ! Sid Ahmed n'y couchera pas.

Et il court encore à la suite du chat rôti !

Le vieux Ténès n'offre pas un grand aliment aux observations architecturales. Après qu'on a visité les débris de sa vieille Casba, située au sommet du rocher ; quand on a jeté un coup d'œil sur l'ensemble de ses maisons basses que la peur du choléra vient de faire blanchir; lorsqu'on a vu sa mosquée, sa principale fontaine, sa porte de ville, son école, son grand café, sa petite place ; toutes constructions restaurées, où l'intervention française se reconnait à quelques disparates, ce qu'on a de mieux à faire, c'est d'imiter Ahmed ben Youssef et de s'en aller. Alors, si l'on veut dans la même journée comparer la colonisation indigène avec la colonisation européenne on va à la Zmala, village indigène fondé par M. le capitaine Lapasset, chef du bureau arabe, puis à Montenotte, village agricole créé aussi par cet officier.

Il suffit pour cela de traverser le ravin du vieux Ténès et de prendre la direction de l'ancienne route d'Orléanville, celle qui servait à la circulation avant que les travaux du génie eussent rendu praticable le défilé d'Oued Allala. Presqu'aux portes de la vieille ville, on trouve des eaux thermales très-efficaces, disent les Arabes, contre la fièvre et les maladies de peau. Tout ce que je puis affirmer c'est qu'un européen, fût-il médiocrement épris de la propreté, devrait être bien malade et avoir une foi bien vive dans le remède pour se décider à pénétrer dans les espèces de bauges qui servent de cabinets de bain.

La Zmala, située sur un plateau, entre la vallée de l'Allala et la plaine de Montenotte, dans une contrée agréablement boisée, — est une création agricole faite d'après le système de communauté du travail. Il serait trop long de raconter toutes les peines que

M. le capitaine Lapasset s'est données, le dévouement dont il a fait preuve pour venir à bout d'une tâche rendue plus difficile par les circonstances où il l'a entreprise.

Je renvoie pour les détails relatifs à cette intéressante création aux mémoires que M. le capitaine Lapasset a publiés sur ce sujet.

La fondation du village agricole de Montenotte est due encore à cet officier. Ici, les difficultés étaient plus grandes qu'à la Zmala; car les ouvriers de Paris ne sont pas un élément de population aussi maniable que les colons indigènes.

La première fois que je visitai le village, c'était un dimanche. Avant de pénétrer dans l'enceinte, j'aperçus une charmante jeune fille vêtue avec une élégante simplicité. Un large chapeau de paille fine, d'où retombaient des rubans roses d'une fraîcheur irréprochable, la garantissait de la trop grande ardeur des baisers d'un soleil caniculaire. Devant elle, deux vaches cheminaient lentement, cherchant à droite et à gauche de la route quelque brin d'herbe à dévorer. Je n'aperçus pas tout d'abord le lien qui rattachait ces êtres de nature si différente; il fallut pourtant finir par reconnaître qu'ils ne fesaient qu'un seul groupe; et que la belle et élégante jeune fille n'était pas une chatelaine se livrant aux rêveries de la promenade dans les alentours de son castel, mais bien une simple vachère poussant devant elle les deux ruminants qui constituaient son petit troupeau. O feseurs d'idylles et de pastorales, j'ai pu aussi vous accuser jadis à propos des costumes élégants dont vous orniez les personnages rustiques chantés dans vos vers. Aujourd'hui, je fais amende honorable : vous avez devancé votre siècle, voilà tout, et vos poésies n'étaient sans doute qu'une révélation des colonies agricoles.

(A suivre.)

R'ORFA DES OULAD SELAMA.

A la fin d'août 1855, j'ai visité cette ruine romaine, en compagnie de M. le Dr Maillefer, du 2e bataillon d'Afrique, et l'un de nos correspondants. On traverse, pour y arriver, un terrain nu et un peu mouvementé, en se dirigeant au sud-est. A onze kilomètres environ d'Aumale, l'antique Auzia, on se trouve au pied d'une tour carrée, en pierres de taille, placée au point culminant d'une colline d'où l'on découvre la *Naga* des Oulad-Sidi-Aïssa, dans les steppes qu'on appelle vulgairement le *Petit Désert*. Cette tour est entourée de substructions qui tracent une enceinte, et les environs sont semés de pierres de taille et d'autres matériaux qui manifestent qu'un petit centre de population s'était formé sous la protection de la forteresse.

La pluie et un vent violent vinrent contrarier notre exploration, et, après avoir recueilli quelques notes à la hâte et copié les quatre inscriptions qui se présentèrent à nous, il fallut remonter à cheval et retourner à Aumale. Il me fut impossible de prendre des estampages ; mais fort heureusement, un peu plus tard, M. Julienne, interprète de l'armée, et qui se trouvait alors à Aumale, a pu en faire un de la principale de ces épigraphes, celle qui est gravée sur une borne milliaire. Plus récemment, MM. Hervin et Charoy ont fait une étude très-satisfaisante de cette localité et en ont envoyé les résultats à la *Société historique algérienne*. Voici ce que M. Hervin écrit à ce sujet, à la date du 17 août 1857 :

« Parmi les inscriptions que je vous envoie, deux proviennent
» de la R'orfa des Oulad-Si-'Allal (1) ; ce point, désigné sous le
» nom de *Tour romaine*, sur la carte du Dépôt de la Guerre, est
» situé à environ 9 kilomètres (2) sud-est d'Aumale. Il y a quelque
» temps, on m'avait signalé ces ruines comme importantes ; et di-
» manche dernier, 9 août, j'y ai fait une excursion avec M. Charoy,
» dessinateur du génie. Notre attente ne fut pas trompée : nous y
» trouvâmes quatre inscriptions (3), dont une fruste et les trois
» autres assez bien conservées.

---

(1) Cette localité est plus généralement connue sous le nom de R'orfa des Ouled Selama. — N. de la R.

(2) Cette évaluation est un peu faible. — N. de la R.

(3) Il en existe une cinquième qui sera produite à la suite des autres.

» J'ignore si vous connaissez ces ruines : dans le doute, j'en ai » dressé un petit plan ; et, concurremment avec M. Charoy, nous » en avons fait le lever qui accompagne ma lettre, et, en même » temps, le dessin de la petite tour carrée qui y existe encore.

» Ce dessin étant la meilleure description qu'on puisse faire, je » m'abstiendrai de vous en donner une. Cependant, je vous com- » muniquerai quelques observations qui, peut-être, ne seront pas » tout à fait inutiles.

» Cette construction m'a paru avoir été remaniée : j'ai pu, en » rampant, pénétrer dans le petit caveau et m'assurer de la par- » faite conservation de cette pièce dont les assises inférieures re- » posent sur un fond de schiste calcaire visible à l'œil. Il n'en est » pas ainsi des étages supérieurs : plusieurs pierres manquent dans » l'appareil de la paroi nord, ainsi qu'à l'ouest, et cela tant en » haut qu'au milieu. Il n'existe plus aucune trace de mortier ou » ciment dans toute la partie en élévation. Pour le côté est, vous » jugerez d'après le dessin.

» La moulure de trois pierres de la corniche basse diffère un peu » de celle des autres parties. Sans doute, l'ouvrier chargé de la ré- » parer n'aura pu copier exactement la moulure primitive, laquelle » est cependant très-simple.

» En s'aidant des mains et des pieds, on atteint facilement la » chambre supérieure (*R'orfa*, en arabe). Le parement intérieur » des murs est fort irrégulier, et certaines pierres sont en saillie » de 10 à 15c sur les voisines, tandis que d'autres, au contraire, se » trouvent en retraite.

» Une moitié de pierre tumulaire a servi à l'élévation de l'un des » pieds-droits de la porte-fenêtre ; elle est visible sur la coupe » A-B ; l'autre portion est placée entre les deux corniches, à la » face sud. L'inscription est tournée vers l'intérieur du mur ; on » entrevoit néanmoins une figure grossièrement taillée, ainsi que » le D. M. S. tracé en caractères fort irréguliers. En enfonçant la » main dans le joint, je me suis assuré que l'épitaphe était fruste » en grande partie.

» Pour rendre habitable cette partie de la construction, le mara- » bout des Oulad-Si-'Allal en avait fait élever les murs de 50c, par » une maçonnerie de moëllons qui subsiste partiellement. Je n'ai » pu pénétrer dans la pièce du milieu, qui est à peu près comblée.

» A quelques mètres du mur d'enceinte, on aperçoit l'extrémité » de quelques colonnes, plusieurs chapiteaux corinthiens ; des frag-

» ments de bas-reliefs gisent, çà et là, sur le sol, ainsi qu'une » inscription, celle qui, malheureusement, est tout à fait fruste. » La pierre sur laquelle cette épitaphe est gravée forme corniche à » sa partie supérieure, et était probablement placée au-dessus d'une » porte d'entrée.

» A 100 mètres au nord, j'ai aussi remarqué quelques colonnes et » chapitaux à moitié enfouis, dans toutes les directions, à des dis- » tances différentes, mais peu considérables. On voit d'autres ma- » tériaux antiques, en général des pierres de taille, espacés sur le » terrain et presque recouvertes. »

J'ajouterai à la description de M. Hervin qu'il y a entre la R'orfa des Oulad Selama et celle des Oulad Meriem, qui s'élève, à l'ouest, entre Aumale et Sour Djouab, une ressemblance de forme et de position qui indique une analogie de destination. C'étaient, en effet, des *Burgi* de l'époque romaine ; et elles sont d'autant plus utiles à noter qu'elles jalonnent la frontière militaire du terri- toire d'Auzia.

La R'orfa des Oulad Selama voyait à la fois les montagnes de la Grande Kabilie et les steppes du Petit Désert, surveillant un des défilés du sud.

Voici les inscriptions que j'ai copiées, il y a deux ans, à cet en- droit et qui se trouvent dans mon rapport d'inspection de l'année 1855.

N° 1.

D. N.
IMPERATORI
CAES. C. FLA
VIO CONS
TANTINO
PIO FELICE
AVG.
P. M. XXIII

« A notre Seigneur l'Empereur César Caïus Flavius Constantinus, pieux, heureux, auguste. — 23 milles. »

La pierre en forme d'autel sur laquelle cette inscription est gravée, en lettres de 0 m. 04 c., est haute d'un mètre 40 c. et large de 35 c., au fût. L'épigraphe est dans un encadrement entre deux moulures dont la supérieure a plus de saillie que celle d'en bas.

A la fin de la 2e ligne, les lettres RI sont liées. On lit *felice* au lieu de *felici* que le sens exige, à la fin de la 6e ligne; peut-être faut-il sous-entendre *imperante*, auquel cas la phrase serait correcte. La lettre M de la 8e ligne a la forme d'un *m* cursive dont on prolongerait inférieurement la première haste et la troisième. Les deux X de l'indication itinéraire sont liés. Il y a un cœur au-dessous de cette indication.

Cette inscription, parfaitement conservée, est d'une lecture facile; aussi la copie de M. Hervin et la mienne s'accordent parfaitement avec l'estampage envoyé par M. Julienne.

N° 2.

VICTORI
AE AVG. SAN
CTE DEAE I
VLIVS.......
....
AVR........S
PREPOSI
TVS LIMI
TIS CVM
SVIS O
MNIBVS
F. D.
P. CCLxII

« A la victoire auguste, sainte déesse, Julius........... Aurelius (?), préposé de la limite, avec tous les siens a fait et dédié ce monument, l'année provinciale 262. »

Cette inscription est gravée sur une pierre dont la face antérieure est à trois pans : la dédicace est sur le pan du milieu dans un cadre très-ornementé.

A la 2e ligne, A, V du mot AVG. sont liés, ainsi que l'A et l'N de la fin. A la 3e ligne, la 2e et la 3e lettres, TE, sont liées. La fin de la 4e et la 5e ont été effacées. A la dernière ligne, X est minuscule et inscrit dans L de la date provinciale (1).

(1) M. Hervin a lu ainsi les lignes 3, 4, 5 et 6 :

CTEDEAFA — VLIVS... — .... — AIRRIS.

N° 3

........SIAIVERI II
..........CRATANIES
........HOEBOTEMPO
........OPATRIAE FASCES
........SACRATOS
........CITER

Cette inscription est gravée entre deux filets, en lettres de 05 c. 1/2, sur une pierre haute de 65 c., large de 90 c. et épaisse de 25 c.

Non-seulement le commencement des lignes est tout à fait effacé, mais ce qui reste de la fin est très-fruste, sauf les mots :

...O PATRIAE FASCES — .....SACRATOS — ..... CITER

M. Hervin a lu ainsi les trois premières lignes :

...IR.... IIX — ....CRATANIES — ...... MSIAIVFRDF C — ...... ISSIMO PHOE BOTIMPO

Ayant dû copier cette épigraphe très-difficile au milieu d'une bourrasque compliquée d'une averse, je n'ai pas, je l'avoue, une grande confiance dans mon œuvre, sauf en ce qui concerne les trois dernières lignes qui étaient d'une lecture facile.

N° 4.

D. M. S.
MODIA PRIV...
V. A. XX....
ROGA.....
....

« Aux Dieux Mânes! — Modia Privata a vécu...........
» Rogatus (ou Rogata) lui a fait ce monument (?).

Cette pierre, qui a échappé aux recherches de MM. Hervin et Charoy, est engagée dans la muraille de la tour, à l'intérieur; l'écriture est en retour de la face de la paroi, de sorte que, pour l'apercevoir, il faut regarder péniblement dans une espèce de trou obscur.

Un buste est sculpté grossièrement au-dessus de l'épitaphe.

La dédicace n° 1 m'a servi à établir ce fait important, que sous le règne de Constantin-le-Grand (de 306 à 337), l'Empereur à qui elle s'adresse, le centre militaire romain de cette partie de la frontière,

et qui se trouvait jadis à Auzia (Aumale), avait été déplacé et transporté plus au nord dans le camp hexagonal d'Aïoun Bessam.

Je renvoie pour de plus amples explications aux *Époques militaires de la Grande Kabilie*, où j'ai traité cette question avec détail. (Voir page 284 et suivantes.)

Le dédicace n° 2 est faite à la Victoire, déesse auguste et sainte par le préposé de la limite militaire qui siégeait au fort hexagonal d'Aïoun Bessam, en l'année provinciale 262, c'est-à-dire 302-3 de J.-C.

En rapprochant cette date de la révolte des Quinquégentiens, qui commença en 297, il paraît probable que la dédicace n° 2 a été faite à la suite des victoires remportées par l'Empereur Maximien Hercule sur les Berbers. On conçoit que le Préposé de la limite militaire d'Auzia devait prendre une part toute particulière à des succès obtenus dans une contrée qu'il avait la mission d'observer et de contenir.

Dans la lettre où M. Hervin expose les détails qu'on vient de lire sur la Rorfa des Oulad Selama, il rapporte un fait étranger à cette localité mais qui ne mérite pas moins d'être reproduit.

Il rappelle d'abord qu'un ancien chef du génie avait disposé les inscriptions recueillies à Aumale sinon dans des conditions favorables à leur conservation (elles étaient en plein air), au moins de manière à en permettre l'étude. Après son départ, on a eu besoin de construire des hangars sur l'emplacement où elles se trouvaient; et elles ont été déplacées, bouleversées, puis entassées confusément les unes sur les autres, non sans leur faire subir de regrettables détériorations.

Comme il était impossible d'étudier ces documents épigraphiques dans cet état, M. Hervin a entrepris de les remettre en ordre et il était en bonne voie d'y réussir, lorsqu'un changement de garnison l'a éloigné d'Aumale. Espérons que son compagnon d'études et de recherches, M. Charoy, aura terminé son œuvre.

A. BERBRUGGER.

RECHERCHES

SUR LE CHAMP DE BATAILLE DE ZAMA.

(CERCLE DE SOUK HARRAS.)

L'importance du grand fait historique qui s'est accompli sur la frontière orientale de l'Algérie et qui a pris le nom de bataille de Zama, a naturellement fait désirer de retrouver le lieu même qui en fut le théâtre. Ce point ne peut être renfermé que dans le triangle formé par les villes du Kef, Taoura et Kalaat Es Snan.

Cette contrée étant en partie située en pays tunisien, nous n'avons pas encore pu donner à nos investigations l'étendue que nous aurions désiré; cependant, on trouvera peut-être un certain intérêt dans la relation de nos observations qui pourront ajouter quelque chose aux présomptions déjà existantes.

D'après les anciens auteurs, la lutte de Scipion et d'Annibal aurait eu lieu près de Naraggara et non dans les environs de Zama dont elle reçut cependant le nom, parce que cette ville était plus considérable ou plus connue que l'autre.

Naraggara est donc le point principal à déterminer.

Le docteur Shaw est, je crois, le premier qui en ait indiqué l'emplacement; il s'exprime ainsi (page 162 et 163) :

« El Gattar (1) ville ancienne à l'extrémité orientale du pays des
» Hen-Neishah (2) est à 8 lieues de Tifaich (3).
» Trois lieues plus loin au Nord-Est, on trouve Taje-elt (4), autre
» ancienne ville qui était fameuse par l'abondance des fruits que
» produisait son territoire.
» Les Welled Eass (5) et les Weelan (6) habitent les plaines qui

(1) القطار, c'est Taoura (تاورة), l'ancienne Thagura, à 1509 mètres de laquelle est la source d'Aïn-Guettar qui alimentait la ville.

(2) Hannencha (حنانشة).

(3) Tifeche (تفاش).

(4) Tedjelt (تاجالت). Elle n'est pas au Nord-Est, mais à environ 3 lieues Sud-Ouest de Taoura.

(5) J'ignore quelle est la tribu à laquelle ce nom peut s'appliquer.

(6) Ouillen (ويلان)

» sont autour de ces villes. Ensuite viennent les **Woorgah** (1) dont » les douwars s'étendent jusqu'à Cassir Gebbir (2), petit village à » 8 lieues d'El-Gattar, du côté de l'Est (3).

» On trouve ici quelques restes d'un acqueduc et d'autres vesti- » ges d'une ville ancienne, et, comme il y a aussi des sources près » de là, tandis que le pays d'alentour manque de bonne eau, je suis » fort tenté de conjecturer que ce doit être ici la Naraggara ou » Nadagara, auprès de laquelle on dit que Scipion campa, parce » qu'il y trouva de l'eau. »

Cette conjecture de Shaw est très-vraisemblable quand on examine les localités.

La découverte récente d'une inscription établit positivement que Souk Harras est bien sur l'emplacement de Thagaste (4). Il n'est pas douteux que Taoura ne soit l'ancienne Thagura ou Thacora. Ce sont donc deux points de repère qui peuvent servir à déterminer Naraggara.

Naraggara, d'après l'*Itinéraire* d'Antonin, se trouvait sur la voie d'Hippo Regius (Bône) à Carthage. Il ne peut y avoir de doute sur cette direction que nous retrouvons depuis Thagaste jusqu'à Ksar Jabeur, en tant de points qu'on peut la considérer comme existant encore sur tout ce parcours.

Dureau de la Malle (page 99) donne ainsi le détail des distances de l'*Itinéraire* :

De Thagaste à Naraggara, 25 milles (36 kil.) ;

De Naraggara à Sicca Veneria (5), 30 ou 32 milles par la route ; de Musti (6) à Cirta (7) 43 ou 46 kil. ;

De Musti à Sicca Veneria, 32 ou 34 milles (46 ou 49 kil.) ;

De Sicca Veneria à Naraggara, 30 milles (43 kil.) ;

De Naraggara à Thagura ou El Gattar (8) 20 milles (29 kil.).

(1) Ouar'ra (ورغة).

(2) Ksar Jabeur (قصر جبر).

(3) D'après la *Carte* et l'*Itinéraire* d'Antonin, qui sont conformes l'un à l'autre, il n'y a que 7 lieues entre El-Gattar et Cassir Jebbir.

(4) *Revue africaine*, n° 3, page 197.

(5) Le Kef (الكاف).

(6) Sidi Abd el Abbus, dit Shaw, occupe l'emplacement de Musti. C'est plutôt Sidi Abd Errebbou (سيدى عبد ربه).

(7) Constantine.

(8) Taoura ou Aïn Guettar.

Si, sur la carte du Depôt de la guerre de 1851, on décrit un arc de cercle, de Thagaste avec un rayon de 25 milles ou 36 kilomètres, et de Taoura avec un rayon de 20 milles ou 29 kilomètres, les deux courbes viennent se couper à Ksar-Jabeur.

Ce point d'intersection se trouvant, comme je l'ai dit, sur la voie romaine, qu'on peut facilement suivre depuis la frontière jusqu'à Souk Ha[illegible], il y a tout lieu de présumer que l'hypothèse de MM. Shaw, Hase et Lapie, ainsi que de M. le colonel de Neveu, est une réalité (1).

La distance de Sicca Veneria à Naraggara, indiquée à 30 ou 32 milles n'est, d'après la carte, que de 25 milles ou 36 kilomètres. Il n'y a pas davantage, en effet. Cette erreur s'explique : l'*Itinéraire* est sujet à en commettre, comme le prouve l'exemple suivant :

La distance, à vol d'oiseau, d'Hippo Regius à Thagaste n'est pas de 53 milles, elle est de 47 : et la longueur réelle de la voie était de 77 milles ou 112 kilomètres.

Il peut donc se faire que tantôt l'auteur ait donné la distance réelle par la voie, et tantôt la distance directe. Le premier parti aurait été pris pour évaluer l'espace entre Naraggara et Sicca, car la longueur de la voie serait bien de 30 milles environ.

Cette position, déterminée par le passage de la voie et ses relations de distance avec Tagaste et Taoura, s'accorde aussi avec le chiffre de 152 milles ou 220 kilomètres indiqué par l'*Itinéraire* d'Antonin entre Carthage et Naraggara.

Il y a donc de fortes présomptions que Ksar-Jabeur est bien l'emplacement de Naraggara.

Une autre considération vient fortifier ces probabilités :

D'après les anciens auteurs (2) Scipion, campé à Naraggara, avait de l'eau à la portée d'un trait.

En effet, la source d'Aïn-Si-Youcef (3) en fournit abondamment et se trouvait au pied des murs de la ville. Non loin, se présentait encore au nord-ouest la fontaine de Aïn-bou-Sabet (4).

D'après les mêmes écrivains, Annibal venant se placer près de Scipion aurait manqué d'eau et craignait, en faisant retraite, de s'exposer à la nombreuse cavalerie de Scipion.

(1) *Revue africaine*, n° 4, page 269.

(2) Polybe, Tite-Live, Appien.

(3) عين سى يوسف

(4) عين بو سابت

Rev. afr. 2e année, n° 8.

Ces conditions se trouvent remplies, en admettant que Ksar-Jabeur soit Naraggara.

Annibal étant campé à quelques kilomètres sud-est de Ksar-Jabeur, occupait la limite du Tel; il avait en arrière de lui le bassin aride de la Mellaga ou Oued-Mellègue (1) dont l'eau est saumâtre. Ces vastes plaines d'halfa, dépourvues de sources, qui s'étendent à l'Est et au Sud, Annibal devait les traverser pour éviter un engagement avec Scipion, et comme ce terrain était très-propre à la cavalerie dont les Romains avaient beaucoup, cela explique pourquoi Annibal risqua la bataille plutôt que de faire une retraite désastreuse.

Cette particularité, indiquée par les historiens, du manque d'eau et de la crainte de la cavalerie de la part d'Annibal, nous conduit naturellement à la limite du pays de montagnes. Ksar-Jabeur satisfait, comme on le voit, à cette double condition, car, à moins de 10 kilomètres sud-est, on trouve les steppes stériles et pas d'eau, c'est-à-dire le commencement du Sahara.

On a supposé que les ruines d'Aïn-Ksiba (2), dont le nom ancien est encore inconnu, pouvaient être celles de Naraggara. L'aspect de cette contrée, comparé à la description historique, ne permet pas de partager cette opinion. Les distances de l'*Itinéraire*, par rapport à Thagaste et Taoura, ne s'accordent pas aussi bien avec Aïn-Ksiba qu'avec Ksar-Jabeur.

On ne retrouve pas de traces de voie romaine distinctes sur cette direction, tandis que celle qui passe à Ksar-Jabeur est encore parfaitement accusée.

Il est probable que cette dernière était bien réellement celle qu'on nommait la route de Numidie, voie très-importante qui conduisait aussi de Carthage à Cirta, par Theveste (3) et qui fut construite par Hadrien (Dureau de la Malle, page 250).

Cette voie devant s'infléchir vers le Sud pour gagner Theveste, il n'était pas naturel de la faire remonter au Nord à partir de Sicca Veneria (4) pour passer près d'Aïn-Ksiba à Fedj-Meraou (5), et

(1) واد ملاق.

(2) عين القصيبة.

(3) Tifèche. La bifurcation des deux routes avait sans doute lieu à Taoura.

(4) Le Kef. Il est possible aussi qu'il y ait eu une autre route du Kef à Thagaste par Fedj Mraou, de même qu'il y en a deux aujourd'hui entre ces deux points.

(5) فج مراو.

son tracé le plus rationnel comme le plus facilement praticable était par Ksar-Jabeur.

Si on admet qu'Aïn-Ksiba soit Naraggara, il faut supposer que la bataille de Scipion et d'Annibal a eu lieu dans les plateaux ondulés qui s'étendent au sud-ouest.

Mais alors, comment expliquer l'embarras d'Annibal au sujet de la cavalerie auxiliaire des Romains et surtout le manque d'eau.

Ces hauts plateaux de la rive droite de la Medjerda constituaient la partie la plus riche et la plus fertile de la Numidie de Massinissa; c'étaient ces *loca opulentissima* dont parle Salluste, quand il décrit l'entrée de Metellus en Numidie, au commencement de la guerre de Jugurtha (1).

C'étaient ces contrées que nous peint le même auteur, couvertes de villes et de châteaux, dans lesquels l'armée romaine se procurait des provisions en abondance.

Les montagnes se trouvaient très-proches, les eaux s'y montraient fort abondantes, et en somme c'était un pays qui permettait à une armée de s'y défendre et d'y vivre commodément.

Nous en avons la preuve dans ce qui existe aujourd'hui.

Le docteur Shaw, qui a visité ces localités il y a 120 ans, en parle ainsi (p. 162) :

« Il n'y a presque pas un seul arpent de terre dans tout le pays » des Hen-Neishah (2), qui ne soit arrosé par quelque source ou » par un ruisseau, et les anciens habitants avaient si bien profité de » ces commodités qu'il y avait autrefois peu de ces endroits près des- » quels il n'y eût quelque ville ou village ; mais à l'heure qu'il » est, tout ce district est si misérablement défiguré, qu'il ressem- » ble à un monceau de ruines, et quelques noms ou inscriptions » qu'on y trouve encore sont tout ce qui reste de son ancienne » splendeur. »

Comment pourrait-on comprendre qu'au sujet d'un pays aussi riche et aussi arrosé, Appien ait pu dire (3) : « Annibal est forcé de » passer la nuit au milieu d'une plaine aride, et d'y creuser des » puits qui ne fournissent à son armée qu'une eau mauvaise et » insuffisante.

(1) In loca opulentissima Numidiæ pergit, agros vastat multa castella et oppida temere munita, etc.

(2) Hannencha.

(3) Dureau de la Malle, page 103

Le lendemain, Scipion marcha sur Annibal, qui, voyant son armée menacée de périr de soif, s'il restait en ce lieu, et d'autre part, craignant de faire retraite devant l'ennemi, se décida à livrer bataille. »

Le récit d'Appien a plus de vraisemblable, si, comme je l'ai dit, on se porte aux limites du Sahara, dans le bassin de l'Oued-Mellègue, où il n'existe pas de sources, et où les puits devaient, comme le cours d'eau principal, fournir de l'eau saumâtre.

Il y a donc lieu d'admettre que Naraggara est représentée par les ruines de Ksar-Jabeur.

Voici le résultat d'un premier examen de ces débris.

Les ruines de ce que nous supposons avoir été Naraggara se trouvent dans l'angle formé par le confluent de l'Oued-Aïn-Si-Youcef et de l'Oued-Aïn-bou-Sabet, coulant l'un et l'autre du Nord au Sud.

L'Oued-Aïn-bou-Sabet est placé à l'Ouest et forme la frontière de l'Algérie, d'où il s'ensuit que le Ksar est en pays tunisien.

La ville était bâtie sur un relèvement du sol, formant un plateau très-uni, à 15 m. au-dessus des ravins.

L'enceinte, dont la partie Sud-Est existe encore, et dont les autres portions se reconnaissent facilement, suivait les contours du terrain, sur un développement de 600 m. Nord-Sud et de 350 Est-Ouest.

Ce n'était pas un centre considérable, ainsi que l'histoire nous l'apprend.

Sur le côté Nord, on voit une construction assez délabrée, formée de petites pierres, montrant encore une fenêtre étroite dont l'encadrement est en pierre de taille.

Dans une dépression à l'Est, on distingue les restes d'un aqueduc, remarqué par Shaw, et qui conduisait vraisemblablement les eaux dans les citernes ou les thermes placés sur le bord de l'Oued, au Sud de la ville. Sur l'emplacement de ces citernes ou thermes dont on reconnaît encore très-bien la maçonnerie en petites pierres, et les grands arceaux en pierres de taille, s'élève un fort byzantin, construit avec les débris de l'ancienne ville.

Il a une forme irrégulière et six côtés inégaux. Les angles étaient occupés par des tours carrées dont une, encore debout, offre vingt assises en place.

Les dimensions de ce fort sont de 105 m. Est-Ouest, et 65 m. Nord-Sud.

Au Sud du fort, et en dehors de l'enceinte de la ville, on aperçoit une construction demi-circulaire sur le diamètre de laquelle apparaissent des tronçons de colonnes.

Toutes ces ruines semblent avoir subi un grand bouleversement et sont très-enterrées.

Les inscriptions y sont rares, nous n'en avons rencontré qu'une seule apparente. Elle se trouve sur une pierre encastrée dans la 5e assise de la plus haute tour du fort byzantin.

Elle est tellement mutilée qu'il est difficile de découvrir le sens qu'elle présente.

Nous la produisons ici sans être bien sûr de l'avoir lue exactement, surtout la première ligne.

D M S
DAND AS C..
PA ....
IV.........
HS ....
VIX . ...
IX H S E

Ce qu'on peut en conjecturer, c'est que cette pierre tumulaire couvrait la sépulture d'une femme. Les petits cœurs placés à la dernière ligne fixent sur le sexe (1).

Quand bien même cette inscription se lirait tout entière, ou serait restaurée, il est probable qu'elle serait assez insignifiante.

Nous avons fait déterrer une pierre sur laquelle se montrent des sculptures, mais sans la moindre trace d'inscription.

On y voit grossièrement représenté un Romain en robe, couché sur un lit et prenant son repas. D'une main, il tient une coupe qu'il porte à sa bouche, et de l'autre, une pomme ou une orange.

Pour la commodité du dessin, le lapicide a placé la table au-dessous du lit.

Sur la table sont quatre vases de diverses formes, et au-dessous est figurée une cruche.

A la partie droite, et posé par terre, un grand chandelier à branche supporte un lampe ou une cassolette de parfums.

A l'une des branches du chandelier est supendue une petite amphore.

(1) Ces cœurs ne figurent là que comme signes séparatifs des abréviations. — N. de la R.

Cette pierre tumulaire, comme l'indique un croissant enceignant une rosace, était sans doute destinée à perpétuer le souvenir de quelqu'émule de Lucullus, ou à rappeler quelqu'épisode gastronomique célèbre, à la suite duquel l'un des acteurs serait décédé.

Le temps ne nous a pas permis de trouver, cette fois, un document plus instructif sur le nom de la ville.

Il y a cependant lieu de penser qu'en démolissant un pan de murs du fort byzantin, bâti avec des débris, on pourra mettre au jour quelque inscription.

Où est maintenant le théâtre de la bataille de Zama ? Il faut, d'après ce que nous avons dit, le chercher à l'Est ou au Sud-Est de Ksar Jabeur, du côté de la vallée de l'Oued Mellègue, entre le camp de Scipion et celui d'Annibal.

Le camp de Scipion devait être tout proche de la ville, d'après Polybe (1).

« Il (Scipion) se mit en marche, et, parvenu à la ville nommée
» Margare, il y campa, choisissant entr'autres un endroit commode,
» et où il y avait de l'eau à un peu moins de distance que la portée
» d'un trait. »

Tite-Live reproduit ces renseignements (2) : « Scipion vint cam-
» per près de la ville Nadagara, tant parce que cet endroit y était
» propre, que parce qu'il y avait de l'eau à moins de la portée d'un
» trait. »

L'eau venant sourdre sous les murs de la ville, Scipion ne pouvait en être loin, son bivouac était, sans doute, placé sur le plateau uni et découvert dont Naraggara occupe une partie et qui se prolonge vers le Nord. Les collines voisines couvertes de pins, de genèvriers et de chênes-verts fournissaient du bois à proximité, la source d'Aïn Si Youcef donnait de l'eau en abondance, et les pentes douces qui bordent l'Oued Aïn bou Sabet, offraient un bivouac commode à la nombreuse cavalerie auxiliaire.

Cette position était donc avantageuse de tout point. On peut objecter seulement que le plateau de Naraggara sur lequel nous supposons que campa l'infanterie romaine, est un peu dominé par les collines boisées de la rive gauche de l'Oued Aïn Si Youcef; mais, outre que la distance est assez grande, cet inconvénient n'était pas aussi

(1) Shaw, note 6, page 163.
(2) — idem —

grave pour les troupes romaines qu'il le paraîtrait pour une armée moderne.

L'emplacement que nous indiquons convenant à une armée et étant le seul autour du Ksar Jabeur qui remplisse la condition d'avoir de l'eau à proximité, ce doit être celui qu'occupa Scipion

Il n'est pas aussi facile de déterminer le campement d'Annibal Pour se faire une idée de cette position, il faut jeter un coup d'œil sur les opérations qui ont précédé la bataille.

Après son débarquement en Afrique, Scipion vient camper à Tunis, sa flotte bloquait Utique.

« Il s'avance, dit Polybe (1), dans l'intérieur de la province car-
» thaginoise et s'empare de plusieurs villes. Il fait sentir au pays
» toutes les horreurs de la guerre. »

Cette marche de Scipion vers l'Ouest, paraît prouver que, ne se sentant pas en force pour assiéger et prendre Carthage, il chercha à lui faire demander la paix en ravageant le pays. Une autre considération le portait aussi, sans doute, vers l'Occident, c'est que la Numidie de Massinissa, allié des Romains, lui présentait un appui, des ressources et surtout les secours d'une nombreuse cavalerie, dont manquait l'armée romaine. Enfin, en se dirigeant vers la Numidie, il se rapprochait de ses lieutenants, Massinissa et Lélius, qui étaient allés conquérir les états de Syphax, allié des Carthaginois.

Annibal débarque à Adrumet (aujourd'hui Soussa), sur la côte orientale de la Tunisie. « Pressé par les Carthaginois d'arrêter les
» ravages de Scipion, il vient camper à Zama, distante de Carthage
» de 5 journées de marche (2). »

On voit ainsi Annibal marcher également vers l'Occident non-seulement pour s'opposer aux dévastations de Scipion, mais probablement aussi pour se rapprocher du pays de Syphax qui lui fournissait un peu de cavalerie (3).

Ainsi, le but et l'intérêt des deux armées étaient de courir à l'Ouest, cherchant l'une et l'autre l'appui des princes numides, les ressources de leurs états, et le concours de la cavalerie indigène.

(1) Dureau de la Malle, page 100.

(2) Dureau de la Malle, page 100. Il ajoute que la distance entre Adrumet et Ksar Jabeur est la même qu'entre Carthage et Ksar Jabeur, 55 lieues de 2000 toises.

(3) Annibal avait obtenu à peine 2000 chevaux de Tychée, prince numide parent de Syphax

Dureau de la Malle fait remarquer, p. 102, que : « Annibal, fort en
» infanterie et faible en cavalerie, était forcé par cette circonstance
» de suivre les routes du pays de montagne et de s'appuyer sur la
» Numidie de Syphax qui lui offrait ces ressources. Scipion cherche
» à le couper en se portant sur ses derrières à Naraggara. Il a une
» nombreuse cavalerie, Massinissa l'a rejoint avec 10.000 chevaux.
» Il gagne de vitesse Annibal qui est forcé de livrer bataille.»

Scipion se plaça sur le front d'Annibal et non sur ses derrières; Scipion cherche, en effet, à couper Annibal, mais c'est pour l'empêcher de se porter sur la Numidie de Syphax et le priver des secours qu'il peut en attendre. C'est là l'explication la plus probable du mouvement de Scipion.

Quand il bivouaque à Naraggara, Annibal occupe Zama et vient d'Adrumet, marchant vers l'Ouest. Scipion se trouve donc devant lui et non sur ses derrières.

Le passage d'Appien ne modifie pas cette position relative. Il dit (1) :

« Scipion, après avoir pris Parthos, grande ville, va camper près
» d'Annibal. Celui-ci décampe et recule vers l'intérieur. De là, il
» envoie des espions et demande une entrevue à Scipion. »

Les deux armées opéraient, comme il est facile de le voir, sur des directions presque parallèles.

La vallée de la Medjerda semble avoir été la ligne d'invasion de Scipion, qui reste toujours au Nord de son adversaire, et quand ils sont trop rapprochés l'un de l'autre, Annibal recule dans l'intérieur, c'est-à-dire descend un peu au Sud, puis se rend à Zama, pendant que Scipion, marchant plus vite, vient se placer devant lui à Naraggara.

Reprenons Polybe (2) « Scipion ayant accepté l'entrevue, Annibal
» décampe et, arrivé à 30 stades du camp romain, prend position sur
» une colline qui lui parut avantageuse pour tout le reste, excepté que
» l'eau était un peu éloignée. »

Tite-Live (3) dit pareillement : «Annibal, de son côté, fixa son camp
» sur une éminence à 4 milles de là (du camp de Scipion) où son ar-

(1) Dureau de la Malle, page 103.
(2) Citation de Dureau de la Malle, page 101.
(3) Shaw, page 163, note b.

» mée se trouva commodément et sûrement postée, mais d'où il y
» avait loin pour faire aiguade. »

Le grand stade était de 183 m. 208. Trente stades représentent donc 5496 m.

Le mille romain étant de 1450 m. quatre milles font 5800 m.

Polybe et Tite-Live sont donc d'accord, et c'est à 5 k. 5 environ Est ou Sud-Est de Ksar Jabeur que nous devons chercher le point sur lequel Annibal se fixa.

Cette position nous semble être le Koudiat bou Eusban (1) situé à une distance d'environ 5 k. au Sud-Est. C'est une hauteur en partie boisée, qui se prolonge vers le Sud, le long de l'Oued Zmaïl (2) (réunion de l'Oued Aïn bou Sabet et de l'Oued Aïn Si Youcef) formant ainsi une crête de médiocre élévation.

Si on se reporte à l'expression employée par l'auteur grec (*tina lophon*) il semble qu'il veuille plutôt désigner une crête qu'un mamelon ou une colline, et ce sens s'accorderait bien avec la configuration du terrain.

Placé sur le Koudiat bou Eusban, Annibal était dans un lieu commode et sûr, mais, en effet, il fallait descendre chercher de l'eau dans l'Oued Zmaïl, et la distance était assez longue. De plus, les sources d'Aïn Si Yucef et Aïn bou Sabett étant occupées par l'armée romaine, forte en cavalerie, elles devaient être épuisées pour le service des troupes de Scipion et l'Oued Zmaïl ne pouvait guère offrir d'eau au camp d'Annibal.

De là, on comprend ce que rapporte Appien, qu'il dut creuser des puits pour abreuver son armée.

Entre la position que nous attribuons à Annibal et Ksar Jabeur s'étend un plateau découvert, au bout duquel, près du Koudiat bou Eusban, existe encore un puits nommé Bir Rassoro (3) Quelques ruines romaines l'entourent.

Serait-ce là un des puits creusés par Annibal, que, plus tard, les Romains auraient réparé et près duquel ils auraient fait un établissement ? L'eau n'est pas très-abondante dans ce puits, mais elle n'est pas mauvaise, ce qui serait en contradiction avec le récit d'Appien.

(1) بو عصبان
(2) واد الزمايل
(3) بير غاصرْ

Sans oser affirmer que c'est là le champ de bataille de Zama, ce plateau, situé entre Ksar Jabeur et Koudiat bou Eusban, est très-propre pour une bataille, et la rencontre de ce puits à ce point entouré déjà de probalités, autorise notre hypothèse.

Scipion marcha sur Annibal, raconte Appien, d'où l'on peut conclure qu'Annibal attendit l'attaque dans sa position. Le plateau dont nous avons parlé touchant aux hauteurs sur lesquelles les Carthaginois durent s'établir, est bien le théâtre qui répond aux mouvements de cette journée. Ce terrain est entre les deux bivouacs, mais touchant à celui d'Annibal, qui accepta la bataille, tandis que Scipion venait la provoquer.

La version d'Appien (1) ne s'accorde pas cependant totalement avec ce terrain, ni avec les autres auteurs, ni avec elle-même.

Il dit : *La colline que vint occuper Annibal avant la bataille est près de Killa.* Ceci est conforme à ce que rapportent Polybe et Tite-Live: mais il ajoute : *Scipion le prévient et s'empare de la position.* Quelle position ? la colline? mais il est constaté qu'Annibal s'y est établi, puisque Polybe et Tite-Live font remarquer que son armée s'y trouva commodément et sûrement postée, mais qu'il y avait loin pour faire aiguade.

La position dont s'empara Scipion est évidemment Naraggara. Il prévient Annibal en se portant devant lui et l'empêchant, par suite, de pénétrer dans la Numidie de Syphax.

C'est sans doute ainsi qu'il faut entendre le passage d'Appien.

On lit encore dans le même historien qu'*Annibal est forcé de passer la nuit dans une plaine aride,* ce serait alors dans la plaine de l'Oued Mellègue.

Outre que le point de cette plaine le plus rapproché de Naraggara est à 8 ou 9 kil., distance qui ne s'accorderait pas avec les 30 stades de Polybe et les 4 milles de Tite-Live, il y aurait contradiction avec les récits de ces auteurs qui disent que, la veille de la bataille, Annibal occupa une colline, ou une éminence, ou plutôt une crête.

Dans la plaine de l'Oued Mellègue, l'armée carthaginoise n'aurait été ni commodément, ni sûrement postée, comme le racontent les écrivains déjà cités, puisqu'elle eût été facilement attaquable par la cavalerie auxiliaire de Scipion.

Cette relation d'Appien peut être erronée ou mal traduite. Il faudrait, avant de se prononcer, revoir avec soin le texte pour savoir exactement ce qu'il a voulu dire.

(1) Dureau de la Malle, page 103.

Peut-être pourrait-on concilier son récit avec celui des autres auteurs, en admettant qu'il ait désigné par *plaine aride* le plateau situé au pied du Koudiat bou Eusban où nous pensons que campa Annibal.

Son infanterie aurait occupé le mamelon, et la cavalerie ainsi que les éléphants pouvaient bien être placés sur le plateau, au bas de la colline.

Ce plateau n'est pas précisément aride comme la plaine de l'Oued Mellègue, mais il n'y a pas d'eau, et on conçoit que l'armée d'Annibal ne pouvant pas en aller quérir au loin, ait essayé de s'en procurer sur place au moyen de puits creusés à la hâte.

En présence de cette configuration du terrain, on ne peut s'empêcher d'être frappé de la concordance qu'il offre avec les récits historiques.

Aussi, nous penchons en faveur de cette position comme campement d'Annibal et comme champ de bataille de Zama.

Dans un autre article, et après une nouvelle exploration, nous essaierons de préciser davantage les localités et de donner quelques preuves matérielles à l'appui. Nous chercherons également à éclairer la question en ce qui concerne la position de Killa et de la ville de Zama (1).

Souk Harras, le 5 juillet 1857.

Capitaine J. Lewal,

Commandant supérieur du cercle de Souk Harras.

(1) Nous attendrons le complément annoncé de cette intéressante communication pour produire les quelques observations que la lecture de la première partie nous a suggérées. — N. de la R.

LES ÉVÊQUES DE MAROC

SOUS LES DERNIERS ALMOHADES ET LES BENI-MERIN.

Il est, dans l'histoire du Mogreb, un fait remarquable et trop peu remarqué, même par les écrivains ecclésiastiques : je veux dire la création du siége épiscopal de Fez et Maroc en 1233 et la succession des évêques franciscains au gouvernement des chrétiens de ce pays, jusque vers le milieu du xv[e] siècle. Avant d'entrer dans l'histoire de ce diocèse, il convient de rechercher quels chrétiens s'y trouvaient alors établis. De là deux paragraphes dans la notice que je soumets au lecteur.

§ I.

CHRÉTIENS DU MOGREB DEPUIS L'INVASION ARABE JUSQU'AU XIII[e] SIÈCLE

Il est incontestable que les chrétiens étaient nombreux au Mogreb à l'époque des premières missions franciscaines et de la fondation de l'évêché de Maroc, au xiii[e] siècle. Nous en avons une preuve suffisante dans une lettre d'Innocent iv au roi de Maroc, en 1246. Le pape lui demande d'accorder aux chrétiens de l'empire un certain nombre de places fortifiées pour se réfugier, en cas de nécessité, et de leur confier quelques ports d'où ils puissent mettre à la voile pour aller chercher du secours. La raison qu'il en donne c'est que déjà, durant les guerres des Almohades contre les Mérinides, diverses populations chrétiennes avaient été surprises et massacrées sur le territoire du Maroc (1). Il ne s'agit pas ici de troupes auxiliaires empruntées à l'Europe, mais de chrétiens résidant au pays et fournissant un contingent à l'armée de l'émir au même titre que le reste de ses sujets. Innocent iv envoyait, en effet, simultanément, une lettre qui débute par ces mots : *Universis Christi fidelibus per Marrochitanam diœcesim constitutis* (2).

(1) *Prout de ipsis in pluribus partibus terræ tuæ strage subsecuta, sicut te ignorare non credimus.* Wadding, t. III, p. 150.

(2) *Ibidem.*

En 1290, Nicolas iv distinguait nettement ces soldats auxiliaires des chrétiens habitant le Mogreb.

Il écrivait aux premiers : *Dilectis filiis nobilibus viris baronibus, proceribus, militibus et cœteris stipendiariis christianis Marrochitani, Tunisii et Tremiscii regum servitio constitutis;* et il leur recommandait de n'être point un sujet de scandale pour leurs frères en Jésus-Christ, *qui in partibus ipsis degunt* (1).

Il n'est pas non plus question de marchands venant au Maroc, pour se retirer après la conclusion de leurs affaires; ni même d'Européens attachés à des fondouks. Ces marchands comme ces soldats peuvent bien être sous la juridiction de l'évêque de Maroc, tant qu'ils séjournent dans le diocèse ; mais ce n'est pas principalement pour eux que le siége épiscopal a été fondé. Cela n'a eu lieu à aucune époque dans aucune partie de l'Afrique, là même où ils étaient plus nombreux qu'au Maroc.

Les marchands européens ne se groupent d'ailleurs que dans les villes, et, pour ainsi dire, exclusivement dans celles du littoral. Innocent iv n'aurait donc pas eu lieu de réclamer en leur faveur des villes de refuge éloignées des côtes. Les faits que je rapporterai plus tard ne laisseront, enfin, à cet égard, aucun doute.

Maintenant, quelle est l'origine des populations chrétiennes qui apparaissent au Maroc, au xiii[e] siècle? sont-elles descendues des chrétiens qui habitaient le pays à l'époque de la conquête arabe (2)? Il n'y a pas lieu de le croire ; du moins cet élément ne saurait y être mêlé que dans une faible proportion. Les anciens géographes ont indiqué, sans doute, un certain nombre de colonies romaines, Tingis, Zilis, Lixos, dans la Mauritanie Tingitane ; mais les données

(1) Wadding. *Ad hunc ann.*, p. 243.

(2) Nous croyons devoir citer ici ces passages remarquables des *Voyages dans le Sud de l'Algérie*, par deux pèlerins musulmans (traduction de M. Berbrugger) :

« Les gens de Touzer sont un reste des chrétiens qui étaient autrefois en » Afrikïa, avant que les musulmans en fissent la conquête ; la plupart des » habitants du Djerid ont cette même origine, parce que lorsque les Arabes » s'emparèrent du pays, les vaincus se firent musulmans pour sauver leurs » familles et leurs biens (voir p. 289).

» ..... En voyant encore de nos jours (en 1710) les anciennes églises » chrétiennes (du Djerid) qui tombent en ruine et qu'on n'a pas employées » à d'autres usages, on devine, sans que les historiens le disent formellement, » que les musulmans prirent possession de ce pays par capitulation (p. 202). » — N. de la R.

historiques ne permettent guère de supposer en cette partie de l'Afrique qu'une occupation militaire et une faible émigration romaine, latine ou grecque. — Morcelli a cru pouvoir y placer une douzaine d'évêchés ; toutefois il convient lui-même, dans ses commentaires, qu'il se décide ordinairement au hasard, attendu que les documents ecclésiastiques ne distinguent pas les deux Mauritanies Césarienne et Tingitane, quant à la situation des siéges épiscopaux.

Sous la domination grecque, Septa prend une certaine importance par les travaux qu'y fait exécuter Justinien. Mais il suffisait à l'empire d'avoir dans la main la clef du détroit ; et l'on ne voit pas de colons se répandre en ces régions lointaines. D'ailleurs, l'Afrique ne reprit, à l'époque byzantine, qu'un éclat éphémère ; ce n'est pas au moment où elle s'épuisait pour soutenir l'empire en Orient, qu'elle se serait repeuplée vers les Colonnes d'Hercule, ni surtout dans la contrée toujours mystérieuse

Ubi cœlifer Atlas
Axem humero torquet stellis ardentibus aptum.

L'empire était si faible alors en Tingitane, que les Wisigoths, avant l'arrivée des Arabes, lui enlevèrent, sans difficulté, ce qu'il possédait sur le littoral. Ils n'eurent, pour ainsi parler, que le temps de s'établir à Tingis, à Septa, sorte de *présides* sans relations avec l'intérieur du pays.

Ce ne sont donc pas les Wisigoths, ni les Roum, latins ou grecs, qui ont laissé au sein du Maroc la population chrétienne que l'on y voit au moyen-âge (1). Le peu de chrétiens qu'il y avait à Septa au commencement du VIII[e] siècle paraît avoir été massacré lors de l'invasion de Moussa-Ebn-Noceir (2).

Il n'est pas non plus vraisemblable que le christianisme ait persévéré parmi les tribus berbères du Mogreb converties durant la période romaine. Et même y a-t-il eu conversion de ce genre ? Les anciens monuments de l'histoire sont muets sur ce point (3) ; et

(1) En Nooueïri, en racontant la deuxième expédition d'Okba, lui fait dire par le comte Yulian, qu'il ne rencontrerait plus de Roum, mais seulement des Berbers au sud de Tanger.

(2) Anonyme andalous. Morcelli I, 326.

(3) Ils ne signalent de conversions parmi les tribus africaines, indépendantes de l'empire ou simplement alliées, que du côté de la Tripolitaine, dans les montagnes des Nefoussa. Voyez Morcelli, à l'an 548, le *Voyage* du cheikh Et-Tidjani, et Mohammed el-Kerouani *Histoire de l'Afrique*.

nous n'avons pour l'affirmative, que des traditions relativement modernes, dont il est impossible de bien apprécier le caractère. Don Diégo de Torrès, traversant, l'an 1550, le mont Atlas, au nord de Maroc, y rencontra des tribus presque sauvages, qui se vantaient cependant d'être descendues des chrétiens indigènes, habitant le pays quand les musulmans s'en rendirent maîtres. Ils ajoutaient que leurs ancêtres gardèrent la religion chrétienne plus de cent ans après la conquête et n'embrassèrent le Coran qu'après avoir perdu, dans un isolement absolu, toute espérance de secours. Ces Berbers conservaient une cloche et des livres du temps des chrétiens. « Ils sont blancs, dit Don Diégo, et parlent un langage qu'ils » nomment Tamacète, qui ne se peut écrire. Quant au mariage, ils » ne prennent d'ordinaire qu'une femme ; ils boivent du vin et lui » donnent un bouillon pour s'accommoder à l'alcoran (1). »

Même en admettant cette tradition, il faudrait conclure encore qu'il n'y a pas de filiation religieuse entre ces Berbers et les chrétiens marocains du XIII[e] siècle et des temps suivants.

Quelle est donc l'origine de ces derniers enfants de l'Église ? ils descendent de chrétiens mozarabes d'Espagne qui, à diverses époques, ont passé le détroit, chassés quelquefois de leur patrie par la famine, mais bannis le plus souvent et transportés en Afrique par la tyrannie de leurs dominateurs, Almoravides ou Almohades. C'est un fait qu'il importe de constater, si l'on veut comprendre l'existence du diocèse de Maroc au moyen-âge. La lettre d'Innocent IV, déjà citée, nous met sur la voie : car ce saint pontife remerciant l'émir de la protection qu'il accorde aux chrétiens, les désigne ainsi ; *Christianos in terram tuam per dictos prædecessores introductos*.

Ce système de transportation remonte haut. Le khalife Yezid, dès le commencement du VIII[e] siècle, songeait à l'appliquer. Si l'émir Alzamah, mort en 721 à la bataille de Toulouse, ne l'en eût dissuadé, il aurait transplanté en Syrie et en Afrique les chrétiens d'Espagne et de Septimanie.

En 817, le khalife ommiade El-Hakem-ebn-Abd-er-Rahman, réprime une révolte à Cordoue, et bannit ensuite une partie de la population rebelle. Huit mille familles restèrent dans le Mogreb et

(1) *Histoire des Chérifs*, p. 151. Don Diègo n'a pas vu cette cloche et n'en indique pas les dimensions. L'usage des cloches de quelque poids ou des cloches suspendues ne s'est guère introduit dans l'Église qu'au VII[e] siècle.

peuplèrent un quartier de Fez, nommé depuis *des Andaloux* (1). Peut-on douter qu'il n'y eût parmi elles des familles chrétiennes Mozarabes.

En 846, on signale une émigration considérable de l'Espagne au Mogreb, au territoire de Fez. Ce mouvement est déterminé par la famine, dont les chrétiens devaient plus particulièrement souffrir. Il est naturel qu'ils aient émigré en nombre d'autant plus grand que l'émir de Cordoue, Abd-er-Rahman était alors un cruel persécuteur (2).

En 1106, l'almoravide Ali succède à son père Youcef-ebn-Tachfin. Le nouvel émir étendait sa puissance sur les deux tiers de l'Espagne en même temps que sur l'Afrique. Il fut tellement ami des chrétiens qu'il leur confia beaucoup d'emplois, de ceux même qui les rapprochaient le plus de sa personne. Or, comme il résidait habituellement en Afrique, on doit conclure que ces prédilections fixèrent plusieurs de ces chrétiens au Maroc (3). Il est d'ailleurs, à observer que l'exemple d'Ali fut souvent imité depuis par les émirs marocains.

En 1125, les Mozarabes d'Andalousie, espérant mettre à profit la rivalité des Almoravides et des Almohades, déterminèrent Alphonse I d'Aragon à envahir le territoire de Grenade. Après cette expédition, les Almoravides transportèrent en Afrique les Mozarabes qui n'avaient pas suivi Alphonse dans sa retraite. Les mauvais traitements et les fatigues ont sans aucun doute causé la mort d'une partie de ces chrétiens ; mais d'autres ont survécu et sont restés au lieu de leur exil (4).

D'ailleurs, était-ce proprement un exil, du moment que l'Andalousie et le Mogreb africain appartenaient au même empire ? Il me

(1) La inconsiderada saña y destemplada severidad de Alhakem ...dió á la nueva puebla de Fez ocho mil famllias, y el rey Edris les dió aquella parte do la ciudad, que por ellos se llama barrio de los Andaluces. — (Conde, *Hist. de la domin. de los Arabes*, P. I, Ch. 26, p, 126, Paris 1840.)

(2) Muchas gentes de España huyendo del hambre se pasaron á Africa, que alli en Almagheb y toda tierra de Fez se vendia el wisque ò carga de trigo par tres adirhames. — Conde, P. II, Ch. 46, p. 142.

(3) Hali dilexit eos super omnes homines orientalis gentis suæ. Nam quosdam fecit cubicularios, quosdam verò millenarios et quingentarios et centenarios, qui præerunt militiæ regni sui. (*Chron. Adefonsi imp*, etc., Florez, t. XXI, p. 360.)

(4) Je n'ai pour appuyer ce fait que l'autorité de M. Rossew St-Hilaire (*Histoire d'Espagne*, liv VIII, ch. 5, p. 396, Paris 1844.

semble que bien des causes pouvaient déterminer aisément les Mozarabes à passer le détroit. Je ne m'étonne nullement de voir, en 1137, l'émir Tachfin-ebn-Ali amener en Afrique quatre mille jeunes chrétiens d'Andalousie qui entraient dans sa garde et à l'aide desquels il voulait soutenir, contre le Mehdi, le trône chancelant des Almoravides (1).

Abd-el-Moumen triomphe, en 1146, par la prise de Maroc. Il le doit à la cavalerie chrétienne qui se prononce en sa faveur et qui lui ouvre les portes de la ville (2). Les Almohades n'ont pas dû oublier ce service éclatant. Il a fallu beaucoup d'inattention pour dire que si les chrétiens avaient disparu de l'Afrique, c'était sans doute par suite du fanatisme et de la férocité de ces princes. Au contraire, à la prise de Mehdia, en 1160, Abd-el-Moumen, plein d'estime pour les défenseurs de la place, tâche de leur persuader de rester à son service. Son fils Youssouf conclut des traités de paix et de commerce avec les Pisans (3), avec Guillaume II de Sicile (4), et on ne découvre nulle trace de persécutions générales dirigées contre les chrétiens (5). Yacoub-el-Mansour, fils de Youssouf, amena du Portugal à Fez 3,000 femmes et enfants qu'il avait enlevés dans la guerre des Algarves, Ces malheureux vinrent grossir la population chrétienne depuis longtemps répandue dans le Maroc.

Ces faits suffiront, je l'espère, pour éclaircir l'origine de ces chrétiens Mogrebins, au milieu desquels le zèle des Franciscains va bientôt s'exercer et qui se rangeront sous la houlette des évêques de Fez et Maroc, grâce à la tolérance des Almohades et des Beni-Merin. On conçoit, du reste, que les Mozarabes d'Espagne, établis en Afrique, aient passé pour indigènes, après quelques générations écoulées. C'est ainsi, par exemple, que Jean Alvarez, compagnon et biographe du Ferdinand de Portugal, représente les chrétiens *indigènes* accourus avec les marchands d'Europe, afin de voir le prince captif conduit, en 1437, à la ville d'Arzilla : « *Prope urbem*

(1) Llevó cuatro mil mancebos cristianos de Andalucia, muy diestros en las armas, que servian en la caballeria de su guardia. — Conde, P. III, Ch. 36, p. 453.

(2) Conde, p. 468.

(3) *Bibliothèque de l'école des Chartes*, 2e série, t. V, p. 139.

(4) Tra i due re fu conchiuso un trattato in Palermo, etc. (Di Gregorio Conside, *Sulla storia della Sicilia*, t. I, p. 601.

(5) Il yaura lieu de revenir sur le préjugé que je repousse. On verra comment s'explique le martyre de quelques Franciscains sous les Almohades.

veró stabant mulieres plurimæ, cum christianis indigenis et mercatoribus genuensibus quos inter etiam aliqui castellani » (1). Au XVIe siècle, on distinguait encore, à Tunis, les descendants de vieux chrétiens, amenés d'Espagne par Yacoub-el-Mansour : on les appelait Rabatins parce qu'ils habitaient un faubourg de la ville. A Maroc, aussi, les mêmes familles avaient peuplé le quartier d'El-Bora. Jean I, roi de Castille, à la fin du XIVe siècle, les fit revenir en Espagne, et leur accorda des priviléges. Après la prise de Tunis, en 1535, Charles-Quint en usa de même à l'égard des Rabatins ; il les fit transporter à Naples (2). Il est rigoureusement possible que des chrétiens de souche vraiment indigène se soient unis, dès le principe, à ces Mozarabes d'Espagne ; mais ce n'est qu'une conjecture, et il est impossible d'assigner dans quelle proportion le mélange aurait eu lieu (3).

Je viens à la seconde partie de mon sujet : l'établissement de l'évêché de Maroc et la succession des pasteurs qui l'ont gouverné.

LÉON GODARD.

(*La suite à un prochain numéro.*)

(1) Apud Bollandistas, 5 Jun., p. 569. Édit. Venet.

(2) Marmol, liv. III, ch. 40. liv. VI, ch. 16, p. 448 et p. 54, Paris 1667. — SANDOVAL, *La vida y Hechos del Emperador Carlos V*, t. II, p. 284, Amberes, 1681.

(3) Sandoval s'exprime ainsi au sujet des Rabatins : « Se conservan en » esta ciudad desde que los Mahometanos ganaron la Mauritania. » C'est pourquoi je craindrais que M. Reinaud n'eût affirmé prématurément qu'on ne mentionne plus les chrétiens indigènes d'Afrique, à partir du XIVe siècle. Voir la fin du *Mémoire sur les populations de l'Afrique septentrionale*, par M. REINAUD. Paris 1857.

Recherches sur la coopération de la Régence d'Alger

A LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE GRECQUE.

(D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS.)

(*Suite et fin.* — Voir le sixième numéro de la *Revue*, p. 461.)

PIÈCE N° 19.

Lettre adressée au Pacha d'Alger.

Supplique de ceux qui prient pour vous.

Tous les habitants de la (ville) bien-gardée de Khania ; tous sont vos esclaves, tous sont misérables, impuissants et malheureux. Ils se sont tous rassemblés dans le prétoire de la justice noble et resplendissante, et ils ont résolu d'envoyer cette missive pour implorer la compassion. La demande formulée par les habitants de cette ville tend à obtenir un prompt secours en grains de toute espèce, dont ils connaissent bien le nom, mais dont ils sont entièrement dépourvus. Depuis plus de quarante jours, les moulins sont fermés et les habitants, vos esclaves, sont dans la détresse et la calamité : ils sont en face de la mort. Nous avons envoyé près de dix lettres dans diverses contrées pour solliciter des vivres, nous avons répandu la nouvelle de notre détresse en tous lieux, mais jusqu'à ce jour nous n'avons rien obtenu. C'est en vain aussi que nous avons demandé des rations au gouverneur de la citadelle qui commande pour le Padicha.

Nous nous tournons donc vers les frontières d'Alger la victorieuse, et nous demandons un prompt secours en blé et en orge. Notre pays n'en possède pas et le vôtre en est abondamment pourvu ainsi que de générosité. Nous nous adressons à tous les grands, à tous les dépositaires de l'autorité et nous leur donnons avis de notre position.

Tous les faits exposés dans cette requête sont exacts et à la connaissance personnelle du cadi, qui en témoigne et le certifie. Quand vous connaîtrez la situation des malheureux habitants de ladite ville, vos esclaves, vous les prendrez en pitié et en compassion, et votre sollicitude sera suivie d'assistance. Tel est le vœu qu'ils

forment et qu'ils adressent à Dieu, le souverain suprême. L'avis est donné; c'est à celui qui a le droit d'agir qu'il appartient de prendre une décision.

Écrit le cinquième jour du mois de Redjeb de l'année mil deux cent quarante-deux (1er février 1827).

L'esclave qui prie pour la prolongation des jours de votre illustre altesse, le Sid Mustapha, cadi de la (ville) bien gardée de Khania.

PIÈCE N° 20.

Lettre adressée à l'Oukil el Hardj (ministre de la marine) de la Régence d'Alger.

Notre seigneur Ibrahim, Oukil el Hardj à Bab el Djihad (1).

J'apprendrai à votre seigneurie que diverses personnes originaires de Morée et fixées dans notre ville, ont reçu de leur pays des lettres qui annoncent que le Koptan Bey est à Navarin avec trente-deux navires de notre maître le sultan. Les navires de Tunis sont avec lui. Ils attendent que le seigneur Ibrahim Pacha soit arrivé de Kolmata, et lorsqu'il sera parvenu à Navarin, ils partiront pour El Mamania. Quant à l'honorable et illustre, chef formidable et magnanime, le seigneur Capitan-Pacha, il est à el Medelli avec le surplus de la flotte victorieuse. D'après ce qui a été dit postérieurement à la réception de ces lettres, il doit aller, s'il plaît à Dieu, à Chemeldja. Ce sont là les nouvelles que nous avions à porter à la connaissance de votre seigneurie, à laquelle je souhaite une longue existence et l'abondance.

Le salut complet au commencement et à la fin de la part de votre serviteur Moustafa ben Gabes l'algérien, suppléant de l'agent d'Alger la bien-gardée, à Tunis. 8 de Rabi'ettani de l'année 1242 (9 novembre 1826).

PIÈCE N° 21.

Lettre adressée au Pacha d'Alger.

A la seigneurie du très-honorable, très-élevé, etc., notre maître et seigneur le Pacha Hossaïn. . . . .

Il est arrivé aujourd'hui à *Halk el Oued* (la Goulette) un gros

(1) Mot à mot, *porte de la guerre sainte*, celle de la marine, sans doute, par laquelle les corsaires passaient pour aller faire la course contre les chrétiens — N. de la R.

vaisseau français et une frégate; ils viennent surveiller les navires de notre Régence victorieuse qui se trouvent à Alexandrie. Ils ont également envoyé dans les eaux de cette dernière ville trois frégates qui ont la même mission. Puisse Dieu les frapper de cécité! J'ai écrit à Alexandrie par toutes les voies, et s'il plaît à Dieu, la nouvelle leur en sera parvenue, et ils resteront là bas. J'atteste que si j'eusse été à même de le faire, lorsque cette nouvelle m'est parvenue de France, j'aurais immédiatement affrété un navire pour envoyer une lettre à Alexandrie, mais cela ne m'a pas été possible. C'est là tout ce que nous avions à faire connaître à votre seigneurie. Que le salut complet soit sur vous au commencement et à la fin, de la part de votre serviteur qui vous baise les mains à perpétuité, Mahmoud ben Amin Essekka, votre agent à Tunis, que Dieu soit propice à tous! Amen!

14 de doul hidja, le sacré, de l'année 1242 (8 juillet 1827).

PIÈCE N° 22.

Lettre adressée au Pacha d'Alger.

Au très-honorable et très-élevé, etc., notre seigneur Pacha Hossaïn.

. . . .

Deux jours avant la date de la présente, est arrivée de Smyrne une corvette américaine qui nous a apporté des lettres d'El-Hadj-Hossaïn Bach-Day (chef des recruteurs), lesquelles contenaient une lettre à l'adresse du seigneur Ibrahim-Aga. Le Bach-Day nous annonce que la flotte de notre Maître le Sultan et les navires du Seigneur Mehammed-Ali Pacha sont tous employés à bloquer la Morée.

Le navire anglais qui était parti d'Alger pour Smyrne, affrété par des négociants d'Alger, a été arrêté par les Grecs, lesquels ont enlevé tout ce qu'il portait en fait d'argent et de marchandises, en sorte qu'il est arrivé vide à Smyrne. Que le Dieu très-haut les extermine!

Il nous parle également de la frégate et du brick de guerre de notre Régence victorieuse, et nous annonce que lorsque le Seigneur Mehammed-Ali Pacha apprit que la guerre était déclarée entre les Français et votre Seigneurie, il ne voulut pas les laisser revenir à Alger. Il les a fait partir avec ses navires dans le mois de rabi-l'ouel.

Nous avons reçu d'Alexandrie une lettre du capitaine Moustafa-Raïs, datée du 24 de hidja. Elle est venue par la voie de Malte et renferme une lettre à l'adresse du Seigneur Ibrahim-Aga. Il nous annonce dans cette lettre qu'ils se préparaient à partir d'Alexandrie, mais que la nouvelle de la guerre avec les Français étant parvenue dans cette ville, le Seigneur Mehammed-Ali-Pacha s'est opposé à leur départ et leur a dit : « Je ne vous laisserai partir que lorsque j'aurai reçu une lettre d'Alger ».

Il y a dans ces parages cinq navires grecs, une corvette, un brick et des goëlettes.

De la part de votre serviteur, Mahmoud-ben-Amin-Esseka, vôtre agent à Tunis.

Sept de Rabi'louel de l'année 1243 (28 septembre 1827).

PIÈCE N° 23.

Lettre adressée au Pacha d'Alger.

A la Seigneurie de l'honorable et très-élevé, etc., notre Maître et Seigneur le Pacha Hossaïn.

Ce que j'ai à faire connaître à votre Seigneurie est que nous avions, antérieurement à la présente, envoyé à votre altesse une lettre du 27 de rabi'ettani dans laquelle nous vous informions qu'une goëlette américaine de guerre était arrivée de Malte ledit jour et avait apporté la nouvelle que les Anglais, les Français et les Russes (que Dieu les extermine !) avaient attaqué les navires de notre Seigneur le Sultan (que Dieu l'assiste !) et les navires de sid Mehammed-Ali Pacha, dans le port de Navarin ; qu'ils leur avaient livré un grand combat, et que, d'après leurs assertions, la flotte musulmane était entièrement détruite ; que les navires anglais étaient entrés à Malte dans le plus grand délabrement, et qu'ils avaient eu 755 blessés et 40 tués.

Postérieurement à cela, nous avons entendu dire que les trois nations sus-dites avaient eu un nombre considérable de morts et des blessés en quantité incalculable, et qu'on avait levé la quarantaine à Malte afin d'y descendre les blessés.

Il nous est également parvenu qu'environ trente des navires des musulmans sont sains et saufs. Les Musulmans avaient 22 navires de guerre, savoir : 5 vaisseaux, 15 grandes frégates, 30 corvettes ; le surplus se composait de bricks et de goëlettes ; avec eux se trouvaient 41 navires de commerce, en tout 107 bâtiments. Les navires

des chrétiens qui ont pris part au combat étaient au nombre de 27 d'après leurs dires, dont 12 vaisseaux à trois ponts ; le surplus se composait de petits vaisseaux et de frégates.

On dit qu'au moment du combat, Ibrahim Pacha n'était pas à Navarin, qu'il voyageait sur terre et qu'il a pris une ville nommée *Meniteha* dont il a tué la plus grande partie de habitants. Lorsque les chrétiens apprirent cela, ils voulurent venger les Grecs et firent ce qui vient d'être raconté ; mais (Dieu le sait !) *ils ont reçu un grand soufflet*, et ils ne veulent pas l'avouer. Lorsque le capitaine Loubi arriva ici, venant de Livourne, je voulais l'affréter pour l'envoyer à Navarin afin de nous procurer des nouvelles certaines, fut-ce à mes frais. Mais il nous dit : — « Avant mon départ de Livourne, les Anglais, les Français et les Russes, firent savoir à tous les navires marchands qu'il leur était défendu d'aller en Turquie et que ceux qui seraient rencontrés faisant voile pour cette destination seraient ramenés à Malte. » — Loubi nous a également dit : — « Mes matelots m'ont imposé la condition de ne faire aucun voyage en Turquie, sans cela, je me hasarderais à partir, mais il m'est impossible de trouver d'autres matelots. ».

Cependant, l'honorable et très-élevé Seigneur Hossaïn Pacha, Bey de Tunis, a fait équiper un chebek, un jour avant la date de la présente, et l'a envoyé en Morée pour recueillir des nouvelles. Fasse Dieu que nous en recevions de bonnes !

J'informerai votre Seigneurie que les chiens de Français se disposent à aller à Alger au printemps. Ils préparent douze bombardes, ayant chacune deux mortiers à bombes, un à la proue et un à la poupe. Quatre sont prêtes, et ils travaillent aux autres. On dit qu'ils veulent diviser leur attaque entre Alger, Bône et Oran. Que cela soit à la noble connaissance de votre Seigneurie.

J'informerai également votre Altesse que deux navires de Tripoli qui croisaient dans l'Océan sont arrivés sains et saufs dans cette ville, ayant deux prises, l'une hambourgeoise et l'autre prussienne. Lorsque le consul anglais en résidence à Tripoli apprit la guerre, il envoya à Malte tous les Maltais qui s'y trouvaient. Il a également fait partir sa femme et ses enfants et a continué à résider tout seul à Tripoli. C'est là ce que nous avions à faire connaître à votre Seigneurie. — Et sur vous le salut complet de la part de votre serviteur qui vous baise les mains à perpétuité, Mahmoud-ben-Amin-Essekka, votre agent à Tunis.

Neuf de djoumad-ettani de l'année 1243 (28 décembre 1827).

PIÈCE N° 24.

Lettre adressée au Pacha d'Alger.

Au très-honorable, très-élevé, etc., notre seigneur le Pacha Hossaïn. . . . .

J'apprendrai à votre seigneurie qu'il est arrivé de Navarin, par la voie de Marseille, des lettres ayant trois mois de date. Elles annoncent qu'Ibrahim-Pacha est arrivé à Navarin, et a amené environ cinq mille prisonniers grecs, hommes ou femmes, grands ou petits. Le seigneur Ibrahim Pacha a reçu de la Sublime-Porte un sabre et un caftan. Il a été désigné en personne pour être général en chef sur mer.

Il y a à Navarin environ vingt navires faisant partie de la flotte de notre maître le sultan (que Dieu l'assiste). L'un de ces bâtiments est un vaisseau sur lequel doit s'embarquer le seigneur Ibrahim-Pacha ; les autres sont des frégates et des corvettes. Notre maître le sultan (que Dieu l'assiste !) a envoyé environ quinze mille hommes de troupes mahométanes. Ils ont pénétré et ont pris 'Atna (Athènes), du moins ils se sont emparés de la ville et les Grecs ont été cernés dans la citadelle. Nous pensons qu'aujourd'hui, s'il plait à Dieu, ils sont pris.

La Morée et la moitié des monts Mania sont entre les mains des Grecs, mais l'autre moitié s'est soumise aux Musulmans. Anapol, Kerdas et Drounda sont restées entre les mains des Grecs. Que Dieu les extermine !

En ce qui concerne Drounda, le seigneur Ibrahim-Pacha n'a pas voulu s'en assurer, dans la crainte que ses soldats s'y débandent. Les grecs sont dans la plus vive terreur. S'il plait à Dieu, cela sera terminé cet été par la puissance de Dieu et sa force.

C'est là ce que nous avions à faire connaître à votre seigneurie Et le salut de la part de votre serviteur, Mahmoud ben Amin Essekka, votre agent à Tunis.

22 Redjeb de l'année 1243 (18 janvier 1827).

PIÈCE N° 25.

Lettre adressée au Pacha d'Alger.

A notre seigneur le Pacha Hossaïn.

Je ferai connaître à votre seigneurie que nous avons reçu votre honorée lettre en date du milieu de djoumad ettani. En premier lieu, nous en avons retiré l'avantage de connaître le bon état de votre santé, qui est l'objet de notre vive sollicitude, de nos vœux ardents, que le Dieu des hommes vous la continue !

Quant à Tahar Pacha, lorsqu'il est arrivé à Constantinople, notre seigneur le Sultan (que Dieu l'assiste !) lui a conféré encore deux Toukh (queues). Il a fait équiper pour lui un grand nombre de grands navires, avec lesquels il est aux Dardanelles. . . . . . . Les navires grecs qui bloquaient Sakez ont été détruits par les Français. . . . . Le général français commandant les troupes grecques (que Dieu les anéantisse !) qui avaient débarqué sur le territoire de Sakez, est prisonnier chez les Français, après avoir sauvé sa vie. Dieu a fait périr les troupes qui étaient avec lui. On dit que les soldats ont tous été tués par les Musulmans qui ont été envoyés de Smyrne à Sakez. On dit que les Autrichiens se sont entendus avec les Anglais, les Français et les Russes (que Dieu les extermine !) et qu'ils se sont alliés contre notre seigneur le sultan (que Dieu le rende victorieux !) mais jusqu'à présent cette nouvelle n'est pas confirmée . . . .

Et sur vous le salut complet, au commencement et à la fin, de la part de votre serviteur qui vous baise les mains à perpétuité, Mahmoud ben Amin Essekka, votre agent à Tunis. Que Dieu soit favorable à tous.

8 de Redjeb de l'année 1243 (25 janvier 1828).

PIÈCE N° 26.

Lettre adressé au Pacha d'Alger.

. . . .

L'affaire dont j'ai à entretenir votre seigneurie renferme du bien, s'il plait à Dieu très-haut. Le Sid Mohammed Ben Ali Kassem, agent de Tripoli, est venu nous annoncer qu'un jour avant la date de la présente il a reçu de cette ville une lettre dans laquelle il est dit que le sultan (que Dieu le fasse triompher !) a envoyé quatre pachas contre les Français qui ont débarqué en Morée, savoir : le pacha de Skoudar, le pacha de Snanik, le pacha de Roumélie et Youssef Pacha Djeregli. Ces quatre pachas ont passé le Drouont et ont fondu de concert sur les troupes françaises qui étaient en Morée et *n'en ont pas laissé un seul homme.*

En ce qui concerne les nouvelles de Russie, il est arrivé par un navire français un journal dans lequel on annonce que les Russes avaient formé uue autre armée à Varna, et que cette armée s'étant rencontrée avec celle de notre maître le sultan, il en résulta une grande bataille dans laquelle les Russes essuyèrent une sanglante défaite. C'est la quatrième fois que les Russes sont battus et que notre maître le Sultan (que Dieu lui accorde son secours!) est victorieux. Dieu en soit loué.

. . . .

Voilà, mon seigneur, ce qui est parvenu à notre connaissance. Nous vous rendrons compte de tout ce que nous apprendrons. Dieu seul connaît la vérité de ces faits.

. . . .

C'est là ce que nous avions à faire connaître à votre seigneurie, à laquelle nous souhaitons une longue existence et l'abondance. Puisse le Dieu très-haut vous faire atteindre les degrés de la félicité! Qu'un salut noble, pur, universel soit sur votre altesse très-élevée, ainsi que la miséricorde de Dieu très-haut et ses bénédictions.

De la part de votre serviteur, qui baise vos nobles mains, El Hadj Amar, votre agent à Tunis.

5 de rabi'ettani de l'année 1244 (15 septembre 1828).

Alger, 20 juillet 1856 (1).

POUR TRADUCTION :

A. De Voulx,

Conservateur des archives arabes des Domaines.

(1) On n'a retranché de ces lettres que les formules interminables de politesse obséquieuse et servile qui en auraient doublé l'étendue, sans aucune utilité pour l'histoire — N. de la R.

CHRONIQUE.

Souscription ministérielle. — Par décision du 28 septembre dernier, Son Excellence M. le Ministre de la guerre a arrêté qu'il sera pris, au profit de son département, vingt abonnements au recueil que la *Société historique algérienne* publie depuis un an sous le titre de *Revue africaine*. Ces abonnements sont ainsi répartis :

Direction des affaires de l'Algérie, 3 exemplaires;

Cabinet du Gouverneur-Général, 1 exemplaire;

Bureau politique à Alger, 1 exemplaire;

Directions divisionnaires des affaires arabes, 3 exemplaires;

Bibliothèques militaires de Bogar, Lagouat, Téniat el Had, Dellis, Sebdou, Geryville, Tiaret, Saïda, Gigelli, Biscara, Bordj bou Arepidj et Bousada, 12 exemplaires.

— Procès-verbaux. — On nous écrit au sujet des procès-verbaux de nos séances qu'on s'étonne de ne plus trouver depuis longtemps dans les numéros de la *Revue africaine*.

Nous répondrons à nos honorables correspondants par les observations suivantes.

Les séances de la Société historique algérienne sont remplies par la lecture des articles adressés pour la *Revue* et qui y prennent place dans la première section, ou par des communications de ses correspondants, lesquelles entrent également dans ce journal, à la section *Chronique*.

Les discussions auxquelles ces différentes communications peuvent donner lieu arrivent également au public, sous forme de notes, toutes les fois qu'elles ont pour objet de compléter, d'éclaircir ou de rectifier quelque fait historique ou quelque doctrine archéologique.

Il n'y a donc pas un seul des travaux de la Société qui ne parvienne ainsi à la publicité, sous une forme ou sous une autre et par la voie de son organe périodique.

Or, nos procès-verbaux feraient double emploi s'ils reproduisaient à leur tour ces divers éléments de la *Revue*; et s'ils ne les donnaient

pas, ils n'auraient presque jamais rien à dire, car il ne resterait guère d'inédit que les nominations de membres.

Quand il se produit dans nos séances, en dehors des travaux indiqués plus haut, quelque fait qui nous semble exiger la publicité, nous l'insérons dans notre journal, comme cela a eu lieu récemment pour la Commission de géographie ancienne.

— **Des Estampages.** — Nos lecteurs trouveront peut-être que nous revenons bien souvent et que nous insistons trop sur l'extrême importance des estampages d'inscriptions. Cependant, nous leur demandons la permission de citer encore le fait suivant emprunté à une lettre adressée à M. Cherbonneau, par M. le duc de Luynes, à propos d'un *fac-simile* de l'inscription libyque de Tifêche :

« J'ai reçu ce matin, avec votre lettre du 10, la copie d'une inscrip-
» tion relevée par M. le c[t] L. Je pense que cette inscription est la
» même que je trouve gravée, pl. XV de l'*Annuaire* de votre société
» pour 1853. J'en conclus, avec plus de conviction que jamais, que
» l'on ne peut essayer d'expliquer les inscriptions qu'en ayant des
» estampages sur papier. La différence entre la copie du c[t] L , qui
» est faite avec soin, et la lithographie est si grande, que j'ai
» hésité quelque temps avant de me persuader que c'était la même
» inscription. »

Ceci corrobore ce qui a été dit à la page 95 de ce numéro, sur « les
» impressions très-différentes que divers observateurs reçoivent
» d'un même document épigraphique. »

— **Antiquités de la Kabilie.** — On nous écrit de Fort-Napoléon, à la date du 5 novembre :

« Monsieur le Président,

» Dans mes tournées aux environs de l'Arba, j'ai recueilli quelques faits archéologiques dont j'ai cru devoir vous faire part. Ils se rappportent à trois gîtes. Je vais vous les exposer en procédant du petit au grand.

» Le premier monument se trouve au-dessus d'Irilguefri, à mi-chemin de Tala Amara Cette ruine consiste en un carré de cinq mètres et demi de côté. Les murs ont une épaisseur d'un mètre, et s'élèvent encore d'un mètre au-dessus du sol. Le revêtement extérieur est en gros moellons, et l'intérieur est une sorte de béton

formé de grosses pierres baignées dans un ciment très-solide. Les angles sont inférieurement représentés par de fortes pierres de taille. Je n'ai pas aperçu de portes : peut-être le sol s'est-il affaissé. Par l'ensemble de ses caractères, cette construction me paraît être d'origine romaine. C'est actuellement un poste kabile. Peut-être avait-elle jadis la même destination.

» Le deuxième monument, d'une plus grande importance, a de l'intérêt, surtout par les souvenirs locaux qui s'y rattachent. Il est situé à deux kilomètres de Souk el Arba, à mi-côte et sur le versant oriental du mamelon où fut tué le commandant Boyer, en face du village de Tablabalt. Les Indigènes lui donnent le nom d'Akbou. Il domine un petit plateau complanté de figuiers. Tout autour, le calcaire affleure en grosses roches parsemées de quelques maigres pousses de chênes, de genêts et de daphnés. A droite et à gauche sont des ravins. A 200 mètres au-dessus, du côté de l'Ouest et en remontant vers le sommet du mamelon, se trouve, au bas d'une pente couverte d'humus, une fontaine actuellement à sec.

» Ce qui reste du monument d'Akbou suffit pour le reconstruire, du moins dans ses parties basses. Quant au couronnement, je ne saurais trop dire s'il s'élevait en dôme ou en pyramide.

» Le plan est un carré parfait à la base, de six mètres de côté, exactement orienté.

» Sur la façade, c'est ainsi que j'appellerai le côté percé d'une porte et qui regarde l'Orient, un soubassement s'elevait à la hauteur de 1 m. 1. Le mur est en retraite de 0 3. Sur les faces latérales Nord et Sud, il y avait deux saillies ou escaliers : une inférieure se continuant de celle de la façade, et une supérieure de 0 3 de large sur 0 4 de haut. Sur ces deux faces, mieux conservées que la précédente, les pierres de revêtement existent jusqu'à la hauteur de deux mètres au-dessus du soubassement. J'estime que le couronnement commençait à quatre mètres environ du plain pied de la façade; ce couronnement n'est plus représenté que par une masse arrondie figurant sous certains aspects, une sorte de bonnet phrygien. En somme, la hauteur est encore à peu près égale à la largeur de la base.

» L'évidement intérieur est inférieurement un carré de 3 mètres de côté se continuant par une voûte dont l'axe est dans le sens de l'Est à l'Ouest.

» La naissance de la voûte est à 1 m. 20 du sol : elle s'élève à 2 m. 6. Au lieu d'être un plein cintre, cette voûte est un arc ogival

tronqué par une ligne horizontale d'un mètre d'étendue. Cette disposition bizarre, qui n'apparaît guère à l'œil, quand on regarde en haut, est parfaitement accusée par le mur du fond. Cette voûte fut supportée par un tablier de roseaux dont les empreintes sont très-bien conservées. Dans le mur du fond sont creusés trois trous, à la hauteur de 1 m. 10, ce qui les met à 1 m. 30 en contrebas du point où la face occidentale contiguë affleure le sol, ce point se trouvant élevé de 2 m. 40 au-dessus du plain-pied de la façade. Les traces d'une ouverture moyenne de 0 15 de côté, ont une profondeur d'environ 0 6. En avant, au-dessus de la porte d'entrée, la voûte est percée d'un léger hiatus.

» La porte, agrandie par des éboulements, n'a plus rien de régulier. Il est même difficile de refaire sa forme primitive. A son niveau, le mur de la façade a 0 8 d'épaisseur.

» Les pierres du revêtement extérieur sont plus fortes au soubassement que dans les parties hautes, et mesurent environ 0, 6 de longueur sur une hauteur de moitié.

» Supérieurement, les murs sont entrelardés de trois ou quatre rangs de briques, disposées tantôt deux, tantôt trois l'une sur l'autre. Ces briques sont remarquables par leur longueur, qui varie de 0, 5 à 0, 6; la hauteur étant de 0, 0 3. C'est aux faces Nord et Sud que ces briques sont plus nombreuses et mieux conservées.

» Les angles du monument sont généralement dégradés, surtout en haut.

» La face orientale ou façade n'a conservé de revêtement que jusqu'au niveau de la porte, qui s'élève à 1. 80. Les angles contigus sont largement éboulés.

» La face septentrionale est en grande partie conservée. On y remarque deux rangs de briques.

» La face méridionale en présente quatre rangs et n'est pas moins conservée.

» La face occidentale est en grande partie enterrée, en raison de la déclivité du sol, et peut-être à cause de sa destination.

» Le sommet du monument, plus élevé vers l'angle N-E., est constitué par un béton grossier, mais solide, où les pierres grandes et petites sont jetées confusément; la hauteur totale actuelle est de cinq à six mètres.

» En somme, ce monument est solidement construit, et sa construction rappelle la manière romaine, tant par le ciment, que par les briques.

» Quelle était sa destination ?

» Nos informations auprès des indigènes n'ont abouti qu'à ceci, à savoir que c'est là le travail des Roumi ou d'un Roumi. Personne ne se rappelle l'avoir vu autrement qu'à l'état de ruine, ni en avoir autrement entendu parler. C'est une œuvre du temps jadis.

» De toutes les hypothèses, la plus probable me paraît être celle d'un réservoir d'eau. Les traces du fond pouvaient l'amener, et l'intérieur de l'édifice est encore suffisamment incrusté pour y voir l'effet de l'eau. Malgré l'aridite et les roches ambiantes, on peut parfaitement admettre là l'existence d'une source, puisqu'il y a une fontaine à 200 mètres plus haut. Nous serions tenté de croire que cette source s'est déplacée ou éparpillée, le petit plateau de figuiers étant d'une remarquable humidité.

» J'ai cru que ces détails, parfois minutieux, étaient permis en raison des souvenirs qui se rattachent à ce monument.

» Je vais maintenant vous parler de Djemaat es Sahridj. Mon intention n'est pas de discuter son passé; je dirai seulement que sa position me paraît correspondre à celle de l'ancienne Bida ou Bidil.

» Après avoir franchi l'Oued Toulourlour, affluent de l'Oued Sebaou, qui sépare les Raten des Fraoucen, on laisse à droite des collines ombragées, et l'on marche pendant une heure sur des mamelons que l'été doit couronner d'abondantes moissons. On entre ensuite dans un massif de jardins continués jusqu'à Djemaat es Sahridj, cachée dans les arbres comme un nid dans la feuillée. Bientôt on s'engage dans un chemin étroit, resserré entre deux haies, pavé de grosses pierres, assez confusément jetées, et d'un difficile parcours. Je n'oserais affirmer que ce soit là les restes d'une ancienne voie romaine; j'aimerais mieux en reconnaître dans un tronçon que l'on rencontre aux abords de Djemaa, et qui vient directement de la plaine. Des habitants, du reste, m'ont dit qu'eux-mêmes entretenaient ces chemins de cette façon : peut-être n'ont-ils fait que réparer les brèches faites par le temps à l'œuvre des Romains.

» L'aspect de Djemaat es Sahridj, quand on y entre en venant de l'Ouest, est parfaitement en rapport avec les idées que peut susciter la connaissance de son passé.

» C'est là le plus beau, nous dirons même le seul beau côté de la *ville*. Nous conservons ce dernier mot articulé par les habitants On aperçoit tout d'abord un grand emplacement jonché de débris antiques, et entouré d'habitations d'assez bon aspect. Là, se tien

le marché, sur un sol où de nombreux réseaux de murs à fleur de terre, attestent l'occupation romaine.

» A gauche, on côtoye un bassin de trois à quatre mètres de côté, entièrement construit en grandes pierres taillées. C'est à ce bassin que Djemaat es Sahridj doit son nom. Tout au tour, se dressent un grand nombre de blocs d'environ un mètre de hauteur sur une largeur et une épaisseur de moitié. Plusieurs blocs sont aussi encastrés dans les habitations voisines.

» A droite, on me fit voir dans la cour d'une maison un fragment de sculpture antique engagé dans un mur. Il est d'un seul bloc, long de 0m06 et haut de 0m04; sa forme fait penser immédiatement à la partie supérieure d'une niche. Le relief demi-circulaire qui s'en détache, d'une longeur d'environ un décimètre, est flanqué à droite et à gauche d'un appendice bastionné, grossièrement creusé en étoile. Sur le fond concave se relèvent deux têtes en ronde bosse d'une assez bonne exécution. L'une est celle d'un homme, l'autre celle d'une femme. Je vous envoie le dessin. Malheureusement, je n'ai pas assez d'habileté pour vous rendre le caractère de ces figures, celle de l'homme, a quelque chose de fier, les lèvres sont fortement accusées, les cheveux sont traités de manière à figurer une sorte de calotte qui se rattache obliquement au front et aux tempes. Les cheveux de la femme sont disposés par petites masses sinueuses et bien détachées. Le propriétaire m'a dit que ce fragment provenait de fouilles. Il ne m'a pas été possible de savoir ce qu'était devenu le reste.

» Sur l'autre côté du marché, s'élève la mosquée, petite et basse, accostée d'un minaret de modeste apparence. Le tout, cependant, fait bon effet. En avant se dressent deux grands palmiers jumeaux et derrière la mosquée apparaît un fond de verdure épaisse, où se confondent avec les figuiers, les grenadiers, les frênes, les lianes de vigne, tous les arbres fruitiers de nos jardins et même un beau citronnier dont les fruits commencent à jaunir.

» En poursuivant vers l'Est, on rencontre deux autres fontaines plus petites que le grand bassin, toutes deux également construites en grandes pierres de taille. On aboutit enfin, à l'extrémité orientale de la ville, à une petite butte sur laquelle au milieu des tombes se détachent plusieurs pans de murs, d'un mètre de largeur, construits en petits moellons reliés par un ciment d'une grande solidité. Cette butte domine Djemaat es Sahridj et supportait probablement une sorte de citadelle

» On descend de là dans un fourré de toutes sortes d'arbres fruitiers, une vraie forêt, au milieu de laquelle se cachent de mauvaises constructions et même des gourbis, le long de ruelles étroites et fangeuses. Je demandai aux habitants pourquoi, avec tant de richesses, ils se logeaient si mal. Ils me répondirent que le défaut de sécurité les avait jusqu'alors empêchés de bâtir autrement.

» J'avais avec moi les *Epoques militaires* et Marmol. Je parlai aux Kabiles d'Abdelaziz et du prince de Koukou, mais sans éveiller aucun écho. Seulement, on me dit que les *roumis* avaient jadis occupé le pays, on ajouta qu'autrefois on rencontrait souvent des médailles dans les champs; et je fus assez heureux pour me procurer un beau Ptolémée (1). Personne ne put m'indiquer de pierre inscrite. Djemaat es Sahridj a près d'un millier d'habitants.

» J'oubliais d'ajouter que des blocs d'origine romaine, se rencontrent çà et là dans le reste des habitations. J'ai vu un fragment de colonne et un chapiteau de style plutôt sarrasin que romain.

» Demain, si le temps le permet, je vais entreprendre une nouvelle excursion du côté du Jurjura. Peut-être verrons-nous Koukou. Les Gaouaoua, m'a dit le chef du bureau, veulent voir le *tebib roumi*. Les Kabiles me donnent beaucoup de besogne. Il m'en vient jusqu'à cinquante les jours de marché; et c'est long, parce qu'un grand nombre, *ma itârrebouche*, comme ils disent, expression que je n'avais pas jusqu'alors entendue. Peut-être bien pourrai-je, en dehors de l'archéologie, trouver quelque chose qui pourra intéresser la *Revue*.

» Dr H. LECLERC. »

— TIPASA. — M. Roullier, autrefois aubergiste à Tipasa, et établi aujourd'hui à Souk el Arba ou Fort-Napoléon, a adressé au Musée d'Alger des médailles en bronze, petit module, trouvées par lui à Tipasa, ainsi que deux petits fragments de vases antiques.

Le premier de ces fragments, qui paraît provenir d'un assez grand plat, offre un médaillon large de deux centimètres où l'on voit un buste de femme ailée dont les cheveux sont rassemblés en chignon, à l'occiput, au-dessus de la *spina cruciata*, et qui paraît avoir un collier.

(1) Cette médaille est en argent; elle a un capricorne au revers et à l'exergue R. A. VI, qui indique la 6e année du règne (*Regni anno sexto*) de Ptolémée. — N. de la R.

L'autre fragment provient d'une lampe funéraire et forme une partie du rebord. On y lit très-distinctement cette fin d'inscription : .... ASSE.

Parmi les médailles, on remarque un moyen bronze portant à l'avers la tête, peu marquée, d'un roi numide ou mauritanien, et au revers un cheval au galop. Les lettres, qui indiquent quelquefois le lieu de monnayage, ne sont pas visibles ici.

Un deuxième moyen bronze est tout à fait fruste à l'avers, et le revers est si mal conservé qu'il est impossible d'affirmer si les deux ovales très-allongés qu'on y remarque sont deux poissons ou deux épis.

Les autres médailles sont impériales, la plupart frustes et toutes du module petit bronze. Une seulement est en argent. On lit à l'avers, qui porte une tête d'empereur, laurée : IMP. M. AVR. SEV. ALEXANDER AVG. Le revers représente Mars debout, en habit militaire, tenant une branche d'olivier de la main droite et une lance renversée dans la gauche, avec cette épigraphe : MARTI PACIFERO.

Toutes ces médailles appartiennent aux deux siècles qui se sont écoulés entre 222 de J.-C. et 423 et se rapportent aux empereurs Sévère Alexandre, Claude-le-Gothique, Dioclétien, Constantin-le-Grand, Constans 1er, Constantius 2e, Valentinien 1er, Arcadius et Honorius.

— Dolmen de Tiaret. — On nous écrit de Tlemcen, à la date du 28 octobre dernier :

« Dans l'un des numéros de la *Revue africaine*, vous engagiez vos correspondants à rechercher avec soin tous les monuments *druidiques* qui pourraient se rencontrer sur les points occupés en Algérie; vous paraissiez même attacher une grande importance à la découverte de ces monuments. Je me crois donc dans l'obligation de vous donner connaissance d'une trouvaille que j'ai faite, en avril 1842, d'un monument très-curieux, qui se trouve au Nord de Tiaret, au bas de la rampe de Kertoufa, à 200 mètres à l'Ouest de la route.

» Au milieu de maquis de lentisques et de chênes-verts, dans un site très-sauvage, au bas du Kef, est situé ce monolithe, immense dolmen de près de 20 mètres de longueur, sur huit de largeur, et de trois mètres d'épaisseur. Il est couché sur des assises de roches, qui l'élèvent à 11 ou 12 mètres au-dessus du sol. Sous le dolmen, se trouve une grotte assez spacieuse. Le monument est orienté de l'Ouest à l'Est.

» Sur la partie supérieure de la plate-forme et à l'Ouest, sont taillés trois *augets* carrés : celui du milieu a 95 cent. sur chaque face ; les deux autres sont moins grands. Ces trois *augets* communiquent entre eux par deux canaux, moins profonds que les *augets* et ayant 10 centimètres de largeur; sur les côtés de l'*auget* supérieur se trouvent deux trous, qui devaient servir à recevoir des pieux ou des mâts de pavillons (ces trous ont 7 centimètres de diamètre). Dans la partie inférieure du dolmen sont entaillées des marches d'escalier pour monter sur la plate-forme.

» Dans les environs, on voit quelques menhirs ou pierres levées assez frustes.

» Ce dolmen ne peut avoir été érigé par une petite fraction de population, car il est trop important ; il pourrait bien être un temple élevé par les Gaulois qui se sont réfugiés sur les côtes d'Asie et d'Afrique, après la grande défaite et la panique de l'année 279 avant l'ère chrétienne, lorsque ces fuyards se sont mis à la solde des différents chefs ou rois qui régnaient sur les peuplades de l'Afrique septentrionale.

» Je détache de mon album un dessin très-fidèle du monument ; il vous servira à mieux apprécier la chose, une description n'ayant jamais assez de clarté (1).

» Agréez, etc.

» Le commandant Bernard. »

— Epigraphie de Julia Caesarea (*Cherchel*). — On nous écrit de Cherchel, à la date du 16 août 1857.

« J'ai l'honneur de vous adresser un estampage à la mine de plomb de l'épitaphe suivante :

D. M.	D (iis) M (anibus)
DIVITIAS VIXIT ANNIS	Divitias vixit annis
XXXVII MENSES IIII	Triginta septem menses quatuor
IVNIA IANVARIA MATER	Junia Januaria mater
FILIAE PISSIMAE FEC.	filiæ pissimæ fec (it)

» Le Diis Manibus est accosté de deux palmes.

(1) Ce dessin paraîtra en même temps que ceux du cimetière druidique de Kalaa, etc. Nous discuterons alors le précieux renseignement fourni par M. le Ct Bernard. — N. de la R.

» Les deux dernières lettres du mot *Divitias* sont légèrement détériorées par un coup de pioche, et, si elles sont douteuses sur l'estampage, elles ne le sont aucunement sur le monument lui-même.

» Le dernier jambage du second N du mot ANNIS est surmonté d'un I.

» Le lapicide s'est trompé dans sa ponctuation ; à la dernière ligne, au mot PIISSIMAE, l'espèce de cœur qui y est figuré précédant la lettre E au lieu d'être placé immédiatement après.

» Ce monument épigraphique est tracé sur marbre blanc. En voici les dimensions :

Hauteur.... 0 m. 25
Largeur.. . 0 285
Épaisseur. . 0 03

» Il a été trouvé, vers la fin du mois de juin dernier, rue des Fontaines, à Cherchel, à environ deux mètres de profondeur, par le sieur Bouche (Henri), maçon, en cette ville, lequel en a fait don au Musée de cette localité, le 12 juillet 1857.

» Veuillez agréer, etc.

» P. DE LHOTELLERIE,
Correspondant de la Société historique algérienne.

— ZURICH. — Le même correspondant, nous écrit de Cherchel, le 4 novembre 1857 :

« Je vous adresse la copie de l'inscription suivante que j'ai recueillie le 3 septembre dernier à Zurich, colonie agricole à l'Est de Cherchel.

F
LVK ETSIA
DONE CF
—

Longueur : . . . . 1m 12 c.
Largeur : 0 54
Epaisseur : au moins. . . 0 20

» Je dis au moins, car je ne puis préciser d'une manière exacte la dimension de cette pierre de taille grise, qui est enterrée plus ou moins profondément dans un sol très-dur, en contrebas de la porte d'entrée de la maison de M. Thouvenot (Etienne), propriétaire à Zurich, où elle sert de marche d'escalier.

» Ce petit monument épigraphique, dont les caractères sont indubitables, a été trouvé en 1850, dans un terrain contigu à la maison de M. Pierson, également propriétaire en la même localité, à l'endroit où ont été rencontrés, le 23 décembre 1855, les Aureus des empereurs Honorius et Marcianus.

» Veuillez agréer etc.

» P. DE LHOTELLERIE. »

— RÉCLAMATION. — M. de Lhotellerie, nous adresse de Cherchel, à la date du 30 septembre 1857, les observations suivantes sur les notes émanées de notre rédaction et qui accompagnent sa *Notice* sur l'hypogée de la campagne Riffard (voir le n° 6 de la *Revue africaine*, page 446) :

« 1° A l'épitaphe portant le n° 3, il eût été facile d'éviter le 2e alinéa du renvoi, car il était visible que l'orthographe du mot CAELAETO était fautive seulement par erreur de copie, le dessin annexé à ma notice étant conforme en tout point à l'inscription de cet ossuaire (1).

» 2° Page 445. — Sur le catalogue que vous citez (daté de 1853, et qui a été dressé par M. J.-J. Rattier, inspecteur des bâtiments civils, en janvier 1852), il n'est pas fait mention, aux nos 58 et 59 d'un ossuaire en plomb, mais bien d'une *urne à couvercle en plomb*. Dès lors, j'avais quelque droit de penser, d'après le témoignagne du document de M. Rattier et de la déclaration signée par MM. Riffard père et fils, que l'ossuaire décrit sous le n° 6, se trouvait dans la chambre sépulcrale des affranchis de Juba II (2).

» 3° Caius Julius Faustus est indubitablement à mes yeux le frère d'Aeschinus. — Pourquoi ses restes auraient-ils été placés dans ce monument funéraire, s'il en était autrement ? — L'annexion d'un *s* au génitif fait supposer, avec quelque raison, je crois, qu'en Mauritanie, l'usage autorisait cette désinence qui eût été inadmis-

(1) L'impression de la notice a été faite et devait se faire sur le manuscrit de M. de Lhotellerie, et non sur le dessin qui l'acompagnait. — Note de la R.

(2) La déclaration de MM. Riffard signale comme ayant été découverts en 1850 des documents épigraphiques copiés à Cherchel en 1840 ou publiés en 1848. On conçoit dès lors que nous n'ayons pas dû nous en rapporter entièrement et sur tous les points à cette pièce rédigée, d'ailleurs, d'après des souvenirs qui remontaient à cinq ans. — Note de la R.

sible à Rome. — Le mot HELENAES (1) de l'épitaphe n° 4 ne serait-il pas une preuve de ce que j'avance très-humblement, du reste ?

4° Page 446.—A la traduction de l'inscription de l'ossuaire n° 5, TI ne doit pas être traduit par TITVS, mais bien par TIBERIUS (voyez les médailles de Tibère), tandis que le sigle T est toujours l'abréviation de Titus dans les noms propres (voir aussi les médailles de cet empereur (2).

J'ai lieu d'espérer, monsieur le Président, que vous serez assez bon et assez équitable pour rappeler, dans le numéro de la *Revue africaine*, les petites rectifications que j'ai l'honneur de vous soumettre au sujet de quelques points fautifs qui pourraient, aux yeux des lecteurs de notre journal, sembler provenir de mon fait (3).

Agréez, etc.

P. DE LHOTELLERIE.

— MÉDAILLE TROUVÉE A LAGOUAT. — M. le docteur Maillefer nous adresse une médaille trouvée à Lagouat, le 10 février dernier, vers le fort Morand. C'est un Maxentius, petit bronze, ayant au revers une figure assise dans un temple hexastyle et autour pour légende : CONSERV. VRB. SVAE. *au conservateur de sa ville.* Le règne de Maxentius est compris entre les années 308 et 312 de J.-C.

Nous n'avons pas besoin de démontrer que la trouvaille d'une médaille romaine à Lagouat n'implique nullement l'existence d'un établissement antique en cet endroit.

— RUINES DE L'OUED MSIF. — On nous écrit de Bousada, à la date du 16 septembre 1857 :

« On a construit cette année une maison de commandement à
» l'Oued Msif, sur la route de Bousada à Batna, au sommet d'un ma-
» melon où se trouvent des ruines romaines peu considérables. Les
» fouilles que j'y ai fait faire n'ont pas amené de résultats bien cu-
» rieux ; seulement, on y a trouvé des médailles dont je vous en-
» voie des échantillons. »

Les médailles que notre correspondant nous adresse sont en bronze, petit module ; quelques-unes sont même au-dessous du module dit quinaire. Il y a, dans le nombre, des flaons, c'est-à-dire des disques qui n'ont reçu aucune empreinte. Elles sont toutes très-corrodées par l'oxydation ; et, dans le très-petit nombre de celles où il est possible de distinguer quelque chose, nous croyons reconnaître des médailles de l'époque de Constantin-le-Grand. Il y a aussi des pièces, en très-petit nombre, qui paraissent être africaines.

— CIVILITÉ PUÉRILE ET HONNÊTE DES ARABES. — On nous écrit de Paris, à la date du 24 octobre dernier :

« Mes *Mœurs et coutumes de l'Algérie* arrivent à une troisième
» édition que j'ai sensiblement augmentée et améliorée. Le cha-
» pitre de *la Civilité puérile et honnête* formera un manuel assez
» complet du savoir vivre arabe. Le voulez-vous ? (pour la *Revue*
» *africaine*.) Je vous l'enverrai avant la publication ; peut-être
» apprendra-t-il encore quelque chose à ceux qui vivent avec les
» Arabes ; mais il apprendra certainement beaucoup à ceux qui,
» ne les connaissant pas, se proposent de les fréquenter.... Si l'on
» veut tirer parti des Arabes que nous gouvernons et administrons,
» n'y a-t-il pas avantage à savoir ce qu'il convient de faire dans
» toutes les situations pour ne pas les froisser injustement ou mal
» à propos ? »

(1) Le nom propre Hélène se disait en latin HELENA et aussi HELENE dont le génitif était alors HELENES. Il n'y a donc point, dans l'exemple cité par M. de Lhotellerie, la trace d'un usage grammatical particulier à la Mauritanie, mais seulement une de ces négligences orthographiques assez communes dans l'épigraphie africaine. — Note de la R.

(2) Cette observation est très-juste en tant qu'elle signale une distraction typographique. Car c'est *Titius* que nous avions voulu mettre et non *Titus*, comme le compositeur nous a fait dire. Voici maintenant pourquoi nous avons préféré *Titius* à *Tiberius*. Nous trouvions dans la collection épigraphique du royaume de Naples, par Mommsen, au numéro 4040, une inscription où figure un *Titius Chresimus*, affranchi d'Auguste, c'est-à-dire un nom identique à celui de l'inscription de Cherchel. Ce rapprochement a influé sur le choix que nous avons fait, et il l'explique, sans que nous prétendions pour cela que notre version soit la bonne. — N. de la R.

(3) Nous ne concevons par cette observation de M. de Lhotellerie ; comment pourrait-on lui attribuer ce qu'il appelle des *points fautifs* — et qui ne le sont pas tout à fait, ainsi qu'on a pu le voir — lorsque ces *points* se trouvent dans des notes et dans une observation finale, signées de la rédaction ou d'un autre nom que celui du réclamant ? Il faudrait vraiment apporter peu d'attention et de bon vouloir dans ses lectures pour commettre une pareille erreur. Le lecteur nous rendra cette justice, que nous mettons un soin tout particulier à distinguer nos notes et nos observations des articles des auteurs. — N. de la R.

La *Société historique algérienne* a accepté avec empressement et reconnaissance la proposition de M. le général Daumas, dont elle a déjà reçu plus d'une preuve de sympathie, et de qui elle avait sollicité un travail pour sa *Revue*.

— La Femme arabe. — Nous apprenons que M. le général Daumas travaille en ce moment à un ouvrage sur la femme arabe. Il se propose de prouver qu'elle n'est pas — ainsi qu'on l'a avancé un peu légèrement — une espèce de bête de somme, un forçat dont la tente conjugale est le bagne. Pour mettre la réalité en lumière, il prend la femme arabe à sa naissance et la conduit jusqu'à son tombeau, intercalant dans l'intervalle tout ce qui peut lui arriver. Mœurs, habitudes, sentiments, préjugés, peines et plaisirs, tout viendra prendre sa place dans l'ordre logique ou chronologique. L'auteur aura, d'ailleurs, l'immense avantage de parler presque toujours de ce qu'il a vu et entendu ; et il s'appuiera, pour le reste, sur les autorités indigènes les plus respectables ; ainsi, on nous assure que l'émir Abd el Kader a déjà répondu à 24 des questions que M. le général Daumas lui a adressées à ce sujet. Voilà un livre qui promet un intérêt des plus vifs, et que le public attendra avec impatience

— Société archéologique de Constantine. — On nous écrit de Constantine, à la date du 24 octobre dernier :

« J'ai mis en ordre, traduit et commenté les inscriptions arabes que » j'avais recueillies à Constantine. Ce travail, qui n'est pas, à beau- » coup près aussi long que vous pourriez le supposer, entrera dans » notre 3ᵉ *Annuaire*, dont la 5ᵉ feuille vient d'être tirée. Nous som- » mes moins riches en travailleurs que votre société ; le livre ne » contient encore que les matières suivantes :

» 1° Mémoire du docteur Judas sur les inscriptions libyques, pu- » niques, etc., de la province de Constantine ;

» 2° Mémoire sur le tombeau de Præcilius ;

» 3° Inscriptions arabes de la province ;

» 4° Note sur l'Eglise de Cirta ;

» 5° Quelques lettres de nos correspondants sur les inscriptions » et les monuments romains.

» A. Cherbonneau. »

— Koukou, *l'ancienne capitale de la Kabilie*. — On nous écrit de Souk el Arba (Fort-Napoléon), le 17 novembre 1857 :

« Je vous avais dernièrement, en vous parlant de mon voyage à Djemaat es Sahridj, annoncé comme probable une course à Koukou. J'ai fait cette course et je suis même allé beaucoup plus loin. *L'occasion, l'herbe tendre* et le colonel Lallemand m'ont entraîné jusqu'à Chellata. Nous avons franchi le Jurjura.

» Aujourd'hui, je ne veux vous parler que de Koukou.

» A quatre ou cinq lieues de Souk el Arba, au Sebt des Beni Yahya, se détache un chaînon qui s'avance directement au Nord, suivant une étendue d'environ une lieue et demie pour se terminer par un mamelon qui descend abruptement dans presque tous les sens et qui domine la plaine du Haut-Sebaou. Koukou en occupe le sommet assez étroit, mais beaucoup plus étendu dans le sens du Sud au Nord. Du côté de l'Orient, à un niveau légèrement inférieur, s'étend un petit plateau sur lequel sont aussi quelques habitations.

» La route par laquelle on vient du Sebt est difficile, aux abords du village surtout. Il faut grimper à travers la roche excavée, et ce que l'on a de mieux à faire, c'est de descendre et de mener son cheval par la bride. Quelques restes de murs subsistent encore et forment une sorte de chaussée très-étroite par laquelle on pénètre assez difficilement dans l'intérieur du village. Koukou n'est pas grand et n'a jamais pu l'être beaucoup, même en débordant sur le plateau voisin. Je ne lui donne pas plus de deux cents habitants.

» Les habitations sont établies sur le roc, jetées confusément au milieu de ruines de fraîche date ; quelques-unes assez confortables relativement. La population jouit d'une certaine aisance, s'il faut s'en rapporter à la coquetterie des femmes. Ce qu'il y a de plus cher à Koukou, c'est l'eau.

» En entrant, on rencontre une douzaine de pierres de taille d'origine évidemment romaine. Sur l'une d'elles, on voit, en relief, deux cercles concentriques. Plusieurs autres sont creusées de mortaises. Les quelques mauvais pans de murs qui subsistent me paraissent d'un travail récent. Ce qui semble surtout accuser l'occupation romaine, c'est une citerne qui se trouve dans la partie nord du village ; elle peut avoir huit mètres de long, sur une largeur de quatre ou cinq, et une hauteur de deux à trois. Les deux tiers en sont conservés ; elle est construite en briques et d'un excellent travail : ces pierres de taille et cette citerne, voilà tout

ce que j'ai pu reconnaître de romain à Koukou. Vainement, j'ai cherché des médailles ; je serais tenté de croire que les Romains avaient simplement, à Koukou, un petit poste d'observation pour protéger la plaine, à travers laquelle passait la route de Rusucurru à Saldæ. Koukou serait-il le Thuraphilum de M. Mac-Carty ? Je n'oserais l'affirmer.

» Passons à une autre époque.

» Près de la mosquée est une sorte de petite niche, à travers les baies de laquelle il faut se courber pour pénétrer dans l'intérieur. Dans le fond, se trouve une pierre inscrite, de cinq décimètres de haut sur quatre de large. Grâce au chef du bureau arabe, M. Jobs, nous obtînmes de l'enlever pour l'étudier à notre aise. Un bon tiers est complètement fruste, cette pierre n'étant autre chose qu'un schiste ardoisé, qui s'écaille très-facilement. Toutefois, cette inscription me paraît avoir une certaine importance, ne fût-ce que par cette particularité de rappeler les anciens chefs de Koukou, qui y sont qualifiés de sultans, *solthan moulana*. Je m'associai notre khodja, plus un taleb de la localité pour la déchiffrer ; mes aides ne m'apportèrent aucune lumière, et j'ignore encore le mot de l'énigme.

» J'en lis bien une bonne partie, mais je ne puis arranger le tout, pareil au malheureux dont parle Horace :

Infelix operis summâ, quia ponere totum
Nescio.

» J'ai bien entendu parler d'un marabout du nom d'Ali, que l'on aurait enterré là, peut-être, dit-on. Cependant, le mot de bordj que je lis à la première ligne me semble indiquer un ouvrage de défense, un fort. La date porte au moins 1005, mais il se pourrait qu'il y eût quelques dixaines : cette ligne étant surchargée de caractères, aujourd'hui tout à fait illisibles. J'espère que vous serez plus heureux que moi pour la restitution complète de cette inscription ; j'en ai pris trois copies : je vous en adresse une telle quelle, la mieux réussie ; plus une autre, que j'ai arrêtée, suivant ce que j'ai cru pouvoir être lu. Voici encore un *fac simile* de ma transcription faite sur place, et son équivalent en caractères courants. Cela vous aidera peut-être.

شا البرج
سلطان مولانا نصرَه من
على قامه له المكَن لم
موسى الاندلسى لطف الله به بتاريخ اواخر رمضان
سنة خمسة والب من الهجرة النبوية
افضل الله على صاحبها والصلاة

» Il est encore un autre monument de l'ancienne splendeur de Koukou, c'est un beau canon en bronze, de moyen calibre, mesurant deux mètres de long, et monté sur un affût tout à fait indigne de le porter ; je vous en donne le croquis. A la culasse est une bande en relief, où on lit les caractères suivants : لعلم مصطفى. D'où provient ce canon ? Je le trouve trop beau pour le faire remonter à l'époque des Barberousse ; peut-être serait-il le trophée d'une débâcle turque.

» J'ai cherché à réveiller les vieux souvenirs parmi les habitants de Koukou, mais je n'ai pu en tirer que du vague et du confus.

» Voilà tout ce que j'ai recueilli d'intéressant.

» Je termine en vous présentant mes respects et un petit croquis de Koukou (1).

» Souk-el-[illegible], 17 novembre 1857.

» Dr H. Leclerc. »

(1) Dans l'état de mutilation où cette épigraphe se produit, il serait téméraire d'en hasarder une traduction complète. Nous ferons remarquer pourtant que le nom du célèbre *Maallem* (maître) Moussa l'andalous qui y figure, reporte notre document au commencement du XVIIe siècle, ce qui coïncide précisément avec la date qui s'y trouve exprimée, surtout en y ajoutant deux de ces dixaines dont M. le Dr Leclerc admet la présence possible parmi les caractères illisibles placés au-dessus de la ligne. On a alors 1025 de l'hégire, soit 1616 de notre ère, époque où ledit Moussa fesait des constructions à Alger et comptait au nombre des janissaires de la caserne de Bab Dzéra (caserne Lemercier) qui de lui prit pendant quelque temps le nom de *Sta Moussa*, *Sta* signifiant en turc la même chose que *Maallem* en arabe.

A propos de *Maallem*, nous croyons que c'est ce mot qu'il faut lire, au lieu de *Laalem*, sur le canon de Koukou. — Note de la R.

CORRESPONDANCE.

ORAN. — On remercie beaucoup M. Fey des documents qu'il envoie et qui paraîtront au prochain numéro. En réponse à sa demande, on lui fait savoir qu'il figure depuis longtemps sur la liste des correspondants de la *Société*, où il a été inscrit en même temps que M. Cuzon.

— MOSTAGANEM. — La lettre de M. le colonel de Montfort, contenant une inscription de Betioua, nous est parvenue, et sera utilisée dans le prochain numéro. Remerciments à l'honorable correspondant que l'on engage beaucoup à vouloir bien faire le dessin des autres monuments du vieil Arzeu, et aussi à adresser un estampage de l'inscription qui se trouve à Mostaganem.

— MEDÉA. — Les documents envoyés par M. le docteur Mailleîer trouveront leur emploi lorsque la *Revue* publiera les inscriptions de Sour Djouab et d'Aumale.

— BLIDA. — L'observation précédente s'applique aux envois de M. Hervin. Son travail sur la Rorfa des Oulad Selama, fait en collaboration avec M. Charoy, paraît dans ce numéro. Le reste suivra prochainement.

— LANGRES. — La question adressée par M. l'abbé Godard, sur certaines sépultures arabes et qui nous a été communiquée par M. A., aura sa réponse très-prochainement.

POUR LA CHRONIQUE ET LA CORRESPONDANCE :

Le Président,

A. BERBRUGGER.

SUPPLÉMENT (1)

LA CIVILITÉ PUÉRILE ET HONNÊTE

CHEZ LES ARABES.

Le mot *salamalek*, que nous avons pris aux Arabes, suffit à montrer combien les musulmans tiennent aux formules d'urbanité, de quel prix ils estiment cette monnaie courante de la politesse qui, suivant le mot d'un gentilhomme français, est celle qui coûte le moins et qui rapporte le plus.

Personne, en effet, mieux qu'un Arabe, ne sait entourer son abord de ces carresses de langage qui facilitent l'accès et préparent un accueil gracieux et favorable ; personne ne sait mieux se conformer aux exigences respectives des positions sociales, en traitant chacun suivant son rang.

On vous donne ce qu'on vous doit et rien de plus, mais rien de moins.

Tout est gradué ; tout aussi est, en quelque sorte, réglementé, et fait l'objet d'une théorie traditionnelle dont les préceptes sont répétés avec soin par les pères et pratiqués par les enfants avec l'attention qu'ils accordent respectueusement à toutes les leçons de la sagesse des ancêtres.

L'ignorance dans laquelle on se trouve généralement, même en Afrique, des principes de civilité admis par la société musulmane, expose trop souvent les Européens à manquer aux règles tracées par l'usage ; on se place vis-à-vis des indigènes dans un état d'infériorité dont ceux-ci ne manquent pas de se prévaloir.

C'est ainsi que nous avons entendu maintes fois prodiguer par des Français la qualification de *sidi* (mon seigneur) au moindre *kaïd* ; nous dirons plus, à de simples *mekhazni* (cavaliers.)

Sans doute, nous devons aux Arabes l'exemple de l'urbanité ; nous le devons, et comme peuple dont la civilisation est plus parfaite, et comme peuple dominateur, mais ne leur accordons que ce qu'il est convenable de leur accorder.

(1) Le travail annoncé par M. le général Daumas (V. plus haut, p. 151) nous étant parvenu lorsque notre numéro était composé, nous le publions en supplément pour ne pas en retarder l'insertion. — N. de la R.

Pour nous guider en cette matière difficile, voyons à qui l'Arabe donne la qualité de *sidi*. Il la donne :

1° Aux fonctionnaires du gouvernement (*khalifahs*, *aghas*, *kaïds*).

2° Aux chefs de la justice et du culte (*muftis*, *kadis*, *imams*, *adels*).

3° A la noblesse religieuse (*marabout*).

4° Aux personnages considérables, soit à raison de leur fortune, soit à raison de leur grande origine.

Ils donnent seulement le titre de *si* (monsieur), contraction de *sidi*) aux individus lettrés (*tolbas*).

Il est sans doute inutile de déduire tout au long le prologue du code de la politesse, ces litanies interminables de formules toujours les mêmes, que les égaux se renvoient mutuellement et imperturbablement lorsqu'ils se rencontrent :

Jusqu'à midi.

Bonjour. — Que ton jour soit heureux !

Depuis midi.

Bonsoir. — Que ton soir soit heureux !

A toute heure.

Sois le bien venu ! — Sois sur les compliments ! — Comment va ton temps ? — Comment es-tu ? — Comment es-tu fait ? — Les enfants vont bien ?

Il est une nuance moins marquée, moins connue, qu'on ne saisit pas tout d'abord, quand on n'a pas une grande habitude des usages arabes. Je veux parler du détour au moyen duquel les Arabes s'informent de l'état de la femme de leur interlocuteur.

La nommer, fût-elle à la mort, serait haute inconvenance ; aussi l'intérêt qu'on veut lui témoigner se manifeste par des désignations indirectes, par des allusions.

Comment vont les enfants d'Adam ? — Comment va la tente ! — Comment va ta famille ! — Comment vont tes gens ? — Comment va l'aïeule ?

Toute désignation trop claire éveillera la jalousie ; il a donc vu ma femme, il la connaît donc, qu'il s'inquiète d'elle ?

Après tout, ce n'est pas la jalousie seule qui est en jeu, et il est permis de voir dans cette abstention une certaine déférence pour la femme, lorsqu'on se rend compte de ce fait que le tutoiement, qui est pour ainsi dire exclusivement employé par les Arabes, cesse dans les conversations de mari à femme. Ainsi, un homme bien

élevé ne parle d'habitude à la mère de ses enfants qu'à la seconde personne du pluriel.

Ki rakoum ou-ach entouma. — Comment êtes-vous ? Comment vous ?

Rakoum bekheir ou-ach hhal-koum. — Vous êtes bien ? Comment votre temps ?

En outre, en présence de vieillards ou de supérieurs, il faut se garder, sous peine de déconsidération, non pas seulement de prononcer des mots licencieux, de faire des allusions grivoises ; on doit encore éviter complétement toute conversation sur les femmes, il est même interdit de prononcer ce mot.

Dans la conversation, les formules pieuses, le nom du Prophète surtout, interviennent fréquemment ; mais il peut se trouver parmi ceux que l'on salue des gens d'une religion étrangère, et par conséquent ennemie ; pour ne pas blesser ces personnes, qu'après tout il faut ménager, par des souhaits auxquels elles n'accorderaient aucune valeur ; pour ne pas, d'un autre côté, compromettre des mots sacrés en compagnie d'infidèles, la formule est plus vague, plus générale.

On dit par exemple :

Salam âla hali. — Salut à mes gens.

Toutefois, vous trouverez de nombreux fanatiques dont la conscience farouche et timorée ne s'accommode pas d'un pareil compromis, et qui se croiraient damnés s'ils n'établissaient pas une séparation bien marquée entre eux-mêmes et des mécréants.

Ceux-là, quand ils entrent dans une réunion où se trouvent des chrétiens ou des juifs, ne manquent jamais de dire :

Salam âla hal es-salam. — Salut aux gens du salut !

Salam âla men taba el-houda. — Salut à ceux qui suivent la religion !

On comprend néanmoins que, dans les pays soumis à notre domination, la prudence fait taire le fanatisme, et qu'on ne se hasarde pas à froisser des gens qui pourraient faire payer assez chèrement une impolitesse.

Quand on aborde un israélite, un membre de cette population si longtemps et si rudement asservie et persécutée par les sectateurs de l'islam, *un lapidé*, pour employer l'expression arabe, si on consent

à lui adresser la parole le premier, si on croit devoir être gracieux avec lui, on lui dit :

Allah yaïchek. — Que Dieu te fasse vivre !

Allah yaöunek. — Que Dieu te soit en aide !

Et ce simple mot, politesse exceptionnelle accordée à un juif, serait une insulte par un musulman.

L'étiquette officielle est rigoureuse, chaque signe en est noté scrupuleusement.

L'inférieur salue son supérieur en lui baisant la main s'il le rencontre à pied, le genou s'il le trouve à cheval.

Les marabouts et les *tolbas*, les hommes de la religion, à quelque titre qu'ils lui appartiennent, savent concilier la fierté qu'au fond du cœur ils ont pour la sainteté de leur caractère, l'orgueil de leur caste avec leur pieuse humilité.

Ils retirent vivement la main, mais ne la dérobent au baiser qu'après que le simple fidèle s'est mis en posture de le donner.

Ils se prêtent à une respectueuse accolade et se laissent effleurer des lèvres la tête ou l'épaule. C'est une caresse qui ne se sent pas de la superbe des salutations qu'exigent les puissants de ce monde.

Quand un inférieur à cheval aperçoit sur sa route un homme tout à fait considérable, il met pied à terre de loin pour lui embrasser les genoux.

Deux égaux s'embrassent sur la figure, ou, s'ils ne sont pas amis, se touchent légèrement la main droite, et chacun se baise ensuite l'index.

Quand passe un chef, tout le monde se lève et le salue en se croisant les mains sur la poitrine. C'était le signe de respect que l'on accordait à l'émir Abd-el-Kader.

En outre, dans les grandes occasions, comme une entrée triomphale, le retour d'une heureuse et longue expédition, ce que nous appellerions enfin une cérémonie publique, dans tout ce qui est prétexte à fantasia, les femmes et les jeunes filles poussent avec ensemble des cris de joie sur un ton aigu qui ne manque pas d'un certain charme.

Un Arabe ne passera jamais devant une réunion de ses égaux ou de ses supérieurs sans dire :

Es-salam ou alikoum. — Que le salut soit sur vous !

On lui répond toujours :

Alikoum es-salam — Sur vous soit le salut.

Ces mots sont prononcés d'une voix grave et solennelle qui fait contraste avec notre habitude de nous aborder en riant.

Demander à quelqu'un de ses nouvelles d'un ton léger, presque narquois, le saluer à l'étourdie, prendre une attitude qui ne soit pas en harmonie avec cette sérieuse parole : *Que le salut* (*de Dieu*) *soit sur vous*, paraît aux Arabes la chose la plus choquante du monde ; ils ne tarissent pas en reproches sur cette façon d'agir : « C'est donc bien risible, disent-ils, de demander à son parent ou à son ami : Comment vous portez-vous ?

En été, l'on ne peut saluer un supérieur en gardant le chapeau de paille (*medol*) sur la tête.

Quand on passe rapidement devant les étrangers qu'on veut saluer, on met la main sur le cœur.

Si sur votre route vous voyez quelqu'un qui travaille, n'oubliez pas ces formules sacramentelles :

Allah iatik saha. — Que Dieu te donne la force.

Ou bien :

Allah yâoun-ek. — Que Dieu te vienne en aide.

On vous répondra :

Allah iselm-ek. — Que Dieu te sauve.

Quelquefois une conversation sur la paix, la guerre, etc., est interrompue par un retour subit aux formules avec lesquelles on s'aborde :

Comment es-tu ? — Comment va ton temps ? — Ta tente va bien ?

Et, après avoir épuisé ce vocabulaire, on reprend la conversation au point à peu près où elle était restée.

Ces alternatives de causeries avec intermèdes de politesses se renouvellent à diverses reprises ou se multiplient en raison de l'amitié qu'on porte à l'interlocuteur ou du temps qu'a duré l'absence.

Quand un éternuement se produit devant vous, dites :

Nedja-k Allah. — Que Dieu vous sauve.

Et l'on vous répondra :

Rahm-ek Allah. — Que Dieu vous donne sa miséricorde !

Après un gros soupir, dites :

Staghfer Allah bi-ma kada. — Que Dieu me pardonne tout ce qui est arrivé.

L'éructation n'est pas une grossièreté ; elle est permise comme chez les anciens Espagnols, à qui sans doute la domination arabe avait laissé ce souvenir.

Quand il arrive ce qui chez nous serait un grave accident, ce qui chez eux n'est qu'un indice de prospérité, de large satisfaction d'appétit, l'auteur dit aveo sang-froid :

El-hamd-lillah. — Je remercie Dieu.

Sous-entendez : Qui m'a donné assez de bien pour remplir mon ventre.

Alla iatik saha. — Que Dieu te donne la santé.
lui est-il répondu sur le même ton calme.

Avant de manger, on invoque Dieu.

Voici la formule employée pour cette invocation :

Au nom de Dieu, O mon Dieu, bénissez ce que vous nous donnez à manger, et, quand ce sera consommé, reproduisez-le.

C'est de la main droite qu'on doit se servir pour manger et pour boire, et non de la main gauche ; *car le démon mange et boit de la main gauche.*

Un homme bien élevé ne boit pas en restant debout, il faut qu'il soit assis.

Quand une personne boit devant vous, n'oubliez pas de lui dire après qu'elle a fini :

Saha (la santé, sous-entendu : Dieu te donne).

On vous répondra :

Allah iselm-ek. — Dieu te sauve !

Lorsque vous trouverez quelqu'un à table, dites-lui :

Allah ikenna-koum. — Que Dieu vous rassasie !

A ce souhait, voici la réponse :

Ierham ouald-ik. — Que Dieu accorde sa miséricorde aux auteurs de tes jours.

Il ne faut boire qu'une fois, et à la fin du repas. La boisson n'est pas faite pour augmenter, pour entretenir ou pour faire revenir l'appétit. Dès qu'on a soif, on est rassasié ; on boit et le repas est terminé.

A table, on ne doit pas se servir d'un couteau.

On se lave les mains avant de manger, on se les lave encore après

le repas ; on se rince la bouche avec soin, sinon on passe pour un homme mal élevé.

Le Prophète a recommandé de ne pas souffler sur la nourriture.

Il est de très-mauvais ton de s'observer les uns les autres en mangeant. De la part du maître de la tente, remarquer la lenteur ou la promptitude avec laquelle mangent ses hôtes, est une inconvenance qui peut lui attirer des répliques un peu vives et des railleries qui ne manquent pas de porter coup.

« A voir l'acharnement avec lequel tu déchires et fais disparaître ce mouton, on dirait que, de son vivant, il t'a donné des coups de cornes, disait à un pauvre diable de noble origine, mais devenu misérable, un chef puissant qui le régalait.

— A voir tes ménagements et ta lenteur, on dirait que sa mère t'a servi de nourrice, » répondit l'Arabe, regardant un dîner reproché comme une injure.

Celui qui reçoit une personne considérable, ne doit pas manger avec elle. Son devoir est de se tenir debout pendant le repas, de veiller à ce que son hôte ne manque de rien.

S'agit-il d'un voyageur de moindre importance ? l'hôte se fera son convive ; l'usage veut même qu'il donne l'exemple, en s'asseyant le premier.

Mais vous qui recevez l'hospitalité, si vous ne voulez pas perdre, auprès de l'homme de grande tente qui vous reçoit, votre réputation de savoir-vivre, gardez-vous de vous occuper de vos bagages, de vos chevaux ou de vos domestiques. Ces soins ne vous concernent point : c'est l'affaire du maître de la tente.

Evitez de donner des ordres à ses serviteurs ; c'est à lui seul à veiller sur vous.

Gardez-vous, enfin, de cracher dans les lieux consacrés à l'habitation ; vous passeriez pour un homme mal élevé.

Un homme qui a ce que nous appelons *de la tenue*, qui est *soigné* dans sa mise, qui tient à se conformer aux préceptes de la bonne compagnie, et, chez les Arabes, la bonne compagnie est celle qui s'honore d'être pieuse jusque dans les plus petits détails, coupe ses moustaches à hauteur de la lèvre supérieure, et ne laisse que les coins ; il évite ainsi de salir ses vêtements en mangeant ; il fait raser ses cheveux une fois par semaine ; fait soigneusement rafraîchir sa barbe, qui est taillée en pointe, et ne néglige jamais de se couper les ongles ; les ronger avec les dents serait du plus mauvais ton.

Quand un ami revêt un habit neuf, on lui dit :

Be-sahhat-ek. — Avec ta force.

Il répondra :

Allah isteur ali-k. Que Dieu te couvre.

On ne doit jamais éteindre un flambeau avec son souffle, mais avec le vent produit par un passage rapide de la main.

Voulez-vous du feu pour allumer votre pipe ? Ne dites pas : *djib-li en-nar* (apportez-moi du feu) ; vous prêteriez le flanc à un jeu de mots, tout entier à votre désavantage : le mot *nar* s'applique surtout au feu de l'enfer ; mais, par opposition, dites : *djib-li el adfia, el adfia* signifiant santé, paix et tranquillité.

D'après les mœurs arabes, on ne peut pas satisfaire, en restant debout, à ce besoin naturel que notre tolérance européenne nous permet d'accomplir dans cette position.

Un Arabe entre dans une compagnie, salue, parle à son tour, et s'en va sans rien dire. Il ne fait d'adieux que lorsqu'il est sur le point d'entreprendre un voyage.

Les seuls Arabes qui dérogent à cette coutume sont ceux qui nous connaissent ; ils ont, dans notre fréquentation, contracté l'habitude d'adresser des adieux après une visite, une rencontre, mais il ne faut pas regarder comme impoli celui qui néglige de la faire.

Quand un Arabe se met en voyage, eût-il omis des choses importantes, ne le rappelez jamais : ce serait, d'après ses idées, lui porter malheur.

A propos de voyage, je dirai que l'émir Abd-el-Kader ne contrevenait jamais à l'usage universel, qui veut que, lorsqu'on va monter à cheval pour une longue excursion, la femme, une négresse ou bien un domestique, jette un peu d'eau sur la croupe et sur les pieds de la monture. C'est un souhait à la fois et un heureux présage. Quelquefois, c'est le cafetier qui jette du café sur les pieds des chevaux.

A ce même ordre d'idées appartient la superstition qui fait qu'on regarde une averse au départ comme de bon augure. L'eau est toujours la bienvenue dans un pays où souvent elle manque. De là aussi ce souhait fréquent : *Chabir-ek Khodeur*, (ton éperon est vert). On l'adresse aux hommes du pouvoir ; c'est leur dire : « Prospère et sois propice, comme l'eau est propice à la moisson et aux troupeaux. »

On sait de combien de circonstances minutieuses, insignifiantes pour nous, les Arabes font des pronostics infaillibles de bonheur et de malheur ; je ne parlerai point de ces préjugés superstitieux, j'en ai déjà signalé quelques-uns ailleurs : cependant j'avais négligé celui-ci, qui méritait d'être noté, et que nous avons peut-être aussi. Pas plus que nous, les Arabes n'indiquent quelqu'un avec le doigt ; ce serait le désigner au mauvais œil.

Mais ce que, sous peine de lasser la patience la plus indulgente, il serait impossible de dérouler tout au long, c'est la kyrielle des remercîments, des souhaits, des prières et des sollicitations que prodigue ce peuple souple, liant, abondant en amabilités verbeuses, lorsqu'il veut en venir à ses fins, demander un service, implorer une grâce, solliciter une faveur, écarter une importunité sans blesser l'importun.

Ainsi, veut-on se débarrasser avec politesse d'un demandeur fatigant, et sans qu'il puisse répliquer un seul mot : on l'écoute avec attention, puis on lui répond en mettant en avant le nom de Dieu :

Va-t'en, il n'y aura que du bien, Dieu te l'apportera (*Idjib-lek reubbi.*)

Un bon musulman ne saurait douter de la munificence de Dieu.

Veut-on seulement, et sans grossièreté, couper court à des questions fatigantes et n'y pas répondre ? Le moyen est simple on dit :

Bâid alya, khabar and reubbi.

Ou : *Ma andi medkoul, fi œulm Allah.*

Ou : *Ache-koun yalem bel-ghrioub, gheir reubbi.*

Ce qui signifie :

Cela est loin de moi, la nouvelle en est chez Dieu. — Je n'ai point à me mêler des affaires de Dieu. — Il n'y a que Dieu qui sache les choses lointaines.

Voulez-vous ne pas vous expliquer, dites :

Reubbi. — Dieu.

S'agit-il de mettre fin aux reproches que peuvent se permettre des indiscrets, vous avez une recette toute préparée : répondez aux leçons qu'on vous fait après coup, pour une maladresse ou pour une faute commise :

Hekoum Allah. — C'était l'ordre de Dieu.
Mektoub Allah. — C'était écrit chez Dieu.
Reubbi sab-ni. — Dieu m'a trouvé.
Reubbi brha. — Dieu l'a voulu.

Tout le monde se taira, et c'est là le grand point, être impénétrable, ne se laisser entamer par aucune importunité. Cette présence d'esprit, cette susceptibilité ombrageuse, cette horreur de la pitié d'autrui, l'Arabe s'en targue jusqu'au dernier moment. Fut-il sur le point de mourir, il dira toujours à des étrangers qu'il va bien.

Rani-be-kheir el-hamd lillah. — Je vais bien, je remercie Dieu.

Quand il a tiré de vous ce qu'il voulait, l'Arabe est prodigue de paroles de reconnaissance, que rend touchantes l'intervention fréquente du nom de Dieu.

Les formules de remercîments, pour un présent, pour l'hospitalité, sont :

Allah ikhelef alik. — Que Dieu te remplace.
Reubbi izide reuzk-ek. — Que Dieu augmente ton bien.
Allah la iguela lek mdrob-ek. — Que Dieu ne t'enlève pas ta place.
Allah itoueul âmr-ek. — Que Dieu allonge ton existence.

Mais, si les positions respectives du bienfaiteur et de l'obligé sont changées, s'il n'a plus besoin de vous, si les rôles sont intervertis, l'homme naguère humblement pressant vous répondra brièvement par le vieux dicton :

Aoudi ydrf-ek — Mon cheval te connaît.
Ou : *Anna ma naref-ek chi.* — Moi je ne te connais pas.

Mais en attendant, qu'il soit vis-à-vis d'un ami, d'un chef, d'un sultan ou d'un protecteur quelconque à ménager, l'Arabe saura, si l'on veut tolérer l'expression, amadouer son homme. Jamais les paroles mielleuses ne lui manqueront.

Ne faut-il pas, en bon et franc Arabe, mettre en pratique le sage proverbe des aïeux :

Bous el-kelb min foum-hou hatta tekdi msalet-ek min-hou. — Baise le chien sur la bouche jusqu'à ce que tu en aies obtenu ce que tu veux (1).

---

(1) Pour bien comprendre la force de ce proverbe, il faut savoir que les Arabes méprisent l'homme qui embrasse un chien.

Ils sont nombreux, les baisers à donner au chien, les compliments à faire au corbeau qui tient un fromage, et je sais plus de cent phrases différentes depuis :

Que Dieu augmente ton bien,

jusqu'à :

Que ton ventre n'ait jamais faim,

à mettre en regard de notre éternel et monotone

Dieu vous assiste ! Dieu vous le rende !

En voici quelques-unes :

Que Dieu te sauve ! — Que Dieu te récompense avec du bien ! — Que Dieu te couvre ! — Que Dieu se rappelle tes parents ! — Que Dieu te fasse mourir avec le témoignage et beaucoup de bien ! — Que Dieu te fasse mourir sur un lit de soumission ! — Que Dieu te rende comme un poisson savonné qu'on prend mais qui s'échappe ! — Que celle qui t'a fait en fasse encore cent ! — Dieu te l'apportera ! — Dieu nous l'ouvrira, cette porte ! — Par la figure de Dieu ! — Je suis entré chez toi par Dieu ! — Monseigneur, je suis ton serviteur. — Monseigneur, je suis ton chien. — Monseigneur, fais-moi cette grâce, et cette grâce sera dans ma tête. — Par ton amour-propre, et l'amour-propre vaut cent. — Ah ! monseigneur ! que Dieu te compte parmi les amis du Prophète ! — Que Dieu te fasse mourir dans la guerre sainte ! — Il faut que tu penses à moi ; je suis nommé avec toi et avec Dieu, je suis une plume de tes ailes. — Tu es le couteau et moi la chair, tranche comme tu voudras. — Je n'ai que toi et Dieu ! — J'ai patienté, mais le sabre est arrivé jusqu'à l'os.

On pousse la politesse plus loin encore ; on ne s'en tient pas aux paroles, et l'on sait flatter par des actes.

Dans une course de chevaux, un kaïd et un puissant agha se trouvaient en présence ; le kaïd fit tous ses efforts pour se laisser battre, il y réussit. Quiconque connaît l'amour-propre d'un Arabe pour la réputation de son cheval, appréciera la grandeur de son sacrifice.

La course finie, l'agha dit au kaïd : « Ton cheval est excellent, tu l'as retenu, ce n'est pas possible autrement.

— Ah ! monseigneur, répondit le kaïd avec un air de bonhomie, jamais, dans mon pays, le cheval d'un kaïd n'a battu celui d'un agha ».

Entre Arabes, ces gracieusetés se paient de la même monnaie, c'est-à-dire avec des paroles ; mais quand elles nous sont adressées, à nous autres chrétiens, nous ne nous y attendons guère, et nous pouvons nous y laisser prendre, tandis que, loin de faire quelque fond sur ces compliments, nous devrions les regarder comme un avertissement et nous tenir en méfiance.

Nous n'avons besoin pour cela que de nous rappeler l'intolérance ombrageuse de ce peuple, qui, après nous avoir combattu vainement par les armes, appelle à son secours la parole. N'est-ce point faire une chose agréable à Dieu que de lutter contre un chrétien avec toutes les armes que Dieu fournit? Que sera-ce donc si l'intérêt s'en mêle et vient à l'appui de la piété ?

Il existe bien quelques exceptions, mais elles sont rares, et le mieux, en définitive, est de rester toujours sur ses gardes.

Il faut même se prémunir contre ces allusions que se permettent vos compagnons habituels, ceux que vous croyez vos meilleurs amis, et qui, profitant de votre inexpérience de la langue et des usages, ne laissent pas échappper une occasion de faire rire à vos dépens, par quelque mot à double entente, compris seulement de ceux qui vous entourent; si bien qu'il peut vous arriver de prendre une assez grossière injure pour une gracieuseté.

Méfiez-vous surtout de la *ghomza*. La *ghomza* est un clignement presque imperceptible de la paupière inférieure au moyen duquel deux individus peuvent s'entendre pour railler, tromper ou trahir. En pays arabe, plus d'une vie a été tranchée sur un arrêt de la *ghomza*.

Toutefois, jamais des compliments ou des salutations ne doivent rester sans réponse, et si l'on vous en apporte, de la part d'un ami ou d'un étranger, ayez soin de dire au messager :

Ketir lek. — Qu'il y en ait encore davantage pour toi.

Ou bien:

Marhaba be selam-ek, — Bien venus, tes compliments.

Je n'ai parlé jusqu'à ce moment que des protestations et des compliments ; chez un peuple qui en est aussi prodigue, ce sont des paroles de peu de valeur. En est-il de même des serments ? Jusqu'à quel point engagent-ils celui qui les prononce ?

Par Dieu le puissant. — Par la bénédiction de Dieu. — Par l'entourage de Dieu. — Par la tête du Prophète de Dieu. — Par la croyance de Dieu. — Par ton cou. — Par ma tête et la tienne. — Par

la vérité de Dieu, — Par la bénédiction du pain. — Que ma religion soit un péché ! — Que je ne sois pas un musulman ! — Que le Prophète ne me pardonne pas. — Que Dieu me maudisse comme ma femme ! — Que Dieu vide ma selle ! — Que Dieu me laisse entre deux cavaleries ! — Que je devienne amoureux de ma sœur sur le tombeau du Prophète. — Que Dieu m'enterre droit comme un juif ! — Que je témoigne avec mes pieds ! — Que Dieu me fasse porter une casquette ! — Par Dieu qui ne dort ni ne rêve. — Que Dieu me fasse perdre le témoignage au moment de ma mort ! — Demain, jour du jugement, Dieu kadi et les anges seront temoins. — Par le serment de Dieu et celui de Brahim (Abraham), le chéri de Dieu. — Par notre seigneur Ahmed ben Youceuf, maître de Miliana, qui a un lion pour cheval et un serpent pour bride.

Un Arabe prudent et qui garde une arrière-pensée, évitera de prononcer ces paroles sacramentelles devant des témoins. Appelé devant la justice, où les caractères religieux et civils sont confondus, il serait forcé de s'exécuter, ou bien il faudrait recourir à la ressource de se faire relever par quelque *taleb*. Il est, à la vérité, facile d'en trouver qui ne soient pas très-scrupuleux, et qui vous indiquent un biais, mais il en coûte toujours quelque présent.

Malgré la propension des Arabes à faire des compliments, des flatteries de tout genre et en toute occasion, il serait maladroit, en entrant dans une tente, de vanter un cavalier, un enfant, un cheval, en disant seulement : Oh ! quel beau cheval, quel bel enfant, quel admirable cavalier ! » sans ajouter aussitôt :

Que Dieu les préserve de tout malheur ! — Que Dieu allonge son existence ! — *Allah itoueul aamr-ou,* etc.

On serait, sans cela, considéré comme un envieux, qui cherche à porter la perturbation et le malheur dans la famille, à jeter un sort, à lancer le mauvais œil : *aïn.*

Devant un *djieud* (noble) à la main ouverte, gardez-vous de vanter son cheval ou ses armes, il se regarderait comme contraint à vous les offrir.

Contentez-vous, si l'on achète un cheval devant vous, de dire :

Mebrouk el-aoud, be-toulan amr-ek ou seteur Allah. — Que le cheval te soit heureux avec l'allongement de la vie et la protection de Dieu.

Quand on se doute qu'un *aïn* a été jeté sur un homme ou sur un animal, on va trouver des *tolbas* ou des femmes qui passent

pour savoir en débarrasser, au moyen de certaines pratiques, ou bien encore à l'aide de quelques paroles sacramentelles.

L'*aïn* est un acte d'envie secrète et invincible et peut être jeté par un ami tout comme par un ennemi ou par un indifférent.

N'est-ce pas encore par la conséquence d'une superstition toujours craintive et surtout soupçonneuse que l'on considère comme du plus mauvais goût de mettre son interlocuteur en jeu, lorsqu'on parle d'un malheur possible, quelque éloigné qu'il soit :

On ne peut pas dire, par exemple :

Ou-Allah, radjel derrabe, ki menha lel-bab itayhh-ak be reças. — Par Dieu, c'est un bon tireur : comme d'ici à la porte, il te jetterait par terre avec une balle.

Il faut dire : il tuerait un ennemi.

Quand, pour donner de la force à son affirmation, un individu va jusqu'à se désirer du mal, il faut détourner de lui l'effet de cette sorte d'imprécation prononcée contre lui-même :

Ida guedebt alik, Allah ikheli serdji, — Si je t'ai menti, que Dieu vide ma selle.

On doit répondre sur-le-champ :

Baid el-bela alik. — Que le mal soit loin de toi.

En société, à peine ces mots prononcés :

Cheft fel-mename. — J'ai vu en songe.

Tout le monde s'écrie :

Et-kheir in cha-Allah — Le bien, s'il plait à Dieu.

De même encore il faut faire intervenir le nom de Dieu toutes les fois que vous parlez de l'avenir ; ainsi, ne dites jamais devant les Arabes : « Demain il fera beau temps, demain je ferai ceci ou cela, sans ajouter :

In cha-Allah. — S'il plait à Dieu.

Cette omission suffirait à vous déconsidérer, car personne ne peut connaître l'avenir, qui est tout entier dans les mains de Dieu.

Dans toute exclamation arrachée à la surprise, doit se trouver le nom de Dieu, ce nom qui conjure le mal.

Sebhhân Allah. — Gloire à Dieu.

La koua illa b-illah. — Il n'y a de force que par Dieu.

En un mot, jamais un Arabe n'entreprend une course, une chasse, ne procède à un acte quelconque, le plus ordinaire même, sans prononcer d'abord ces mots :

Besm Allah ! — Au nom de Dieu !

Ce perpétuel retour vers Dieu donne, si je ne me trompe, aux phrases les plus banales du dialogue arabe, un ton touchant, un accent pénétré qui est plus remarquable encore dans certaines circonstances solennelles.

Ainsi, lorsqu'on aborde une personne dont le deuil tout récent a été causé par la mort d'un homme, les phrases usuelles sont :

Élargis ton intérieur, nous devons tous mourir, Dieu seul est éternel — La mort est une contribution frappée sur nos têtes, nous devons tous l'acquitter, il n'y a là ni faveur ni injustice. — Si Dieu n'avait pas inventé la mort, nous ne tarderions pas à nous dévorer les uns les autres. — Dès le jour où il était dans le ventre de sa mère, sa mort était écrite chez Dieu. — Il avait fini son temps.

Les compliments de condoléance sur la mort d'une femme sont les suivants :

Tiens ton âme, Dieu remplace les pertes. — Nous ne sommes que de la poterie, et le potier fait ce qu'il veut. — C'était écrit chez Dieu, c'était tout ce qu'elle avait à vivre. — Remercie Dieu : elle t'a laissé tes enfants déjà grands.

On cherche à consoler un blessé par des phrases du genre de celle-ci :

Tu es bien heureux : Dieu t'accorde une blessure dans la guerre sainte : il t'a marqué pour ne pas t'oublier.

A un malade on dit :

Ne te chagrine pas, les jours de la maladie sont comptés chez Dieu. — Comment vas-tu ? la maladie, c'est de l'or : ce ne sera rien, Dieu te guérira. — Courage, tiens ton âme, ta couleur est bonne : s'il plait à Dieu, bientôt tu seras debout.

La compassion que l'on témoigne à un camarade qui a reçu la bastonnade ne va pas sans un peu de raillerie, et l'on glisse toujours quelque gaillardise dans les paroles qu'on lui adresse ; ainsi on lui dit :

Patience, la trique est faite pour les hommes, et non pour les femmes. — Souviens-toi que les hommes sont faits pour la trique, pour l'amour, pour la misère, pour le chagrin, pour toute espèce

d'accident. Qu'importe ? cela ne doit pas les empêcher, la vingt-quatrième nuit du mois, à l'heure où règne la plus profonde obscurité, quand les chiens sont endormis, d'entrer chez leurs maîtresses, alertes et fiers, quand bien même l'eau tomberait du ciel comme une corde : c'est à cela qu'on reconnaît les jeunes gens.

Enfin, quand un homme a fait une perte d'argent, qu'un esclave lui a été enlevé, la politesse commande de lui dire :

Ne te chagrine pas, Dieu t'en apportera un plus luisant. — Dieu te couvrira de tes pertes. — Si Dieu allonge ton existence, tes richesses s'augmenteront.

Comme pour les salutations, les souhaits, les adieux, il est certaines formules arrêtées pour les félicitations :

Pour un succès de guerre :

Remercions Dieu pour la victoire ; qu'il fasse triompher notre seigneur et le rende toujours victorieux ! — Que Dieu rende notre Seigneur une épine dans l'œil de son ennemi ! — Que Dieu fasse triompher les soldats de Mohammed.

Pour un mariage :

Que Dieu vous accorde des temps heureux et prolonge votre existence ! — Dieu fasse qu'elle remplisse ta tente !

Pour la naissance d'un enfant mâle :

Que l'enfant vous soit heureux !

Enfin, si vous vantez quelqu'un devant un ami ou un convive, il est de bon goût de donner à ce dernier les qualités de l'absent :

Tlaguit dou-l yâme ma ouahhed radjel aâkel ou rakeub kif-ek ou *kif el-messennote.* — Ces jours derniers, je me suis rencontré avec un homme sage et brave comme toi (ou bien) *comme celui qui m'écoute.*

Voulez-vous enfin souhaiter un heureux voyage à un ami, dites-lui :

Allah yousel-ek ala kheir ou idjib-ek ala kheir. — Que Dieu te fasse arriver avec le bien et te ramène avec le bien.

Il vous répondra :

Amin ; Allah idjomâ-na fi sâa mebrouka. — Ainsi soit-il ; que Dieu nous réunisse dans un moment fortuné.

Comme je l'ai dit en commençant, les règles de la politesse, de l'étiquette, sont invariablement fixées ; le code des relations sociales

est connu de tous, du dernier paysan comme du plus illustre d'entre les *djouad* : il en résulte cette véritable dignité de manières que personne ne refuse aux Arabes ; il en résulte encore un niveau général d'urbanité que personne ne dépasse guère, mais aussi au-dessous duquel il est peu de gens qui se tiennent.

Tandis que chez nous il y a des gens bien ou mal élevés, des hommes de bon ou de mauvais ton, les Arabes, sous ce rapport, se ressemblent tous : chacun d'eux tient son rang ; chacun conserve ce respect de soi-même qui est recommandé par le proverbe :

Ne jouez pas avec les chiens, ils se diraient vos cousins.

Cette dignité de manières n'est pas seulement extérieure ; elle provient d'une autre source encore que des préceptes dont ils sont imbus.

Quand vous voyez un Arabe de la plus basse classe, de la plus infime position, se présenter avec assurance, la tête haute et le regard fixé dans les yeux de celui qu'il aborde, fût-il sultan, pacha, khalifa, soyez convaincu qu'il n'y a pas là seulement de la vanité personnelle ; il y a cette fierté légitime en quelque sorte de l'homme qui croit en Dieu et qui le sait au-dessus de nous à égale distance du puissant et du faible, et regardant du même œil le cèdre et l'hysope.

Cette assurance est remarquable dans nos assemblées. Dans nos nombreuses réunions, un Arabe isolé n'est jamais intimidé ; jamais l'embarras ne lui fait commettre une gaucherie ; jamais sa position de vaincu, de dépendant, ne le trouble et ne l'humilie. Il y a, au contraire, toujours une arrière-pensée bien dissimulée de dédain. Soumis et suppliant, il est toujours, dans son esprit, supérieur à vous de toute la distance qui sépare le sectateur du Prophète de l'adorateur du morceau de bois.

En dehors même de cet orgueil de croyant, il est un autre sentiment qui l'anime et qui est éminemment philosophique et religieux.

Certes, il ne méconnaît ni la splendeur de la richesse, ni la grandeur de la puissance, ni les agréments du luxe et du faste ; mais, en entrant dans les palais de nos rois, en contemplant les merveilles étalées à ses yeux, en comparaissant devant ces hommes qu'entourent tous les prestiges, il se dit d'abord : « Dieu qui dispose de tout sur la terre aussi bien que dans le ciel, pouvait me combler, moi, de toutes ses faveurs. J'aurais loué Dieu : je dois le louer encore, car

ma part est la meilleure. Ils ont leur paradis sur cette terre, qui est une auberge où l'homme entre et d'où l'homme disparaît en quelques heures. Moi, le paradis m'attend après ma mort, et le paradis, c'est l'éternité. »

Malheureusement pour eux, à cette croyance ferme, invincible, toujours présente, ne se joint pas une pensée de solidarité. Ils ont la foi, non la charité.

Ils sont partout, en haut, comme en bas, profondément égoïstes, et ce, malgré leur souverain respect, leur vénération pour la vieillesse et pour la famille ; car on sait que le fils ne doit ni s'asseoir, ni fumer, ni prendre la parole devant son père, non plus que le frère cadet devant son frère aîné.

Deux causes ont produit cet égoïsme si fatal aux musulmans. La première est la conviction qu'être malheureux sur la terre, c'est être déshérité de Dieu ; c'est sinon avoir mérité son infortune, au moins être hors d'état d'en sortir par soi-même ou par ses semblables. Tous les efforts pour empêcher le bras du malheur de s'appesantir sont de vaines tentatives contre Dieu. Une commisération trop vive est une récrimination contre sa volonté.

L'anarchie est venue en aide à ce fatalisme. Chacun était en danger, chacun dut songer à soi.

Cet état moral peut se représenter par un dicton répandu dans toutes les contrées où nous dominons :

El-habouba dj'at fel-belad.

« La peste est arrivée dans le pays. — O mon Dieu, fais qu'elle épargne ma tribu ! »

« La peste est arrivée dans ta tribu. — O mon Dieu, fais qu'elle épargne mon douar ! »

« La peste est arrivée dans ton douar. — O mon Dieu, fais qu'elle épargne ma tente ! »

« La peste est dans ta tente. — O mon Dieu, fais qu'elle épargne ma tête ! »

Ce dicton n'a pas besoin de commentaires. C'est une confession naïve et complète ; c'est la nature prise sur le fait.

Les renseignements que nous venons de donner sur la manière de se comporter vis-à-vis des Arabes, peuvent servir à guider l'Européen dans ses rapports avec eux ; mais ils ne suffisent pas à ceux qui, connaissant la langue du pays, sont appelés par cela même à s'initier davantage à la vie indigène.

Nous avons vu que l'Arabe a un certain nombre de formules de politesse invariables. Il a de même, pour la conversation, certaines phrases qui, revenant sans cesse, sont le corollaire obligé de tout dialogue, et où le nom de Dieu joue toujours un grand rôle. La grande difficulté est de les approprier aux circonstances, et comme ces circonstances peuvent varier à l'infini, on ne peut attendre de nous autre chose que l'énonciation pure et simple des principales formules. Ce sont les suivantes :

In cha 'llah, S'il plaît à Dieu. — *Ida rad Allah*, Si Dieu le veut. — *Idlem Allah*, Dieu l'apprendra. — *Ydri Allah*, Dieu le sait. — *Iferreudj Allah*. — Dieu décidera. — *Allah inadl chytân*, Dieu maudisse le démon. — *Allah ghafir*, Dieu est miséricordieux. — *Allah yerhhâm baba-k*, Que Dieu soit miséricordieux pour ton père. — *Allah isadd-ek*, Que Dieu te rende heureux. — *Allah idjaal-ek, f-el djenna*, Que Dieu te place dans le paradis.— *Allah ierhhâm el-botonfach ghellit*, Que Dieu soit miséricordieux pour le ventre où tu as bouilli. — *Allah ikemmel m'radek*, Que Dieu accomplisse ton désir. — *Allah idjaal akher-na, kheir min aoul-na*, Que Dieu rende notre fin meilleure que notre commencement. — *Allah itouel âmrek*, Que Dieu prolonge ta vie. — *Allah ibarek fik*, Que Dieu te bénisse.

Ce sont là quelques-uns de ces exemples de phrases stéréotypées que nous signalons comme le complément nécessaire du dialogue arabe.

L'Européen qui réunira à la connaissance de la civilité arabe et des formules de la conversation celle d'un certain nombre de proverbes, passera, auprès des indigènes, non-seulement pour un homme de savoir-vivre, mais pour un homme habitué aux usages et à la langue du pays ; il obtiendra, par ce moyen, une considération bien plus grande de la part de l'Arabe.

Les proverbes sont nombreux sous la tente ; là, comme chez nous, ils sont la sagesse des nations. Nous ne pouvons résister au désir d'en citer quelques-uns ; en même temps qu'ils seront un exemple, ils serviront mieux que toutes les descriptions à montrer le caractère du peuple arabe.

Chouf ed-djar kobel-ed-dar, ou er-refik kobel et-terik. — Enquière-toi du voisin avant de t'enquérir de la maison, et de ton compagnon avant de demander ta route.

El-adgueba touâle el-habib, hadoura. — La montée pour aller à un ami est une descente.

El-âdou ma irdja sedig, ou en-nekhâla ma irdja deguig. — L'ennemi ne devient jamais ami, et le son ne devient jamais farine.

El-mera teuhrob men ech-chib, kif en nadja men ed-dib. — La femme fuit la barbe blanche, comme la brebis fuit le chacal.

Kif idreg ed-dib goul es-slougui mien ourah. — Si tu vois suer un chacal, dis : le lévrier est à ses trousses.

El aâgueba ed-dib ou es-slougui. — La montée est pour le chacal aussi bien que pour le lévrier.

Elli tsibhou râkeb âla el-hamar, goul-lou ia sidi mebrouk el-aoud. — A celui que tu rencontres monté sur un âne, dis : Monseigneur, que ton cheval est superbe !

Italemou el-haffafa, âla rous el-itama. — On apprend à raser sur la tête des orphelins.

Kelam el-habib ibekki kelam el-adou idahhak. — Les paroles de l'ami font pleurer, les paroles de l'ennemi font rire.

Elli iensa el-kheïr ou ech-chor ma chi hhorr. — Celui qui oublie le bien ou le mal n'est pas un homme de race.

Elli itkellem mahboul, ikoun el-mesennot âakel. — Quand celui qui parle est insensé, celui qui l'écoute doit être sage.

El-kelb men ikoun and-hou draham igoulou-lou sidi kelboun. — Le chien, quand il a de l'argent, on lui dit : Monseigneur le chien.

Je pourrais pousser plus loin ces exemples, mais mon but n'a été que d'indiquer le chemin : je m'arrête. Peut-être un jour continuerai-je le travail que je n'ai fait qu'ébaucher ici. Ce que j'ai voulu, pour le moment, c'est montrer l'avantage que nous avons à nous initier aux usages du peuple arabe, ne fût-ce que pour en tirer, dans l'intérêt de notre domination, le meilleur parti possible.

Si mes loisirs ne me permettent pas d'exécuter le travail que j'ai en vue, je me féliciterai, du moins, d'avoir été le premier à en signaler l'importance en donnant quelques conseils qui, tout réduits qu'ils peuvent être, ne seront pas, je l'espère, sans utilité pour plusieurs.

Général Daumas.

2e Année. N° 9. Février 1858.

Revue africaine

RUINES DU VIEIL ARZEU.

Entre Arzeu, ville et port bien connus situés à l'Est d'Oran, et la charmante ville européenne qui s'est substituée si rapidement à Mostaganem la musulmane, règne une vaste baie bordée d'une côte monotone, aride et peu habitée, surtout dans sa partie centrale. C'est là, à dix kilomètres Est environ du port d'Arzeu que se trouvent les restes de la cité romaine encore anonyme que je vais essayer de faire connaître avec quelque détail.

L'endroit même où s'élevait cette cité porte ou a porté les divers noms *d'Arzéou, Arzeu, Arzew, vieil Arzeu, St-Leu et Botïoua.*

Les indigènes l'appellent Arzéou, nom très-facile à prononcer et qu'ils étendent à tout le canton, dans un rayon d'une dizaine de kilomètres. Il semble que nous ne pouvions pas faire mieux que de les imiter ; mais quelque érudit de rencontre ayant vu que le docteur Shaw écrivait ce nom Arzew, s'est empressé d'adopter cette orthographe, sans réfléchir qu'elle s'adresse à des Anglais dont la manière de prononcer les lettres est bien différente de la nôtre.

L'expression *vieil Arzeu* a été employée par les européens pour désigner la ville antique, tant qu'un centre de population ne s'est pas formé sur ce point. Maintenant, on dit généralement *St-Leu*, nom du village français qui touche aux ruines du côté de l'Ouest.

Botïoua est le nom du peuple kabile qui habite les ruines d'Arzeu. D'après ce que m'a dit Mohammed Bel Hadj ben Daoud, le cheikh de l'endroit, sa tribu est originaire du Maroc où elle vivait à une journée ouest de Melilla, il y a près de mille ans. En arrivant dans la régence d'Alger, ils se sont d'abord établis auprès de Mostaganem ; ils ne se trouvent au lieu où on les voit aujourd'hui,

que depuis l'administration du bey d'Oran, Mohammed el Kebir, qui les y a établis à la suite d'un échange avec les Bordjia, échange où les salines d'Arzeu jouent un certain rôle.

Dans sa notice sur les Sanhadja de la 1re race, Ebn Khaldoun place les Botouïa (1) au nombre des peuplades qui avaient la même origine que ces berbers et dont la postérité habitait encore de son temps (fin du 15e siècle) les territoires où leurs ancêtres avaient vécu. (V. Ebn Khaldoun, t. 2, p. 5). Selon le même historien, les Botouïa se partagent en trois branches : les Bakouïa de Taza, les Beni Ouriagol d'El Mezemana et les Oulad Mahalli de Tafersit, lesquels se sont alliés par un mariage à la dynastie Mérinide. Car la mère de Yakoub ben Abd el Hak était de leur race, ce qui fit admettre plusieurs des parents de cette femme au service de l'État (ibidem, 123). Celle-ci s'appelait Omm el Youm et était fille de Mohalli des Botouïa.

Ce fut en l'an 537 (1142-3 de J.-C.) qu'Abd el Moumen, le successeur du Mehdi, soumit, dans le Rif, entre autres tribus celle des Botouïa.

Dans sa description géographique de l'empire de Maroc, M. Renou parle des Botouïa aux pages 326, 344. Il croit que Bakouïa et Botouïa sont des variantes d'un même nom, ce qui est une erreur; mais il nous fait savoir que l'îlot situé en face de la Mezemma des Beni Ouriagol, et qui fut livré aux Espagnols par le sultan Abd Allah entre 1557 et 1573, pour empêcher les Turcs d'Alger de s'y établir, est le préside qui porte aujourd'hui le nom d'Alhucemas.

Abordons maintenant l'examen de la ville antique dont les débris entourent le village des Botïoua.

Le docteur Shaw est le premier qui, à ma connaissance, ait décrit ces ruines ; aussi, je commencerai cet article par la citation du passage où il en parle.

« Arzeu, l'ancienne Arsenaria, est à trois milles romains du port, comme Pline le dit. La campagne qui est derrière la ville est une belle et riche plaine, de plusieurs milles de long ; mais du côté de la mer il y a de grands précipices qui sont une fortification naturelle pour la ville. L'eau dont les habitants se servent est plus basse que le niveau de la mer, et c'est peut-être la raison pourquoi elle est un peu salée; ils la tirent de divers puits creusés

(1) Si la leçon donnée ici est exacte, le nom de *Botouïa* est devenu *Botïoua* dans l'usage moderne, et par une simple transposition de lettres.

près des précipices dont je viens de parler qui paraissent aussi anciens que la ville. Les habitants du pays ont une tradition que leurs ancêtres avaient de meilleure eau qui leur venait par un aqueduc; et, pour me le prouver, ils me montrèrent quelques arches qui, selon moi, ne sont point les arches d'un aqueduc, parce qu'on n'en trouve point le lit et qu'on n'en découvre absolument aucune trace entre ce lieu-ci et le Sig et le Tlelat qui sont les seules rivières qui pussent leur fournir de l'eau. Il faut donc que ces arches soient les restes de quelque autre édifice; mais on ne saurait juger par le peu qui en reste quelle sorte d'édifice ce pouvait être ; pour suppléer en quelque manière au manque d'un aqueduc, les fondateurs de la ville y avaient fait un très-grand nombre de citernes pour y ramasser l'eau de pluie ; mais les habitants d'aujourd'hui ne s'en servent plus à cet usage et en ont fait leur demeure.

» On trouve parmi les ruines plusieurs chapiteaux, vases et fûts de colonnes et autres matériaux. Un magnifique chapiteau de l'ordre corinthien et de marbre de Paros sert de piédestal à l'enclume du maréchal du village ; et, dans la maison du Kaïd ou Gouverneur, je découvris par hasard, à travers le trou d'un méchant tapis de pied, un pavé à la mosaïque qui est d'une grande beauté.

» Les inscriptions suivantes se trouvent dans un *hypogaeum* ou chambre sépulcrale de 15 pieds en carré, laquelle est toute unie sans niches (columbaria), ou aucun autre ornement. Il n'y a d'inscription que sur les murailles du Nord et de l'Est, et la pierre du coin avec ce qui était taillé dessus manque à toutes les deux.

Du côté du Nord.

1°

SEX. VAL. SEX. FIL. Q. MAXIMO
M. VAL. SATVRNINVS
PATRVVS
EX TESTAMENTO

2°

SEX. VAL. Q........
L. VAL. SAT.........
FRATRI
ET SEX. VAL........
PATRI

Du côté de l'Est.

3°

.... GATO
........INVS
........RI
........IMVS
........VO

4°

MVNDICIAE Q. FIL.
SATVRNINAE
L. VAL. SATVRNINVS
MATRI
ET SEX. VAL. MAXIMVS
AVIAE

5°	6°
Q. VAL. SEX. FIL. Q. ROGATO AED. II FLAM. II. Q. Q. L. VAL. SATVRNINVS PATRI ET SEX. VAL. MAXIMVS AVO	M. VAL. Q. FILIO Q. GAVDO L. VAL. SATVRNINVS FRATRI ET SEX. VAL. MAXIMVS PATRVO

(SHAW. — *Voyage en Barbarie*, tome 2°, pages 38-39 de la traduction française)

La traduction française de Shaw, faite sur sa première édition (celle d'Oxford), n'étant pas toujours d'une exactitude scrupuleuse, j'ai dû la comparer au texte anglais. Malheureusement, je n'avais sous les yeux que la 2° édition imprimée à Londres en 1757, *With great improvements* (avec de grandes améliorations), dit le titre; mais — au moins en ce qui concerne la citation qu'on vient de lire — le titre est menteur, car voici ce qu'on trouve dans la 2° édition, au lieu du long passage que j'ai extrait de la traduction de la première :

« Il y a aussi plusieurs inscriptions tumulaires avec les noms de » Regulus, Saturninus et Gandus, lesquelles se trouvent encore » dans un *hipogœum* de quinze pieds en carré, bâti très-simplement, » sans niches ou *columbaria*. (V. la dite édition, p. 14.) »

Ainsi, le 2° éditeur a, de son autorité privée, supprimé les six inscriptions copiées par Shaw et s'est contenté de rappeler, en les estropiant, les noms des personnages auxquels elles se rapportent ; changeant Rogatus en Regulus et Gaudus en Gandus. Il est impossible d'attribuer ces mutilations et ces erreurs au savant auteur qui était mort depuis six ans quand la presse de son pays lui a infligé cet outrage.

On a vu, dans le passage rapporté plus haut, que Shaw identifie les ruines du vieil Arzeu ou des Botïoua à l'Arsenaria que Pline place à trois milles de la mer, soit environ quatre kilomètres et demi. Or, il n'y a pas plus d'un kilomètre, en réalité, entre la cité antique et le bord de la Méditerranée. Si par l'expression *a mari* on veut entendre le port qui est devant la ville moderne d'Arzeu, la distance sera de dix kilomètres, ce qui ne s'accorde pas davantage. Le savant anglais s'est laissé influencer par une de ces analogies de noms (*Arsenaria, Arzéou*) qui trompent si souvent

dans les études de géographie comparée. Mais remettons un plus ample examen de cette question après la production des documents épigraphiques découverts à Botïoua.

J'ai vainement cherché à Botïoua les grands précipices que Shaw y a vus du côté de la mer. On pourrait pardonner cette exagération à un poète décrivant les escarpements rocheux peu élevés qui soutiennent le plateau des ruines au nord ; mais le docte insulaire qui écrivait en prose aurait dû se montrer moins hyperbolique.

On s'étonne aussi qu'il ne parle pas des fontaines : celle qui sourd dans une construction romaine a été découverte, il est vrai, sur ce point à la suite de fouilles récentes opérées par un officier du génie ; mais l'eau a toujours dû arriver à la surface du sol. En tous cas, une autre fontaine qui sort, tout auprès, d'une galerie creusée dans le tuf n'a pas dû cesser d'être apparente. On voit, par une noria, que l'eau est très-près du sol dans le terrain situé au-dessous des ruines.

Quant aux inscriptions rapportées par Shaw, elles sont au nombre de six, dont la 2° et la 3° incomplètes, par suite de l'enlèvement d'une pierre d'angle où étaient gravés la fin de l'une et le commencement de l'autre. Le voyageur anglais ne les a pas plus traduites que les autres documents épigraphiques qu'il rapporte dans son ouvrage. Je vais essayer de suppléer à son silence :

N° 1. — A Sextus Valerius, fils de Sextus, de la tribu Quirina, surnommé Maximus ; — Marcus Valerius Saturninus, son beau-père ; d'après son testament.

N° 2. — A Sextus Valerius fils de Quintus. . . . . . — Lucius Valerius Saturninus à son frère et Sextus Valerius. . . . . . . à son père.

N° 3. — A . . . . . Rogatus. . . . . Saturninus . . . . . . à son. . . . . . et. . . . . . . Maximus à son. . . .

N° 4. — A Mundicia, fille de Quintus, surnommée Saturnina ; — Lucius Valerius Saturninus à sa mère et Sextus Valerius Maximus à sa grand'mère.

N° 5. — A Quintus Valerius, fils de Sextus, de la tribu Quirina, surnommé Rogatus, deux fois Edile, deux fois Flamine, Quinquennal; — Lucius Valerius Saturninus à son père et Sextus Valerius Maximus à son grand-père.

N° 6. — A Marcus Valerius fils de Quintus, de la tribu Quirina, surnommé Gaudus ; — Lucius Valerius Saturninus à son frère et Sextus Valerius Maximus à son beau-père.

Les individus mentionnés dans les six épigraphes qu'on vient de lire appartiennent, sauf Mundicia, à la lignée (Gens) Valeria et sont de la tribu Quirina. On remarquera que l'un d'eux a été honoré de fonctions municipales ; et comme la mention qui en est faite n'est accompagnée d'aucune indication topographique, il paraît certain qu'il les a exercées dans le lieu même où se trouve sa sépulture. Ce lieu était donc une colonie ou un municipe, circonstance dont il faut prendre note pour en tenir compte lorsque viendra le moment de discuter la question de synonymie.

Donnons d'abord la série des inscriptions de Botïoua. Sauf les n° 1 et 2, je les ai toutes copiées et estampées sur place au mois d'août dernier. J'ai même estampé à Oran le n° 1 qui y avait été transporté depuis longtemps ; et j'ai pu faire ainsi une importante rectification à la copie sur laquelle le savant M. Hase a rédigé le commentaire dont il sera bientôt question.

N° 1. (1)

SEX – CORNELIO
SEX – FIL – QVIR – HO
NORATO – PORT –
MILIT – EQVESTRIB
EXORNATO PROC
SEXAGENARIO
PROC MESOPOTA
MIAE ET MAV – EX TES
TAMEN – EIVSDEM
M – CAECIL – CAECI
LIANVS – HERES

Cette inscription a été trouvée le 18 octobre 1836 dans les ruines du vieil Arzeu, chez les Botïoua et apportée à Oran où elle se

(1) Cette épigraphe est gravée sur une pierre cubique, haute de 0,75 c. et large de 0,50 c., dans un encadrement. Les lettres ont 0,04 1/2. La pierre a souffert quelques détériorations, depuis le moment de la découverte, notamment les lignes 6, 7 et 8 où plusieurs lettres manquent aujourd'hui.

A la 6e ligne T et R sont liés ; ainsi que E, T ; M, A et T, E, à la 8e. A la 10e, I est inscrit dans C, à la fin de la ligne.

voit aujourd'hui sur la promenade de l'Etang, tout contre le café ; quand il plaît toutefois au maître de cet établissement de ne pas la cacher derrière ses tonneaux, etc.

Dans un rapport fait en 1837 par M. Hase à l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres (v. page 17 du tirage à part), ce savant a opéré sur une copie qui, parmi quelques inexactitudes peu importantes, donnait PONT. au lieu de PORT., à la fin de la 3e ligne. Je reviendrai sur ce point en discutant la question de géographie comparée.

La traduction avec commentaire de cette inscription et des suivantes sera donnée après que tous les textes auront passé sous les yeux du lecteur.

N° 2.

MEMORIAE
C. IVLI EXTRI
CATI FILI SVI
DVLCISSIM. ATQ.
NNOCENTISSIMI
C. IVLIVS HONO
RATVS PRINCES
PATRIÆ SVAE S
DISPREIRQ
FICVRATOR
PATRONVS
PROVINCIAE

M. le Colonel de Montfort, à qui l'on doit la communication de cette épigraphe et du remarquable dessin de la pierre où elle est gravée, a accompagné son envoi des explications suivantes que nous extrayons de sa lettre datée de Mostaganem, 10 novembre 1857 :

« J'ai trouvé ici, dans un édifice public, une pierre d'une conservation parfaite. . . . J'en ai fait un croquis que je vous envoie avec la traduction incomplète de l'inscription, traduction que j'ai entreprise afin de m'exercer.

» La pierre de granite rouge est sculptée sur trois faces seulement ; la 4e devait être adossée à une muraille. Sur la partie supérieure, est un trou profond dans lequel étaient vraisemblablement scellés une statue ou des emblêmes.

» Ce monument, transporté à Mostaganem du temps du maréchal

Pelissier, alors commandant de la subdivision, provient des ruines de St-Leu, jadis Bottoua et plus anciennement encore le vieil Arzeu; siége d'une colonie considérable sous la domination romaine, la cité antique couvre de ses ruines toute une colline. Il y a encore une maison complète dans sa partie inférieure ornée de mosaïques d'une conservation parfaite, outre bon nombre d'inscriptions plus ou moins mutilées. Si mes recherches peuvent vous intéresser, j'irai faire à Arzeu une excursion de quelques jours, et j'y relèverai pour la Société historique les épigraphes que j'y ai vues sans les étudier (1).

» Le colonel du 4e chasseurs,

» DE MONTFORT »

J'ai relevé sur place, au mois d'août dernier, et estampé pour la plupart, les quatorze inscriptions qui vont suivre.

(A suivre.)

A. BERBRUGGER.

(1) La Société historique algérienne a accueilli avec reconnaissance l'intéressante communication de M. le colonel de Montfort, et elle l'engage vivement à exécuter sur les ruines du vieil Arzeu le travail qu'il annonce. Pressé par le temps, l'auteur de l'article ci-dessus n'a pu que recueillir les inscriptions au moyen de l'estampage et faire une étude rapide de l'ensemble des ruines Mais un observateur placé à portée de la ville antique peut nécessairement examiner plus profondément la question et rassembler beaucoup de faits qui auraient échappé au premier investigateur. — N. de la R.

ANTIQUITÉS DU CERCLE DE TÉNÈS.

(Voir les nos 5, 6, 7 et 8 de la *Revue africaine*.)

Lorsque l'on quitte Ténès pour aller à Cherchel par la voie du bord de la mer, on descend au village maritime en suivant une rampe assez escarpée ; puis on traverse l'Allala à son embouchure et l'on s'engage dans le pâté montagneux du cap de Sidi-Merouan. Nous ne cheminâmes pas longtemps dans ce pays difficile, sans reconnaître qu'on avait eu raison de nous le signaler comme détestable et même assez dangereux, au point de vue de la viabilité. Pour ne pas avoir à importuner trop fréquemment le lecteur de nos infortunes en matière de petite voirie, je vais donner une courte description de cette contrée tout à fait exceptionnelle. Cela fera comprendre ce que nous avons dû y souffrir, au moral et au physique.

Entre le cap Ténès et les environs de Cherchel, le littoral se compose d'une suite d'échancrures plus ou moins profondes, dont les extrémités tangentes s'arrondissent en un énorme promontoire ou se déchirent en plusieurs caps fort élevés, — dont les concavités dessinent des baies et des criques, presque toujours dominées par de hautes falaises à pic, et bordées parfois de plages peu étendues. Le problême de viabilité à résoudre consiste à franchir ces caps, puis à contourner intérieurement les baies et les criques, soit par un sentier suspendu à quelques centaines de mètres au-dessus du niveau de la mer, soit sur des couches de galets très-hostiles à la plante des pieds et qui constituent les plages courtes et peu nombreuses de cette côte presqu'inabordable.

Si les ponts-et-chaussées avaient été chargés de la solution de ce problême, — à l'aide de lacets scientifiquement tracés, de pentes ménagées selon les principes de l'art, ils auraient conduit le voyageur sans trop d'encombre jusque sur les sommets les plus ardus ; et, par des corniches d'honnête largeur, par des écrêtements réguliers, ils lui eussent livré un passage assez facile et à peu près sûr, dans le flanc des gigantesques murailles qui bordent les baies et les criques de ce littoral.

Mais, ici, le pied de l'homme a seul tracé ces lignes presqu'imperceptibles qu'on hésite même à appeler des sentiers. Or, cet homme c'est le Kabile qui rivalise d'agilité, de certitude de coup d'œil et d'audace avec la chèvre de ses montagnes. Enfant d'un pays que Dieu semble avoir voulu rendre impraticable à l'étranger, il brave les obstacles et les périls accumulés par la nature du terrain ; et, toutes les fois qu'il n'y a pas impossibilité radicale, c'est par le chemin le plus court qu'il se transporte d'un point à un autre.

On frémit en le voyant hâter le pas de son mulet sur ces étroits sentiers où le prudent animal, la tête penchée en avant, les oreilles droites, place avec précaution un pied devant l'autre, ne le pouvant mettre à côté ; car l'espace manque entre la montagne à pic et le gouffre béant où la mer roule ses vagues mugissantes. Trop souvent, cette voie, si avarement tracée, incline vers le précipice, est coupée par une fondrière, interrompue par les débris d'un roc éboulé ou semée de cubes de grès qui la font ressembler à une rue dont on aurait bouleversé le pavage.

Souvent encore, elle est barrée par un arbre qui, au lieu de se dresser verticalement vers le ciel, s'allonge en diagonale par dessus le chemin, comme pour se mirer dans les flots bleus de la Méditerranée ; ou ce qui est moins poétique, mais plus exact, comme pour se rapprocher du côté d'où lui viennent la chaleur et la lumière. Malheur à l'Absalon, au *Philosophus hirsutus* qui passerait sans chapeau sous ces espèces de fourches caudines. S'il ne se couche sans retard sur le dos de sa monture, de manière à former une ligne parallèle et rigoureusement adhérente à l'échine de l'animal, il demeure suspendu au-dessus de l'abîme ; et quoiqu'on ne puisse pas dire précisément que sa vie ne tient qu'à un cheveu, il n'en est pas moins en grand danger de la perdre.

La manœuvre salutaire que je viens d'indiquer est le fruit d'une expérience qui faillit être désastreuse. Un jour, chez les Beni-Haoua, un pin sylvestre me saisit au passage par le capuchon de mon caban dans un de ces agréables sentiers aériens. Pendant que le maudit végétal me tenait au collet, mon cheval continuait sa route sans paraître s'apercevoir de l'incident. Déjà, je me voyais oscillant au-dessus de la baie, à une branche dont la solidité ne m'était point connue, et par un capuchon dont le drap ne m'inspirait aucune confiance. La conséquence probable paraissait être un prodigieux saut de Leucate très-désagréable pour un homme qu'aucun désespoir amoureux ne sollicitait à se donner un *pied-devant*,

peut-être sans exemple dans les annales de la natation. Par fortune, le caban eut le dessous dans la lutte, avant que je fusse complétement désarçonné : il se déchira avec une facilité providentielle en deux morceaux, dont l'un resta la proie de l'arbre tandis que l'autre demeurait sur une de mes épaules.

Le brave Mekhazni kabile qu'on nous avait donné pour guide procéda au sauvetage de la partie de mon caban qui s'était séparée de l'autre ; il poussa même le dévoûment plus loin : à la première halte, il entreprit avec succès de réparer cette avarie majeure, car pour un voyageur qui chemine presque sans bagage, un caban c'est un lit, une ombrelle, un parapluie, etc. Qu'on juge de ma reconnaissance !

J'observais cette contrée maudite en été, par le plus beau temps du monde. Et, cependant, un corps expéditionnaire de 1,500 hommes a passé par là en hiver ! Voilà bien une des opérations les plus extraordinaires que nos troupes aient faites en Afrique, elles qui sont si riches en tours de force de ce genre.

Maintenant, la scène est suffisamment décrite ; je puis aborder le poème.

Après avoir doublé, par l'intérieur, le cap Ténès (Sidi-Merouan), nous arrivâmes à la baie Léonie, ou Tarar'nia. Ce dernier nom est indigène, l'autre est celui de Mlle d'Isly, fille du maréchal Bugeaud, femme du colonel Feray (aujourd'hui général), ancien commandant supérieur du cercle de Ténès. La reconnaissance, on le voit, a présidé au baptême et non la courtisanerie.

Quand les vents d'Ouest empêchent d'aborder à Ténès et qu'il y a urgence de communiquer avec cette ville, le vapeur vient jeter l'ancre dans la baie Léonie qui offre un excellent mouillage. Cela se pratique depuis l'échouement de l'*Etna* ; on a un peu arrangé la route intermédiaire pour ce motif. Il faut, du reste, être averti pour s'en apercevoir.

A l'Ouest de la baie Léonie, on aperçoit le bordj *Hadji Merouan*, construction moderne élevée par un descendant du marabout qui a donné son nom au cap de Ténès. Pour arriver en cet endroit, on traverse un pays fort accidenté et très-boisé. L'antiquaire y reconnut l'Atlas au *caput piniferum* décrit par Virgile. L'essence dominante est le pin sylvestre. A peu près au centre de la baie, on voit les restes d'un petit poste appelé *Eradje* par les Kabiles, et qui devait défendre le mouillage. Un peu au-dessus, sur l'Oued Sidi-bou-Yakoub, sont les ruines d'un

bâtiment que les gens du pays prétendent avoir été un moulin romain.

De la baie Léonie on arrive à celle des Souhalia (gens du Sahel), en franchissant un cap. C'est une crique assez petite; au-dessus serpente la route à une grande hauteur. On y trouve, à l'embouchure de l'Oued-Boucheral, un petit poste romain qui avait à la fois une valeur maritime et continentale; car, en même temps qu'il défendait le débarcadère, il protégeait la communication de second ordre entre Ténès et Cherchel. C'est ici l'occasion de remarquer qu'en général, les voies romaines, signalées par quelques archéologues, sur le littoral, sont de pures inventions. La côte d'Afrique n'est pas plus facile à parcourir par terre qu'à aborder par mer; car, au *mare saevum importuosum*, il faut ajouter ici *terra sæva invia*. Il n'y presque aucune trace de ces travaux qui se voient ailleurs; et tout porte à croire que les Romains se sont contentés des sentiers indigènes. D'ailleurs, leur véritable route militaire, de ce côté, était la vallée du Chelif.

A l'est de la baie des Souhalia, vient celle des Assanin, qui est beaucoup plus large; la route y passe, ou pour mieux dire, le voyageur, car il n'y a pas trace de sentier; on chemine en trébuchant sur des couches de galets qui se dérobent sous le pied, mais après l'avoir meurtri. J'y ai remarqué une ancre énorme. Les indigènes disent qu'elle provient du naufrage d'une frégate française qui y vint échouer il y à soixante ans à peu près. C'est peut-être celle du navire de l'infortuné Dumont, qui resta plus de trente ans prisonnier des Algériens, et ne fut délivré qu'en 1816, lors de l'expédition de lord Exmouth.

Nous traversâmes l'Oued-Tireza, limitrophe entre les Beni-Hidja, dont nous venions de parcourir le territoire, et les Beni-Haoua, où nous allions chercher l'hospitalité. La baie qui est au-dessous de cette dernière tribu en a pris son nom.

Nous fûmes reçus dans le bordj du caïd Ahmed-Amokran (en kabile, Ahmed-le-Grand). C'est une construction toute moderne, en maçonnerie, où se trouve une zaouia. Je rencontrai là un Maure d'Alger, allié au caïd, et qui venait passer quelques jours chez lui. J'y trouvai aussi un kabile des Zouaoua qui vendait des essences, des foulards et autres marchandises peu encombrantes et de quelque valeur. Selon la coutume des colporteurs indigènes, il avait un pied dans chaque camp et possédait plus d'une corde à son arc. Cet homme avait visité tous les coins de l'Algérie et connais-

sait toutes les notabilités musulmanes. Lorsque nous arrivâmes au bordj, il soutenait une discussion très-vive avec le frère du caïd, auquel il affirmait que le plus grand personnage du Tel n'était qu'une espèce de mendiant, comparé au plus petit cheikh du Sahara. L'amour-propre de ses auditeurs se révoltait contre ces humiliantes assertions.

L'année précédente, j'avais passé deux mois dans les Ziban et sur les hauts plateaux de l'Est; j'avais reçu l'hospitalité chez le *Chikh-el-Areub*, Bou-Azziz-ben-Gana, chez les grands du Hodna et de la Medjana, Si Mokran et El-Mokrani. Admis sous leurs tentes, j'avais vu le luxe et les habitudes aristocratiques de ces véritables grands seigneurs à la façon du moyen-âge. Je prêtai donc au Zouaoui un concours fort inattendu; et si mes affirmations jointes aux siennes ne convainquirent pas les Kabiles dans une question qui blessait beaucoup leur amour-propre, du moins elles les ébranlèrent quelque peu.

Le colporteur, enhardi par mon approbation, entama la biographie des principaux chefs de l'est. Ses récits étant étrangers à mon sujet, je me contenterai d'en citer un seul, pour donner une idée de ces conférences de la tente ou du gourbi, qui sont à ces peuples primitifs ce que sont pour nous les journaux et les revues. Il s'agissait du fameux Bou-Akkaz, le maître du Ferdjioua dans le Sahel insoumis, situé entre Collo et Gigelli.

A la suite d'une querelle de ménage assez vive, une femme s'était enfuie de chez son mari. Dans sa précipitation, elle n'avait pas remarqué que ses mains, ses pieds, son cou et ses oreilles étaient garnis de précieux bijoux, bien faits pour tenter les voleurs. Comme elle errait ainsi parée dans la broussaille, elle rencontra un cavalier armé de toutes pièces qui la somma de lui livrer ses bijoux, si elle ne voulait périr à l'instant même. L'injonction était assez peu rassurante; cependant la femme se prit à rire aux éclats. Grande surprise du coupeur de chemins qui renouvela ses menaces sur un mode encore plus formidable et de sa plus grosse voix; autre accès de gaîté plus vif que le premier. « Femme, s'écria le routier, comment se fait-il que toi, être faible et pusillanime comme le sont toutes les personnes de ton sexe, tu ne t'épouvantes pas d'un danger très-sérieux et que même tu en fasses un sujet de moquerie?

« Ne sais-tu pas, répondit la femme, que nous sommes ici sur le territoire de Bou-Akkaz dont la justice ne dort jamais et dont le bras vengeur atteint partout? Je suis aussi tranquille au milieu de

ces broussailles, en présence de tes armes et de tes menaces que dans le gourbi de mon père. »

Or, ce prétendu malandrin n'était autre que Bou-Akkaz lui-même qui avait voulu éprouver cette femme qu'il rencontrait seule et dans une situation assez singulière. Charmé de son assurance et flatté de la confiance qu'elle avait en lui, il se fit connaître, l'emmena dans sa dachera fit venir le mari qu'il obligea de la répudier ; puis il lui choisit un autre époux parmi ses serviteurs les plus riches et les plus dévoués.

Ce récit et quelques autres de même nature charmèrent tout l'auditoire. Pour ma part, j'en fus si content que je donnai au narrateur quelques pilules de sulfate de quinine pour combattre une fièvre intermittente chronique dont il paraissait épuisé.

L'antiquaire fit à son tour un cadeau qui eut un bien autre succès que le mien. On savait, par les confidences de notre guide, que mon compagnon de voyage copiait des inscriptions antiques. On avait naturellement demandé pourquoi, et j'avais répondu, au nom de notre ami, que ces inscriptions étaient des recettes gravées sur la pierre par les médecins du temps passé : cela avait satisfait les curieux et coupé court aux soupçons, aux commentaires inquiétants. Le narrateur kabile, qui s'en était payé comme les autres, demanda un de ces bienheureux documents épigraphiques, dont mon compagnon lui octroya généreusement une copie. C'était une épitaphe romaine ! Je me chargeai d'indiquer la manière de s'en servir. « Tu brûleras, lui dis-je, cette inscription un vendredi, tu en recueilleras les cendres, sans mélange d'aucune autre substance ; tu les jetteras dans un verre d'eau et tu boiras le tout à minuit précis. » J'avais agi, on le voit, à la manière des gens de loi habiles, qui glissent toujours dans un acte quelque petite nullité que l'on puisse faire valoir au besoin. En cas d'insuccès, on pouvait se rejeter sur l'inobservation de quelques-unes des formalités prescrites.

Nous quittâmes de bonne heure le bordj hospitalier de Si Ahmed-Amokran, et nous descendîmes vers la baie des Beni-Haoua, entre Oued-Tireza, dont les rives sont couvertes de figuiers, et Oued-Ahmed-ben-Youcef. Avant d'arriver à cette dernière rivière, on trouve une colline allongée parallèlement au littoral, dont elle est éloignée de quelques centaines de mètres. Là, s'observent deux groupes de ruines : *Tamedint* (berbérisation du mot arabe *medina*, ville), reste d'un poste qui défendait directement la baie ; *Imilaen*,

ruines d'un grand fort autour duquel étaient groupées un assez grand nombre d'habitations. Notre ami assure que ce sont les vestiges du *Lar Castellum* ; et il fait remarquer qu'au sud-ouest est le canton de *Lar* Mouna ; et, un peu plus loin, celui de *Larat* (1). Sans s'arrêter à ces dernières considérations, on peut établir la synonymie sur l'accord des distances avec celles que les anciens itinéraires indiquent ; et aussi sur ce que, entre Ténès et Cherchel, il n'y a que trois gisements considérables de ruines, de même que les anciens auteurs ne citent que trois établissements dans cet intervalle.

Le reste de notre route, pendant cette journée, ne présenta de remarquable que l'aventure du caban déchiré, racontée plus haut ; et une station chez le Chikh Hamed Ou Adada, dans le Belad-ben-Abd-es-Selam. De cet endroit, nous apercevions en même temps le cap de Ténès et le Ras-el-Amouche du Chenoua, au-delà de Cherchel. Nous ne nous arrêtâmes que le temps de prendre une légère collation, dont notre hôte demeura simple spectateur, occupé qu'il était à surveiller la confection de ces nattes ovales en palmier-nain, pour lesquelles les Beni-Haoua sont particulièrement renommés.

De là jusqu'à la couchée dans une dachera de Larat, nous ne vîmes de remarquable que les ruines d'El-Bordj qui paraissent être celles de Cartili. Cette position domine l'embouchure de l'Oued-Dahmous, un des grands cours d'eau de cette côte, car il a ses sources les plus éloignées dans les montagnes des Beni-Rached. Le grand nombre de matériaux antiques épars autour de ce grand fort, indique que des habitations s'étaient groupées sous sa protection.

Un des nombreux inconvénients des voyages dans ces contrées, c'est que pour prendre un repas ou un gîte, il faut presque toujours quitter la route et s'en détourner à des distances assez considérables. C'est ainsi que nous remontâmes l'Oued-Dahmous, par une vallée large et remplie de figuiers et d'oliviers pour aller accomplir la plus fabuleuse ascension équestre que jamais cavalier ait tentée depuis l'invention du cheval.

Il s'agissait d'arriver chez le caïd de Gouraïa, à Larat ; pour y parvenir il fallut gravir une haute montagne par une série de lacets très-courts et à angle tellement obtus que la résultante approchait beaucoup d'une verticale.

(1) *Lar*, à ce que j'ai appris depuis, signifie *contrefort*, dans le dialecte des Kabiles de cette contrée.

Pendant que nous étions dans la vallée de Dahmous, le guide m'apprit qu'il y avait une route d'en haut qui remontait le long de cette rivière et s'en allait par Zeggouara gagner les lignes de faîte jusqu'à Ténès. Il se proposait de revenir par cette voie qu'il déclarait bien meilleure. Mais son vrai motif était, je crois, que cela le conduisait chez les *Ameroua* (fraction de Lar Mouna), ses compatriotes.

Après une journée bien laborieuse, nous aperçûmes enfin la dachera où nous devions passer la nuit, à Larat. C'était un ensemble de gourbis à toits presque plats et en terre battue. La population de l'endroit, à qui nous étions déjà signalés par les bergers et les bûcherons ou charbonniers, était montée sur ces espèces de terrasses pour nous voir de plus loin. Leurs chiens et leurs poules les y avaient accompagnés, ce qui formait un coup d'œil assez bizarre.

A peine avions-nous mis pied à terre, qu'il nous parvint un message du caïd de Gouraïa qui s'excusait de ne pas venir nous souhaiter la bien venue et nous tenir compagnie. Il était occupé à faire rentrer une amende à laquelle les gens de ce pays avaient été condamnés pour avoir reçu un Chérif. Or, ce n'est pas une petite affaire que de faire payer une amende ou un impôt à ces honnêtes Kabiles.

En attendant l'heure du repas, nous nous étendîmes sur des nattes devant les gourbis. Le ciel était magnifique et la mer d'un calme parfait. Un peu sur la droite, on apercevait au large une grosse roche noire qui s'appelle *Dzirt el âcheuk*, l'île de l'amour. Une des femmes qui prenaient part à la conversation — car, en pays kabile, les deux sexes ne sont pas aussi rigoureusement séparés que chez les Arabes, — une de ces femmes raconta qu'elle avait entendu dire à sa grand'mère, laquelle le tenait de sa mère, que celle-ci, dans son enfance, menait paître les chèvres dans cet îlot, qui alors n'était pas isolé du continent. Presque en face, sur le littoral, est un rocher appelé *Kef el draïs* (rocher des nouveaux mariés); ces noms doivent se rattacher à une même légende locale.

J'eus l'imprudence d'accepter l'hospitalité dans l'intérieur de l'habitation du caïd, grand gourbi avec une cour au milieu. On me plaça dans la chambre aux provisions, au milieu d'énormes jarres, de pots et de sacs de peau de toute espèce. Cette circonstance, à laquelle je ne pris pas garde tout d'abord, me procura une série non interrompue de visites féminines. L'une

venait chercher du blé, l'autre de l'huile, celle-ci du beurre, celle-là je ne sais quoi. Leur but principal était d'examiner un visage chrétien, spectacle qui ne se voit guère dans leurs montagnes. Les vieilles me regardaient effrontément et de trop près avec une persistance fatiguante; tandis que les jeunes, dont j'aurais plus volontiers souffert les importunités, s'enfuyaient tout effarouchées, dès que je les examinais avec un peu de suite et d'attention. Je finis par accepter cette position de bête curieuse et je m'endormis au nez des spectatrices qui purent alors me contempler tout à leur aise.

Le lendemain, quand je m'éveillai, je m'aperçus que tous les chiens et toutes les poules du bordj avaient partagé ma couche. Les dames kabiles en se retirant avaient oublié de fermer la porte, ou peut-être l'avaient laissée ouverte à dessein pour me faire pièce. Il me fallut procéder avec précaution pour éloigner les molosses qui avaient usurpé une partie de ma très-maigre couche. Comme la lice de la fable, ils exhibaient leurs crocs blancs et aigus, lorsque je faisais mine de vouloir les déranger; il fallut recourir au bâton, ce moyen suprême, cet irrésistible argument en pays indigène et qui n'a pas moins de succès avec les bêtes qu'avec les gens.

Au moment de notre passage à Larat, les Kabiles de ce district étaient fortement préoccupés du choléra qui venait de faire son apparition sur le littoral africain. Ils me racontèrent qu'en 1835, il avait débuté chez eux d'une façon effrayante: « Comme » un assassin nocturne, disaient-ils, il entrait inaperçu dans les » gourbis et tuait tous ceux qu'il y trouvait, l'un après l'autre. » L'épouvante saisit alors ces malheureux Kabiles qui abandonnèrent habitation et famille, chacun se retirant pour son compte dans quelque lieu écarté. On ne communiquait plus les uns avec les autres que lorsqu'on avait un ravin entre soi. Le choléra qui avait sévi si cruellement contre une population agglomérée, cessa presque entièrement ses ravages, dès qu'il n'eut plus affaire qu'à des individus isolés.

De Larat, nous descendîmes sur le bord de la mer pour aller prendre à mi-côte un sentier déjà beaucoup meilleur que ceux que nous venions de parcourir. Mais il nous restait une dernière surprise avant de prendre possession d'un chemin vraiment digne de ce nom. Ce fut à Kef-el-Araïs. Là, nous arrivâmes à un endroit où le chemin s'est complétement éboulé. Il ne reste plus, pour

franchir ce pas, qu'un conduit romain, celui qui menait l'eau à Gunugus. Nous nous engageâmes donc avec nos montures dans cette rigole en mortier qui date d'une quinzaine de siècles et qui présente une largeur d'une vingtaine de centimètres. Nous arrivâmes au terrain ferme, après avoir fait une centaine de pas dans ce singulier viaduc, ayant l'abîme à droite, à gauche et aussi au-dessous de nous. Ce fut notre dernière épreuve ; il est vrai qu'elle était bonne.

Notre ami l'antiquaire donna un coup-d'œil en passant aux ruines de Gunugus, colonie d'Auguste. Ptolémée l'appelle Kanoukkis ; mais la véritable orthographe est fixée par une inscription du musée d'Alger, où l'on trouve l'ethnique *Gunugitanus*, joint à un nom propre.

Cet endroit s'appelle aujourd'hui Sidi-Brahim-el-Akhouas, du marabout qui y possède une koubba. C'est une presqu'île exactement semblable à celle de Sidi-Féruche. Il n'y manque ni la coupole ni le minaret. Les murailles de Gunugus sont très-bien conservées au sud et se retrouvent encore à l'ouest et à l'est. Le sol de la presqu'île est semé de ruines confuses, ainsi que les environs. Jusqu'ici on n'y a pas trouvé d'inscription.

Le terrain où s'élève le marabout de Sidi-Brahim s'appelle *Brekche*, nom qui se retrouve sur nos anciennes cartes sous la forme *Bresk*. Ebn Khaldoun parle de la ville indigène que les Meklata avaient bâtie en cet endroit sur les ruines de Gunugus.

De Sidi Brahim à Cherchel, le terrain est couvert de ruines romaines. On en aperçoit à Ras et-Teurf, à Tamzida, à Novi, sur toute la route enfin. Mon compagnon de voyage a pris bonne note de ces vénérables vestiges, et il se propose de les faire connaître un jour au public. Je m'abstiendrai de déflorer son travail.

Mais déjà, depuis l'Oued Dahmous, nous avons quitté le cercle de Ténès. Il faut revenir sur nos pas pour étudier l'intérieur du canton dont nous venons de faire le tour. Les excellentes notes de M. le lieutenant-colonel Lapasset, et la carte qui les accompagnent rendront cette tâche finale très-facile.

(La fin au prochain numéro.)

ITINÉRAIRES ARCHÉOLOGIQUES EN TUNISIE.

(V. les nos 4, 5 et 7 de la *Revue africaine*.

IIe PARTIE.

De Tunis à Nefta.

On voit à Kérouan une grande quantité de matériaux antiques employés dans les constructions publiques ou dans les habitations particulières ; surtout dans la grande mosquée (1), cet immense bâtiment où se remarquent des chapiteaux de toute espèce, des colonnes fort belles de toutes dimensions, couleurs et matières, particulièrement en marbre rose.

Au dire des gens du pays, ces matériaux ont été apportés de Sabra, où il y avait une ville romaine à un mille environ de Kérouan. D'après la carte Lapie, 101 milles romains séparaient Carthage de *Vicus Augusti*, situé au Sud de cette métropole. Les Arabes en comptent 12 des ruines de Carthage à Tunis, et 100 de cette dernière ville à Kérouan. La légère différence qu'il y a entre les deux évaluations provient, sans doute, de ce que le mille arabe usuel est un peu plus court que le mille romain.

Le 27 octobre 1850, j'allai visiter les ruines de Sabra. Je sortis de Kérouan par *Bab el Djelladin* ; et, en 23 minutes de marche, au pas ordinaire du cheval, j'étais arrivé sur le terrain.

Mon guide me conduisit tout d'abord devant les fameuses colonnes sanglantes, *Arsat ed-Dem*, et me raconta que ces deux fûts, aujourd'hui couchés par terre, étaient jadis au nombre de trois. « On n'a jamais pu atteindre leur base, me dit-il, quoiqu'on eût » fouillé profondément : quand on voulut les scier, du sang coula, » et les ouvriers, saisis d'effroi, abandonnèrent l'opération qu'il fut » impossible de leur faire reprendre. »

Le fait est que ce sont deux monolithes d'un granite *rougeâtre*, mêlé de blanc, de violet, de lilas, avec quelques points noirs. On comprend, dès lors, ce qu'était ce prétendu sang qui en a coulé, au dire des indigènes. Ceux-ci donnent à cette espèce de granite

(1) M. Pellissier a vu des inscriptions sur deux grandes pierres de cette mosquée (V. *Descript. de la Régence de Tunis*, p. 410). Je ne les ai pas aperçues.

le nom de *Hadjera sidna Sliman*, pierre de notre seigneur Salomon. Les deux fûts dont il s'agit sont longs de 3 m. 55 c. et ont un diamètre de 1 m. 5 c.

Ces colonnes sont à peu près tout ce qui subsiste d'une ville antique qui a dû être considérable, à en juger par l'étendue du terrain bouleversé pour la recherche des pierres, lesquelles ont servi à bâtir Kérouan et les magnifiques résidences que des souverains indigènes ont eues dans les environs.

Le nom de Sabra que portent ces ruines s'étend à un vaste terrain qui touche presque, par un côté, aux remparts de la ville moderne.

L'emplacement de la cité antique est parsemé de fragments de marbre de toute nature, depuis l'humble cipolin jusqu'à la magnifique brèche africaine. Les tranchées ouvertes pour l'extraction des matériaux dessinent des quadrilatères, des hémicycles, des ellipses ; de sorte que l'imagination a le champ libre et peut y voir la trace de prétoires, de théâtres et d'hippodromes.

Si tous les chapiteaux, toutes les colonnes que l'on trouve à Kérouan, à commencer par celles des portes même de la ville, proviennent de Sabra, cette ville devait avoir une assez grande importance; mais il est probable qu'on en a tiré d'ailleurs, les ruines romaines étant très-nombreuses à l'Ouest et à l'Est de cette partie de la Tunisie

On voit, d'après ce qui précède, que le Vicus Augusti répond à Sabra et non à Kérouan, comme plusieurs auteurs l'ont prétendu (1). L'histoire de la fondation de cette dernière ville, par Sidi Okba, établit positivement qu'il n'y avait que des broussailles à l'endroit où elle fut bâtie. Mannert, qui identifie aussi Vicus-Augusti à Kérouan (p. 431), parle de cette cité sainte comme d'une ville ruinée (p. 429). C'est, au contraire, celui de tous les centres de population de la Tunisie qui est le mieux construit et en meilleur état. Cependant, il faut faire remarquer que, d'après la tradition locale, Kérouan aurait eu jadis une plus grande étendue qu'aujourd'hui.

(1) Le major Grenville Temple, sans se prononcer avec assurance sur cette question de synonymie, n'admet pas que le *Vicus Augusti* ait occupé l'emplacement de Kérouan. If the *Vicus Augusti* (dit-il à la page 95 du t. 2e de ses *Excursions in the Mediterranean*) was situate[illegible] this vicinity, I should feel disposed to assign to it the place where I mentioned the existence of some traces of fortifications on the adjoining heights. »

Je n'ai pu découvrir dans le texte de cet auteur si cette dernière observation se rapporte à Sabra.

En effet, quelques petites collines, qui se trouvent actuell[illegible]ent au-dehors, étaient autrefois dans l'enceinte, et leur nom même disent les habitants, rappelle cette circonstance. Ce sont :

Dra'a et-Temmar, la colline des marchands de dattes ;
— *El-Ouiba*, — mesureurs de blé ;
— *El-Kerouïa*, — marchands d'épices ;
— *El-Gatranïa*, — marchands de goudron.

On parle aussi d'un ancien quartier, aujourd'hui extéri[illegible]r, appelé *Derb el Mesmar*, quartier du Clou, et qui fournissait à lui seul 70,000 combattants !

30 *octobre*.

Je quittai Kérouan ce jour-là pour continuer mon voyage vers le Sud. La direction était à l'Ouest au départ.

Après avoir traversé Oued Boufergan, rivière qui, plus haut, prend le nom d'Oued Marg el Lil, je trouvai, à une dixaine de kilomètres de la ville, quelques débris antiques, surtout des monceaux de poterie romaine.

A environ six kilomètres de là, je passai auprès de quelques ruines de peu d'importance ; et, deux kilomètres et demi plus loin, j'atteignais le point d'intersection de la route de Kérouan avec la voie militaire tunisienne (*Tenit el mhalla*), qui passe par Botn el Guern.

Laissant ensuite Oued Marg el Lil à cent mètres sur la gauche, notre petite caravane ne tarda guère à couper l'Oued Cherichira, un des bivacs de l'armée, quand elle va dans le Sud par Kérouan. Quelques minutes après, nous traversions de nouveau Oued Marg el Lil, et nous faisions halte à el Haouareb, qui est une des étapes de la route militaire, par Botn el Guern.

El Haouareb est situé entre Djebel Traza et Djebel el-'Ala. A mesure qu'on avance dans cette direction, en venant de Kérouan, les montagnes qui bordent la savane où passe la route se rapprochent sensiblement.

Au déjeûner que l'on nous servit dans un douar de ce canton, on nous fit goûter du Rob et-Temeur, sirop de dattes qui a le goût du raisiné.

Les Indigènes comptent 18 milles de Kérouan à la koubba de Chikh 'Ali ben Salem, que nous avons laissée à gauche, à 12 milles de ce dernier point à el Haouareb. Si cette évaluation est exacte, leur mille approche plus de notre kilomètre que du mille romain.

En quittant cette étape, nous nous engageons entre le Djebel Traza et le Djebel el-'Ala. L'endroit où ces deux montagnes se rapprochent le plus est encore une belle plaine d'environ huit kilomètres de large. Cela, pourtant, s'appelle ici *un défilé!* ce qui ne peut s'expliquer que par comparaison avec les immenses savanes qui s'étendent en-deçà et au-delà de ce passage.

Il en est ainsi depuis Tunis jusqu'à Nefta, et je n'ai été nullement surpris, après avoir vu le terrain, que M. le commandant d'état-major Pricot de Ste-Marie ait fait le voyage en calèche. Si j'avais mieux connu le pays, j'aurais pu l'imiter et même traverser en voiture tout notre Désert jusqu'à Lagouat.

Le Djebel Traza, la plus haute des montagnes dont on vient de parler, paraît s'élever de 500 mètres au-dessus de la plaine. Cette montagne et celle d'el-A'la vont en se dégradant à mesure qu'on avance vers le Sud; elles sont continuées, dans cette direction, l'une par le Djebel M'rila, l'autre par le Djebel Touila.

Après avoir laissé sur la gauche un pont arabe et, au-delà, la koubba de Sidi Ameur Abada, en passant par un terrain de broussailles où le guetof et le jujubier sauvage sont en dominance, nous trouvons, à huit kilomètres d'el Haouareb, une petite construction antique, sur la droite de la route.

A 100 mètres de là, restes d'un bâtiment plus considérable, avec des vestiges de conduite d'eau allant vers 'Aïn Bida, source réputée mal saine, où nous ne tardons pas à arriver.

Depuis quelque temps, le Djebel Touila s'élevait, devant nous, à l'horizon.

Pendant que nos chevaux s'abreuvent à 'Aïn Bida, le chaouche Boubakeur qui, décidément, paraît très-fort en botanique, me signale une plante appelée *kerchoun*, dont les chameaux se nourrissent volontiers et qui, appliquée sur les flancs d'une personne qui souffre d'un point de côté, dissipe immédiatement la douleur.

Nous repartons bientôt et laissons, à gauche de la route, une ruine appelée *Henchir el Madjouna.* Un puriste de la caravane prétend qu'il faudrait dire : *Madjenouna* (possédée des Génies). Tout en devisant sur cette étymologie, nous arrivons au douar, où nous devions passer la nuit et que les Indigènes placent à 15 milles d'el Haouareb, où nous avons déjeûné.

Ce douar était fort en dehors de notre route, inconvénient qui se reproduisait tous les jours et qui allait en augmentant, à mesure que nous avancions dans le Sud. La rareté des centres

mobiles de population et l'habitude qu'ils ont de se placer aussi loin que possible des lignes suivies par les voyageurs, — sans doute, afin d'avoir moins d'occasions d'exercer la vertu qu'on attribue aux Arabes, l'hospitalité, — nous obligeaient, chaque soir, de quitter d'assez bonne heure notre ligne naturelle pour aller à la recherche d'un douar, et de marcher assez longtemps, le matin, afin de retrouver cette ligne. C'est ainsi qu'on résout le problême de marcher beaucoup plus qu'il ne faut pour atteindre le but. Mais la nonchalance indigène ne s'en préoccupe guère ; et la mauvaise humeur que me causait cette perte d'un temps que j'aurais pu mieux employer (sans compter l'occasion perdue d'explorer certaines parties de routes que ce système m'empêchait de voir), étonnait fort les bons musulmans qui me faisaient escorte.

Le douar où nous venions passer la nuit est établi auprès d'A'ïn Madj'ouna, fontaine dont l'eau sent le soufre, disent les Indigènes. Quant à moi, je lui trouvai un affreux goût d'œufs pourris, et ne fus point tenté d'y revenir, dès que je l'eus goûtée une première fois. Il faut qu'il n'y ait pas d'autre eau dans la contrée, pour que les gens du pays se résignent à user d'une aussi abominable boisson. Cette fontaine sort du Djebel Touila, par un conduit antique. Ce paraît être ici l'*Aquae Regiae.* J'ajouterai que si le canton de Madjouna ne renferme pas les restes d'un centre considérable, il présente beaucoup de petites ruines isolées.

On compte 15 milles de cet endroit à El Haouareb, ce qui le place à 45 milles de Kérouan. Les gens de Madjouna sont des Sendas, fraction de la grande tribu des Zelas.

Notre mamlouk Chemchir, jaloux, sans doute, des connaissances scientifiques du chaouche Boubakeur, a voulu se poser en médecin. Un arabe s'étant plaint d'un violent mal d'oreille, il lui a prescrit doctrinalement des lotions avec de l'urine de tortue!

31 *octobre.*

En quittant ce douar, nous repassons, pour reprendre notre route, le ravin par lequel nous y étions arrivés la veille. Sur l'un des bords, nous trouvons les débris d'une construction antique en blocage.

Une demi-heure après, nous nous retrouvons sur la route militaire, en face de Sidi Mohammed ben Zitoun. La direction est toujours à l'Est-Sud-Ouest. Nous sommes dans le bassin appelé *Bhert er-Rekham*, la plaine de marbre.

Arrivé à 6 kilomètres de là, je fais une pointe d'un kilomètre sur la gauche de la route pour aller visiter *Ksar Souicin*, où l'on m'avait indiqué des ruines intéressantes. Avant d'y arriver, je trouvai les restes de deux tours très-rapprochées, en blocage, et destinées sans doute à éclairer la route. Le Ksar, proprement dit, est une maison carrée dont la base antique en pierre de taille est couronnée d'une maçonnerie moderne. L'étage inférieur se compose de caves ou citernes, au-dessus desquelles sont des pièces voûtées, le tout dans un fort mauvais état. Il y a des crénaux dans la partie maçonnée.

Autour et au bas de cette maison carrée, bâtie sur un ressaut de terrain, on trouve une grande quantité de matériaux antiques qui paraissent les débris d'un centre que la forteresse protégeait ; peut-être est-ce ici *Masclianae*.

A trois kilomètres de là, nous traversons Oued Zaroud, rivière au large lit sillonné par un mince filet d'eau.

Après un kilomètre, sur la droite de la route, nous trouvons *Henchir* (1) *Hadji* ruine de médiocre étendue. On est dans le *Bhert* ou plaine de Zaroud, depuis la rivière de ce nom.

A trois ou quatre cents mètres plus loin, on touche à Oued el Hadj, affluent de Oued Zaroud.

A 1,200 mètres environ au-delà, nous sommes à *Henchir Aïn el-Hadjeb*, ruine de la fontaine du Chambellan. Il y a là une construction romaine en blocage, à fond d'abside. Une maison moderne ruinée est tout auprès de l'ancien édifice.

La fontaine d'El Hadjeb est très-abondante. Elle sort d'un massif de lauriers roses à côté des ruines et longe une conduite romaine pour se jeter dans un bassin non bâti où il y a une retenue d'eau. C'est plutôt une petite rivière qu'une fontaine.

El Hadjeb est l'étape militaire qui suit El Haouareb, en allant dans le Sud.

Nous ne nous arrêtâmes en cet endroit que le temps de déjeûner.

A une vingtaine de minutes de là, on trouve, sur la route même, les

(1) *Henchir*, en Tunisie et dans notre province orientale, s'emploie avec le double sens de *Kherba*, ruine, et de *Haouche*, ferme. Les Romains avaient si bien choisi leurs lieux d'établissements que l'on est toujours sûr de rencontrer leurs traces quand on fonde une exploitation agricole, etc., à un bon endroit. De là, une association inévitable entre ces deux choses : ferme moderne et ruines antiques.

substructions d'un bâtiment carré. Un peu après, on entre dans le canton de *R'ouebat es-Souda* (petite broussaille noire), dont un bouquet d'oliviers marque la limite septentrionale. On y trouve, à trois kilomètres de la ruine précédente, *Henchir Rouebet Souda*, restes romains situés à 200 mètres de la route sur la droite. On a le Djebel Zaouïa à 4 kilomètres environ sur la gauche. En avant et à grande [illegible] apparaît la montagne appelée Hameur m'ta Guemmouda. A près de quatre kilomètres du point précédent, on arrive à des substructions placées sur la route même et qui occupent une assez grande étendue.

A un peu plus d'un kilomètre, on trouve *Ksar el Fendek*, ou le fort de l'hôtellerie. Là, se voient les restes de la bourgade antique, où les Arabes prétendent qu'habitait la chrétienne Djelma qui a donné son nom à toute cette contrée. La construction la plus remarquable de cet endroit, est un bâtiment carré de 7 mètres de façade sur 21 mètres de côté, dont les parois s'élèvent encore au-dessus du sol, à une hauteur de 2 mètres, 50 centimètres. Intérieurement, 21 piliers carrés s'appuient contre les murailles, en manière de contreforts.

On pénètre dans l'édifice par deux portes cintrées dont les claveaux supérieurs sont tombés. Au fond, et précisément dans le prolongement de la portion de mur qui sépare le bâtiment en deux parties, est une abside intérieure dont la naissance part du troisième tiers de la longueur de la salle. Je ne me rappele pas avoir vu ailleurs une semblable disposition.

Cette construction est en blocage maçonné entre des chaînes de pierres de taille où les pierres sont alternativement placées droites ou en travers, disposition qui leur donne la forme de croix superposées. De là, peut-être, vient la tradition relative à la chrétienne Djelma (Jelma, selon la prononciation locale).

Ksar el Fendek est à environ cinq cents mètres de la route. A moins d'un kilomètre au delà, on voit une maison carrée antique en pierres de taille, qu'on appelle *Ksar Djelma*. De nombreuses ruines confusément entassées çà et là l'entourent. On y remarque quelques restes de citernes. Ce point et le précédent ont dû constituer un centre de population, peut-être le *Cilma* de Ptolémée que Pline appelle *Oppidum Chilmanense*. Si cette synonymie est exacte, l'étymologie proposée par Shaw — et qui se réduit à un calembourg arabe — doit être une pure invention des indigènes.

Après huit kilomètres, on traverse Oued Djelma. Ici, le terrain redevient analogue à la plaine vaseuse de Kérouan et est également caractérisé par l'abondance de la plante appelée *Homada*.

Un peu plus loin (6 minutes de chemin), notre caravane laisse la route militaire à gauche, pour se mettre en quête d'un gîte. La mosquée de Sidi Ali ben Djab Allah reste à huit kilomètres sur la droite, à la pointe Ouest du Hameur mta Guemmouda.

Après avoir traversé des terrains où je remarquais le zita à glands pour la première fois, et avoir parcouru environ quinze kilomètres, nous arrivons en vue d'un grand douar auprès duquel je remarque des espèces de trous dans lesquels les gens du pays ensemencent les céréales, méthode que je n'ai pas observée ailleurs.

Quelques minutes après, nous traversons Oued Fakka, rivière alors sans eau. Son lit est très-large et sans berges, de sorte qu'à l'époque des pluies hivernales les terres riveraines doivent être inondées au loin.

Une heure après, nous mettions pied à terre dans une des divisions de la Zmalat ez-Zmaïl des Hamama, chez Sid Ahmed ben Youcef, lieutenant du khalifa Ahmed Zerrok, gouverneur du Djerid ou Sahara tunisien. Ce lieutenant administre la Nedja, ou partie de la grande tribu nomade des Hamama, qu'on appelle Oulad Red'ouan. Ces nomades ont une détestable réputation en Tunisie, à peu près celle de nos Chaamba. J'ai été cependant on ne peut mieux accueilli par eux; et j'ai toujours observé qu'il en était ainsi chez les populations mal famées parmi leurs correligionaires. La chose s'explique d'elle-même: ces gens là n'ont pas de préjugés, l'aspect d'un chrétien n'excite pas leur fanatisme qui est presque nul. Si l'on arrive chez eux dans des conditions à se faire accepter, on peut être sûr d'y trouver un excellent accueil.

J'estime que nous étions alors à 30 kilomètres de Ksar Djelma.

1er *novembre*.

Mes hôtes insistaient vivement pour que je passasse cette journée chez eux et j'eus beaucoup de peine à obtenir qu'on me laissât continuer ma route.

Nous partîmes enfin, reprenant la route du Sud.

Il y avait à peine une demi-heure que nous cheminions, lorsque nous atteignîmes la seconde division de l'armée des nomades, campée sur ce point pour attendre l'arrivée du corps expéditionnaire du Djerid. Car il faut la réunion de toutes ces forces pour décider les populations méridionales à payer l'impôt.

Je me disposais à passer outre, lorsque plusieurs Arabes de bonne apparence me barrèrent le chemin. Je pensai un instant à la fâcheuse réputation des Hamama, mais l'expression bienveillante des physionomies ne permettait pas de concevoir la moindre crainte. Je me laissai donc entraîner sous la tente de Si Messaï ben Djellal, khalifa des Ouled Mâameur (1), deuxième fraction de cette grande tribu. Ce chef me dit très-grâcieusement que, puisque j'avais reçu l'hospitalité chez son collègue de l'autre camp, je ne pouvais lui faire l'affront de la refuser chez lui.

Il n'y avait rien à répondre à cela, et je me résignai à ne faire ce jour-là qu'une marche de trois kilomètres.

Cette division et celle où j'avais couché la veille composent la *Zmalat ez-Zmaïl*, ou la Zmala des Zmala.

Il se trouva que mon hôte et son monde étaient fort amis des Nememcha, de Sid Abd el Hafid, le rebelle de Khanga, de Mohammed es Ser'ir et de quelques autres de nos *derkaoua*. Il me donna de curieux détails sur le siége de Zaatcha, auquel je fus tenté de croire que beaucoup des siens, — si ce n'est lui-même, — avaient collaboré.

Je dois un témoignage de reconnaissance à mes hôtes les Hamama. Je ne sais s'ils méritent tout le mal que j'en ai entendu dire, ni s'ils justifient l'extrême terreur qu'ils inspirent; mais je puis et dois attester qu'ils exercent l'hospitalité de la manière la plus noble.

Leur bon accueil et l'étude que j'ai pu faire de cette grande quantité de nomades agglomérés militairement sur un seul point, m'ont consolé du retard qu'il a fallu subir.

2 *novembre*.

Nous partîmes enfin, prenant la direction Ouest Sud-Ouest.

A huit kilomètres de là, nous avons laissé, à deux kilomètres sur

(1) Outre les Mâameur, il y avait la Nedja des Oulad 'Azziz, commandés par Ali ben Khomila.

à gauche, la ruine isolée qu'on appelle *Ksar Feraïou*. Elle ressemble à un pilier de l'espèce qui sera décrite plus loin, et se trouve au pied du Guemmouda, montagne sans eau, comme la plupart de celles qui bordent cette vaste plaine, et dont l'aridité doit être extrême, si l'on en juge par ce qu'on en aperçoit.

D'autres traces de ruines sont en vue, au loin, sur la droite.

Après 12 kilomètres, nous avons le *Ksar bou Sbia* à 200 mètres sur la droite, dans le canton de Khalidj el Hallouf (bassin du sanglier). Là, se trouvent les ruines de quelque bourgade romaine ; peut-être celles de la petite ville épiscopale de Nara. On remarque en ce lieu un pilier dont la construction paraît moderne : il est bâti en briques liées par un mortier rouge. Il a environ cinq mètres de hauteur et ressemble à un minaret, se composant d'une tour carrée surmontée d'une autre plus petite et placée en retraite sur la première. Tout près du bord supérieur de la base, il y a une niche assez grande.

Cette construction ainsi que Ksar Feraïou, et d'autres analogues, sont probablement des *Nadour* qui datent du temps des dynasties indigènes et étaient destinés, comme les nadour modernes qu'on rencontre sur cette route, à signaler aux voyageurs les citernes et réservoirs et à assurer leur direction. Quand on a observé l'immensité et l'uniformité d'aspect de ces plaines méridionales, on comprend l'usage et la nécessité de ces monuments.

J'ai observé que la niche de ces piliers est toujours en regard de la route. Peut-être recevait-elle une lanterne la nuit pour servir de phare.

A trois minutes de là, on trouve un troisième de ces nadour anciens : il est par le travers à droite et au pied du Djebel Ataï dont il porte le nom.

Ksar R'amoun est sur la droite et à un kilomètre de la route.

A deux kilomètres de Ksar bou Sbïa, nous trouvons le *R'edir el Khasfa,* ravine rocheuse pleine d'eau où une cinquantaine de femmes ou filles lavent de la laine, etc. Nous nous installons pour déjeûner, à côté d'elles, entre des touffes de retem ou genêt saharien, afin d'être à portée de l'eau. Notre présence ne paraît pas les gêner.

J'ai une nouvelle occasion de constater que les femmes arabes peuvent passer une journée dans l'eau, y laver toute espèce de chose, sans jamais songer à laver leur corps, sauf quelques vieilles qui prient, ce qui les oblige à faire des ablutions. J'ai

vu souvent des musulmanes rester des heures entières les jambes dans un ruisseau et en sortir avec la crasse épaisse qu'elles y avaient apportée.

Après nous être remis en route, nous passâmes le long d'une petite ruine placée à gauche de la route et à deux kilomètres de R'edir el Khasfa.

A un peu plus d'un kilomètre de là, est une autre petite ruine sur la gauche.

Après un kilomètre et demi, nous avons par le travers à gauche, et à grande distance, un ancien nadour arabe, au pied du Djebel Sidi A'li ben A'oun, bivac militaire. Sur notre droite, est une très-petite ruine, auprès de laquelle il y a un *redir* ou réservoir naturel.

Depuis R'edir-el-Khasfa, la direction, qui avait été Ouest-Sud-Ouest, est devenue Sud-Ouest.

A un peu moins d'un kilomètre, à droite, au sommet d'un pli de terrain, s'élève un nadour moderne. En deçà, il y a les ruines de citernes antiques ; et, un peu plus loin, *Mouadjen Kaïd Smaoui*, ou les réservoirs de Smaoui, ancien caïd de Gafsa. Le bassin principal, qui a cinq mètres de profondeur, est soutenu intérieurement par des contreforts. On y descend par un escalier. Ce réservoir était à sec lors de mon passage.

Selesla, ou la chaîne, est le nom d'un aqueduc très-peu élevé qui se trouve à cinq cents mètres sur la droite de la route et à un peu plus d'un kilomètre du nadour dont on vient de parler. Il a son origine dans la montagne qui est à l'Ouest et amenait l'eau à Mouadjen Kaïd Smaoui.

A environ six kilomètres de là, le Djebel Gafsa est en vue devant nous, au S.S.O. et à grande distance.

Avec six autres kilomètres, nous arrivons à la hauteur de citernes placées auprès de quelques ruines, à deux cents mètres sur la droite de la route.

Nous marchons entre Djebel Tlaïche, à droite, et Djebel et Fedj, à gauche.

Quatre autres kilomètres nous amènent à Foum Fedj Tenit el Mhalla, entrée du col de la route militaire. C'est un passage très court, fort large et singulièrement mal famé.

Encore une fois, il faut venir en Tunisie pour entendre appeler cela un défilé.

L'entrée de ce col est marquée par deux petites enceintes circu-

laires en pierres sèches qui sont consacrées à des marabouts. Souvent, des voyageurs attaqués en cet endroit par les Hamama, alors que ceux-ci étaient insoumis, se réfugiaient dans ces asiles sacrés ; mais les nomades, qui, on l'a vu, sont exempts de tout préjugé, les égorgeaient sans scrupule.

Ce col est le point de partage des eaux de la Mediterranée et de celles des Chot. Nons sommes sur le versant méridional.

Les *mouadjen el Bey*, ou réservoirs du bey, sont a six kilomètres de là. C'est un beau bassin circulaire de 15 mètres de diamètre, en maçonnerie. Il a de l'eau.

Bientôt, le Djebel Orbata se montre en face de nous aussi élevé que l'Atlas le paraît dans la Mitidja. Le Djebel Souénia est sur notre droite et le Djebel Gafsa pointe entre les deux.

A un kilomètre et demi des réservoirs du Bey, nous coupons Oued el Louz, ainsi nommé d'un amandier qui est à gauche de la route auprès de la rivière.

Djebel Gourbata est en vue dans le lointain entre Djebel Gafsa et Djebel Orbata (1).

Vers trois heures de l'après-midi, nous quittons, comme d'habitude, la route militaire pour chercher un gîte que nous trouvons à une douzaine de kilomètres d'Oued el Louz, chez les Oulad Sidi Sliman, au douar El Meritba, dans le lit — alors sans eau — de la rivière de ce nom.

3 *Novembre.*

Nous quittons ce douar au point du jour et commençons à cheminer à l'Ouest-Sud-Ouest, entre Djebel Oued el Djemel et Djebel Gafsa. Le terrain est d'un sable rouge où les plantes *Metnan*, *Tgouft es-Sahara* dominent ; le *Baguel* s'y associe bientôt pour devenir dominant à son tour.

A onze kilomètres de notre point de départ, nous avons en vue, au loin sur la droite, le *Ksar el Itaïm* ou château des Orphelins. Ce sont deux ruines romaines très-rapprochées et où l'on distingue les restes d'une enceinte de quelques postes qui gardaient le *Khanguet* (défilé) *ed-Douara*, un des passages

(1) Une ressemblance de noms a fait penser à Shaw que l'*Orbita* de Ptolémée pourrait être dans le Djebel Gourbata. Le Djebel Orbata offre une analogie encore plus frappante.

du Djebel Gafsa. Elles paraissent être à six kilomètres au Nord de ce défilé.

Nous suivons le chemin des nomades, laissant la route militaire un peu à gauche ; après trois kilomètres, nous avons Gafsa en vue !

A treize kilomètres de là, nous commençons à longer Oued Beïache qui vient du côté de Tebessa. Dix minutes après, nous le traversions à huit cents mètres environ de Gafsa où nous faisons bientôt une entrée solennelle : le caïd de la ville, Si Bakir ben el Hadj Ismaïl, étant venu au-devant de nous à la tête des autorités locales. C'était la première fois qu'un pareil honneur m'était rendu ; et je m'en serais bien passé ! Car je comprenais tous les inconvénients de la grandeur ; et me doutai bien qu'à partir de ce moment, je ne pourrais plus faire un pas sans être accompagné, toujours sous prétexte de *horma* (considération).

Par une conséquence logique de l'accueil triomphal qui nous avait été fait, on nous logea à *Dar el Bey*, maison où le souverain habite quand il visite le Djerid, ce qui ne lui arrive guère ; par le fait, c'est l'hôtellerie de tous les gens de distinction — ou réputés tels — qui viennent à passer par là.

Gafsa قفصة, est la première oasis dactylifère que l'on rencontre en allant dans le Sud. Son ancien nom *Capsa* est encore écrit sur quelques fragments épigraphiques encastrés dans les murailles de constructions particulières. Ainsi, près de la grande mosquée, j'ai copié celui-ci :

N° 87.

... ORVM NOSTRORVM H ...

... MAGISTRVM MILIT ...

.. TINIANAE CAPSE C ...

La pierre où on lit ces fragments de lignes est entière, mais elle était précédée et suivie d'une ou plusieurs autres qui complétaient l'inscription. D'après la forme des caractères, on peut supposer qu'un des deux empereurs dont on ne lit que l'initiale (H) est Honorius.

Shaw a publié ce n° 87 sous la forme inexacte : *ortum nostrorum — magistrum milit — tiniane Capse*. (V. tome II, p. 272.)

Il est probable que la première ligne contenait une formule à peu près analogue à celle-ci : Beatissimis (ou piissimis) temporibus domin *orum nostrorum*, etc.

Dans un autre endroit de la ville, j'ai vu cette épigraphe :

N° 88.

D. . . . .
... VALCIO SE
CVNDI FILI
VS DECVRIO C
APSENSIS VICX
CVRANTE VALCIO
DATIANO FRATRE
O. T. B. Q.

« Aux Dieux Mânes!..... à... Valcius, fils de Secundus, décurion de Capsa. Il a vécu... (Monument élevé) par les soins de son frère Valcius Datianus. Que tes os reposent bien! »

Entre la première et la seconde ligne se trouvaient plusieurs autres aujourd'hui effacées.

Ces deux inscriptions donnent l'ancien nom de Gafsa, soit directement soit sous forme d'ethnique.

La Casba de Gafsa est évidemment bâtie avec des matériaux antiques; on trouve même plusieurs inscriptions sur ses murailles. Malheureusement, la hauteur à laquelle la plupart se trouvent placées, les nombreuses couches de chaux qui les recouvrent ne permettent pas toujours de les lire facilement. Voici celles qui sont les plus accessibles à la vue.

A côté du bassin appelé *Termid*, qui touche à la Casba, on lit :

N° 89

A TEMPORIBVS PIISS. NO
MEN EXCL... LET... II
ONVRI FELIC... RI

Sur les autres murailles de la Casba :

N° 90.	N° 91.	N° 92.
...AVI...	...) AV...	...RAET...
...LITV...	...I I. .	...RVMA...
...GA..	...RICE...	...NDAM...
	...NTI...	

Pour arriver à la Casba, on passe sous une porte romaine cintrée,

en pierres de grand appareil et dont les pieds droits sont couronnés d'impostes.

Un peu avant d'arriver à cette porte, on trouve, à un coin de rue, une pierre cubique encastrée dans la muraille, sur laquelle est gravé :

N° 93.

... RAIANO HADRIANO
... LOCVM STATVAE
... N OB HONOREM
... COS C . ..

Cette dédicace à l'Empereur Hadrien, où l'on mentionne qu'un endroit a été donné pour lui ériger une statue, doit avoir été motivé par l'obtention de quelque honneur municipal ou autre, accordé à celui qui a fait graver l'inscription.

Auprès de la grande mosquée, on trouve cette épigraphe :

N° 94.

... PERII DD...
... PLIFICARE RE....
... S OPIBVS CONS. ..

Ceci est encore un fragment de dédicace à des empereurs qui ont agrandi la colonie, etc.

Sous une voûte de rue, j'ai copié cette inscription gravée sur une borne milliaire. C'est la seconde des deux seules épigraphes que Shaw ait données de Gafsa ; il la met en trois lignes sur une dalle plus large que haute (1) et encadrée d'une moulure (v. t. 2, p. 272), tandis qu'elle a neuf lignes et se trouve sur une colonne. Mais à cela ne se bornent pas ses erreurs compliquées de lacunes.

N° 95.

IMP. CAES
M. AVRELIVS
ANTONINVS
PIVS AVGVSTVS
BRIT. MAX. SE....
MAX. TRIB. POT.
XVIIII CON.... P
RESTIT
XII

(1) Et cependant il annonce qu'elle est gravée sur une colonne.

Cette dédicace d'une colonne milliaire, appartenant à un endroit placé à 12 milles de Gafsa, est faite à « l'empereur César Marcus Aurelius Antoninus, pieux, auguste, grand Britannique, grand...., exerçant pour la 19e fois la puissance tribunitienne, ... et qui a rétabli ce 12e milliaire ».

Outre le premier Marc Aurèle Antonin, d'autres empereurs ont porté ces noms, mais l'indication de la puissance tribunitienne ne peut convenir qu'aux règnes de Marc Aurèle ou de Caracalla. Le titre de Grand Britannique fait penser qu'il s'agit de ce dernier prince qui s'intitule *Britannicus* sur quelques médaillles et qui en a d'autres où on lit : *Victoriae Britannicae.* Notre inscription appartiendrait dès-lors à l'année 216-217 de J.-C., c'est-à-dire à la fin du règne de cet empereur, qui fut assassiné le 8 avril 217.

On aura de la peine à reconnaître notre épigraphe dans cette copie de Shaw (voir ci-dessus) : Imperator M. Aurelius Antoninus pius — Augustus Part. Max. Brit. Max. Trib. pot. — Cos... fest...

Auprès de notre colonne milliaire, on trouve sur une muraille ce fragment d'inscription :

N° 96.

D. M
... VINDICIAE T H
... ANNIS LXXX
... TONIO FVD
... FILIO

« Aux Dieux Mânes ! à Vindicia.......... qui a vécu 80 ans. Par les soins d'Antonius Fud....., son fils. »

Dans la partie la plus élevée d'une paroi extérieure de la Casba, on distingue ce fragment :

N° 97.

... ALIVMQVE TVTE....
... S FLAMINES PERP... .
... VIT

Gafsa a des sources thermales à la température de 32° centigrades. Celle qui sort du lit même de l'oued Belache s'appelle *Fouara*; elle forme un petit cours d'eau qui se mêle bientôt avec la rivière. Une source de même nature se trouve à la Casba.

Mais les plus remarquables à tous égards sont celles de *Dar el Bey* qui alimentent des cabinets de bain et ensuite deux bassins antiques en pierres de taille, dont le plus grand et le plus profond s'appelle *Termid er-Radjol* et l'autre *Termid en-Nsa* et aussi *'Aïn Zagaïm.* Mon oreille, influencée sans doute par une idée préconçue, m'avait fait entendre *Termil* que je regardais comme une arabisation du *Thermulae* des Romains. Mais j'ai trouvé, depuis mon retour, *Termid* dans les anciennes géographies arabes; et j'aime mieux adopter cette leçon qui offre plus de garantie d'exactitude.

Aïn Zagaïm est le bassin exclusivement réservé aux femmes, en principe, du moins; car, en fait, le passage voûté qui le met en communication avec l'autre, est souvent traversé par des nageurs mâles. Lors du premier bain que j'ai pris en cet endroit, il m'arriva, je l'avoue, de commettre cette faute; je pêchais par ignorance, ce qui n'est en aucune façon le cas des indigènes à qui il arrive chaque jour d'en faire autant. Mais les populations des oasis ne se piquent pas plus de décence que de chasteté.

Ces *termid* ou bassins sont en pierres de taille de grand appareil; leurs parois sont ornées de moulures. Les nombreux fragments d'inscriptions qu'on trouve au bassin des femmes paraissent être les débris de la dédicace du monument primitif qui a subi des remaniements manifestes, à diverses époques. Voici huit de ces fragments :

N° 98.	N° 99.	N° 100.	N° 101.
CN FILIV	SAB. FII SS	A FECE	AQVAE
N° 102.	N° 103.	N° 104.	N° 105.
ACRVM	SVA PEC	VNIVS	NLII

On entrevoit qu'il s'agit d'un *Lavacrum* ou bain, que .... ont fait faire à leurs frais, etc. (1).

(1) M. Temple reproduit cinq de ces fragments (V. Appendice, n° 88), mais sans indiquer le monument sur lequel ils se trouvent. Il n'a pas connu les deux inscriptions où on lit l'ancien nom, *Capsa*; non plus que les épigraphes 87, 90, 91, 92, 96, 97, 98, 99 et 105, rapportées dans cet article, mais il donne ces deux inscriptions que je n'ai pas retrouvées :
1° D. M. S. — CAES. I... — FRON... — VN. XXV. — CVREA BIIS — PVEINIO... — ..... — FRATRI PS. — O. T. B. O.
2° DIIS MANIB. D. M. S. — AEL... ORI.... VLPA — TVNETA...SIVS.. VI — VIXIT.. NNIS XLI ANNI — XXXXV OBIIT..... XXXII CVR — MERITI FRIGERVNT — IVS FEC... XI — GIVL..... VS ET CIV — IVS CONVLEO LEORTIS — ET DVLCIS CIV... — ....
La répétition de la formule D. M. S. en tête de cette dernière ferait croire qu'il y a ici deux épitaphes distinctes quoique juxta-posées.

Il est difficile, après avoir étudié Gafsa au point de vue archéologique, d'y reconnaître la magnifique Hecatompylos décrite par Mannert (p. 411), ni d'y retrouver, même, les traces splendides signalées par Bekri. Gafsa n'a plus que cinq portes; cependant, comme ses murailles sont ruinées de toutes parts, qu'on y entre et qu'on en sort de tous côtés, c'est encore dans ce sens une ville aux cent portes, en prenant ce mot *cent* dans l'acception antique, c'est-à-dire comme la simple expression d'un nombre considérable.

Donc Gafsa n'a plus que cinq portes dans le sens restreint, ce sont : Bab el Djebel ou porte de la montagne, — El Medjaï, — Bab-Kostalia ou du Djerid, — Kerkebba, — Rahba ou du marché.

Elle a autant de tribus (Orouche) que de portes, ce sont :

Arch el Bildïa ou tribu des citadins.
Djebargou,
Khanensa,
Menarin,
Djeriin.

Cette ville a aussi son quartier juif ou *Hara*. Je l'ai visité en compagnie d'un notable israélite, et j'y ai été reçu avec le plus aimable empressement, parce qu'on se figurait que j'étais un futur consul de France à Gafsa, et qu'on voyait déjà la main de la grande nation s'étendre entre les opprimés et les oppresseurs.

Ce Ghetto se divise en trois quartiers : *Hara el Kebira*, *Hara es-Sréra* et *Zgag ben Daggouche*. La voie publique y est d'une horrible saleté, ce qui contraste avec la propreté intérieure des maisons. On dirait que ces pauvres diables veulent ainsi dégoûter les musulmans de se hasarder dans leurs quartiers. J'ai vu là de très-belles juives auxquelles le costume arabe sied à merveille.

La ville de Gafsa est à l'angle N.-O. de l'oasis; on y peut arriver de Tebessa en quatre marches, par Feriana. Le Djebel Gafsa la domine au Nord; et ce côté, dépourvu de palmiers, n'a pas d'autre défense que le lit assez large de l'Oued Beïache qui n'avait pas d'eau à l'endroit où la route du Nord le traverse. Mais on en trouve en creusant un peu dans son lit, comme dans presque toutes les rivières sahariennes.

Un peu au-dessous du passage, à l'endroit où sourd la Fouara, Oued Beïache présente un filet d'eau qui est promptement absorbé par les irrigations.

Gafsa a une petite garnison commandée par un aga qui réside à la casba. Ce bâtiment, carré irrégulier flanqué de tours rondes

et de tours carrées, est bâti avec des pierres de taille antiques dont l'épaisseur s'augmente intérieurement d'un parapet pour la mousqueterie. On n'a pas voulu me faire voir l'armement des bastions. Je n'ai aperçu qu'un canon sur le parapet : il gisait à terre, sans affût.

Je n'ai jamais vu une entrée de forteresse aussi soigneusement défilée que celle de cette casba. Il faut changer cinq fois de direction avant de pénétrer dans l'intérieur.

Une prison s'élevait au milieu de cet édifice dont la mosquée et les logements occupent un angle.

L'aga m'accompagna pendant toute cette visite qu'il semblait vouloir abréger. Voyant que je m'arrêtais à regarder sept belles autruches qui s'ébattaient dans la cour, son inquiétude fut plus forte que la gravité musulmane, et je m'aperçus alors des craintes qui l'agitaient.

Pauvres gens, qui ne sentent pas que lorsque la chute d'un empire est dans les desseins de Dieu, il n'y a pas de forteresses assez puissantes pour le préserver de la catastrophe!

Mon brave aga ne respira facilement que lorsqu'il m'eut installé à la porte de sa casba sur une estrade en maçonnerie, recouverte de tapis et de coussins; alors, il fut gai, prévenant, empressé, quoique je m'amusasse de temps en temps, pour le tourmenter, à lui adresser des questions insidieuses : par exemple, Combien de canons il y avait dans son château-fort? Je crois qu'il en accusa trois ou quatre cents!

J'ai remarqué le long des mauvais remparts de Gafsa des trous où l'on travaille le salpêtre pour fabriquer de la poudre.

M. Temple donne à cette ville le nom de Ghafsah. On voit qu'il adopte la vicieuse prononciation des Nomades qui confondent le *Kaf* et le *R'aïn*, disant el *Aka* au lieu de el *Ar'a* et *R'addour* au lieu de *Kaddour*.

La nuit qui précéda notre départ de Gafsa, la chaleur m'avait causé une insomnie. Car, bien que nous fussions au 5 novembre, le temps était constamment superbe et le thermomètre oscillait entre 20 et 25 degrés Des trois grandes pièces qui donnent sur le Termid des hommes, j'occupais celle du milieu, et il fallait y passer pour pénétrer dans les deux autres. De celle qui était occupée par le chaouche Boubakeur, un bruit confus arrivait jusqu'à moi; il était évident que l'on y chantait et que l'on y riait beaucoup, mais en mettant des sourdines à la voix. Avec un peu d'attention, je ne tar-

dai pas à m'apercevoir qu'il n'y avait pas que des spectateurs mâles à cette soirée clandestine. Mais les apparences furent sauves, car on avait profité de mon premier sommeil pour introduire les dames, et on profita de ce que la fatigue m'endormit de nouveau, vers le matin, pour les faire éclipser sans scandale. Je sus le lendemain que le caïd et quelques autres notables, y compris le mamelouk Chemchir, avaient honoré cette petite saturnale de leur illustre présence.

Je n'avais pas eu besoin de cette révélation pour m'apercevoir que nous étions dans un pays de mœurs extrêmement faciles.

Mais je dois rendre cette justice aux gens de Gafsa que bien loin d'avoir à leur reprocher les mauvais traitements en paroles et en actions dont M. Temple se plaint amèrement dans son ouvrage, je les ai trouvés fort polis et même très-prévenants.

A. Berbrugger.

(*La fin au prochain numéro.*)

TOMBEAU EN MARBRE

TROUVÉ A SOUK HARRAS (1), L'ANCIENNE THAGASTE.

Le n° 2 de la *Revue africaine* (page 141) contient une courte notice sur le beau tombeau antique en marbre blanc trouvé en cet endroit. La Société historique algérienne souhaitait des renseignements plus complets sur ce curieux monument. Les détails qui vont suivre ont pour but de répondre à ce désir.

Pour bien la faire apprécier, j'ai dessiné d'abord cette intéressante sculpture. Je me suis attaché à reproduire scrupuleusement l'original avec ses beautés, ses bizarreries et ses incorrections.

M. Moulin, l'habile photographe qui va publier l'album de l'Algérie, vient de photographier mon dessin. Sans avoir la vigueur, la netteté et l'exactitude, qu'on aurait atteintes, en opérant sur le marbre lui-même, cette photographie (2) reproduit très-suffisamment le modèle et permet d'en apprécier les moindres détails. Il eut même été difficile de photographier l'original brisé en 6 morceaux. En outre, de nombreux éclats et bien des mutilations auraient donné à la reproduction photographique un caractère assez vague.

Dans le dessin, j'ai paré à ces inconvénients; et, après une patiente étude, j'ai pu rétablir successivement une grande partie des détails altérés.

La photographie qui en résulte donne donc, à ceux qui ne peuvent contempler l'original, une idée plus précise de ce bas-relief que ne l'aurait fait une épreuve obtenue d'après le marbre lui-même. Ce tombeau pouvant être, désormais, connu de tous les savants

---

(1) Nous tenons à écrire ce nom en deux mots — contrairement à un usage qui tend à s'établir — parce que d'abord le sens l'exige et aussi pour éviter une vicieuse prononciation à la plupart des lecteurs. Car la réunion du *K* et du *H* représenterait une seule articulation, la gutturale arabe bien connue ; tandis qu'en les maintenant séparés, chacun conserve la prononciation qui lui est propre, ainsi que cela doit être dans le mot en question qui se dit *Souk Harras* et non pas *Sou Kharras*. — Note de la R.

(2) Le dessin a été fait à l'échelle du 1/5. La photographie (qui est en vente à la librairie Bastide) l'a réduit à celle du 1/10.

archéologues, il n'est pas douteux que le sujet qui y est figuré ne soit bientôt complétement expliqué (1).

Ce monument est en marbre blanc d'un grain un peu grossier et sans veines apparentes. Sa longueur est de 2 m. 22, sa largeur de 0 m. 64, sa hauteur de 0 m. 76. L'évidement intérieur a une longueur de 2 m. 02, une largeur de 0 m. 44 et une profondeur de 0 m. 48; l'épaisseur des parois est de 0 m. 10. Le poids total s'élève à 1,909 kilogrammes.

Il est sculpté sur trois faces; la 4e est très-fruste.

La partie antérieure est travaillée en demi-bosse en général, et en bosse complète pour quelques têtes. La saillie de la sculpture est de 0 m. 075.

Les sculptures latérales n'ont qu'un relief à peine sensible et le dessin s'y borne presqu'à un simple trait. Il est possible que ce ne soient que des ébauches qui devaient être ensuite complétées.

La façade représente un épisode de guerre, dont la composition comprend 18 personnages; 7 hommes et 11 femmes; plus 8 chevaux et 2 trophées qui limitent la scène à droite et à gauche. Elle se divise naturellement en 5 groupes qu'on peut caractériser ainsi:

Les trois du milieu, actifs ou historiques; les deux extrêmes, passifs ou symboliques. Décrivons-les en commençant à gauche:

1er *Groupe.* — 4 personnages, 1 cheval, 1 trophée. — Le trophée se compose d'une hampe entourée d'une cotte d'armes, d'une cuirasse flanquée de 2 petits boucliers elliptiques (pelta) et surmontée d'un casque. Au-dessous, se trouvent deux boucliers de plus grandes dimensions superposés.

Le trophée est porté par une femme dont la main droite, ainsi que le bas de la hampe sont cassés probablement, car cette disposition se voit sur le trophée de droite qui est intact.

Après le trophée vient une femme debout: de la main droite, elle supporte le trophée; de la gauche, elle maintient par les rênes un cheval qui se cabre et dont on ne voit que l'avant main.

Au-dessous de l'encolure du cheval, se montre le haut du corps d'un guerrier qui, la tête appuyée sur sa main droite, paraît blessé; son bras gauche est cassé.

Aux pieds de la femme qui tient le trophée, s'en trouve assise une autre qui semble avoir reçu quelque blessure.

(1) V. la note placée à la suite de cet article et qui a été développée à la Société historique algérienne (séance publique du 8 janvier dernier). — N. de la R.

Enfin, un guerrier, placé la tête ainsi que les mains par terre et les pieds en l'air, complète ce premier groupe.

2e *Groupe.* — 5 Personnages, 4 chevaux. — C'est d'abord un guerrier nu, le casque en tête, des bottines aux pieds, un morceau d'étoffe jeté sur l'épaule gauche, il a le glaive en main. Un baudrier soutient le fourreau de son épée. De la main gauche, il saisit par les cheveux une femme à cheval; entre ses jambes se trouve la tête d'un cheval abattu. Derrière ce guerrier, on voit la tête d'un autre homme et celle d'un cheval. En arrière, sont figurés un segment de bouclier et la pointe d'un javelot.

Se présente ensuite une femme à cheval, son bras gauche muni d'un bouclier, se porte en arrière comme si elle voulait se dégager de l'étreinte du guerrier qui la tient par les cheveux. Son bras droit est cassé.

Le cheval qu'elle monte est démesurément petit. Il n'a pas la taille de la demi-hauteur d'un homme (1). Il a pour schabraque une peau de panthère ou de lion.

Une femme, dont on ne voit que le dos, est par terre à demi-couchée comme une personne blessée.

Une autre femme, à cheval, semble venir au secours de celle dont la chevelure est prise par le guerrier. Sa main droite étendue derrière l'encolure saisit les rênes près du mors, comme si elle voulait maîtriser l'allure emportée de son coursier.

3e *Groupe.* — 3 Personnages. — Ce groupe occupe le milieu de la scène, c'est le plus apparent et évidemment le principal.

Il représente un guerrier de haute stature, vêtu d'un casque, d'une cuirasse, de brassards, d'une cotte d'armes et de bottines. Il emporte dans ses bras une femme. Sa tête haute et tournée en arrière a l'air de défier toute poursuite.

La femme ainsi enlevée paraît blessée ou évanouie, mais non morte; son bras droit est passé autour du cou de celui qui l'emporte; sa tête penche vers la terre, sa chevelure est flottante, son bras gauche encore armé du bouclier échancré (pelta) pend, inerte.

Au-dessous, se trouve une femme étendue sur le dos et qui présente les apparences de la mort.

4e *Groupe.* — 3 Personnages et un cheval. — On y distingue une femme à cheval qui charge, l'épée haute, sur un guerrier à pied.

(1) Ne serait-ce pas volontairement et pour faire tenir dans l'espace restreint dont il disposait tous les personnages de son sujet que l'artiste a commis ces fautes de proportion? — N. de la R.

Le cheval est un peu mieux proportionné que celui du 2e groupe, quoiqu'encore fort petit. Il est couvert d'une peau de bête en guise de schabraque.

Le guerrier qui attend le choc de l'amazone, l'épée en garde, est, comme son collègue du n° 2, assez peu vêtu.

Il porte un casque, des bottines et un morceau d'étoffe, passant sous le cou, sur les épaules et retombant en arrière.

Il a aussi un baudrier et un fourreau d'épée.

De son bras gauche, il entoure l'encolure du cheval de son adversaire féminin et semble chercher à contenir l'animal effrayé qui veut reculer.

Sous les pieds du cheval, un guerrier est assis par terre, replié sur lui-même, la tête inclinée et dans l'attitude de la douleur. Il est blessé.

Un casque, des brassards, une cotte d'armes et un morceau d'étoffe pendant sur la poitrine ainsi que sur le dos, forment son habillement.

Sa main droite tient la poignée d'une épée brisée; de l'autre main, il arrache un dard fixé dans son flanc.

5e *Groupe*. — 3 personnages, 2 chevaux, 1 trophée. — Ce dernier groupe a beaucoup de ressemblance avec le 1er. Le principal personnage est une femme debout, dans une attitude absolument symétrique à celle du n° 1.

De la main droite, elle tient un cheval dont n'apparaissent que la tête, l'encolure, les avant-bras, une petite partie de la croupe, la queue et la pointe des jarrets. Il est fort petit et paraît se cabrer.

La femme soutient de la main gauche un trophée semblable à celui déjà décrit, sauf quelques détails insignifiants.

Sur le 2e plan, en haut, se profilent la tête d'une femme et celle de son cheval. Cette guerrière a le bras droit levé pour frapper.

Au-dessous, une autre femme à demi-couchée par terre, se soutenant sur son bras gauche et les vêtements en désordre, paraît blessée.

Face de gauche. — Sur les faces latérales sont des sujets analogues à ceux que nous venons de décrire.

Sur celle de gauche, on retrouve le même motif qu'au groupe n° 4. Une femme à cheval attaquant un guerrier à pied. Deux personnages seulement.

L'attitude, le geste, le vêtement, les plis de la tunique de la femme sont identiquement les mêmes qu'au n° 4.

Le cheval a une dimension convenable. Il porte une schabraque de peau de bête, avec les quatre griffes tombantes. On lui voit entièrement la croupe. Il est à demi-dressé sur ses jarrets.

Le guerrier en est plus rapproché que dans le groupe n° 4. Il touche au poitrail de l'animal, qui semble l'étreindre dans ses jambes de devant. Il n'a pour tout vêtement que son casque, son bau[illegible] et son fourreau d'épée.

Comme au n° 4, il embrasse l'encolure du cheval d'une main, et de l'autre il tient l'épée en garde. Sa tête est rejetée en arrière comme s'il était blessé.

Cette tête est sculptée en bosse; le reste est à peine ébauché à grands coups de ciseau. Le relief est de 0, 03.

Face de droite. — La face latérale droite présente un sujet à trois personnages, un guerrier à pied, une femme à cheval et une autre blessée.

C'est la reproduction du groupe n° 2, seulement le cheval est retourné et la femme fait face à l'homme.

Cette amazone tient les rênes et a un bouclier passé dans le bras gauche. On ne voit pas son bras droit.

La croupe du cheval est à peine indiquée par quelques traits. Au-dessus, on distingue, au second plan, un arbrisseau qui doit sans doute figurer un laurier.

Ce côté est encore moins travaillé que l'autre. Le relief n'est que de 0,015.

Ce bas-relief, dans son ensemble, est certainement très-remarquable, sous le rapport de son originalité et de son antiquité; examinons quelle est sa valeur artistique.

La composition est ingénieuse; la disposition des divers groupes, les poses, le mouvement, les caractères, les personnages accessoires dénotent une bonne entente de l'art.

Les mêmes éloges ne sauraient être accordés à l'exécution. A côté de détails très-fins, de contours grâcieux, on trouve des positions forcées, des lignes raides et des disproportions grossières.

Les parties bien exécutées sont :

1° Les deux femmes qui soutiennent les trophées. Elles sont bien étudiées, quoiqu'un peu massives, mais c'est le style général de l'œuvre. Elles ont aussi chacune un bras défectueux;

2° Le personnage du groupe du milieu emportant une femme. Il est hardiment posé. Les proportions sont belles, mais le bras et la main sont démesurés.

De plus, la femme enlevée est dans une position trop forcée et on ne sent pas de corps sous cette tunique minutieusement travaillée. La main posée sur l'épaule du ravisseur est hideuse comme dimension et comme forme ;

3° La femme étendue sur le dos présente une des parties les plus parfaites de tout l'ouvrage. Son visage, d'un très-grand fini, est charmant, ainsi que son bras droit, replié gracieusement autour de la tête.

Les cheveux sont, au contraire, d'une raideur fâcheuse ; le bras gauche est massif et informe ;

4° La femme à cheval du groupe n° 2 est une académie bien réussie en entier. La position est bonne, les proportions exactes. Il y a du mouvement et de la souplesse ;

5° Le guerrier assis par terre, qui arrache un javelot de son côté, a une pose très-expressive, quoiqu'un peu forcée. L'attitude de la douleur est bien rendue ;

6° La tête du guerrier placé au second plan du 1er groupe, ainsi que la tête de femme qui lui fait pendant au 5e, sont très-gracieusement figurées. Les poses sont naturelles et animées.

Les parties défectueuses sont :

1° Les deux guerriers des groupes 2 et 4 qui, quoiqu'assez bien posés, sont cependant mal proportionnés ;

2° L'individu qui tombe la tête en bas au 1er groupe et la guerrière à cheval du 4e sont fort médiocres.

3° Les trois femmes blessées et assises par terre sont très-mauvaises ;

4° Tous les chevaux sont mal étudiés. A part quelques-unes des têtes, qui ont assez le cachet arabe, tous ces animaux ne sont pas dessinés du tout;

5° Les bras et les mains, en général, sont traités avec la plus grande négligence.

Quant aux faces latérales, il n'y a rien à en dire ; ce sont des ébauches grossières et incorrectes.

Que conclure de cette analyse ? C'est que le statuaire avait plus d'imagination que de talent. Préoccupé de l'épisode qu'il voulait reproduire, il s'est attaché à grouper ses acteurs, à les mettre en scène, à rendre l'action beaucoup plus qu'à étudier académiquement ses personnages.

Je crois qu'on peut conjecturer que ce tombeau est l'œuvre d'un artiste assez médiocre qui, s'inspirant d'un motif déjà sculpté ou

peint, se sera proposé d'imiter ce qu'il avait vu. Ceci expliquerait la bonté de la composition et la faiblesse de l'exécution. Et cette supposition serait assez admissible, s'il est vrai qu'on ait recueilli un bas-relief semblable en Asie.

Voici quelques détails sur la découverte de celui qui nous occupe.

Il a été trouvé en creusant les fondations du mur de la cour d'une maison qui fait l'angle Sud-Est de la place de la Fontaine, au pied d'un mamelon peu élevé.

Il était enterré à une profondeur de 1 m. 60 environ et dans une position normale.

Il n'y avait pas de couvercle. Aucun fragment n'en a été retrouvé sur le lieu même. Non loin de là, cependant, on a découvert une table de marbre de 0,30 d'épaisseur environ et cassée sur trois faces.

Sur le côté demeuré intact, j'ai distingué des restes de sculptures peu saillantes, entr'autres un cheval lancé au galop. C'était encore du marbre blanc et du même grain que celui du tombeau.

Quand je revins après quelques jours pour dessiner et recueillir ce débris, je le trouvai avec regret brisé en petits fragments, qu'un entrepreneur destinait à faire une mosaïque dans une maison mauresque en construction.

Était-ce là une portion du couvercle du monument ? c'est ce que je n'oserais affirmer.

Dans l'intérieur du sarcophage, on ne voyait aucune trace d'ossements, mais de la terre seulement dans laquelle on a trouvé le fût d'une petite colonne en marbre blanc d'un diamètre de 0,12 et d'une longueur de 0, 26.

Au-dessous du tombeau, il n'y avait aucun vestige de maçonnerie.

Au-dessus, on distinguait un mur qui le coupait obliquement et reposait sur lui comme sur une fondation.

Aux environs, on retrouvait des substructions de murailles qui sillonnaient le sol en divers sens.

En plusieurs points, de 4 à 10 m. du sarcophage, on a vu des traces de mosaïque les unes au niveau du bas du tombeau les autres plus élevées de 0,35.

Plusieurs colonnes assez communes ont été trouvées à peu de distance. Elles ont environ 4 m. 50 sur un diamètre de 0, 35.

Près du tombeau, on a déterré quelques petites pierres tumulaires, plus ou moins abîmées. Quelques-unes avaient des inscriptions insignifiantes. Un nom et un âge.

Ce sarcophage, découvert en juin 1856, est actuellement dans la cour du bordj de Souk Harras.

Capitaine J. Lewal,
Commandant supérieur du cercle de Souk Harras.

Note de la Rédaction. — Après cette description du sarcophage de Thagaste, M. le c^t supérieur Lewal discute les diverses explications qui ont été données du sujet qu'on y trouve représenté. Il s'arrête, avec raison, à y voir un épisode des guerres des Amazones. Il ne peut rester aucun doute à cet égard, si l'on compare le dessin de ce tombeau avec celui d'un autre monument de même genre qui nous est donné par M. Guigniaut, dans sa *Nouvelle galerie mythologique*, planche CCXXXI, figure 810, et le texte de ce dernier auteur (T. I, p. 374) avec la description de M. le capitaine Lewal. Nous allons reproduire ce texte pour rendre la comparaison possible au lecteur.

Mort de Penthésilée, reine des Amazones, au siége de Troie. — « 810 (CCXXXI). Les Amazones combattent contre les Grecs et quelques-unes ont déjà péri dans le combat ; on les voit étendues, la face contre terre, ou bien tombant avec leurs chevaux. Penthésilée, elle-même, vient d'être frappée par Achille qui la retient et s'est épris d'elle au moment où il l'a reconnue, mais trop tard. Il ne la regarde point, toutefois, mais il paraît menacer Thersite qui lui reprochait cette faiblesse et qui est gisant à ses pieds. La *pelta* (petit bouclier échancré), ornée d'une tête de Méduse, échappe à la main mourante de Penthésilée. A droite et à gauche, deux Amazones à cheval sont saisies et sur le point d'être renversées par deux guerriers grecs ; d'autres combattent à armes plus égales, le glaive et la hache en main ; deux enfin, placées aux extrémités, semblent quitter le champ de bataille avec terreur et regret, emmenant leurs chevaux et sauvant leur enseigne. Toutes ont un sein découvert, comme ci-dessus, fig. 807-808 ; mais non pas toujours le droit. Le visage d'Achille est défiguré par une petite barbe qui rappelle celle d'Héliogabale.

» En général, l'exécution de ce monument est très-incorrecte, comme celle de la plupart des sarcophages ; mais l'invention des figures et la composition des groupes sont loin d'être sans mérite ; peut-être même reproduisent-elles quelque original des beaux temps de l'art. — *Mus. Pio Clement.*, V. 21 »

NOTICE SUR LE BEY D'ORAN.

MOHAMMED EL KEBIR.

(Voir les nos 5, 6 et 7 de la *Revue*.)

C'est à Fez que Mohammed ben Abd Allah étudia d'abord sous les maîtres les plus illustres, puis il se rendit à Mascara et y commença sa carrière dans l'enseignement. Plus tard, il fit le voyage du Hedjaz, et accomplit son pèlerinage. Pendant la durée de son absence, il suivit assidûment les cours des célèbres maîtres de l'Orient. Auprès d'eux, il s'éclaira sur les points les plus obscurs de la science, et soutint de nombreuses discussions sur les questions les plus ardues. A son retour, il reprit à Mascara les nobles fonctions de professeur ; et ses leçons lui attirèrent un concours empressé d'auditeurs, au nombre desquels figurait Ahmed ben Sahnoun, l'auteur du *Djoumani*.

Tels étaient les deux hommes que Mohammed donna pour chefs aux Taleb d'Ifri. En même temps qu'il choisissait des gens capables de les diriger, il ne négligeait rien pour leur être agréable et raviver leur ardeur. L'entretien des escouades était à sa charge, ainsi que la fourniture de l'équipement et des munitions de guerre. Il fit construire à Miserguin, à trois milles environ de la position qu'elles occupaient, trois moulins spécialement affectés à leur usage, et chaque escouade reçut par mois 65 saâ de blé pour vivre. De temps à autre, des cadeaux et des gratifications vinrent augmenter le bien-être de ces Taleb, et, sauf le danger des batailles, leur position était des plus heureuses.

Le premier engagement qu'ils eurent avec les Espagnols eut pour cause la fuite de trois déserteurs d'Oran. L'un d'eux s'était rendu à Ifri, et avait annoncé l'évasion de ses deux camarades. Les Taleb se mirent à leur recherche. Les Espagnols de leur côté avaient envoyé du monde à la poursuite des fugitifs. Les deux partis se rencontrèrent et le combat s'engagea avec acharnement. Les Taleb eurent bientôt épuisé leur poudre et leurs balles et leur position devint des plus critiques ; l'ennemi se ruait contre eux avec fureur et ils étaient réduits à le repousser à coups de pierre. Le cadi Sidi Et-Tahar, informé de ce qui se passait, se hâta d'accourir au secours des siens et la mêlée devint plus vive. Et-Tahar fut atteint d'une

balle au moment où il déchargeait son fusil contre les Espagnols ; le plomb après lui avoir fracassé le bras pénétra dans les instestins, la blessure était mortelle. Ce chef fut emporté hors du champ de bataille ; et deux jours après, dans la nuit du 1er de Djoumada l'Oula, il succomba. Cet accident n'avait pas mis fin à la lutte : elle se prolongea jusqu'à la nuit, malgré une pluie continuelle. Les pertes des Taleb furent considérables, mais ne diminuèrent en rien leur courage. A partir de ce moment, ce fut une suite d'escarmouches qui fatiguèrent énormément les Espagnols. Il fallait sortir de la ville pour faire paître les troupeaux, il ne restait plus de libre que la plaine qui s'étend entre son enceinte et la mer ; tout le reste était infesté par ces Taleb et une foule de pillards qui se joignaient à eux : ce n'était que piéges et embuscades, et l'audace des assaillants croissait à mesure que les chrétiens montraient plus de prudence et se renfermaient plus strictement dans leurs murs.

Ce n'était point seulement ces derniers qui avaient à souffrir d'un pareil voisinage : certaines tribus de ces contrées étaient pareillement en butte à toutes sortes d'avanies de la part des Taleb et de leur associés.

Les Beni Amer, les Ouled Khalifa, tous ceux qu'on soupçonnait de servir secrètement la cause des Oranais avaient surtout à se plaindre ; il ne se passait point un jour de marché sans que quelque rixe violente ne s'élevât, causée par l'insolence de ces fanatiques. Un fait, entr'autres, donnera une idée de toutes les vexations qu'ils se permettaient à l'égard de ceux qu'ils déclaraient suspects. Un jour, une douzaine de ces Taleb étaient chez les Oulad Khalifa ; la nuit étant venue, il leur passa par la tête d'exiger qu'on leur apportât une certaine quantité de h'ammad (plante oxalique, oseille) ; les gens de la tribu se récrièrent, en disant que la nuit ils ne sauraient comment reconnaître cette plante parmi toutes les herbes des champs. Mais les Taleb répondirent, en ricanant, qu'ils n'avaient qu'à mâcher de toutes les herbes qu'ils cueilleraient au hasard, et que le goût saurait bien leur faire reconnaître le h'ammad. Cet outrage comblait la mesure. Les Oulad Khalifa exaspérés se jetèrent sur ces Taleb et en blessèrent la moitié. En même temps, ils écrivirent au Bey pour lui exposer l'affaire. Le Bey n'aimait point l'injustice, il s'emporta cette fois-là contre les gens d'Ifri, leur écrivit une lettre pleine de menaces et fit jeter en prison un des leurs.

Cette sévérité intimida les Taleb, qui, jusque là, avaient compté sur l'impunité ; ils dépêchèrent immédiatement vers le Bey, et

surent si bien le circonvenir qu'ils finirent par lui persuader que les Oulad Khalifa avaient tous les torts ; sur quoi le Bey, revenant sur sa première décision, infligea aux Oulad Khalifa une amende de 105 soultanis au profit de leurs adversaires. A cette occasion, les Taleb obtinrent même la rentrée à Ifri d'un certain Moustafa-ben-Abd-Allah que le Bey avait éloigné, en même temps qu'un autre Arabe ; ces deux individus avaient séparé les Taleb en deux camps opposés à propos de dissentiments survenus entr'eux, et le Bey pour mettre fin à ces querelles avait pris le parti de les renvoyer l'un et l'autre. A la suite de l'affaire des Oulad Khalifa, il craignit que le désordre ne se mît dans les tribus, et que chez certaines la tiédeur ne se changeât en hostilité ouverte, si les Taleb continuaient de se montrer arrogants et querelleurs ; il enjoignit donc à ces derniers de ne plus quitter Ifri pour faire des excursions dans les tribus ; et, comme il fallait néanmoins mettre à leur portée tous les objets nécessaires à la consommation et à l'entretien de leurs personnes, il prit un arrêté par lequel, pendant la durée des hostilités, tous les marchés éparpillés dans le pays, depuis Mina jusqu'aux environs de Tlemcen, se tiendraient tout près d'Ifri.

Laissons maintenant le récit des escarmouches journalières entre la garnison d'Oran et ces Taleb, et parlons des préparatifs de guerre faits par Mohammed. Son premier soin fut d'envoyer chez les Anglais faire achat de canons, de mortiers, de boulets, de bombes, etc. ; il nolisa des navires chrétiens et garantit les armateurs contre toutes les chances de capture en mer. Car, à cette époque (remarque notre auteur), les puissances chrétiennes du littoral de la Méditerranée confisquaient tout bâtiment chargé de munitions de guerre pour les côtes Barbaresques. Ensuite, il envoya dans le Maroc le cadi de la Mehalla et son secrétaire Ahmed-ben-A'ttal. Ils emportèrent des présents pour l'empereur, et furent chargés de lui demander l'autorisation d'acheter dans le pays tout ce qu'ils pourraient s'y procurer en fait de matériel et de munitions. Du Maroc, Ben-A'ttal se rendit à Gibraltar et en rapporta 250 quintaux de poudre. Sur ces entrefaites, les navires nolisés arrivèrent chargés d'un armement considérable, et les Zouaoua envoyèrent une forte partie de poudre fabriquée dans leurs montagnes. On se mit ensuite à l'œuvre pour faire des charriots et des affûts ; les forêts de la province fournirent une quantité de poutres, de chevrons, et de planches, etc ; des centaines d'ouvriers, forgerons, charpen-

tiers, artificiers, se rendirent à Mascara, de Mostaganem, d'Alger, de tous les points, attirés par une forte paie.

Les gens de Figuig qui passaient pour habiles dans l'art de creuser des mines, envoyèrent aussi une centaine des leurs; l'arrivée de ces derniers fut surtout agréable au Bey qui comptait tirer grand parti de leur habileté. Il leur fit distribuer immédiatement des vêtements complets et une somme de 1,200 rial pour gratification, ensuite il les fit partir pour Ifri.

Depuis quelque temps, il était parvenu à former un corps d'artilleurs composé de recrues de Mascara, et l'exercice du canon leur était devenu familier.

Les routes de Mascara à Oran étaient impraticables pour la grosse artillerie; des terrassiers se mirent à l'œuvre, et un chemin carrossable fut tracé d'abord jusqu'à mi-côte de la montagne attenante à celle du Djebel-el-Maïda. Là, ce chemin se bifurqua et l'une des branches fut continuée dans la direction de Mers-el-Kebir, tandis que l'autre fut poussée jusqu'au Djebel-el-Maïda.

Tous ces travaux, tous ces apprêts avaient duré cinq mois; ce ne fut que le 8 de Redjeb que le Bey put quitter Mascara, pour aller reprendre l'offensive. Il voulut donner un grand éclat à son départ; dès le matin de ce jour, toute la population de la ville était debout. Lorsque le convoi du matériel s'ébranla pour se mettre en marche, le bruit des tambours, et le son des instruments éclatèrent à la fois. Les habitants s'attelèrent aux charriots et aux affûts et les traînèrent triomphalement depuis Mascara jusqu'à A'gbet Khedda, à trois milles de distance. Le Bey avait fait élargir tous les détenus et leurs cris de joie donnaient une étrange animation à ce spectacle. On s'arrêta à A'gbet Khedda, et une copieuse difa fut servie à toute cette foule.

Les cahots de la route avaient fait quelques avaries qui exigèrent deux jours de réparations; quand elles furent terminées, on poussa jusqu'à El Habra, et une nouvelle étape suffit pour arriver au Sig où le matériel fut provisoirement déposé dans le fort.

A la nouvelle de la marche de Mohammed, les Espagnols avaient envoyé une députation à Alger, pour ouvrir des conférences. Le dey Mohammed-ben-Osman le fit prévenir aussitôt des propositions qui lui étaient faites et qui consistaient à abandonner Oran et à ne garder, sur la côte, que Mers-el-Kebir, comme point de relâche et comptoir commercial. Le Bey répondit, du Sig, que ces conditions ne lui semblaient pas acceptables, et insista pour que l'évacuation

complète du littoral fût exigée. Les Espagnols demandèrent alors une suspension d'armes, en attendant qu'ils pussent informer le cabinet de Madrid de cet ultimatum et recevoir une réponse. Le Dey consentit à l'armistice, expédia immédiatement un courrier au Sig, et le Bey suspendit sa marche. Il écrivit aussi aux Taleb de cesser les hostilités jusqu'au 22 de Chaban, terme de la suspension d'armes. Cependant, ne voulant pas être pris au dépourvu, ce terme expiré, il se rendit à Mostaganem pour y prendre l'artillerie de gros calibre, qui se trouvait dans cette ville, et la faire conduire aussi au fort du Sig.

Tandis qu'il était à Mostaganem, Moulaï-Seliman, frère de l'Empereur du Maroc, Yezid, vint lui demander l'hospitalité et le passage sur ses terres pour se rendre dans le Hedjaz, en pèlerinage. Ce prince avait quitté son pays pour échapper aux vengeances de Yezid contre tous ceux qu'il savait avoir eu la faveur de son père. Le Bey l'accueillit avec tous les honneurs dus à son rang; mais il écrivit au Dey d'Alger pour savoir s'il devait lui laisser continuer son voyage : la réponse fut négative, et Moulaï-Seliman dut retourner dans le Maroc.

L'échange des courriers entre Madrid et Alger se fit avec rapidité. Le roi d'Espagne n'avait point accepté l'ultimatum. Les hostilités recommencèrent; ce furent les Taleb qui prirent, comme toujours, l'initiative. Le jour de l'expiration de l'armistice, la veille même, au dire des Espagnols, ils attaquèrent le petit fort de l'Oued. Quelques jours après, vers le commencement de Ramadan, ils firent encore une démonstration contre ce fort. Les Espagnols sortirent à leur rencontre; mais, après un engagement meurtrier, ils furent obligés de rentrer précipitamment; et leurs ennemis les serraient si vivement qu'ils tiraient jusques dans le fort, par l'embrâsure des meurtrières.

Le 3 de ramadan, le Bey quitta le Sig pour se transporter au ruisseau de Tlelat, qui est à une matinée de marche d'Oran. De Tlelat, il alla camper à Msoullan (1). Là, il s'arrêta pour faire ses dispositions et organiser son monde. Depuis le 22 de Chaban, l'ap-

(1) Cet endroit, appelé plus ordinairement *le Figuier*, est à 14 kilomètres au S.-E. d'Oran. Il s'y est établi un village nommé Valmy. C'est là que le 16 juin 1838 fut signé le traité entre le général Trezel et les Douair et les Zmala, représentés par leur vaillant chef Moustafa-ben-Ismaïl. — Note de la R.

pel à la guerre sainte avait recommencé, et les prédications fanatiques avaient, comme toujours, soulevé le pays. On avait remis en avant les prophéties, les songes et les présages. Au nombre de ces derniers, on allait jusqu'à faire figurer, comme le plus heureux, la retraite du Bey, qui avait eu lieu six mois auparavant. C'étaient, disaient les marabouts, le pendant de la retraite du Prophète, lorsque voulant, après sa fuite, rentrer à la Mecque, suivi des Mohadjeriens et des Ansariens, il avait été forcé de s'arrêter au puits d'Hodeibia, et, de là, retourner sur ses pas. Cependant, peu de temps après, il était maître de la Mecque. Ils faisaient aussi remarquer le concours heureux de circonstances qui amenait la reprise de la guerre, précisément pendant le mois de Ramadan, si fécond en victoires pour les armes musulmanes, illustré aussi par le triomphe du Prophète sur la ville sainte. Le Bey, de son côté, soit habileté politique, soit plutôt qu'il fût entraîné par une foi sincère, voulut appeler sur ses armes la bénédiction du ciel et se rendre propices les mânes des saints Ouali, dont l'intercession auprès de Dieu est si puissante. Il désira que son armée combattît à l'ombre de leurs saintes bannières et se fit apporter des koubba et des tombeaux de ces personnages vénérés, celles dont la piété des fidèles les avait décorés. Parmi ces bannières, figuraient celles de Sidi-Abder-Rahman-Et-Ts'alebi, de Sidi-Bou-Median, de Sidi-Ahmed-ben-Youcef, de Sidi-Mohammed-ben-A'ouda; chacune d'elles portait au haut de la hampe une liste contenant tous les noms des guerriers qui combattirent à Bedr avec le Prophète. Les Makamat du fameux Ouali de Bagdad, Sidi Abd-el-Kader-el-Djilani, devaient être portées aussi en tête des combattants. Avant de quitter Mascara, il n'avait eu garde d'oublier d'invoquer le redoutable El-Haouari, regardé par les croyants comme le maître d'Oran et de ses destinées; et il avait fait célébrer, en son honneur, une fête religieuse, accompagnée d'abondantes aumônes et de réjouissances publiques.

Pendant les quelques jours d'arrêt à Msoullan, le Bey alla visiter les Taleb d'Ifri. Avant de les quitter, il composa un bataillon d'élite de cinq cents d'entr'eux, qui jurèrent entre ses mains dévoûment jusqu'à la mort, pour le triomphe de sa cause. Il avait le projet de faire travailler ses mineurs du côté de l'Oued, et, pour les protéger dans leurs importants travaux, il désigna ce corps nouvellement formé. Les cinq cents quittèrent immédiatement Ifri, allèrent occuper, sur l'Oued (le Ravin), la position qui leur fut indiquée.

Le 18 de Ramadan, les contingents des tribus et cette foule de volontaires qu'entraînent toujours l'humeur guerrière et l'espoir du butin, se portèrent, avec la Mehalla du Bey, en face du chemin qui monte à Ifri, à une portée et demie du canon de Bordj-el-A'ioun (1): cette multitude était si nombreuse qu'elle couvrait la plaine et les hauteurs voisines, aussi loin que la vue pouvait s'étendre. Quelques jours après, on annonce l'arrivée de la Mehalla turque que le Dey, après maintes hésitations, s'était décidé à envoyer, pour prendre part aux opérations de la campagne. Elle se composait de 70 khaba (tentes); elle campa d'abord à deux milles de distance de la position que le Bey occupait, attendant qu'il allât la reconnaître avec le cérémonial d'usage. Le lendemain, en effet, Mohammed se rendit en grand cortége à sa rencontre. Les Turcs, avertis de son mouvement, se rangèrent en deux files sur le chemin qu'il devait parcourir pour arriver à eux. Le Bey marchait précédé de cavaliers, qui exécutaient leur fantasia pour faire honneur aux nouveaux arrivants. Quand la jonction fut opérée, la colonne turque se remit en marche jusqu'au camp du bey. Là, Mohammed s'assit sur son siége de commandement et donna audience aux officiers de la colonne turque, qui venaient lui présenter leurs hommages, recevoir de sa bouche la confirmation du grade qui leur avait été assigné au départ, et les instructions qu'il avait à leur donner.

Le 24 de ramadan, il s'occupa de faire transporter l'artillerie sur le Djebel-Maïda. L'opération dura jusqu'au 28; ce jour-là, seulement, elle put être établie dans l'endroit nommé D'aïet-Moulaï-Ismaïl (l'étang de Moulaï-Ismaïl)?

Osman, le fils du Bey, occupa une position qui fait face à Fid-ben-A'ta (?) pour s'opposer aux attaques que l'ennemi pourrait tenter de ce côté-là contre la montagne. Il avait avec lui les contingents de Tlemcen et la Meh'alla qui, chaque année, allait camper chez les Flita; de la hauteur où il campait, il dominait et surveillait Mers-el-Kebir.

Dès que l'artillerie fut rendue à D'aïet-Moulaï-Ismaïl, on se mit à l'œuvre pour construire des redoutes destinées à abriter les canonniers contre le feu des Espagnols. La plus grande faisait face au Bordj-el-A'ioun. Dès qu'elle fut terminée, les artilleurs, sans attendre les ordres du Bey, y installèrent deux pièces de siége et se

(1) Fort Saint-Philippe. L'armée du Bey devait se trouver non loin du blockhaus de Ras el-A'ïn. — N. de la R.

mirent à battre le fort. La garnison riposta par un feu des plus nourris de tous les points qui pouvaient atteindre la redoute. Ah'med-ben-Sah'noun dit que les Espagnols tirèrent 700 coups de canon, mais sans grand dommage pour les assiégeants, qui n'eurent que deux tués et quatre blessés. La redoute n'avait pu lancer que 70 boulets. Cette affaire eut lieu le 19 de ramadan. Le lendemain, un brouillard des plus épais couvrit la montagne ; les Musulmans en profitèrent pour achever quatre autres redoutes déjà commencées et les garnir d'artillerie. Les Espagnols, à cause du brouillard, ne purent les inquiéter dans ce travail.

Le jour de l'Aïd-el-Feter (la fête de la rupture du jeûne), le Bey célébra la solennité avec l'armée, et se contenta de faire garder les abords des redoutes par des détachements de cavalerie : les Espagnols se tinrent tranquilles.

Le lendemain, 2 de chououal, toutes les redoutes jouèrent à la fois. La ville et les forts répondirent vigoureusement à la canonnade, et les pertes des deux côtés durent être assez considérables, bien que notre manuscrit se taise là dessus. Nous y trouvons seulement que le fort el-Merdjadjou tira, à lui seul, 160 coups de canon et lança 101 bombes et 30 grenades. Les redoutes de leur côté avaient lancé 304 boulets. Les troupes qui étaient sur le Djebel-el-Maïda eurent surtout à souffrir du feu de plusieurs bateaux chargés d'artillerie, que le Gouverneur d'Oran avait fait approcher de la montagne, dans un endroit d'où ils pouvaient aisément foudroyer les Musulmans.

Cette journée du samedi fut aussi signalée par un engagement meurtrier contre le corps des *cinq cents* que le Bey avait établi sur l'Oued, pour protéger les travaux des mines. Un transfuge avertit les Espagnols du travail souterrain que les mineurs avaient entrepris contr'eux ; immédiatement, une sortie fut résolue. Quatorze cents hommes se portèrent à l'improviste sur le point signalé par le transfuge. Les Taleb déconcertés furent dispersés. Le Bey, averti de ce qui se passait, envoya des renforts ; mais il était trop tard, la garnison, ayant réussi dans son coup de main et détruit le travail des mineurs, était rentrée dans les forts.

Le lundi, 5 de chououal, tous les efforts furent dirigés contre El-Merdjadjou (Santa-Cruz). Les murailles battues avec fureur furent presque démantelées, mais la garnison tint bon et le Bey fatigué dut renoncer à s'en rendre maître.

Jusqu'ici, les opérations du siége ont tourné au désavantage des musulmans ; il en sera encore de même jusqu'au moment de la reddition. Il est donc facile de se convaincre que l'Espagne abandonna la lutte, mais ne fut point vaincue. Étrange fortune pour ce Bey, qui put se dire vainqueur, après n'avoir éprouvé que les déboires de la défaite.

Mohammed, ainsi repoussé dans toutes ses attaques, s'aperçut que la position qu'il avait choisie pour son artillerie était, sous plusieurs rapports, des plus défectueuses. Jusque-là, le Merdjadjou seul avait éprouvé un peu de mal ; et, en supposant qu'il s'en fût rendu maître, il s'en fallait beaucoup que cette prise forçât la ville à lui ouvrir ses portes. Les redoutes et les troupes qui les gardaient étaient exposées au feu des forts et de la mer. Elles étaient aussi fort éloignées du camp de sa mehalla et un coup de main hardi pouvait livrer aux Espagnols ses canons et ses mortiers qu'il avait eu tant de peine à se procurer. Il résolut donc de les faire transporter dans un endroit où il pût les protéger efficacement à l'occasion.

Le 14 de chououal, le Djebel Maïda fut abandonné, et toute l'artillerie établie dans la plaine entre le Mehalla et l'endroit appelé H'oud'el Merkich (la mare du Merkich) (1). Osman quitta aussi sa position sur la montagne et vint camper entre la mehalla de son père et le chemin qui monte à Ifri.

Les Taleb d'Ifri reçurent aussi l'ordre d'abandonner la hauteur et de se porter au gué du H'azer (?), à l'entrée du défilé qui monte du côté d'Ifri.

Ces dispositions prises, de nouvelles redoutes furent construites pour battre Bordj el A'ioun et Bordj el Djedid (St-André). Le 26 de chououal, les attaques recommencèrent sans interruption pendant plusieurs jours. Le 29 fut dur aux assiégés ; une bombe partie des redoutes tombe dans Oran sur une de ces huttes en chaume que les Espagnols avaient élevées en grand nombre après le tremblement de terre. Le feu prit et se communiqua rapidement aux constructions voisines. En même temps, une autre tombait sur la poudrière placée en face de Bordj el A'ioun, déterminait une explosion terrible et fesait un grand nombre de victimes. A la vue des flammes qui dévoraient une partie de la ville, de la fumée qui s'élevait au-dessus de la poudrière renversée, le Bey monte à cheval et ordonne une attaque générale, espérant surprendre la ville à la faveur de la

(1) Dans le *Djoumani,* le gouverneur d'Oran est désigné sous le nom d'El-Markich. Est-ce *marquis ?*

confusion qui devait y régner. L'artillerie fit pleuvoir une grêle de projectiles ; les ravins qui conduisent jusqu'à l'enceinte de la ville se remplirent en un instant de combattants pour tenter l'escalade ou profiter des brèches dès qu'il y en aurait de praticables ; les hauteurs se couronnèrent de tirailleurs qui dirigeaient leurs balles contre tous ceux qui se montraient sur les remparts. Malgré l'élan furieux des assaillants, Oran résista victorieusement sur tous les points et le Bey dut faire retirer son monde.

Les Arabes attribuèrent l'incendie qui s'était déclaré dans la ville à la colère du Ouali Mohammed ben Aouda. J'ai dit que la bannière de ce saint musulman avait été requise et apportée à l'armée. Les artilleurs la plantèrent sur une redoute, dans cette journée du 29. A peine était-elle fixée, qu'un boulet espagnol la mit en pièces. A la vue de cet accident, les soldats prenant à partie le Ouâli lui-même, s'écrièrent : Qu'est-ce donc qu'un pareil Ouali ! où sont, ô Ben Aouda, les preuves de ta puissance? Si tu étais un saint véritable, un boulet ennemi aurait-il ainsi outragé ta bannière ? Ben Aouda fut sensible à ce reproche, et vengea, peu d'instants après, sa réputation par l'incendie des maisons d'Oran et l'explosion de la poudrière. Le 30 de chououal, malgré l'insuccès de la veille, un nouvel assaut fut livré et suivi d'un nouveau mécompte.

Quelques jours après, le Bey fit encore déplacer son artillerie et voulut tenter la fortune contre Bordj el Ah'mar (château neuf), qui n'avait point été sérieusement menacé jusques-là. Il abandonna donc les secondes redoutes et en dressa de nouvelles contre ce fort. Son artillerie en battit incessamment les murailles et fit assez de mal aux Espagnols.

Quelques bombes, lancées heureusement, tuèrent plusieurs personnes et ruinèrent quelques édifices. On peut dire, néanmoins, que les musulmans, pendant la durée du siége, firent plus de bruit que de mal. Malgré cela, les habitants vivaient dans des alarmes continuelles, au milieu de tout ce fracas, et la persistance de Mohammed leur inspirait des craintes assez sérieuses.

Sur ces entrefaites, le dey Mahommed ben Osman mourut à Alger, le mardi, 9 de dou'l ka'da (1). Le 12, un courrier vint annoncer

(1) Ou le 10, selon d'autres documents indigènes, dans l'année hégérienne 1205. Il est certain, en tous cas, qu'il mourut le 12 juillet 1791. Quant au prénom d'*Abou-'Ali*, son successeur Hassan-ben-Hossaïn ne l'a pris sur aucune des nombreuses pièces authentiques que nous avons eues sous les yeux. — N. de la R.

cette mort et l'avènement d'Abou-Ali-H'assan. Le nouveau dey écrivait à Mohammed et l'engageait à pousser vigoureusement le siége. Cependant, la dépêche n'était point accompagnée du vêtement d'honneur, khela'a, que les souverains d'Alger envoyaient aux grands dignitaires de la régence pour les confirmer dans leur commandement ou leurs fonctions. Cet oubli causa de l'émotion dans l'armée assiégeante, et l'on ne savait qu'en conclure; quelques jours après, ce vêtement d'honneur arriva, en même temps qu'une seconde dépêche promettant de nouveaux secours d'Alger et finissant par la recommandation d'activer le travail des mines contre la place.

Le Bey répondit à la missive de son suzerain par l'envoi des cadeaux d'usage, consistant en argent, esclaves, eunuques, etc. Quant à ce qui regardait les mineurs, il ne pouvait guère rassurer le Dey à cet égard. En effet, ces prétendus travailleurs de Figuig, qu'on avait dit si experts dans les travaux souterrains, n'avaient su faire que mauvaise besogne. Plusieurs fois, les assiégés avaient éventé leurs mines, détruit tout ce qu'ils avaient préparé assez mal; plusieurs fois, ils les avaient surpris dans leurs ouvrages et en avaient tué un bon nombre. Ces gens-là n'osaient plus travailler ; pour s'en dispenser, ils imaginaient tous les prétextes, si bien qu'il fallut renoncer à leur concours dont on espérait merveille. Il ne resta plus que le canon pour décider de la victoire.

Une sorte de découragement se faisait jour dans les masses; le Bey s'en aperçut; et pour réveiller, sinon le courage, du moins le fanatisme, il eut recours à l'aiguillon de la religion. Il fit construire une tente immense, dans laquelle se tinrent des Taleb et des lecteurs qui, en présence de l'armée, commencèrent des lectures solennelles du Sah'ih' d'el Boukhari (1) et psalmodièrent les versets du livre saint. Ces lectures et ces chants eurent lieu le matin et le soir et ranimèrent en effet l'ardeur qui s'éteignait dans les cœurs.

Le Bey se remit donc à l'œuvre, chargea quelques musulmans de son armée d'essayer de creuser une mine dans la direction du fort des Beni Zeroual (près de la prise d'eau), et se disposa à livrer un nouvel assaut. La mine cette fois eut un semblant de succès ; elle arriva jusqu'au seuil de la porte du fort, les mineurs croyaient être

(1) Recueil de traditions émanant du prophète Mahomet et transmises par ses contemporains et leurs successeurs. Il est en très-grande estime dans ce pays. — N. de la R.

arrivés dans l'enceinte, ils mirent le feu et l'explosion endommagea seulement les assises de la porte. Quant à l'assaut projeté, il fut empêché par l'arrivée d'un courrier d'Alger, apportant l'ordre d'une suspension d'armes. Voici ce qui était arrivé : à la nouvelle de l'élection de Hassan, le représentant d'Espagne à Alger était entré en pourparlers avec ce nouveau Dey au sujet d'Oran, et avait fini par lui dire que, s'il y consentait, il allait écrire à Madrid et engager son gouvernement à acheter la paix par le paiement de tous les frais de la guerre faits jusqu'à ce jour. Cette proposition avait souri à Hassan, et il avait accordé un armistice jusqu'à l'arrivée de la réponse du cabinet de Madrid.

Les hostilités furent donc suspendues à partir du 28 de dou'l-ka'da. Quelques jours après, sur de nouveaux ordres, le Bey s'éloigna d'Oran à petites journées. Le 10 de doul hiddja, il était encore au Sig, comme s'il ne pouvait se résoudre à perdre de vue cette ville dont la possession était le rêve de son ambition. Ce jour là, il célébra avec pompe la fête du Sacrifice, et reçut d'Alger la khela'a que les deys envoient à leurs grands officiers pour cette solennité. Vers les trois heures de l'après-midi, il quitta le Sig, passa la nuit à Oued el Hammam et le lendemain rentra à Mascara.

L'armistice, qui ne devait durer que quinze jours, expira sans que le Bey quittât Mascara pour recommencer la campagne, soit qu'il fût découragé à son tour, soit que le Dey lui eût enjoint de se tenir tranquille tant que les négociations suivraient leur cours Lorsque les propositions du représentant d'Espagne arrivèrent à Madrid, le roi d'Espagne regarda comme une charge trop lourde, vu les circonstances, le paiement des frais de la guerre pour racheter la paix; il me semble même que de pareilles propositions avaient quelque chose de si humiliant, que je doute qu'elles aient été réellement faites spontanément de la part du chargé d'affaires espagnol résidant à Alger, et il est plus probable que le Dey lui-même mit en avant cette prétention.

Le monarque chrétien, instruit par le passé, savait d'ailleurs qu'une somme quelconque donnée par lui ne lui procurerait tout au plus qu'une trêve de peu de durée. Espagnols et Musulmans étaient de trop vieux ennemis pour qu'une réconciliation sincère fût possible. D'un autre côté, les grands embarras du moment l'empêchaient de ravitailler Oran et d'augmenter sa garnison; il pouvait donc arriver que, la force de cette place s'amoindrissant tous les jours, par suite d'incessantes attaques que le Dey, cette fois, sem-

blait décidé à seconder de tous ses efforts, elle ne finit par succomber comme du temps de Baktach et de Bou-Chlar'am. Le roi se décida donc à traiter de la reddition et de l'évacuation définitive du pays. Un traité, avant la défaite, renfermerait au moins quelques conditions favorables à l'Espagne. Des instructions dans ce sens furent donc expédiées au chargé d'affaires résidant à Alger, et les pourparlers avec le Dey recommencèrent. Avant de rien conclure Hassan voulut avoir l'avis de Mohammed, et il lui écrivit à ce sujet. Fallait-il accepter la reddition d'Oran ? valait-il mieux insister pour le paiement des frais de la guerre ? tel était le sens de la dépêche, et la réponse du Bey devait décider le Dey dans un sens ou dans l'autre.

Mohammed reçut le courrier porteur de cette dépêche le 13 dou'l hidjdja ; on conçoit aisément toute la joie qu'il en ressentit. Il répondit sur le champ à Hassan qu'à son avis, il fallait opter pour la reddition de la place. Si vous voulez ensuite de l'argent, ajouta-t-il dans sa lettre, je vous en enverrai du mien autant que vous voudrez; mais, de grâce ! débarrassons-nous au plus tôt de l'odieuse présence des Infidèles. Tout l'argent qu'ils pourraient vous fournir vaut-il tout le mal que fait à l'Islamisme leur séjour sur notre territoire.

Hassan accepta les propositions de l'Espagne ; et, dans les premiers jours de moharrem de l'année 1206 (1791), un traité fut signé dont voici, d'après le *Djoumani* les conditions principales (1).

1° Les Espagnols s'obligeaient à rendre la place telle qu'elle était du temps de Bou-Chlar'am, avec les forts existants à cette époque et l'artillerie dont la ville et ces forts étaient armés, c'est-à-dire plus de cent pièces.

2° Ils pouvaient, à leur gré, démolir toutes les constructions et fortifications postérieures à la prise d'Oran sur Bou-Chlar'am.

3° Ils s'engageaient à payer au gouvernement du Dey une somme annuelle de douze mille soultanis, par versements égaux opérés chaque deux mois.

4° Tout navire espagnol qui mouillerait dans les eaux de Mers el Kebir paierait un droit de 55 rial (2) dont 40 seraient versés au Beit el Mal. Les 15 restants seraient pour le Kaid du port.

---

(1) Voir, à la Bibliothèque d'Alger, l'original de ce traité.

(2) Il s'agit ici du petit rial, ou pataque chique, tiers du rial boudjou, soit 22 sous, 6 deniers.

5° Mers el Kebir serait ouvert au commerce de l'Espagne, à l'exclusion des autres nations.

6° Les Espagnols auraient la faculté d'acheter, chaque année, mille charges de blé au taux courant des marchés, sans que le Bey de la province pût réclamer aucun droit et rien ajouter au tarif.

7° Un délai de quatre mois était donné aux habitants d'Oran pour évacuer la ville, et le terme expirait officiellement le premier janvier suivant.

8° Les Taleb et les autres troupes qui se trouvaient dans le voisinage d'Oran devraient s'éloigner immédiatement et cesser tout acte d'hostilité.

Le Bey reçut la nouvelle de la conclusion du traité le 19 moharrem : cinq jours de réjouissances publiques célébrèrent cet événement ; et, dans cette occasion, Ahmed ben Sahnoun composa une kasida triomphante, digne sœur de celle qui nous a valu le volumineux commentaire où j'ai puisé une grande partie des détails de cette notice. « Je trouve cette kasida fort belle, dit naïvement ben Sahnoun. » La plupart des lecteurs ne penseraient peut être point comme lui ; je me dispense donc de la traduire.

Tandis que Mohammed attendait patiemment le départ des Espagnols, de nouveaux ordres d'Alger vinrent l'arracher à cette inaction et lui fournir l'occasion de se distinguer une fois de plus dans la carrière des armes. Il s'agissait cette fois d'une expédition à faire contre les Soumata (1), forte tribu aux environs de Médéa, entre cette ville et Alger.

D'après le *Djoumani*, les Soumata occupaient un pays des plus accidentés, couvert de fourrés impénétrables, entrecoupé de ravins et de précipices immenses ; une caravane qui s'engageait dans leur vallée avait à surmonter des difficultés de terrain sans nombre ; une longue suite de forêts ténébreuses et de broussailles enchevêtrées formaient à chaque pas un obstacle à la marche. Le torrent qui roule dans ces vallées, a son lit pratiqué entre des rochers à pic, au fond de gorges sauvages ; le voyageur doit le traverser jusqu'à onze fois en pleine eau et deux ou trois fois dans des gués à peine praticables avant de sortir de ces lieux dangereux ; et toute une matinée suffit à peine pour les traverser. Favorisés par la nature du terrain, les habitants, depuis longtemps, se livraient aux excès

(1) Soumata, entre les Mouzaïa et les Beni Menad ; cette description du sol est assez exacte. — N. de la R.

les plus déplorables contre les personnes que le soin de leurs affaires forçait à se hasarder dans le pays. Ils pillaient et égorgeaient dans l'ombre, et il était périlleux d'aller les châtier. Ils avaient éparpillé leurs cabanes sur les hauteurs par groupes, peu nombreux, le long du torrent, sur les rochers à pic qui le bordent ; là, pendant le jour, ils s'établissaient en sentinelles attendant que quelque proie vînt à passer. Survenait-il entr'eux et leur kaïd quelque querelle, c'était pis encore ; alors la population entière se débandait çà et là, portant partout la dévastation et le pillage. Le hakem de Médéa, pour se rendre à Alger, faisait un long détour, n'osant plus prendre la voie ordinaire qui passait dans leur territoire (1). Les Eulema de cette tribu gémissaient de tant de perversité ; et, consultés par le Dey, ils avaient délivré des fetoua qui déclaraient licite d'enlever à cette tribu, par la force, toutes les richesses qu'elle s'était en grande partie procurées par le meurtre et le vol, et de faire subir à ses habitants un châtiment exemplaire. Mohammed se transporta chez les Soumata. La nouvelle de sa marche avait suffi pour inspirer à ces gens-là une si grande terreur qu'ils s'étaient à la hâte dispersés de tous côtés, les uns cherchant un refuge contre sa colère dans les profondeurs inconnues de leurs vallées, les autres sur les cimes de leurs plus hautes montagnes ; un grand nombre s'étaient enfuis dans les tribus kabiles du voisinage ; en sorte que le Bey, établi au cœur du pays, non-seulement ne trouva point de résistance sérieuse, mais ne put même rencontrer l'ennemi. Une fraction des habitants, qu'il parvint cependant à atteindre, paya pour la tribu entière : une partie fut tuée et l'autre amenée prisonnière à sa suite ; au nombre de ces captifs figuraient près de 90 femmes.

La colonne expéditionnaire s'empara de mille moutons et d'un nombre considérable de chevaux et de bœufs. Elle coupa tous les arbres, livra aux flammes les habitations, et les reflets de l'incendie qu'on apercevait d'Alger apprirent aux populations terrifiées combien le châtiment avait été terrible.

Outre les bestiaux, une énorme quantité de grains et d'effets de toute sorte devinrent le butin des soldats.

Le Bey campa pendant plusieurs jours dans la vallée des Soumata ; et de là, il enjoignit aux tribus qui avaient donné asile aux fuyards,

(1) On sait que l'ancienne route d'Alger à Médéa passait par le col de Mouzaïa, le long du grand ravin des Soumata. — N. de la R.

d'avoir à les expulser de leur territoire, sous peine d'être, à leur tour, traitées avec la dernière rigueur. Cette menace fit accourir à son camp toutes ces populations qui vinrent implorer son aman et s'excuser auprès de lui. Le Bey se laissa fléchir et, après avoir vivement réprimandé tout ce monde d'avoir ainsi favorisé l'esprit de désordre, il imposa pour rançon de ces fuyards une contribution de cinquante chevaux et de mille fusils, se fit livrer des ôtages et retourna à Mascara.

Quelque temps avant la prise de possession d'Oran, Mohammed fit le voyage d'Alger. Le dey Hassan alla à sa rencontre et lui fit l'accueil le plus flatteur. Pour lui témoigner tout son contentement, il le décora de l'insigne de la plume : cette faveur, dit l'auteur du *Djoumani*, ne s'accordait qu'à ceux qui avaient triomphé des infidèles et soumis un de leurs pays au pouvoir des musulmans ; aucun des prédécesseurs de Mohammed ne l'avait encore obtenue ; ensuite, il lui déclara qu'Oran ferait désormais partie de son beylik et que son titre serait celui de Bey d'Oran. Il accompagna cette déclaration de ces grâcieuses paroles : « Oran est dès aujourd'hui votre ville ; c'est à votre zèle et à votre courage que l'Islamisme la doit, c'est donc à vous de la gouverner ; quelle autorité y serait mieux obéie que la vôtre ? » Le Dey voulut aussi récompenser la belle conduite d'Osman, fils de Mohammed, et l'éleva au grade de khalifa de la province de l'Ouest ; par la même occasion, son autre fils Mohammed fut nommé kaïd des Flita.

De retour à Mascara, le Bey s'occupa des conditions qu'il fallait faire aux musulmans qui n'avaient point cessé d'habiter Oran avec les Espagnols. Il consulta les Eulema à ce sujet, et sur leur avis, il se décida à oublier le passé et à leur accorder l'aman. Le Bey dépêcha donc à ces gens-là le cadi Abdallal-ben-Haoua, Sid Hamed, frère de Hamed-ben-Sah'noun, qui était khatib de la grande mosquée à Mascara, et un autre personage marquant, Sid Mohammed-ben-Ferika. Ces envoyés apportèrent aux musulmans d'Oran des paroles de clémence et parvinrent à en ramener avec eux une quarantaine. D'autres promirent de se présenter plus tard, quand leurs affaires seraient terminées ; d'autres dirent qu'ils voulaient attendre les événements, la reddition d'Oran ne leur semblant pas entièrement décidée ; d'autres, enfin, préférèrent suivre la fortune des Espagnols et partir avec eux ; ces derniers furent plus tard conduits à Ceuta.

L'époque de l'évacuation approchant, Mohammed envoya à son

gendre, le fils d'Ibrahim qui était à Arzeu, l'ordre de se rendre chez les Espagnols et de s'assurer par lui-même du point où en étaient les préparatifs de départ.

Le fils d'Ibrahim resta deux jours dans la ville et reçut des habitants une hospitalité distinguée. Les Espagnols avaient déjà commencé l'embarquement de leurs bagages sur leurs navires. D'après la teneur du traité, ils s'étaient mis à l'œuvre pour démolir les fortifications et les édifices de fondation postérieure à *Bou Chlar'am* entr'autres le *Bordj el frances*, une partie du *Bordj el aïoun*, le *Bordj el djedid* et plusieurs églises et monuments dans l'intérieur de la ville. Cependant, l'état de la mer toujours mauvaise en cette saison de l'année n'étant nullement favorable au transport d'une population entière, ils demandèrent une prolongation de séjour et cette faveur leur fut accordée.

Le Bey quitta Mascara, le 2 du mois de djoumad et-tsania, pour se rapprocher de la ville qui allait devenir la capitale de son beylik. Il se rendit d'abord à El Habra, et de là il envoya encore son fils à Oran pour se rendre compte de ce qui se passait en ville. Quelques jours après, Osman retourna vers son père, et lui rapporta les clefs de la place et des vases remplis d'eau puisée aux fontaines qu'elle renferme. Ces clefs et cette eau furent envoyées à Alger, et d'Alger à Constantinople, au sultan Selim ben Moustafa Khan, alors régnant. Ce prince, pour témoigner au dey H'assan tout le plaisir que lui avait causé cette offrande, l'éleva d'un grade de plus dans la hiérarchie des grands dignitaires de l'empire.

Le 11 du mois ci-dessus, le Bey se transporta au Sig, il y resta jusqu'au vendredi, 17. Les Espagnols en avaient encore pour une vingtaine de jours à terminer leurs derniers préparatifs.

A partir de Sig, le Bey voulut donner à sa marche une pompe triomphale. Il manda tous ses fils auprès de lui, convoqua tous les Taleb ; et chaque fois qu'il fit un mouvement pour se rapprocher davantage de sa nouvelle résidence, un immense cortége l'accompagnait disposé dans l'ordre suivant :

En tête, marchait une superbe mule richement harnachée, portant deux coffres pleins de livres sacrés ; entre ces deux coffres était un autre coffre du plus grand prix, dans lequel était renfermé la S'ah'ih' d'el Boukhari. Le tout était recouvert d'un tapis de soie, qui disparaissait sous un morceau précieux d'étoffe brochée d'or et d'argent dans le tissu de laquelle étaient brodés les versets du Coran ; cette étoffe provenait des voiles qui recouvrent le temple

vénéré de la Kaaba ; un soldat portant une resplendissante bannière précédait de quelques pas le guide de la mule, tandis que derrière elle marchaient en rang les Eulema et les Taleb, psalmodiant des passages du Borda, et des cantiques en l'honneur du Prophète. L'armée fermait la marche et le Bey s'avançait au milieu d'elle, monté sur un coursier de la plus noble race. Pendant toute la durée de la marche, des cavaliers exécutaient de brillantes fantasias, les décharges de mousqueterie éclataient dans les airs et (ajoute le *Djoumani*) les anges, pleins de joie du triomphe des armées musulmanes, planaient au-dessus d'elles et ombragaient de leurs ailes ces Eulema et ces Taleb dont les invocations et les chants s'élevaient dans le ciel.

Le 21, on s'arrêta en face du tombeau (Dérib) de sidi Ech-Chab'm et les Eulema et les Taleb réunis dans une tente immense firent en présence de l'armée, des lectures du S'ah'ih', et chantèrent les hymnes sacrés. Les Espagnols envoyèrent au Bey, dans le menzel (station où l'on campe, où l'on s'arrête), une quantité de provisions de bouche. Le Bey répondit à cette grâcieuseté par un cadeau de 70 bœufs et 105 moutons, et autorisa les habitants d'Oran à trafiquer avec les siens des objets qu'ils ne pourraient point ou ne voudraient point emporter.

Le lundi 26, il désigna les musulmans qui, sur leur demande, iraient désormais habiter la ville et la repeupler ; ceux-là obtinrent, ce jour-là même, la permission d'ouvrir un marché à Mers el Kebir et de vendre aux chrétiens une certaine quantité de blé dont il fixa le tarif.

Le 1er de redjeb, le Bey vint camper tout près des vieux jardins. Un interprète espagnol vint lui offrir de la part des siens un cadeau de friandises et lui apprit en même temps que la garnison commençait à s'embarquer.

Le 3, un incendie se déclara dans Oran, occasionné dirent les Espagnols, par une imprudence. A la vue des flammes, le commandant d'El Merdjadjou, pensant que le gouverneur avait donné l'ordre de brûler ce qu'on ne pourrait emporter, fit détruire par le feu une grande partie des approvisionnements de son fort. Ahmed ben Sah'noun assure que le gouverneur le fit, pour ce fait, arrêter et conduire prisonnier à bord d'un navire ; mais le Bey, informé de cette rigueur, sollicita et obtint sa grâce.

Le lendemain, 4 de redjeb, le Bey put voir dans la matinée toute la population oranaise abandonnant la ville et se dirigeant vers les

navires qui devaient la transporter ; aussitôt, il donna des ordres pour faire arborer sur les remparts et les forts les étendards musulmans ; bientôt, ils s'élevèrent dans les airs au bruit des salves d'artillerie. En même temps, le Bey monta à cheval, et son cortége s'étant rangé dans l'ordre pompeux que nous avons décrit, il fit son entrée au milieu des frénétiques acclamations de joie de cette multitude et des décharges de la mousqueterie, du bruit sauvage des tambours et des instruments de la musique arabe. Il descendit dans le fort Bordj el Ahmar, et dès qu'il eut mis pied à terre, il se prosterna pour rendre grâces à Dieu et fit deux rikâa. Les canons retentirent encore, les tambours résonnèrent de nouveau dans ce moment solennel. La prière achevée, le Bey donna audience à la foule qui s'empressait pour le féliciter ; quand Ahmed ben Sah'noun se présenta, il demanda la permission de réciter une pièce de vers, nouveau produit de sa veine intarissable et louangeuse, et reçut en récompense un présent d'une telle valeur qu'il suffisait, dit-il lui-même, à enrichir un homme. L'audience terminée, les secrétaires du Bey arrivèrent et reçurent l'ordre d'écrire immédiatement au Dey que la prise de possession était consommée. Cette dépêche fut envoyée à Alger avec le modèle des clefs de la ville que Mohammed avait fait faire en or massif.

D'autres lettres furent adressées dans les pays musulmans pour annoncer aux croyants l'heureux événement qui venait d'arriver.

Le volumineux commentaire du *Djoumani*, qui m'a fourni en grande partie les documents à l'aide desquels j'ai pu composer cette notice, finit à la reddition d'Oran, je n'ai pu me procurer d'autres ouvrages pour y puiser des détails concernant les dernières années du Bey. D'après M. Walsin-Esterhazy, il mourut quatre ans après la prise de possession de cette ville, à Sbeba, en allant porter le denouche à Alger. Oran lui dut plusieurs embellissements : il y fit bâtir la grande mosquée que les Arabes appellent la mosquée du Pacha, et, commença les constructions de celle dite mosquée de la place. Le plus jeune de ses fils, Osman, dont nous avons souvent parlé et que le Dey avait déjà nommé son khalifa, fut appelé à lui succéder. Plus tard, un de ses autres fils, nommé Mohammed Mekelleche, gouverna aussi la province où son père s'était tant illustré. C'est à l'un des fils de ce Mekelleche que je dois la communication de l'ouvrage d'Ahmed ben Sahnoun.

(*A suivre.*) A. Gorguos.

LES ÉVÊQUES DE MAROC

SOUS LES DERNIERS ALMOHADES ET LES BENI-MERIN.

(Voir le n° 8 de la *Revue africaine*.)

---

§ II.

LES ÉVÊQUES DE MAROC.

Les documents que j'ai pu étudier jusqu'à présent ne disent pas d'une manière positive comment le ministère ecclésiastique a été remplacé et s'est perpétué, avant le XIII[e] siècle, parmi les populations chrétiennes dont nous avons reconnu l'existence au Mogreb extrême. En attendant de nouvelles lumières, on peut croire que les Mozarabes au-delà du détroit n'étaient pas entièrement dépourvus de prêtres : leur condition étant à peu près la même que celle des Mozarabes d'Espagne, sous le rapport de la liberté. Mais réservons cette question plutôt que de la traiter par déductions et conjectures.

Missions qui ont précédé immédiatement la fondation de l'évêché de Maroc. — A partir du XIII[e] siècle, le Mogreb reçoit des missionnaires et des évêques directement envoyés de Rome. Mises ainsi en relation avec le Saint-Siége, les chrétientés africaines de cette région sortent de l'obscurité profonde à laquelle un isolement forcé les condamnait. Dès la fin du XII[e] siècle, Jean l'anglais et Guillaume l'écossais, disciples de Saint-Jean de Matha, étaient allés à Maroc où ils avaient présenté à Mohammed-en-Nacer une lettre d'Innocent III. Le jeune almohade accueillit très-bien les envoyés du pape et favorisa leur mission pour la rédemption des captifs (1).

D'autres rédemptions opérées à Tunis, dans les premières années du XIII[e] siècle par ces religieux et Jean de Matha lui-même, avaient démontré que les Hafsides, gouverneurs d'Ifrikia et parents des Almohades, n'étaient pas non plus inabordables (1).

(1) *Bullarium ord. ss. Trinitatis*, p. 47. BONAV. BARO, *Annales ord. ss Trin.* ad an. 1199.

Les relations de commerce entre l'Afrique et l'Europe croissaient de jour en jour et contribuaient singulièrement à calmer les antipathies religieuses (2).

Enfin, la lutte des Almohades contre les princes chrétiens d'Espagne compromettait beaucoup moins qu'on ne serait porté à le croire leurs sujets mozarabes. Les émirs ont eu assez de bon sens et d'humanité pour ne pas tourner leur colère, sous prétexte de solidarité, contre les chrétiens inoffensifs de leur empire. D'ailleurs, l'intérêt politique les obligeait à signer des trèves, à rechercher des alliances parmi les princes chrétiens divisés et à s'appuyer sur des auxiliaires chrétiens stipendiés.

Ne vit-on pas, en 1198, Sancho VI de Navarre à la cour de Yakoub el-Mansour et sur le point d'épouser sa fille (3) ?

Dans un tel état de choses, François d'Assises conçoit le dessein de travailler avec ses disciples à la conversion des musulmans et spécialement des musulmans d'Afrique. Il établit une règle parfaitement appropriée à son but (4) et reçoit du pape une solennelle approbation.

» *O Tingis ! Tingis !* soupirait sans cesse le saint homme, oppressé par le zèle, *o dementa Tingis ! O Marrochium ! Marrochium, illusa civitas !* Arrêté en Espagne par la maladie, en l'an 1213, au moment où il se dirigeait vers le Maroc, il dut confier à ses disciples la mission que la Providence ne lui permettait pas d'accomplir lui-même.

---

(1) Cf. les divers biographes de Saint-Jean de Matha, entr'autres le p. Prat.

(2) Ubald, archevêque de Pise, écrivait, dès 1182, à l'émir El-Moumenin, à Youssouf, fils d'Abd-el-Moumen : *Nos fidelissimi amici vestri pacem et amicitiam vestram super alias paces et amicitias caras et acceptas habemus et celsitudini vestræ servire per omnia desideramus.* Lettre publiée par M. de Mas-Latrie, *Bibliothèque de l'école des Chartes*, 2[e] série, t. V, p. 139. J'ai vu aussi d'autres lettres dictées par le même esprit, à l'*Archivio centrale* de Florence.

(3) MARIANA, liv. XI, n° 113.

(4) Voir surtout les chapitres 14, 15 et le 16[e] : *De euntibus inter Sarracenos et alios infideles.* Ils reçurent plus tard des dispenses sur des points secondaires, mais au fond, la règle franciscaine est vraiment convenable pour les missionnaires en pays musulmans : abnégation, pauvreté, humilité, etc.

Voici donc, en 1219, deux troupes de missionnaires, dont l'une se rend en Ifrikia où gouvernait Abou-Mohammed, le hafside; l'autre au Maroc où régnait Youssouf-el-Mostancer.

Les frères Elu et Gilles, *Electus* et *Ægidius*, arrivent à Tunis et se mettent à prêcher ouvertement le christianisme. La population soulevée contre eux par un marabout faillit les tuer, et les chrétiens en résidence à Tunis se hâtèrent de les ramener au port de la Goulette pour éviter de grands malheurs. Gilles s'éloigna des rivages barbaresques; mais il paraît qu'Elu réussit à se fixer dans une ville du littoral où il fit des conversions secrètes. Toutefois il mourut martyr, et l'on ne voit pas que cette mission franciscaine primitive ait rien fondé (1).

De leur côté, arrivaient à Maroc les autres disciples de St.-François, ayant à leur tête Bérard de Carbio, du comté de Narni et qui savait l'arabe. Ils venaient de Séville avec d'autres chrétiens, parmi lesquels se trouvait un chevalier castillan, Ferdinand de Castro. Celui-ci les présenta à l'Infant don Pedro de Portugal qui avait fui la vengeance de son frère Alphonse, après une conspiration. Don Pedro était alors un des principaux officiers de l'émir. Les chrétiens du faubourg El-Bora le regardaient comme leur chef. Les franciscains furent sans doute enhardis, par la présence de coreligionnaires qu'ils voyaient libres et honorés. On comptait, en effet, parmi eux des personnages de distinction. Là, s'étaient retirés, l'année précédente, Ferdinand et Gonzalès de Lara, désespérant d'enlever à Ferdinand III le trône de Castille. Youssouf-el-Mostancer ne songeait point à inquiéter ces chrétiens.

Mais, contre l'avis de Don Pedro, Bérard et ses compagnons attaquèrent publiquement Mahomet. L'émir qui rentrait à Maroc, *è regum Mausoleis*, en fut témoin, et il donna l'ordre de conduire les missionnaires à Ceuta, d'où ils s'embarqueraient pour l'Europe. Don Pedro fut chargé de fournir une escorte; mais les moines s'échappèrent en route et revinrent à Maroc. Alors, l'émir les fit jeter en prison, sans aucune nourriture.

Vingt jours s'écoulent et les religieux ne sont pas morts. On croit que le ciel les venge par une épidémie et une sècheresse qui désolent la contrée; ils sont de nouveau conduits au rivage de la mer. Nouvelle fuite et nouveau retour à Maroc. Cette fois, Don Pedro prend sur lui, dans l'intérêt commun des chrétiens, de fermer la

(1) WADDING, t. Ier, p. 304 et suivantes.

bouche aux missionnaires en les gardant à vue, sans manquer pourtant de certains égards envers eux. Mais un jour, ils trompèrent cette surveillance; et leur audace à réfuter le Coran fut punie, au commencement de 1220, du plus cruel martyre. Don Pedro eut beaucoup de peine à recueillir les restes de leurs corps; et il en confia la garde à son *chapelain*, Jean Robert, chanoine régulier de Sainte-Croix de Coimbre. Cette dernière circonstance est à remarquer, puisqu'elle révèle la présence de prêtres au Maroc. Les franciscains n'y apportent donc pas les premiers la croix, comme on le dit généralement.

Il est à observer, en outre, dans les détails que j'ai rapportés à dessein, que les Franciscains sont condamnés non pas précisément parce qu'ils sont chrétiens, mais parce qu'ils ont publiquement combattu le mahométisme. C'est encore une distinction trop négligée de nos historiens.

Enfin, si l'on y regarde de près, on verra que le terrible Miramolin agissait moins peut-être selon ses inclinations personnelles que sous la pression de la loi musulmane et du fanatisme de ses sujets. Car, au témoignage des écrivains qui ont rapporté le martyre des cinq missionnaires, il autorisa lui-même la fondation d'un évêché à Maroc, à la condition que le titre en serait donné aux disciples de Saint-François. On assure que les malheurs publics qui affligèrent son royaume les années suivantes lui avaient paru encore une condamnation du ciel (1).

Ainsi, pour en finir sur cette question de l'intolérance des Almohades, il faut, si l'on veut être dans le vrai, se tenir en garde contre deux opinions extrêmes : l'une qui suppose les chrétiens bannis ou condamnés à mort sans aucune distinction; l'autre qui les fait respirer, sous l'autorité d'émirs très-cléments, l'air d'une pleine liberté. La vérité est qu'ils jouissaient seulement du droit de pratiquer leur religion, sans trop d'éclat et sans aucune propagande auprès des musulmans. Encore, ce régime n'était-il pas garanti contre les caprices de la tyrannie et les soulèvements de la foule. On ne doit pas oublier, enfin, que la condition des Dimmi, ou des sujets non musulmans, mais qui croient aux Écritures, *Ehl-el-kitab*.

(1) WADDING, t. I, p. 354. Toutefois, Mohammed-en-Nacer étant mort en 1224 et l'évêché de Maroc n'ayant été créé qu'en 1233, je doute que le pape ait connu tout de suite cette bonne disposition de l'émir, si tant est qu'il l'ait eue réellement.

fut partout et toujours chez les musulmans une condition d'infériorité. Elle rendait la masse des chrétiens méprisable aux yeux des croyants (1).

Le peu de succès des premières missions franciscaines, loin de décourager les frères mineurs enflammait leur zèle, ou plutôt, ils considéraient comme le plus beau succès de cueillir les palmes du martyre. Aussi, dès 1221, selon l'opinion la mieux fondée, Daniel de Belvederio et ses compagnons se rendent à Ceuta, où les premiers arrivés attendent les autres en évangélisant les marchands Pisans, Génois, Marseillais et la population chrétienne de la ville.

Le dimanche de Pâques, les missionnaires communient tous ensemble, sortent du quartier des chrétiens, entrent sans permission dans la ville musulmane et y prêchent contre Mahomet. On les conduisit au roi (2) qui, voyant leur tonsure, pensa qu'ils étaient fous et les fit emprisonner. Ils écrivirent alors à Hugon, principal prêtre des Génois et à deux moines, l'un franciscain l'autre dominicain, récemment arrivés à Ceuta de l'intérieur du pays : « *Nuntiatum fuit ante regem nomen Christi et confessum per nos, quod non est in alio vera salus et probatum per veras rationes, mediante interprete, coram sapientibus epis.* » Le roi, ne pouvant obtenir d'eux une apostasie ni même les réduire au silence, les fit décapiter. Leurs reliques furent déposées honorablement au Fondouk des Marseillais, *in alfondega Massiliensium*, puis au quartier des Génois, *in vico Genuensium*, et peu après à l'église Ste-Marie du couvent des franciscains de Maroc.

Il n'est pas nécessaire de relever les circonstances qui méritent d'être remarquées dans ce récit (3).

(1) On lit dans la vie du sultan d'Égypte, Melek-en-Nacer-Mohammed-ebn-Kalaoun, par Ishak, qu'un mogrebin assistant au divan de ce prince se leva par honneur à l'arrivée d'un secrétaire coiffé d'un turban blanc. Le mogrebin le croyait musulman. Sachant ensuite qu'il était chrétien, il détermina le sultan à distinguer les dimmi de l'Égypte par la couleur des turbans, comme il était d'usage au Mogreb. Ce trait est de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe. Noouciri nous apprend qu'à la même époque, les chrétiens mogrebins étaient bien plus humiliés que ceux d'Orient. Les premiers ne pouvaient monter ni chevaux ni mulets. On les écartait même, par esprit de religion, des fonctions publiques. (*Journal asiatique*, V^{e} série, t. V, p. 393 et 493.) La conduite des émirs a varié sur ce dernier point.

(2) Youssef-el-Mostancer.

(3) On peut lire au long cette intéressante histoire dans Wadding, et mieux encore dans les nouveaux Bollandistes, au 13 octobre, page 384. Bruxelles, 1853.

Désormais, les moines de divers ordres, mais surtout les franciscains ou frères mineurs, vont affluer vers l'Afrique.

Le sang des martyrs devient une semence de missionnaires, dirai-je, en modifiant le mot de Tertullien. Honorius III, l'an 1221, écrit aux évêques d'Europe de choisir dans chaque province quatre ou au moins deux missionnaires instruits, pour être envoyés aux payens et aux Sarrasins. En 1224, il donne lui-même la mission pour le Maroc aux frères prêcheurs Dominique et Martin ; et l'année suivante, à une troupe composée de religieux de St-Dominique et de St-François. Nous avons le texte des instructions qu'il leur remit, et dans la bulle *ex parte vestrâ fuit propositum*, datée de l'année 1226, une indication des dispenses dont les moines mendiants pouvaient avoir besoin en pays musulmans. Le pape les autorise à porter le costume des indigènes (1) *interdum mutatis habitum*, à laisser croître la barbe et les cheveux, *barbam nutritis et comam*, à recevoir de la monnaie en aumône, *pro eo quod non panis sed pecunia consuevit ibidem pauperibus in subsidium erogari*, et tout cela moins pour se soustraire à la férocité des musulmans, *quæ in christianis crudelius debacchatur*, que pour agir plus facilement dans l'intérêt des chrétiens soit libres soit prisonniers, *in carceribus et locis aliis* (2). A quoi pouvait tenir cette recrudescence de méchanceté envers les chrétiens ? Peut-être à la propagande tentée avec trop de bruit par les nouveaux venus, à l'étrangeté de leurs costumes qui éveillait l'attention des musulmans, au retentissement qu'avait eu le martyre des premiers missionnaires. Il semble d'ailleurs que le pape fait plutôt allusion à des émeutes populaires qu'à l'action directe du pouvoir souverain ou des magistrats. Les chefs musulmans ont rarement pris le soin de réfréner le fanatisme de la populace.

Il est évident qu'il ne s'agit pas ici des émirs Abd-el-Ouahed el-Makhloué, El-Adel-Ebn-el-Mansour, puisque de leur temps même s'établissait à Maroc le couvent de Sainte-Marie (3). Les

(1) C'est ainsi que le portent encore les missionnaires franciscains italiens de la Haute-Égypte, comme je l'ai vu, il y a quinze mois.

(2) Voir le *Bullarium magnum*, t. III, p. 244. Rome, 1740.

(3) Domin de Gubernatis, *orbis seraph.*, lib. III, § Ier, p. 158. Ce couvent, plusieurs fois saccagé par les Maures à l'occasion de conversions de musulmans au christianisme, n'existait plus au commencement du XVIIe siècle ; mais il fut alors rétabli par les franciscains déchaussés de la stricte observance de la province monastique de San-Diego en Bétique.

troubles qui agitèrent leurs règnes ont pu occasionner des souffrances aux chrétiens. Des tribus en révolte ravagèrent, sous le règne d'El-Adel, les environs de Maroc et la province de Dokkala, au nord de cette capitale (1).

L'assassinat d'El-Adel, en 1227, fut le signal de révolutions intérieures des plus redoutables, dans l'empire almohade. Les hafsides se déclarèrent indépendants à Tunis. Les deux émirs, El-Mamoun, fils d'El-Mansour et frère d'El-Adel, et Yahya, fils d'En-Nacer et neveu d'El-Mamoun, se disputèrent le Mogreb.

El-Mamoun s'était soulevé en Espagne ; il suscita des troubles en Afrique et Yahya fut abandonné de la plus grande partie des siens. El-Mamoun reconnu à Fez, à Tlemcen, à Ceuta, à Bougie, passe au Maroc avec douze mille soldats Castillans que Ferdinand III lui avait accordés comme auxiliaires (1228-1229).

Mais en échange de ce service, El-Mamoun avait non-seulement remis des forteresses d'Espagne à son allié, il s'était engagé à bâtir dans la ville de Maroc une église, où l'on sonnerait les cloches comme dans les églises d'Europe. Les musulmans seraient libres d'embrasser le christianisme: au contraire l'apostasie des Castillans qui voudraient abjurer la foi de Jésus-Christ serait déférée au jugement de leurs compatriotes.

Ce fait rapporté par les historiens espagnols n'a rien d'incroyable quand ont sait à quoi peut mener l'ambition, et il s'accorde assez avec l'idée que les écrivains musulmans nous donnent de la religion d'El-Mamoun (2). Ce prince avait d'ailleurs épousé une chrétienne.

Il est certain que les chrétiens de Maroc ont payé cher ces concessions, lorsque la ville fut mise à sac par Yahya-en-Nacer, le rival d'El-Mamoun, en 1232 et au moment où celui-ci mourait en accourant pour la défense de sa capitale. Les Franciscains furent massacrés avec un très-grand nombre de fidèles des deux sexes (3).

(1) *Ebn-Khaldoun*, traduction de M. le baron de Slane, t. II, p. 233. Un parent des émirs almohades, neveu du gouverneur hafside de Tunis, fut à cette époque amené au christianisme par des dominicains. Il quitta l'Afrique et se rendit à Rome. C'est du moins ce que raconte un auteur grave : Fontana, *Monum. dominicana*, ad ann. 1226.

(2) *Ebn-Khaldoun*, traduction de M. de Slane, t. II, p. 236 et la note.

(3) *Fuerunt alii quinque fratres minores cum maximâ multitudine christianorum utriusque sexus decollati.* Marc Ulyssip. *Chronic minor.*, pars I, c. 39.

Une chronique assure qu'après leur mort une éclatante lumière brilla soudain dans le ciel, à la stupéfaction des Sarrasins ; les cloches de l'église sonnèrent d'elles-mêmes et l'on entendit un écho du concert des anges qui célébraient le triomphe des confesseurs. Les moines immolés dans cette fatale circonstance se nommaient Léon, Hugon, Dominique, Jean et Electus. Ils sont inscrits le 16 septembre au martyrologe des Franciscains (1).

Heureusement, les partisans d'El Mamoun réussirent à replacer promptement sur le trône, à Maroc, son fils Abd-el-Ouahed-er-Rechid. Fils d'une chrétienne dont le talent lui fut assez utile pour asseoir son autorité, il ne pouvait que protéger les chrétiens dont le sang avait coulé pour la cause de son père et pour la sienne. Aussi, voyons-nous le siége épiscopal de Maroc définitivement fondé en 1233 de J.-C. (630-631 de l'hégire) par le pape Grégoire IX et dans la personne du frère mineur Aguellus.

L. Godard.

(1) Voyez ce martyrologe avec les notes du p. Arthur du Moustier, p. 452. Paris, 1653

CHRONIQUE.

Tanger. — M. G.-L. Ditson, qui nous écrivait récemment du Maroc, a visité, dans les environs de Tanger, un ancien pont auquel les touristes européens attribuaient une origine romaine. Ce pont est situé à environ 6 kilomètres à l'Est de la ville, sur une rivière qui verse ses eaux dans la baie de Tanger. Notre correspondant, après avoir scrupuleusement examiné cette ruine, n'hésite pas y voir les restes d'une construction arabe du moyen âge. Il se fonde sur la forme ogivale des arches, sur le manque d'adhérence des matériaux et sur l'existence de petites voûtes de décharge placées au-dessus des piles. On remarque cette dernière particularité au pont arabe de Medjez el Bab, sur la route de Tunis au Kef. Quant au manque d'adhérence des matériaux, cette observation se rapporte à un arc en briques qui s'est entièrement séparé de la maçonnerie supérieure. Il n'est certes pas impossible qu'un pareil accident se soit produit sur quelque monument romain; mais le fait, que, pour notre part, nous n'avons jamais observé, est tellement rare, qu'en le rapprochant des deux autres circonstances, on est très fondé à admettre la conclusion que M. Ditson en a déduite.

Aïn Tekbalet. — A peu de distance de Tlemcen, sur la route de cette ville à Oran, on trouve une carrière d'onyx calcaire, découverte, ou pour mieux dire retrouvée, il y a quelques années par M. Delmonte. La plupart des anciens monuments arabes de Tlemcen offrent des colonnes et des chapiteaux de cette précieuse matière. Le musée d'Alger en possédait un très-beau fût qu'il a cédé à l'Exposition permanente, pour y servir de piédestal à un buste de l'Empereur, et avec l'espoir, qui va prochainement se réaliser, que ce fût serait remplacé par un autre, mais surmonté de son chapiteau. Contrairement à une opinion qui a eu cours pendant quelque temps en Algérie, ces belles colonnes dont on admirait les échantillons sont arabes et non romaines. La forme des chapiteaux qui rappellent les plus élégants des plus remarquables édifices moresques de l'Andalousie, le prouve suffisamment; et les inscriptions

arabes qu'on lit sur quelques-uns ainsi que sur des tambours de colonnes, ne laissent aucun doute à cet égard. Au reste, chacun sera bientôt à même de reconnaître l'exactitude de nos assertions, car on attend de jour en jour, de la province d'Oran, l'envoi dont il a été question tout à l'heure.

Cherchel. — M. Charon l'Émérillon, un de nos correspondants de cette ville, nous écrit qu'il a préparé quelques nouveaux croquis avec explication de plusieurs statues du musée, telles que la femme à la panthère, statue municipale, Camille, jeune sacrificateur, etc. Les remarquables dessins que nous connaissons déjà de cet artiste distingué nous garantissent le mérite et l'intérêt des communications qu'il annonce.

Grande Kabilie. — Nous avons eu sous les yeux de charmantes photographies faites récemment par M. Salvy, en Kabilie. La plus remarquable est celle d'un monument romain dont les restes se voient à Zeffoun, village kabile des Zekhfaoua, sur le bord de la mer, entre Dellis et Bougie. L'artiste a fait quelques fouilles en cet endroit, et il a découvert le tombeau intact d'une *Julia Facunda*, dont le squelette était entier. Sur une pierre tumulaire, et au-dessous d'une ancre surmontée d'une couronne, il a lu cette épitaphe :

D M S
MODISECN
DILATATIS
FILIVS POSVIT
PATRI BENE
MERENTI V...
NIS........:.

Nous attendrons l'occasion d'une étude directe de cette épigraphe ou l'envoi d'un estampage qui en assure la lecture, avant de nous hasarder à donner une explication complète. En attendant, nous pouvons dire qu'elle se rapporte à un fils qui a élevé un monument funéraire à un père bien méritant, lequel a vécu.... ans....

Sud de l'Algérie. — Nous devons à l'obligeance de M. le capitaine d'état-major Davenet la communication de son *Itinéraire des-*

criptif de la route suivie dans le Sud (décembre 1856, janvier et février 1857), par la colonne de Boussada, sous les ordres de M. le lieutenant-colonel Pein. Nous avons extrait de cet intéressant travail, avec la permission de l'auteur, les passages où il est fait mention de ruines romaines. Les observations archéologiques recueillies par M. le capitaine Davenet sont très-importantes en ce qu'elles fournissent de nouveaux matériaux pour l'étude des limites extrêmes de l'occupation romaine dans le Sud de l'Algérie. Afin de grouper dans un même article tout ce qui a été rassemblé sur la matière, nous reproduirons dans notre prochain numéro, en même temps que les notes de M. le capitaine Davenet, un article publié le 30 décembre 1855, dans le *Moniteur algérien*, sous le titre de *Les Romains dans le Sud de l'Algérie*.

M. le colonel d'état-major de Neveu, vice-président de la Société historique algérienne, vient de faire transporter au Musée d'Alger une des plus curieuses inscriptions citées dans cet article. Elle provient de M'sad, à l'Est de Lagouat.

PHILIPPEVILLE. — M. Solvet, conseiller impérial, un de nos collègues, nous signale l'inscription suivante qu'il a dû copier à la hâte dans cette ville, il y a deux ans. Elle est gravée sur marbre et encastrée au-dessus de la porte d'une des maisons européennes des hauts quartiers :

BELLONAE. AVG. SACRVM SEX HORATIVS
SEX FL. Q. FELIX SACERDOS CVM FILIIS PROCVLV
TRIVM PALLRPII CF. SACERDOTIS TEMPLVM CVM OMNI
BVS ORNAMENTIS P. F P CVRA. SVA P F Q. RENOVAVIT

Nous fesons appel au zèle de nos correspondants de Philippeville pour qu'ils nous adressent le plus tôt possible un estampage de ce curieux document épigraphique.

KHEMISSA, AUMALE, ETC. — M. le docteur Maillefer, du 2e bataillon d'Afrique, nous adresse de Médéa 116 inscriptions qu'il a recueillies dans les provinces d'Alger et de Constantine, pendant les nombreuses expéditions auxquelles il a pris part depuis plusieurs années. Nous remercions notre zélé correspondant de cet envoi plein d'intérêt et qui sera mis avant peu sous les yeux de nos lecteurs lorsque nous publierons l'épigraphie d'Aumale, qui a fourni à M. le docteur Maillefer la plus grande partie de ces documents.

JOHANNIDOS DE CORIPPUS. — Nous venons de recevoir le travail que M. l'abbé Godard nous avait annoncé sur ce poème de Corippus où les Berbers de l'Afrique byzantine jouent un rôle important, et qui peut jeter quelques lumières sur l'ethnographie de cette époque. Cet article, arrivé lorsque tous les articles de fonds de ce numéro étaient imprimés, paraîtra au prochain numéro.

CHANSON POPULAIRE ARABE. — M. Florian Pharaon nous adresse un spécimen d'une publication qu'il va faire sous le titre de : *Poésies arabes*. C'est une chanson en arabe très-vulgaire dont voici le texte du premier couplet :

بثماق وريجية
يتمشى كقاراقاش
وسبعرة بالبلدية
نخاده عجبوك
نبسك وكرشك غلبوك
يا الى ديت السردوك

Maintenant voici la traduction :

I.

O toi qui m'as volé mon coq ! — Tu fus pris par la gourmandise — ses cuisses fermes comme un roc — ont éveillé ta convoitise ; — sous ta tente la table est mise. — O toi qui m'as volé mon coq !

Refrain :

Comme Karakache marchait mon beau coq, avec son éperon en croc.

II.

O toi qui m'as volé mon coq ! — Que va donc devenir la poule : une charrue sans un soc, — la pauvrette seule roucoule, — sa vie en tristesse s'écoule. — O toi qui m'as volé mon coq !

Refrain.

III.

O toi qui m'as volé mon coq ! — D'épices ne sois pas avare, — mets du poivre, ajoute un gros bloc — de beurre frais. — Qu'on le prépare — comme quelque chose de rare. — O toi qui m'as volé mon coq !

Refrain.

IV.

O toi qui m'as volé mon coq ! — Que sa viande te soit légère ! — Que le ciel fasse, vil escroc ! — que ton estomac le digère, — et prends en pitié ma misère. — O toi qui m'as volé mon coq !

Refrain.

Nous regrettons que l'auteur n'ait pas donné le texte de tous les couplets et qu'il ait cru devoir versifier sa traduction, ce qui augmente beaucoup pour un translateur la difficulté qu'il y a toujours à traduire fidèlement. C'est ainsi que :

Comme Karakache, marchait mon beau coq,
Avec son éperon en croc.

ne traduit pas les deux derniers vers du premier couplet, où il est dit que ce coq marchait comme Karakache avec ces bottes de cavalier qu'on appelle *temmak* et la *rehïa* ou chausse en cuir qu'on y ajoute. Disons à ce sujet, qu'il ne faut pas confondre cette espèce de *rehïa* avec celle qui est très-connue des dames musulmanes.

Epigraphie arabe. — M. Louis Piesse vient d'envoyer huit dessins d'inscriptions réduites du Musée d'Alger. Ce sont des fac-simile d'une exactitude parfaite, non-seulement de l'épigraphe mais des ornements qui l'accompagnent et du marbre où elle est gravée.

Congrès scientifique de France. — XXVe session. — La Société historique algérienne a été invitée à déléguer quelques-uns de ses membres pour assister au Congrès scientifique qui s'ouvrira à Auxerre, le 2 septembre 1858.

Éclipses qui seront visibles a Alger, en 1858. — Dans le cours de l'année 1858, il y aura deux éclipses visibles à Alger: une éclipse partielle de lune, le 27 février, et une éclipse de soleil, le 15 mars.

L'éclipse de lune du 27 février est toute calculée dans la connaissance des temps. En transformant le temps de Paris en temps d'Alger, on trouve que l'éclipse proprement dite commencera à 9 heures 22 minutes et finira à 11 h. 29 m. du soir. Au moment de la plus grande phase, la flèche de la partie éclipsée du disque lunaire sera le tiers du diamètre de ce disque.

Quant à l'éclipse de soleil du 15 mars, on ne trouve dans la connaissance des temps que les données relatives à l'éclipse générale, et le calcul particulier pour l'horizon de Paris. Nous avons fait le calcul pour l'horizon d'Alger ; en voici les résultats :

Commencement de l'éclipse à 11 h. 41 m. 48 s. du matin, temps

moyen d'Alger. Les personnes qui voudront observer la première impression produite par le disque lunaire devront diriger leurs lunettes vers le bord occidental du soleil, à 105 degrés environ de l'extrémité supérieure du diamètre vertical de cet astre.

Plus grande phase à 1 h. 1 m. 11 s. du soir. La flèche de la partie éclipsée du disque solaire sera les 0,636 du diamètre de ce disque. La lumière solaire ne sera pas assez affaiblie pour que l'on puisse apercevoir les étoiles à l'œil nu, mais le thermomètre baissera sensiblement.

Fin de l'éclipse à 2 h. 19 m. 21 s. du soir.

J'espère que ces résultats se trouveront exacts à quelques secondes près.

On sait que les éclipses totales de soleil sont beaucoup plus intéressantes que les éclipses partielles, au double point de vue de la curiosité vulgaire et de la curiosité scientifique. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, il n'y aura pas d'éclipse totale de soleil à Paris, mais il y en aura trois à Alger, le 18 juillet 1860, le 31 décembre 1861 et le 28 mai 1900.

Ch. Simon.

BULLETIN.

— Les Oasis de la province d'Oran. — M. le d^{r} L. Leclerc vient de faire hommage à la *Société historique algérienne* d'un exemplaire de cet ouvrage, qui a paru par articles dans la *Gazette médicale de l'Algérie* et dont il a fait un tirage à part, qui se vend chez Teissier, libraire-éditeur, rue Bab-el-Oued, maison Picon. Nous avons entretenu nos lecteurs, plus d'une fois, de cette intéressante description du Sahara occidental. On peut ranger cette publication dans le petit nombre de celles qui doivent tout à l'observation directe, où tout est inédit et qui ont, par conséquent, leur place marquée dans la bibliothèque des personnes qui veulent étudier sérieusement l'Algérie.

— Sarrasins en Suisse. — M. de Slane nous communique la note suivante sur ce sujet :

« Dans un ouvrage composé par M. Reinaud (de l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*), et publié en 1835, sous le titre d'*Invasions des Sarrasins en France, en Savoie, en Piémont et dans la Suisse*, on trouve un grand nombre de renseignements sur l'établissement des Arabes dans les montagnes de ce dernier pays. Les faits cités dans la *Revue africaine*, n° 6, p. 506, y sont indiqués avec beaucoup

de détails. C'est le meilleur ouvrage que l'on puisse consulter sur ce sujet intéressant. »

Cette note rectifie le passage de notre *Revue*, auquel il est fait allusion plus haut.

Nécrologie. — On lit dans le *Sémaphore* du 2 septembre :

« Un officier distingué de notre armée d'Afrique, M. Ferdinand » Walsin-Esterhazy, général de division, qui était atteint depuis » nombre de mois d'une maladie fort grave dont il était venu chercher la guérison d'abord à Nice, puis à Marseille, est mort hier » après-midi. Cet officier général avait conquis tous ses grades en » Algérie et a fait la dernière campagne de Crimée. C'est une » perte pour notre armée dans laquelle il jouissait d'une réputation » méritée. M. le général Esterhazy sera vivement regretté à » Marseille, où il comptait d'assez nombreux amis. »

Il convient d'ajouter à cette note biographique que le général Walsin-Esterhazy est auteur d'un ouvrage sur la *Domination turque dans l'ancienne régence d'Alger* (Paris, 1840, vol. in-8°) et d'une *Notice historique sur le Makhzen d'Oran* (Oran, 1849, vol. grand in-8°). Pour le premier, outre une étude sérieuse des textes imprimés, il a puisé abondamment et avec intelligence, dans les chroniques indigènes et dans les traditions locales. Malgré quelques erreurs, et surtout beaucoup de lacunes, inévitables à l'époque où il écrivait (avant 1840), cette œuvre sera utilement consultée par ceux qui veulent étudier la période turque.

La *Notice historique sur le Makhzen d'Oran*, publiée en 1849, quoiqu'elle ne semble s'occuper que des *Douair* et des *Zmela*, qui composaient ce Makhzen, est, au fond, l'histoire militaire de la province de l'Ouest jusqu'à l'insurrection de 1845. C'est un récit plein d'intérêt, non-seulement par la nature des faits, mais par le talent de l'écrivain, qui, lorsqu'il n'est pas acteur ou spectateur des événements qu'il raconte, a, du moins, toujours été à même d'être bien renseigné. Toute personne qui aura lu attentivement cette œuvre capitale, qui occupe une place si honorable parmi les principaux matériaux de nos annales africaines, pensera avec nous que la mort du général Walsin-Esterhazy est une perte bien regrettable pour la science historique.

Pour la Chronique et le Bulletin
Le Président,
A. Berbrugger.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la suite du *Bulletin*.

2e Année. N° 10. Avril 1858.

Revue africaine

RUINES DU VIEIL ARZEU.

(Voir le n° 9 de la *Revue africaine*.)

Je continue la série épigraphique commencée dans l'autre numéro de la *Revue*. Les explications viendront ensuite.

N° 3.

IVNONI REG.
EX TESTAMEN....
M. VALERI GE....
...I VAL. HONO
...ATA FIL. ET...
....IVN. GEM.....
....S HERE.......
....SVI DV ...... (1)

« A Junon Reine ! — D'après le testament de Marcus Valerius Geminus, — Valeria Honorata, sa fille, et ..... Junius Geminus, héritier ...... »

Cette inscription est fort bien gravée sur un bloc de mauvais marbre veiné de rose dont on dit avoir trouvé la carrière à Meleta. Ce bloc, de 0, 56 sur 0, 45 c. est aujourd'hui déposé dans la maison romaine de Botïoua. Les lettres, qui sont fort bien gravées, ont une hauteur de 0, 05 c.

(1) Les deux mots de la première ligne sont suivis de cœurs. Après les autres, il y a de petits V placés horizontalement, la pointe à droite. La dernière ligne ne présente que les amorces de la partie supérieure des lettres.

J'ai pris plusieurs estampages de cette inscription qui ne présente d'ailleurs aucune incertitude de lecture.

N° 4.

Après quelques lignes martelées, on lit :

....CTCO..............

....

TRIB. POTEST..........

P.P. CONSV. ....

OB DECENN........ ...

RESPVBL. POI..........

DEVOTA NVM..........

ATRIAE STATI..........

« A .... investi de la puissance tribuniticıne .... père
» de la patrie, consul .... à cause des fêtes décennales......
» de la République Po....... dévouée à la divinité de sa patrie,
» — Stati......... »

Gravé dans un encadrement sur une pierre de 1 mètre 08 c. sur 0, 70 c., encastrée dans la ferme Robert. Les lettres ont 05 c. Cette pierre a subi deux espèces de mutilations; un martelage, probablement antique, a fait disparaître les trois ou quatre premières lignes; puis, on a pioché tout le côté droit de l'épigraphe ; de sorte que la fin des lignes manque plus ou moins.

N° 5.

.... ARABICI ADIABENICI

..... PARTICI NEPOTI DIVI

.... ET DIVI NERVAE

(Ici, deux dernières lignes frustes.)

« Petit-fils du divin..... Arabique, Adiabénique et arrière petit-fils du divin Nerva. »

Cette inscription, qui paraît être une dédicace à Caracalla, est gravée sur une pierre haute de 0, 75 c. et large de 1 m. 13, entre deux moulures. Il manque évidemment au moins une pierre où se trouvait le commencement des lignes.

Elle est dans une paroi de la ferme Robert, à l'extérieur, ainsi que la précédente.

N° 6.

...ALEXAND D
CVLOCONVID DIT

....ODLAR	EIITA	AS VIALIB
....VS 7 PRA	Ɑ	VS CALLIM
....OSIT LT		ORPHVS LI
B ET D		BERALIS AV
		CVS RL DI
		SP VIX

Cette inscription, apportée de Botïoua, se trouve aujourd'hui à Arzeu, au-dessus de la porte d'un boulanger, sur le bord de la mer. On a enluminé la tête qui est de demi-dimension et en demi-bosse, et on a peint les caractères en noir. Ces sortes de mascarons sont assez communs dans les ruines du Vieil Arzeu et quelques habitants de St-Leu en ont encastré dans la façade de leurs maisons.

Cette pierre paraît contenir trois épigraphes distinctes : en haut et au milieu, celle d'Alexandre (Décurion ?); à gauche, celle de....... Odlar..... centurion préposé au littoral (?); à droite, celle de Callimorphus.

Les caractères de cette épigraphe sont très-grossièrement tracés. Elle paraît appartenir à la 2e époque.

N° 7.

D. M.
CESON
LABEBTA
VIXIT ANNIS
C V

« Aux Dieux Mânes! Ceson Labebta a vécu 105 ans. »

J'ai copié cette inscription dans la maison d'un des Kabiles de Botïoua ; elle est gravée sur un bloc haut de 1 m. 10 c. et large de 0, 52. Les lettres ont 0, 06 c. 1/2. Entre l'épigraphe et le bas de la pierre, il y a un intervalle de 0, 70 c.

Les deux premières lettres de la 3e ligne, L-A, sont liées ainsi que A-N de la ligne suivante.

N° 8.

D. M. S.
P. METILIVS
INGENVVS
VIXIT ANNIS
XLV P. ME
TILIVS INGENI
ANVS ET METILI
VS INGENVVS
PATRI PIISSI
MO

« Aux Dieux Mânes! Publius Metilius Ingenuus a vécu 45 ans. Publius Metilius Ingenianus et Metilius Ingenuus à leur père très-pieux. »

Cette épigraphe est gravée dans un encadrement sur un bloc haut de 1 m. 15 c. et large de 0, 59. Les lettres ont 0, 06 c. Entre le cadre et le bas de la pierre, il y a un intervalle de 25 c.

Ce document est au nombre des matériaux antiques employés à la construction de la ferme Robert, à l'endroit que les Indigènes appellent *Douamès* ou les cavernes.

N° 9.

D. M. S.
BENEDICTA VI
XIT ANNO VN
O MENS. V D.
XXI H. S. E. S. T.
T. T. T.
HI TITVLI AMBO
FRATRIS ET SORO.

« Aux Dieux Mânes! Benedicta a vécu 1 an, 5 mois et 21 jours. Elle ..t ici. Que .... te soit ....
» Ces deux épitaphes sont d'un frère et d'une sœur. »

Cette inscription est gravée au milieu d'un encadrement sur un bloc cubique. Je l'ai trouvée chez un bottoui nommé Mohammed ouled el Kadi.

N° 10.

D. M. S.
ANTONIAE
SATVRNINAE (1)
CONIVGI KA
RISSIMAE
M VALERIVS
FLACCVS

Aux Dieux Mânes! A Antonia Saturnina, épouse très-chère; Marcus Valerius Flaccus. »

Cette épitaphe a été trouvée au bas de la colline, vers la mer; elle est aujourd'hui chez un colon de St-Leu. Elle est gravée dans un cadre, à la partie supérieure d'un bloc cubique haut de 1 m. 50 c.

N° 11.

D. M.
P. CRESCEN
TINIO FL. SA..
VRNINO.......
SIS....LET MIL.
LEG.... V.... C.....
.......L.... VICTO
....IS....STIP. XVI
VIX. ANN.
XXXVIII FL. TAN
II......F.....CL (2)

« A Publius Crescentinius Flavius Saturninus............. soldat de la légion .... de l'escadron....... qui a servi 16 ans et en a vécu 38.
» Flavius Tann........................ »

Inscription gravée dans un encadrement sur un bloc de mauvais calcaire, haut de 1 m. 20 c. et large de 0, 60 c. Les lettres ont 0, 07 c. de hauteur. Les lignes sont réglées, ce qui, joint au mauvais état de la pierre, rend la lecture plus difficile.

---

(1) Les trois dernières lettres de ce nom *Saturninae* sont liées.
(2) Dans les chiffres XVI et XXXVIII de cette inscription, X et V sont liés.

N° 12.

IVLIVS - VA
LNS - MIL - LEG
IIII F. STIP.
XXXVI P. CvL
LIA........ A.M.
LVC. LOLLIV
S E H C (1)

« Julius Valens, soldat de la 4e légion. Il a servi 36 ans.
» Publius Cullia....., Marcus Lucius Lollius, ses héritiers,
» ont élevé [ce monument]. »

Cette inscription est gravée sur un bloc de mauvais calcaire coquillier, haut de 1 m. 16 c. et large de 0, 67, dans un tableau haut de 0, 69 c. Les lettres ont 0, 07 c. de hauteur.

N° 13.

VGS - EROS
MXTRV PIISSI
MI - ITEM -
ET CLÒDIA IV
NIOR - AVIA I
NDVLGENTISS.

Cette épigraphe, copiée dans une maison des Botïoua, mentionne deux personnages dont le second est Clodia Junior, aïeule très-indulgente.

N° 14.

D.............
CAECILIAE SATVRNI
NAE Q TAE S
AEMILIANVS IVN
..............DE
....

« A Caecilia Saturnina Quinta ; — Aemilianus Junior........... »

Cette épitaphe se trouve chez un colon de St-Leu ; elle est gravée dans un encadrement sur la partie inférieure d'une clef de voûte.

(1) LI de Julius (1re ligne); IL de Mil., LE de Leg. (2e); LI de Lia (5e); LI de Lollius (6e) sont liés.

N° 15.

....
ANNIAE
MAXIMILIAE
CL. ANNIVS
....

« A Annia Maximilia ; — Claudius Annius......... «

J'ai copié ce fragment dans un tas de pierres sur le versant qui regarde le littoral. On voit que le commencement et la fin manquent.

N° 16.

D A T....
CFIRTAI
V.........E
..........V
....M....III
VLD........
LEN IN
OPTIO III O

Cette inscription presqu'illisible est encadrée d'une moulure et cassée en deux morceaux contenant chacun quatre lignes. Elle est très-fruste. Je l'ai copiée chez un indigène du village des Botïoua.

Je vais revenir sur les deux premières épigraphes dont le texte seul a passé sous les yeux du lecteur.

L'inscription n° 1 paraît devoir se traduire ainsi :

« A Sextus Cornelius, fils de Sextus Cornelius, [de la tribu] Quirina,
» [surnommé] Honoratus, honoré des grades équestres à Portus Magnus
» procurateur à 60,000 sesterces d'appointement, procurateur de la Mésopotamie et de la Mauritanie ; d'après son testament, Marcus Caecilius
» Caecilianus, héritier. »

Ce document a été commenté par MM. Hase et Renier. Le premier de ces savants, dans un opuscule déjà cité (v. plus haut p. 183), dit que le *procurator sexagenarius* était un administrateur de 3e ou 4e classe, qui empruntait sa qualification aux *soixante* (sexaginta) mille sesterces d'appointement (environ 12,000 fr.) qu'il

recevait. Des collègues plus avancés en grade touchaient jusqu'à cent mille et même deux cent mille sesterces.

Dans ses *Mélanges d'épigraphie*, M. Léon Renier dit, à la page 242, à propos de l'expression *militiis equestribus* : « Ces mots ont » été très-bien expliqués par Grævius (*ad Sueton*, In Claud. 25) ; il » s'agit évidemment ici de grades militaires qui pouvaient être con- » férés à des chevaliers romains ou qui conféraient l'ordre équestre, » grades qui, au temps de Claude, étaient ceux de *praefectus cohortis*, » de *praefectus alæ* et de *tribunus militum* ; et auxquels on ajouta » dans la suite celui de *primo pilus*. » M Renier dit ensuite, en note : « Plus tard, encore, on descendit beaucoup plus bas dans la » hiérarchie militaire, etc. »

Ce savant épigraphiste a eu connaissance de la vraie leçon du dernier mot de la 3e ligne, PORT ; il la cite même, d'après le commandant de Caussade qui l'a fait connaître dès l'année 1851 ; et, cependant, il adopte la mauvaise, essayant d'expliquer un mot qui, par le fait, ne se trouve pas dans l'inscription.

J'ai vu la pierre, j'en ai pris un estampage, et je crois pouvoir garantir l'exactitude du texte donné ci-avant, p. 182. Quant à la lecture du mot en litige, j'ajouterai qu'il est fort étrange que le R ait jamais pu être pris pour un N, car cette lettre est parfaitement lisible.

Je n'ai jamais vu l'original de l'inscription n° 2 (1) et je n'en possède aucun estampage. Aussi, je me bornerai à reproduire la traduction envoyée par M. le colonel de Montfort et que voici :

« A la mémoire de Julius Extricatus, son fils très-doux et très-innocent ; » Caïus Julius Honoratus, prince de sa patrie..................... patron » de la province. »

On voit que les lignes 9 et 10 restent inexpliquées. Il est prudent, avant de chercher à combler cette lacune, d'attendre l'estampage que nous prions M. de Montfort de nous envoyer le plus tôt possible. Le premier numéro de notre *Revue* donne des renseignements très-précis sur la manière de procéder à cette opération.

On concevra la circonspection de l'auteur de cet article en présence de ce qui est arrivé à propos de l'épigraphe n° 4. Avant de hasarder une traduction et un commentaire, il faut être bien sûr du texte sur lequel on opère.

(1) Cette pierre en forme d'autel est haute de 1 m. 10 c. et large de 0, 42 c. au fût.

Le moment est venu d'aborder la discussion de géographie comparée annoncée au début de cet travail. Pour donner une base solide à cette étude, il faut l'appuyer sur deux points déjà déterminés d'une manière certaine. Ce seront, d'un côté, *Cartenna* (Ténès) dont la synonymie n'est plus douteuse ; et, d'un autre, le *Flumen salsum* dont le nom caractéristique s'est perpétué jusqu'à nous sous les traductions successives d'*Oued el Malah* et de *Rio Salado*.

D'après la *Carte des étapes*, la distance réelle entre le *Malah* et *Ténès* est — détours compris — de 280 k.

L'Itinéraire d'Antonin, en tenant compte des variantes, donne 305 k. au maximum et 275 k. au minimum, ce qui produit une moyenne de 290 k., chiffre assez rapproché de la distance réelle (280 k.).

Voici, du reste, comment le routier impérial décompose ce tronçon :

	milles.	kilomètres.
FLUMEN SALSUM (*Oued el Malah*).		
Crispae...	25 (1)	37
Gilba..	6 (2)	9
Castra puerorum..............................	23	34
Portus divinus..................................	18	26 1/2
Portus Magnus	36	53
Quiza...	40	59 1/4
Arsenaria	40	59 1/4
CARTENNA (Ténès)............................	18	26 1/2

Convaincu que les ruines d'Arzeu sont celles d'une ville qui a pris son nom du Grand Port — *Portus Magnus* — auprès duquel elle se trouvait, j'appellerai tout d'abord l'attention du lecteur sur ce passage où Pline parle de ce dernier :

« Siga oppidum ex adverso Malachae in Hispania sita, Syphacis regia » alterius jam Mauritaniae. Namque diu regum nomina obtinuere : ut » Bogudiana appellaretur extima ; itemque Bocchi, quae nunc Caesariensis. » Ab ea, PORTUS MAGNUS a spatio appellatus, civium romanorum oppidum. » *Amnis Mulucha*, Bocchi Massaesylorun que finis. *Quiza Xenitana* pere- » grinorum oppidum ; *Arsennaria* latinorum, tribus millibus passuum à » mari ; *Cartennâ*, colonia Augusti, legio secunda. »

(PLINE, lib. V, cap. 2.)

(1) Variantes : 6, 11.
(2) Id. 5.

Même en adoptant les variantes *minima* du routier d'Antonin, on serait amené à placer *Portus Magnus* à une trentaine de kilomètres à l'Est du port d'Arzeu. Heureusement, des circonstances naturelles aident à préciser la synonymie, en l'absence de chiffres sur lesquels on puisse compter. Il n'existe sur cette côte que deux points auxquels conviennent réellement les épithètes de *Portus Divinus* et de *Portus Magnus*, ce sont Mers el Kebir et Arzeu. Il n'y a pas trace de ruines de ville à Mers el Kebir ; il est donc très-probable que celles du Vieil Arzeu appartiennent au *Portus Magnus* où des citoyens romains avaient fondé une cité, au dire de Pline. Ce sont, en effet, des citoyens romains de la tribu Quirina, ceux dont les noms figurent sur les parois de l'hypogée vu par le docteur Shaw et dans quelques-uns des documents épigraphiques qui ont été produits précédemment.

Ajoutons que l'abréviation PORT. de notre n° 1 (3ᵉ ligne ; voir au précédent numéro, p. 182) et surtout cette ligne de l'épigraphe n° 4. — RESPVBL. PO . . . . (1) — paraissent se rapporter au *Portus Magnus* que j'attribue à cette localité.

Il convient aussi, dans cet ordre d'idées, d'appeler l'attention sur le n° 6 où il paraît être question d'un centurion préposé au littoral.

Le fleuve Mulucha dont parle ensuite Pline — et qui séparait la Mauritanie de Bogud de celle de Bocchus (La Césarienne) — ce fleuve est peut-être le Sig qui porte le nom de Mekerra dans son cours supérieur et prend celui de Makta (gué) à son embouchure. Dans cette hypothèse, il faudrait chercher Quiza et Arsenaria dans le Dahara, peut-être à *Bal* et à *Hiéreum*.

Mais ne nous laissons pas entraîner dans des digressions et rentrons dans les limites de ce mémoire que je terminerai au prochain numéro par un examen des monuments phéniciens et numidiques trouvés à Bottoua et par une courte notice sur la maison romaine découverte au même endroit.

A. Berbrugger.

(*La fin au prochain numéro.*)

(1) On voit la haste d'un troisième caractère après les deux lettres PO, peut-être le reste d'un R. — Il faut avouer, pourtant, que cette partie de l'épigraphe n'est pas d'une lecture certaine.

ANTIQUITÉS DU CERCLE DE TÉNÈS.

(Voir les nᵒˢ 5, 6, 7, 8, et 9 de la *Revue africaine*.)

Ici, je dois abandonner le rôle d'un voyageur qui raconte ce qu'il a vu de ses propres yeux, pour prendre celui d'un simple rapporteur qui expose et commente les observations faites par un autre. Les vestiges romains dont il reste à parler occupent la partie centrale du cercle de Ténès, en dehors des routes pratiquées pour les communications européennes, et qui ont été décrites, au point de vue archéologique, dans la partie de ce travail qui a déjà passé sous les yeux du lecteur. Bientôt, peut-être, ces montagnes presqu'inviables seront pénétrées par la voie que Cherchel veut s'ouvrir vers le Chelif, dans la vallée de l'Oued Dahmous. Déjà, sous la direction de leurs chefs, les Kabiles du littoral ont amélioré beaucoup l'affreux sentier de chèvres qui conduisait, le long du littoral, de Ténès à Cherchel. En attendant la réalisation des facilités promises à de futures explorations, disons ce qui a été vu jusqu'ici dans de rares expéditions ou reconnaissances. Pour ne rien enlever à l'ensemble de l'énumération que je vais faire, — d'après les notes de M. le lieutenant-colonel Lapasset, — je reproduirai jusqu'aux ruines du littoral, bien qu'il en ait été question précédemment. Ce sont les nᵒˢ 1, 2 et 3 de la liste que voici :

N° 1. — Territoire des Beni Haoua (1). — *Imilaen*. — Ruine romaine située entre Oued Tireza et Oued Sidi Ahmed ben Youcef. Elle est à environ 1,200 mètres de la mer, et offre les restes d'un grand fort en pierres de taille autour duquel avaient dû se grouper d'assez nombreuses habitations qu'il protégeait, tout en défendant aussi la Baie des Beni Haoua. On a déjà vu que les ruines d'Imilaen répondent au *Lar Castellum*, et que ce mot *lar*, très-fréquent dans la nomenclature géographique de la contrée, signifie *contrefort*, en kabile.

Ce fort antique avait, pour annexe, Tamedint dont il est question au numéro suivant.

N° 2. — *Tamedint*. — Cette expression kabile est la berbérisation du mot arabe *Medina*, ville. Ces ruines peu importantes se trouvent entre Imilaen et la mer et plus près de la rivière de Sidi-

(1) Il est borné à l'Est par l'Oued Dahmous qui sépare le cercle de Ténès de celui de Cherchel.

Ahmed ben Youcef. Ce paraît être un poste détaché du précédent, et qui défendait directement la baie.

N° 3. — *El Bordj* (la forteresse). — Cette ruine, qui est très-rapprochée de la mer, se trouve entre les Beni Haoua et les Beni Zioui — ceux-ci du cercle de Cherchel — sur la rive droite de l'Oued Dahmous et sur un plateau qui domine l'embouchure de la rivière, et la petite crique qui s'y trouve. C'était un grand fort en pierres de taille. La désignation moderne conserve le souvenir de cette destination. De même qu'à Imilaen, des matériaux antiques, épars tout au tour et en assez grand nombre, font supposer l'existence de quelque établissement qui s'était formé sous sa protection. On a déjà vu qu'El Bordj paraît répondre au *Cartili* (bourgade d'*Ili?*) de l'*Itinéraire*.

N° 4. — Beni Hidja. — *El Ksar*. — Retournons maintenant vers l'Ouest, sur le territoire des Beni Hidja qui avoisinent Ténès. Nous trouverons chez les Bouaïdjeb, près de l'Oued Emsarat, les restes d'un très-petit poste fortifié dont le nom moderne *Ksar* semble indiquer la destination ; vestige unique que l'on rencontre dans tout le pâté inextricable des Beni Hidja. Quel a pu être son rôle? car il résulte de l'examen des lieux que les Romains s'étaient contentés d'enceindre de forteresses, et sans pénétrer dans l'intérieur, cette contrée que les difficultés du terrain ont toujours rendue d'un difficile accès pour la domination étrangère. C'est, au reste, ce qu'ils ont fait pour le Jurjura et les principaux massifs montagneux. Ce peuple, à la fois guerrier et colonisateur, ne construisait presque jamais de fortifications dans des lieux naturellement inviables et stériles. Connaissant l'impuissance des indigènes contre des murailles quelconques, il n'était pas exclusivement dominé dans le choix de ses postes par l'idée militaire ; et il voulait, avant tout, que le camp permanent ou la forteresse pussent devenir plus tard le noyau d'une ville ou d'une bourgade.

Ksar, quoique de construction évidemment romaine, doit avoir été une sorte de maison de commandement à l'usage de quelque chef Berber.

N° 5. — *El Ksar*. — Cette ruine, qui porte le même nom que la précédente, se trouve, chez les Sinfita, sur l'Oued Hamelin, ou Dahmous supérieur, près du confluent de l'Oued el Bla. Ces vestiges peu importants semblent appartenir à quelque antique bourgade.

N° 6. — *Timesratin*. — Ruines assez considérables, situées près et à l'Ouest de la précédente. C'était un centre de quelque importance sur un plateau qui domine l'Oued Sidi Chekroun, une des têtes de l'Oued Dahmous.

N° 7. — *Zelgou*. — Ce mot kabile répond à l'expression *Isnam* des Arabes et signifie *idoles*. Les indigènes désignent souvent ainsi les ruines romaines, parce qu'ils prennent pour des idoles les pierres droites qu'on y trouve en si grand nombre, et qui sont les restes des chaînes de pierres de taille par lesquelles les anciens consolidaient leurs murs en blocage. Les ruines dites Zelgou sont considérables et donnent l'idée d'une ville entourée de forts et de postes. C'est, d'ailleurs, un point fort par lui-même, et, en outre, éminemment stratégique, car il commande les bassins de l'Oued Allala, de l'Oued Boubara et de l'Oued Hamelin, trois vallées dont la première conduisait à *Cartenna* (Ténès), la seconde sur la communication entre cette cité et le *Castellum Tingitii* (Orléanville), et la troisième à *Cartili*, sur le littoral.

Aussi, dans ce canton, on rencontre des ruines à chaque pas. Il est certain que si les anciens habitants ressemblaient aux Rabta qui s'y trouvent de nos jours et qui sont de hardis voleurs, les précautions militaires n'étaient pas inutiles.

N° 8. — *El Isnam*. — Entre le point précédent et la vallée de l'Allala est une autre ruine qui porte le même nom, mais sous la forme arabe. Elle est située sur l'Oued bou Allou et paraît être le vestige d'une simple bourgade.

N° 9. — *Bou Gueddour*. — Restes d'un petit poste fortifié, autour duquel il devait y avoir un centre de population peu considérable. Il est à peu de distance et au sud de l'Isnam et près l'Oued Eunseur en-Nas. Son nom vient peut-être de poteries romaines qu'on y aura rencontrées.

N° 10. — Simple poste qui est probablement une avancée du n° 11. — Il est très-près de la rive droite de l'Oued Allala.

N° 11. — Ces ruines d'un grand poste fortifié sont à l'entrée de la gorge de l'Oued Allala ; et la valeur militaire de la position nous a amené à y bâtir une redoute pour défendre l'entrée du défilé. Les restes d'enceinte, qui s'étendent du n° 11 au n° 10, et même au nord du premier de ces points, font penser que le n° 11 a dû être un

centre fortifié assez important, dont, comme on l'a dit, le n° 10 n'était que l'avancée.

N°ˢ 12 et 13. — *Tanesiest*, *Bordj Zahra Bey*. — Ces deux ruines de postes fortifiés, avancées de Cartenna, sont, à la suite l'une de l'autre, à l'est-nord-est et très-près des précédents; placées à l'entrée du pays difficile des Beni-Hidja, elles devaient servir d'avant-postes contre les ancêtres de ces indomptables montagnards.

N° 14. — *Beni ou Djelid*, en arabe, *Benian es-Soltan*, ou la construction du sultan. — Ruines d'un établissement qui devait être, à la fois, une vigie et un poste. Il devait avoir, en ce qui concerne Cartenna, le même rôle que les n°ˢ 12 et 13 Bâti sur un des points culminants du cap Ténès, il pouvait en outre servir de sémaphore et annoncer l'arrivée des galères venant d'Espagne ou de l'Ouest.

C'est sur ce cap que Mannert place le *Monumentum commune regiae gentis*, ou sépulture des rois de Mauritanie, mettant à Ténès : *Julia Caesarea!* Il n'y a, du reste, en cet endroit que des vestiges d'enceinte, des voûtes et des citernes.

Non loin de là et au Sud, il y a les restes de deux postes, l'un chez les Gueraïchia. l'autre sur l'Oued Tifiltas, qui, tous deux, servaient d'intermédiaire pour les communications entre Cartenna et le n° 14. Ils en défendaient les abords en interceptant la gorge par où passe le Tifiltas et aussi le chemin de Ténès à Cherchel. Cette communication, qui a toujours été très-secondaire, vu la nature du pays, devait, du temps des Romains comme de nos jours, passer au-dessous du n° 14 et par les n°ˢ 15, 16, 2, 3, etc.

La seconde des ruines dont on vient de parler s'appelle *Bordj el R'oula*, le château de la Goule.

N° 15. — *Eradj*. — Au fond de la baie Léonie ou de Taragnïa, on trouve les restes de ce petit poste romain, qui devait défendre ce mouillage excellent par les vents d'ouest qui dominent en hiver. Un peu au-dessus de ce poste et sur l'Oued Bou Y'akoub, on remarque les ruines d'une construction antique que les habitants du pays qualifient de moulin romain.

N° 16. — A l'est d'Eradj, à l'embouchure de l'Oued Bou Cheral et au fond de la baie des Souhalia, vestiges d'un petit poste qui défendait, à la fois, cette baie et la communication secondaire de Cartenna (Ténès) avec Julia Cæsarea (Cherchel).

N°ˢ 17 et 18. — Ruines de deux postes. Le dernier est à la tête de l'Oued Ben 'Ali, affluent oriental de l'Allala, et l'autre plus à l'ouest. Tous deux protégeaient la riche vallée de Ben-'Ali et défendaient la plaine d'Allala contre les incursions des montagnards. Ils peuvent être considérés, sous ce dernier rapport, comme des avancées du n° 11.

Après cette rapide description des ruines romaines qui se trouvent à l'est de Ténès, abordons l'examen de celles qui sont situées à l'ouest de cette ville.

N° 19. — Chez les Beni Madoun. — *Dar Mednan*. — Restes d'un poste fortifié qui protégeait la grande voie de communication de Ténès au Chelif, puis aux sources de l'Allala.

Les six ruines suivantes appartiennent au même système que le n° 19 :

N° 20. — *El Ksor*.
N° 21. — *Aïn Fekarin* (Fontaine des Tortues).
N° 22. — *Kherba* (la ruine).
N° 23. — *Kherba*.
N° 23 bis. — *Aïn el Kah'a* (la Fontaine-Noire).

N° 24. — *Ousrouka*. — Poste fortifié comme les précédents. Il se trouve dans le pays des Zerarkha, sur la ligne de partage des eaux de l'Allala et du Tleta, et voyant les deux vallées.

Ces ruines sont échelonnées, d'aval en amont, de l'est à l'ouest, à partir du coude de l'Oued-Allala, et protégent la route de Cartenna à Hiéreum dont il sera bientôt question.

N° 25. — *Hiéreum*. — Au confluent des trois rivières Tleta, R'erbal et Kaddous, à environ 24 kilomètres ouest de Ténès, et à 8 kilomètres de la mer, s'élèvent, épars çà et là, des monceaux de ruines sur une étendue d'une quarantaine d'hectares. On y remarque les restes d'une conduite d'eau, le long de l'Oued Kaddous, qui en a pris son nom : cette conduite amenait les eaux dans l'intérieur de la ville. Quelques vestiges de remparts et de tombeaux, voilà tout ce que l'on reconnait aujourd'hui dans ces restes d'une ville qui a dû contenir plusieurs milliers d'habitants.

Le nom actuel de ces ruines, *Hiéreum*, n'appartient ni au kabile, ni à l'arabe, et n'est point compris des Indigènes, qui l'ont reçu traditionnellement (1).

(1) Il a existé une ville du nom de Hieron ou *Hierum*, en Asie, près du Palus Méotide.

A l'embouchure de l'Oued Tar'zout, qui coule vers la mer au-dessous de *Hiéreum*, il y a une petite crique, et les gens du pays prétendent qu'autrefois on pouvait remonter la rivière assez loin.

N° 25 bis. — Ruines d'un poste qui pouvait défendre, à la fois, les abords de *Hiéreum*, — dont il est très-rapproché au S.-S.-O., — et la grande voie de communication indiquée au n° 24.

N° 26. — *A'ïn Bouïdjeri.* — Restes d'une fontaine romaine. Il devait y avoir là un poste servant au même objet que le précédent.

M. le lieutenant-colonel Lapasset est d'avis que, de ce point, la grande voie de communication, évitant les ravins difficiles formés au Sud par les affluents de l'Oued Ras, et au Nord par ceux de l'Oued Dalia, devait traverser le col de Sidi Bel Abbès et suivre la ligne des crêtes jusqu'à Mazouna, en passant, peut-être, par 'Aïoun Meran (v. le n° 27), où l'on a découvert les restes d'un fort et des bassins.

Cet officier supérieur pense que la voie romaine ne suivait pas le bord de la mer, comme l'ont prétendu certains écrivains; mais qu'elle s'en rapprochait ou s'en éloignait suivant les difficultés du terrain qui est on ne peut pas plus abrupte dans le voisinage de la côte. Peut-être même — car ici, ajoute-t-il, toutes les conjectures sont permises — suivait-elle entièrement la vallée du Chelif; et les directions qu'on vient d'indiquer — et qui se trouvent jalonnees par un si grand nombre de ruines, — n'étaient-elles que des communications secondaires. Cependant, il n'adopte pas cette solution, bien qu'elle puisse paraître fort probable.

Si l'on a égard à la nature du pays, — continue-t-il, — et à la quantité remarquable des postes semés dans la vallée de l'Allala, on sera porté à croire que d'Hiéreum (V. n° 25), la route romaine prenait par cette vallée jusqu'au point n° 11 et non par celle de l'Oued R'erbal; cependant, il y avait nécessairement entre Hiéreum et Cartenna une communication directe, ainsi que le démontre suffisamment l'existence des postes 34, 35, 36, 37 et 38.

Le lieutenant-colonel Lapasset, croit — en s'appuyant sur les gisements de ruines — que cette grande artère devait, en partant du n° 11, passer par les grands centres de population 8, 7, 6, 5. Elle devait au n° 11, jeter un embranchement sur Cartenna, passant par les points 12 et 13.

La communication entre Ténès et Orléanville devait se faire par le n° 7, en descendant la vallée du Bouhara où l'on trouve quelques ruines éparses; puis elle remontait notre route actuelle qui est la plus naturelle.

L'établissement romain qui existait sur l'emplacement d'Orléanville communiquait encore avec le point 29 en face du Khamis des Sbeh et près du confluent de l'Oued Seli, par une route qui suivait le Chelif sur sa rive droite. Là, elle remontait vers les points 28, 27 et allait probablement aboutir à Mazouna.

Achevons maintenant l'énumération des ruines observées dans le cercle de Ténès.

N° 27. — *Aïoun Meran.* — On a parlé précédemment des vestiges d'un fort et de belles fontaines avec bassins, de cette localité. Il est à quelques kilomètres au nord-nord-est de Mazouna, où l'on trouve aussi beaucoup de ruines romaines.

N° 28. — Très-près et à l'est d'Aïoun Meran, on voit les fondations d'un poste qui défendait le col de Temdoulet et barrait la route qui devait y passer.

N° 29. — *Khamis* (l'ancien). — Ruines d'une bourgade, sur la rive gauche du Chelif, un peu à l'est du confluent de l'Oued Isli.

N° 30. — *El Isnam* (Orléanville). — Voir ce qui a été dit précédemment sur cette localité.

N° 31. — *Sania.* — Chez les Bar'doura, entre la vallée de l'Allala et la route de Ténès à Orléanville, on trouve cette ruine peu considérable qui offre des restes de bassins et de murs d'enceinte

N° 32. — *Meskida.* — Ces ruines sont près du plateau éminemment stratégique de Tadjena, dominant et gardant les grandes vallées de l'Allala et de l'Oued Ras. Les Romains devaient avoir sur ce point une position fortifiée assez importante.

N° 33. — *Tamsahelt.* — Ce petit poste, qui paraît n'avoir eu qu'une utilité locale, est à la rencontre de l'Oued Metelli et de l'Oued Zenboudj.

Sur la route secondaire de Hiéreum à Cartenna, on trouve la série des postes numérotés de 34 à 38 inclusivement.

N° 34. — Restes d'un poste avancé de Hiéreum.

N° 35. — *Seumma.* — Idem. A la tête de l'Oued R'erbal.

N° 36. — *Sidi Ali ben Yala*. — Ruines d'un poste qui gardait la vallée.

N° 37. — *Bezian*. — Poste établi dans le même but que le précédent, près de Aïn Hameri, fontaine dont les eaux semblent froides en été et chaudes en hiver, et auprès de laquelle on remarque d'anciens bassins.

N° 38. — *Tafraout*. — Ces ruines appartiennent au poste qui donne passage de la vallée de l'Oued Hameri dans celle de l'Oued el Arour. De là, on gagnait le poste n° 11, qui, on se le rappelle, gardait l'entrée de la gorge de l'Allala et les approches de Cartenna par le Sud, ainsi que par les lignes de crêtes de l'Ouest et de l'Est.

Tel est l'ensemble des ruines romaines que M. le lieutenant-colonel Lapasset a observées dans le cercle de Ténès. Il convient de faire remarquer, que n'ayant pas parcouru le territoire des Beni Haoua, à l'intérieur, il a dû laisser une lacune en ce qui concerne cette partie du cercle. Mais on a dû voir qu'en compensation, il a quelquefois franchi ses limites et indiqué des restes antiques qui appartiennent aux circonscriptions voisines.

Cet officier supérieur s'est convaincu qu'il n'existe pas de communication entre Ténès et Mostaganem par le bord de la mer, et il ajoute qu'elle est même impossible. Une colonne, dit-il, a voulu une fois suivre en partie cette direction, et cela a failli lui coûter cher, attendu les horribles difficultés du terrain. Il pense qu'on allait de Ténès à Mostaganem par Mazouna, d'où l'on peut ensuite prendre la vallée du Chelif et suivre indifféremment la rive droite ou la rive gauche du fleuve.

Sur la carte qui accompagne le cahier de notes que je viens d'analyser aussi fidèlement qu'il m'a été possible, le lieutenant-colonel Lapasset a marqué les principaux mouillages qui lui étaient connus sur la côte. Ces mouillages — fait-il observer — ne sont bons que par des vents d'Est ou d'Ouest, suivant leur exposition. Les vents du Nord les rendent tous impraticables.

L'énumération qu'on vient de lire a dû suggérer au lecteur des réflexions qui naissent des faits eux-mêmes et que je vais essayer de formuler avec précision.

D'abord, les ruines observées dans le cercle de Ténès ont deux caractères différents : les unes, ce sont les moins nombreuses, ne

se rattachent pas au réseau militaire que les Romains avaient établi pour défendre les abords de leurs établissements et en assurer les communications. Ceci est une occasion de faire remarquer qu'il a dû se produire, dans ces temps éloignés, des circonstances analogues à celles que nous observons de nos jours et qu'il a dû, par conséquent, y avoir, comme aujourd'hui, des maisons de commandement pour les chefs indigènes et des postes occupés par leurs serviteurs pour tenir les routes sûres. Les ruines dont nous venons de parler appartiennent probablement à cet ordre particulier de constructions qui ont pu être faites par les Romains, mais non pour eux.

Quant aux vestiges les plus nombreux, ceux qui jalonnent les différentes lignes du réseau romain, lorsque leur caractère essentiellement militaire nous est affirmé par un homme du métier, nous nous en rapportons à son appréciation, sauf les chances d'erreurs exceptionnelles ; car il peut très-bien arriver, par exemple, qu'un établissement purement agricole se forme sur un emplacement stratégique.

En tous cas, il est difficile de ne pas se demander, en présence de cette multitude de forts et de postes, si les Romains avaient une domination bien assise dans la contrée. Mais, — dira-t-on, — ces postes et ces forteresses remontent peut-être aux premiers temps de la conquête et ils auront survécu aux nécessités militaires qui en avaient motivé la création. La réponse serait satisfaisante, si, en dehors de ce réseau, on trouvait les indices d'une forte occupation civile ; mais ce n'est pas du tout le cas ; et l'on peut dire que, sauf les constructions militaires, il ne se trouve presque rien. Ainsi, il est vraiment remarquable qu'entre l'embouchure du Chelif et Cherchel, sur une étendue d'une trentaine de lieues, dans le Dahara et le Zatima ou dans les tribus qui l'environnent, il ne se rencontre presque pas de villes vraiment dignes de ce nom.

A. Berbrugger.

FIN.

LES ROMAINS DANS LE SUD DE L'ALGÉRIE (1).

I.

HAUTS PLATEAUX ET SAHARA DU CENTRE DE L'ALGÉRIE.

M. Reboud, aide-major à Djelfa, mérite une mention honorable parmi les plus actifs pionniers des études africaines. Mettant à profit un assez long séjour dans le Sud, il a noté religieusement toutes les traces de la domination romaine dans la zone méridionale de notre province, et il vient d'adresser à M. le Gouverneur-Général comte Randon, qui a bien voulu nous les communiquer, des copies d'inscriptions latines obtenues au moyen de l'estampage. Nous allons reproduire ces documents épigraphiques, en les accompagnant de quelques explications qui mettront le lecteur à même d'en apprécier la signification et l'importance.

Nos aigles ont beau gravir, sur tous les points de l'Algérie, les pics les moins accessibles et s'enfoncer dans les plus arides déserts, elles ne peuvent que bien rarement rencontrer un sommet, une solitude qui ne porte pas les traces du passage des aigles romaines (2). Il y a plusieurs mois, une expédition ayant été dirigée contre les Amelkhoua, fraction des Oulad Naïl, nos troupes arrivèrent au sommet du Bou Kahil, montagne abrupte qui s'étend de l'Est à l'Ouest, à l'orient de Lagouat, ayant le Djedi au Sud, et, au Nord, la belle plaine de Mahagnen, que les Sahariens de cette région appellent leur *Mitidja*. Là, au point culminant du *Kef-el-Hameur* (le pic rouge), sur la rive droite de l'Oued Romra, M. Reboud, qui

(1) Ce mémoire contient quatre articles de MM. Berbrugger, capitaine Davenet et capitaine Lewal. Le 1er a paru en 1855 dans le *Moniteur algérien*.

(2) Des deux inscriptions avec bas-reliefs, rapportées de Kabèhe, et dont l'*Akhbar* a donné la description dans son numéro du 20 décembre 1855, l'une, celle que l'on doit à M. le sous-intendant Raoul, porte en tête une aigle déployée tenant le foudre dans les serres. La rencontre des aigles françaises et romaines n'a pas été, cette fois, une simple figure de rhétorique ; car nous étions précisément campés à quelques pas des ruines où l'on a trouvé cette pierre

accompagnait l'expédition, aperçut une dalle épaisse posée à plat sur le sol et où, à sa grande surprise, il lut :

C. IVLIVS
HOSPES
LEG. III AVG.
SACRVM
FECIT

Quelques personnes ont vu dans ce C. Julius un *hôte* de la IIIe légion ; mais, dans cette hypothèse, on ne saurait à qui ni à quoi se rapporte le *sacrum fecit*. Or, on ne grave pas une inscription de dédicace, de consécration, sans indiquer la chose essentielle, c'est-à-dire le dieu, le génie, le personnage ou l'agrégation d'individus à qui cet hommage s'adresse.

Il paraît plus simple de considérer le mot *Hospes* comme un surnom, et ce surnom nous l'avons rencontré tout récemment sur une pierre tumulaire de *Rapidi* (le *Djouab* des Arabes). Il était même précédé d'un nom identique, autant que le mauvais état du monument nous a permis d'en juger.

La pierre du Bou Kahil est donc une dédicace faite par Caïus Julius Hospes à la légion de Lambèse, à l'occasion de quelque expédition saharienne, dans le genre de celle qui a amené nos troupes au même endroit, à plus de douze siècles de distance.

Autour d'un moulin, qui se trouve à quatre kilomètres de Djelfa, résidence de M. Reboud, ce jeune médecin signale trois ou quatre cents tombeaux. On a rencontré des ossements dans l'un de ces sarcophages, qui, dans le pays, passent pour remonter à l'époque romaine. A défaut de renseignements plus complets, nous ne pouvons que rapporter cette conjecture traditionnelle.

Mais l'endroit le plus curieux de cette contrée, au point de vue archéologique, c'est Msad qui a fourni, jusqu'ici, une vingtaine d'inscriptions romaines, dont deux ont été transportées sur la place de Lagouat et les autres à Djelfa. L'une d'elles, notre n° 1 et la plus importante, est parvenue récemment au Musée d'Alger par les soins de M. le colonel De Neveu.

Msad est un petit village fondé, il y a soixante ans environ, sur la rive droite de l'Oued Bou 'Abd Allah, par les Oulad *'Sad* ben Salem. Il est situé au pied septentrional du Korebtit, montagne des Oulad Naïl Cheraga, à cent kilomètres environ à l'Est de Lagouat.

C'est, on le voit, une création toute moderne ; mais bien près de là, à l'Est, on trouve Demmed qui, d'après la tradition locale, est plus ancien d'*un jour* qu'Alger, et dont la population, étrangère à celle des Oulad Naïl, prétend descendre des anciens Roumis.

Sans insister sur ce point délicat, nous allons mettre, sous les yeux du lecteur, celles des inscriptions trouvées dans les ruines de Msad, qui sont parvenues jusqu'à nous. Examinons d'abord la première qui nous donne ce texte :

N° 1.

DEO NVM MAG.
PRO SALVTE D. N.
IMP. CAES. M. AVREL.
SEVERI. . . . .
. . . INVICTI PII FEL.
AVG DIVI M. . . .
. . . .

La fin de l'inscription manque, la pierre ayant été brisée ; circonstance fâcheuse, car, c'est ordinairement là que se trouvent les indications les plus utiles en géographie comparée.

I M et P sont liés, au commencement de la 3e ligne, ainsi que T et I dans le mot INVICTI et II de la 5e ligne.

La fin de la 4e ligne et le commencement de la 5e ont été martelés à l'époque romaine. La dernière lettre de la 6e ligne est incertaine.

Ce fragment a 0, 50 c. de haut sur 0, 20 c. de large. Les lettres sont hautes de 0, 05 c. Les signes séparatifs à la 1re et à la 2e ligne sont des cœurs.

On peut traduire ainsi cette inscription :

« Au Dieu dont la divinité est grande ! pour le salut de notre seigneur
» l'empereur César Marc-Aurèle Sévère............. fils de l'invincible,
» du pieux, de l'heureux, de l'auguste, du divin.................... »

Nous avons donc ici une dédicace à Jupiter, pour le salut de l'empereur Caracalla. Ce fils de l'africain Lucius Septime Sévère profana les noms révérés d'Antonin et de Marc-Aurèle en se les attribuant sur les médailles et les monuments publics. Le nom de Sévère, qui est exprimé ici, empêche de commettre une confusion ; mais il ne l'est pas toujours, et plus d'un archéologue algérien s'y est trompé, attribuant à Antonin ou à Marc-Aurèle, ce qui appartenait à Caracalla.

Le passage martelé contenait probablement le nom de Géta qui parvint à l'empire, en 211 de J.-C., en même temps que son frère Caracalla. Celui-ci le tua, treize mois après, dans les bras de leur mère Julia Domna (1). C'est donc dans ce très-court intervalle, c'est-à-dire de 211 à 212, que la dédicace de Msad a dû être gravée. Elle est l'œuvre de soldats romains cantonnés sur la limite septentrionale du Désert, et elle paraît motivée par l'avènement au trône impérial des deux fils de Septime Sévère, dont l'un, Caracalla, avait reçu en partage la Mauritanie, la Numidie, etc. Ce fait est parfaitement établi par la liste des souscripteurs militaires, placée en retour de la dédicace, sur les petits côtés de la pierre, et dont voici le texte, d'après l'original qui est sous nos yeux.

1re partie de la liste.

..N . P.
...SEV.
7 GALTONIANI
C. MODIVS S
L. RVBRIVS FELIX
C. IVLIVS MAXIMVS
C. CANNIVS MALCVS
L. HOST. FLORENTIN.
C. IVLIVS TONNEVS
C. IVLIVS T... ....
....

2e Partie.

....ONORATI
..CT....AMICVS
....VL. DONATVS III
....RAN. MESSOR
...TRON. ROGATIAN.
T. ANNIVS VICTOR
Q. CRAN. DONATVS
C. IVLIVS TE......
. . . .

(1) Caracalla fit rendre les honneurs divins à sa victime, accompagnant cette gracieuseté du jeu de mots bien connu. Ceci exclut l'idée qu'il ait pu faire effacer, par une décision légale sur ces monuments, les noms et titres de Géta et renverser ses statues. Cependant, comme ces noms et ces titres sont invariablement martelés, au moins sur les inscriptions africaines, il faut supposer que l'esprit de courtisanerie s'est chargé de suppléer au silence de la loi.

Cette liste est évidemment celle des légionnaires qui ont contribué à l'érection du monument à Caracalla. Les deux premières lignes dont les lettres ont cinq centimètres, tandis que celles des autres lignes ont un centimètre seulement, en forment le titre. Les deux lettres de la 1re ligne sont surlignées.

Nous y voyons l'abréviation de *Numeri Parthici Severiani* qui se traduit par : « Les soldats de la légion parthique Sévérienne, ou 2e légion, celle qui occupait la Mauritanie Césarienne. »

Les sous-titres sont précédés d'un signe qui ressemble à notre chiffre 7 : c'est le sarment du centurion, et il désigne ce chef de compagnie et aussi la compagnie qu'il commande. Nous reviendrons bientôt sur ce sujet.

L'S final de la 4e ligne de la première partie est traversé diagonalement par un trait C'est peut-être l'abréviation emblématique du *signifer* ou porte-étendard.

M. Reboud a envoyé un 4e estampage qui offre un fragment d'une liste analogue aux précédentes. On y lit :

N° 2.

L. STA.......IVS...
L. FVRIVS GVDV
M. SEXTILIVS PEQ.
C. PONTILIVS II.
C. PONTILIVS
F. FVRIVS VICTO...
C.......... .....
C. C............
....

Je lis *Stadellius* à la fin de la première ligne ; mais il n'y a de certain que les trois premières et les trois dernières lettres de ce nom propre.

Enfin, M. Reboud a envoyé l'estampage des deux autres fragments que voici :

N° 3.

.....REG.....
.. ..ET VIC...
....

N° 4.

....
.....VERE.....
....

Les lettres de la première ligne du premier fragment ont six centimètres de hauteur et celles des autres lignes cinq seulement, ainsi que les lettres du deuxième fragment ce qui fait supposer que ce sont deux morceaux d'une même pierre. Il est à regretter que ce document ait été ainsi mutilé, car il rappelle une inscription du Musée d'Alger relative à la part que le roi de Mauritanie prit à la victoire remportée par les Romains sur le numide Tacfarinas.

M. l'abbé Godard a bien voulu nous communiquer une double inscription qu'il a copiée à Msad sur une même pierre, et qui a été apportée depuis lors sur la place de Lagouat. Ce document épigraphique, qui appartient aussi à l'époque des Sévères, est malheureusement très-mutilé. Voici la transcription que nous en avons reçue :

......ASD....
... ..ANTONIN...
......AE........
......MATRI AVG.
..... CASTR T....
....

Après le D qui termine la première ligne, on voit l'amorce d'une haste.

N et l'I qui le suit à la 2e ligne sont liés.

La fin de la troisième ligne a été martelée à l'époque romaine.

A la quatrième ligne, T, R, I, de MATRI, ne forment qu'un seul sigle.

A la cinquième ligne, T et R de CASTR sont liés.

Au-dessous de cette dernière ligne, on aperçoit les parties supérieures de trois lettres, qui pourraient être S, E, P.

Derrière cette inscription est le fragment de liste suivant :

......ONNV..
C. IVLIVS PROCESSV..
M. DIXON FAVSTVS.
7 IVCVNDI
C. IVLIVS MAXIMVS.
C. IVLIVS ETRVSCIAN..
M. AEMILIVS VICTOR
L. VALERIVS PROCESSV.

Quoique nous ne possédions pas l'estampage de cette double inscription, le texte paraît assez exact, et nous n'hésitons pas à y

reconnaître une dédicace à Caracalla et à sa mère Julia Domna, mère des Augustes et des camps. Les noms inscrits derrière cette dédicace sont, comme pour l'inscription précédente, ceux des Légionnaires qui ont élevé le monument. On y trouve la centurie des *agréables* (Jucundi); nous avons vu précédemment celle des *Honorés* (Honorati). Quant à celle qui figure en tête de toutes — les *Galtoniani*, — nous avouons ne pas savoir comment la traduire. C'est peut-être quelque nom de localité.

Les observations faites à propos de la première inscription, quant au nom martelé et à l'âge du monument, s'appliquent à celle-ci qui est de même date et adressée aux mêmes personnages.

Ces diverses inscriptions ont une grande importance par les indications qu'elles fournissent sur les troupes romaines qui occupaient la partie méridionale du centre de l'Algérie. Car si la Notice de l'empire d'Occident énumère les divers corps qui tenaient garnison dans la Tripolitaine, l'Africa et la Tingitane, elle se tait sur ceux qui occupaient la Numidie et la Mauritanie Césarienne. Le travail du savant M. Renier comblera amplement la lacune pour la première de ces provinces; nous possédons nous-même un assez grand nombre de documents épigraphiques sur la partie septentrionale de notre province pour pouvoir déjà désigner quelques-unes des troupes qui y stationnaient, par exemple, la cavalerie des Thraces et des Dalmates, l'infanterie des Bretons et des Sardes. Les inscriptions recueillies à Msad par MM. Reboud et Godard, jettent de nouvelles lumières sur ce sujet par les renseignements précieux qu'elles fournissent sur la ligne militaire des Romains la plus avancée dans le Sud et sur la 2ᵉ légion parthique Sévérienne qui la défendait. En les rapprochant du résultat négatif que nous avons constaté, en 1850-1851, dans les cantons du Souf, de l'Oued-Rir, à Ngoussa et à Ouargla, où l'on ne trouve aucunes ruines antiques, on aura la limite extrême des établissements italiques dans le centre de la Mauritanie Césarienne. Sans doute, les anciens ont visité le pays au Sud du Djedi, mais ils n'y ont pas fondé de villes, encore moins une série de positions permanentes comparable à celle dont on suit les traces bien caractérisées depuis les ruines de Resran sur la frontière tunisienne jusqu'à celles de Msad, situées à 50 kilomètres à l'Est du méridien d'Alger, et à 360 kilomètres au Sud du littoral.

M. Carette, il est vrai, dit dans sa géographie méridionale de l'Algérie (p. 54), que, « suivant le témoignage unanime des Arabes, » les bords de Ouadi-Tel sont couverts de ruines dont les pierres

» de taille annoncent le passage et le séjour de la civilisation » romaine. » Nous avons visité tout le cours inférieur de Ouadi-Tel, aux endroits où de grandes voies de communication, passages obligés à toutes les époques à cause de la nature particulière du pays, sollicitaient la création d'un certain nombre d'établissements, et nous n'y avons pas trouvé la moindre trace antique.

Au reste, pour donner une idée de la valeur qu'il faut attribuer aux renseignements fournis par les gens du Sud sur cette matière, nous dirons qu'ayant entrepris des courses assez longues pour visiter leurs prétendues ruines romaines d'*El Adama* et de *Djedlaoun*, dans l'Oued-Rir, nous n'avons aperçu aucun vestige de constructions quelconque dans le premier endroit et que, dans l'autre, nous avons rencontré, il est vrai, des ruines très-curieuses, mais qui n'avaient pas le plus léger rapport avec celles d'origine romaine. Nous n'avons observé qu'une seule trace vraiment antique dans tout le Sud de notre Désert algérien, c'est une base de tour, à Guerara dans le Mzab. Mais une ruine isolée ne prouve pas plus dans la question en litige que certaines fermes et maisons de commandement, bâties par nos maçons européens pour le compte des chefs ou des grands propriétaires indigènes, ne prouveraient en ce moment l'existence d'un établissement français dans les endroits où on les rencontre.

Nous traiterons plus amplement cette matière à la fin de ce mémoire.

Ainsi les Romains ont eu une frontière militaire au Nord et très-près du Djedi, dans notre province, fait que l'on supposait, mais dont ont n'avait pas fourni la preuve jusqu'ici; et il paraît probable qu'ils n'ont rien fondé d'important au-delà, de sorte que le Bou Kahil et le Korebtit semblent avoir été leurs colonnes d'Hercule dans l'Algérie centrale.

Il est curieux de rapprocher ces faits, mis aujourd'hui en lumière, des indications de la Notice. On voit dans ce document officiel que les choses avaient bien changé en Afrique entre l'époque des Sévères et celle des Constantins, et que Byzance ne conserva pas dans ce pays tout l'héritage de Rome; car il donne pour chefs-lieux de limites militaires de notre province *Auzia* (Aumale), *Caput Cillani* (point un peu au Sud de Médéa), *Augusta* ou Zucchabari (au-dessous de Miliana, dans la vallée du Chelif). On avait donc reculé de plus de cent kilomètres !

Il est d'un grand intérêt de recueillir avec soin toutes les inscrip-

tions du Sud afin de vérifier un fait qu'on ne peut que soupçonner encore : c'est que la grande insurrection des Berbers, en 297 de notre ère, insurrection qui fut assez grave pour exiger la présence de l'empereur Maximien et qui força à transplanter quelques tribus, a dû avoir les mêmes effets désastreux dans le Sahara que dans le Tel, où elle amena l'abandon d'un chef-lieu de frontière militaire.

Il résulte, en effet, des indications de la Notice de l'empire d'Occident, combinées avec une inscription que nous avons recueillie à la *Rorfa* des Oulad-Selama, que, à l'époque de Constantin le Grand, *Auzia* (Aumale) avait cessé d'être le centre militaire de la limite qui portait son nom et que le siége de cette limite avait été transplanté plus au Nord, au *Fort Hexagonal* dont on voit encore les ruines à *Aïoun Bessem*, dans la plaine des Arib, entre Aumale et la plantation de *Térébinthes* que les Européens appellent très-improprement *les Frênes*.

Nous n'avons pu qu'effleurer le travail dont les inscriptions communiquées par MM. Reboud et Godard peuvent devenir la base ; nous le reprendrons bientôt avec tout le développement qu'il comporte. Mais nous avons voulu, avant tout, payer un juste tribut de reconnaissance à ces amis de la science archéologique et les proposer en exemple à ceux qui ont les occasions de rendre les mêmes services aux études africaines.

L'occasion est aujourd'hui plus favorable que jamais : grâce à l'énergique impulsion donnée par M. le Gouverneur-Général et aux habiles mesures qu'il a prises, nos armes se montrent en ce moment sur tous les points du Sahara et longent la célèbre ligne de dunes que les anciens historiens indigènes désignent sous le nom d'*Areg*, comme limite méridionale de l'Algérie. On peut donc — si les faits positifs et négatifs sont notés avec soin — posséder bientôt tous les éléments de solution de ce curieux problème des limites de la domination romaine dans le Sud (1).

A. Berbrugger.

(1) Tout ce qui précède a été publié dans le *Moniteur algérien*, n° du 30 décembre 1855.

II.

EXTRAIT D'UN ITINÉRAIRE DESCRIPTIF DES RÉGIONS MÉRIDIONALES DE L'ALGÉRIE,

Par M. le capitaine d'état-major Davenet.

L'auteur de cet itinéraire a bien voulu nous autoriser à en extraire les notes suivantes recueillies pendant l'expédition faite par la colonne de Bousada, dans le Sud, en décembre 1856, janvier et février 1857.

(Extrait.)

De Bousada à 'Aïn Smara.....	27 kilom. 9	Direction générale	S.
— à 'Aïn Riche......	33 »	—	S.

Le caravansérail d'Aïn Riche a été construit sur l'extrémité d'une petite croupe en un point où paraît avoir existé un poste romain. L'*Oued 'Aïn Riche*, nommé plus bas *Oued Chaïr*, contient de l'eau en assez grande quantité; il y a de plus une petite source presqu'au pied des murs du fort. Sa position est des plus essentielles comme tête de défilés très-nombreux, mais en général fort difficiles, qui franchissent l'important massif du Bou Kahil et ses contreforts pour descendre sur l'Oued Djedi.

La route carrossable partant de Bousada finit à 'Aïn Riche.

	kilomètres.		Direction générale.
Menahouma	25	9	S.-E.
Oued Djedi (limite des hauts plateaux et du Sahara)..........	37	2	S.-S.E.
Djebrïa........................	34	3	S.
Moula Adam..................	37	»	S.-E.

Avant d'y arriver, on laisse à gauche les collines nommées Benat Atalla dont les sommets mamelonnés sont couronnés de petits monticules de pierres appelées par les Arabes *Ledjor* et dont ils ignorent l'origine.

A Moula Adam commence le *Belad Chachïa* ou *calotte* (de pierre) dont les autres limites sont Guerara, El Akaz et Dzïoua. C'est une couche continue de calcaire très-dur au travers duquel le gypse paraît souvent.

Le Blad Chachïa est en général peu accidenté et présente seule-

ment quelques vallées sans issue dont les fonds sont les Daïa. Il est extrêmement difficile de déterminer la pente générale de cette enveloppe pierreuse. La direction des principaux cours d'eau semble l'indiquer vers l'Est. Cependant, à partir de Daïat el Rakhla, les eaux semblent avoir une tendance à descendre au S.-O., sans doute pour rejoindre le thalweg qui passe à Guerara.

	kilomètres.		Direction générale.
Grouna Mta el Greddid.....	21	4	
Haouche el Rakla..........	36	2	S.-S.-E.
Oued Mrek Sidi Mamer	40	2	
Blad Gaust el Bey..........	38	8	E.-S.-E.
Hadjira.................	33	5	

De Hadjira à

Arfedji....................	30	6	S.
Ngoussa	26	7	S.-S.-O
Ouargla....................	18	4	S.-S -E.
Haci Bou Khezzana	33		N. puis N.-N.-E
El 'Aïoun	33	1	
Doukhara	32	6	
Temacin	38		N. légèrement N.-N.-E.
Tougourt	13	7	
Meggarin	10	8	N.
Draa Bou Mzoued..........	12	9	
Ouibed	8	4	
Mouïa el Gaïd............	30	8	N.-E.
Tarzout..................	21	6	
El Fouïia	18	3	N. légèrement N.-N.-O.
El Mejra.....	20	4	N.
Saïal	27	5	N.
Baadja...................	30	7	N.-N.-O.
Bou Guerdan.............	20	4	N.-E.
Dhebéaï	23	4	S.-E.
Bir el Fedjoudj	12	3	E.-S.-E.
Oglat Djedida	15	5	
Draa el Blida.............	4	6	N.-E.
Koudiat el Mihad	22	1	
Negrin.	15	8	N.

Les ruines romaines de Besseriani sont au Sud de la rive gauche de l'oued Khesran, au pied du Djebel Negrin et déjà dans la plaine. Ces ruines, dont il ne reste que quelques murs et une porte entrée,

ont environ 600 mètres dans le sens de leur plus grande longueur, ce qui semble indiquer un poste assez important.

	kilomètres.		Direction générale.
Oued Djerdj................	17	1	O.
Draa Goudjil	29	9	
Bir Emmaja...............	24	2	

Entre ce point et le précédent, à Rouidjel, apparences de ruines romaines peu étendues : briques, pierres taillées, etc. Petit poste (?) destiné, sans doute, à assurer la sécurité de la route, allant de Besseriani vers l'Ouest. Deux grandes pierres trouvées non loin de Dra Goudjil, à 5 kilomètres environ l'une de l'autre, semblent avoir été les bornes milliaires de cette voie.

	kilomètres.		Direction générale.
El Faïd..................	22		O.
Sidi Salah................	24	2	O.-N.-O.
Sidi Okba	29	2	
Biskara	20	9	N.-O.
Oued Melili...............	24	6	S.-O.
Oued el Ghrous	19	6	S.-S.-O.
Sadouri.......	38	5	O.-N.-O.

Sadouri est le nom de ruines romaines qui semblent indiquer l'existence sur ce point d'un établissement purement militaire établi à l'embouchure de l'oued Souidiri, dans l'oued Sadouri. Ces ruines présentent l'aspect d'un rectangle de 80 mètres environ de côté sur 45 mètres. Il y avait des constructions intérieures; et, entre autres, vis à vis de la porte d'entrée, une tour circulaire de 10 mètres de diamètre dont les murs en pierres de taille de grande dimension offrent des restes assez bien conservés.

Voici une inscription gravée sur une pierre en forme d'autel, malheureusement très-maltraitée par le temps.

L'épigraphe est entourée d'une moulure :

N° 1.

....
S..... IVERV
M CONSTITVE
NT IAI IANVA
RIS I-M-P-P- DD.NN.PH
ILIPIIS AVG. C. COS

	kilomètres.		Direction générale.
De Sadouri à			
Mamoura	37	2	O.
Djouama	20	3	

Entre ce point et le précédent, et à 12 kilomètres 03 de ce dernier, on trouve à Guehara une ruine romaine assez considérable. Son aspect semble indiquer un centre agricole de quelque importance, sur la rive droite d'un petit ravin, affluent de l'oued Chaïr. Sur l'autre rive, et dans une position assez dominante, on aperçoit les ruines d'un petit fort qui, sans doute, la protégeait. A cette hauteur, l'oued Chaïr a de l'eau courante. Il y a partout du tarfa en abondance.

Voici deux inscriptions recueillies à Guehara :

N° 2.

...IM T. CL -
SIBI - ET -
...ISSIMAE - BONAE
...AMENTVM - SE
.../IERCE

N° 3.

D. M. S.
..VLIA T
RANIA V.
ANN. - XXXI
AVREL-DATVS
C O N

	kilomètres.		Direction générale.
'Aïn Smara	32	3	O.-N.-O.
Bousada	27	9	N.

Capitaine Davenet.

III.

NOTES SUR QUELQUES ÉTABLISSEMENTS ROMAINS DANS LE SUD DU CERCLE DE SOUK HARRAS,

Par M. le capitaine Lewal.

El Ksar el Ahmeur (1).

Le cercle de Souk Harras comprend une portion de la région du Sud, c'est-à-dire de cette contrée aride, dénudée, plate et peu abondante en eau.

(1) القصر الاحمر le Château rouge.

Cette partie se déroule depuis la dernière chaîne de montagnes du Tel, entre Ksar Jabeur (ancienne Narraggara) (1) et Mdaourouche (Madaure) (2), jusqu'à l'oued Mellègue (3).

Cette vaste étendue de pays, qui ne mesure pas moins de 66,000 hectares, forme une immense plaine ondulée, couverte de halfa, et en quelques points de pins d'Alep rabougris ou de genévriers de Phénicie. Elle est coupée par un grand nombre de ravins, toujours à sec, lignes de fond qui n'ont d'autre rôle que de porter à l'oued Mellègue l'eau des pluies.

Les sources y sont peu volumineuses, rares et très-éloignées les unes des autres. Aussi, la population musulmane ne peut habiter ce pays pendant 8 mois de l'année, et alors il se transforme en une vaste solitude.

La seule rivière de cette contrée, l'oued Mellègue (4), roule, même en été, un volume d'eau assez considérable, mais elle est saumâtre.

Ce pays, envers lequel la nature s'est montrée si avare, a pourtant été occupé par les Romains. Des ruines très-nombreuses nous révèlent la position de tous leurs établissements, sujets incessants d'étonnement pour nous, car la plupart n'ont pas de sources à proximité et on ne découvre aucune conduite, aucun aqueduc, qui pût en amener. Quel procédé employaient les anciens pour s'en procurer ? Des puits probablement, mais on n'en aperçoit pas les traces.

L'étude détaillée de chacune de ces ruines pourra peut-être jeter quelque lumière sur cette question ; la notice qui va suivre est un fragment de ce travail.

Au milieu de la vaste steppe dont nous avons posé plus haut les limites, se trouve Ksar el Ahmeur. Il est distant de 20 kilomètres Est de Mdaourouche, de 10 kilomètres Sud-Est du Djebel-Guettar, de 9 kilomètres Nord de l'oued Mellègue et au Nord un peu Est du Djebel Ouenza.

Les environs du Ksar, jusqu'à une très-grande distance, présentent une plaine unie, sans accident, ni boisement. Rien ne vient troubler la monotonie de cet immense tapis de halfa.

(1) Voir la *Revue africaine*, n° 8, p. 112.

(2) Voir l'Extrait de la *Revue archéologique*, 14e année, p. 9, par M. Léon Renier.

(3) Ancienne Mellaga, affluent du Bagrada (Medjerda).

(4) Nous devons faire observer qu'au moins entre notre frontière de l'Est et la ville tunisienne El Kef, cette rivière s'appelle *Mellaga*, nom qui signifie rencontre, confluent. — N. de la R.

Sur ce sol ras s'élève le Ksar, isolé, sans constructions accessoires, sans débris autour de lui.

Ce bâtiment est bien conservé et appartient à la première époque. On en voit un pareil à Mdaourouche, quant à la forme générale et aux dimensions. C'est une construction carrée (1).

Elle comprend un étage souterrain, un rez-de-chaussée et un premier.

L'étage enterré a 3 m. 80 c. de côté, à l'extérieur. Il est formé de pierres de grande dimension, à taille rustiquée en dehors. Les parois ont 0,70 c. d'épaisseur.

L'intérieur est vide. Les fouilles faites à une profondeur de 2 m. seulement, n'ont pas atteint le pied des fondations et n'ont amené aucune découverte. Elles ont besoin d'être complétées.

Au-dessus du soubassement, se trouve un socle de 0 55 de hauteur, en retraite de 0,15.

Le rez-de-chaussée a 3 m. 15 de côté La paroi a 0,50 d'épaisseur. La hauteur, jusqu'à la corniche, est de 4 m. comprenant huit assises de pierres d'inégale hauteur.

La corniche a une épaisseur de 0,27.

L'intérieur est vide.

Le premier étage a une élévation de 3 m. 95, montrant 8 assises. La corniche a 0,25 de hauteur. La face antérieure était ouverte.

La couverture se composait d'une voûte cylindrique en pierres de taille, d'une hauteur extérieure de 1 m. 57.

L'élévation totale du bâtiment, au-dessus du sol est donc de 10 m. 59.

Sur la face orientale, qui est la principale, on voit, au rez-de-chaussée, figurée, sur les 2e, 3e et 4e assises, une fausse porte d'une hauteur de 1 m. 50 sur une largeur d'un mètre.

Elle est marquée par des moulures encadrant une grecque.

Chaque vantail a deux panneaux, séparés par une tête de mort.

De chaque côté de la porte, se trouve une niche d'un mètre de hauteur, sur 0,45 de large, renfermant un génie de la mort, sous la figure d'une femme nue, avec des ailes, les cheveux épars et tenant un flambeau renversé.

---

(1) L'auteur a joint à son travail un dessin que nous publierons et par lequel on voit que le Ksar el Ahmeur est un tombeau tout semblable, comme forme générale, à celui qui se trouve reproduit dans l'*Archéologie* du commandant Delamarre, article *Sétif*, pl. 72. — N. de la R.

Au-dessus de cette apparence de porte, à la 7e assise, il y a une grande pierre de 2 m 35 de long sur 0,74 de haut, qui porte une inscription. A chacune des extrémités, une niche de 0 60 de haut, sur 0,33 de large, contient un génie de la mort, en tout semblable à ceux qui gardent la porte.

La 5e assise du premier étage fait corniche à l'intérieur.

La couverture est presqu'entièrement détruite. Il n'en subsiste que 3 assises sur la paroi de droite.

La grande inscription qu'on remarque sur la face intérieure est mutilée. Il en manque un peu plus d'un tiers. Les recherches que j'ai faites n'ont pu me faire retrouver le fragment séparé.

Il n'existe qu'un très-petit nombre de débris au pied du Ksar et je ne m'explique pas comment ce morceau considérable a pu disparaître

La partie conservée de l'inscription est très-lisible. — (Voir le dessin n° 2.)

La pierre sur laquelle elle est tracée est un calcaire blanc, sonore et dur, ayant pris une teinte extérieure rougeâtre. Sa longueur était de 2 m. 35. Il n'en reste plus que 1 m. 51. La largeur est de 0,74 et l'épaisseur de 0,52.

Deux filets entourent l'inscription. Le tableau, encadré par eux, avait une longueur de 1 m. 47 et une largeur de 0,60.

La hauteur des lettres est de 0,09, celle des interlignes de 0,04. Les lettres sont profondément gravées et d'une bonne forme.

La première ligne avait une longueur de 1 m. 35 ; elle renfermait sans doute 17 ou 18 lettres, dont 11 subsistent.

Les 4 lignes suivantes sont séparées au milieu par un intervalle de 0,10 qui ne paraît pas interrompre le sens.

Les demi-lignes de gauche, qui sont entières, contiennent 10, 11, 11 et 14 sigles. En supposant que les demi-lignes de droite fussent composées d'un nombre de sigles à peu près équivalent, il manquerait à la 2e 5 ou 6 sigles ; à la 3e 5, 6 ou 8 ; à la 4e 6, 7 ou 8 ; à la 5e de 7 à 13.

Voici ce qu'on lit sur cette inscription :

1 MANNIOLENV AI. . . . .
2 SECVNDOAVO NABER. . . . . .
3 FAVSTOPATRI CAECI. . . . . .
4 SAXONIFRATRI PRIM . . . . . .
5 FAVSTIANoFRATRISFILIo VIC. .

Il n'existe pas de signes de séparation entre les mots. La 10e lettre de la 1re ligne est un V. Il devait y avoir ensuite deux lettres. On pourrait ne supposer qu'un M, mais cette première ligne paraissant renfermer le nom de celui qui a élevé le monument, il vaut mieux faire suivre le V d'un S plutôt que d'un M Après FS, viendrait alors un second nom, commençant par un I ou un T, ou un P, ou mieux un F, comme le donne à conjecturer le pied d'un jambage placé très-près de l'A suivant. Ce qui pourrait former FAVSTVS, puisqu'il s'agit de plusieurs membres de la famille Fausta.

De cette manière, la 1re ligne pourrait être décomposée en trois mots, qui donneraient le prénom, le nom et le surnom du personnage.

Les deux premiers noms peuvent être Marcus représenté par M, et Anniolenus étant le cognomen; ou bien, on peut prendre les cinq premières lettres MANNI comme l'abrégé du prénom Mannilius, et le surnom serait dans ce cas Olenus (1). Cette seconde leçon aurait cela de vicieux, c'est que Manilius s'écrivait par un N seulement.

A la 2e ligne, la dernière lettre est bien un R.

Il n'est peut-être pas irrationnel d'admettre que, dans cette dédicace, il faut faire figurer le grand-père entre le bisaïeul et le père; alors, la 2e ligne se terminant par AVO, il ne resterait plus à deviner que les 2 ou 3 lettres qui complétaient le nom du bisaïeul. On pourrait supposer NABERINO (au datif).

A la 3e ligne, le T qui est la 5e lettre, est surélevé, pour occuper moins de place.

Dans le groupe de droite, la 3e lettre est bien un F, et la 5e un I sans doute. A la place de l'F, il faudrait peut-être substituer un E, ce qui permettrait alors de supposer CAECILIANO, mot de 10 lettres qui serait bien à sa place.

A la 4e ligne, la 11e lettre est un double sigle qui réunit RT. La 4e lettre de la partie droite est un M, d'où on peut inférer qu'il devrait y avoir PRIMOGENITO, mot de 11 lettres qui convient assez bien. A la 5e ligne, le lapicide, manquant d'espace, a eu recours à l'emploi de sigles doubles ou triples et à la réduction de deux lettres finales.

Le 5e sigle représente TI. Entre le 7e et le 8e, le très-petit rond qu'on aperçoit figure un O nécessaire au sens.

Le 11e sigle est triple. La tête de l'R, bien plus fortement accusée

(1) *Olenus* ne se rencontre point parmi les noms latins, tandis qu'*Anniolenus* est connu. (V. Mommsen, *Inscriptiones*, etc., nº 4,255.) —N de la R.

qu'à la ligne précédente, forme la barre transversale d'un T. Il faut donc lire TRI.

Le 13e sigle doit figurer FI.

Le 14e, comme conséquence, serait aussi double. Il représenterait LI et en y joignant le petit o final, on aurait FILIO.

La 3e lettre du groupe de droite doit être regardée comme un C plutôt que comme un O.

Je ne puis reconstruire la fin de cette dernière ligne, qui est sans doute la partie la plus intéressante.

D'après ce qui précède, cette inscription pourrait se lire ainsi,

M [arcus] ANNIOLENV [s] [f] A [ustus
Ou bien, MANNI [lius] OLENV [s] [f] A [ustus ;
SECVNDO AVO NABER [ino avo ;
FAVSTO PATRI CAECI [liano] ;
SAXONI FRATRI PRIM [ogenito ;
FAVSTIANO FRATRIS FILIO VIC... ...

Ou plus clairement

Marcus Anniolenus Faustus
Ou bien, Mannilius Olenus Faustus
Secundo avo Naberino ; avo
Fausto ; patri Cæciliano ;
Saxoni fratri primogenito ;
Faustiano fratris filio ; vic.........

Et signifierait

Marcus Anniolenus Faustus
Ou bien, Mannilius Olenus Faustus,
A son bisaïeul Naberinus ; à son grand-père
Faustus ; à son père Cecilianus ;
A Saxo, son frère aîné ;
A Faustianus, fils de son frère, a... [élevé ce monument].

Je n'ai pas les éléments nécessaires, pour pouvoir, d'après ces noms, déterminer l'époque, le nom du lieu, ou les circonstances, qui doivent être révélées par cette inscription.

Elle ne porte pas la formule D M S ordinairement placée sur les sépultures ; mais les quatre génies, représentés sur la face Est, ne permettent pas de douter que ce monument ne soit un tombeau ou, tout au moins, qu'il n'ait été élevé à la mémoire de personnages morts.

Si c'est un tombeau, l'étage inférieur renfermait probablement les corps ou les cendres des membres de la famille Fausta.

La grandeur de ce mausolée indique que les personnages, en l'honneur desquels il fut érigé, étaient assez illustres ; quoique rien ne fasse connaître, dans l'inscription, qu'ils aient occupé des emplois publics, ce qu'on relatait d'ordinaire dans les épitaphes.

Mais cette même grandeur du monument rend difficile à expliquer sa position isolée au milieu d'une plaine infertile.

Rien ne donne à penser qu'il y ait eu jadis un centre de population en cet endroit.

Au pied même du Ksar, se montrent 5 à 6 pierres de taille, évidemment tombées de la voûte supérieure, mais elles ne sont pas assez nombreuses pour reconstituer ce qui manque à l'édifice.

Que sont devenues les autres ?

La conservation parfaite du monument, la régularité des aplombs éloignent l'idée d'un bouleversement du sol, qui aurait fait disparaître les constructions voisines ; et cependant, aux environs, l'œil ne découvre rien ; pas le moindre débris. Le sol n'a pas été exhaussé, car il est encore de niveau avec le pied du socle.

A une seconde exploration du Ksar, j'ai retrouvé, dissimulées sous le halfa quelques substructions. Ce sont des restes de murs peu épais, en petite maçonnerie, entremêlée de quelques pierres de taille.

On rencontre ces vestiges à l'Ouest et à 30 mètres environ du Ksar. Ils semblent avoir formé deux constructions adjacentes, l'une carrée, l'autre très-longue, comme une écurie, le tout de très-peu d'importance. Ces murs ont été rasés à fleur de terre. Aucun de leurs débris n'est resté ; aucun exhaussement du sol n'en fait même soupçonner l'existence.

Ont-ils été désagrégés par le temps et entraînés par les pluies ? Ont-ils été transportés pour servir à la construction d'une ville voisine ? c'est ce que je ne saurais dire.

Il ne reste que ce fait singulier, d'une destruction aussi radicale, qui n'a laissé subsister aucun débris des constructions secondaires, tandis que l'édifice principal est demeuré presque intact.

Ce monument, éloigné de toute ville et d'une dimension aussi considérable, doit se rapporter à quelque événement important, et, à ce titre, il mérite d'attirer l'attention de la Société historique algérienne.

Souk Harras, le 19 janvier 1858.

Capitaine J. Lewal,
Commandant supérieur du cercle de Souk Harras.

IV.

OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES SUR LES OASIS MÉRIDIONALES DU SAHARA ALGÉRIEN.

La partie du Désert qui s'étend entre Nefta (Tunisie) et l'Oued Souf (environ 140 kilomètres à vol d'oiseau), n'offre aucune trace romaine, ce qui devait être dans un pareil pays que l'on parcourt, mais que l'on n'habite pas. La route que j'y ai suivie en 1850 est plus méridionale que celle des caravanes : elle m'était imposée par la nécessité d'éviter les Oulad Rechache, fraction des Nememcha alors en révolte contre l'autorité française et qui s'était réfugiée dans cette partie du Sahara.

Oued Souf.

Ce canton tout de sables compte sept bourgades bâties en maçonnerie et qui se partageaient, lors de mon passage, en deux fractions distinctes : les Oulad Seoud qui reconnaissaient la suprématie des cheikh de Tougourt et comprenaient Kouinin, Tar'zout, Zgoum ; et les Achache, alliés de Temacin, établis à El-Oued, Guemar, Behima, Debila et à la Zaouïa de Sidi Aoun.

J'ai visité toutes ces bourgades et ai même fait séjour dans les deux principales, surtout à Kouinin, et je n'y ai pas rencontré le moindre vestige antique. Mais s'il n'y a aucune trace matérielle de la domination romaine dans ce pays, on y retrouve beaucoup de souvenirs qui s'y rapportent.

Ainsi, les savants de Tar'zout m'ont dit que, du temps des anciens chrétiens, leur ville s'appelait *Djelhéma*.

Une tradition plus générale est celle qui se rapporte au nom du pays. Les *Souafa* prétendent que, du temps de ces mêmes anciens chrétiens, une rivière abondante appelée *Oued Izouf* (la rivière qui murmure) coulait dans leur contrée du Nord au Sud. Mais les chrétiens, forcés de se retirer devant l'Islam victorieux, l'enfermèrent sous terre, ainsi que tous les autres *oued* sans eau qu'on rencontre dans ce canton.

Oued Izouf altéré est devenu oued Souf.

Cette tradition qui attribue aux chrétiens la disparition des cours d'eau du Sahara est répandue dans tout le Désert. Elle peut s'expliquer jusqu'à un certain point en ce sens que la retraite de la civilisation chrétienne produisait nécessairement un retour à la barbarie.

Les gens de Guemar m'ont dit qu'à une journée au Nord de leur bourgade, sur la route des Ziban, il y a une ville romaine appelée *Gart et-Tir* où l'on trouve de grosses pierres taillées et des fûts de colonnes. Le mot Gart, qui peut aussi se prononcer *Kart*, rappelle une désignation carthaginoise bien connue ; mais il a également une signification en arabe.

Toutes les fois que j'ai pu visiter des ruines que les Sahariens me disaient être romaines, il s'est toujours trouvé qu'elles ne l'étaient pas. Il est bien possible qu'il en soit de Gart et-Tir, où je ne suis pas allé, comme de tous les autres points déclarés antiques sans aucun fondement.

Oued Rir'.

L'histoire de mes recherches archéologiques dans ce canton se composera d'une série de désappointements.

Tougourt, d'abord, ne m'a pas offert trace de matériaux antiques. D'ailleurs, la ville actuelle n'est pas celle des anciens temps. *Tougourt el Kedima*, comme on appelle celle qui l'a précédée dans l'ordre chronologique, se trouve à environ deux kilomètres de là, au milieu des palmiers de Nezla.

Cependant, les *Rouar'a* me parlaient beaucoup de villes romaines dont on voyait les restes dans la partie septentrionale du Rir', dans des lieux écartés des routes actuelles. Je m'empressai d'aller les visiter.

J'allai d'abord à *El Adama* qui est à environ 33 kilomètres au Nord-Est de Tougourt. Sur le terrain où l'on disait qu'une ville romaine avait existé, je ne trouvai que les ruines d'un village saharien bâti en terre. La porte de la cité antique qu'on me montra ensuite était tout simplement un petit col entre deux mamelons sans vestige aucun de construction.

Je vis ensuite *Aïn Sefla*, fontaine romaine, — disait-on, — que les anciens chrétiens avaient fait rentrer sous terre. C'est environ à 8 kilomètres à l'Est du point précédent, dans la sebkha de Bel Embarak. Il y avait là une source au milieu d'un fouillis de roseaux entourés d'une ceinture de fange qui ne permettait pas d'approcher. Cela fesait supposer que la disparition de l'eau n'était pas aussi complète que mes informateurs le prétendaient. Du reste, nul indice de constructions.

Quoiqu'un peu découragé par ces deux échecs successifs, je poussai jusqu'à *Djellaboun* où mes guides prétendaient que j'allais

être amplement dédommagé. Cet endroit est à 3 kilomètres au Nord-Est du précédent.

Là, du moins, si je ne trouvai pas une ville romaine, je vis les ruines d'un établissement assez considérable, divisé en deux parties séparées par une distance de quelques minutes. L'une s'appelle le fort du Sud, l'autre celui du Nord. On y remarque l'emploi de grandes pierres polygonales gypseuses et l'inclinaison des murailles. Cela rappelle, sur une échelle très-réduite, les constructions cyclopéennes. Ben Djellab, cheikh de Tougourt, que je crois mieux informé que ses sujets, m'a dit que c'était une ville bâtie par les Beni Mzab qui ont été jadis maîtres de ces contrées avant que les nomades les obligeassent à se réfugier dans le pays pierreux qu'ils habitent aujourd'hui.

Voici à quoi se borne l'archéologie négative du Rir' oriental. Ni sur la route de l'oued Souf à Tougourt, ni sur celle de Tougourt à Biskara, ni enfin sur aucun point de cette contrée, je n'ai rien vu que l'imagination la plus complaisante pût transformer en ruines romaines. On va voir si le Rir' occidental est plus riche sous ce rapport que celui-ci.

Dans la partie du Sahara qui s'étend de Tougourt à Ngoussa, on trouve les oasis de Temacin, Blidt 'Ameur, El Goug, Hadjira, Taïbat. Aucune d'elles n'a vestige de ruines antiques.

Ngoussa n'en a pas davantage ; mais ses habitants se vantent d'avoir pour fondateur de leur ville une *Française !* Ils voulaient dire une chrétienne ; et c'était pour me faire politesse, à moi, leur hôte, qu'ils lui attribuaient cette nationalité spéciale.

Si j'eusse été un natif d'Albion, ils n'auraient sans doute pas manqué de dire une Anglaise.

Voici, du reste, leur légende. Cherbouche el Kouchi est le père des Beni Ngoussa. C'est sa fille Nkoussa, une chrétienne, qui a fondé leur ville. La construction primitive était à Zgag Ba Mhammed, rue du Père Mahomet, une des rues de Ngoussa. J'ai trouvé en cet endroit une petite koubba dédiée à Ba Mhammed, marabout mozabite. Tout auprès, se trouve un puits qui porte son nom et auquel on descend par quelques marches. Mais il n'y a ni dans cette rue, ni dans aucune autre de Ngoussa, rien qui rappelle l'antiquité le moins du monde.

Un mamelon appelé *El Mour'anem*, et une localité nommée *Ksir oued Nsir*, — qu'on laisse l'un à gauche, l'autre à droite, à quelques kilomètres, quand on est à moitié chemin entre Ngoussa et Ouargla,

— passent aussi pour recéler des ruines romaines. Je ne les ai pas visités et je n'y crois guère, par des motifs qu'on verra plus loin.

A Ouargla, il n'y a absolument rien en fait de restes antiques.

Mzab.

A cent vingt kilomètres au Nord-Ouest de Ouargla, se trouve la ville de Guerara qui fait partie du Mzab, région orientale.

A trois kilomètres Ouest de cette ville, sur une colline isolée, très-abrupte du côté du couchant, sont des ruines d'un village indigène qu'on appelle *Ksir el Hameur*, le petit château rouge, à cause de la couleur du sol et des matériaux qui y sont épars. Au milieu de ces vestiges j'ai trouvé les substructions d'une tour de trois mètres environ de diamètre. C'était un blocage lié par un mortier très-blanc, composé de très-petits cailloux. Un enduit épais stuqué recouvrait les parois.

Les habitants de Guerara, qu'on m'avait donnés pour guides, ou, plutôt, pour espions, parurent très-contrariés quand je leur dis que c'était un reste de construction des anciens chrétiens. — « A quoi » t'en aperçois-tu ? me dirent-ils, — Au mode de construction et » surtout à la nature du ciment répondis je. — Si ce n'est que cela » tu te trompes, et nous allons te prouver que celui que nous em- » ployons aujourd'hui est tout semblable. »

J'emportai un échantillon et nous allâmes faire la comparaison. Leur mortier rougeâtre, qui s'effrite sous la pression des doigts, ne ressemblait guère à l'indestructible ciment romain que, sans pitié, je maintenais en regard. Le résultat de cette expérience les contraria plus que la chose ne semblait en valoir la peine. C'est qu'au fond du cœur, ces braves gens se disaient : S'il est constaté que les anciens chrétiens ont été maîtres de notre pays, les chrétiens modernes ne manqueront pas de venir revendiquer leur héritage.

Car leur affreux pays de pierres, sans eau, leur semble quelque chose de désirable ! Lorsque j'eus compris leur pensée, je m'empressai de les rassurer en leur disant que les Français n'abandonneraient jamais les terres fertiles, bien arrosées, bien boisées du Tel, pour s'établir dans les collines rocheuses du Mzab.

La construction romaine qu'on voit à Ksir el Hameur aura sans doute été faite par des ouvriers romains pour quelque chef indigène, à peu près comme nous bâtissons aujourd'hui des maisons de commandement pour nos khalifas et nos agas.

Pour faire comprendre les causes de l'absence complète de traces

romaines au-delà d'une certaine limite méridionale, je citerai un passage d'une brochure sur les puits artésiens du Sahara où j'ai précisément traité cette question (p. 19) :

« .... Déjà fatigué des solitudes désolées qu'il venait de parcourir, Sidi 'Okba s'arrêta (sur les collines de Dour, à 25 lieues au Sud de Biskara) pour contempler les steppes immenses qui se déroulaient devant lui. Pour peu que le mirage y aidât, il dut se croire en face d'une vaste mer. Le panorama était magnifique et capable d'enflammer l'enthousiasme d'un artiste ; mais le chef d'un peuple qui abandonnait un pays de déserts pour chercher des terres fertiles, ne dut pas être enchanté du coup-d'œil. Bref, après une courte inspection, Sidi Okba ne pensa pas que le Rir' méritât l'honneur de sa visite ; et renonçant à pousser plus loin, il *tourna* aussitôt bride vers le Nord. De là, les collines historiques où il inscrivit son *nec plus ultra*, reçurent le nom de *Dour*, que l'on pourrait très-bien traduire par *tourne-bride*, si l'on s'en tenait à la valeur étymologique du mot.

» La chaîne basse de Dour, qui, sous des noms divers, se prolonge fort loin au Sud-Ouest, est quelque chose de plus qu'une limite géographique entre deux cantons : c'est une ligne de démarcation profonde, une sorte de cordon sanitaire naturel ; car, pour me servir du vocabulaire local, elle sépare la terre de la maladie du p y de la santé, les contrées de l'eau des cantons de la soif.

» En effet, au Sud du Dour, des eaux abondantes jaillissent de la mer souterraine, mais aussi les ravages de l'*Oukheum*, cette véritable peste endémique de l'oued Rir', établissent une cruelle compensation. Au Nord, s'étend une contrée saine, mais presque entièrement dépourvue d'eau, si ce n'est auprès des montagnes du Tel.

» L'alternative se trouve ainsi nettement posée pour l'homme blanc dans notre Sahara. Ici, se bien porter, mais mourir de soif ; là, boire à souhait, mais périr de la fièvre pernicieuse. Il n'y a que la race noire des Zenata, mêlée de quelques débris des Sanhadja, qui puisse vivre à toute époque dans cette terre classique de l'*Oukheum*.

» Tout ce qui a la peau plus ou moins blanche : Nomades du Sahara, Troud de l'oued Souf, mozabis ou juifs, s'enfuient précipitamment des oasis du Rir', dès que les eaux stagnantes prennent la plus petite teinte rouge, dès que les moucherons appelés *Ouche-Ouache* ont commencé à paraître.

» Aussi, les anciens ont respecté cette limite fatale du Dour : j'ai visité avec soin toutes nos oasis méridionales, grandes ou petites,

et je n'ai pu y découvrir le plus léger vestige d'une construction romaine. On a vu que la conquête arabe s'y est arrêtée comme devant les flots de l'Océan Atlantique.

» Les Turcs, en trois siècles de domination, ont franchi trois fois le Dour : Salah Raïs pacha, en octobre 1552, alla jusqu'à Ouargla, tour de force que nul pacha, ni bey, n'a tenté après lui. — Salah, bey de Constantine, vint mettre le siége devant Tougourt, en 1789. Enfin, Ahmed, également bey de Constantine, et surnommé *el mamlouk*, assiégea aussi Tougourt en 1821. Ces rapides incursions ont été suivies de retraites plus rapides encore.

» Je dirai plus tard pourquoi la France fera peut-être plus sous ce rapport que les conquérants qui l'ont précédée ; ce n'est pas qu'on puisse compter sur une colonisation européenne de ce côté. Pour donner une idée du peu de probabilité qu'il y a de réussir à implanter notre race dans les oasis méridionales, je me contenterai de dire que pendant mon séjour à Ouargla, le thermomètre marquait tous les jours à midi, à l'ombre, — et dans le mois de *février*, — de trente-deux à *trente-trois degrés* centigrades au-dessus de zéro ! Cela fait pressentir l'insupportable température qu'on doit y avoir en été. »

Ainsi, il existe dans le Sahara algérien une ligne Est-Ouest, passant par les collines de Dour et El Mihad, entre Ngoussa et Guerara, qui sépare deux contrées dont la plus méridionale est particulièrement inclémente pour les Européens. Cela, je crois, explique d'une manière satisfaisante pourquoi l'on ne trouve aucune trace romaine dans la zone méridionale de nos oasis, tandis qu'il y en a beaucoup dans la zone septentrionale (1).

A. Berbrugger.

(1) Nous avons réuni dans les quatre articles qu'on vient de lire — et dont trois sont inédits — quelques notions sur notre Sahara du centre et de l'Est, considérés au point de vue archéologique. C'est un sujet intéressant à peine ébauché et que nous recommandons au zèle des correspondants de la Société. — N. de la R.

Notice sur les Tribus de la subdivision de Médéa.

LES CHORFA, FRACTION DES ABID.

Au 28e kilomètre de la route de Lagouat (1), en quittant la forêt des Fernan (chênes liéges), l'œil découvre un panorama magnifique. Le chemin déroule ses méandres blanchâtres au milieu de la verte vallée ; à gauche sont les Hassan ben Ali, au milieu desquels on aperçoit les tourelles élégantes de la zmala de Berrouaguïa ; à droite, les Beni H'assan et les Abid dont le territoire chevauche par monts et par vaux jusqu'au Chelif, au pied des montagnes azurées de Bogar.

Le centre de la vallée, en suivant la route, est occupé par les Chorfa, fraction administrative des Abid, avec lesquels ils sont mortifiés d'être confondus, eux, la fleur de la noblesse musulmane (2).

Les Chorfa descendent de Moulaï Edris du Maroc et sont originaires des Flitta de Mascara. Vers l'an 940 de l'hégire (1533), un de leurs ancêtres, Si Mohammed ben Soltan, était lieutenant et compagnon d'un prince tlemcénien nommé Abou Mohammed Abd el Ouah'ed. A la suite de revers essuyés par ce prince, la famille émigra. Si Mohammed avait été tué et son fils Si Yahya ben Soltan, devenu chef de sa famille, la conduisit au pays des Beni Sliman, chez lesquels il mourut en 964 (1556). La piété des Slimani lui a élevé une koubba qui est encore aujourd'hui en grande vénération.

L'installation des Chorfa chez les Beni Sliman n'était que provisoire. Si El Khelfa, fils de Si Yahya ben Soltan, vint s'installer définitivement au centre de la vallée qu'ils occupent encore aujourd'hui sur des terrains appartenant aux Beni Hassan, aux H'assan ben Ali et aux Beni Sliman, et qui leur furent donnés par ces tribus à titre d'apanages. D'après leur charte, ce territoire est inaliénable ; par conséquent tous les titres d'achats présentés à la commission

(1) Ces kilomètres se comptent à partir de Médéa et non d'Alger, ce qui, peut-être, eût été plus rationnel. — N. de la R.

(2) *Abid* veut dire esclave et s'applique aux tribus d'origine nègre. — Note de la R.

chargée d'étudier l'emplacement du village de Berrouaguïa n'ont aucune valeur réelle, si l'on accepte comme authentiques les quelques mots de la généalogie des Chorfa, à l'article Si el Khelfa, qui constituent le droit simple d'occupation.

Les Chorfa n'ont joué un rôle politique en Algérie qu'à une époque assez reculée et sur laquelle nous n'avons pu recueillir des faits exacts. — Si vous acceptez l'hospitatité d'un Chorfa, le soir, à la veillée, il vous racontera qu'un Si Yahya quelconque (tous les Chorfa se nomment Yahya ou Khelfa) allait en guerre avec son chapelet seulement : lorsqu'il était en présence de l'ennemi, il tirait son chapelet et à chaque grain qui glissait sous ses doigts au nom d'une épithète de Dieu, l'âme d'un ennemi s'échappait du corps pour aller s'engloutir aux enfers. Il terminera en regrettant que le chapelet ne se compose que de quatre-vingt-dix-neuf grains, car il ne compte pas les grains des Fath'a qui sont ceux de la Miséricorde. Le chapelet existe encore : il est appendu à la tête du sarcophage de Si el-Khelfa dans la koubba qui s'élève au 30e kilomètre de la route de Lagouat.

La fraction des Chorfa compte environ 300 âmes ; c'est une population laborieuse et intelligente.

Sous tous les gouvernements, les Chorfa ont été exempts d'impôts et de corvées. M. le général Marey est le dernier chef français qui leur ait accordé cette faveur.

Je termine cette courte notice en donnant la liste des Pachas et des Beys de Titeri, qui leur ont accordé des lettres d'exemption. Les dates authentiques que j'ai relevées moi-même sur les titres originaux pourront peut-être servir à fixer certains faits (1).

LISTE DES PACHAS ET DES BEYS DE TITERI.

Redjem bey	en 955	— 1548 de J.-C.
Yahya bey	976	— 1568
Le Pacha Ramd'an	983	— 1575
Moustafa bey	en 988	— 1580 de J.-C.
Mourad bey	991	— 1583
Mah'moud bey	992	— 1584
K'aïd el-H'oussin, gouverneur de Médéa	993	— 1585
Le bey Dj'afar	1000	— 1591
Le chef des troupes (kaïd el-Djiche)	1002	— 1593
Farh'at bey, commandant la force armée du Titeri (*Sahab el-Mhalla et-Titerioüia*)	1024	— 1615
El-K'aïd Youssef, commandant la force armée du Titeri	1029	— 1619
Bey Ch'aaban	1043	— 1633
Moh'ammed bey	1061	— 1650
Sma'ïl pacha	1081	— 1670
Abou Moh'ammed Hassan pacha	1099	— 1687
Bey Moh'ammed	1104	— 1692
H'emou bey	1129	— 1716
Sliman bey	1141	— 1728
'Ali bey	1157	— 1744
Bey Moh'ammed	1167	— 1753
'Otsman bey	1171	— 1757
Bey Ibrahim	1173	— 1759
'Ali bey	1180	— 1766
H'assan bey	1220	— 1805
Bey Moustafa	1235	— 1819

(1) L'absence d'une chronologie complète et exacte des Pachas et des Beys de l'Algérie rend l'étude des annales de ce pays difficile et incertaine. Fournir sur ce sujet essentiel des matériaux authentiques, comme vient de le faire M. Pharaon, c'est rendre un service signalé à l'histoire locale. Nous ne saurions trop recommander cet exemple à ceux de nos correspondants qui sont à même de recueillir des faits analogues. — N. de la R.

Joux-la-Ville, 2 mars 1858.

F. Pharaon.

NOTE SUR TIKLAT

(TUBUSUPTUS).

Depuis longtemps déjà, j'entendais les Fenaïa, que leurs affaires amenaient à Bougie, parler d'une ville souterraine, située sur les bords de la *Soummam*; leurs récits faisaient supposer l'existence d'une ville enfouie.

Il y avait là, disaient les Kabiles, d'immenses souterrains hantés par des génies malfaisants, lesquels interdisaient l'accès de leur demeure ; — à peu de distance, se trouvaient des pierres taillées représentant la tête d'un lion, la gueule ouverte, qu'on ne pouvait regarder sans crainte. — C'était, sans doute, comme le cerbère placé dans le vestibule des maisons romaines, le gardien chargé d'effrayer les passants. Plus je consultais les Kabiles, plus il s'embrouillaient dans leurs explications et plus il m'était difficile de démêler la vérité à travers leurs récits contradictoires.

Je résolus d'éclaircir mes doute à la première occasion, d'autant plus que j'avais lu, dans la *Grande Kabilie* du général Daumas, ce même récit de ville souterraine fait par des européens, sur la foi, sans doute, de renseignements semblables.

Au printemps de l'année 1854, je partis de Bougie, muni de cordes, bougies, pioches etc., bien décidé à avoir la solution du mystère et raison de ces terribles génies.

A 25 kilomètres de Bougie, le chemin qui remonte la rive gauche de la Soummam, assez resserré en cet endroit (1), traverse un petit cours d'eau, l'Oued Ksar. — Ce nom vient d'un ancien poste romain situé sur une petite éminence au confluent des deux rivières ; — l'enceinte, de forme carrée, ayant environ 100 mètres de côté, est encore passablement conservée ; les murs sont en pisé (2) et reposent sur des fondations en maçonnerie. A hauteur de l'Oued R'ir et d'El Ksar, sur le bord de la rivière, existent quelques traces de la voie romaine qui reliait Tubusuptus à Saldæ (Bougie).

(1) Depuis, une belle route, exécutée par nos troupes et par des corvées kabiles sous la direction du commandant Augeraud, remonte la rive gauche de la Soummam.

(2) Ces murs en pisé pourraient bien être une construction de l'époque arabe, entée sur le fort romain ; par exemple, une de celles que le général d'Abou Tachefin éleva, en 1320, dans la vallée de Bougie, alors qu'il s'efforçait de s'emparer de cette ville. — N. de la R.

A 6 kilomètres plus loin, je trouvai des pierres tumulaires en grande quantité ; cette nécropole est de nature à offrir à l'archéologie une riche moisson scientifique, mais malheureusement le temps et les moyens d'action me manquèrent, et je dus me borner à relever les quelques inscriptions ci-jointes, gravées sur les pierres jonchant le sol. — (V. à la fin de cet article.)

Un peu plus loin, à l'endroit où les tombes sont le plus compactes, et sur la gauche du chemin des Fenaïa, se trouvent 4 ou 5 colonnes en granit du plus beau grain, qui semblent avoir appartenu à un temple dont il est difficile de retrouver la forme au milieu des pierres amoncelées et enfouies.

Quelques instants après, j'arrivai près d'un ravin sur le bord opposé duquel se trouve une sorte de mur d'enceinte qui renfermait les ruines de l'ancienne Tubusuptus, aujourd'hui nommée Tiklat par les Kabiles (1).

La ville, adossée au N.-E. d'une éminence haute de 30 mètres, se trouvait circonscrite par ce mur, se composant d'une série d'arcades en pierres de taille, de 3 m. de haut, derrière lesquelles on aurait fait un remplissage en maçonnerie.

Dans tout cet espace, existent les vestiges compacts de la ville, de ses établissements publics et de quelques mosaïques de médiocre importance. — Tout est renversé et dans un tel désordre qu'il serait très-difficile de rétablir la forme de l'un de ces édifices.

Les seuls vestiges dont l'importance m'a frappé sont, d'abord, de vastes citernes, situées sur un mamelon au N.-O. de la ville, château d'eau comprenant quinze compartiments de 35 mètres de longueur, communiquant entr'eux par des ouvertures ménagées dans les murs ; puis les restes d'un temple dont les murs, rongés par les eaux de la Soummam, finiront par disparaître un jour. Ce temple était carré et avait environ 10 mètres de côté. Dans chaque coin et à l'intérieur, existaient d'énormes piliers en pierres de taille, de 8 mètres de haut, surmontés d'un chapiteau corinthien ; deux de ces piliers sont encore intacts.

Attenant au temple, étaient d'autres bâtiments de moindre im-

(1) Voir l'article *Salde et Tubusuptus* de la *Revue africaine*, n° 7, p. 68 ; et aussi la *Note* de M. Meurs, sur une ancienne citerne de Tiklat (Tubusuptus), page 100 de l'*Annuaire* de la Société archéologique de Constantine (1854-55). — *Tiklat* est la berbérisation du mot arabe *kala*, qui veut dire forteresse. — N. de la R.

ortance. — Les murs de cet édifice, en grosse maçonnerie, sont enduits d'un épais crépissage.

Tubusuptus, situé au fond d'une assez vaste plaine bornée au Sud par le lit de la Soummam et à l'Ouest par les contreforts des montagnes des Fenaïa, devait être, ainsi que nous le prouve l'importance de ses ruines, une ville agricole du second ordre. Sa position dans la vallée et au bord d'une rivière que les Romains avaient su diriger en tous sens pour les besoins de l'irrigation, au moyen de différents travaux de barrage dont on reconnaît encore quelques traces, devait en faire une ville très-florissante.

J'avais donc atteint le but de ma course et j'allais visiter cette fameuse cité souterraine sur laquelle l'esprit d'exagération des Kabiles avait inventé tant de contes fantastiques.

Mes guides me conduisirent vers l'éminence située au Nord Est de la ville, sur le flanc de laquelle s'échelonnaient jadis divers établissements. A mi-côte se trouvait un mur de 1 mètre de haut paraissant soutenir les terres supérieures ; — un trou de 0, 50 c. carré y avait été grossièrement pratiqué ; — c'était là, m'assurèrent les Kabiles, l'entrée de la ville souterraine habitée par les génies.

Aucun d'eux ne voulut consentir à m'accompagner dans mon exploration, ils cherchèrent même à me détourner d'un projet qui leur paraissait bien téméraire.

Après avoir sondé cet antre, y avoir jeté quelques cailloux pour m'assurer que le fond n'était pas rempli d'eau, je m'y laissai couler à l'aide d'une corde solidement fixée à l'orifice du trou mentionné. — J'atteignis rapidement un sol humide et jonché de pierres.

A la clarté de ma bougie, je reconnus que j'étais dans une citerne voûtée de 5 mètres de profondeur sur 3 de large et 3 m. 50 de hauteur ; vers le milieu de la voûte existait une ouverture ronde, bouchée par une grosse pierre, ayant probablement servi à alimenter la citerne ou à y puiser.

Les murs, recouverts d'un enduit très-fin, avaient une teinte verdâtre ; le niveau des eaux à diverses époques était parfaitement tracé de distance en distance. Au fond de cette première enceinte existait une ouverture cintrée de 0 m. 80 c. de haut sur 0, m. 35 c. de large, donnant accès dans un autre compartiment semblable au précédent. Je pénétrai ainsi dans quatre citernes et je pus me convaincre bientôt que la ville souterraine était une pure invention, devenue avec le temps une légende accréditée dans le pays.

Au retour de mon exploration, les Kabiles qui avaient vu disparaître la clarté de ma bougie pendant que je passais d'un compartiment dans un autre, parurent très-étonnés de me retrouver sain et sauf. Ils me pressèrent de questions, et j'eus beaucoup de peine à leur faire croire que leur prétendue ville était tout simplement une série de citernes romaines.

Je pense que, depuis, les plus hardis ou les moins crédules du pays auront essayé de contrôler l'exactitude de mes paroles. — Tel fut le résultat de mon exploration, que je tâche de raconter succinctement, heureux si cette découverte peut détruire une opinion admise jusqu'ici sur les ruines de Tubusuptus.

Voici les inscriptions annoncées plus haut :

Pierres tumulaires trouvées aux ruines de Tiklat, en 1854.

(1)	(2)	(3)
D. M.	D. M. S. ı	D. M.
VIATOR	CORNELI	PONTIA
V. A. XIII	VS CRESCE	SR...NL
H. S. E.	NS ARNE. DO	TERTIA
	NATVS V. A.	V. A. LXV
	XXXVI	H. S. E. H. C.
	H. S. E.	

(1) Sur une pierre arrondie par le haut et au-dessous d'un croissant :
« Aux Dieux Mânes ! — Viator — a vécu 13 ans. — Il gît ici ! » — Note de la Rédaction.

(2) Sur une pierre carrée :
« Aux Dieux Mânes ! Cornelius Crescens [de la tribu] Arniensis (ou de » l'Arnus), [surnommé] Donatus, a vécu 36 ans. Il gît ici. »
On ne voit pas ce que peut signifier la lettre placée après le D. M. S. Ne serait-ce pas le reste d'un cœur ou de quelqu'autre signe séparatif? — N. de la R.

(3) Pierre carrée, offrant, à la partie supérieure, un fronton placé sous une corniche circulaire. Dans le centre du fronton est un croissant surmonté d'une rosace et flanqué de deux fleurons. Quatre rosaces placées deux à deux se voient entre les corniches rectilignes du fronton et la corniche circulaire qui la domine. L'épigraphe, gravée dans un cadre, peut se traduire ainsi :
« Aux Dieux Mânes ! — Pontia Sr....... nl....... — Tertia a vécu 65 ans » — Elle gît ici. Ici, on a bâti [son tombeau]. » — N. de la R.

(1)

D. M. S.
PETRONIA
L. FIL.
DOMNVLA
V. A. LXXV
H. S. E.

(2)

D. M.
C. MAENI
VS. FIL. ARN.
FELIX VIXIT
A. .... H. S. E.

Aux inscriptions copiées à Tiklat, je joindrai celle-ci qui est gravée sur un bloc de pierre trouvé, en 1853, à Toudja, près du chemin qui conduit de cette tribu à Bougie. Les figures qu'on y a sculptées sont d'une exécution très-incorrecte; on ne s'est pas même donné la peine de dégrossir la pierre.

(3)

VERGIEN NER
DOCEN PRINCEPS
V. AN.......

Constantine, le 25 février 1858.

L. Féraud,
Interprète de l'armée.

---

(1) Pierre carrée :
« Aux Dieux Mânes ! Petronia, fille de Lucius, [surnommée] Domnula, » a vécu 75 ans. Elle gît ici. » — N. de la R.

(2) Pierre carrée entourée d'une moulure. A la fin des 1re, 2e et 5e lignes, on a gravé des cœurs. On peut traduire :
« Aux Dieux Mânes ! Caïus Maenius, fils de .... [de la tribu] Arniensis, » [surnommé] Félix, a vécu ... ans. Il gît ici. »
L'initiale du père (3e ligne) manque dans cette inscription. — N. de la R.

(3) Le tableau grossièrement sculpté sur cette pierre se compose de deux groupes : le supérieur représente un cavalier chassant un animal qui fuit à toutes jambes devant lui. Il tient à la main gauche un bouclier derrière lequel sont deux espèces d'épieux.
Le groupe inférieur offre un laboureur dirigeant un araire auquel deux bœufs sont attelés par un de ces larges jougs dont les Indigènes font encore usage en Algérie.
Les bonshommes dont les plus jeunes écoliers chargent les blancs de leurs livres sont des œuvres d'art à côté de ces informes dessins.
L'épitaphe est gravée dans un cartouche à l'angle supérieur gauche de la pierre. En voici la traduction :
« Vergien Nerdocen, prince, a vécu .... »
Le chiffre qui indiquait l'âge n'a pu se lire. D'après d'autres inscriptions de la Kabilie, on peut induire qu'ici *princeps* est l'équivalent de chef de tribu. — N. de la R.

SARCOPHAGE ROMAIN DE DELLIS.

Le 31 décembre dernier, des ouvriers du Génie enfonçaient un pieu, en terre, derrière la nouvelle écurie du Train des équipages, bâtie depuis peu hors de la porte des Jardins, à 11 m. 20 c. du nouveau rempart, lequel est un peu à l'Ouest de la muraille romaine. La pièce de bois s'arrêta tout-à-coup sur un obstacle qu'on ne put vaincre et dont on voulut connaître la nature. Une fouille entreprise à cet effet amena la découverte d'un sarcophage antique en marbre blanc, rattaché à un couvercle de même matière par deux scellements en fer fixés dans du plomb ; le pieu s'était arrêté précisément sur le couvercle de ce sarcophage.

Ce monument funéraire mis au jour par le hasard, ce grand découvreur des richesses archéologiques, était placé au pied d'un escarpement très-abrupte ; il aura été recouvert de bonne heure par les terres que les pluies hivernales entraînaient annuellement des flancs de la montagne, et c'est à cette circonstance, sans doute, qu'on a dû de le retrouver intact après tant de siècles. Sous les Romains, comme à notre époque, la population coloniale était flottante, et quelques années pouvaient suffire pour qu'il ne se trouvât plus personne à Rusuccuru (Dellis) qui eût intérêt à déblayer ce tombeau de famille.

Les ouvriers du Génie réussirent à enlever le couvercle du sarcophage sans autre détérioration que quelques petits éclats de marbre aux parties brutes, éclats qu'il sera facile de remettre à leur place. Dans l'intérieur du monument était un cercueil en plomb avec son couvercle de même métal, à bords rabattus en contre-bas. Ce cercueil renfermait un squelette, la tête orientée à l'Ouest (à 260°). Le tombeau reposait sur un massif de pierres irrégulières noyées dans un mortier que les infiltrations avaient altéré d'une manière très-sensible.

Derrière ce massif, était une fosse carrée dont la maçonnerie s'appuyait sur le roc. On a dû provisoirement suspendre les recherches à cet endroit à cause du mauvais temps ; et d'ailleurs, les soldats du train les avaient rendues impossibles pour le moment, s'étant empressés de combler l'excavation sitôt que le sarcophage en avait été extrait. Il convient donc d'attendre une nouvelle occasion pour

savoir s'il n'y a pas, comme il est assez probable, quelques autres sépultures antiques auprès de ce lieu, et aussi pour compléter l'étude de ce qui se rapporte plus particulièrement à l'emplacement de notre sarcophage.

Le 13 février, j'étais envoyé par M. le Gouverneur-Général pour présider à l'enlèvement de ce précieux monument.

Le lundi 15 février, il était amené devant les ateliers du Génie où on devait l'entourer d'une garniture en madriers, afin de le protéger contre les accidents du voyage. Le 18, il se trouvait sur la jetée de Dellis, mais l'état de la mer ne permit pas au courrier qui passait le 19 de le recevoir à son bord. Ce fut seulement le 23 que le *Tanger* put le prendre au passage pour le déposer ici à son retour, le 29.

Il est aujourd'hui dans le Musée d'Alger où, dès qu'on aura pu en prendre une bonne vue photographique, il sera mis dans son emplacement définitif.

Après ce court historique, abordons l'examen du curieux monument qui nous occupe, examen qui portera sur quatre objets :

1° Sarcophage en marbre avec son couvercle ;
2° Cercueil en plomb avec son couvercle ;
3° Squelette ;
4° Circonstances accessoires.

Couvercle du sarcophage. — Il est en marbre blanc, long de 2 m. 16 c. large de 23 et épais de 7 c. 1/2. A la partie antérieure, celle qui correspond à la face sculptée du sarcophage, il se relève de 9 c. en contre-haut et forme une plate bande dont la partie moyenne offre un cartouche flanqué à droite et à gauche d'un groupe de trois dauphins d'un faible relief nageant sur un fond vermiculé ; lequel, dans l'intention de l'artiste, était peut-être destiné à représenter les ondulations de la houle. Il n'existe aucun vestige de caractères sur ce cartouche qui paraît cependant avoir été fait pour recevoir une épigraphe.

Des traces de scellement et un endroit laissé brut dans la partie supérieure de ce couvercle font supposer qu'il n'était pas destiné à être vu et que quelque chose le recouvrait, une inscription, par exemple. Le marbre dans lequel il a été taillé est d'une qualité supérieure à celui du sarcophage.

Sarcophage. — Sa longueur est, extérieurement, de 2 m. 15 c.

sur 60 c. de largeur et 60 c. de hauteur. Au dedans, il présente un carré long à angles arrondis qui mesure 45 c. de hauteur, 43 c. de largeur et 2 m. de longueur. Il n'est sculpté que sur sa face antérieure : il est probable que le reste du monument, qu'on a laissé brut, se trouvait engagé dans quelque niche et ne se trouvait pas en vue.

Les vingt figures qui composent le bas-relief sculpté sur cette partie antérieure sont en ronde bosse et parfois les têtes sortent tout à fait du fond du tableau auquel elles ne tiennent plus alors que par de petits tenons que l'artiste a ménagés pour assurer la solidité de son œuvre. Ces figures sont distribuées sous une galerie soutenue par huit colonnes d'ordre ionique altéré, canelées en spirales, surmontées de frontons alternativement triangulaires sans bases ou en segments de cercle. On sait que, pour exprimer que la véritable destination du tombeau est d'être la dernière demeure de l'homme, les anciens sarcophages présentaient ordinairement l'aspect d'une habitation — *Domus aeterna* — plus ou moins somptueuse et grandiose, selon la fortune et la qualité du défunt. Ce symbolisme philosophique passa du paganisme aux chrétiens.

La galerie de notre sarcophage offre donc sept entrecolonnements dont chacun est le théâtre d'une scène spéciale où un même personnage — le défunt sans doute — joue constamment son rôle. Je vais les décrire successivement en procédant de gauche à droite.

1er *Entrecolonnement.* — Le personnage jeune et imberbe sept fois reproduit dans ce bas-relief se trouve ici à droite et est représenté offrant un œuf, ou tout autre objet ovale, à un serpent enroulé qui repose sur sa queue. Il tient un *volumen*, rouleau manuscrit, dans la main gauche. Un deuxième personnage, à la figure imberbe, occupe le dernier plan, derrière le serpent : sa main droite, la seule qui soit visible, est élevée à la hauteur du sternum; on aperçoit, entre le pouce et le doigt suivant, un objet plat, mince et allongé, qui reparaît ailleurs dans les mêmes circonstances, mais avec des stries à la partie diagonale supérieure. Le costume des deux personnages se compose d'une tunique longue et d'un manteau jeté sur une épaule. Les pieds sont chaussés de sandales composées d'une semelle, fixées au coude-pied par deux quartiers dont les oreillettes nouées en avant servent de point d'attache à une courroie unique cousue à ladite semelle et qui passe entre le gros orteil et le suivant.

C'est ici le début d'un médecin : en même temps qu'il donne sa

première ordonnance à son premier client, il fait son offrande au dieu Esculape, symbolisé par le serpent.

Je m'empresse d'aller au-devant d'une objection : si les sept tableaux que je vais décrire et entreprendre d'expliquer se rapportent à un même individu et s'ils indiquent les différentes phases de sa carrière, comment se fait-il que, dans les derniers, qui doivent être relatifs à la période décroissante de sa vie, il apparaisse tout aussi jeune que dans les premiers ? C'est, je pense, parce que l'artiste aura voulu conserver l'unité de sa composition ; il aura craint de jeter la confusion dans l'esprit du spectateur en montrant son héros jeune homme au premier acte et barbon au dernier. On aurait pu s'y tromper et croire que les différentes scènes se rapportaient à des personnages différents, tandis que, grâce à son ingénieux anachronisme, une pareille erreur est impossible et l'unité du sujet est évidente pour l'observateur le moins habile et le moins attentif.

2ᵉ *Entrecolonnement.* — Le médecin, — donnons-lui désormais ce titre dont l'exactitude ressortira de tous les détails qui vont suivre, — le médecin est à droite sur le premier plan, son volumen dans la main gauche, avec l'attitude et dans le costume déjà décrits. Sa main droite tient une espèce de *djerid*, ou rameau de palmier dépouillé de ses feuilles, et s'en sert comme d'une grande spatule pour remuer quelque chose dans un vase qui est à ses pieds. Ce paraît être la préparation d'un remède dont le client, qui occupe le 2ᵉ plan, tenant entre le pouce et le doigt suivant de la main droite l'objet signalé plus haut, semble attendre la confection. Ce personnage est imberbe comme le précédent.

3ᵉ *Entrecolonnement.* — Ici, le médecin est à gauche; sa main gauche serre toujours le *volumen*, tandis que la droite est étendue sur la région occipitale de la tête d'une jeune fille agenouillée devant lui et qui tient dans ses mains le bas de la tunique du médecin. Un vieillard barbu et chauve placé au 2ᵉ plan témoigne, par l'expression de sa physionomie, l'intérêt qu'il prend à cet examen médical et l'anxiété qu'il éprouve par rapport au résultat. Quelques personnes ont cru reconnaître ici la scène de la femme au flux de sang qui est racontée dans les Évangiles ; mais il suffit de relire le texte sacré pour se convaincre que cette interprétation n'est pas admissible.

D'abord, l'Évangile parle d'une *femme* et nous avons ici une *jeune fille*, la tête couverte de l'orarium, ou voile des vierges. Cette femme vient toucher par derrière la robe de Jésus : *accessit retro et tetigit fimbriam vestimenti ejus*... Notre jeune fille est agenouillée devant le personnage, etc., etc.

Si l'on examine avec attention la figure du personnage principal qui est d'une expression admirablement bien rendue, on n'y remarquera nulle trace d'une pensée religieuse ni d'un élan de céleste charité ; mais on y lira clairement la concentration de la pensée d'un médecin observateur sur un phénomène morbide. Ceux qui ont vu ce personnage et qui connaissent la belle statue de Bichat, par David d'Angers, statue inaugurée à Bourg, le 14 août 1843, seront frappés de la ressemblance dans l'expression des deux physionomies. « Bichat, dans l'attitude de la méditation, une main sur le cœur » d'un enfant dont elle semble suivre les battements, image de la » vie, » ainsi que le dit son biographe, Bichat, idéalisé par le célèbre statuaire, offre une ressemblance vraiment étrange avec cette figure enfouie depuis tant de siècles au pied des remparts de Rusuccurru (Dellis).

Le médecin antique explore avec la main la région occipitale ; ailleurs, nous le verrons étudier l'artère temporale, comme cela se fesait au temps d'Hippocrate et comme cela s'est fait, sans doute, longtemps après le prince de la médecine et même après Galien, qui, le premier, a écrit un traité fort étendu sur le pouls des malades.

4ᵉ *Entrecolonnement.* — Ce tableau occupe le centre de la composition générale ; et c'est, en effet, sa place, car il représente le point culminant d'une carrière de médecin, l'expression la plus élevée, la plus illustre de ses fonctions et de ses études. Ici, le personnage professe : il est assis dans une chaire qui a pour piédestal un buste colossal fesant l'office de cariatide. De chaque côté de ce buste, deux auditeurs étendent la main droite l'un vers l'autre et de manière à se toucher presque par le bout des doigts. Leur physionomie exprime l'attention, le respect et aussi le contentement qu'ils éprouvent de pouvoir puiser largement aux bonnes sources de la science. Par un procédé qui se perd dans les ténèbres de l'antiquité et qui s'est transmis jusqu'assez près de notre époque, le sculpteur a figuré leur infériorité morale et scientifique par rapport au maître en leur donnant une taille des plus exiguës. Quant au professeur, placé entre deux palmiers, il tient dans la main gauche son *volumen* dé-

ployé, tandis qu'il présente la droite ouverte, la paume en avant, attitude consacrée pour les personnages qui parlent, prêchent ou professent.

Il est à remarquer que le chapiteau des colonnes qui encadrent ce tableau central ont cinq feuilles au lieu de trois seulement que présentent les autres ; comme si l'artiste avait voulu consacrer l'importance de cette scène par un peu plus d'ornementation, aussi bien que par la place qu'il lui a donnée.

5e *Entrecolonnement*— Le médecin placé à droite agite, avec la grande spatule ou djerid, quelque remède dans un vase placé à ses pieds. C'est peut-être une préparation à chaud à en juger par les espèces de bouillons que l'artiste a figurés au-dessus du récipient. Au 2e plan et derrière le vase, un personnage avec un collier de barbe semble montrer quelque chose dans sa main droite ; mais une mutilation empêche de déterminer la nature de l'objet. Ici, notre médecin tient au lieu du *volumen* un pli de son manteau dans la main gauche.

6e *Entrecolonnement.* — Le médecin, placé de profil, à gauche, tâte avec deux doigts, l'artère temporale d'un jeune garçon debout devant lui. Cet enfant porte une espèce de pèlerine sur les épaules ; il a une ceinture composée d'une série de grandes plaques carrées fort saillantes et séparées par des sillons très-marqués.

Derrière ce groupe, un personnage imberbe regarde le médecin avec une expression d'anxiété, comme un parent qui attendrait le résultat d'une consultation qui intéresse un des siens.

7e *et dernier entrecolonnement.* — Le médecin est à droite, son *volumen* dans la main gauche ; il présente de la main droite à un individu placé au 2e plan l'objet placé entre le pouce et le doigt dont il a déjà été question. L'autre personnage, chauve, avec un collier de barbe, montre avec le doigt indicateur de la main droite un coq placé à ses pieds et qu'il semble promettre de sacrifier à Esculape, si le remède que le médecin lui offre produit son effet.

Ce coq a fait penser à quelques personnes que ce pouvait être ici Saint-Pierre : mais en iconographie chrétienne, la tête de cet apôtre se reconnait à un bouquet de cheveux isolé en haut du front, bouquet qui manque totalement ici.

Cercueil. — Dans l'intérieur du sarcophage en marbre, se trouve, — on l'a déjà vu, — un cercueil en plomb avec son couvercle de même métal. Le coffre, proprement dit, est consolidé dans la partie moyenne de sa longueur, — à l'intérieur et à l'extérieur, — par une double bande en plomb qui, du fond, remonte sur les côtés jusqu'au bord de l'orifice. Ce coffre et son couvercle ont leurs angles rabattus au marteau. Le couvercle, quoique beaucoup mieux conservé que le coffre, présente deux solutions complètes de continuité dans le sens de la largeur.

Au moment de la découverte, le cercueil était rempli à une hauteur de 10 centimètres d'une eau très-limpide reposant sur quelques centimètres de vase dans laquelle le squelette se trouvait empâté. J'ai remarqué sur un os de métatarse, cassé depuis la découverte, que le canal médullaire était rempli d'une espèce de cristallisation. Cet os a été remis à notre collègue, M. Ville, ingénieur en chef des Mines, que sa spécialité rend tout à fait apte à rendre compte de cette particularité.

Dans une précipitation assez naturelle, quoique très-regrettable, on a retiré prématurément le squelette de son cercueil et on a procédé au lavage de la terre que celui-ci contenait On m'a dit que cette opération n'avait amené aucune découverte (1).

Squelette. — Il a été trouvé complet et si, aujourd'hui, quelques petits os, appartenant surtout au métacarpe et au métatarse ne se retrouvent plus, il faut uniquement l'attribuer à la manière dont a été faite l'opération dont on vient de parler.

Je laisserai à notre honorable collègue, M. le Dr A. Bertherand, le soin de produire une note spéciale sur le squelette, afin d'en fixer le sexe, l'âge, etc.

Circonstances accessoires. — Je rappellerai ici que notre sarcophage était placé sur un massif en maçonnerie, haut d'une trentaine de centimètres, et qu'en arrière, se trouvait une fosse également maçonnée dont le fond était le roc vif. Si l'on considère que la partie antérieure du monument est seule sculptée et que le reste, y compris le dessus du couvercle, est demeuré à l'état brut, on sera amené à croire qu'il était encastré dans la niche de quelque hypogée, ainsi que cela se voit souvent dans les sépultures antiques, depuis les ossuaires du paganisme jusqu'aux *loculi* des catacombes de Rome. Sur l'esplanade où notre tombeau a été trouvé, esplanade qui règne en dehors du rempart romain, à l'Ouest, on a dé-

(1) Au moment de mettre cette feuille sous presse, je reçois de M. Siran, officier du train à Dellis — et par l'intermédiaire de M. Franceschi — un petit bronze de Constantin-le-Grand qu'on assure avoir été trouvé dans le cercueil. (Voir la Chronique, ci-après.)

couvert beaucoup de stèles funéraires et de sarcophages. On en voit même encore aujourd'hui qui sont creusés dans une roche qui s'élève d'un mètre environ au-dessus du sol, un peu avant d'arriver aux Jardins. Tout porte à croire qu'en continuant les fouilles autour de l'endroit où le sarcophage a été trouvé, surtout le long de l'escarpement, on peut espérer de nouvelles découvertes. Le mauvais temps ne m'a pas permis de l'entreprendre à l'époque où je me trouvais à Dellis (février); mais bientôt la saison sera favorable et l'indication fournie par une première trouvaille sera convenablement mise à profit.

En terminant cette notice, il faut, au nom de tous les amis de la science historique, acquitter la dette de la reconnaissance et adresser des remerciments d'abord à M. le Maréchal Randon à qui le Musée d'Alger doit d'être aujourd'hui en possession d'un des plus remarquables échantillons de l'art romain qu'on ait encore rencontrés ici. Car si notre monument, comme presque tous les sarcophages, du reste, offre des incorrections de dessin, il se distingue éminemment par la composition des groupes, l'expression des figures et par un état de conservation à peu près parfaite.

M. le général Thomas, commandant la subdivision de Dellis, a montré le plus grand empressement à fournir tous les moyens d'exécution nécessaires à l'accomplissement de la mission dont j'étais chargé.

M. le lieutenant de vaisseau Aveline, commandant la marine à Dellis, a veillé avec le plus grand soin à prévenir les mauvaises chances d'un embarquement en plein hiver; et toutes les personnes appartenant au service de la marine qui ont eu à intervenir plus ou moins directement dans cette opération délicate, ont montré le même zèle. C'est à ce bon vouloir qu'on doit d'avoir pu faire arriver le tombeau jusqu'ici sans accident, à une époque de l'année où le mauvais temps augmentait les difficultés de l'entreprise. M. le contre-amiral Fourichon avait, du reste, pris toutes les dispositions nécessaires pour arriver à un heureux résultat.

M. le capitaine du génie Aufroy n'a cessé de s'occuper de ce monument dès le moment de la découverte : il l'a fait entièrement déblayer, a pourvu à sa conservation et en a fait exécuter un dessin très-exact.

Enfin, le Conservateur de la Bibliothèque et du Musée central d'Alger a trouvé partout et chez tous des sympathies et un concours empressé qui ont beaucoup facilité l'accomplissement de sa mission.

Chacun a compris qu'il s'agissait de conserver à la science historique un remarquable monument et d'enrichir un musée qui est celui de toute l'Algérie.

A. Berbrugger.

EXAMEN ANATOMIQUE DU SQUELETTE TROUVÉ DANS LE SARCOPHAGE ROMAIN DE DELLIS.

I. *Caractères généraux.* — Ce qui frappe d'abord, à l'inspection des ossements, c'est leur état général d'intégrité et de bonne conservation : ils sont, pour la plupart, durs, compacts, pesants et même très-résistants, quoique déjà privés de la presque totalité de leurs éléments organiques et, en plusieurs points, d'une partie de leurs principes terreux, par l'action dissolvante des eaux qui ont fait invasion dans le sarcophage.

Extérieurement, ils présentent une couleur gris-blanchâtre dans les os longs, brunâtre dans les os courts et s'élevant parfois jusqu'au violet dans les os larges (bassin, crâne) : ici, on dirait presque d'os fraîchement extraits d'une cuve à macération et rapidement desséchés. Cette teinte rouge s'explique, jusqu'à un certain point, par le bain prolongé dans des eaux infiltrées à travers un terrain notablement ferrugineux.

II. *Dénombrement.* — Le crâne est entier, complétement séparé de la face. Les apophyses pterygoïdes, styloïdes du temporal, nasale du frontal manquent

Des os de la face, on retrouve : 1° le *maxillaire inférieur* en deux moitiés, produites manifestement par une brisure récente ; 2° les deux maxillaires supérieurs, désarticulés et presqu'intacts, retenant en arrière quelques amorces des *palatins* ; 3° 8 *dents* de la *mâchoire inférieure*, dont 5 à gauche, savoir : 2 grosses molaires, 1 petite molaire, 1 canine, 1 incisive; 3 à droite, 2 petites molaires et une grosse; 4° 8 *dents* du *maxillaire supérieur gauche*, savoir : 4 grosses molaires, 3 petites molaires et 1 incisive. La couronne de ces ostéïdes est remarquablement usée. La canine se termine par un véritable biseau. Les molaires offrent une table supérieure à peu près plane.

Les alvéoles, entières, largement béantes, dénotent la présence totale des dents au moment de l'ensevelissement et leur chute ultérieure par le fait de la destruction des parties molles, l'invasion

d'eaux chargées de terre et les manœuvres de l'exhumation (1). Cette intégrité de la dentition se révèle encore, a priori, par la forme droite de l'angle de la mâchoire inférieure. On a effectivement retrouvé la presque totalité des arcades dentaires dans les déblais du sarcophage.

Tout le *membre supérieur*, de la clavicule au poignet, est intègre ; les fosses scapulaires seules sont amincies et perforées à leur centre : plus de traces des cartilages d'incrustation. Comme ceux du bras, les os de la *jambe* sont en parfait état ; mais les rotules manquent et il ne reste presque rien du *tarse* et du *métatarse*, non plus que des *carpes* et des *métacarpes*. Quelques débris de *phalanges* digitales ont té recueillis : ils sont disposés en un petit monceau osseux mélangé de terre. Les cassures semblent toutes récentes. L'une d'elles aisse apercevoir, dans le canal médullaire, un dépôt salin d'apparence cristallisée.

A part quelques lacunes dans les apophyses transverses, la colonne vertébrale est au complet. Au contraire de ce qu'on était fondé à pressentir, les côtes n'ont que médiocrement souffert.

III. Le *sexe masculin* du sujet peut se déduire, d'une manière positive, des caractères suivants :

1° Longueur peu prononcée des clavicules ;

2° Face antérieure du sacrum, presque verticale ;

3° Fosses iliaques excavées, couronnées de crêtes verticales, légèrement déviées en dedans ;

4° Cavités cotyloïdes distantes l'une de l'autre de 20 centimètres seulement, ouvertes en avant ;

5° Symphyse du pubis, haute de 58 millimètres et épaisse, fesant suite à une arcade pubienne peu évasée et dont le limbe affecte une attitude transversale, sans se projeter en avant et en dehors ;

6° Ensemble général du bassin relativement peu développé ;

7° Col du fémur formant, avec le corps de l'os, un angle très-ouvert ;

8° Les trous sous-pubiens très-allongés, à la vérité, de forme triangulaire plutôt qu'ovalaire, mais à angles très-arrondis.

IV. Le complet développement des sutures du crâne dans lequel

(1) La totalité des dents étaient en place au moment de la découverte. Celles qui sont tombées ensuite des alvéoles ont été recueillies par M. Berbrugger. — N. de la R.

les os wormiens sont tout à fait confondus, la soudure parfaite de toutes les épiphyses, la densité générale du tissu osseux, le diamètre prononcé des canaux médullaires, relativement à la circonférence totale des diaphyses dans les os longs, l'usure des dents sur laquelle l'attention a déjà été appelée, indiquent que le sujet avait atteint un âge avancé et largement dépassé la période adulte.

V. Les mensurations suivantes ont été opérées pour arriver à la détermination approximative de la taille :

Longueur du fémur.	0, m. 43
Tibia	0, 35
Humérus.	0, 30

Or, d'après les résultats inscrits dans les tableaux dressés par les auteurs de médecine légale, à l'effet d'éclairer ces sortes d'investigations, nous trouvons :

1° Qu'un fémur de 0 m. 43 répond à une taille comprise entre 1 m. 53 et 1 m. 66, moyenne 1 m. 59 ;

2° Qu'un tibia de 0m. 35, répond à une taille comprise entre 1 m. 54 et 1 m. 68, moyenne 1 m. 61 ;

3° Qu'un humérus de 0m. 30 répond à une taille comprise entre 1 m. 54 et 1 m. 67, moyenne 1 m. 60.

La taille du squelette de notre sarcophage peut donc être estimée entre 1 m. 59 et 1 m. 61, soit 1 m, 60.

VI. *Indices ethnologiques* (?) — Angle facial moyen (80°) : mâchoire inférieure à paroi haute et peu réclinée en arrière ; crâne étroit et déprimé en avant, fuyant rapidement au-dessus des bosses frontales, assez fortement surélevé au vertex ; régions postérieures relativement beaucoup plus développées que les antérieures ; diamètre bi-pariétal très-prédominant. Ces caractères, par leur analogie avec ceux que nous avons observés souvent sur des têtes de Kabiles, permettraient de supposer, avec quelque vraisemblance, que le médecin dont il s'agit était indigène et de race berbère.

Dr A. BERTHERAND.

CHRONIQUE.

Tlemcen. — Cette ville possède d'anciens et précieux échantillons de l'art arabe qu'elle doit à sa dynastie nationale, les Abd el Ouadites et même aux Beni Merin, ses vainqueurs, qui l'occupèrent temporairement. Ainsi, en 1302 de J.-C., ces derniers, qui en faisaient alors le siége, « élevèrent — dit Ebn Khaldoun — un palais » pour la résidence de leur souverain devant les murs même de la » place qu'ils voulaient prendre, une mosquée, de grandes mai» sons, de vastes édifices, des palais magnifiques et des jardins ar» rosés de nombreux ruisseaux. Cette cité nouvelle fut entourée » d'un mur et prit le nom de *Mansoura* (la Victorieuse), — que » l'emplacement où elle s'élevait, conserve encore de nos jours — » et qui fut emprunté à celui de son fondateur El Mansour. » On y a trouvé de précieuses colonnes en onyx calcaire et des chapiteaux de même matière, semblables, quant à la forme, à ceux qu'on remarque dans quelques monuments arabes de l'Andalousie. On peut se faire une idée de la richesse de ces constructions par la colonne et le chapiteau que le musée d'Alger vient de recevoir de Tlemcen par le courrier de l'Ouest, arrivé ici, le 20 mars dernier, qui ont été adressés par les soins de M. Majorel, préfet d'Oran. M. Charles Brosselard, commissaire civil, a réuni dans le jardin de la mairie de Tlemcen plusieurs de ces colonnes et chapiteaux avec des inscriptions romaines et quelques échantillons de l'épigraphie arabe ; c'est le commencement d'un musée local qui pourra s'augmenter promptement dans cette localité si riche en monuments de ce genre.

— Vases romains de Cherchel. — M. Gérard (Luc), colon de Cherchel sur la route de Novi, vient de faire remettre, au Musée d'Alger un vase et une lampe qu'il avait trouvés, cette dernière posée sur l'autre, dans un des tombeaux romains qui se sont rencontrés dans sa propriété. Son terrain est celui où l'on a recueilli les intéressantes inscriptions chrétiennes qui ont été publiées dans le n° 2 de la *Revue africaine*, p. 118.

— Julia Caesarea *(Cherchel)*. — M. de Lhotellerie, conservateur du Musée de Cherchel, nous adresse, à la date des 8 et 20 février dernier, des estampages, à la mine de plomb, d'une inscription tumulaire, sur marbre blanc, donnée le 7 février au Musée de cette ville, par M. Sorbié, secrétaire du commissariat civil de Cherchel :

....
......AV.......
....CAESA......
......VIX......
.....S ∘ 7......
....

« Le haut, le bas et les côtés latéraux de ce fragment ont été brisés, dit M. de Lhotellerie, qui ajoute : le nom de Caesarea, qui paraît être mentionné sur ce petit monument funéraire, fait regretter que l'épitaphe ne soit pas complète.

» Hauteur : 0 m. 25 c. — Largeur : 0, 12 — Épaisseur : 0, 06.

» Le C de la seconde ligne se joint avec l'A à sa partie inférieure. A la ligne suivante, l'X du mot VIXIT semble être lié avec l'I également par le bas. »

« Je vous adresse ci-joint deux autres estampages à la mine de plomb et un troisième à la brosse, d'une épitaphe latine qui est venue, le 18 de ce mois, augmenter la collection épigraphique du Musée de Cherchel.

» Cette inscription, sur marbre blanchâtre veiné, est remarquable par le peu de soin que l'on a mis à y tracer les caractères suivants. »

D M
IVLIA STACTEMONIMENTVM
FICI VIROMEO AVTO VXIT
ANNIS XXX HIC SITVS EST
TEROCOIRETERILSSITNBITERM
LEVIS 7

D iis.

D [iis] M [anibus].
IVLIA STACTE (?) MONIMENTVM. — FICI [pro FECI] VIRO.MEO.AVTO [pro AVITO?] VXIT [pro VIXIT] ANNIS. XXX. HIC. SITVS EST .... [?] SIT. NBI [pro TIBI] TERM [pro TERRA] LEVIS 7

Hauteur 0 m. 16 c. — Largeur : 0, 31. — Épaisseur : 0, 03.

— Bou Ismaïl. — M. le colonel Manuelle, du 45ᵉ de ligne, vient de donner au Musée d'Alger une belle amphore trouvée dans la nécropole de l'établissement romain sur les ruines duquel la colonie agricole de Bou-Ismaïl s'est formée. Cette amphore renfermait des os à l'état de fragments et avait servi d'ossuaire ; c'est-à-dire qu'on y avait déposé les restes d'un défunt dont le corps avait été brûlé. Ceci suppose une assez haute antiquité, le procédé de la crémation des cadavres ayant été abandonné vers la fin du 3ᵉ siècle. Il ne faut pas s'étonner de voir un vase de ménage servir ainsi de tombeau. Les ossuaires variaient de matière, de forme et de dimensions suivant les facultés pécuniaires des familles : les gens riches renfermaient les restes de leurs défunts dans des coffrets de marbre ou de matières plus précieuses encore ; mais le plus grand nombre se contentaient d'une crûche pour recevoir le résidu de leurs bûchers de prolétaires.

M. le colonel Manuelle a fait cadeau audit établissement de cinq médailles romaines trouvées au même endroit dans un sarcophage en pierre, de la forme ordinaire.

— Lampe de Sétif. — Un de nos honorables collègues, M. le comte Léon de Dax, a reçu de M. Guizolfi, en passant par Sétif, une très-jolie lampe romaine, dont le dessus représente une chasse encadrée dans une bordure formée par un cep de vigne, chargé de feuilles et de fruits d'un très-fort relief Au centre du tableau, un personnage monté sur un bige, ou char à deux chevaux, poursuit, l'arc en main, des bêtes fauves qui fuient devant lui. Un de ses serviteurs court à côté de l'attelage. Ce joli produit de la céramique romaine est dans un état de parfaite conservation, d'une composition habile et d'une exécution artistique. M. de Dax a pensé qu'un aussi joli échantillon de l'art antique avait sa place marquée dans une collection publique, et a en fait cadeau à notre Musée central.

— Canalisation de la Soummam et du Bou Sellam. — En 1854, M. Augeraud, commandant supérieur de Bougie, voulut s'assurer de la possibilité de canaliser l'oued Soummam et le Bou Sellam, entre Bougie et Sétif. A cet effet, il fit partir une grosse barque. montée par deux Maltais et par Sid Ahmed-Khatri, interprète kabile du bureau arabe de Bougie.

Après avoir remonté pendant deux jours le cours de la Soummam

nos navigateurs reconnurent que leur barque était trop lourde ; les Maltais se découragèrent, et on dut renoncer à l'expédition.

Quelques jours après, le commandant Augeraud, ne désespérant point, malgré ce premier essai infructueux, me fit venir du *Dra-el-Arba*, où j'étais détaché, et me proposa d'entreprendre moi-même cette reconnaissance.

Ce projet me souriant beaucoup, je me procurai une petite barque pouvant contenir six hommes, je fis choix de deux matelots indigènes et je me mis immédiatement en route, pour explorer et sonder les lits de la Soummam et du Bou Sellam.

Chaque jour, des corvées d'une cinquantaine de Kabiles venaient prendre la corde de halage qui m'aidait à marcher ; il eût été impossible de naviguer à l'aviron ou à la voile, le courant trop rapide nous gagnait toujours.

Cette reconnaissance, quoique entreprise en hiver, eut pour résultat de nous prouver que l'oued Soummam (ou oued Sahel) depuis Bougie jusqu'à Akbou, et le Bou Sellam, d'Akbou jusqu'au devant du village de *Tamsaout* (Beni-Aïdel), pourraient être rendus navigables (30 lieues environ), au moyen d'un certain nombre d'écluses.

De Bougie à Tamsaout, aucune cascade, aucun obstacle en un mot ne s'opposerait à la navigation ; il suffirait de retirer ou de pétarder les rochers qui encombrent le lit de la rivière en certains endroits.

Les travaux de canalisation occasionneraient, à mon avis, des dépenses très-considérables ; on ne pourrait les entreprendre que dans le cas où la nouvelle route de Sétif à Bougie serait reconnue impraticable aux voitures.

Une route de halage, tantôt sur la rive droite, tantôt sur la rive gauche, serait assez facile à tracer. Si ce projet était un jour mis à exécution, toutes les exportations de céréales, de laines, des cercles de Bou Areridj (Medjana) et de Bou Sada pourraient être faites en prenant un chemin qui suivrait l'oued-el-Mahin et déboucherait à Tamsaout.

En amont de Tamsaout, le lit du Bou Sellam est très-large et les eaux sont peu abondantes, en été surtout.

L. Féraud,
Interprète de l'armée.

(1) Nous publierons dans le prochain numéro le récit de l'intéressante navigation que M. Féraud a faite en pleine Kabilie pour accomplir la mission qu'il vient d'expliquer. — N. de la R.

— *Zabi* (*Msila*). — Nous recevons, par l'intermédiaire de M. le capitaine Féraud, une communication de M. le capitaine Antonin, commandant le génie à Sétif, et un de nos correspondants, communication relative à une découverte épigraphique qui vient d'être faite à Msila, oasis quasi saharienne.

Rappelons d'abord que Msila, située à cheval sur l'oued Ksob, dans le Hodna, est à 130 kilomètres du littoral Est de la grande Kabilie et par 2° 12' de longitude orientale et 35° 42' 30'' de latitude, selon le *Tableau des établissements français en Algerie* (1840, p. 28). Le même document donne sur cette bourgade les détails archéologiques que voici :

« Les encadrements des portes de la plupart des maisons et l'intérieur des mosquées (de Msila) sont ornés de pierres de taille romaines, de tronçons et de chapiteaux de colonnes, dont quelques-uns d'ordre corinthien paraissent remonter aux beaux temps de l'architecture romaine ; mais la majeure partie appartient à une mauvaise époque.

» D'après la déclaration des habitants, aucun des matériaux n'a été trouvé sur les lieux mêmes : ils ont été apportés d'une ville romaine située à 4 ou 5000 mètres à l'Est de Msila (1) et que les Arabes désignent sous le nom de *Bechilga*. Ces ruines occupent une étendue d'environ 15 à 1600 mètres de longueur, de l'Est à l'Ouest, sur 600 mètres de largeur. Leur nom romain, tel qu'il a été conservé par les traditions du pays, aurait été *Siulia*.

» Cette ancienne ville paraît avoir possédé quelques monuments de luxe. Les pierres de taille ne se trouvent plus sur son emplacement qu'en petite quantité, bien que toutes les maisons semblent en avoir été bâties. Les Romains y avaient amené les eaux du Ksob, au moyen d'un aqueduc dont les traces sont encore très-visibles et qui venait aboutir près des marabouts, au Nord-Est de Msila. »

M. le capitaine Antonin écrit que M. Moreau, concierge du Génie, vient de trouver dans une des masures arabes de Msila une pierre large de 1 m. 70 c., sur laquelle il a lu :

EUFICATAESTAFVNDAMENTISMVICCI
V.......VAINSINIANZABISVBIEM.. ....
PC....OMNINOSI.......SSIMI ETINVICIS

(1) La notice sur la *Division territoriale établie en Afrique par les Romains*, par M. le commandant Carette (v. p. 405), désigne Msila comme l'ancienne Zabi

Cette inscription, copiée par une personne tout à fait étrangère aux études épigraphiques et qui ne comprenait peut-être pas la langue dans laquelle elle est écrite, porte des traces évidentes d'erreur. M. le capitaine Antonin a rectifié une partie de la première ligne, qu'il lit ainsi : EDIFICATA EST A FVNDAMENTIS.

Nous pensons, en ce qui nous concerne, que les lettres INSINIAN, de la 2e ligne, pourraient bien être une altération de IVSTINIAN., abréviation de Justinianus. Ajoutons que le mot suivant ZABI est le nom romain de *Bechilga*. Ainsi se trouverait rectifiée la conjecture de M. le commandant Carette, que nous avons rapportée plus haut et d'après laquelle il identifiait Zabi à Msila. C'est aux ruines romaines situées à 4 ou 5 kilomètres plus à l'Est qu'il faut décidément transporter cette synonymie, puisqu'il résulte des observations déjà faites que les matériaux antiques qu'on remarque à Msila proviennent de Bechilga.

L'épigraphe copiée par M. Moreau est importante en ce qu'elle fixe une position et assure l'orthographe du nom que l'on trouvait écrit aussi SABI. Mais cette copie est insuffisante et notre honorable correspondant de Sétif, M. le capitaine Antonin, rendrait un véritable service à l'archéologie africaine, s'il voulait bien nous en faire adresser deux ou trois estampages par le procédé indiqué au 1er n° de ce journal.

Le dessin de M. Moreau fait voir que la pierre découverte par lui ne contient que la fin des lignes, ce qui est indiqué par une moulure qui la termine à droite. Une autre pierre, placée à gauche de celle-ci, devait les compléter.

A la suite de cette communication, nous allons en placer une autre qui s'y rattache et qui nous a été faite, il y a une quinzaine d'années, par le docteur Lacger, alors attaché au service médical de l'armee d'Afrique dans la province de Constantine et aujourd'hui médecin principal de l'hôpital militaire de Toulouse.

Cet explorateur, instruit et zélé, a recueilli dans les environs de Msila l'épigraphe suivante dont la lecture était assez difficile :

...RCO ANTON
IO GORDIA
NO PIO FEL
ICI AVG.....
INIOS CORBIN...

Il manque sans doute ici une première ligne où devait se lire

IMP. CAES. Les deux lettres du mot *Marcus* se suppléent facilement à la ligne suivante Quant à la fin de l'avant dernière ligne où il y a une lacune et à la dernière ligne qui paraît altérée dans la copie, on peut seulement présumer qu'elles contenaient ou la suite des titres de Gordien III ou le nom de l'auteur de la dédicace.

— TATILTI (*Tarmount*). — En allant à Bousada par les Oulad Djellal du Ouannour'a oriental, on passe par *Tarmount*, ruines romaines peu considérables auprès d'une eau excellente. L'eau manque dans les environs. Le grès employé dans les constructions antiques a été si fort usé par le temps que les chapiteaux sont à peine reconnaissables dans leurs formes.

Tarmount, le Dar Mouna des anciennes cartes, est au Sud du Djebel Tarf, à quatre kilomètres Est de la koubba de Sidi 'Aïssa et à 30 kilomètres Ouest de Msila.

M. le docteur Lacger, se trouvant en expédition vers l'année 1841, a copié dans un des ravins affluents du Tarmount une inscription gravée sur une colonne milliaire et dont il a bien voulu communiquer cette copie à M. Berbrugger :

. . . .
. . . .
. . . .
. . . PROCOS
CVRRANIE SA
LVSTIO VIC
TORE PROCVR
IIVS ABA
TATILTI M
VI

La lacune des quatre premières lignes correspond sans doute aux noms et aux titres d'un empereur. Nous pensons qu'il faut lire ainsi ce qui subsiste de cette épigraphe :

...PROCOS.
CVRANTE SAL
LVSTIO VIC
TORE PROCVR.
EIVS AB A.
TATILTI M
VI

— BAS-RELIEF PROVENANT DES RUINES DE CARTHAGE. — M. Léon Roches, consul général de France à Tunis, vient d'adresser au Musée d'Alger un remarquable bas-relief en marbre blanc trouvé, vers le milieu de l'année dernière, à Maalka, près du plateau de Byrsa. Maalka est l'endroit où sont les grandes citernes de Carthage ; et Byrsa, lieu où s'élevait la citadelle de cette grande métropole africaine, est couronné aujourd'hui par la chapelle de St-Louis.

Notre bas-relief, qui appartient à la plus belle époque de l'art romain, contient quatre personnages dont trois adultes d'une hauteur de 0,77 cent. Ce sont, en procédant de gauche à droite, une femme admirablement drapée, abritant sous son manteau un enfant nu qui tient à la main un *parazonium*, glaive avec son ceinturon ; un guerrier armé de toutes pièces et un esclave. Ce bas-relief, haut de 0.98 cent. et large de 1 mètre 13 cent.. présente un champ en retraite de 11 cent. 1/2 sur les bords supérieur et inférieur. La finesse des détails fait supposer qu'il était scellé dans un soubassement à portée de la vue.

L'abondance des matières nous oblige de renvoyer à un prochain numéro une description complète de ce curieux monument.

— MOSAIQUES, INSCRIPTIONS, ETC., ADRESSÉES AU MUSÉE D'ALGER. — M. Alphonse Rousseau, premier drogman des légation et consulat général de France à Tunis, vient d'envoyer à notre Musée central :

1° Deux fragments de la mosaïque d'*Uthina*, ville antique située à environ 24 kilomètres au Sud de Tunis, et qui porte aujourd'hui le nom d'Oudna ;

2° Un bas-relief en marbre, représentant le bon pasteur et un vigneron ;

3° Un fragment de statue en marbre provenant d'une fontaine antique ;

4° Un petit bas-relief en marbre avec une inscription grecque ;

5° Une pierre tumulaire avec une inscription punique ;

6° Un fragment d'inscription latine ;

7° Deux têtes en marbre.

Nous décrirons cette intéressante collection dans notre prochain numéro.

M. Alphonse Rousseau a adressé, en outre, deux mémoires, l'un sur la ville de Nabel (*Neapolis*) et l'autre sur la mosaïque d'Uthina ; nous les publierons prochainement.

— Le 15 de ce mois, des ouvriers occupés à creuser des fonda-

tions derrière la maison de M. Picon, sur la place du Gouvernement, ont trouvé au pied d'un des piliers de l'ancien bagne de la Jénina, une assez grande quantité de pièces d'argent dont la forme très-irrégulière a embarrassé beaucoup de curieux. Ce sont de vieilles piastres espagnoles coupées jadis pour les besoins de la Compagnie française d'Afrique dans son commerce avec les indigènes de divers points de l'Algérie, et que ceux-ci appelaient *Rial chkoti*. Quoiqu'il manque à ces pièces quelques parties retranchées dans l'opération de la coupe, on y reconnaît facilement les armes d'Espagne écartelées de Castille et Léon, sur une face ; et sur l'autre la croix et les colonnes d'Hercule, avec une portion de la légende *nec plus ultrà*. Ces vieilles piastres avaient été mises dans une peau de bouc dont on a trouvé quelques vestiges. M. Picon a fait hommage de cinq de ces pièces au musée d'Alger. Il y en a une de la coupe d'Alger, trois de la coupe de Bône et une de la coupe de La Calle qui avait le plus de valeur.

— M. le capitaine d'artillerie Zœppfeld vient de donner au musée d'Alger (24 mars 1858) un moyen bronze de Domitien qui, au revers, représente cet empereur debout, le casque en tête, tenant la haste de la main droite et le parazonium (glaive) dans la main gauche, avec cette légende : VIRTVS AVGVSTI.

— BIOGRAPHIE DE MAHOMET. — M. Daniel Roux, un de nos collègues, directeur d'une des écoles arabes-françaises d'Alger, nous a adressé un intéressant travail qui paraîtra dans notre prochain numéro et dont il donne la description suivante :

« Parmi la foule d'ouvrages concernant le Prophète, sortis de la plume de pieux docteurs musulmans, il en est un qui se fait remarquer par sa concision et par la méthode particulière de l'auteur, Mohammed ben Abi Zid el Kérouani, écrivain estimé qui vivait au 4e siècle de l'hégire. Ce recueil présente une série de tableaux statistiques et synoptiques dans lesquels on voit successivement apparaître toutes les personnes et toutes les choses qui entourent l'existence de Mahomet. En marge, et de chaque côté du tableau, se trouvent une grande quantité d'annotations succinctes et contenant des particularités d'autant plus intéressantes qu'elles sont en partie inédites. »

— NOTES HISTORIQUES, CHRONOLOGIQUES, ETC. SUR L'ALGÉRIE. — Notre collègue, M. De Voulx fils, conservateur des archives du Do-

maine, a eu sous les yeux, en raison de ses fonctions, des milliers de pièces arabes ou turques où il a recueilli des notes précieuses pour l'histoire de ce pays. Il les a classées par ordre de matières et en a fait l'objet de divers mémoires. Nous publierons prochainement celui qui est intitulé *Renseignements sur les casernes de Janissaires de la ville d'Alger, sous la domination turque*. Outre que ce document met en lumière un côté important de la vie militaire de nos prédécesseurs, il peut éclairer différents points de l'histoire locale et aider à combler des lacunes chronologiques.

M. De Voulx vient de terminer, en outre, un ouvrage de plus longue haleine, intitulé *Le Bandjek*, où l'on trouve une grande quantité de renseignements inédits et pleins d'intérêt sur les tributs que les différentes nations européennes payaient à la Régence d'Alger, sur les prises d'esclaves chrétiens, etc.

— BEGOUGA. — HIBREUM. — On nous écrit de Ténès, à la date du 31 mars :

« L'auteur de l'article intitulé : *Notes sur les tribus de la subdivision de Médéa* a écrit dans le numéro 7 (octobre 1857, page 48 du 2e volume de la *Revue africaine*) : « C'était une population étrange ; » elle vivait de glands doux, de *Begouga*. »

» Le mot *Begouga*, suivi d'un point interrogatif, m'a fait penser, — peut-être à tort, — que l'auteur ne connaissait pas son équivalent en français. Je ne trouve d'ailleurs pas ce mot dans les dictionnaires arabes.

» J'ai, moi, une explication à vous donner. Dans cette contrée-ci, — que j'habite depuis 15 ans, — les indigènes appellent *Gough* et *Bgough* une plante tuberculeuse, vulgairement connue sous les noms de *pied de veau*, *gouet*, *giroun*, etc., et nommée *arum* dans les livres. Mais, allez-vous penser, l'arum est-il comestible (1) ? C'est là une question douteuse pour le palais d'un abonné de Chevet ; mais les Africains sont moins difficiles. Je tiens de ceux d'ici que certains montagnards indigents ont fait, au temps de disette, une partie de leur nourriture de ces tubercules. Ils les épluchaient, les écra-

(1) Le gouet maculé (*arum maculatum*) possède une racine très-riche en principe amylacé, qui peut devenir nutritif après la torréfaction. Cette opération lui enlève l'âcreté qui la rend désagréable et même vénéneuse. Les lavages pratiqués par les Kabiles des environs de Ténès conduisent à un résultat analogue. Le nom de cette plante est connu à Alger où l'on sait également que des populations pauvres la mangent en temps de disette. — N. de la R.

saient, les lavaient plusieurs fois à l'eau froide et en obtenaient une espèce de pâte qu'ils fesaient cuire sous les cendres. Les sucs de la plante sont très-âcres et contiennent de grandes proportions de matières alcalines qui, en partie, diminuent par des lavages à l'eau froide; il reste alors environ 25 à 30 p. 100 de matière amylacée.

» J'ai vu certains animaux s'en nourrir : les porcs, les porcs-épics en sont très-friands.

» Je vous entretiendrai maintenant des ruines d'Hiéreum (v. ci-dessus, page 271) : elles sont à 20 kilomètres Ouest de Ténès, a 10 kilomètres de la mer, sur la rive droite de l'Oued Tarzoulit où elles occupent une superficie de 7 à 8 hectares. On voit assez distinctement des traces de l'enceinte, les restes d'une conduite qui amenait l'eau de 2,500 mètres, des tombeaux de la forme d'un moyen âge (1) : mais, depuis plus de deux ans que je visite cet endroit, je n'y ai rien remarqué de curieux : pas une inscription, pas un marbre ; rien enfin, excepté ces tombeaux et des moulins à huile.

» Un officier distingué de l'armée d'Afrique, qui a publié divers travaux, M. le lieutenant-colonel Lapasset, avait, je crois, donné à ces ruines le nom de *Hiereum* qui a été reproduit quelquefois dans les papiers administratifs, mais il n'a pas tardé à reconnaître qu'il avait été induit en erreur. La méprise naît, je pense, du nom de *Yer'roum* يغرم que les Indigènes donnent à cet endroit.

» Une personne de ma connaissance est d'avis que ce pourrait bien être *Arsenaria*, et je partage son opinion jusqu'à preuve du contraire. (V. ci-dessus à la page 266.)

» Si ma demande de concession est accueillie, je vais être à même, pour des constructions à exécuter, de mettre quelques pierres au jour : tout sera conservé avec soin. Si une tournée par ici était dans vos projets et que vous voulussiez aller à *Hier'roum*, attendez encore quelques semaines et on pourrait vous offrir un abri sur les ruines mêmes (2). POMMEREAU. »

---

(1) Nous pensons que notre correspondant veut parler de tombeaux de la 2e époque, celle qui suit les temps des Antonins et où la crémation des cadavres, qui avait remplacé l'inhumation, fut à son tour remplacée par elle. — N. de la R.

(2) Nous remercions beaucoup M. Pommereau pour son intéressante communication qui permet de rectifier quelques parties du dernier article sur les *Antiquités de Ténès*. Les amis de la science historique lui sauront gré de ses bonnes intentions à l'endroit des ruines de *Yer'roum*. — Note de la R.

CHANT KABILE SUR L'EXPÉDITION DE 1857,

Par un Taleb de la zaouïa de Chellata,

Et mis en vers d'après une traduction littérale de M. Féraud, interprète militaire.

Et l'histoire à son tour, l'histoire qui n'oublie
Que le mal, nous dira : « Jadis, en Kabilie,
» Un peuple vivait libre, il mettait au défi
» Le monde tout entier de lui donner un maître ;
» Quatre mille ans, en vain, on voulut le soumettre ;
» Mais la France est venue et deux mois ont suffi !.. »
H. M. de Morestel (*La Kabilie conquise*).

Le Maréchal s'élance à la bataille,
Son étendard brille aux regards surpris ;
Il est suivi de soldats aguerris,
Accoutumés à braver la mitraille.
Leurs longs fusils ont des reflets vermeils.
Au milieu d'eux courent des chefs habiles ;
Ils sont nombreux ! Infortunés Kabiles,
Qui sont restés sourds à tous les conseils !..

Ils étaient fiers, ils étaient pleins d'audace,
Leurs vrais amis ont été méconnus.
Les Iraten, dès longtemps prévenus,
Jusqu'à ce jour ont bravé la menace ;
Jamais leurs rocs ne les avaient trahis,
Ils n'ont jamais connu l'obéissance ;
Mais le chrétien est fort de sa puissance,
Il est venu conquérir leur pays !..

Il est venu : sans doute c'était l'heure !
Et sur ces rocs, conquis en un instant,
Il a construit le Château du sultan ;
C'est là qu'il doit établir sa demeure !
Ait L'hassen à son tour est soumis.
Tant mieux pour lui : les enfants de la France
Sont généreux, ils plaignent la souffrance,
Et les vaincus sont pour eux des amis !..

Des généraux l'étendard étincelle,
Tous sont guidés par un même devoir ;
La même cause ici les fait mouvoir.
Sur leur épaule on voit l'or qui ruisselle.

Les Zouaoua sont rendus au vainqueur.
Sous Tizibert une route est frayée ;
Le canon tonne, et la mère effrayée
S'enfuit, pressant son enfant sur son cœur !

Le Chrétien marche : il a saisi son glaive ;
Sur sa poitrine on voit des croix briller ;
Prompt au signal, il va, sans sourciller.
Mezïan veut résister ; il l'enlève !
La flamme court sur les toits affaissés,
Le fer étreint le gourbi solitaire,
Les fondements seuls restent dans la terre !..
Vous qui lirez ceci, réfléchissez ! ! H.-M. de Morestel.

TRADUCTION LITTÉRALE.

Le Maréchal allant combattre a fait arborer son étendard ;
Les soldats qui le suivent, munis de toutes armes, sont habitués à la guerre.
Infortunés Kabiles qui n'ont pas écouté les conseils, ils vont être asservis !
Les Aït Iraten surtout étaient prévenus depuis longtemps.
Le Kabile n'avait obéi ni à l'Arabe ni au Turc ; mais le Chrétien guerrier puissant, est venu s'établir dans son pays ;
Il a construit le Fort du sultan, c'est là qu'il habitera.
Aït Lhassen a été enlevé de force : tant mieux pour lui, car les enfants de Paris (*sic*) font toujours ce qu'ils promettent.
L'étendard des généraux éblouit d'éclat ; tous marchent pour une même cause et vers un même but ;
Chacun d'eux porte les insignes du grade sur les épaules.
Les Zouaoua vaincus se sont soumis.
Les colonnes étaient campées sous Tizibert (1) ;
Le canon tonnait,
Les femmes fuyaient épouvantées.
Les chrétiens, ornés de décorations, avaient ceint leurs sabres
Lorsque le signal a été donné, ils ont marché au combat.
Mzian (2) a été rasé jusqu'aux fondements.
Que ceux qui comprennent réfléchissent ! L. Féraud.

(1) Tizibert, rocher dominant le col de Chellata.

(2) Mzian ou Mzeguên, suivant la prononciation des Zouaoua, village des Illoul-ou-Malou, brûlé le 29 juin.

L'abondance des matières nous oblige de renvoyer au prochain numéro le texte du chant kabile qu'on vient de lire.

— Dellis. — M. Siran, officier du train des équipages militaires, vient d'adresser au Conservateur du Musée central quatre médailles dont une surtout mérite d'attirer l'attention par suite des circonstances dans lesquelles elle a été trouvée.

C'est, du reste, un petit bronze de Constantin-le-Grand, dont voici la description :

Avers. — *Imp. Constantinus Max. Aug.*, soit *Imperator Constantinus Maximus Augustus*. Cette légende entoure une tête laurée tournée à droite.

Revers. — Le soleil debout, tenant un globe dans la main gauche. On lit en légende : *Soli invicto comiti* ; — et, à l'exergue, les lettres BTH. Cette dernière est incertaine.

On nous assure que cette médaille a été trouvée *dans* le sarcophage romain de Dellis. Si ce fait était acquis d'une manière incontestable, on aurait un élément de plus pour déterminer l'âge dudit sarcophage. Mais avant d'entreprendre aucune dissertation à ce sujet, il convient d'attendre de plus amples renseignements sur la véritable origine de ce petit bronze.

Outre cette médaille, M. Siran en a envoyé trois autres, recueillies aux environs de Dellis. L'une est un moyen bronze très-fruste qui a toutes les apparences d'une de ces pièces de Numidie ou de Mauritanie qui ont la tête d'un roi d'un côté et un cheval à diverses allures de l'autre.

Enfin, la 2e est un petit bronze votif à l'effigie de [illegible]mien, et la 3e un autre petit bronze de Constance II.

BULLETIN.

Nous venons de lire avec le plus vif intérêt un travail allemand publié par M. le docteur Buvry, dans le journal de géographie universelle (*Zeitschrift fur allmeine Erdkunde neue folge Band II*), ayant pour titre : *Communications sur l'Algérie* (*Mittheilungen aus Algerien*).

Ce mémoire s'occupe d'abord des montagnes, qui du Maroc jusqu'à Tunis, forment pour ainsi dire la limite naturelle entre l'Algérie et le Désert.

Une chaîne de montagnes, qui commence sur les frontières de Maroc avec le Djebel-Sfa, continue, en s'ouvrant parfois pour livrer passage à des fleuves et des torrents, jusqu'au Djebel-Nouiderat et porte le nom de montagnes de Sidi-Cheikh.

A l'Est du rocher de T[illegible]let-Makna et au-dessus du petit village de Bou-Allem, commence le massif du Djebel-Amour qui n'est, au fond, que la continuation du Sidi-Cheikh. Ces montagnes, en suivant la direction des lacs salés, s'étendent à l'Ouest jusqu'à Sidi-Bouzid et se terminent par les Djebel-Gueb-el-Achi et Nef. En prolongeant la direction occidentale, une troisième chaîne de montagnes se joint au Djebel-Amour ; elle porte, à partir du Djebel-Chabet, le nom de Djebel-Sahari et elle s'étend le long des Sebkha-Zahrès et Hodna, jusqu'à la ville de Biskra.

La dernière partie de ces montagnes méridionales se nomme le Djebel-Aourès. Elle commence au N.-E. avec le Djebel Metlili ; et, comprenant dans son enceinte le vaste territoire du Djebel-Tafriout et du Djebel-Mahmet à l'Ouest, elle avance dans le Sud ses ramifications plus loin que les Nememcha et les montagnes du Belad-el-Djerid ; elle s'unit enfin sur les frontières de la régence de Tunis au Djebel-Tiouache, au Djebel-el-Mekhifa et à d'autres.

Ce sont ces trois chaînes différentes qui dans l'ouvrage de M. le docteur Buvry servent de matière à trois chapitres distincts. Le premier chapitre traitant des montagnes de Sidi-Cheikh présente des remarques qui rappellent trop souvent les observations faites par M. le docteur Leclerc, sur les mêmes contrées. L'auteur, n'ayant pas visité tous les lieux dont il parle, a dû se fier aux communi-

cations qu'on a pu lui faire ; ces communications parfois erronées nous portent à craindre que son ouvrage ne contienne de temps à autres des données douteuses. Il en est de même pour certains détails où la langue du pays a pu créer des difficultés à l'auteur, en voici la preuve :

En parlant des Juifs, il dit :

« Les Juifs de Bou-Sâada ont le costume de l'Algérie méridio-
» nale : sur la tête, ils portent le fez entouré d'une chachia noire. »

Le fez est un terme généralement inconnu en Algérie : la petite calotte rouge appelée *fez* à Constantinople et *Tarbouche*, en Egypte est nommée *chachia* en Algérie, tandis que le bandeau noir que les Juifs roulent autour de leur tête s'appelle *zemla*, entre la chachia et la zemla ils portent un foulard noir *mharma*.

On pourra nous reprocher d'être trop rigoureux en signalant ces petites erreurs dont nous ne voulons pas exagérer l'importance ; mais M. Buvry montre tant de sévérité envers les auteurs français qui, avant lui, ont publié des ouvrages géographiques sur l'Algérie, qu'il semble avoir voulu renoncer à l'indulgence. Ainsi, dans une autre partie de son ouvrage ayant pour titre : Les Steppes de l'Algérie (*Die Steppen Algeriens*), il dit littéralement :

« Ce n'est qu'en 1840, que le Gouvernement français nomma une commission scientifique de vingt-cinq membres pour faire, pendant deux ans, une exploration géographique et d'histoire naturelle en Algérie (1). Les résultats de cette expédition furent examinés par l'Académie des sciences et livrés au public il y a quelques temps. Ils offrent des notices très-précieuses sur l'Algérie, *mais on ne peut le nier, ces ouvrages ne présentent que des fragments attendant l'homme qui les réunisse pour en faire un ensemble scientifique.*

» En histoire naturelle, surtout en zoologie, les éléments n'ont pas été réunis; mais, avant tout, dans la partie géographique nous cherchons en vain les détails sur les proportions orographiques et nous regrettons également un manque très-sensible de chiffres pour préciser les hauteurs et les positions de différents points.

» Des parties entières de ce pays, quoique parcourues par de nombreux voyageurs et des colonnes militaires, sont encore couvertes *d'un voile épais*. C'est surtout le cas relativement à la région dont je vais donner la description dans les lignes suivantes :

---

(1) La Commission scientifique a été créée le 21 août 1839. — N. de la R.

» Il est étonnant que la plus grande partie des auteurs, en traitant de l'Algérie et de son sol, ne parlent toujours que du Tel et du Sahara, en oubliant presque ou tout à fait le terrain qui sépare ces deux régions. »

M. Buvry s'occupe donc de *lever le voile trop épais et trop lourd pour ses prédécesseurs*, et il nous parle de ce qu'il appelle les Steppes, en consacrant trois chapitres différents au Sahara algérien, à la plaine des Sebkha-Zahrez et à celle des Sebkha-Hodna.

Le Sahara algérien est formé par de hauts plateaux qui, au midi de la province d'Oran, s'élèvent à une hauteur d'environ 3,500 pieds. Son centre est occupé par les lacs salés dont le Chott-el-Chergui est le plus connu. La plaine du Sebkha-Zahrez tient toute la partie méridionale de la province d'Alger, Lagouat en est pour ainsi dire la capitale. La dernière plaine celle de Sebkha-Hodna, appartient à la province de Constantine et elle est limitée dans le Sud par le Djebel-Sahari et au Nord par les Djebel-Bouira, Dreat et Mzita.

Avec la meilleure volonté du monde, nous n'avons pu trouver du nouveau dans ce que nous venons de lire : et surtout nous ressentons comme M. Buvry, *le manque absolu de chiffres pour préciser les hauteurs et les positions des différents points*.

La fin de l'ouvrage renferme un aperçu très-intéressant quoique très-court sur les animaux et en particulier les oiseaux qui peuplent le Désect.

L'auteur nous promet un livre spécial ayant pour titre : Aperçu critique des oiseaux de l'Algérie (*Die Vogel Algeriens in Kritischer Uebersicht*).

Quant aux insectes, il n'en parle pas, rendant pleine justice, par ce silence, au traité publié par le Gouvernement dans l'*Exploration de l'Algérie*.

Baron DE KRAFFT.

POUR LES ARTICLES NON-SIGNÉS DE LA CHRONIQUE :

Le Président

A. BERBRUGGER.

SUPPLÉMENT

LA PIRATERIE MUSULMANE (1)

S'il est quelque chose de triste à considérer dans le passé de l'histoire européenne, c'est le règne de la piraterie musulmane, si longtemps, si honteusement subie par les puissances de la chrétienté. Figurez-vous des nuées de vautours s'élançant du haut de leurs immondes repaires fondant sur leur proie, la saisissant avec leurs serres, mêlant les cris d'une joie féroce à ses cris plaintifs, et l'emportant dans leur aire, pour la torturer et se repaître, goutte à goutte, de son sang. Cette image n'a rien de forcé, la réalité même l'emporte sur la figure. A toute heure, en effet, partaient d'Alger, de Tunis, de Salé, de Tripoli, de Tétouan, de Tanger, des vaisseaux armés en guerre, montés par ce que le fanatisme, la cupidité, l'audace, la force et l'habitude du triomphe ont de plus déterminé. Ils allaient, infestant la Méditerranée, l'Adriatique et les bords de l'Océan, abordant quelquefois jusqu'en Angleterre, en Irlande, et même jusqu'en Islande ; ils livraient, à tout navire chrétien qu'ils rencontraient sur les flots, des combats à outrance, capturaient à terre tout ce qui tombait sous leurs mains, et ramenaient dans leurs sauvages capitales, vaisseaux, hommes

(1) Monseigneur PAVY, membre honoraire de la Société historique algérienne veut bien nous autoriser à reproduire dans notre *Revue* la partie historique de son Mandement actuellement sous presse et intitulé : *Appel de Monseigneur l'Évêque d'Alger, en faveur de la chapelle de Notre-Dame-d'Afrique*. Si l'on était tenté d'oublier quelque part l'immense service que la France a rendu à la civilisation, en s'emparant de l'Algérie, ces éloquentes paroles suffiraient pour le rappeler avec toute l'autorité de la science historique, secondée par le sentiment religieux (Note de la Rédaction).

et dépouilles, qu'ils se partageaient en toute propriété. Les bagnes d'Afrique regorgeaient de captifs marqués au sceau du baptême. La seule ville d'Alger, avec sa banlieue, en comptait, dans la première partie du XVII[e] siècle, près de 25,000 (1). C'étaient des Français, des Espagnols, des Anglais, des Italiens, des Styriens et même des Russes. Parmi les Français rachetés, dont les noms se trouvent sur les listes de *Rédemption*, on en voit, non-seulement de la Provence, du Languedoc, des côtes de l'Océan et de la Manche, mais encore de Paris, de Lyon, de Lille, de Rouen, de Limoges, d'Aurillac, de Chartres, de Strasbourg, en un mot, de presque toutes les villes de France. D'illustres personnages s'y trouvent confondus avec la foule obscure des esclaves ; il suffit de rappeler Saint-Vincent-de-Paul, Michel Cervantes, Regnard, Arago. Depuis Louis XIV, c'est-à-dire, depuis les progrès de notre marine, le nombre des esclaves alla cependant en diminuant (2).

Nous pourrions nous arrêter sur les pertes de l'industrie et du commerce ; un seul fait en donnerait la mesure. Au milieu du XVII[e] siècle, on estimait a plus de vingt millions, somme énorme pour l'époque, la valeur des objets capturés, dans un espace de vingt-cinq ou trente ans, par les seuls pirates algériens (3), mais un plus haut intérêt sollicite notre attention.

« S'il y a, disait Bossuet, quelque chose au monde, quelque servitude capable de représenter à nos yeux la misère extrême de la captivité horrible de l'homme sous la tyrannie des démons, c'est l'état d'un Chrétien captif sous la tyrannie des Mahométans ; car sa foi n'est pas

(1) Dan. *Hist. de Barbarie.* Liv. 3, p. 318.

(2) Dans le bagne du Dey, le nombre des esclaves était, en 1767, de 2,662 ; c'est le chiffre le plus élevé ; en 1740, il n'était que de 442. De 1807 à 1817, le maximum fut de 1665. C'est une moyenne de plus de mille esclaves. Or, le Dey n'avait qu'un huitième et souvent qu'un dixième des prises. Ce serait donc au moins huit à dix mille esclaves que la ville d'Alger, et sa banlieue, comptait encore, avant 1830.

(3) Dan, *Hist de Barbarie*, Liv. 3, p. 317.

moins en péril que sa vie » (1). Plusieurs écrivains nous ont laissé cette effroyable peinture ; c'est à faire dresser les cheveux sur la tête. Exposition publique, dans un état complet de nudité ; vente à prix d'argent, envoi sur les galères pour y manier la rame dans les expéditions contre les Chrétiens, travaux excessifs et vils dans la cité et dans les campagnes ; pour nourriture, dix onces de pain (2), de l'eau et du vinaigre ; pour logement, un bouge bas et sombre ; pour vêtement, d'ignobles haillons couvrant à peine le corps, et, quand le travail cesse ou qu'il le permet, de lourdes chaînes aux pieds ; les plus grossières injures, prodiguées avec le plus insolent mépris ; les femmes, les enfants et les jeunes gens, tristes jouets de passions abominables ; à la moindre faute, d'oubli, ou de légèreté, d'horribles châtiments, suivant le caprice et la cruauté du maître. Tantôt on frappait les esclaves à coup de pierre, de couteau ou de bâton, sur les pieds, sur le dos ou sur le ventre ; tantôt on leur brisait les dents, on leur coupait le nez et les oreilles ; tantôt on les attachait, pour les traîner par les rues, au cou ou à la queue d'un cheval ; tantôt on les rompait, on les brûlait ou on les empalait ; tantôt on les roulait dans des tonneaux remplis de clous ; tantôt on leur entrouvrait les épaules à coups de hache, et, dans ces plaies béantes, on faisait fondre de longs flambeaux de cire allumés.

Les deys eux-mêmes prenaient plaisir à ces raffinements de tortures. « Notre courage s'épuisait, dit l'immortel Cervantes, à la vue des cruautés que Hassan exerçait dans son bagne. Tous les jours un supplice nouveau ; tous les jours un captif était suspendu au croc fatal, un autre était empalé, un troisième avait les yeux crevés, et cela sans motif, uniquement pour satisfaire à la soif du sang

(1) Bossuet. *Panégyrique de Saint-Pierre-Nolasque :* exorde.

(2) Relation d'un voyage au royaume de Maroc et d'Alger, en 1724, par les PP. Jean de Lafaye, etc., p. 166.

qui était naturelle à ce monstre, et qui inspirait même de l'horreur aux bourreaux qui le servaient » (1).

Pour ne pas trop vous faire perdre de vue notre sujet, nous renvoyons, à la note placée au bas de la page, les détails plus circonstanciés que nous a laissés un autre témoin oculaire (2).

---

(1) *Don Quichote*, 1re partie, dans la Nouvelle intitulée : *Le Captif*.

(2) Le père Dan, religieux trinitaire, raconte ainsi les tourments auxquels les Musulmans soumettaient, à Alger, les esclaves Chrétiens.

« Les Barbares ont de grands crocs de fer en langues de serpent, qu'ils appellent des *Ganches*, en langage franc, qui sont attachéz dans les murailles, et aux portes des villes, où ils accrochent ceux qu'ils veulent faire mourir, les éleuans tous nuds, les mains liées derrière le dos, et les faisant tomber dessus, où ils s'enferrent, tantost par le ventre, tantost par l'épaule, ou par une autre partie du corps, et les laissent ainsi mourir en langueur.

» Ils attachent vn esclaue par les pieds et par les bras à quatre nauires prenant leur route en quatre différents endroits : et ainsi ils écartellent, et mettent en pièces les pauures chrestiens captifs. Quelquesfois aussi les ayant attachéz aux antennes du nauire, ils les percent et les tuent à coups de flèches.

» Enfermant ceux qu'ils ont destinez à la mort dans de grands sacs bien cousus, ils les font jeter dans la mer, où ils voguent quelquefois au gré des ondes, et enfin se noyent.

» Ils usent du supplice du feu, brûlant tout vif le patient, qu'ils attachent nud à vn poteau, auec une chaîne de fer. Et ce feu, qui n'est que de petit et menu bois de deux pieds de hauteur, rangé en rond, peut auoir vingt-cinq ou trente pieds de diamètre. Or, ce qu'ils mettent le patient au milieu est afin de le faire languir dauantage.

» Ils se seruent du supplice de la croix en deux façons; l'vne mettant le patient sur vne eschele, où ils le cloüent pieds et mains sur les deux branches de l'eschele, et le laissent ainsi languir. Il s'en est veu qui ont vescu en cet estat trois ou quatre jours, sans qu'il fût permis à aucun de les assister. L'autre manière est, qu'ils font coucher le patient sur une croix en forme de celle de S. André, puis l'exposent ainsi à l'entrée des portes de la ville, afin qu'il soit en veüe, et en spectacle à tout le monde.

» Ils pratiquent vne autre sorte de supplice, qui est qu'ils ouurent auec vn rasoir les épaules du patient, droit à la jointure, puis y mettent de gros flambeaux de cire tous ardents, qu'ils laissent là brûler et consommer, après auoir bien lié le patient, qui meurt misérablement, et de douleur et de faim. Ils l'enferment entre quatre petites murailles jusques aux épaules, ou dans vne fosse, qu'ils remplissent de terre, et le laissent ainsi languir plusieurs jours, jusques à ce que tous ses membres se pourrissent.

» Quelquefois ils vsent d'un grand tonneau plein de cloux, et mettant dedans ceux qu'ils y ont destinez, ils prennent plaisir à les faire rouler, jusques à ce que les douleurs et la faim les facent mourir.

» L'empalement est le genre de supplice qui leur est le plus ordinaire, faisant

Ajoutez à ces tortures la sépulture sans honneur et la cérémonie même des funérailles, exposée à l'outrage, et il vous sera facile de comprendre, qu'au seul point de vue de l'existence, les esclaves cherchassent à rompre leurs chaînes ;

---

asseoir le patient sur un pieu pointu, qui entre par le fondement, et qu'ils font sortir de force, tantost par le gosier, et tantost par les épaules.

» Leur cruauté va jusqu'à ce poinst que d'en faire écorcher plusieurs tous vifs.

» Leur inhumanité leur fait pratiquer encore vn autre tourment, qui est d'attacher le patient à la queuë d'un cheual, la face tournée vers la terre, qu'ils touchent alors à coups de foüet, le traisnant en cet estat par toute la ville, et par les lieux les plus raboteux, iusques à ce qu'il en meure, tout rompu et brisé.

» Ils ordonnent quelquesfois vne punition de cinq ou six cents coups de baston, et souuent aussi ne spécifient point le nombre, continüant ce tourment jusques à ce que la mort s'en ensuive, jusqu'à y employer les bras de plusieurs valets du Mesüar. Où il faut remarquer que ce supplice de bastonnade n'est point infame parmy les Turcs, et notamment en Alger, où assez souuent le Diuan ordonne qu'vn des officiers de ce Conseil d'Estat, aura tant de coups de baston pour quelque faute commise, sans que toutes fois celuy qui aura reçeu cette libéralité de coups, laisse de demeurer pour cela dans les mesmes grades et honneurs qu'il auoit auparauant cette disgrace. J'ay conneu en Alger vn *Bovlocc Baschi*, officier de ce Diuan, qui auait ainsi esté traité.

L'vsage d'étrangler est pareillement en pratique parmy eux, mais ce n'est qu'en uers les Turcs seulement, qui mènent pour cet effect le criminel en quelque BAGNE : et là sans autre cérémonie luy mettans la corde au col, ils le font étrangler par vn esclaue, auec vn baston qu'il tourne, ayant vne corde attachée au col du patient.

» Ils en condamnent quelques-uns à estre rompus tous vifs : Ce qu'ils pratiquent ainsi. Le Mesüar, ou le Bourreau, les ayant couchez par terre, leur rompt les bras et les jambes, auec vne masse de fer, ou vn leuier, et les laisse mourrir en ce piteux estat.

» Le menu peuple irrité a souuent recours aux pierres et aux caillous, dont il se sert pour décharger sa rage sur les pauures esclaues.

» Il s'en voit encore quelques-uns parmy ces barbares, qui transportez de fureur, pendent leurs esclaues par les pieds, auec des cordes attachées au plancher, puis leur arrachent les ongles, et leur versent de la cire toute ardente sur la plante des pieds.

» Ce leur est une chose assez commune, quand ils sont yvres, et en mauvaise humeur, de décharger leur colère sur les esclaues, et de les frapper à coups de cousteau.

» Il y en a d'autres qu'ils font mourir sur vn canon chargé, auquel ils mettent le feu ; ou bien ils les exposent à la bouche du canon mesme.

» Pour rendre mécognoissables ceux qui releuent de leur barbarie, ils se portent assez souuent aux extrémitez de leur couper cruellement le nez.

» L'inimitié qu'ils ont naturellement contre contre les pauures captifs, les rend

mais, outre l'impossibilité de franchir la mer ou de se dérober sur terre aux poursuites acharnées de leurs maîtres, les plus grandes précautions étaient prises pour empêcher toute tentative d'évasion. Si, malgré cela, quelques-uns parvenaient à s'échapper et qu'on les ressaisît, ce qui était ordinaire, on les brûlait vifs, après les plus inimaginables supplices.

En regard de ces traitements et de ces gênes, le fanatisme musulman exerçait le plus violent prosélytisme. Ce n'était pas avec des raisonnements qu'il s'essayait : c'était avec l'artifice et la cruauté, qui ont tant de prise sur des hommes à demi-vaincus par les horreurs de l'exil et de la captivité. On cherchait de préférence, pour les séduire, les enfants, les jeunes gens et les femmes. Appât de l'or et de la liberté, piéges voluptueux (1), surprises par l'ivrognerie, tels étaient les moyens de conversion ; et, quand ces moyens échouaient contre la fermeté des pauvres captifs, il n'est sorte de tourments qu'on n'inventât pour les en punir. Les plus âpres à la vengeance étaient les renégats qui, en perdant la foi, semblaient avoir perdu tout sentiment d'humanité. Chose qui surprendra peu nos lecteurs, mais qui n'en est pas moins douloureuse à dire ! le succès couronna trop souvent les efforts des bourreaux. Si le très-

si fort insensibles à la pitié, qu'ils les laissent languir quelques fois, et mourir de faim.

» Enfin pour ne mettre en ligne de compte vne infinité d'autres barbaries, ie concluray par celle-cy, qui est d'obliger tous les autres captifs à donner chacun vn coup de hache sur le corps d'un de leurs compagnons, et de le faire mourir ainsi ; comme il arriva il y a quelques temps en Alger, en la personne d'vn esclave espagnol, accusé faussement d'auoir escrit en Espagne plusieurs aduis touchant l'estat des affaires de la mesme ville.

» J'oubliais vne autre sorte de supplice que l'on appelle vne estrapade moüillée, lequel, quoy qu'il soit le moindre de tous, est néantmoins considérable, en ce qu'il est fort en vsage parmy ces corsaires barbares, quand ils sont sur mer.

» Voicy cōme ils le practiquent : ils attachent l'esclaue par dessous les aisselles à vne longue corde qui tient à une poulie à l'antenne du vaisseau, puis laschent la corde et l'esclaue dans la mer, et le releuent ainsi autant de fois qu'ils ont enuie de le moüiller, qui est leur ieu et passe-temps ordinaire. » (DAN, *Hist. de Barbarie*, l. 5, c. 9, p. 114 et suiv.)

(1) Le Chrétien qui avait eu un commerce avec une Musulmane était obligé de l'épouser et il était censé apostasier ; s'il refusait de l'épouser il était puni de mort

grand nombre demeura constamment fidèle à la religion de Jésus-Christ, on n'en comptait pas moins les apostats par milliers (1). Nous ne voulons pas dire quelle nation en fournissait le plus.

Le principal théâtre de toutes ces indignités était Alger ; Alger dominait ces horreurs et ces hontes par l'insolence de sa fortune. Nulle part on ne vit autant d'esclaves ; nulle part il ne fut répandu autant de sang chrétien. Ce fut, depuis l'occupation de l'Algérie par les Turcs, au commencement du XVI[e] siècle, la métropole des forbans et des martyrs (2). Que faisait donc l'Eglise ? Que faisaient les peuples et leurs gouvernements ?

Le rachat ou plutôt la *Rédemption* des captifs, comme on l'avait si religieusement nommé, était un devoir trop éminemment chrétien ; il tenait trop aux intérêts de la foi et de la charité, pour que l'Eglise pût un seul jour le perdre de vue. L'Eglise n'a cessé de répéter les paroles de notre admirable Cyprien : « Qu'un membre souffre, les autres membres doivent souffrir avec lui... Les prisonniers sont les temples de Dieu... C'est Jésus-Christ qui est captif dans ses membres, comment ne pas racheter à prix d'argent celui qui nous a rachetés dans son sang... ? Les chaînes dont on les charge sont moins encore l'objet de nos larmes que les dangers auxquels est exposée leur vertu (3). ». De là, ce principe admis, dès les débuts du Christianisme, et pratiqué par les plus grands évêques : les vases sacrés sont la rançon des esclaves. De là, en grande partie, le mouvement imprimé par les papes aux Croisades orientales. Un faux préjugé a fait croire aux plus doctes écrivains rationalistes que les Croisades n'eurent d'autre but avoué que l'affran-

(1) En 1649, le P. Dan comptait à Alger, environ 8,000 renégats et 1,000 à 1,200 renégates, sur lesquelles trois ou quatre françaises seulement ; à Tunis 1,000 ou 1,200 renégats, et 600 à 700 renégates ; à Salé 300 renégats, et presque pas de renégates ; à Tripoli 100 renégats.

(2) Haedo a raconté le supplice de plusieurs, dans ses *Dialogos de los Martyres*

(3) Cyprian. Epist. Januario, Maximo, Proculo, etc.

chissement du tombeau de Jésus-Christ, tandis qu'il est démontré, par les actes les plus solennels, que la délivrance des esclaves chrétiens entrait pour une part principale dans tout ce que l'Eglise dit et fit dans ces mémorables circonstances. En voici une preuve sans réplique : c'est l'éloquent discours du pape Urbain II, qui institua pour ainsi dire les Croisades, en l'an 1095, au concile de Clermont : « Si quelqu'un, dit-il, a du zèle pour la gloire de Dieu, qu'il s'unisse à nous. Secourons nos frères, rompons leurs chaînes et rejetons loin d'eux le joug des infidèles. Nous vous enjoignons, pour la rémission de vos péchés, d'arrêter promptement l'insolence de ces derniers, par la compassion que vous devez à l'affliction et aux travaux de vos frères (1) ». L'indulgence plénière, accordée pour la première Croisade, exposait formellement le même motif. On le retrouve exprimé dans le Bref du Pape, adressé à saint Bernard, pour la deuxième Croisade, dans l'épître 322e de ce grand docteur, dans les décrétales d'Innocent III, pour l'approbation de l'Ordre des Trinitaires et de celui de la Merci et dans la lettre qu'il écrivit à l'empereur du Maroc, en lui envoyant des religieux de Saint-François. Nous pourrions accumuler ces témoignages ; nous nous contenterons de rappeler que ce fut à la demande du pape Paul III, qui, gémissant de voir tant de fidèles sous le joug de la captivité musulmane, invitait les princes chrétiens à tourner leurs armes contre les puissances de la Barbarie, que Charles-Quint parut devant Tunis et devant Alger. L'Eglise a donc fait son œuvre d'influence et de dévouement : elle ne pouvait aller au-delà.

Les peuples et les gouvernements ont-ils fait la leur? Disons en toute hâte à l'honneur de saint Louis, que, pénétré de l'esprit catholique, il porta manifestement dans la Croisade, le projet d'affranchir les esclaves. Dans ce but il emmena avec lui le père Gaguin, général des Trinitaires, et il avait

(1) Conc. Claremont. Ann. 1095.

également invité à le suivre Pierre Nolasque, fondateur de la Merci : preuve évidente de sa ferme résolution de commencer par l'Orient la libération des captifs. Il n'est pas douteux que si le succès des Croisades eût été complet, la délivrance des esclaves de l'Orient, consommée, on ne se fût tourné vers ceux de la Barbarie, pour leur apporter aussi le bienfait de la liberté. Mais il faut toucher à la fin du XIVe siècle et sauter rapidement au commencement du XVIe, pour rencontrer une expédition quelconque, poursuivant en Afrique une partie du but qu'on était allé chercher en Terre-Sainte. En 1390, le duc de Bourbon ; en 1505, Pierre de Navarre ; en 1509, le cardinal Ximenès ; en 1516, Diego de Vera ; en 1518, Moncade ; en 1541, Charles-Quint ; en 1637, François de Vendôme ; en 1683, Duquesne ; en 1687, Destrées, témoignent du désir des puissances européennes de réprimer la piraterie ; mais elle continue avec plus ou moins de violence, dans les longs intervalles de ces expéditions peu considérables ou couronnées d'insuccès (1). En 1816, lord Exmouth vient, au nom de l'Angleterre, imposer à la ville d'Alger l'abolition de la course et de l'esclavage ; mais la course reparaît en 1823 et elle fait encore des esclaves (2) ; seulement, on les appelle des prisonniers. En attendant qu'on pût recommencer hautement le cours de la piraterie et les indignités de l'esclavage (3), en 1826, le dernier Dey d'Alger réglait à nouveau le partage des prises futures. Voilà, jusqu'à 1830, les faits à décharge dans la cause des États chrétiens ; mais combien plus il en reste à leur charge, grand Dieu !

(1) Il faut excepter celle de Ximénès, à Oran, et celle de Pierre de Navarre, à Bougie.

(2) En 1823, deux navires romains furent capturés et les équipages faits prisonniers. Les consuls protestant, au nom du traité de Lord Exmouth, contre la décision du Dey, celui-ci se contenta de leur répondre : « Je vous trouve toujours disposés à réclamer contre moi ; si vous êtes justes, que ne réclamez-vous contre le Pape qui ne me paie pas le tribut qui m'est dû ? » Cent cinquante Espagnols furent aussi capturés vers la même époque.

(3) Le *Bandjek* contient ce réglement.

Si l'on excepte la petite, mais inutile expédition du duc de Bourbon, sous Charles VI, en 1390 ; ce sont d'abord trois siècles au moins, où nul effort ne semble avoir été tenté pour venger la civilisation ; et, depuis le XVIe siècle, dont nous venons d'indiquer les généreuses tentatives, on peut affirmer que, jusque vers la dernière partie du XVIIe, jamais la piraterie ne se montra plus acharnée ni l'esclavage plus nombreux. Après d'innombrables traités, constamment violés par les infidèles, les princes et les peuples chrétiens oublièrent toute dignité. Au lieu de s'unir pour châtier énergiquement d'audacieux corsaires, ils les prirent en épouvante ; au lieu de choisir, comme l'indiquait le bon sens, les Baléares ou les places qui avoisinent le détroit, pour y tenir leurs flottes armées contre les incursions des barbares, ils employèrent leurs forces à troubler le repos commun de la chrétienté. Tandis que, de nos jours, un peuple met tout en feu et prendrait volontiers les armes pour sauvegarder, à mille lieues de distance, non-seulement la liberté et la vie, mais même l'équivoque dignité d'un de ses nationaux, tout entières à leurs divisions intestines et sans cesse renaissantes, les puissances les plus formidables avaient négocié avec la peur. En regard des bagnes qui regorgeaient d'esclaves chrétiens, elles payaient aux régences barbaresques de honteux tributs ou de stériles présents. Malgré l'impatience de nos lecteurs qui nous pressent d'arriver à notre but, ne craignons pas de tout dire. Si, d'un côté, nous sommes assuré de n'éveiller aucune susceptibilité, en racontant des faits acquis à l'histoire et dont la responsabilité malheureuse est égale pour tous, de l'autre on comprendra mieux par nos récits pourquoi nous provoquons, en l'honneur de Marie, une manifestation d'universelle reconnaissance.

Le Koran avait dit à ses adeptes : Vous poursuivrez l'Infidèle jusqu'à ce qu'il reçoive le Livre ou qu'il paye le tribut (1). La conséquence de cet audacieux principe était que tout

(1) *Kor.* chap. IX.

peuple qui ne se faisait pas Musulman ou qui ne payait pas le tribut aux Musulmans se constituait par là même en état de guerre avec eux. Rien n'était donc plus simple à leurs yeux que la piraterie exercée contre les Chrétiens qui leur refusaient l'aspostasie ou l'impôt. Hélas ! il faut le dire, la faiblesse de l'Europe n'avait que trop donné raison à cette prétention extravagante. Certes l'Europe ne songea point à se faire musulmane ; mais la plupart de ses grands et petits Etats finit par accorder le tribut pour acheter la bienveillance ou seulement la neutralité des Régences barbaresques (1). Pour l'ordinaire, on n'avouait pas le principe même du tribut, et la diplomatie, cette source féconde de mots ingénieux, savait bien en trouver pour déguiser sa honte ; encore fut-elle condamnée plusieurs fois à cet abandon des fiertés ordinaires. Il n'y avait que deux manières d'être avec les Barbaresques, ou rester en guerre avec eux et subir de droit tous les dangers de la piraterie, ou conclure un traité qui ne garantissait pas toujours de ses périls, mais qui impliquait essentiellement la condition du tribut, sous une forme plus ou moins déguisée.

On distinguait, en Barbarie, trois sortes de tributs : celui de la *Lezma*, provenant d'une obligation nominativement contractée ; celui des *Aouaïd*, provenant de la coutume, et nommé par les Français *usances*, par les Espagnols *aguaites* ; et, enfin, oserons-nous le dire? celui des *Avanies*, moyen d'extorquer de l'argent qu'il est inutile d'expliquer, et qui, pour sortir de la règle, n'était nullement une exception, parce qu'on l'appliquait à toute heure, sous toutes les formes, et chez toutes les nations barbaresques. Occupons-nous surtout d'Alger (2).

(1) Nous devons une grande partie de ces renseignements officiels à notre savant bibliothécaire, M. Adrien Berbrugger, à M. Devoulx qui a bien voulu nous communiquer, en manuscrit, sa traduction du *Bandjek*, registre turc officiel des prises, à la complaisance de personnes que leur position a tenues ou tient encore au courant de ces détails ; le reste est le fait de nos propres recherches.

(2) On peut appliquer au Maroc, à Tunis et à Tripoli, sauf quelques nuances de détail, ce que nous disons ici d'Alger.

Six États européens payaient aux Algériens la *Lezma*, tous les deux ans. C'étaient les États-Unis, Naples, le Portugal, la Hollande, la Suède et le Danemark (1). En outre, ces trois dernières puissances avaient à livrer des fers et des bois de construction, pour la marine du Dey, de la poudre, du plomb, de la poix, des cordes et autres agrès de marine. Le tribut de chacun de ces États, était estimé, en moyenne, à 125,000 fr.; cependant depuis la paix de 1791, le Bandjek ne parle que de 54,000 fr., mais à titre annuel, pour la Suède, et de 50,400 fr., au même titre, pour le Portugal. Pour quatre Etats, l'obligation durait encore en 1830. En 1815, après un heureux coup de main d'un de ses amiraux, la République des États-Unis ne manqua pas de s'affranchir des tributs; mais elle consentit à donner, à chaque renouvellement de consul, un présent aux Algériens. La Hollande en fut dégagée en 1816, par suite de l'expédition de Lord Exmouth à laquelle elle avait pris part. En 1803, le Portugal, voulant faire la paix avec Alger, le Dey réclama vingt millions de francs; le consul en ayant offert cinq, on le couvrit d'injures et on l'expulsa. La paix ne fut conclue qu'en 1810, au prix de 1,470,000 fr., et en outre, 50,400 fr. à titre de cadeau annuel.

La France, l'Angleterre, l'Espagne, la Sardaigne et la Toscane, payaient des présents, tous les deux ans, sans parler du cadeau de joyeux avénement (2). Le partage s'en faisait entre le Dey, certains fonctionnaires, officiers, employés et domestiques du grade le plus infime, jusqu'aux *balayeurs* de la Kasba (3). On faisait aussi des cadeaux au commencement de l'année, à la fête du Bayram, et chaque

(1) Ce n'est qu'en 1845, et par les soins de la France, que ces deux dernières puissances ont été exonérées du tribut qu'elles payaient au Maroc.

(2) Nous avons sous les yeux un tableau semblable à celui que nous venons d'analyser, et qui porte la date de 1818, d'un cadeau de joyeux avènement; il est vrai que ce présent était en même temps offert à l'occasion de la ratification de la paix. Toujours des tributs déguisés.

(3) Voir au *Bandjek* les présents de la France, en 1754.

fois qu'il s'agissait de traiter quelque affaire importante. Les Beys d'Oran, de Bône et de Constantine avaient souvent part aux cadeaux : c'étaient des *Aouaïds*. Le présent devait être d'une valeur de 125,000 francs pour les trois premiers États; il était d'une valeur moindre pour les deux derniers. Il consistait en armes de luxe, en bijoux, en montres, en boîtes à musique, en beaux vases, en draps, en toiles fines, en tuniques brochées, en brocards, en beaux marbres d'Italie, en chocolat de Turin (1), et même en munitions de guerre, et il se distribuait par les consuls, suivant une liste convenue et fournie par le Dey. On peut voir, dans la note placée au bas de la page, un curieux et authentique spécimen de ces présents, qui n'étaient pas toujours stipulés dans les traités, mais qu'on regardait comme une obligation légale (2). Le Dey et les autres participants à la curée, disputaient âprement la valeur de chaque objet (3).

(1) Un jour le dernier Dey eut le front de demander au consul de Sardaigne de lui préparer lui-même son chocolat.

(2) Mémoire d'une distribution faite en 1819 par le consul de... selon la coutume.

AU DEY : Une montre à répétition ciselée, garnie en diamants, avec sa chaîne et son étui, 6,750 fr.; une autre montre, 5,000 fr.; un anneau surmonté d'un brillant, 10,007 fr.; une montre anglaise, 1,750 fr.; trois kafetans ou robes en brocard d'or; quâtre pièces de lin d'Irlande; trente-six pans de velours; soixante-quatre pans de damas; cent pans de draps fins.

AU PREMIER MINISTRE : Une montre à répétition, 3,000 fr.; un brillant, 4,700 fr.; une paire de pistolets garnis en platine, 6,258 fr.; un kafetan de brocard, six autres kafetans en velours ou en damas; trois pièces de lin d'Irlande et trente-deux pièces de draps fins.

Puis, viennent l'aga, le ministre des finances, le trésorier du Dey, le chef de la cavalerie, le ministre de la marine, le premier et le second comptable, le corps d'ouvriers, le premier et le second cuisinier, les quatre secrétaires, les deux gardes de chambres, le drogman, le portier, le krodja, le crieur du Dey, le biskri du Dey, et une foule d'hommes de tout emploi et de tout grade, jusqu'à épuisement de la somme convenue. Une note contient à la suite d'autres présents donnés à l'effet d'éviter les altercations et d'éviter les *avanies*, ou plutôt de leur faire droit. L'auteur, ayant énuméré les dons et marqué leur prix, complète son addition par ces mots de la plus originale énergie : *Enfin, dix quintaux de patience !*

(3) Un jour, un consul offrait au Dey d'Alger les présents d'usage. Le Dey ne les trouva pas à son goût, et dit au consul. Vous êtes un galant homme, vous; mais vos cadeaux sont mesquins

Aussi, pour satisfaire leur incroyable cupidité, fallait-il toujours en tenir quelques-uns de plus en réserve.

A force d'*avanies*, on obligeait souvent les petites puissances à renouveler les consuls, pour obtenir le renouvellement du présent, ou bien on les chassait sans plus de façon.

L'usage de quelques puissances était de changer leurs consuls tous les cinq ans. Un jour, au commencement de ce siècle, le Dey fit atteler à un charriot servant au transport des pierres le consul de Hollande, vieillard vénérable, et il ne l'en arracha qu'à la prière unanime du corps consulaire. Un empereur du Maroc, tua de sa propre main un Pacha qui n'avait pas su prévenir l'évasion du consul d'Espagne.

En 1764, le pacha Ali décida que les consuls français, suédois et autres, feraient renouveler leur pouvoir tous les deux ans, afin d'assurer d'une façon plus régulière l'acquittement de l'Aouaïd; la France républicaine le solda comme la France monarchique, et la constatation de la recette figure annuellement au *Bandjek.*

Pendant deux siècles, la Compagnie royale d'Afrique paya, pour son établissement du Bastion de France, une redevance annuelle de 150,000 francs, redevance qui fut portée, dans les premiers temps de la République française, à 180,000 francs. Le prétexte de cette obligation était d'éviter à notre commerce l'embarras d'acquitter une foule de menus droits qu'il n'en payait pas moins rigoureusement.

En 1797, l'Angleterre fit présent au Dey d'Alger de quatre canons avec leur matériel. Après la rupture qu'amena, entre Alger et la France, la campagne d'Egypte, l'Angleterre se substitua à la Compagnie royale, et jusqu'en 1816, elle paya aux Algériens une redevance annuelle de 350,000 francs pour le loyer de ses établissements qu'elle n'occupa jamais. En outre, si nous nous en rapportons aux renseignements qui nous sont fournis, elle devait 15,000 francs de passe-port pour chacun de ses bâtiments de commerce qui naviguaient dans la Méditerranée. L'Angleterre, même après l'expédition de Lord Exmouth, dut payer l'*Aouaïd*; elle l'a fait jusqu'en 1827.

L'Espagne était le principal point de mire de la cupidité musulmane, parce qu'elle était la puissance la plus rapprochée de l'Afrique, et l'objet des plus fanatiques emportements de l'Islamisme, depuis qu'elle eut expulsé les Maures. Dans le XVIIe siècle, quoique elle exerçât la domination dans la ville d'Oran, l'Espagne n'en avait pas moins 30,000 esclaves à Alger. Quand, en 1791, elle abandonna cet établissement, elle dut compter au Dey, seulement pour entrer en négociation avec lui, 180,000 fr.; elle s'engagea ensuite à payer une redevance annuelle de 96,800 fr., pour assurer à ses nationaux le privilége exclusif du commerce d'Oran et de Mers-el-Kebir. Le traité d'abandon ne parle que de la deuxième clause. En 1786, elle paya la paix 2,700,000 fr.; plus, 2,000 quintaux de poudre, etc. En 1804, elle fut obligée de donner au Dey d'Alger neuf pièces de canon de 24 et neuf de 18. En 1826, elle acheta la paix avec le Dey au prix de 1,500,000 fr., qui furent regardés comme l'acquittement d'une dette commerciale (1), et de 150,000 francs de présents.

Les Républiques italiennes du moyen âge avaient établi des comptoirs dans les principales villes de l'Afrique septentrionale; les comptoirs furent ruinés par l'avénement des Turcs, mais les Républiques ne voulurent pas traiter avec ces forbans. De là ce que l'Islamisme appelait l'état de guerre; de là, en particulier, cette multitude d'esclaves Sardes et Génois. D'après le *Bandjek*, la Sardaigne traita, en 1764, avec le Dey d'Alger, moyennant 216,000 francs, plus le tribut annuel de 54,000 francs, versé jusqu'à 1816, époque où elle fut placée sous le régime des grandes nations. Cette année, en effet, le roi de Sardaigne traita, sous les auspices de Lord Exmouth, avec

(1) La dette Bacri.

les puissances barbaresques et il obtint la suppression de la course et de l'esclavage, à la condition de donner des présents (1). En 1825, la Sardaigne conclut un traité semblable avec le Maroc ; la clause du tribut y fut formellement exprimée, ainsi que dans le traité passé avec la Régence de Tripoli. Le roi s'engageait à compter 25,000 fr. de présents à chaque renouvellement de consul.

Les villes Anséatiques payaient aussi le tribut, sous forme de présent. En 1750, Hambourg dut fournir 52 affûts de canon, 300 quintaux de poudre, etc. En 1830, le Sénat de Hambourg était en séance pour en voter l'envoi lorsque le consul de France résident lui envoya dire qu'Alger venant d'être pris par les Français, toute délibération devenait superflue. La même année, le consul de Naples, averti de notre expédition, sut à force de délais économiser à son gouvernement la somme qu'il avait à verser aux mains des Algériens, depuis un traité de 1816.

L'Autriche et la Russie ne s'étaient point soumises au tribut. Elles avaient même fini par imposer au Sultan de Constantinople l'obligation de les indemniser des pertes que leur feraient éprouver les Barbaresques ; la Porte ne s'y résignait jamais que par force, et les esclaves russes, en particulier, étaient assez nombreux à Alger.

Pour l'honneur de l'Église, ajoutons, en finissant, que l'île de Malte, défendue par ses religieux Chevaliers, et que les États Romains, protégés dans leur dignité par le Saint-Père, ne s'abaissèrent jamais à compter aux Musulmans de l'Afrique ni tributs ni présents. Aussi ne se faisait-on pas faute d'enlever les Maltais, de capturer les galères romaines et de jeter les équipages dans les bagnes. Il fallait, pour mettre fin à cette déplorable situation, la conquête de 1830.

(1) Elle paya en outre 2,500 fr. la rançon de chaque esclave sarde.

2e Année. N° 11. Juin 1858.

Revue africaine

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES.

JEAN-LÉON L'AFRICAIN.

Dans les études historiques, on est souvent obligé de jurer *in verba magistri*. Il importe donc beaucoup de bien connaître ce maître sur lequel on s'appuie ; et l'on doit sonder avec soin le fort et le faible de son esprit, de son caractère et de son éducation, car on appréciera d'autant mieux la valeur de ses œuvres, le degré de confiance que sa parole mérite et les circonstances dans lesquelles elle en mérite, si l'on réussit à dégager des ombres de l'incognito sa personnalité tout entière.

Pour atteindre ce but, il ne faut pas se borner, comme la plupart des biographes, à rassembler quelques détails épars dans des préfaces ou des notices superficielles ; il faut étudier l'écrivain dans ses écrits mêmes, afin de saisir au passage ces précieuses révélations personnelles que l'auteur y aura semées à son insu.

Léon occupe la première place dans cette galerie africaine, et ce n'est pas sans motifs. Contemporain et spectateur de l'établissement turc à Alger, il se trouve, par sa date, en tête de la période qui nous intéresse le plus, celle qui s'ouvre avec le 16e siècle ; alors que l'Europe commence contre l'Afrique du Nord la série des entreprises militaires qui devait se clore si glorieusement par notre conquête de 1830.

Si Léon l'Africain est fort connu comme écrivain, il ne l'est guère comme homme : celles de ses biographies que nous avons pu consulter se bornent à reproduire les quelques détails que Ramusio.

son premier éditeur, a donnés dans sa lettre au seigneur Fracastor. Sans dédaigner les détails contenus dans ce document, on aurait pu les compléter et les expliquer par d'autres que Léon lui-même a répandus par tout son ouvrage, sans aucune intention auto-biographique, ce qui les rend d'autant plus précieux.

Il était bien difficile, en effet, que dans un aussi long récit de voyages, la personnalité de l'auteur n'intervînt pas quelquefois. C'est ainsi que le nôtre, sans s'en douter le moins du monde, témoigne pour ou contre lui-même et nous initie aux particularités de sa vie et de son caractère.

C'est dans cet esprit et avec ces éléments que nous avons écrit la biographie qu'on va lire.

Jean-Léon, surnommé l'Africain, à cause de l'ouvrage qui a fait sa réputation, est né à Grenade d'une famille distinguée parmi les maures de ce pays. Son nom musulman était El Hassan ebn Mohammed el Ouezaz el Faci. On lit, dans la *Biographie universelle*, que lorsque sa ville natale fut assiégée par les chrétiens, en 1491, ses parents l'emmenèrent encore enfant en Afrique.

Lui-même nous confirme le fait de son expatriation dans ces passages de son *Historiale description de l'Afrique, tierce partie du monde* (1) : « . . . J'ai eu l'Afrique pour ma nourrice, là où j'ai été » élevé et en laquelle j'ai consommé la plus belle partie de mes ans » (page 50). Par quoi, si les Africains viennent à être vitupérés, je » dirai que je suis natif de Grenade et non en Afrique ; et si mon » pays reçoit aucun blâme, j'alléguerai en faveur de moi que l'Afrique est le pays où j'ai pris ma nourriture et là où j'ai été endoctriné » (page 52).

Cependant, la *Biographie universelle* se trompe évidemment sur la date de l'expatriation de Léon, — lui-même va nous en fournir la preuve. Au verso de la page 95 de son ouvrage, il dit, à propos des troubles d'Azafi, que Marmol place en 1507-1508 (2) : « *De ce temps-là je pouvais avoir environ douze ans* » (3). A ce compte, il

(1) Toutes nos citations de l'ouvrage de Léon se rapportent à l'édition in-12, de 1556, que nous avons conférée avec quatre autres, trois françaises et une latine.

(2) M. Renou, écrivain consciencieux, adopte cette date de Marmol, qu'il a dû certainement vérifier. (Voir sa *Description géographique de l'Empire du Maroc*, p. 209.)

(3) *Dix ans*, d'après la traduction latine.

serait né vers 1496 et, par conséquent, plusieurs années après celle (1491) que l'on assigne à son passage d'Andalousie en Afrique. Il est presque inutile de faire remarquer que son témoignage sur ce point a plus de force qu'aucun autre.

L'écrivain de la *Biographie universelle* aura pris trop au pied de la lettre cette phrase de Ramusio qui dit de Léon : « qu'étant More » natif de Grenade, à la conquête qu'en fit le Roi catholique, il s'en- » fuit en Barbarie avec tous les siens. » Ceci n'implique pas l'idée d'une fuite immédiate. Car, lors de la prise de Grenade, qui eut lieu à la fin de 1491, il fut permis aux musulmans qui voulurent se réfugier en Afrique, de prendre le temps nécessaire pour vendre leurs propriétés et choisir les navires qui leur conviendraient. On ne chassa personne.

Il se sera passé, dans cette circonstance, quelque chose d'analogue à ce que nous avons vu ici après 1830. Alors, on se le rappelle, les riches familles maures à qui il répugnait de rester dans une ville devenue la proie des chrétiens, ne se sont pas enfuies toutes à la fois et dès le premier jour de la conquête ; elles ne sont parties que successivement et quelques-unes au bout de plusieurs années. C'est ainsi, probablement, qu'il faut entendre que la prise de Grenade amena l'expatriation de la famille de notre voyageur.

Léon l'Africain nous apprend (page 84, v°) qu'il avait étudié à Fez, en théologie, l'épître de Nassafi (*akaïd en-Nassafïa*). Dans un autre passage (page 150, v°), il nous dit que dans son adolescence, il a passé deux ans au *Moristan* ou hôpital des fous de Fez, y remplissant les fonctions de notaire, ainsi qu'avaient coutume de faire les jeunes étudiants, lesquels recevaient pour cela trois ducats de gages par mois.

Ainsi, c'est dans la ville du Maroc la plus renommée pour ses savants et ses bibliothèques que notre auteur a fait son éducation. Il est utile de le remarquer, afin de pouvoir décider plus tard qui de lui, de son éditeur ou de ses translateurs mérite certain reproche d'ignorance grossière au point de vue historique, que nous aurons bientôt occasion de discuter.

Dès l'âge de 16 ans, il suit son oncle — « très excellent poète et éloquent orateur » (page 108, au v°), — envoyé au roi de Tombouktou par le sultan de Fez (1), et ne revint de ce voyage qu'au

(1) « Moi qui ne pouvais encore excéder l'âge de 17 ans, » dit-il à la page 110, à propos d'un épisode de son voyage au Soudan.

bout de quatre années. On voit, en reconstruisant ses itinéraires, qu'il a employé ce long espace de temps à visiter plusieurs états de la Nigritie. Il y retourna une deuxième fois, ainsi qu'il nous l'apprend à la page 341 de son ouvrage.

A la page 386, il parle des voyages qu'il a faits, dans son jeune âge, à Babylone, dans une partie de la Perse, de l'Arménie et de la Tartarie. Il nous apprend qu'il a visité les trois Arabies et que sa dernière pérégrination le conduisit de Fez à Constantinople, de là en Égypte et d'Égypte en Italie où il fut amené captif vers l'an 1518.

Mais ce qui nous intéresse surtout, ce sont ses nombreuses courses dans le Maroc et le reste de la Berbérie, tantôt comme soldat ou comme chargé d'affaires de différents princes, tantôt enfin comme simple curieux. Il importe de faire remarquer que dans sa patrie il pouvait être en relation avec les principaux personnages et les mieux informés, étant lui-même un des familiers du sultan de Fez (page 106, au v°).

C'est une véritable bonne fortune pour l'histoire d'Afrique qu'un homme instruit comme Léon et doué de l'esprit d'observation, ait pu étudier ce pays à une de ses époques les plus intéressantes. La domination indigène était alors en pleine décadence; le pouvoir se morcelait indéfiniment; et déjà apparaissait une nouvelle puissance, celle des Turcs, qui devait absorber sans beaucoup de peine tous ces petits états enfantés par l'anarchie.

Léon était à Alger lorsque le premier Barberousse, Aroudj, fit périr le sultan Salem et-Teumi et prit sa place audacieusement. « Je me
» trouvai présent à la plus grande partie de ces menées — nous
» dit-il (p. 271, au v°) — ...... je logeai en la maison d'un gentil-
» homme qui fut délégué pour ambassade du peuple d'Alger en
» Espagne. »

Il revenait d'Égypte pour la deuxième fois (1), après avoir été de Fez à Constantinople, lorsque le navire sur lequel il était embarqué fut pris par des corsaires chrétiens, près de l'île de Djerba (Tunisie), en 1517; mené à Rome, il fut donné au pape Léon X. Cet ami des sciences, autant que des arts et des lettres, reconnut dans l'esclave musulman un savant d'un caractère aimable, l'auteur d'un ouvrage de géographie africaine; il l'accueillit très-bien et lui fit donner une

(1) A la page 376, Léon donne à entendre qu'il a été trois fois en [illegible]

pension considérable. Il le convertit même et fut son parrain. Le captif reçut de lui ses deux noms de Jean-Léon, sous lesquels il devait acquérir une renommée impérissable.

Léon l'Africain séjourna principalement à Rome; cependant, il visita aussi Bologne. Il apprit l'italien, le latin et ouvrit un cours de langue arabe.

On ne sait trop ce qu'il devint après la mort de son protecteur dont les successeurs paraissent l'avoir négligé. Cependant, l'orientaliste Widmanstadt dit qu'il se retira à Tunis où il redevint mahometan.

Léon termine en ces termes son *Historiale description de l'Afrique* :
« Voilà, en somme, tout ce qui s'est offert à moi de singulier et
» de mémorable en la région d'Afrique; laquelle j'ai discourue de
» part à autre, observant diligemment toutes les choses qui me
» semblaient requérir une mémoire éternelle à la postérité. Au
» moyen de quoi, je me mis à rédiger par écrit tout ce qui se pré-
» sentait à moi de jour à autre; et ce que le temps ou l'incommodité
» des lieux ne m'ont point permis de voir, je m'en requérais dili-
» gemment, m'en fesant amplement informer par personnes dignes
» qu'on ajoutât entièrement foi à ce qu'ils me proposaient, pour
» avoir discouru tous les pays auxquels ils avaient eu l'heur de voir
» ce dont j'étais ignorant. »

« Et, depuis, me retrouvant à Rome, appliquai soigneusement
» tout le meilleur de mon esprit (comme aussi la commodité s'y
» offrait) à réduire tous les membres de ce mien petit labeur épars
» en un corps, courant l'an de l'incarnation de J.-C. 1526 et le
» 10e de mars. »

Léon avait assez bien appris l'italien pour pouvoir traduire lui-même en cette langue sa description de l'Afrique qu'il avait d'abord écrite en arabe, rédaction primitive qui n'a pas été retrouvée. Il traduisit son œuvre originale aussi bien qu'il put, dit Ramusio son premier éditeur; mais malgré ses efforts, sa version était remplie de fautes de grammaire. Elle s'égara et resta inconnue jusqu'en 1530, époque où un heureux hasard là fit tomber entre les mains de Ramusio qui la publia en tête de son *Recueil de voyages et de navigations*. On dit que cet éditeur fit tous ses efforts pour corriger les fautes grammaticales qui s'y trouvaient, mais qu'il en resta beaucoup néanmoins. Il aurait mieux valu respecter le style barbare de Léon, parce qu'en voulant le rendre plus régulier on risquait trop de dénaturer la pensée de l'auteur. Car il aurait fallu un homme aussi

profondément versé que Léon l'était dans la connaissance de l'Afrique pour entreprendre, sans danger, un pareil travail de rectification ; et Ramusio n'était point dans ce cas.

Quoi qu'il en soit, cette version ainsi corrigée fut traduite en latin par Jean Florius, recteur à Anvers. On reproche à ce translateur d'avoir mal compris le sens de beaucoup d'expressions italiennes, ou d'avoir rendu plus obscur ce qui déjà n'était pas clair, et, malgré son titre universitaire, d'avoir commis de nombreuses fautes de latin d'autant plus inexcusables qu'à son époque cette langue était encore celle de la science et journellement pratiquée dans le monde savant. Néanmoins, on verra que son œuvre fournit de précieux moyens de contrôle.

La traduction française publiée à Lyon (1556) dans le *Recueil de voyages* traduit de l'italien par les soins de Jean Temporal (1) en deux volumes in-folio, est considérée comme meilleure. Elle a paru séparément à Anvers, dans la même année, sous le format in-12.

Enfin, l'œuvre de Léon a été traduite en allemand par Lersbach (Herborn, 1805, in-8°) avec des notes et une préface que l'on considère comme un très-bon mémoire sur notre auteur et sur ses ouvrages. Malheureusement, nous ne l'avons pas eue à notre disposition.

Nous renvoyons pour de plus amples détails bibliographiques à l'article consacré à Jean-Léon par la *Biographie universelle*, nous bornant ici à recommander à nos lecteurs la petite édition française de 1556.

Le traducteur français de Léon lui fait dire (p. 213, v°) : « Je me » trouvai toujours présent à tous les siéges (d'Arzilla), alors occupé » par les Portugais), en la gendarmerie du Roi (de Fez), de laquelle » demeurèrent sur le champ 500 hommes et davantage. Ces choses » se passèrent ainsi en l'an 914 (1508) et jusqu'en 921 (1515).

La traduction latine dit seulement : « Cùm in hâc obsidione » (Arzillae) apud regem stipendium mererem, è nostris ultrà quin-

(1) Le privilége du roi dit : « lesquels (livres de voyages et de navigations) » *il* (Jean Temporal) *a fait traduire* d'icelle langue en notre vulgaire fran- » çais, avec grand frais et dépens quasi à lui insupportables et grande » somme de deniers. » D'un autre côté, dans sa Dédicace au Dauphin, Jean Temporal dit : « J'ai pensé que ma labeur ne serait inutile, si *je* » *le* (Léon) *rendais en notre langue française.* »
Qui se trompe ici, le privilége ou la Dédicace?

» gentos interfectos numeravi. Duravit autem id bellum ab Hegirae » anno 914 ad annum 921. »

Nous ne pouvons décider qui se trompe de Florius ou de Jean Temporal, faute d'avoir le texte primitif sous les yeux ; nous constaterons seulement que notre auteur a servi dans la cavalerie du roi de Fez. Mais on peut être militaire sans être guerrier, et il en fournit une preuve à la déroute de Boulahouan en 1513, lorsque les Portugais d'Azemmour battirent les troupes du sultan de Fez. Il avoue avoir été présent, lorsque les arbalétriers musulmans furent taillés en pièces. « Mais, dit-il, *je m'en tenais le plus loin qu'il m'était* » *possible* pour plus à mon aise et *avec moins de danger* contempler » cet horrible spectacle *sur une jument fort légère et agile* » (page 98).

Toutefois, constatons que la traduction latine de ce passage n'implique pas la même idée de couardise dans Léon que la version française. Autre sujet de regrétter l'absence du texte italien.

Si Léon n'était pas absolument brave, il ne manquait pas de présence d'esprit ni de finesse. En voici un exemple qui aura l'avantage de nous offrir un trait de mœurs bon à recueillir.

Notre voyageur se trouvait au mois d'octobre (en 1513 ou 1514) sur un des cols par lesquels on passe pour aller de Fez dans le Sahara ; la neige tombait en telle abondance que la caravane dont il fesait partie dut s'arrêter. Une douzaine de ses compagnons de route, tous bien montés comme lui et dont les habitations étaient, disaient ils, assez près de là, lui proposèrent d'aller chercher chez eux un meilleur gîte que le bivac dont la caravane était menacée. Léon ne crut pas pouvoir refuser une offre aussi courtoise; mais, à peine en route, il se rappela qu'il avait sur lui une bonne somme d'argent, et l'idée lui vint de s'écarter un instant sous un prétexte naturel et de cacher son trésor sous des pierres. La précaution était opportune; car, vers minuit, un des cavaliers lui demanda poliment « si l'argent qu'il portait ne le blessait point et qu'il l'en déchargerait volontiers pour le soulager et lui faire plaisir. » On verra à la page 36 de son ouvrage que Léon sauva son argent et sa personne en cette critique circonstance et ne souffrit pas d'autre inconvénient que d'être obligé de se mettre tout nu pour prouver à ses camarades de route qu'il n'avait pas d'argent sur lui. L'inconvénient était assez grand, il est vrai, en automne sur les hautes crêtes de l'Atlas marocain et par une tempête de neige !

Si Léon laisse apercevoir en plus d'un passage qu'il avait pour l'argent une tendresse tout africaine, il montre à l'endroit de la

toilette, de la nourriture et du coucher une délicatesse qui n'est pas de son pays. Ainsi, dans la montagne de Semede, les habitants le retiennent de force pendant neuf jours pour qu'il juge tous leurs procès. Quand le rôle est épuisé, on lui annonce un très-beau cadeau pour ses peines : « L'envie que j'avais d'avoir et voir ce » notable et magnifique présent me fit, dit-il, encore sembler la nuit » plus longue de la moitié qu'elle n'avait coûtume . . . . . Je fesais » déjà mon compte d'être tout plongé en or. »

Mais, ô déception ! le lendemain matin, l'un lui apporte un poulet, un autre une noix, celui-ci une botte d'oignons, celui-là quelques gousses d'ail. Le plus généreux lui fait cadeau d'un bouc.

Le désappointement de Léon fut grand dans cette circonstance et il ne se fait pas faute d'appeler ces gens-là des *canailles*.

D'autant plus qu'il eut là, dit-il « autant de regret et grand mé» saise qu'il est possible d'endurer, tant pour la mauvaise saveur » des viandes qui me semblaient de dure digestion que pour le » dormir qui ne m'était moins ennuyeux » (p. 86, v°).

Les gens de Médéa ont laissé dans son cœur un tout autre souvenir. Eux aussi le prièrent de juger leurs différents ; mais, pendant les deux mois qu'il s'y employa, il reçut d'eux plus de deux cents ducats, tant en deniers qu'en vêtements. Aussi, nous dit-il : « alléché par ce gain, je me délibérai quasi d'y faire demeurance » (p. 272 v°).

Il se garde bien de les appeler *canailles* et dit au contraire que ce sont des gens qui « se tiennent honnêtement en ordre. »

Plus délicat qu'il ne convient à un musulman soldat et voyageur, il s'irrite tantôt contre le grand nombre de puces qu'il trouve chez ses hôtes ou parce que ceux-ci, à force de manier ses vêtements par curiosité les ont rendus « plus noirs que torchons de cuisine. »

Mais il faut lui rendre cette justice que sa raison et une honorable curiosité intellectuelle lui font surmonter, sans trop de peine, quelques petites répugnances de tempérament. Quand on est par nature assez sensible au mal-être, on n'en a que plus de mérite de s'y exposer comme il l'a fait presque toujours dès sa plus tendre jeunesse. On peut voir à la page 39, v°, par exemple, que, sous ce rapport, il a été mis souvent à de bien rudes épreuves.

Sa conversion un peu forcée ne paraît pas l'avoir beaucoup modifié dans le sens chrétien : le musulman perce à chaque page de son œuvre. Souvent, il est vrai, il se moque des superstitions de ses anciens coreligionnaires, il traite même parfois assez mal leurs croyances ; mais ce paraît être du bout des lèvres seulement et pour

faire plaisir à ses protecteurs chrétiens. Après l'avoir lu avec attention, on s'explique qu'il ait profité de la première occasion favorable pour retourner parmi les siens. Pouvait-il en être autrement d'un musulman d'Andalousie, chassé des domaines paternels par l'intolérance espagnole, et dont toute la première jeunesse s'était écoulée sur la terre de l'Islam ?

Léon l'Africain était d'ailleurs un peu de l'école de ce sage qui criait selon les temps, *vive le roi !* ou *vive la ligue !* On en a vu une preuve plus haut, dans ce passage où il dit : « Si les Africains viennent à être » vitupérés, je dirai que je suis natif de Grenade ; et si mon pays » reçoit aucun blâme, j'alléguerai en faveur de moi que l'Afrique est » le pays où j'ai pris ma nourriture et où j'ai été endoctriné. »

L'indifférence politique est toute naturelle chez les indigènes qui croient fermement que rien n'arrive ici-bas que par l'ordre de Dieu, même les faits les plus insignifiants, et que la succession des événements est réglée de toute éternité et pour l'éternité. Avec de pareilles croyances, on ne se passionne guère pour les hommes ni pour les choses. Aussi, un musulman n'a de respect pour le pouvoir et ceux qui l'exercent que tant qu'ils ont la force de se tenir debout. S'ils viennent à tomber, il passe sans hésitation ni scrupule dans le camp de celui qui les a renversés, semblable en cela, du reste, à pas mal de chrétiens pour qui leur conscience n'est jamais un juge trop sévère.

Ce n'est point chose facile, répétons-le, d'apprécier Léon comme observateur et savant, lorsque son texte primitif n'est pas sous nos yeux. Nous n'avons même pas, — au moins en Algérie, — celui qui a été publié par Ramusio qui, en corrigeant les fautes de style, a pu très-bien en attribuer d'une nature beaucoup plus grave à son auteur. Nous ne pouvons donc ici juger le voyageur grenadin que par deux traductions qui sont loin d'être toujours d'accord.

Est-ce à l'auteur, par exemple à son éditeur ou à ses translateurs que nous devons attribuer cette grossière erreur, par suite de laquelle la première invasion arabe en Afrique est placée en 400 de l'hégire (v. p. 10) ? Rappelons-nous, à ce sujet, que le traducteur français, Jean Temporal, fait dire à Léon qu'il a visité Tagtessa en 1494, c'est à-dire avant qu'il fût né, d'après son propre témoignage. Il est vrai que la version latine ne commet pas cette bévue ; mais n'a-t-il pas pu arriver quelquefois que toutes deux se soient trompées sur le même point ? Bien que Léon l'Africain, jeté à Rome loin des ressources bibliographiques de sa patrie, ne puisse pas être une auto-

rité historique bien grande, surtout pour les époques reculées, il est impossible cependant d'admettre qu'il ait jamais pu écrire que la première invasion arabe en Afrique soit de l'année 400. Les connaissances historiques qu'il déploie dans tout son livre ne permettent pas d'accepter une pareille hypothèse.

La découverte du manuscrit original pourrait seule mettre fin à nos incertitudes à cet égard.

Nous ne saurions dire, par la raison déjà déduite, si les allures plaisantes et même gaillardes qui se remarquent en quelques endroits de l'œuvre de Léon appartienent à ce dernier ou à Ramusio, ou plutôt à Jean Temporal. On peut lire, comme exemple en ce genre, l'article qu'il consacre à la racine appelée *surnag* et qui clôt définitivement son livre. On lui affirma, dit-il, que cette plante avait une telle vertu aphrodisiaque, que seulement en urinant dessus, un homme en éprouvait les effets les plus énergiques et même qu'une vierge pouvait y perdre de cette manière (sans autre cause quelconque !) toute espèce de droit à cette honorable qualification. Sur quoi Léon dit à ceux qui lui expliquaient ces vertus extraordinaires : *oui, et est par aventure si venimeuse que le ventre leur en est piteusement enflé !*

Florius ne reproduit pas ce trait final, sa version porte seulement ceci : « Aiebant quoque (earum regionum incolae) inveniri non-
» nullas quæ adeo infestae essent, ut non modo virginitatis florem
» amittere facerent, sed corpus universum quoque turgere. »

Le digne recteur d'Anvers a-t-il eu un accès de pudeur universitaire, quoiqu'il fît usage d'une langue qui brave l'honnêteté dans les mots ; ou bien, Jean Temporal, cédant à un accès de moquerie gauloise, s'est-il égayé sans scrupule par le bouche de son auteur ?

C'est ainsi qu'à chaque pas dans cette œuvre nous nous trouvons ramenés à un même problème que la possession de l'édition de Ramusió ne résoudrait peut-être pas d'une manière complète.

Si remarquable que soit l'œuvre de Léon l'Africain, elle n'est pas exempte des erreurs et des imperfections inhérentes à toute chose humaine. Ainsi, notre auteur dit à propos du Chelif qu'il appelle *Selef*.

« Grand fleuve, qui sourd aux montagnes de Gunseris (*Ouansèris*)
» et descendant par les plaines désertes, qui sont là où le royaume
» de Ténès confine avec celui d'Alger, passe outre, en continuant
» son cours jusqu'à ce qu'il vient à entrer dans la mer Méditer-
» ranée, séparant Mezzagran d'avec Mostaganem (390). »

Le Chelif a ses sources dans le Djebel Amour sous le meridien d'Alger et non dans l'Ouanseris qui est beaucoup plus à l'Ouest ; son embouchure se trouve à l'Est et non à l'Ouest de Mostaganem

Il n'est pas vrai, non plus, comme Léon l'affirme, que la Moulouïa tombe dans l'Océan.

Le nom de Fleuve majeur, en arabe *Oued-el-Kebir*, qu'il donne à la rivière de Bougie, appartient aujourd hui au Reumel, rivière qu'il appelle *Sufgemar* (Souf el Djemar) Il est à remarquer que cette dernière désignation équivaut en langue kabile au *Oued-er-Remel*, ou rivière de sable, des Arabes.

Mais une erreur vraiment incompréhensible est celle que Léon commet à propos de Tougourt qu'il appelle Techort (où *Tecort* en tenant compte de la prononciation italienne du *ch*). « Techort,
» dit-il, est une ancienne cité, édifiée par les Numidiens sur une
» montagne en forme d'un promontoire, et, au-dessous, prend son
» cours un petit fleuve sur lequel y a un petit pont-levis comme on a
» coutume de tenir aux portes des cités et forteresses. Elle est
» environnée de murailles à craie et pierres vives, fors du côté de
» la montagne, parce que les hauts rochers lui servent de rempart ;
» est distante de la mer Méditerranée environ 500 milles du côté
» du Midi, puis éloignée de Tegorarin, par l'espace de 300 milles. »

Ailleurs (p. 4, v°), il a dit : « Je vous décrirai les noms des ré-
» gions occidentales qui sont : . . . . Tegorarin, Mesab,
» Teggort et Ghuarghele. »

Il est étrange que, dans cette énumération, qui procède de l'Ouest à l'Est, il mette Tougourt à l'Ouest de Ouargla. Mais la description qu'il fait de cette ville n'est pas moins contraire à la réalité.

1° Car Tourgourt (le vieux comme le moderne) est situé dans une plaine et non sur une montagne.

2° Il n'y a pas de petit fleuve au-dessous, à moins qu'on n'accorde ce nom au fossé, ou au canal qui reçoit le superflu des eaux d'irrigation fourni par les puits artésiens.

En admettant cette dernière explication et en supposant que par montagne il entende le léger ressaut de terrain où la ville est bâtie, il reste toujours la situation tout à fait fausse qu'il donne à Tougourt en le plaçant entre le Mzab et Ouargla et ces hauts rochers dont il n'existe pas trace sous les murs de cette ville.

Enfin, nous devons faire remarquer en terminant que les concordances entre les années hégiriennes et chrétiennes sont entachées d'une erreur de trois ans en moins dans l'œuvre de Léon. Les tra-

ducteurs n'y ont pas fait attention ; cela est d'autant plus étrange qu'il se trouve en tête de l'édition fol° de 1556 un avis au lecteur où il lui est dit expressément :

« ...... L'année qui court de présent 1556 est, selon l'usage de » leurs années de l'hégire, 963 .... »

Or, en effet, 963 ayant commencé le 15 novembre 1555 et fini le 2 novembre 1556, correspond à la majeure partie de cette dernière année. Malgré cette déclaration cathégorique, les éditeurs ont laissé subsister partout la grave erreur que nous signalons.

Léon a été mis largement à contribution par tous les auteurs qui ont écrit sur l'Afrique depuis trois siècles. Mais celui qui a pillé son œuvre avec le plus d'impudeur est son compatriote le grenadin Marmol, qui le copie partout et ne prononce son nom qu'une seule fois (V. à l'article *Berdoa*), se gardant bien de *laisser comprendre* qu'il lui doit la majeure partie de ses renseignements. Il pousse même l'outrecuidance jusqu'à s'approprier quelques-unes des aventures personnelles de Léon !

L'anglais Morgan, qui publia à Londres, en 1731, une assez bonne compilation, intitulée : *A complete history of Algiers*, parle avec un dédain très-immérité de notre auteur dans le livre duquel il a découvert, dit-il, « deux ou trois abominables bévues » (préface p. VII) et lui préfère le plagiaire Marmol. Sa raison est que ce dernier a copié Léon, en quelque sorte, quoiqu'en augmentant et corrigeant son livre.

Nous aurons occasion, en donnant la biographie de Marmol, d'apprécier les augmentations et corrections dont parle Morgan. Mais nous protestons en attendant contre cette étrange morale littéraire qui exalte un effronté voleur aux dépens de sa victime.

A. BERBRUGGER.

RUINES DU VIEIL ARZEU.

(Voir le n° 9 et 10 de la *Revue africaine*.)

Au moment où je préparais pour l'impression le dernier article de la monographie du Portus Magnus, il m'est parvenu une lettre de M. V. Flogny, capitaine commandant l'escadron de spahis à Mostaganem, lettre à laquelle se trouvait joint un estampage de notre inscription n° 2. (V. au n° 9 de la *Revue*, p. 183). Cet honorable correspondant a pris trois épreuves des 7e, 8e, 9e et 10e lignes dont la lecture était incertaine. Grâce à cette louable précaution, on peut maintenant offrir ce texte rectifié.

N° 2.

MEMORIAE
C. IVLI EXTRI
CATI FILI SVI
DVLCISSIM. ATQ.
INNOCENTISSIMI
C. IVLIVS HONO
RATVS PRINCPS
PATRIAE SVAE
DISP. REIP. Q.
ET CVRATOR
PATRONVS
PROVINCIAE

2e *Ligne*. — Entre l'initiale du prénom et le nom, il y a pour signe séparatif, un très petit O avec un point inscrit au centre (un *thêta ?*).

3e. — Ce même signe séparatif est répété entre *filii* et *sui*.

4e. — Il semble que le dernier jambage de M, dans le mot *Dulcissimi*, dépasse la ligne d'écriture, par le haut, de manière à figurer un I suscrit. Dans ce cas, il n'y aurait pas d'abréviation.

5e. — Le 1er jambage de N au commencement du mot supporte un I suscrit.

7e. — Après la syllabe RATVS, on retrouve le signe séparatif circulaire signalé plus haut. La voyelle E est omise dans le mot PRINCEPS, à moins que le trait horizontal que l'on remarque à la partie moyenne de la concavité du C qui précède n'ait pour but de

faire de ce caractère un sigle qui représente à la fois C et E. Il y a des exemples de ce fait en épigraphie africaine.

8° *Ligne*. — Le S minuscule qui termine cette ligne n'est peut-être que le vestige d'un signe séparatif analogue à celui que l'on remarque aux deux lignes suivantes.

9°. — A la fin de cette ligne, figure un signe d'abréviation qui rappelle une tête de sceptre pontifical.

10°. — Même signe que le précédent, à la fin de la ligne.

La lecture de notre texte se trouve assurée d'une manière assez complète pour que l'on puisse entreprendre de le développer et de le traduire.

TEXTE :

Memoriæ — Caii Julii Extri-cati filii sui — dulcissimi atque — innocentissimi — Caïus Julius Honoratus princeps — patriæ suæ — dispensator Reipublicæ Quizitanæ — et curator — patronus provinciæ.

TRADUCTION :

A la mémoire de Caïus Julius Extricatus — son fils — très doux et — très innocent — Caïus Julius Honoratus — *prince* — de sa patrie — *dispensateur* de la république de Quiza — et *curateur* — *patron* de la province.

Le *cursus honorum*, ou carrière officielle, de notre Julius Honoratus, se compose de ces quatre titres :

1° Princeps patriæ suæ,

2° Dispensator Reipublicæ Quizitanæ,

3° Curator,

4° Patronus provinciæ.

Une inscription d'Æclanum (Pouille), rapportée par Mommsen (n° 1317), offre dans le passage suivant une énumération analogue à celle de notre épigraphe :

. . . .

. . . . CVR. CIVITATIVM

COMPLVRIVM PRINCEPS COL. AECLANENS.

PATRONVS, etc.

« . . . Curateur de plusieurs cités, prince de la colonie d'Æclanum » patron, etc. »

Dans l'inscription du Vieil Arzeu, les mots *patriæ suæ* déterminent le sens particulier du mot *princeps* qui en admet plusieurs. Il

s'agit ici d'un décurion ou conseiller municipal de première classe, de celle qui comprenait les dix, quinze ou vingt premiers inscrits (*primi*, *primates*, *principales* et aussi *principes*), sur l'album, registre de la curie ou conseil municipal. Je ne me sers de cette dernière expression que pour rendre aussi approximativement que possible la phrase latine ; mais on sait que l'administration municipale avait, chez les Romains, des attributions plus étendues et une importance beaucoup plus grande que chez nous.

Le mot *dispensator*, quand il n'est pas déterminé par une expression complémentaire, signifie, en épigraphie, « un intendant d'armée ou de province ». Mais dans notre inscription, l'adjonction des mots *reipublicæ Quizitanæ* renferme le sens dans des limites plus étroites C'est sans doute une magistrature curiale, inférieure à celle qui va suivre, et qui avait peut-être pour objet l'administration des subsistances (*annona*), affaire dont les gouvernements anciens se préoccupaient beaucoup plus que les modernes.

Le *curateur* d'une municipalité romaine s'intitulait aussi duumvir quinquennal ou censeur. Son office était la plus haute des dignités curiales. Outre la surveillance des édifices et des travaux publics, il avait l'administration des finances de la cité et c'était lui qui affermait ses terres et percevait ses revenus.

Julius Extricatus était enfin *patron de la province*, de la Mauritanie Césarienne, sans doute. Cela suppose un homme influent par son caractère et surtout par sa richesse ; car c'était dans la classe des hommes opulents que les colonies recherchaient des décurions honorifiques et les provinces, des protecteurs.

Il n'y a rien qui doive étonner dans la rencontre du nom de *Quiza* sur une inscription apportée d'une ville antique qui paraît être le *Portus Magnus*. N'avons-nous pas à Aumale une dédicace à un personnage que l'on y intitule Décurion d'*Auzia* de *Rusgunia* et d'*Equizetum*, villes beaucoup plus éloignées l'une de l'autre que Quiza ne l'était du Grand-Port dont une distance de 60 kilomètres seulement la séparait (1) ?

A. BERBRUGGER.

(1) La monographie de *Portus Magnus*, interrompue par l'indispensable digression qu'on vient de lire, sera reprise au prochain numéro.

NOTICE

Sur un autel dédié aux dieux mauritaniens (1), récemment découvert à Cherchel.

Un autel votif, de forme quadrangulaire, avec un petit fronton entre deux oreilles, a été découvert, le 12 mars dernier, à trois mètres de profondeur et à sept mètres environ de l'alignement de la rue du Théâtre, dans les déblais exécutés pour les fondations de la maison que fait bâtir le sieur Saïta (François), marchand de vins, demeurant même rue, au coin de celle de Ténès, à Cherchel.

A la partie supérieure de cet autel, qui est dédié aux dieux mauritaniens, existe un trou circulaire, de 0 m. 11 c. de diamètre sur 0 m. 3 c. de profondeur, creusé probablement pour y faire des sacrifices.

On lit, sur ce monument, la curieuse inscription suivante qui se trouve dans un double encadrement à filets :

DIIS MAVRICIS
M POMPONIVS VI
TELLIANVS TRIBVS
MILITIIS PERFVNCTVS
PROC AVG AD CVRAM
GENTIVM PRAEF CLAS
SIS GERMANICAE

Voici la lecture de cette précieuse dédicace :

Diis Mauricis!
M[arcus] Pomponius Vi-
tellianus, tribus
militiis perfunctus
proc[urator] Aug[usti] ad curam
gentium, praef[ectus) clas-
sis germanicae.

Les caractères suivants sont liés ensemble :

1re ligne : l'A et le V de Mauricis; 2e l'R et l'O de proc.; 3e l'R, l'A et l'M de curam : 4e le V et l'M de gentium; 5e l'R et l'A de

(1) Nous avertissons que M. de Lhotellerie écrit ce mot : *maurétaniens*. Bien que cette orthographe s'appuie sur la forme *Mauretania*, celle qui se rencontre le plus souvent sur les documents épigraphiques, nous ne pensons pas que cela nous autorise à changer une manière d'écrire consacrée par un long et général usage. — N. de la R.

praef. ; 6e l'L et l'A de classis; 7e l'R, l'M, l'A et l'N, ainsi que les lettres CAE de Germanicae.

Dimensions. — Hauteur totale 1 m. ; Id. depuis la corniche jusqu'à la base 51 c. ; largeur 40 c. ; épaisseur 39 c. : hauteur des lettres 04 c. La forme des caractères me fait supposer que cet autel a été érigé vers l'époque du Bas-Empire.

Cet intéressant monument épigraphique, qui a sa base brisée en partie, se trouvait encore presque debout, l'inscription tournée vers le Sud. Il est en pierre de taille du pays, d'un ton gris-jaunâtre. Il a été, par mes soins, recueilli au Musée archéologique de cette ville, le jour même de sa découverte.

P. DE LHOTELLERIE.

NOTE ADDITIONNELLE DE LA RÉDACTION. — La comparaison attentive de l'estampage envoyé par M. de Lhotellerie, avec la leçon qu'il propose, établit l'exactitude de sa lecture. Quant à la conjecture relative à l'âge du monument, qu'il croit devoir faire remonter, — d'après la forme des caractères, — vers l'époque du Bas-Empire, il faut savoir d'abord s'il entend fixer cette époque aux temps du Grand Constantin ou à ceux de Théodose-le-Grand; car, dans ce dernier cas, il serait peu probable qu'un fonctionnaire du gouvernement eût fait une dédicace publique aux dieux de la Mauritanie, alors que le christianisme était depuis longtemps la religion officielle et qu'un édit impérial défendait par tout l'empire l'exercice du culte payen. D'après ces considérations, on est en droit d'affirmer que l'inscription de Pomponius est au moins antérieure à l'année 399, date de l'édit prohibitif d'Honorius ; et on le peut d'autant mieux qu'il y a d'autres raisons de rapporter ce monument à une époque encore plus ancienne. Mais il faut, avant tout, en proposer une traduction :

« Aux Dieux Mauritaniens !
» Marcus Pomponius Vi-
» tellianus qui a passé par les trois
» grades équestres,
» procurateur impérial pour l'administration
» des tribus, préfet de la flot-
» te germanique. »

Voyons, maintenant, s'il n'existe pas, dans le texte dont on vient de lire la traduction, quelque donnée chronologique qui puisse aider à déterminer, d'une manière approximative, l'âge du monument.

L'expression *militiis perfunctus* fournira peut-être un de ces éléments d'appréciation. Dans l'excellente dissertation de M. Léon Renier sur cette formule, on lit (*Mélanges d'épigraphie*, p. 238-239) :

« Il s'agit évidemment ici des grades militaires qui pouvaient être » conférés à des chevaliers romains, ou qui conféraient l'ordre » équestre, grades qui, au temps de Claude (1er siècle de l'ère chré- » tienne), étaient ceux de *praefectus cohortis*, de *praefectus alae* et de » *Tribunus militum*, et auxquels on ajouta dans la suite celui de » *primopilus*. »

Le savant épigraphiste ajoute, en note : « Plus tard, on descendit » beaucoup plus bas dans la hiérarchie militaire, et non-seulement » le grade de *centurio* conféra l'ordre équestre ; mais il en fut de » même de celui d'*optio centuriae*. »

Si l'on savait quelle date attribuer à ces mots, *dans la suite* et *plus tard*, on aurait un moyen de déterminer plus approximativement l'époque de notre monument. On dira, peut-être, que cet espoir est mal fondé, la phrase en question pouvant signifier également que Pomponius a passé *par les trois grades équestres* ou *par trois des grades équestres* ; et que, dans cette incertitude, aucune induction chronologique n'est possible. L'objection aurait quelque valeur si les mots *praefectus classis germanicae* n'arrivaient pas à la suite. Mais il est évident que, pour parvenir à cette dernière et haute fonction, Pomponius avait dû épuiser la série des grades équestres qui existaient de son temps. Il est donc fort probable qu'il n'y en avait que trois alors et que, par conséquent, notre épigraphe peut remonter à des temps plus anciens que la forme des caractères ne semble l'indiquer.

Et, d'ailleurs, ces caractères ont-ils bien la signification chronologique qu'on leur attribue et appartiennent-ils exclusivement à un type particulier aux monuments du Bas-Empire ou du moins très-rapproché de cette époque de décadence ? Sans sortir du Musée d'Alger, il serait facile de fournir des exemples du contraire. Ainsi, le n° 185 de la section archéologique offre un modèle d'autant plus significatif à cet égard qu'il se trouve employé concurremment avec le type réputé le plus ancien sur une inscription datée du 179 de J.-C. On y remarque, dans un texte écrit en majuscules ordinaires, quatre lignes tracées en une sorte de caractères cursifs tout à fait semblables à ces lettres longues, menues et serrées l'une contre l'autre qu'on trouve employées dans les formules initiales de nos vieilles chartes.

Mais c'est là une question très-importante et qui ne doit pas être traitée incidemment. Au moyen des nombreux estampages que nous possédons d'inscriptions africaines *datées*, nous pourrons un jour

donner dans cette *Revue*, avec *fac simile* à l'appui, des explications plus étendues sur la matière ; contentons-nous en ce moment de signaler la difficulté.

La dédicace qui nous occupe est faite aux dieux mauritaniens, nous en connaissons déjà quelques-uns. Le Musée d'Alger possède, sous le n° 35, une grossière idole qui paraît être la représentation de *Gourzil*, le fils de Jupiter Ammon à cornes de bélier. A Sétif, on voit, sur la promenade d'Orléans, un autel consacré à DIANAE MAVRORVM. Dans la collection archéologique commencée à Tlemcen par les soins de M. Charles Brosselard et sur une des parois du minaret d'Agadir, près de cette ville, se trouvent deux dédicaces :

DEO INVICTO
AVLISVAE

On en pourrait citer beaucoup d'autres, car les Berbers, sans avoir les 37,000 dieux que Varrus attribue aux Romains, devaient être assez riches en divinités topiques ; ce polythéisme étant la conséquence naturelle de leur morcellement politique et de leur amour exclusif du lieu natal. Marcus Pomponius, qui paraît avoir eu la direction des tribus (de la Mauritanie Césarienne, probablement), ne pouvant énumérer tous les dieux de ses administrés et ne voulant toutefois mécontenter personne, s'est servi de l'expression collective *Diis Mauricis*.

Procurator ad curam gentium est un titre qui nous apparaît pour la première fois. Dans l'origine, le procurateur impérial était un agent particulier du souverain pour gérer les biens que celui-ci avait dans les provinces, biens qui étaient très-considérables en Afrique. On voit par les inscriptions que, plus tard, ce fonctionnaire exerça aussi et cumulativement l'office de *praeses* ou gouverneur provincial et de prolégat. Les fragments épigraphiques qui suivent en fournissent la preuve : 1° *praef. class. Brit. et Moesic.*-proc. *et* praeses *alpium*. 2° *Q. Caecilio Cisiaco-procur. Augustor, et pro leg. provincial. Raitiai et Vindelic.* (V. Gutherr et Baissn. l. l. fragmentum Romæ, p. 493, n° 6 ; et p. 376, n° 6.)

Si les procurateurs ont pu, comme nous en avons la preuve, exercer, en même temps que leurs fonctions spéciales d'administrateurs privés du domaine impérial, celles de gouverneurs provinciaux, ils pouvaient d'autant mieux avoir un commandement sur les populations indigènes, commandement qui ne devait pas être sans importance en Mauritanie.

EXPLORATION NAUTIQUE

DE LA SOUMMAM ET DU BOU SELLAM, DANS LA GRANDE KABILIE.

On a vu, dans le numéro précédent (pages 322-323), un exposé succinct de cette exploration, faite, en janvier 1854, par M. Féraud, interprète de l'armée. Nous allons donner maintenant le journal complet de cet intéressant voyage à travers une contrée très-peu parcourue.

Rappelons d'abord que la *Soummam*, qu'on nomme aussi *Oued Sahel* et *rivière de Bougie*, — sans compter une certaine quantité de désignations locales,— se jette dans le golfe de Bougie, à l'Est et à 4 kilomètres de la ville de ce nom. A environ 80 kilomètres de son embouchure et un peu au-dessus d'Akbou, elle reçoit, comme affluent de droite, le *Bou Sellam* qui a ses sources presqu'aux portes de Sétif. Mais l'expédition n'a pu le remonter que pendant 40 kilomètres.

Ces recherches avaient pour but d'étudier la possibilité de canaliser ces deux rivières et d'en faire une voie de transport économique par eau, dans le cas où on ne réussirait pas à obtenir une bonne route carrossable par terre entre Bougie et Sétif.

Après ces explications préliminaires, laissons parler l'auteur du journal.

12 *janvier* 1854. — Partis du débarcadère de Bougie. La barque est montée par deux matelots indigènes, Baba Ameur et Mohammed....

13 *et* 14 *janvier* — Pendant que je fais quelques courses aux environs pour affaires de service, les matelots conduisent la barque jusqu'à *El Metik ou Chaban*.

15 *janvier*. — Le kaïd Ou Rabah m'accompagne jusqu'à *El Metik ou Chaban* (1) où nous trouvons la barque conduite par Baba Ameur et Mohammed. — Le temps est superbe, — bon fond, — halage

(1) La syllabe *ou*, si fréquente dans les nomenclatures kabiles, équivaut au mot *ouled* des Arabes et signifie *enfant*.

facile sur les deux berges. Nous couchons le soir au *bordj* du kaïd Ou Rabah (1).

16 *janvier*. — La journée a été très-belle, rien de saillant.

Nous avons remonté de *Taourirt el Arba*, jusqu'à l'embouchure de l'*Oued Amizour*. Les corvées sont renvoyées à cinq heures. Nous couchons encore au *bordj* du kaïd.

17 *janvier*. — Nous nous mettons en route à 9 heures du matin. En amont de l'Oued Amizour, le lit de la rivière est très-large, la passe se trouve tantôt sur la rive droite, tantôt sur la rive gauche. — Fond 1 m., 1 m. 50.

Au-dessus de *Bel Kanoun*, sur un parcours d'environ 3 kilomètres, la rivière est aussi profonde et aussi tranquille qu'au pont de bateaux de Bougie. Nous n'avons pu trouver de fond avec une perche de 4 mètres. Les deux rives sont bonnes pour le halage, pas d'arbres sur les bords; berges 1 50.

Aoudj Ouacif. La rivière fait un angle très-aigu et coule avec une très-grande rapidité sur un fond de galets. Ce passage est difficile, nous avons doublé les amarres pour résister au courant. Nous allons coucher au village d'Agni, chez les Sanhadja (2). Pluie.

18 *janvier*. — Le temps est couvert. Quelques gouttes d'une pluie froide et pénétrante nous annoncent le mauvais temps. Nous naviguons péniblement pendant plusieurs heures ; des rapides successifs retardent notre marche. La pluie tombe sans interruption. Les Kabiles font entendre quelques plaintes et demandent à rentrer.

Ces pauvres malheureux sont, en effet, bien à plaindre : malgré le froid excessif et une pluie continuelle, couverts d'une simple chemise ou d'un burnous fort rapiécé, ils sont souvent obligés de marcher dans l'eau jusqu'à la ceinture.

Au moment où les corvées allaient rentrer, nous entendons les cris d'une cinquantaine de Kabiles attroupés sur la rive gauche. Le

(1) Ou Rabah est un nom bien connu dans l'histoire contemporaine de Bougie. Il était celui d'un chef influent des Oulad Tamzalt, autrement dits Oulad Abd el Djebbar. Son frère et son successeur, Amzïan (le jeune), s'est rendu fameux par le meurtre du commandant Salomon de Mussis. Le bordj dont il est ici question se trouve sur la route de Sétif, un peu au-dessus du confluent de l'Oued Amizour avec la Soummam, — N. de la R.

(2) Ces Kabiles sont sur la rivière de Bougie, ayant les Oulad Tamzalt au-dessous d'eux et les Beni Immel au-dessus. Ils ont les Fenaïa en face, de l'autre côté de la rivière, ainsi que les ruines de Tiklat, — N. de la R.

trajet parcouru pendant la matinée étant presque nul, nous organisons immédiatement un système de halage sur les deux rives · rattraper le temps perdu. La promesse d'une récompense décide un Beni Immel à traverser la rivière pour porter une corde de halage au renfort des Fenaïa.

Le courant est très-rapide, la mission de l'*aouam* ou nageur est très-périlleuse. Cependant, ce dernier, encouragé par les gens de sa tribu et son *nif* (amour-propre), mis en jeu par les plaisanteries des Fenaïa qui récusent sa qualité de nageur, tient à remplir convenablement sa mission. Il remonte à 200 pas en amont et se précipite dans la rivière, tenant la corde avec les dents.

Il venait de franchir le courant avec avantage, quelques brasses encore, il atteignait la berge opposée, lorsqu'un arbre, charrié par les eaux, vient donner contre la proue de l'embarcation, après laquelle était amarrée la 2e corde de halage portée par le nageur. La barque, maintenue alors par la seule corde des Beni Immel, ne put résister à ce choc. elle est entraînée par le courant, file en dérive avec la rapidité d'une flèche. Le malheureux *aouam*, ne voulant pas lâcher la corde, qu'il a à cœur de porter sur l'autre rive, est ramené dans le courant et disparait sous l'eau.

Baba Ameur et Mohammed sautent sur les avirons ; mais, comme il arrive souvent dans des circonstances périlleuses, tous deux perdent la tête et rament chacun en sens opposé. Baba Ameur appelle au secours : « Lâches Kabiles, criait-il dans ses lamentations ; misé» rables, vous m'abandonnez, que vont devenir mes enfants ! »

Nous courons sur les berges pour les secourir ; la position est des plus critiques : quelques mètres encore et la barque, qui a déjà été ramenée à 300 brasses plus bas, va se briser contre la berge rocheuse d'Aoudj Ouassif. Le même arbre, cause de l'accident, l'est aussi de leur salut : il arrive entre eux et le roc ; le choc est amorti par les branches et l'embarcation est repoussée et renvoyée sur le bord opposé.

La secousse est tellement forte que les deux matelots sont renversés au fond de la barque ; mais le danger les remet vite sur pied. Quelques coups d'aviron donnés à propos les font attérir sur la rive gauche où les Fenaïa viennent à leur secours.

Pendant ce temps, les Beni Immel, beaucoup plus préoccupés de leur *aouam* que du salut de la barque, couraient sur la rive, poussant de grands cris de désespoir. L'*aouam* ne reparaissait pas, nous commencions à désespérer dans nos recherches, rendues difficiles au milieu de l'obscurité qui nous entourait depuis près d'un quart d'heure. Au moment où, fatigués de nos investigations infructueuses, nous nous décidions à rentrer au prochain village, nous fûmes attirés vers le bord de la rivière par de nouveaux cris. Ces cris nous guidèrent dans l'obscurité et nous parvînmes enfin à retrouver notre nageur : il était accroché à un arbre dont les racines décharnées flottaient sur la rivière. Heureux enfin de nous en tirer sans aucun sinistre, nous grimpons par un chemin très-accidenté au village d'Akabiou (1), chez les Beni Immel. Nous sommes logés dans la maison du cheikh.

Baba Ameur et Mohammed, jetés sur la rive gauche et ne pouvant nous rejoindre, vont coucher aux Fenaïa, chez Mohammed Cherif, frère d'Ahmed Khatri.

Si, après tant de fatigues et, surtout, après avoir été gelés par la pluie qui nous avait inondés dans la journée, nous avions trouvé une bonne nourriture, nous aurions pu nous restaurer et le métier eût été supportable ; mais, à dix heures du soir, nous attendions encore, accroupis autour du maudit *kanoun* (fourneau), dont la fumée empestait la chambre de manière à chasser des gens moins frileux que nous.

Vers le milieu de la nuit, lorsque, gagnés par le sommeil, nous éprouvions la vérité de l'axiome proverbial *qui dort dine*, les brusques secousses d'un Kabile, hurlant à nos oreilles que l'*eucha* est servie, nous éveillaient en sursaut. Un maigre plat de couscous, orné de quelques morceaux de *khelia* (2), était, en effet, placé près du kanoun. C'était bien la peine de troubler un bon somme pour un mauvais repas !

19 *janvier*. — Le temps est toujours sombre, les Kabiles assurent que la journée sera orageuse. Malgré la pluie qui tombe par rafales, je donne le signal du départ. Mais le cheikh tient à nous faire déjeûner chez lui : à cet effet, il apporte un nouveau couscous réchauffé. Mes gens, encore à moitié endormis, ne regardent même pas la triste pitance qu'on leur sert et engloutissent de confiance dans leurs vastes gosiers d'énormes boulettes du mets national. Le

(1) Akabiou (Akkabiou, selon la Kabilie Carette, t. 2, p. 410), est un des dix villages des Beni Immel. Il peut armer une quarantaine de combattants.

(2) Sortes de conserves de viande.

maître de la maison, accroupi également, éclaire la scène avec un *kandil* crasseux et mutilé ; parfois, pour encourager ses hôtes, il fourre également les doigts dans ce plat de graillon. *Khali Felen, Khali Keda* et *Mis* (1) tel autre succédant à mes gens, emportent les restes du ragoût dans un coin de la chambre et atteignent bientôt le fond du plat. Je ne fais pas honneur à ce national déjeûner, quoique le cheikh jure par l'*Ahram Tamtoutiou, etc*.

L'événement de la veille pouvant se renouveler, j'ai doublé la corvée des haleurs. A notre arrivée sur le bord de la rivière, nous apercevons nos matelots déjà rendus sur la berge opposée. La barque est passablement avariée, le choc d'Aoudj Ouassif a disjoint quelques bordages de la proue ; le gouvernail a disparu.

La pluie ne discontinue pas, une voie d'eau aidant, nous sommes bientôt inondés dans notre barque, ce qui nécessite le travail continuel d'un des matelots occupé à vider l'eau avec une *setela*. Nous attérissons pour boucher les voies d'eau avec des chiffons et du suif.

Nous reprenons notre navigation. Un aviron amarré à la poupe en guise de gouvernail nous maintient toujours au milieu du lit de la rivière. Nos deux cavaliers (avec le mulet des bagages) marchent sur la berge, chantant ou, plutôt, beuglant pour encourager les haleurs. Notre marche est assez rapide.

Vers le milieu de la journée, les deux matelots, fatigués de manœuvrer la perche de sondage ou de vider l'eau qui nous gagne au fond de la barque, demandent a débarquer ; leurs mains sont inertes de froid. Je reste seul au gouvernail. Nous filons rapidement, halés sur les deux rives, et nous atteignons bientôt le quartier d'*Iftissen* où de gros rochers encombrent la rivière et rendent le passage difficile.

Le courant, arrêté dans son essor par ces obstacles, se brise avec violence, le mugissement des eaux se mêle aux cris des Kabiles marchant sur les berges. Mais, bientôt, un nouveau bruit frappe nos oreilles : c'est le fracas épouvantable d'une de ces crûes subites si fréquentes dans l'Oued Sahel. A cent pas, en amont, nous voyons bondir une masse sombre et couverte d'écume ; c'est une véritable et menaçante marée, qui roule dans ses vagues des pierres et des troncs

(1) Le père un tel, monsieur un tel. *Khali*, cependant, signifie mon oncle paternel ; mais dans ces phrases familières et facétieuses, il a le sens que nous avons indiqué plus haut. — N. de la R.

d'arbres. La situation devient critique ; je crie aux Kabiles de faire attérir pour me tirer du courant ; mais si prompte que soit la manœuvre, la rapidité des eaux devance leurs efforts : la muraille liquide vient frapper notre barque ; les amarres résistent à ce premier choc ; mais, saisie dans un tourbillon d'écume, l'embarcation saute comme un cheval qui se cabre ; la proue est d'abord submergée ; la poupe disparaît à son tour et nous avons définitivement sombré ! Espérant me tirer d'affaire à la nage, je me précipite dans le fleuve.

Mes vêtements déjà alourdis par les averses, de grandes bottes de cheval et surtout un ample burnous gênant fort mes mouvements et paralysant tous mes efforts, je disparais, entraîné au fond de l'eau.

. . . .

La fraîcheur et les mouvements saccadés que j'éprouve me font revenir de mon étourdissement. Les Kabiles m'entourent, me roulent sur la berge, me massent les bras et les jambes. Chacun d'eux crie à tue-tête, émettant son avis sur l'aventure et sur les soins à me donner.

Mon sauveur me tient encore dans ses bras ; c'est un grand et vigoureux gaillard qui ne cesse de me répéter : « N'aie pas peur, n'aie pas peur, tu es sauvé. »

En effet, ce digne garçon voyant sombrer la barque et prévoyant bien que je ne pourrais me tirer d'affaire, s'était jeté à l'eau pour me secourir. Il m'eut bientôt atteint, me saisit par un bras et nous roulâmes ainsi ensemble jusqu'au moment où se cramponnant à la berge, il parvint à prendre terre. Je fus étranger à ce qui dut se passer durant ce sauvetage, j'étais évanoui.

Les Kabiles m'ayant placé sur un mulet, me conduisent au village de Sidi Aïad (Beni Immel). Mon sauveur, Mohammed ou Meçaoud ne me quitta pas. On me couvrit de burnous pendant qu'on fesait sécher mes effets. J'étais pâle comme un cadavre et sans aucune force. Mohammed ou Meçaoud, veillant toujours sur moi comme sur sa propriété, fesait tous ses efforts pour me ranimer, allumant du feu et me couvrant de burnous, de tellis et de tout ce qui lui tombait sous la main ; mais ce qui contribua surtout à me remettre, fut une *chorba* (potage) tellement poivrée que j'en eus le feu au corps après en avoir mangé quelques cuillerées.

20 *janvier*. — Temps assez clair. Encore très-faible, je ne puis accompagner mes gens qui vont repêcher la barque. Les eaux ayant

beaucoup diminué pendant la nuit, ils peuvent réussir dans leur entreprise. L'embarcation était pleine d'eau et prise entre deux grosses roches.

Je passe la journée au village de Sidi Aïad et je puis contempler le triste pays des Beni Immel, triste et dévasté depuis l'expédition de 1851. Le cœur saigne en voyant tant de richesses perdues en quelques heures. Les sottises et l'entêtement des Beni Immel réduisirent la colonne à en venir à cette extrémité (1). Pendant cette expédition, me racontaient les cavaliers, on oubliait quelquefois la grandeur des désastres devant la magnificence du spectacle qui se déroulait devant nos yeux. Qu'on se figure de hautes montagnes couronnées d'oliviers séculaires et de chênes-zen, des vallons couverts de blé, des villages assis sur des pitons presqu'inaccessibles; puis, imaginez le feu qui gagne et dévore tout : forêts, plantations, cultures et gourbis, et vous pourrez vous faire une idée du tableau offert pendant plusieurs nuits aux regards des spectateurs, partagés entre le regret et l'admiration.

Les Beni Aïad, petite fraction de marabouts, restèrent étrangers aux troubles et aux hostilités de leur tribu ; aussi le tourbillon destructeur se développa autour d'eux en les respectant.

Les Beni Immel, réduits à la misère, sont beaucoup plus calmes aujourd'hui.

21 *janvier*. — Nous avons couché au village de *Zounina* (près de *Takaats*, *Mecinna*). Pendant la nuit, les Kabiles ont été mis en émoi par la visite d'une panthère qui rôdait autour des gourbis à bestiaux. Ce petit incident et la grande quantité de puces nous ont empêché de dormir.

22 *janvier*. — Après avoir beaucoup remercié les Beni Aïad de leur bonne hospitalité et récompensé mon sauveur, Mohammed ou Meçaoud, nous reprenons notre navigation.

Nous parvenons, avec beaucoup de peine, à radouber notre embarcation. Du goudron et de l'étoupe que nous avons envoyé chercher à Bougie nous sont d'une grande utilité.

Le temps est toujours sombre et humide, quoiqu'il ne pleuve pas. Dix cavaliers des Beni Djellil viennent se joindre à nous pour nous escorter jusqu'à Akbou.

(1) M. le général de Barral, commandant la subdivision de Sétif, avait été tué l'année d'avant (1850), chez les Beni Immel.

Les berges de la rivière sont couvertes de broussailles qui gênent beaucoup le halage, mais la bonne volonté des Kabiles nous tire d'affaire assez rapidement.

Les eaux sont toujours assez fortes et rapides par les changements de niveau successifs et les sinuosités incessantes du lit de la rivière. Nous remontons sans accident les défilés d'*El Fellaï* et d'*El M... ou R'anim*.

Sortis de ces défilés, nous naviguons dans des eaux paisibles, et entrons dans le bassin d'Akbou où nous voyons distinctement le piton de ce nom qui est situé au milieu de cette partie de la vallée.

Pendant ces deux jours, nous avons été halés par les Beni Our'l. (du haut ou du bas) conduits par leurs cheikhs.

Le temps s'était adouci, le soleil brillait de tout son éclat, nous avons fait une navigation des plus agréables. Lâlla ou Mohammed, cheikh des Beni Our'lis, a voulu monter, ce matin, dans ma barque. Il apportait avec lui des poulets bouillis, des œufs et de la galette (*kessira*) que nous avons mangés ensemble dans la barque; nous buvions l'eau de la rivière.

Dans la vallée d'Akbou, le lit de la rivière est excessivement large, divisé en plusieurs bras entrecoupés d'îlots et de bancs de sable, près desquels nous avons vu des centaines de canards sauvages.

Nous marchions aujourd'hui tres-... ement, traînés par plus de 300 Kabiles des Beni Our'lis d'en haut, conduits par El Mohoub, fils du kaïd El Hadj Hammiche. Tous ces Kabiles étaient descendus de leurs montagnes pour voir notre bateau. Stimulés par leurs chefs et prenant goût à ce genre d'exercice qui les amusait beaucoup, ils voulaient tous saisir la corde de halage, ce qui occasionnait de petites rixes au milieu des eaux. Je fus obligé de donner plus de longueur à mes amarres, afin de les contenter tous à la fois et d'empêcher les disputes.

Ces Kabiles étaient généralement nus ou à peu près et barbotaient dans la rivière d'une manière assez gauche et surtout très-amusante.

A l'*Azib ou Safsaf*, un sanglier, poursuivi par les cavaliers d'escorte, est venu se jeter dans la rivière au milieu des haleurs qui l'ont assommé à coups de pierres.

J'avais expédié, le matin même, un cavalier à Si Mohammed Saïd ben Ali Cherif. Je l'informais, par écrit, de mon voyage, lui

demandant son concours pour obtenir des corvées et une escorte. Ben Ali Cherif est absent de chez lui ; mais, à la reception de ma lettre, Si bou Negab, chef du poste de cavaliers d'*Azib en Chikh* est venu à ma rencontre avec quelques-uns de ses hommes. J'ai congédié les corvées et nous venons d'arriver à l'Azib en Chikh.

Je renvoie les cavaliers d'escorte des Beni Djellil. On nous installe dans un petit pavillon où Si Bou Negab a fait préparer d'avance ce qui est nécessaire à notre réception.

Ce Si Bou Negab, jadis chaud partisan du Cherif bou Bar'la, finit par se dégoûter de la vie errante; et, ayant eu surtout à se plaindre de quelques procédés de son maître, il prit la fuite pendant la nuit, abandonnant Bou Bar'la chez les Beni Mellikeuche ; il offrit ses services à Ben Ali Cherif qui sut l'attacher à notre cause en lui donnant le commandement du poste de cavaliers placés en vedette à l'Azib. Cet homme eut beaucoup d'attentions pour nous et passa une grande partie de la soirée à me raconter ses aventures avec Bou Bar'la ; il était avec lui, me dit-il, lors de l'attaque de Bougie, en 1851.

L'Azib est entouré d'une forêt d'oliviers, et le pavillon en maçonnerie dans lequel nous sommes logés est parfaitement propre et bien tenu. Les abords en sont gardés par une trentaine de grandes tentes, occupées par les Arabes qui composent le poste de cavaliers. Ces derniers appartiennent au cercle de Sétif : ils sont envoyés ici pour un temps déterminé, et chargés de faire la police de cette partie de l'Oued Sahel.

On peut se faire une idée exacte du caractère des deux races, arabe et kabile, en passant une journée à l'Azib : Arabes et Kabiles y vivent côte à côte, mais sans relations aucunes ; il survient souvent des rixes à l'issue desquelles la poudre parle quelquefois. Sans la présence continuelle de Si Bou Negab, homme énergique s'il en fut, ou les ordres de Si ben Ali Cherif, ces individus s'égorgeraient souvent pour des riens : une olive écrasée au pied d'un arbre, par exemple.

23 *janvier*. — A neuf heures, nous entrons dans notre barque et nous nous remettons en route. Si Bou Negab et une vingtaine de ses cavaliers nous escortent sur la rive droite.

Nous arrivons bientôt entre le piton d'Akbou (1) et la chaîne ro-

(1) Cette montagne, en forme de pain de sucre, s'élève au milieu de la plaine, isolée de toute part et séparant en deux la vallée de l'Oued Sah'el.

cheuse d'Adrar Gueldaman qui descend à pic dans la rivière. Mes compagnons de route me racontent que la montagne d'Akbou est le séjour d'esprits malins qui, pendant la nuit, font entendre des cris, des chants et beaucoup d'autres bruits semblables. Aucun d'eux, cependant, ne peut affirmer avoir entendu les concerts de ces êtres surnaturels ; ils répètent, disent-ils, ce qu'ils ont entendu raconter par les anciens du pays.

La montagne d'Akbou est couverte de caroubiers, de myrtes et de lentisques ; une tour romaine en ruines est sur le versant Nord-Ouest. A l'opposé, sont les ruines ou plutôt les cendres d'un village kabile, razié et brûlé, me dit-on, par le capitaine Beauprêtre, pour punir les habitants du meurtre d'un de ses cavaliers.

Ben Ali Cherif se propose d'entourer cette montagne comme d'une grande enceinte et d'en faire un parc d'animaux du pays.

Nous arrivons au confluent du Bou Sellam. Au-dessus d'Akbou, le lit de la rivière a près d'une lieue de large, sur un fond de galets et de sable. De vastes îlots formés par des terres d'alluvion, couverts de tamarix et de lauriers-roses, divisent les eaux en plusieurs bras.

Les cavaliers de Ben Ali Cherif rentrent à l'Azib, deux ou trois d'entre eux seulement restent avec nous.

Depuis quelques instants, le cavalier du bureau arabe, El R'idouche, — qui m'accompagnait depuis Bougie, — paraît très-inquiet. Je le vois courir dans diverses directions, revenir, puis repartir de nouveau, disparaître quelques instants et reprendre encore sa place près des haleurs. Ayant remarqué ce manége, je lui en demande les motifs. Pour toute réponse, il m'engage à quitter la barque pour monter à cheval ; et, un peu après, m'ayant fait passer sur la rive droite, il me conduit sur un éminence dominant la vallée. Il me montra alors quelques individus armés cachés derrière les broussailles, sur la rive gauche et suivant avec attention tous les mouvements de notre navigation. Ces individus étaient, me disait-il, des maraudeurs des Beni Mellikeuche. Leur surprise à la vue d'une barque les a empêchés, je crois, de tenter un coup de main contre nous.

El R'idouche connaît parfaitement le pays ; avant l'expédition du maréchal Bugeaud (1847), des partis de cavaliers des Djebabra (1)

(1) Djebabra, pluriel de Djebbar, est l'équivalent de Oulad Abd el Djebbar. — N. de la R.

venaient marauder dans le haut de la vallée, chez les Beni Abbâs et les Beni Aïdel ; El R'idouche était presque toujours au nombre de ces coupeurs de route. Sa ruse, son courage lui ont fait une réputation dans le pays : chaque ravin, chaque recoin de la plaine lui rappelle un exploit qu'il me raconte avec un certain plaisir mêlé d'orgueil. Il a volé un burnous près de ce buisson, dévalisé un Beni Abbas dans ce ravin, a été pourchassé à coups de fusil telle autre part. Aussi, ai-je remarqué qu'il est connu par la plupart des Kabiles : il leur inspire quelquefois une telle frayeur qu'ils fuient devant lui, tremblant encore pour leur bourse ou leur burnous.

Après avoir placé la barque sur la grève, je laisse une dixaine des Kabiles pour la garder pendant la nuit. Nous grimpons par un sentier de chèvre jusqu'au village de *Bou Aïten*, sur la rive droite. Nous sommes reçus très-grossièrement et nous avons toutes les peines du monde pour obtenir une mauvaise natte et un peu de couscous noir comme du charbon.

24 janvier. — Nous commençons à remonter le Bou Sellam, entre les Beni Abbas et les Beni Aïdel. Les berges, très-escarpées, gênent beaucoup le halage. Les brusques changements du niveau occasionnent des rapides successifs. Nous entrons dans le resserrement de la montagne de *Sidi Yahya*. Les rocs d'une hauteur prodigieuse s'élèvent à pic des deux côtés. Le halage devient impossible; nous sommes obligés de nous servir de gaffes pour franchir ce passage, nous accrochant aux bavures du roc ou aux quelques buissons qui couvrent les deux bords. Les eaux ont plus de trois mètres de profondeur et roulent avec fracas.

Nous sortons de ce défilé vers midi et nous voyons sur notre gauche beaucoup de Kabiles venus à la source du *Hammam Sidi Yahya*.

Ce *Hammam* (eaux thermales) dont la température est de 27 degrés, est presque au niveau de la rivière, ce qui empêcherait d'y construire un bassin. Les Kabiles prétendent que ceux qui s'y baignèrent pour la première fois trouvèrent du corail et même des objets en or ou en argent au milieu du sable.

Ces eaux sortent du roc même. On se baigne dans une conque naturelle formée par les rochers et qui est remplie d'un sable très-fin amené par la source.

Un derviche habite un gourbi auprès du Hammam. On a l'habitude de lui donner quelque monnaie comme *ouada* (offrande religieuse).

Nous poussons jusqu'au de là de la montagne de Bou Kerdoux et nous allons coucher au village de Toudert, chez les Beni Aïdel. On nous reçoit convenablement.

25 janvier. — — La journée s'est passée comme les précédentes, à remonter péniblement à travers un pays couvert de rochers et le long de berges très-difficiles au halage.

A *Iche Illef*, la rivière est encaissée entre deux grosses montagnes, le halage devient impossible. N'ayant pu faire remonter la barque, malgré tous nos efforts, nous avons dû la faire porter à bras jusqu'au de là de ce passage.

A *Talla M'belli*, la barque a été remise à flot. Les corvées sont renvoyées à cinq heures.

Nous trouvant à peu de distance du moulin construit par un négociant français, M. Hainaud, je monte à cheval pour visiter ce établissement. MM. Georges Gravius et Hainaud fils ayant, de leur côté, appris mon arrivée, viennent à ma rencontre et me conduisent à leur moulin, situé sous le village de *Tamsaout* (Beni Aïdel).

Ces messieurs me donnent l'hospitalité, ainsi qu'à mon escorte. Leur accueil est des plus affectueux. C'était la première visite qu'ils recevaient par cette voie aquatique qui très-probablement n'a jamais été suivie par aucun autre voyageur.

26 janvier. — De Talla M'belli à Tagra, halage très-commode sur les deux berges. Notre embarcation, fesant eau de toutes parts, par suite du frottement continuel de la coque sur un lit de roches et de galets, nous sommes obligés de nous arrêter pour réparer les avaries. M. Gravius met tous ses ouvriers à ma disposition. Cette demi-journée est employée à radouber et goudronner la barque.

Nous couchons le soir encore au moulin Hainaud.

27 janvier. — De *Tagra*, point où nous nous sommes arrêtés hier, jusqu'à *Tijenaïn*, la navigation a été possible ; les berges se prêtaient au halage. Mais nous avons dû reculer devant le passage difficile qui s'est tout à coup trouvé devant nous. La grande montagne de *Fréah* descend à pic, sur une hauteur de plus de 300 mètres, sur la rive gauche. Celle des *Beni Khiar*, d'une hauteur tout aussi considérable, est du côté opposé. La rivière se trouvait donc encaissée et, en outre, encombrée d'énormes roches, à travers lesquelles notre barque ne pourrait jamais passer.

Les corvées kabiles transportent la barque sur leurs épaules jusqu'à l'entrée du défilé, c'est-à-dire en amont de la rivière, au pied du *Beroua*, près de *Azib Irès*.

Nous sommes à hauteur de *Bou Birek*, village perché sur le Djebel des Beni Khiar, à plus de 300 mètres au-dessus du lit de la rivière. Le passage en cet endroit ressemble beaucoup au ravin de Constantine, près des cascades, sous l'arsenal.

Les corvées sont renvoyées à 5 heures.

L'escorte et les matelots couchent à Bou Birek.

28 *janvier*. — Nous nous remettons en route à 9 heures du matin. La flottaison devient bientôt impossible; à *Tala Iataren*, la rivière n'a plus que 0 m, 15 c. ou 0 m., 20 c. d'eau au plus. Nous fesons cependant transporter la barque jusqu'au-dessous des *Beni Hafsif*, espérant trouver un fond plus considérable.

Tous nos sondages devenant infructueux, nous laissons la barque chez les *Beni Mohali*.

Le cheikh du village d'*Aguemoun* (Beni Mohali) reçoit des ordres pour faire veiller sur la barque et la transporter ensuite, avec l'aide de corvées, au caravansérail de Drâ el Arba

Nous couchons à Aguemoun.

29 *janvier*. — Parti à cheval à 8 heures, pour continuer les sondages. Le temps est très-sombre. Je renvoie à Bougie les deux matelots, Baba-Ameur et Mohammed. Les trois cavaliers, El R'idouche, Mohammed ou bel Kassem et Mohammed el Our'lissi, m'accompagnent dans ma reconnaissance à cheval.

Nous couchons chez les *Oulad Ali ou Atsman* où nous sommes très-bien reçus.

J'adresse au commandant Augeraud le résultat de ma reconnaissance et de mes sondages, depuis Bougie jusqu'au lieu où j'ai dû abandonner la barque.

Nous avions alors parcouru en bateau environ 35 ou 40 lieues de pays.

30 *janvier*. — Continuation de nos sondages. Nous couchons dans un hameau des *Seltia*. Arrivée de mes chevaux envoyés de Bougie sur ma demande.

31 *janvier*. — Arrivée à l'*Hammam Guergour*.

En face de la source d'eaux chaudes ferrugineuses sont d'énormes rochers qui arrêtent les eaux et produisent des cascades de 2 à 3 mètres d'élévation. Plus haut, à *El Harrara*, se présentent de nouvelles cascades, à peu près de la hauteur des précédentes. La rivière est encaissée, en outre, des deux côtés par les roches du Guergour.

Le Hammam est sur la berge droite, l'eau s'échappe en abondance par plusieurs ouvertures et se déverse dans deux bassins (anciennes piscines romaines). Grand dégagement de gaz, température de 45°. Sur le plateau de la rive droite, avant d'arriver au Hammam, existent encore beaucoup de ruines romaines, entr'autres une tourelle surmontée d'une plate-forme.

Nous couchons dans un douar des R'erazla. Nous sommes très-bien reçus.

1er *février*. — Nous arrivons à Sétif à 9 heures du matin; je me présente au capitaine Labrousse, chef du bureau arabe, qui me conduit chez M. de Pailly, colonel du 20e de ligne, commandant, par intérim, la subdivision de Sétif.

Je remets à la subdivision la copie de mon journal de route de Bougie à Sétif.

On nous annonce qu'une dépêche télégraphique donne l'ordre au 20e de ligne de se rendre immédiatement à Bougie pour être embarqué et envoyé en Orient.

Le capitaine Labrousse me fait mander au bureau arabe et me donne l'ordre de me rendre à Bougie, afin de faire préparer les bivouacs (approvisionnements de bois) sur la route que doit suivre le 20e de ligne.

2 *février*. — J'arrive au Drâ el Arba, après avoir communiqué aux cheikhs des diverses tribus les ordres relatifs au passage des troupes.

3 *février*. — Séjour à Drâ el Arba.

Je fais transporter ma barque dans le caravansérail des Guifsar.

4 *février*. — Arrivée à Bougie. Je rends compte du résultat de ma reconnaissance au commandant Augeraud.

L. Féraud,
Interprète de l'armée.

INSCRIPTIONS LATINES

TROUVÉES A CONSTANTINE PENDANT LE MOIS DE MAI 1858.

Le percement de quelques rues, à Constantine, nous a fourni, pendant le mois de mai, l'occasion d'enrichir le Musée de pierres écrites, dans le nombre desquelles figurent, pour une faible part, les monuments religieux et les inscriptions administratives. Mais, comme rien ne doit être dédaigné dans le domaine de l'épigraphie, et qu'il y a presque toujours quelque chose à apprendre, au point de vue du style et des abréviations, je n'hésiterai pas à communiquer aux lecteurs de la *Revue africaine* les fac-simile que j'ai recueillis. Les cinq premières inscriptions, qui viennent de la nécropole du Condiat-Ati, avaient été employées dans la construction des maisons arabes. On les a trouvées dans la rue de France. En voici la lecture :

N° 1.

D M S
BALINORI
CIRTENSI
FILIO DVLCI
SSIMO ANNI
S VIXIT V

« Dis manibus sacrum. Balinori » Cirtensi, filio dulcissimo. Annis » vixit quinque. »

N° 2.

DIS M SAC
M IVLIVS
BITVS
V A XXXXII

« Dis manibus sacrum. Marcus » Julius Bitus vixit annis quadra- » ginta duobus. »

Le n° 1 est gravé assez lisiblement sur un cylindre en demi-tambour, qui mesure en hauteur 0,32, et en largeur 0.22. Plusieurs lettres ont été enlevées par les cassures de la pierre ; à la 2e ligne, l'I final de Balinori ; à la 4e ligne, les lettres CI ; à la 6e ligne, la lettre S.

On remarquera que le chiffre des années est représenté par un V qui descend au-dessous du niveau de la ligne et se trouve surmonté d'un signe peu commun en forme de crochet à angle aigu. — Le mot de *Balinor* est un nom étranger ; ce qui le prouve c'est l'adjectif qui suit. Le n° 2 se lit sur une dalle ayant 0,60 de hauteur et 0,42 de largeur. *Bitus* est encore un nom qui n'a point la physionomie latine.

N° 3.

Q F
POTITVS
V A XXXVIII

« Potitus, Quinti filius (?), vixit » annis trigínte octo. »

N° 4.

ANNA CLA
RA V A
XXV H S

« Anna Clara, vixit annis viginti » quinque. Hic sita. »

Le n° 3 est une bande de pierre informe, terminée au sommet par un angle obtus. Hauteur, 0,65 ; largeur, 0,30. C'est la première fois que je rencontre une inscription de ce genre. Aucune lettre n'y manque. Il me semble que le Q et l'F ne peuvent pas être considérés autrement que comme l'abréviation des mots Quinti Filiùs.

Le n° 4 est sculpté sur une petite pierre, mesurant 0,30 en hauteur, et 0,32 en largeur. Selon moi, les noms d'*Anne-Claire* sont ceux d'une femme chrétienne.

Bande de pierre coupée dans toute sa longueur, à droite.

N° 5.

II
PP
VS
CFN
CX
O

Hauteur : 0,98 ; — largeur : 0,28.

Il n'y a de remarquable dans cette inscription, qui est évidemment une épitaphe, que la longévité du personnage, mort à l'âge de 110 ans. Le sigle de la première ligne (M) est peut-être le reste de l'invocation funéraire.

D'autres inscriptions ont été déterrées à l'extrémité de la rue Des Moyens. La plus belle de toutes, mais aussi la plus maltraitée par la main des hommes, est un morceau de marbre blanc sur lequel on lit en caractères élégants :

N° 6.

[Comm] ODI. FRATR [is]
COS. II. P. P. E
[Sa] RMATICI NEP [otis]

Hauteur de 0,27 à 0,35 ; largeur, 0,22. Les lettres mesurent 0,7.

Viennent ensuite les épitaphes, dont quatre seulement méritent d'être enregistrées.

N° 7.

D M
M. GABID
IVS. CATOLVS
V. A. LX

« Dis manibus. Marcus Gabidius » Catolus, vixit annis sexaginta. »

N° 8.

D M
M. ALBANIVS
MATVTINVS
V A LXV HSE

« Dis manibus. Marcus Albanius » Matutinus, vixit annis sexaginta » quinque. Hic situs est. »

Le n° 7 mesure en hauteur 0,32 et en largeur, 0,34. Cippe assez bien gravé.

Au n° 8, j'ai rétabli les lettres VA de la 4e ligne qui ont été emportées par une cassure de la pierre.

N° 9.

D M
AEMILI
A. TIHALI

Hauteur : 0,15 ; largeur : 0,22.

N° 10.

[Satur] NINVS
IC. H. S. E.

Hauteur : 0,15 ; largeur : 0,19.

Le déblaiement de l'hypogée de Praecilius ne demeure pas infructueux. On en a retiré quatre cippes assez bien conservés, dont l'un est orné de moulures et porte le vase destiné aux libations. C'est celui que j'inscris sous le n° 11.

N° 11.

D M
C. GEMI
NIVS. SE
CVNDV
S. V. A.
LXXX
H S E

« Dis manibus. Caius Geminius » Secundus, vixit annis octoginta. » Hic situs est. »

Hauteur : 0,43 ; largeur : 0.24.

N° 12.

D M
IVLIVS
ROGATVS
V A XXVII
H S E

« Dis manibus. Julius Rogatus, » vixit annis viginti septem. Hic » situs est. »

Hauteur : 0,52 ; largeur : 0,31.

N° 12.

IVLIA
CELIARIA
V A LXX
H S E

« Julia Celiaria, vixit annis sep- » tuaginta. Hic sita est. »

N° 13.

D M
PONTIA EX
TTRICATV
LA V A XXX

« Dis manibus. Pontia Exttri- » catula, vixit annis triginta. »

Le n° 12 est une pierre un peu fruste ayant 0,35 de hauteur, et 0,31 de largeur. Les A y sont dépourvus de la barre transversale.

Au n° 13, le lapicide a gravé deux T après l'X. Les fautes de ce genre ne sont pas rares. J'ai publié dans le second *Annuaire* de la société archéologique de Constantine une épitaphe d'Aïn-Kerma où le nom *Extricata* est écrit avec un *h*.

Parmi les pierres de rebut qui proviennent des décombres entassés depuis des siècles au pied du rocher, je n'ai remarqué que celle où on lit IVLIVS QVINTV (s) V.A.LI.H.S.E. Le L de IVLIVS y est remplacé par le *Lambda* des Grecs.

C'est dans les entrailles du Coudiat-Ati que l'on ramassera les ossements des générations qui ont habité successivement le rocher de Cirta. La surface et la base de cette grande colline n'ont produit encore que quelques centaines de dalles gravées inhabilement. Il faut attendre, pour rendre à la lumière les débris de la nécropole ancienne, que le dérasement s'opère sur une grande échelle et sur plusieurs points. Tout ce que je puis faire actuellement, c'est de suivre de l'œil chaque coup de pioche qui se donne au pied de cette butte dont le sort demeure incertain jusqu'à ce jour. Voici les épitaphes que j'ai relevées dans ma dernière promenade :

N° 14.

IVLIA MARCIA
M F Q V A
XXXX
H S E

« Julia Marcia, Marci filia, Quirina, » vixit annis quadraginta. Hic sita » est. »

N° 15.

IVLIA GVLA V A
LXXXV H S

« Julia Gula, vixit annis octo- » ginta quinque. Hic sita. »

N° 16.

P AVFIDIVS
P F AEM COTTA
H S E V A XLV

Le n° 14 est tracé sur un cippe terminé par deux oreilles à la partie supérieure. Mesure 1 m. 15 c. sur 0 m. 55 c.

Le n° 15 est une simple dalle des carrières du Mansoura. Hauteur 0,80 ; largeur 0,45.

Il n'en est pas de même du n° 16 qui a été extrait par M. Castillon d'un caveau funéraire, voisin de sa poterie. L'inscription est sculptée avec un soin particulier dans un petit encadrement. Je la complète ainsi :

« Publius Aufidius, Publii filius Aemilius (1) Cotta, Hic situs est. Vixit annis quadraginta quinque. »

Je ne saurais mieux terminer cette note rédigée à la hâte qu'en transcrivant ici l'inscription votive copiée à Collo par le commandant Leroux, sur un autel quadrangulaire qui est encastré dans la maison d'un indigène :

N° 17.

CASTOR [i]
AVG. SACR.
CAECILIA.
DOMITILLA..V.S.

« Castori Augusto sacrum Cæcilia Domitilla votum solvit. »

Hauteur : 0,38 ; largeur : 0,23.

A. Cherbonneau.

(1) Nous pensons qu'il y a ici une erreur du copiste qui a transcrit l'article de M. Cherbonneau ; car il est évident qu'on doit lire :
« Publius Aufidius, fils de Publius, [*de la tribu*] *Aemilia*, [*surnommé*] » *Cotta*, etc. » — N. de la R.

NEBEL, L'ANCIENNE NEAPOLIS.

Une excursion que j'ai dû faire, il y a 3 mois, à *Nebel* (1), pour y procéder au sauvetage d'un navire français échoué sur la plage, m'a fourni l'occasion de relever deux inscriptions romaines dont je vous envoie ci-joint la copie faite au moyen de l'estampage.

Je ne vous apprendrai rien en vous disant que la petite ville arabe de *Nebel*, située sur le littoral Est de la Régence, à 7 myriamètres environ au Sud-Est de Tunis, n'est distante que d'à peu près un stade (216 mètres), de l'ancienne *Neapolis* dont elle a conservé le nom, à une petite altération près. C'est dans un des jardins qui occupent aujourd'hui l'emplacement de l'antique cité phénicienne, *Nebel-el-Kedima*, que j'ai trouvé ces inscriptions ; ce jardin, connu sous le nom de *Henchir-es-Suyeh*, est situé au lieu dit : *Ras-el-Oued es-Ser'ir*. Ces deux inscriptions sont gravées sur d'épaisses pierres de taille employées dans la construction d'une maison arabe qui est, aujourd'hui, tombée en ruines.

N° 1. (2)

...COELIVS LAETI F.
LAETVS ET
M. CAELIVS SYLLAE F.
PACATVS AED.
SVPER QVANTITATEM
EX MVLTIS REDACTAM ALTE
RA TANTA DE SVO EROGATA
PECVNIA POSVERVNT
L. D. D. D. (3)

(1) Dans la population de cette ville, on compte une quarantaine d'Européens. N. de la R.

(2) Après une étude attentive des estampages envoyés par M. Alphonse Rousseau, nous croyons pouvoir donner avec confiance les textes ci-dessus. Il ne reste d'incertain dans l'épigraphe n° 1 que l'initiale du prénom de Coelius, à la première ligne ; et, dans le n° 2, que la fin de la 4e, de la 6e et le commencement de la 7e ligne. — Note de la R.

(3) Lettres hautes de 0,06 c. aux quatre premières lignes ; de 4 1/2 à la dernière ; et de 5 1/2 aux autres. — A la 1re ligne, un cœur comme signe séparatif entre la dernière et l'avant-dernière lettre. — 3e Ligne, la dernière lettre est fruste. Le sens indique que ce doit être F., abréviation de *filius*. — 4e Ligne, un cœur sépare les deux mots. — 6e Ligne, la première lettre est fruste. ED, CT, AM sont liés. La dernière lettre est fruste. — 8e Ligne, les trois premières lettres PEC sont liées. — N. de la R.

N° 2.

MIMORIAE (sic) M. NVMIS [I]
CLODIANI DEC AVGVR..
HOMINI BONO QVI DEC [E]
DENS TESTAMENTO V [T]
AD REMVNERANDOS C [V]
RIALES CVRIAE AIII S.....
MIIN... RELIQVIT OB HON [O]
REM PLVS HANC STAT [V]
AM IDEM CVR. SVA PECVN [I]
A POSVER (1)

Ces épigraphes ont été vues par M. Pellissier qui les cite dans sa *Description de la Régence de Tunis* (tome XVI de l'ouvrage de l'*Exploration scientifique de l'Algérie*, page 421). La première m'a paru avoir été mal lue par lui et il semble qu'il n'a pu déchiffrer la deuxième en entier ; car il n'en donne que les 3 premières lignes.

J'ai remarqué deux autres pierres également employées dans la construction de la même maison arabe sur lesquelles il reste encore quelques faibles traces d'inscriptions ; mais il m'a été impossible de les déchiffrer, tellement le temps a usé les pierres. Les tentatives que j'ai faites pour en obtenir un estampage ont été sans résultat.

Le n° 1 ci-dessus est dans l'intérieur de la seule chambre voûtée qui reste debout de la maison arabe. Le n° 2 se trouve en dehors et forme le montant de droite de l'encadrement en pierre de la porte d'entrée ; il est scellé dans la bâtisse en sens inverse.

Voici également la copie d'une inscription relevée par moi, l'année dernière, à *Bizerte*. Elle recouvre une colonne milliaire que j'ai fait déterrer dans une maison en ruines, sur les bords du canal et tout près de celle occupée aujourd'hui par le Khalifa.

(1) Les lettres ont 0,05 c. 1/4 aux neuf premières lignes, et 0,04 c. seulement à la dernière.

A la 1re ligne, le lapicide a écrit *mimoriai* au lieu de *memoriae*. Cependant, la forme de l'E étant moins nette dans le second cas que dans le premier, on peut admettre que le caractère final, aujourd'hui un peu fruste, était originairement un de ces E à courts appendices horizontaux dont il a été question tout à l'heure. La lettre finale de cette première ligne manque, genre de lacune qui se retrouve aux lignes suivantes : cela provient peut-être de ce que le papier qui a servi pour l'estampage n'était pas assez large.

2e Ligne. — Les deux premières lettres CL sont liées.

9e Ligne. — Les lettres CV sont liées. — Note de la R.

N° 3.

IMP. CAES.
M. AVRELLIVS
ANTONINVS
PIVS FELIX AVG.
PARTHICVS MAX.
BRITANNICVS MAX.
GERMANICVS MAX.
TRIB. POT. XVIII.
COS. IIII. P. P.
RESTITVIT.
XLIX

Je ferai prochainement suivre ce premier envoi du relevé des fragments d'inscriptions recueillies sur le sol de Carthage et qui se trouvent réunies dans l'enceinte de la chapelle de St-Louis. Je ne manquerai pas de vous parler, à cette occasion, des fouilles que M. Davis a entreprises depuis quelque temps à Carthage et qui, déjà, sous son habile et intelligente direction, ont amené de remarquables découvertes.

Tunis, le 10 mars 1858.

A. Rousseau.

Note de la Rédaction. — Les inscriptions dont M. Alphonse Rousseau nous envoie les estampages ont été publiées en 1835 par M. Grenville Temple (*Excursions in the Mediterranean*, tome 2e, p. 11, 302, 303), et par M. Pellissier, en 1853 (*Description de Tunis*, p. 421). Cependant, elles ont tout l'intérêt d'une communication inédite, car le dernier de ces auteurs donne seulement les *trois* premières lignes de notre n° 2 qui en a *dix* et il retranche une ligne au n° 1 ; ce qu'il conserve est d'ailleurs très-inexactement reproduit ; on en peut dire autant de M. Temple.

Le savant M. Hase a essayé d'expliquer les deux épigraphes d'après ces transcriptions fautives ; et il y a presque réussi à force d'érudition et de perspicacité, au moins pour le n° 1. Quant à l'autre, auquel il manquait *sept* lignes sur dix, que pouvait la science aux prises avec une pareille lacune, compliquée des erreurs qui dénaturent les trois lignes conservées !

M. A. Rousseau a donc rendu un véritable service à l'épigraphie

africaine en estampant ces inscriptions (1), au lieu de se borner à les copier, comme on fait trop souvent. C'est un bon exemple à proposer à nos correspondants. Dans les explorations en pays barbare et quelquefois même ennemi, les intempéries, la fatigue, la hâte forcée, le trouble inséparable de l'insécurité ne permettent pas toujours à l'épigraphiste le plus habile de rester maître de tous ses moyens. C'est une circonstance atténuante en faveur de MM. Temple et Pellissier et de tous ceux qui ont observé dans les mêmes circonstances défavorables et à l'époque où le procédé de l'estampage n'était pas généralement connu. Mais aujourd'hui que ce procédé est devenu populaire, il faut l'employer ou se condamner à n'avoir que des copies incertaines.

D'après M. Temple (tome 2e p. 11) *Nebel* la Neuve, qui est encore habitée, et *Nebel-el-Kedima*, emplacement des ruines de Neapolis, sont séparées par une distance d'environ 1000 mètres. Elle serait moindre, selon M. A. Rousseau. En tous cas, Mannert a eu tort de dire : « Neapolis....est occupée aujourd'hui par la petite ville de Naba. » (*Géographie ancienne des Etats Barbar*. p. 301), car il est certain que ces deux cités ne sont pas précisément dans le même lieu.

M. Temple place les ruines entre la route et la mer, ayant, à l'Est, *Oued-Chaïr* et la Koubba de *Sidi-Sliman* ; et, à l'Ouest, celle de *Sidi-Meharez* où l'on voit un fragment de mosaïque. On en observe un autre, dit-il, près de *Oued Es-Ser'ir*. A la vieille cité, cet explorateur a trouvé, dans une étable, six inscriptions, dont deux à peu près illisibles (V. ses nos 4, 5, 6, 7, p. 302, 303, 2e vol.) ; plus, une septième dans la ville moderne (V. no 3, ibidem). Nous les reproduisons à la fin de la partie cette note relative à Nebel.

Neapolis était une ville d'origine phénicienne que Scylax connaît, que Pline nomme parmi les villes libres de la côte, un municipe, par conséquent. Ptolémée le qualifie pourtant de colonie, mais Neapolis avait peut-être suivi l'exemple d'Utique et d'autres municipes qui avaient sollicité les droits de colonies romaines ; demande dont l'Empereur Adrien s'étonnait dans le Sénat, ajoutant que pour lui, il trouvait la condition de villes libres meilleure que celle des colonies (Aul. Gell., l. XVI, c. 19).

(1) A ce sujet, nous prions nos correspondants de nous adresser leurs estampages tels quels et sans passer la plume ou le crayon sur le contour des lettres, procédé qui empêche de bien constater l'état primitif des caractères.

Mais revenons à nos épigraphes.

Dans toutes deux, les caractères, d'une hauteur exagérée par rapport à leur largeur, sont sans élégance, sans régularité et surtout sans précision de formes. Ainsi, on confond aisément les I, les L, les T, les E, les F ; les appendices horizontaux qui distinguent ces lettres manquant tout à fait ou étant à peine visibles. Dans le no 1, la lettre L se termine en fourche à sa partie inférieure ; dans l'autre, sa grande traverse forme un angle obtus, au lieu d'un angle droit, avec la haste. Dans le no 1, l'appendice verticale qui distingue le G du C se contourne en forme de S. Les signes séparatifs sont rares dans l'épigraphe no 1 et ceux qu'on y rencontre ont la forme de cœurs surmontés d'une petite spirale. Ils manquent tout à fait dans le no 2 où les lettres, serrées l'une contre l'autre, ne laissent pas le moindre intervalle entre les mots. Cette absence d'espacement se retrouve aux lignes 5, 6, 7, 8 du no 1.

Nous proposons de lire ainsi ces épigraphes :

No 1.

...Coelius, Laeti filius,
Laetus ; et
Marcus Caelius, Syllae filius,
Pacatus, aediles,
Super quantitatem
ex multis redactam, altera tanta de suo erogata
pecunia, posuerunt.
Loco dato decreto Decurionum

Il ne manque à ce texte que le prénom de Coelius, à la première ligne, lacune impossible à remplir, mais heureusement fort insignifiante et qui n'empêche pas d'arriver à cette traduction :

« ...Coelius, fils de Laetus, [surnommé] Laetus ; et Marcus Caelius, » fils de Sylla, [surnommé] Pacatus, Édiles, — sur une somme provenant » des amendes et au moyen d'une autre somme égale fournie par eux- » mêmes, ont élevé [ce monument], [dans un emplacement] concédé par » décret des Décurions. »

M. Hase dit au sujet de cette inscription : « Les sommes prove- » nant des amendes (*aes multaticum*, *pecunia multaticia*) étaient » employées par les questeurs ou Édiles, tantôt à célébrer des » jeux (Tite Live, X, 23), tantôt à élever des édifices religieux ou

» d'utilité publique. Le monument auquel se rapporte l'inscription » ci-dessus paraît avoir été érigé en partie du produit de ces amen- » des, en partie aux frais des édiles de Néapolis qui s'étaient en- » gagés à y contribuer pour une certaine somme (*quantitas*, dans » la latinité du 2e siècle) de leurs propres deniers, etc. » (V. *Description de Tunis*, p. 421, note 2.)

N° 2.

Memoriae Marci Numisii
Clodiani, Decuriones. Augures,
Homini bono qui dece
dens testamento ut
ad remunerandos cu-
riales curiae... ....
.... reliquit ob hono-
rem plus, hanc statu-
am iidem curiales sua pecuni-
a posuerunt

« A la mémoire de Marcus Numisius Clodianus, les décurions, les augu- » res, à l'homme de bien qui, en mourant, par testament, pour rémunérer » les membres de la curie, a laissé . . . . à cause d'un honneur reçu; en » outre, lesdits membres de la curie lui ont élevé cette statue à leurs » frais. »

En terminant l'article Nebel, nous recommandons à l'attention de notre honorable correspondant, M. Alphonse Rousseau, les inscriptions suivantes que M. Temple a copiées à Nebel en 1833, et qui sont consignées dans son ouvrage (*Appendice*, p. 302, 303), sous les nos suivants :

N° 3.

M. AVRELIO M.. ... ARNEN —SERANOCV AEDILES FI DD — SIGNATOQ PROVINCIA — AECRETAE CIVITI PA — TRONO TR PP

N° 4.

MS DD NN — RO CONSS MARI — ..NDICIVSI... — ARIVS RVSTICV..S — PRIMVS SECVNDO

N° 7.

IMP. CAESARI — M. AVRELIO KAR — ...... — ......

Parmi les Européens établis à Nebel la neuve, il pourrait s'en

trouver d'assez bonne volonté pour estamper les trois documents épigraphiques rapportés ci-dessus. Cela serait surtout facile pour le n° 3 qui est dans la ville moderne.

BIZERTE.

N° 8.

Imperator Caesar
Marcus Aurelius
Antoninus
Pius felix augustus
Parthicus maximus
Britannicus maximus
Germanicus maximus
Tribunitiae potestatis XVIII
Consul IIII pater patriae
restituit
XLIX

« L'Empereur César — Marcus Aurelius — Antoninus — le pieux, » l'heureux, auguste — grand parthique — grand britannique — grand » germanique, [investi] 18 fois de la puissance tribunitienne — consul » trois fois, père de la patrie — a restitué [ce milliaire placé à] 49 [milles » de Carthage]. »

On ne peut pas attribuer cette dédicace à Marc-Aurèle, le successeur d'Antonin-le-Pieux; car il n'a été que *trois* fois consul et nous avons ici *Consul pour la quatrième fois.* Il s'agit sans doute de Caracalla qui ayant été décoré de la puissance tribunitienne en 198, se trouvait l'exercer pour la 18e fois en 215-216 de J.-C., deux ans après qu'il avait été consul pour la quatrième fois; notre milliaire a donc été rétabli de 215 à 216, époque où Caracalla expéditionnait contre les Parthes, ce qui explique le surnom de Grand parthique. Quant aux autres titres, ils lui sont attribués sur les médailles.

On a vu que cette inscription a été recueillie à Bizerte (Ben Zert des Indigènes, l'ancienne Hippo Zaritus), sur les bords du lac. Cette ville est à 73 kilomètres (détours compris) de l'emplacement aujourd'hui bien connu de Carthage. Or, 49 milles romains, chiffre marqué sur notre milliaire, équivalent à 72 kilomètres et 593 mètres. On voit que l'accord est parfait entre cette indication itinéraire et les distances réelles. Or, l'identité de Bizerte et de Hippo Zaritus ne peut être mise en doute à cause du lac si remarquable qui est

auprès de cette ville et que les auteurs indiquent également tout près de leur Hippo Zaritus.

Ben Zert nous paraît s'être formé d'Hippone Zarito comme Hippone a fait Bône, le *p* qui n'existe pas dans les idiomes berbers ayant été remplacé par le *b*.

Mais s'il y a concordance entre l'indication du milliaire de Bizerte et la distance réelle sur le terrain, il y a désaccord assez grand entre ce monument et l'*Itinéraire* d'Antonin qui compte au minimum 58 milles. C'est une différence de plus de 13 kilomètres. Si l'on adopte une autre variante minimum de la carte peutingérienne, on réduit la différence à 3 kilomètres. On voit que l'inscription communiquée par M. Alphonse Rousseau a une certaine importance au point de vue de la géographie comparée.

Voici le détail du tronçon de voie romaine entre Hippo Zaritus et Carthage. Ce tableau fera mieux comprendre les explications que nous venons de donner :

De Hippo Zaritus à

Tuna..................	20 milles ou 15 milles selon une variante.
Membro.............	10
Utica.................	6
Ad Gallum Gallinacium	12 ou 6 d'après la *carte* peutingérienne.
Carthagine..........	15
	63 milles ou 52 d'après les variantes minimum.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

SUR

LA FORMATION DES DIOCÈSES DANS L'ANCIENNE EGLISE D'AFRIQUE.

En relisant dernièrement la deuxième livraison de la *Revue africaine*, p. 102, je remarquais cette question posée par M. Mac Carthy : « Pourquoi *Rubrae* ne figure-t-il pas au nombre des évêchés de l'église d'Afrique, alors que tant de localités bien moins importantes ont ce privilége ? »

La même question peut être faite au sujet d'autres villes ou centres de population. Beaucoup de points marqués dans les anciens itinéraires d'Afrique ne figurent pas sur la liste des évêchés, et beaucoup d'évêchés ne sont pas indiqués sur le tracé des voies romaines, qui devaient cependant conduire à toutes les localités importantes.

Pour éclaircir la difficulté, je réunirai quelques observations générales sur la création des diocèses dans l'ancienne église d'Afrique.

I. — La création des siéges épiscopaux en Afrique n'a pas toujours été motivée par l'importance des localités et le chiffre de la population. L'on observe, en effet, dans l'histoire des Donatistes, que ces habiles sectaires, afin d'augmenter leur influence, multipliaient parmi eux les évêques et les préposaient à de simples hameaux. Cette tactique leur permettait de s'enraciner davantage au cœur du pays ; et, d'ailleurs, les évêques des plus petits troupeaux faisaient nombre lorsqu'il s'agissait de se compter dans les assemblées en face des évêques catholiques : c'est ce que S. Alypius remarquait à la célèbre conférence de Carthage en 411 : « *Scriptum sit » omnes istos in fundis, vel in villis esse episcopos ordinatós, non in » aliquibus civitatibus.* » (Labbe, t. II, col. 1399. — Paris, 1679.)

Or, on conçoit parfaitement que l'Eglise, pour tenir tête aux Donatistes, ait imité cette conduite et multiplié les évêchés. Aussi, l'évêque donatiste Pétilien répliquait : « *Sic etiam tu multós habes » per omnes agros dispersos ; imò, crebros ubi habes, sane et sine populis » habes.* » (Loc. cit.)

Ensuite, on ne peut guère douter que les localités érigées en évêchés par les hérétiques n'aient conservé leur titre après le retour de

l'orthodoxie. Je le dirai, du moins, de la plus grande partie. C'était un moyen puissant de faciliter l'extinction du schisme, et on sait quelles furent à cet égard les dispositions des évêques orthodoxes; ils allèrent, en 411, jusqu'à offrir d'abandonner leurs siéges à leurs adversaires, si le bien devait résulter d'un pareil sacrifice.

Enfin, les Donatistes étaient peut-être plus à craindre dans les campagnes que dans les villes, parce qu'ils exploitaient, en faveur de leur secte, frappée par les lois impériales, l'esprit de nationalité toujours vivant au cœur des Africains. Les détails de l'histoire, par exemple, en ce qui regarde les Circoncellions dirigés par Maxida et Fashir, prouvent que le schisme s'appuyait fortement sur l'élément indigène. Il a donc été naturel de placer, même en d'obscures bourgades, les évêques destinés à combattre la pernicieuse influence des sectaires. Là aussi des pasteurs orthodoxes auront succédé aux hérétiques.

Cette cause de la multiplication singulière des évêchés d'Afrique ne pouvait échapper à la sagacité de Morcelli, favorisée d'une si vaste érudition : *Apud Afros*, dit-il, *ne vici quidem aliquando episcopis caruere; id tamen non obtinuit, nisi donatistarum tempore, quum hæreticis catholici opponendi essent*. (Tome 1, p. 373.)

II. — Au surplus, il était dans l'esprit de l'Église d'Afrique de multiplier les diocèses, afin que leur peu d'étendue en facilitât l'administration. Il est certain, en effet, que les siéges épiscopaux sont nombreux en Afrique et resserrés déjà dans des limites étroites avant la naissance du donatisme. Pour s'en convaincre, il suffit de prendre les actes des conciles de Carthage aux temps antérieurs. En 256, par exemple, quatre-vingt-sept évêques se réunissent sous la présidence de S. Cyprien. Nous avons les noms de leurs siéges, situés dans la Byzacène et la Numidie principalement. Même en admettant les hyperboles de Tertullien sur les progrès du christianisme en Afrique, un tel nombre d'évêques suppose une tendance marquée à multiplier les diocèses plus que ne le faisaient les autres églises. Et déjà parmi les noms de leurs siéges, beaucoup sont dépourvus de notoriété. (Voyez Labbe, t. I, col. 786.)

La fondation de l'évêché de Fussale, par St-Augustin, vers l'an 423, fera parfaitement comprendre quelle étendue les Africains jugeaient convenable à un diocèse. L'évêque d'Hippone avait envoyé des missionnaires à ce Castellum peuplé de Donatistes : *Paucos habebat illa terra catholicos*. Ces prêtres eurent à souffrir cruellement de la part

des hérétiques; mais leur zèle triompha et Fussale revint à l'unité. St-Augustin y établit un évêque par un démembrement du diocèse d'Hippone; et la raison qu'il en donne, c'est qu'il était trop éloigné de Fussale pour y agir suffisamment : *Sed quod ab Hippone memoratum Castellum millibus quadraginta sejungitur, ... quùm me viderem latiùs quàm oportebat extendi*. (Ep. 209 à St-Célestin, ou Morcelli, I, 163.) Donc, une longueur totale d'environ quinze lieues paraissait un développement excessif pour un seul diocèse. Je dis une longueur totale, car il ne peut être question d'un rayon, Hippone étant au bord de la mer. Du reste, j'ignore quelle était la situation précise de Fussale. Elle n'est pas indiquée par les géographes, non plus que celle de Mutigena, autre évêché créé vers la même époque et aussi dans le voisinage d'Hippone. Rusticianus, diacre de Mutigena, s'y ennuyait au milieu de gens sans éducation, et il disait venir à Hippone pour chercher avec qui s'entretenir : *Se nullos Mutigenæ habere cum quibus versaretur* (1).

III. — De toutes les églises d'Occident, l'église d'Afrique est celle où le droit et la coutume ont le plus facilité la création de nouveaux évêchés. En 347, le concile de Sardique, regardé par les Latins comme œcuménique, avait prescrit de n'établir de nouvelles chaires épiscopales que dans les grandes villes, *urbs populosa*, et après la décision du concile provincial (2). Mais les Africains passèrent outre.

Aussi, en 390, le 2e concile de Carthage jugea-t-il que les évêchés étaient assez nombreux, et il défendit d'en créer encore, si ce n'est dans les lieux où les fidèles se multiplieraient et où l'évêque consentirait à cette nouvelle création : *Et si, accedente tempore, crescente fide, Dei populus multiplicatus desideraverit proprium habere rectorem, ejus videlicet voluntate in cujus potestate est diœcesis constituta, habeat episcopum* (3). Le primat de la province, le concile provincial n'interviennent pas. C'est une affaire à régler par l'évêque, selon le vœu des chrétiens de la localité.

Il y avait là une porte ouverte à des abus. Des curés ambitieux gagnaient l'esprit de leur paroisse par des moyens déplorables et se faisaient demander pour évêques : *Suas cervices erigunt presbyteri, vel*

(1) MORCELLI, I, 237.
(2) LABBE, t. II, col. 645, canon sixième.
(3) SCHELSTRATE, *Eccles. Afric.*, p. 156, canon cinquième.

conviviis sibi concinnantes plebem vel certè persuasu maligno, ut illicito favore eosdem velint sibi collocare rectores. Et si l'évêque dont ils dépendaient n'y consentait pas, ils prenaient des mesures pour que l'évêque de Carthage, dont la haute juridiction embrassait toute l'Afrique, lui forçât la main (1).

Le IIIe concile de Carthage, tenu en 397, décréta donc sagement que l'on n'établirait plus aucun évêché, sinon par une décision du concile de la province et du primat qui en était président, et avec le consentement de l'évêque dont il fallait en ce cas démembrer le diocèse : *Nisi ex concilio plenario uniuscujusque provinciæ et primatis atque consensu ejus ad cujus diœcesim eadem ecclesia pertinebat.* C'est conformément à cette règle, qui remettait l'Afrique dans le droit commun, que St-Augustin fit sacrer l'évêque de Fussale par le primat ou le métropolitain de Numidie.

Mais nous avons dit comment le donatisme détermina l'église d'Afrique, malgré les barrières de ces formalités, à multiplier les évêques, pour ainsi dire, sans mesure.

IV. — Un certain nombre de siéges épiscopaux ont été supprimés en Afrique par l'église elle-même et par suite des persécutions vandales.

En 446, sous le pontificat de St-Léon, la création non motivée de nouveaux diocèses était un désordre parmi beaucoup d'autres. Potentius, envoyé par le saint-siége, en qualité de légat, put facilement le constater ; et St-Léon voulut y mettre un terme dans la magnifique lettre qu'il adressa aux évêques de la Mauritanie Césarienne, ou de l'Afrique entière, selon d'autres manuscrits : *Ne quod sanctorum Patrum divinitus inspirata decreta vetuerunt, viculis et possessionibus, vel obscuris et solitariis municipiis tribuatur sacerdotale fastigium* (2).

Un monument aussi important que cette lettre ne pouvait échapper à Morcelli ; il en donne une ample analyse mêlée de citations (*ad ann.* 446) ; mais je suis surpris qu'il n'ait point insisté sur les paroles suivantes de St-Léon, que le P. Thomassin n'a pas manqué de faire ressortir (3) : *Quod nunc in sua diœcesi Restitutus episcopus factum esse causatus est, et rationabiliter postulavit ut si episcopi eorum*

(1) Labbe, t. II, col. 1666. *Integer codex canonum eccl. afric.*, can. LIII.
(2) *Patrologie*, t. LIV, col. 654 et col. 656, note m.
(3) *Discipline de l'Église*, t. I, p. 46.

locorum in quibus non debuerunt ordinari humana conditione decesserint loca ipsa ad jus ejusdem antistitis cui olim propria vel contigua fuerunt revertantur. Il est probable, pour ne pas dire certain, que l'exemple de Restitut, au moins approuvé par le souverain Pontife, a été suivi et qu'il a déterminé l'extinction d'une partie des petits diocèses démembrés sans raison des siéges anciens et plus importants. Il est vrai que l'édit de Hunéric, l'an 484, réunit encore 464 évêques dans la ville de Carthage, bien que plusieurs eussent été bannis déjà l'année précédente. Cependant, ce nombre s'accorde avec l'idée d'une suppression partielle des siéges institués avant St-Léon, si l'on considère que la totalité des évêchés d'Afrique a été évaluée à plus de 715. La convocation lancée par Hunéric était, en effet, générale.

La recrudescence de persécutions dont elle fut le signal acheva de bouleverser l'économie de l'église d'Afrique. Les évêques chassés de leur siége, exilés de l'Afrique même, ne rentrèrent pas tous sous Guntamond (485-496), qui se montra juste envers les catholiques. Trasamond, son frère, renouvela les édits barbares des plus mauvais jours. En 499, il défendit aux catholiques de pourvoir aux siéges vacants par le décès des évêques. Et, bien qu'en 506 les pasteurs survivants aient secrètement rétabli les élections, ils ne comblèrent que peu de vides : car, l'année suivante, la persécution sanglante, motivée par cette hardiesse, recommença, et le nombre des évêques diminua jusqu'à la mort de Trasamond, l'an 523. Ni le règne de Hildéric, favorable aux orthodoxes, ni la domination grecque ne suffirent à réparer les brèches faites à la constitution de l'église d'Afrique sous les Vandales.

Il résulte de là que des évêchés s'éteignirent soit par la mesure approuvée de St-Léon, soit par les conséquences des persécutions. Aussi, les noms des évêques africains sont-ils relativement rares à dater du VIe siècle. Entre les siéges disparus, plusieurs n'avaient pu avoir qu'une durée éphémère.

V. — Les 715 évêchés connus ne représentent pas tous ceux qui ont existé en Afrique. Morcelli, dans l'*Appendix*, au premier volume de son *Africa christiana*, fait une liste d'une trentaine de villes et de localités où il y eut sans doute des évêques, bien que les monuments historiques ne nous l'apprennent pas. Et il explique ce silence par les raisons suivantes : on connaît beaucoup d'évêques dont les siéges ne sont pas désignés et ces siéges ont peut-être ap-

partenu aux localités dont nous parlons. Ensuite, quelques-unes de ces dernières n'auraient-elles pas changé durant l'ère chrétienne le nom transmis par les anciens géographes ? D'autres n'auraient-elles pas repoussé jusqu'à la fin l'institution d'un évêque, nécessairement ennemi de leur vieilles superstitions et réformateur importun ? Enfin, on doit se souvenir que les copistes n'ont pas toujours reproduit exactement et entièrement les souscriptions des conciles ; que les évêques ne se rendaient pas tous à ces assemblées et que beaucoup de monuments, même des plus illustres églises, ont péri dans les naufrages du temps. Après ces réflexions, faut il s'étonner que *Rubrae* ou d'autres villes plus ou moins importantes n'apparaissent pas avec le titre d'évêché ?

VI. — Nous en savons assez, malgré cela, sur l'organisation de l'église d'Afrique pour lui reconnaître une physionomie originale et propre, sans aucun préjudice de sa constante union avec l'église romaine. Les traits qui la distinguent, sous ce rapport, sont : 1° la multiplicité de ses évêchés et le mode de leur création ; 2° la juridiction quasi-patriarchale de l'évêque exarque de Carthage sur toute l'Afrique : il avait le droit de donner des évêques aux églises qui lui en demandaient et de sacrer, à cet effet, le prêtre qu'il lui plaisait de choisir en quelque diocèse que ce fût ; il convoquait et présidait le concile plénier ou universel d'Afrique ; il jugeait toutes les grandes causes non décidées dans les conciles provinciaux ou qui intéressaient l'Afrique entière ; il donnait directement certaines dispenses aux évêques sans l'intermédiaire du métropolitain, etc. : 3° le titre de primat ou métropolitain (1) attaché non pas aux siéges des métropoles civiles, mais passant successivement aux évêques de la province les plus anciens d'ordination. St-Grégoire-le-Grand, trouvant cette coutume étrange, voulut d'abord l'abolir ; mais, sur les représentations des Africains, il la respecta.

Ces traits particuliers à l'église d'Afrique ont frappé l'imagination bizarre du père Hardouin et lui ont fait composer son ouvrage intitulé : *Nomina episcoporum et civitatum episcopalium Africae*. On en

(1) Il serait plus exact de dire qu'il n'y avait pas d'autre *métropolitain* ecclésiastique que celui de Carthage, à prendre ce titre au sens étymologique. Mais on peut assimiler les primats d'Afrique aux métropolitains sous le rapport de la dignité et des privilèges dont jouissaient les personnes revêtues de ces titres.

peut voir le manuscrit à la Bibliothèque Impériale, ancien fonds, mss. latins, n. 5542. Ce livre, terminé en 1718, a pour but de démontrer que la plupart des noms d'évêques et d'évêchés d'Afrique sont supposés. Cette folie du savant jésuite se rattache à tout un système qu'il avait rêvé sur les ouvrages apocryphes, concertés et élaborés, selon lui, au moyen-âge, par une faction impie. Elle n'est pas la moindre de celles qui lui ont mérité sa fameuse épitaphe :

Hic jacet hominum paradoxotatos
... Docte febricitans,
Somnia et inaudita commenta vigilans edidit.
Scepticum pie egit
Credulitate puer
Audacia juvenis
Deliriis senex.

Léon Godard (1)

(1) Nous recevons de M. l'abbé Godard deux articles sur *Les Évêques de Maroc sous les derniers Almohades et les Beni-Merin* ; pour faire suite à ceux qui ont paru dans les livraisons 8 et 9 de la *Revue africaine*. Nous reprendrons la publication de cet intéressant travail dans notre prochain numéro. — N. de la R.

CHRONIQUE.

Tessala, Oran. — M. Cusson, correspondant à Oran, nous écrit de cette ville, à la date du 29 mai :

« La *Revue africaine*, dans son n° 8 (décembre 1857), contient, sous la signature Cap. D., un article très intéressant, intitulé : *Le Tessala* (Astacilis ?) *et ses ruines*.

» Le point où l'on trouve ces vestiges du passé est situé à peu de distance du village européen des Oulad-Ali que traverse la nouvelle route d'Oran à Sidi-bel-Abbès. Les indigènes donnent à cet ancien ouvrage de fortification le nom de la Djemmâa.

» La notice que je désigne plus haut assigne à ces ruines une origine qui peut-être ne leur appartient pas. J'incline à croire que c'est, purement et simplement, une redoute élevée par les Espagnols (1), qui dominaient, il y a un siècle, dans cette contrée, dans le but de posséder un point culminant de commandement au milieu des montagnes qui séparent la banlieue d'Oran du bassin Tlemcénien. Au reste, je me propose de me rendre ces jours-ci sur le terrain et d'examiner ces ruines avec attention.

» J'ai l'honneur de vous communiquer aujourd'hui la lecture de deux pièces romaines qui viennent d'être trouvées en contre-bas du ravin de Ras-el-Aïn, au point où les eaux qui le sillonnent se jettent dans la mer, c'est-à-dire près de l'abattoir, mais à 5 mètres en sous-sol. Je ne veux pas inférer de cette trouvaille que la ville d'Oran soit construite sur les ruines d'un établissement romain.

» La première de ces monnaies est un moyen bronze de Trajan.

» *Avers.* — Tête laurée de l'empereur à droite. Légende à peu près fruste ;

» *Revers.* — L'aigle éployé s'envolant. CONSECRATIO

» La seconde offre plus d'intérêt. C'est un fort beau grand bronze byzantin.

» Au rapport de Scylitzés et de Cedrenus (ces auteurs, peu connus, le disent très-bien), vers 995 de l'ère chrétienne, on substitua la tête nimbée du Christ à l'effigie des monarques Byzantins.

(1) A la page 85, note 2e (n° 8) de ce deuxième volume, nous avons déjà indiqué que, d'après quelques personnes, ces ruines étaient espagnoles — N. de la R.

D'un côté de notre médaille on lit :

IHS
✝
XRISTVS
BASILEV..
BASILE..

» A l'*avers*. La tête nimbée de N. S. et les sigles qui l'accolent : I. C. XC. NI. KA.

» Cette pièce est dans un parfait état de conservation (1).

» Depuis quelques temps, les monnaies du Bas-empire voient fréquemment le jour à Oran. Si je rencontre quelques médailles valant la peine d'être mentionnées, je me ferai un devoir de vous en donner connaissance.

» Veuillez agréer, etc.

» Cusson,
» Membre correspondant à Oran. »

— **Les Beni Amer.** — M. Gourgeot, interprète de l'armée, nous écrit de Lella Mar'nia qu'il se propose d'adresser prochainement à la *Revue africaine* un mémoire sur les Beni Amer. Nous accueillerons avec plaisir le travail qui nous est promis par notre correspondant ; car les Beni Amer, une des plus fortes tribus de l'Algérie, ont joué un rôle important dans l'histoire du pays, notamment à l'époque où les Espagnols occupaient Oran.

— **Karouba.** — M. Cherbonneau, secrétaire de la Société archéologique de Constantine, nous adresse l'inscription suivante qui lui a été communiquée par un touriste anglais. Elle provient, lui a-t-on dit, de Karouba, colonie agricole située à 4 kilomètres Est de Mos-

(1) La médaille décrite par notre correspondant nous paraît être une de celles que Mionnet range dans la catégorie des médailles vulgairement attribuées à Jean Zimiscès (t. II, p. 504), qui régna de 969 à 976. C'est sous ce prince qu'on frappa pour la première fois des monnaies qui offraient d'un côté la figure du Christ au lieu de la tête de l'Empereur et de l'autre cette inscription : Jesus Christus Rex Regum. C'est au moins ce que dit Mionnet, qui donne en latin la légende qui se trouve en grec sur la médaille décrite par M. Cusson.

Les sigles de l'avers deviennent alors Js. Chs (abréviation de Jesus Christus) suivis du mot *Nika*, formule bien connue des médailles de cette époque. Il va sans dire que n'ayant pas la pièce byzantine sous les yeux, nous ne donnons ce qui précède que sous forme de conjecture. — Note de la R.

taganem et se trouve aujourd'hui dans la cour de la subdivision dont cette dernière ville est le chef-lieu. Nous ne savons pas si ce document épigraphique est un vestige antique isolé, ou s'il est accompagné, à Karouba, de quelques autres restes romains. Nous recommandons cette recherche au zèle de nos correspondants de Mostaganem qui se trouvent au plus à une lieue de marche de l'endroit à étudier. Voici maintenant l'épigraphe dont il s'agit; elle est gravée dans un grand cartouche en forme de tessère, sur une pierre carrée :

IMP. CAES. DIVI. HADR . . . .
PARIICH. I. I. I. I. DIVI. NIRV . . . .
TRAIANVS. HADRIANVS
MAX. TRIB. POT. XI. COS. III. P . P. ARCV ata.
PORTARVm struetur PVBLICA FACTA
IIVIR. PO . . . . . . IPSA II. VS. II
SIVIT . . . . A . . . .

Nous ferons observer que les lettres en petit caractère qui se trouvent à la fin de la 4e ligne et au milieu de la 5e sont sans doute une tentative de restitution faite par le touriste anglais qui a communiqué l'épigraphe.

Celle-ci serait incompréhensible, si l'on ne rétablissait les deux premières lignes de la manière suivante :

IMP. CAES. DIVI TRAIANI
PARTHICI FIL. DIVI NERVAE NEPOS

Moyennant cette rectification, on peut deviner que l'empereur Hadrien, ce grand bâtisseur, est intervenu en 127 de J.-C. (1), dans quelque ouvrage public de la localité à laquelle se rapporte notre inscription. Si cette conjecture, — notre assertion n'est pas autre chose, — vient à se confirmer, on aura à rechercher quelle fut la colonie ou municipe dont il est ici question. Nous croyons, quant à nous, que c'est la cité dont on voit les ruines au Vieil Arzeu.

Avant de passer outre, il y a donc ici une vérification à faire. Aussi, nous prions nos correspondants de Mostaganem de vouloir

(1) En l'an 119, Hadrien fut consul pour la 3e fois, mais il abandonna les faisceaux au bout de quatre mois et ne les reprit plus dans la suite. L'année 127 fut celle de son onzième tribunat. En 122, il était en Mauritanie.

bien s'assurer avec soin de la provenance de l'inscription qu'on vient de lire. Ce n'est que lorsque cette provenance sera bien assurée que nous pourrons en reprendre l'étude avec utilité.

— Portus Magnus. — M. le colonel de Monfort, correspondant de la Société à Mostaganem, nous écrit de Paris où il se trouve en congé de convalescence :

« J'ai fait, avant de quitter l'Afrique, un travail considérable, mais encore fort incomplet, sur les ruines du Vieil Arzeu (*Portus Magnus*). Ce travail comprend : 1° plan général ; 2° 15 mosaïques diverses ; 3° 12 pierres sculptées ; 4° un nombre plus grand de pierres tumulaires, avec inscriptions plus ou moins mutilées. Au nombre de ces dernières est la pierre de marbre rose décrite au 1er article du n° 10 de la *Revue africaine* (1). »

M. le colonel de Monfort joint à sa lettre un *fac simile* de ce dernier monument, le dessin d'un fragment sur pierre ordinaire et celui d'une partie de mosaïque parfaitement conservée. Ces échantillons et le dessin de la pierre d'Extricatus dont il est question au n° 9 de notre journal, témoignent d'une grande exactitude de crayon et d'un véritable sentiment artistique, deux qualités qui se trouvent si rarement ensemble. Aussi, désirons-nous vivement que notre honorable correspondant puisse terminer bientôt son travail, afin que nous soyons à même d'en faire jouir le public le plus promptement possible.

— Fouka. — En attendant que nous puissions donner un article étendu sur cet emplacement d'un centre de population romaine, où M. Berbrugger a fait des fouilles dès l'année 1839, nous parlerons succinctement des résultat qu'il a obtenus dans une rapide excursion faite il y a quelques jours.

La concession de M. Yozet, à Fouka, était une fraction de la nécropole antique ; de sorte que ce colon n'a pu la défricher sans troubler les morts qui y reposaient depuis tant de siècles. Il restait encore un bouquet de broussailles de peu d'étendue à entamer, lorsque, le dimanche, 24 mai, en présence de M. le Conservateur de la Bibliothèque et du Musée, il a procédé à une fouille dont voici en quelque sorte le procès-verbal :

(1) M. le colonel de Monfort ne pense pas que ce bloc de marbre rose provienne de Meleta.

« Après avoir arraché les broussailles et enlevé quelques centimètres de terre végétale, on a trouvé trois grandes dalles placées en travers l'une contre l'autre et calées tout autour par des pierres de forme irrégulière. On en a soulevé deux et on a pu apercevoir une longue fosse à parois maçonnées et crépies. La terre tombée par les interstices du couvercle masquait presqu'entièrement le squelette dont la présence n'était indiquée que par la saillie antérieure des os du bassin, la seule partie du corps qui demeurât encore visible. La tête regardait à l'Est, et était inclinée sur le côté gauche.

» Le squelette était celui d'une jeune femme de petite taille, ayant toutes ses dents très-saines. La couronne de ces ostéïdes ne portait aucune trace d'usure.

» Examen fait de la structure de cette fosse, il a été constaté que les deux grandes parois étaient seules bâties en blocage recouvert d'un enduit. Les petits côtés répondant à la tête et aux pieds du cadavre, se composaient chacun d'une mince plaquette de pierre.

» A la droite du corps et dans l'épaisseur de la paroi, existait une baie carrée qui mettait cette sépulture en communication avec une fosse voisine. Après avoir enlevé les dalles qui recouvraient également celle-ci, on y a trouvé étendu un squelette d'assez grande taille dans l'orientation et la position déjà décrites et avec cette seule différence que la tête était inclinée du côté droit vers le Sud, de sorte que les deux têtes regardaient dans des directions diamétralement opposées. Mais il faut faire observer que cette position peut être postérieure à l'inhumation et le résultat naturel de la destruction des parties molles.

» D'après l'état des sutures, l'absence d'un grand nombre de dents dont les alvéoles étaient complètement oblitérées et l'usure de la couronne de celles qui subsistaient encore, il est probable que le sujet, qui paraît être un homme, était d'un âge déjà avancé.

» La construction de cette sépulture était, du reste, semblable en tout à la première.

» Les ossements de ces deux squelettes ont été laissés en terre, sauf les têtes que l'on a apportées au Musée d'Alger pour servir, avec celles qui s'y trouvent déjà, aux recherches ethnographiques que plusieurs savants font en ce moment sur les anciennes races. »

Voici maintenant la liste des objets antiques recueillis par M. Berbrugger pour le Musée d'Alger pendant l'excursion dont nous venons de parler :

1° Pied fourchu en bronze, surmonté d'une tête cornue de faune, à oreilles droites et longues, moustaches tombant à la chinoise ;

2° Fragment en bronze terminé en tête de cygne ;

Ces deux objets trouvés à Fouka, et qui paraissent avoir servi de supports à des vases ou ustensiles, ont été donnés par M. Roux, directeur d'une des écoles arabes-françaises.

3° Donné par M. Beuvrard, adjoint de Fouka, et trouvé au même endroit : une belle cuvette en poterie rouge, deux pots, une petite lampe et une médaille de Constantinople recueillis dans des sépultures romaines ;

4° Donné par M. Pous, garde-champêtre de Fouka, et trouvé audit lieu : trois médailles frustes du Bas-Empire et une médaille d'*Ebusus* (Iviza). Cette dernière représente au droit un cabire tenant un marteau de la main droite et un serpent de la gauche. Au revers, est une légende celtibirienne. Notre Musée central possède déjà dix de ces médailles avec une variété dans le type ;

5° Acquis du colon Yozet qui les a trouvés dans une sépulture romaine : une cuvette en belle poterie rouge, un pot et une petite lampe. Ces objets étaient ainsi placés : la cuvette reposait sur les jambes du squelette, contenant le pot et la lampe disposés sur la ligne médiane du corps, cette dernière étant la plus rapprochée des pieds.

La petite lampe, parfaitement conservée, présente cette inscription, en deux parties, sur ses rebords : LVCERNASCOLATAS — DEOFINAASSENI.

Nous reviendrons sur cette épigraphe dans un article spécial sur Fouka.

La sépulture où on a trouvé ces objets était plus soigneusement construite que celles dont nous venons de parler, quoiqu'au fond le système de bâtisse fût à peu près le même. Le cadavre reposait aussi immédiatement sur le sol ; mais les parois, en blocage sur leurs quatre côtés, étaient recouvertes intérieurement d'un enduit très-blanc, composé de chaux et de très-petits cailloux, qui ressemblait à du stuc. Les angles intérieurs étaient légèrement arrondis.

Outre les vases que nous venons de décrire, on a trouvé l'obole à Caron, ce qui indique clairement une sépulture payenne. Cette médaille, qui aurait pu fournir une donnée chronologique, s'est malheureusement égarée.

Nous ne devons pas oublier de mentionnér une sépulture très-bizarre trouvée par M. Pons qui en possède encore quelques fragments. C'est une espèce de gaine en poterie qui prenait à peu près les formes du corps, à la manière des caisses de momies. Elle était composée d'une série de briques carrées s'emboitant les unes dans les autres par des entailles aux angles. Celles qui correspondaient au cou étaient demi-cylindriques.

— KHERBA (1) DES OULAD HELAL. — On nous écrit de Médéa, à la date du 3 mai dernier:

« A environ 22 kilomètres Est de Bogar, s'étend sur les hautes montagnes des Oulad Helal un plateau d'où l'on domine les plaines du Sersou. De ce point, l'horison se découvre vers le Sud jusqu'à la distance de 40 lieues, tandis que dans la direction Nord-Ouest et Nord-Est, on aperçoit, au-delà des pays montagneux intermédiaires, les deux jolies villes de Miliana et de Médéa. Sur ce plateau, sont les ruines d'une ancienne cité romaine, dont les restes recouvrent une surperficie d'environ 20 hectares, et où il y aurait, nous le pensons, intérêt à faire des fouilles, ce gisement de ruines n'ayant pas été exploré jusqu'à ce jour.

» Du coté Nord, le plateau tombe à pic dans un ravin inaccessible; les pentes qui y aboutissent dans tous les autres sens sont fort longues et fort pénibles; il nous semble, pour ces raisons, que ce plateau a dû constituer autrefois une excellente position militaire. Ça et là, d'énormes blocs de ciment qui se sont écroulés tout d'une pièce avec leurs pierres de taille, d'immenses décombres entassés, de fortes murailles qui semblent rasées à fleur du sol, des tronçons de colonnades qui ont subi tous les ravages du temps, les portes d'entrees de la ville parfaitement dessinées par leurs assises où l'on distingue encore la place des houlons, quelques inscriptions aujourd'hui indéchiffrables, le voisinage d'une source d'eau thermale très-abondante qui jaillit avec limpidité du rocher qui domine la position à 50 m.; tout semble attester que cette cité a dû être très-florissante. Quelques fouilles, les premières qu'on ait faites sur ce point, ont été exécutées dans le courant du mois de mars 1858 par les Arabes de la tribu des Oulad Helal : elles ont eu pour résul-

(1) *Kherba* signifie une ruine. C'est le mot adopté dans le centre et dans l'Ouest de l'Algérie pour désigner les vestiges romains. On dit *Henchir* dans l'Est, *Djedar* dans le Sud, *Tekdemt* et *Tefassedt* chez les Kabiles. — N. de la R.

tat d'amener la découverte de quelques tombeaux, et de plusieurs pans d'édifice qui se trouvaient enterrés ; nous avons regretté que — à cette époque — le temps ne nous ait point permis de nous transporter sur les lieux pour activer les fouilles et faire nous-même des recherches ; mais nous pouvons assurer que les Arabes se sont bornés à marquer les points où les fouilles peuvent être continuées avec succès, et à les jalonner, s'engageant à ne continuer les investigations que sous les yeux d'une personne compétente. Jusqu'alors, leurs découvertes resteront dans le *statu quo*.

» Médéa, le 3 mai 1858. Le lieutenant B***. »

Dans une lettre que l'*Akhbar* a publiée le 24 mai 1853, M. Mac Carthy donnait les détails suivants sur cette intéressante localité qu'il n'avait vue qu'en passant.

« Ne vous ai-je pas parlé quelquefois de ruines romaines signalées par les reconnaissances militaires dans le pays des Oulad Helal.... Je ne sais pourquoi il me semblait que cet établissement devait se rattacher à Sufasar et relier ce point d'occupation à ceux de la frontière du Sahara ; c'était une ligne stratégique destinée, avec celle de *Tirinadis* (Berrouaguïa) à Saneg (*Usinaza*) à enfermer complètement le cours du Chelif. Un jour que je me trouvais près d'Amoura avec M. Belvaux, officier du bureau arabe de Médéa, en tournée, nous y allâmes. Du pays des R'erib, où nous étions, on ne voyait que de sombres montagnes où les Arabes nous promettaient de méchants chemins. Or, jugez de notre étonnement, lorsqu'on nous fit passer par une route, une vraie route meilleure que les nôtres, à pentes doucement ménagées, large, facile, seulement ruinée en quelques endroits, une de ces vieilles voies qui ont résisté à 1500 ans de délaissement et d'abandon ; au moyen de laquelle nous parcourûmes en trois heures les 25 kilomètres qui nous séparaient de la *Kherba* (ruine), à travers une région boisée, quelquefois semblable à un parc. Au lieu d'une fatiguante reconnaissance, nous fîmes une charmante promenade.

» Cette *Kherba* des Oulad Helal, ces ruines ont environ 24 à 25 hectares de superficie. Descendant des crêtes rocheuses d'un *kef* (rocher) tourmenté, elles s'inclinent vers le Midi, regardant toutes ces petites montagnes entre lesquelles coulent les eaux supérieures de l'Oued Moudjeleïel, les vastes steppes de Tagguin et les montagnes des Oulad Naïl.

» Des fondations de nombreuses pierres taillées couvrent le sol

entier; mais d'inscriptions, pas; seulement, la base de la porte du Nord se montre encore avec les trous où s'engageaient les énormes gonds de ses deux vantaux; et on en passe le seuil comme on le ferait aux portes de Bab-el-Oued ou d'Isli. »

— MÉDÉA. — M. le Dr Maillefer nous envoie de Médéa l'inscription suivante qui se trouvait dans cette localité en 1848, sous la poudrière :

MA. . . . MVS. . . . FLA
COL. . . . . ES.
. . . . . . DIEBVS. . . .
M. . . D. . . III . . NON
F.

Sous ce fragment épigraphique — qui a été communiqué à notre correspondant par M. Baudoin, capitaine adjudant-major au 2e bataillon d'Afrique — était gravée une espèce de caducée.

M. Maillefer nous annonce en même temps que l'inscription de Saneg, l'ancien *Usinaza*, a été transportée à Bogar où elle est aujourd'hui encastrée dans une muraille de l'hôtel du commandant supérieur. Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur ce curieux document épigraphique dont il serait à désirer que l'on recherchât la partie qui manque, car nous n'avons que la pierre qui contenait la fin des lignes.

A ces deux communications, M. le Dr Maillefer a joint des travaux que l'abondance des matières nous oblige à notre grand regret de renvoyer au n° 12.

— TANARAMUSA. — Nous recevons de M. le Baron Aucapitaine, pour le Musée d'Alger, quelques petits bronzes trouvés dans les ruines d'El Hadjeb près de Mouzaïa-Ville. Ils seront décrits dans le travail spécial que nous avons préparé sur cette intéressante localité.

— MSAD. — La pierre où se trouve gravée l'inscription donnée dans notre dernier numéro, p. 278, vient d'être adressée au Musée d'Alger par M. le Dr Reboud aide-Major à Djelfa. Ce n'est pas la première fois que cet établissement éprouve les heureux effets du zèle éclairé de cet honorable correspondant.

— TIPASA. — M. le Dr Reboud vient d'adresser au Musée d'Alger une très-intéressante médaille en argent du module ordinaire trouvée dans les environs de Tipasa par M. Constant, sous-lieutenant aux tirailleurs indigènes. En voici la description :

Tête diadémée tournée à droite et légèrement barbue. Autour on lit : *R. anno primo*, première année du règne.

Il suffit de mettre cette tête en regard des médailles de Ptolémée, dernier roi de Mauritanie (mort, en 40 de J.-C.), pour reconnaître que c'est indubitablement l'effigie de ce prince.

Au *revers*. — Tête diadémée imberbe, tournée à droite. On lit autour : *Rex Juba*, le Roi Juba.

Il n'est pas à notre connaissance que cette médaille ait encore été décrite.

Il paraît que le Roi Ptolémée a voulu inaugurer son règne par un souvenir pieux adressé à son père et à sa mère; car le Musée d'Alger possède de ce prince une autre médaille inédite où l'on voit, au revers, la tête de Cléopâtre Séléné avec la couronne radiée. La légende porte : R. A. I. (Regni anno primo).

M. le Dr Reboud a donc enrichi la collection numismatique de notre Musée d'une médaille inédite fort intéressante.

— ALGER. — M. Picon, propriétaire, vient d'offrir au Musée central une belle médaille grecque en argent, trouvée par lui en démolissant une vieille maison de la ville. En voici la description :

Tête de Pallas coiffée d'un casque orné de feuilles d'olivier.

Au revers, est une chouette dans un carré creux; derrière l'oiseau emblématique, sont des feuilles d'olivier et un croissant. La légende se compose des trois premières lettres du nom d'Athènes, en grec.

— RUSGUNIA (*cap Matifou*). — En visitant, il y a quelque temps, le cap Matifou, M. Berbrugger a trouvé près de la chaumière d'un colon espagnol, une stèle qui semble être d'une haute antiquité, si on considère sa ressemblance parfaite avec les pierres tumulaires phéniciennes (1), provenant des ruines de *Portus Magnus* (le Vieil Arzeu), qui sont déposées au Musée central. Un personnage, grossièrement sculpté au centre du tableau, est dans l'attitude de la prière, les bras en l'air et formant un angle droit avec les avant-bras; il est placé entre deux piliers qui se confondent avec l'encadrement par leurs ex-

(1) Une de ces stèles est nettement caractérisée par une inscription phénicienne.

trémités. Dans la partie moyenne de chacun de ces piliers, on remarque un trou régulièrement pratiqué. Le sommet de la pierre se termine en un fronton dont le tympan porte en relief un croissant surmonté d'un disque. Le nom de Rusgunia, du reste, offre un préfixe (*Ras*, *Rous*, tête, cap), qui appartient au vocabulaire sémitique, tandis que la langue des plus anciens habitants du pays se rattache au groupe chamique. Or, parmi les peuples étrangers qui ont eu des établissements dans ce pays avant l'époque romaine, il n'y a que les Phéniciens et les Carthaginois qui aient pu laisser cette classe de noms assez communs sur la côte d'Afrique.

— Bechilga. — M. le dr Reboud vient d'envoyer de Djelfa au Musée d'Alger les médailles et monnaies suivantes recueillies dans le Hodna, auprès de Msila, dans les ruines de *Bechilga* qui sont celles de l'antique Zabi, ainsi qu'il a été exposé au n° 10 de la *Revue*, (p. 324, etc.) :

1° En argent, une ancienne pièce arabe du module de nos pièces de 20 cent. ;

2° En argent. — Médaille de la famille Marcia ; un Trajan ; une Faustine ancienne ; un Gordien III.

3° Quatre-vingt-trois médailles romaines de différents modules qui seront décrites dans un article spécial sur *Bechilga* et quatre pièces indigènes modernes, dont deux de Tunis. Le tout en bronze.

— Alger. — Le 6 mai 1858, en creusant les fondations d'une maison que l'on construit en ce moment rue de la Flèche, M. Cula, entrepreneur, a trouvé un grand bronze de l'empereur Commode, qu'il s'est empressé d'offrir au musée d'Alger. Les fouilles faites en cet endroit ont amené aussi la découverte de plusieurs pierres taillées de grand appareil qui semblent être les débris de quelque édifice antique qui a existé près de là.

— Chant kabile. — Dans notre dernier numéro (p. 333), après avoir donné la traduction en vers du chant kabile sur l'expédition de 1857, nous avons promis d'en publier le texte dans cette livraison. Mais il se trouve dans la *Grammaire kabile* de M. Hanoteau — qui a paru depuis lors — ce qui rend cette reproduction inutile. Nous nous bornons donc à renvoyer à cet excellent ouvrage, qui donne, en outre, une deuxième chanson sur le même fait d'armes.

Au sujet du premier chant, M. Toulouze, rédacteur de l'*Echo d'Oran*, nous écrit qu'il en avait fait la traduction versifiée et l'avait envoyée ici, dès le retour de M. le Maréchal Randon, pour être mise en musique. Nous regrettons de n'avoir pas reçu en temps opportun la version de notre honorable correspondant, que nous aurions certainement publiée de préférence, parce qu'il nous paraît avoir bien réussi à concentrer la phrase imagée du texte kabile dans l'ellipse obligée du vers français.

— Sétif. — M. Ghisolfi a fait don au Musée central des objets suivants qui ont été trouvés à Sétif ou dans les environs.

1° Une lampe antique en poterie rouge, recueillie dans un tombeau. Le champ est occupé par un poisson entouré d'une bordure de dix petits dauphins ;

2° Assiette de même matière, large de 0,10 c., dont le bord offre quatre petites verges en relief à têtes recourbées, ressemblant au *lam* arabe et qui peuvent être le bâton pastoral ou *pedum*. Entre ces figures, on en voit quatre autres, également en relief et qui paraissent être des larmes, telles qu'on les représente sur les draps mortuaires ;

Cette petite assiette provient aussi d'un tombeau antique.

3° Médaille en argent d'Hadrien, module ordinaire avec le revers *Africa*. Elle est décrite dans Mionnet, t. I. p. 190 ;

4° Grand bronze de *M. Commodus Antoninus Pius, Felix, Augustus;* au revers, un guerrier tient verticalement de la main gauche une lance dont le fer est fiché en terre. Une petite figure de la Victoire est dans sa main droite. Autour, on lit : P. M. tr. p. XI. . . . .S. P. P., abréviation qui signifient Pontifex maximus tribunitiæ potestatis XI. C'est-à-dire : Grand pontife, décoré onze fois de la puissance tribunitienne. . . . .père de la patrie. Le 11e tribunat de Commode correspond à l'année 186 de J.-C.

— Constantine. — La commune vient de faire l'acquisition d'un petit lot d'antiquités romaines, égyptiennes, etc., qui avaient été recueillies par M. Barréra, employé des Ponts-et-Chaussées. La pièce capitale de cette collection est un *Armilla* en bronze orné de nœuds. Ajoutons, à la louange de la municipalité de Constantine, qu'elle a contribué pour une somme de mille francs à l'impression du remarquable *Annuaire* publié cette année par la Société archéologique de Constantine ; et qu'elle avait consacré, antérieurement, une somme de dix mille francs à l'achat du curieux cabinet archéologique de

M. Costa. Une ville a le droit de posséder un musée quand elle peut faire les frais inhérents à une création de ce genre ; et elle en est tout à fait digne lorsque ses édiles montrent pour la science le zèle éclairé qui distingue le corps municipal de Constantine.

— SÉNÉGAL. — M. le L.-colonel Faidherbe, gouverneur du Sénégal, nous écrit de St.-Louis, à la date du 15 février 1858 :

« J'ai l'honneur de vous envoyer une notice (1) qui résume les quelques recherches et découvertes que j'ai pu faire depuis que je suis au Sénégal. Si vous y trouvez des passages qui soient assez intéressants pour figurer dans la *Revue africaine*, j'en serai très-honoré.

» Les points principaux, à mon avis, sont ceux-ci : j'ai le premier (de notre temps) reconnu des populations Berbères sur les bords du Sénégal et je les ai classées. J'ai reconnu dans les Arabes Beni Hassan, leurs dominateurs actuels, les descendants des Makil. Ensuite, j'ai retrouvé, sur les bords du même fleuve, les tribus (Lamtouna, Gueddala, Messoufa) et je dirai presque le lieu précis où se forma la secte des Almoravides ; de manière à mettre hors de doute que cette secte vient du Sénégal (Nil des noirs) et non pas d'Egypte, comme des écrivains, trompés par le mot *Nil* (2), l'ont écrit tant de fois.

» Je suis tout à fait à votre disposition (autant que mon temps me le permettra), si vous avez quelques renseignements à me demander sur le Soudan Occidental et sur la partie Occidentale du Sahara. »

— EGYPTE. — M. le Dr Rossi, médecin de S. A. Halim pacha, nous écrit d'Alexandrie, à la date du 7 mai, qu'il a consigné en décembre 1857 à M. Jorrel, chancelier du consulat général de France, le manuscrit sur *La Nubie et le Soudan* qu'il nous avait promis pour la *Revue africaine*. Au moment où nous écrivons ceci (juin 1858), ce manuscrit ne nous est pas encore parvenu. Nous allons nous livrer aux recherches les plus actives pour retrouver la trace de cet intéressant travail, résultat précieux d'études directes faites par notre honorable correspondant.

(1) Cette notice nous parvient, au moment où nous mettons sous presse. — N. de la R.

(2) Les auteurs arabes du Mogreb donnent volontiers le nom de *Nil* aux fleuves remarquables par la longueur de leur cours et le volume de leurs eaux. — N. de la R.

NÉCROLOGIE.

La Société historique algérienne vient de perdre, dans la personne de M. le commandant Pellissier de Reynaud, un de ses membres les plus distingués. Déjà, un de nos collègues a donné, dans l'*Akhbar*, une notice nécrologique où il s'est attaché surtout à faire ressortir les actes de M. Pellissier, considéré comme écrivain. Nous reproduisons plus loin ce pieux souvenir d'une vieille amitié. Nous le ferons précéder d'une notice relative à la carrière militaire et diplomatique de notre bien regrettable collègue.

Notice sur M. Pellissier.

Jules-Henri-François-Edmond Pellissier de Reynaud est né à Tournon (Ardèche), le 1er janvier 1798.

Il entre au service, dans le 4e régiment des gardes-d'honneur, le 16 juillet 1813. Il est licencié, avec ce régiment, en 1814, et passe comme sous-lieutenant dans les chasseurs de Vaucluse. Blessé d'un coup de feu le 3 avril 1815, au combat de la Drôme, il reçoit du duc d'Angoulême la croix d'honneur à 17 ans. De 1813 à 1815, il fait les campagnes d'Allemagne et de France. En 1816, il passe dans les chasseurs de l'Oise, puis est admis, en 1819, avec son grade de sous-lieutenant, dans le corps royal d'état-major. Il est fait lieutenant en 1821. Comme officier d'état-major, il sert successivement dans la cavalerie, l'infanterie et l'artillerie. Nous le trouvons à la campagne d'Espagne de 1823 et 1824.

Lieutenant d'état-major attaché au 9e léger, il commande une compagnie à la prise d'Alger et est fait capitaine le 8 septembre 1830. En 1834, le général baron Voirol, dont il est aide-de-camp, le met à la tête du bureau arabe d'Alger (1). Il le quitte à l'arrivée du général d'Erlon pour être nommé directeur des affaires arabes, quand le général de Damrémont est appelé au gouvernement de l'Algérie. Il conserve cette position jusqu'en 1839, sous le maréchal Valée. La raison qui fit que M. Pellissier se démit de ses fonctions de directeur des affaires arabes lui fait trop d'honneur pour que nous ne la rapportions pas.

(1) En 1835 et 1836, M. Pellissier fit partie des expéditions de Mascara et de Tlemcen. — N. de la R.

Un nègre et une négresse esclaves étaient venus nous demander asile et se mettre sous la protection du chef des affaires arabes. Ils furent réclamés avec insistance par Abd el Kader. Les livrer, c'était les sacrifier. Leur cause sera chaleureusement défendue par M. Pellissier qui fera tout pour faire triompher l'un des plus sacrés privilèges de la terre de France. Malheureusement, son opinion ne prévalut pas. En raison, sans doute, de circonstances difficiles, le gouverneur crut devoir céder à l'Emir, et l'ordre d'extradition fut donné. Le directeur des affaires arabes dut obéir, mais il se retira. Sa démission fut envoyée le jour même au maréchal Valée qui la lui renvoya par trois fois et fut enfin bien obligé de l'accepter. M. Pellissier est là tout entier.

M. Pellissier avait été fait officier de la Légion-d'Honneur en 1836 (15 janvier) et chef d'escadron en 1838 (18 janvier).

La Commission scientifique d'Algérie étant constituée à la fin de 1839, les services distingués de M. Pellissier le désignent au choix du Ministre de la Guerre pour en faire partie. On connaît ses travaux scientifiques. On connaît également ses *Annales algériennes* et ses nombreux écrits pour la conservation de l'Algérie; ses articles de la *Revue des Deux mondes*, et entr'autres celui qu'il a fait le 15 février 1857 sur le *Droit maritime, selon le Congrès de Paris*.

En 1842, le commandant Pellissier passe dans les consulats; et le poste de Mogador lui est confié. Nos affaires commençaient à se brouiller au Maroc et l'empereur Abd er Rahman crut devoir refuser l'entrée de ses états, non à M. Pellissier, mais à l'officier supérieur d'état-major qui fut alors envoyé à Soussa. En 1848, le général Cavaignac l'envoie à Malte comme consul de 1re classe. Il n'y réside que deux mois et se voit pour la seconde fois refuser son exéquatur, à cause de sa qualité d'ancien officier supérieur d'état-major. Les Anglais ne veulent pas dans une ville forte d'officier de cette arme comme agent de la France. M. Pellissier permuta d'office avec son collègue de Palerme.

Nous sommes à la fin de 1848; la Sicile révoltée contre la couronne de Naples, s'est proclamée république. M. Pellissier représente la France républicaine et nous allons cependant le voir travailler à faire rentrer sous la domination du roi Ferdinand l'île révoltée. Pourquoi ? — La Sicile république ne peut se soutenir seule, nos propres affaires ne nous permettent pas de lui tendre la main, et il importe avant tout que le pavillon britannique n'aille pas y flotter comme à Malte ou aux îles Ioniennes. La tâche est difficile, mais M. Pellissier est à la hauteur de sa mission. Il sait gagner la confiance des membres du gouvernement sicilien et les amène petit à petit à une entière soumission. Palerme se rendit sans effusion de sang et toutes les villes suivirent son exemple. Tout cela, grâce à M. Pellissier, qui dut, néanmoins, par sa conduite, mécontenter quelques fanatiques qui allèrent jusqu'à tirer un coup de pistolet sur le représentant de la France.

Le Prince-Président récompensa ses services en le nommant son consul-général à Tripoli de Barbarie. M. Pellissier y débarqua à la fin de 1849 et y resta jusqu'en juillet 1852. Au mois de mai précédent, il avait été nommé consul-général et chargé d'affaires de France à Haïti. On voulait près de l'empereur nègre un homme énergique, la main d'un ancien militaire pour réprimer ses excentricités. Entre le mois de mai et celui de juillet, eut lieu l'affaire des déserteurs de Tripoli qui n'est peut-être pas encore oubliée.

Je la raconterai, néanmoins; car cette affaire, qui rappelle la sauvage cruauté des anciens barbaresques, fournit à M. Pellissier une nouvelle occasion de montrer son courage et sa fermeté. Deux déserteurs français servaient dans la cavalerie du pacha en qualité de maréchaux-ferrants. A plusieurs reprises, les Turcs voulurent les forcer d'abjurer et de se faire musulmans, employant pour réussir dans leur projet toute sorte de mauvais traitements. Nos pauvres compatriotes résistèrent toujours, mais la conduite de leurs bourreaux devint si cruelle, que ne pouvant plus y tenir, ils vinrent trouver le représentant de leur pays, aimant mieux se déclarer en état de désertion et se mettre à sa disposition que d'abjurer. Aussitôt, le consul-général fait savoir au pacha que ces hommes ne lui appartiennent plus et que notre pavillon les couvre jusqu'à leur embarquement pour France. L'Osmanli répond qu'il ne reconnaît pas au consul les droits qu'il se donne et il fait enlever près du consulat-général ses deux malheureuses victimes. M. Pellissier menace d'amener son pavillon si les deux déserteurs ne lui sont immédiatement remis. Le pacha persiste dans son entêtement, M. Pellissier amène son pavillon et le Gouvernement envoie toute la flotte de la Méditerranée, commandée par un vice-amiral, pour soutenir la réclamation de notre représentant. Nos canons firent peur aux Turcs, ils cédèrent; mais M. Pellissier ne crut pas devoir réarborer à Tripoli les trois couleurs, sans de nouveaux ordres du Ministère et il quitta cette ville avec la flotte, emmenant avec lui tout le personnel de sa mission. Sa conduite fut hautement approuvée à

Paris et le Président daigna le complimenter dans un dîner officiel auquel il avait bien voulu l'inviter. La Porte dut donner à la France une éclatante réparation pour l'insulte qui avait été faite à son pavillon.

Nous avons dit que le poste d'Haïti avait été donné à M. Pellissier. M. Drouyn de Lhuys, alors ministre des affaires étrangères, préféra le garder près de lui et changea sa mission lointaine contre celle d'écrire l'histoire de la diplomatie française dans le Levant et en Barbarie de 1792 à 1848. Depuis la fin de 1852, M. Pellissier était occupé à ce précieux travail qui touchait à sa fin, quand, en mars 1857, le comte Walewski jeta les yeux sur lui pour la délimitation de la frontière turco-russe en Asie. Il partit pour ces régions lointaines avec le titre de commissaire de l'Empereur. Ici, M. Pellissier n'est plus militaire ; les commissaires russes, anglais et turcs appartiennent à l'armée. En tout, il les étonne par ses connaissances profondes, par son coup-d'œil de topographe distingué, qui ne le laisse jamais en défaut. Sa supériorité est incontestable, nous osons dire incontestée, et bientôt la présidence de la commission mixte lui est donnée d'un commun accord. M. Pellissier tient les rênes de la mission, il va mener vite et bien la frontière. Elle est achevée en 3 mois ; il la termine complètement, mais en mettant la dernière main, il prend, dans les marais de la mer Noire, près de Batoun, dans cette contrée, la plus malsaine du monde, aujourd'hui comme au temps d'Hippocrate, la terrible maladie qui vient de le conduire au tombeau. Il s'embarque mourant à Batoun et arrive à Constantinople, avec les commissaires anglais et turcs, dans un état désespéré. L'ambassadeur effrayé, fait savoir son état au Ministre par le télégraphe, et, dans sa bienveillance paternelle, le comte Walewski fait aussitôt partir en courrier de cabinet, son plus jeune fils, pour Constantinople. Quand celui-ci débarqua à Thérapia, il trouva son père debout et songeant déjà à applanir les difficultés qui se présentaient sur quelques points de la frontière nouvelle de la part des Turcs. Il fallut deux mois pour mettre les Russes et les Turcs d'accord ; et enfin, le 5 décembre 1857, M. Pellissier signa la convention, consacrant la nouvelle frontière et apportant ainsi au congrès actuel une œuvre complète.

Mais M. Pellissier avait trop lutté contre lui-même dans sa deuxième et pénible mission. En arrivant à Paris, il dut garder la chambre d'où il n'est plus sorti. Il est mort le 16 mai, en possession jusqu'au dernier instant, de sa belle intelligence et de sa rare fermeté.

L'Empereur avait reconnu ses derniers services au pays, en lui donnant la croix de commandeur et il a adouci ses derniers instants, en nommant son fils Hadjoute élève-consul de France avant son tour.

M. Pellissier s'était marié, en 1822, à la fille d'un général du 1er Empire, de M. le baron de Gengoult qui commandait la dernière brigade d'arrière-garde du maréchal Ney, à la retraite de Moscou et que Napoléon fit général de division sur le champ de bataille.

H. P. de R.

M. LE Cᵗ PELLISSIER DE REYNAUD, ANCIEN CONSUL GÉNÉRAL. — L'auteur des *Annales algériennes*, — l'ouvrage d'histoire contemporaine le plus remarquable qui ait encore été écrit sur l'Algérie — est mort à Paris le 16 de ce mois, à la suite d'une longue maladie. Pendant sa mission en Asie, où il était envoyé par le Gouvernement français pour coopérer à une délimitation entre la Russie et l'empire Ottoman, il eut à parcourir des contrées aussi mortelles à l'européen que celles où Jacquemont tomba martyr de la science. Homme instruit et profond observateur, M. Pellissier, en accomplissant avec le zèle qu'il mettait à toutes choses, ses fonctions officielles, ne laissait pas de recueillir les faits et les souvenirs intéressants qui se rattachent à ces contrées jadis si célèbres. Avec ce double labeur, et sous un climat aussi meurtrier, il devait prendre facilement le germe du mal qui vient de l'enlever à ses amis et à sa famille.

Nous n'avons pas la prétention d'écrire ici la biographie complète de cet homme également remarquable par l'esprit, le caractère et l'instruction. Nous voulons seulement dire en quelques lignes les titres qui le recommandent surtout au souvenir des Algériens.

M. le Cᵗ Pellissier avait habité l'Algérie presque sans interruption depuis 1830 jusqu'en 1842, comme officier d'état-major, comme directeur des affaires arabes, ou comme membre de la commission scientifique créée en 1839. Après avoir quitté la colonie, il y fit de fréquents voyages et n'en a jamais été fort éloigné, ayant rempli des fonctions consulaires à Soussa, dans la Tunisie, puis à Tripoli de Barbarie.

Son début comme écrivain, — point de vue sous lequel nous voulons surtout l'examiner, — est marqué par l'apparition de l'ouvrage qui l'a rendu le plus populaire, celui qui restera son principal titre littéraire, tant qu'il y aura des lecteurs désireux de connaître

les origines de la domination française en Afrique. On devine qu'il s'agit des *Annales algériennes*, dont il commença la publication en 1836 par deux volumes auxquels vint s'ajouter un troisième et dernier qui parut en 1839. L'intention de l'auteur était de faire une sorte de revue annuelle ou bisannuelle, divisée en deux parties, l'une purement historique, l'autre composée d'articles et documents détachés, relatifs aux questions pendantes à l'apparition de chaque volume. Les positions officielles occupées ensuite par l'auteur, lui firent un devoir de suspendre une publication où l'historien eût été trop souvent gêné par le fonctionnaire.

L'apparition des *Annales algériennes* fut un événement : la franchise un peu rude des opinions, la hauteur des vues exprimées dans un style lucide dont la limpidité était relevée heureusement par une grande aptitude à lancer le trait, devaient, en effet, appeler l'attention sur ce livre. Ici, nous ne devons parler que pour mémoire, des critiques adressées alors à l'auteur, à qui l'on reprochait une excessive sévérité dans ses jugements, et un penchant à la raillerie plus marqué qu'il ne convient à celui qui tient la plume de l'histoire. Rendu plus indulgent par l'âge et par l'expérience, M. Pellissier a corrigé de lui-même, dans sa nouvelle édition, ce qui avait été blâmé avec quelque raison dans la première. Il y conduit le récit des événements jusqu'en 1847, époque de la prise d'Abd-el-Kader, ajoutant un appendice qui tient le lecteur au courant des événements qui ont suivi la chute de l'Émir, jusqu'en 1854.

Son ouvrage obtint un grand et légitime succès, qui le signala naturellement à l'attention des *compilateurs*.

« Plusieurs ouvrages, dit M. le C[t] Pellissier, dans la préface de sa » nouvelle édition, ont été publiés sur l'Algérie depuis la première » édition des *Annales algériennes*, qui ont été largement mises à » contribution. Je ne m'en plains pas ; cependant je dois rappeler » à ceux qui, venant à lire mon livre après avoir lu une *Histoire* » *ancienne et moderne*, imprimée avec luxe et ornée de gravures, » reconnaîtraient des pages entières qui leur auraient déjà passé » sous les yeux, que ce n'est pas moi qui suit l'emprunteur : ces » passages sont textuellement pris dans ma première édition. Cette » manière d'écrire est assurément commode pour ceux qui l'em- » ploient ; mais j'avoue que, j'aime mieux en subir qu'en faire » l'application. »

Mais poursuivons l'examen des œuvres de notre auteur.

Dans une lettre publiée à Alger le 28 mars 1836, M. le commandant Pellissier répondait victorieusement à une des diatribes annuelles que M. Desjobert publiait contre l'Algérie. Nous ne nous arrêterons pas sur cette polémique qui paraîtrait incompréhensible à notre époque.

En 1842, on retrouve M. Pellissier sur la brèche. Il y avait alors des personnes qui, trouvant que dans l'islamisme, la terre appartient à Dieu, représenté ici-bas par l'imam ou le prince, en concluaient qu'il n'y a pas de propriété privée en Algérie, si ce n'est par exception.

« Or, de bonne foi (disait à ce sujet notre auteur), qu'est-ce que » tout cela veut dire ? que Dieu est le maître souverain de toutes » choses. Y a-t-il, y a-t-il eu et peut-il y avoir une religion » qui ne consacre ce principe fondamental et sacré ? Les Grecs et » les Romains regardaient aussi comme maître de l'univers le » *pater hominum deûmque*, ce qui n'empêchait ni Xénophon, ni » Cicéron de se considérer comme propriétaires incommutables de » leurs belles terres. »

Dans une brochure publiée en 1847 sous le titre : *Quelques mots sur la colonisation militaire en Algérie*, le C[t] Pellissier se prononce pour ce système et propose un plan de colonisation. C'était à l'époque où les projets du maréchal Bugeaud et des généraux Bedeau et de Lamoricière occupaient fortement l'attention publique.

En 1844, il consigna dans le 6[e] volume de l'*Exploration scientifique*, section des sciences historiques et géographiques, une série de mémoires pleins d'intérêt : 1[e] expéditions et établissements des Espagnols en Barbarie ; 2[e] expéditions et établissements des Portugais dans l'empire du Maroc ; 3[e] expéditions et établissements des divers peuples de l'Italie, des Anglais et des Français en Barbarie ; 4[e] mémoire sur la géographie ancienne de l'Algérie ; 5[e] mémoire sur la géographie sarrazine de l'Algérie.

Bien que de nombreuses et importantes découvertes de documents inédits sur l'histoire locale aient eu lieu depuis la publication de ce volume, il sera encore consulté avec fruit par ceux qui veulent étudier sérieusement le passé de notre Algérie.

L'année suivante, le C[t] Pellissier fit paraître dans le même recueil, en collaboration avec M. Rémusat, interprète de l'armée, et d'après un manuscrit de la Bibliothèque d'Alger, une traduction de l'*Histoire de Tunis*, par El-Kérouani, le seul auteur indigène qui donne l'histoire de la Tunisie après la chute des Beni Hafs et même sous la domination turque, jusqu'en 1681.

Enfin, en 1853, il publia la *Description de la régence de Tunis*, ouvrage dont il avait rassemblé les matériaux sur place et dans les nombreux voyages qu'il avait faits en Tunisie. On regrette, en lisant la partie archéologique de cet excellent livre, que l'auteur n'ait pas été plus familier avec les études épigraphiques ; mais on admire l'esprit d'observation, la perspicacité et les sympathies humanitaires qui se manifestent dans toutes les autres parties.

Voilà, certes, une carrière bien remplie ; et d'autant mieux que tous les ouvrages dont nous venons de parler, outre leur valeur littéraire, ont une utilité pratique dans l'œuvre que la France accomplit en Algérie. Nous n'avons pu, faute de renseignements, parler du Ct Pellissier, comme militaire et comme diplomate ; mais nous pouvons affirmer que dans les diverses positions où il s'est trouvé, ceux qui l'ont connu regretteront en lui un homme de bien, d'un noble caractère, d'un esprit distingué, nourri de fortes études et enrichi de nombreuses observations consciencieusement recueillies aux sources originales (1).

A. Berbrugger.

(*Akhbar* du 23 mai 1858.)

(1) L'*Akhbar* du 27 mai raconte que les Russes avaient à Tiflis et à Alexandropol les ouvrages du commandant Pellissier, qui eut l'agréable surprise de se voir aussi apprécié, comme écrivain, dans ces régions lointaines, qu'il pouvait l'être en France et en Algérie.

SÉANCE ANNUELLE

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

VENDREDI, 4 JUIN 1858.

Aux termes des statuts, les élections générales ont eu lieu dans cette séance. Avant d'y procéder, la Société a entendu la lecture du rapport de son président, M. Berbrugger, rapport dont nous citons ci-dessous les principaux passages :

« Messieurs,

» Le commencement de notre troisième année d'existence m'appelle à vous entretenir des faits accomplis pendant la période qui vient de finir et à vous rendre compte de la situation actuelle de la *Société historique algérienne* et de son organe périodique, la *Revue africaine*.

» Au début de l'année précédente, nous comptions 181 membres, sur lesquels six sont morts et neuf ont quitté l'Algérie.

» Aujourd'hui, la Société se compose de 225 personnes ; de sorte que, malgré la perte regrettable de quinze de nos collègues, elle s'est augmentée de 44 nouveaux collaborateurs. Le personnel actuel est ainsi réparti dans les différentes sections :

57	résidants.
25	honoraires.
143	correspondants.
Total égal. 225	

» Dans le recrutement de ses membres, la Société s'est montrée fidèle au principe large et intelligent qu'elle avait consacré dans la séance annuelle de 1857 et qu'elle observait d'ailleurs pratiquement, presque dès son origine : elle n'a pas demandé aux candidats qui se présentaient de produire des ouvrages publiés, ni même des travaux inédits ; elle n'a exigé que de l'honorabilité et une sympathie sérieuse pour l'œuvre commune (1). Les résultats ont prouvé qu'elle

(1) La Société historique a fait même plus : avant d'être liée par ses statuts, elle a inscrit d'office parmi ses membres correspondants toutes les personnes honorables qui lui ont été signalées comme ayant la volonté et le pouvoir de concourir efficacement à l'œuvre qu'elle entreprenait.

avait suivi une bonne inspiration en adoptant cette conduite libérale ; puisque, sur quatre-vingt-trois collaborateurs de la *Revue africaine*, il y en a soixante, c'est-à-dire *les trois quarts*, qui ne s'étaient jamais occupés d'études historiques. C'est précisément le cordial et facile accueil qu'ils ont trouvé parmi nous qui les a engagés dans cette voie que plusieurs d'entre eux parcourent aujourd'hui avec un véritable succès.

» Une société du genre de la nôtre ne peut être féconde, et n'est même viable, qu'autant qu'elle publie ses travaux. C'est dans cette conviction que vous avez fondé la *Revue africaine*, organe à l'aide duquel vous allez chercher les faits intéressants et inédits dans toutes les parties de l'Afrique septentrionale pour les répandre ensuite dans le grand courant de la circulation scientifique. Aussi, exposer les progrès accomplis par la *Revue*, c'est s'occuper de la Société dans sa manifestation la plus importante.

» Ici, laissons parler les chiffres.

» Dans notre premier volume, composé de six numéros, *cinquante-deux* personnes avaient pris part directement ou indirectement à la rédaction des divers articles.

» Il n'a encore paru que les quatre premiers numéros de notre 2e volume (1) et on y compte *cinquante* collaborateurs (dont 31 nouveaux), c'est-à-dire presqu'autant que pour toute la première année. Cette progression ascendante si remarquable témoigne à la fois de l'influence croissante de la Société et de l'extension des études historiques en Algérie.

» Il ne sera sans doute pas sans intérêt pour vous de connaître la classification professionnelle de nos 83 collaborateurs. En voici le tableau exact :

Armée et administration militaire	20
Médecins militaires	10
Interprètes de l'armée	4
Administration civile	15
Membres du corps consulaire	4
Professeurs	5
A reporter....	58

(1) La livraison actuelle (no 11) était encore sous presse lorsque ce rapport a été lu. Elle n'a donc pas fourni son contingent à la statistique qu'on vient de lire.

Report......	58
Architectes	3
Ingénieurs	2
Mufti	1
Savants d'Europe	2
Membres de l'Institut	1
Artistes	3
Touristes étrangers	2
Propriétaires	4
Entrepreneurs	2
Colons	5
Total égal....	83

» On aura remarqué que les deux tiers de ces 83 collaborateurs appartiennent à l'armée et à l'administration. Cela devait être, puisque là se trouvent les personnes qui ont le plus d'occasions de visiter le pays ; les militaires, principalement, qui vont en tous lieux et arrivent partout les premiers. C'est donc par eux, en effet, que devait nous parvenir le plus grand nombre d'observations et les plus intéressantes.

....

» Outre l'objet spécial de notre institution, nous avons eu en vue, vous le savez, d'offrir aux hommes instruits et intelligents, jetés sans livres dans les localités les plus excentriques, un but intellectuel capable de les passionner. C'était le moyen le plus efficace de les soustraire à l'influence fâcheuse de la vie trop bien connue des établissements nouveaux, placés loin des grands centres de population. Notre pensée a été comprise et a produit son effet, car, parmi nos 83 collaborateurs, la plupart appartiennent précisément à ces endroits déshérités. Et cela devait être ; puisque les plus grandes richesses historiques sont au loin dans l'intérieur, là où la civilisation indigène qui empruntait les matériaux de ses constructions modernes aux édifices antiques n'a jamais pénétré ; là où sont les points de départ de tant d'opérations et de courses dont chacune tourne au bénéfice de la science, quand celle-ci y est représentée par des hommes aussi dévoués et intelligents que nos correspondants se montrent en toute occasion.

» Constatons encore que la *Revue africaine* a été une tribune toujours accessible aux jeunes gens animés de l'amour de la science.

Aussi, plusieurs noms nouveaux lui doivent déjà une juste et honorable réputation.

» Quant au succès que notre journal a pu obtenir dans le monde savant et dans le public en général, il dépasse ce que nous osions espérer, nous qui savions très-bien qu'une publication de ce genre, que sa spécialité limite à une classe assez restreinte de lecteurs, n'était pas appelée à ce qu'on nomme un succès de librairie, c'est-à-dire un succès d'argent.

» La *Revue africaine* est favorablement appréciée en France, en Angleterre, en Allemagne, etc., où des recueils estimables et des savants distingués en ont sollicité l'envoi. La presse de la Colonie et celle d'Europe reproduisent fréquemment ses articles. Voilà pour le succès moral.

» Quant au succès matériel, nos espérances se bornaient, vous vous le rappelez, à faire nos frais, ou, tout au plus, à réaliser quelques faibles bénéfices qui nous permissent d'augmenter un peu nos moyens d'action. Sous ce rapport, nous avons encore lieu d'être satisfaits.

» Car deux cent soixante-cinq personnes reçoivent aujourd'hui la *Revue africaine*, à titre onéreux, quoiqu'à des prix différents : selon qu'elles sont étrangères à la Société ou qu'elles lui appartiennent en qualité de résidants, d'honoraires ou de correspondants.

» Mais je laisserai à notre Trésorier le soin d'entrer dans de plus amples détails sur cette question toute financière et de vous prouver par des chiffres ces bons résultats que je dois me borner à vous annoncer aujourd'hui. Je continuerai donc le sujet principal de ce rapport.

» L'impulsion imprimée sur tous les points de l'Algérie aux études historiques et aux recherches d'archéologie africaine, le lien établi par la *Société* et son *Journal* entre tous ceux qui s'occupent de ces études, de ces recherches, et la publicité que nous donnons à leurs travaux ont eu, outre les bons effets déjà signalés, un résultat fort imprévu, assurément. Ils ont tourné au bénéfice du Musée central, qui a pris, depuis leur création, une extension très-remarquable. Trop longtemps oublié par ceux qui se trouvaient en position de faire des découvertes intéressantes, il est devenu dans ces deux dernières années, — grâce à la *Société* et à la *Revue*, — l'objet d'offrandes nombreuses et importantes.

» Je n'insisterai pas auprès de vous sur ce résultat dont vous appréciez toute la valeur, au point de vue de notre amour-propre

national, aussi bien qu'à celui de la science. Car, vous le savez, tous les étrangers, — et ils sont nombreux depuis quelque temps, — tous les étrangers visitent le Musée central de l'Algerie ; et c'est surtout d'après cet établissement et la Bibliothèque, qu'ils se forment une idée des sympathies de la France pour le développement des arts et des sciences dans sa colonie africaine. »

. . . .

L'ordre du jour appelait le rapport du Trésorier après celui qu'on vient de lire, mais une indisposition du titulaire a forcé d'en renvoyer la lecture à une autre séance.

Sur la proposition d'un membre, la Société a voté des remercîments au président pour le zèle dont il a fait preuve et la bonne direction qu'il a imprimée à la Société et au Journal.

On a procédé ensuite à l'élection du président pour l'année 1858-1859. M. Berbrugger a été réélu, pour la deuxième fois, à l'unanimité.

M. le baron de Slane a été réélu et M. Béquet a été élu, l'un premier et l'autre deuxième vice-président.

MM. Bresnier et Clerc ont été réélus, l'un secrétaire et l'autre secrétaire-adjoint.

M. Voiturier a été élu trésorier-archiviste.

Le Bureau se trouve donc ainsi composé pour l'année 1858-1859 :

Président, M. Berbrugger, conservateur de la Bibliothèque et du Musée d'Alger ;

1er *vice-président*, M. le baron de Slane, interprète-principal de l'armée ;

2e *vice-président*, M. Béquet, conseiller civil rapporteur du gouvernement ;

Secrétaire, M. Bresnier, professeur à la chaire d'arabe d'Alger ;

Secrétaire-adjoint, M. Clerc, interprète de l'armée (2e classe) ;

Trésorier-archiviste, M. Voiturier, dessinateur à la section topographique de l'État-Major général.

POUR EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE :

Le Président,

A. BERBRUGGER.

Annuaire de la Société archéologique de la province de Constantine, 1856-1857. — La place nous manque pour rendre compte aujourd'hui, avec étendue, de la nouvelle et intéressante publication de la Société archéologique de Constantine. En attendant le prochain numéro, où nous en parlerons avec détail, disons, dès-aujourd'hui, qu'elle est tout à fait digne de l'accueil qui lui a été fait par le public savant. On y remarque une nouvelle série de 60 inscriptions, la plupart inédites, recueillies par les membres résidants de la Société ou par ses correspondants. Le curieux hypogée de Præcilius, avec son épitaphe énigmatique, a exercé la sagacité des rédacteurs de cet *Annuaire;* un membre a même abordé l'explication de plusieurs inscriptions libyennes, puniques et berbères.

Nous avons plus de foi dans l'explication des inscriptions arabes de la province de Constantine donnée par M. Cherbonneau qui a le triple mérite de les avoir recueillies, translatées et commentées savamment. Les détails historiques, la plupart inédits, qu'il produit pour les éclairer et les rattacher aux annales de la province donnent un vif intérêt à cet article.

A ce volume, parfaitement imprimé, sont jointes 12 planches d'une très-bonne exécution. Le tout fait honneur aux éditeurs Bastide et Amavet.

L'abondance des matières nous oblige de renvoyer la réponse à M. l'abbé Brésard, annoncée dans l'*Akhbar* du 25 mai dernier, et la suite du *Bulletin* au prochain numéro.

ADDITION. — L'alinéa suivant doit prendre place, page 391, avant l'épigraphe n° 17 de l'article de M. Cherbonneau :

« Il y a dans notre Musée une stèle ornée d'une légende, votive, que j'ai expliquée à la page 172 de l'*Annuaire* 1854-1855. L'interprétation de la formule V. S. L. A. a donné lieu à une erreur que je m'empresse de rectifier. Il faut lire : « *Julius Cornelius Quinius votum solvit libens animo*. »

I. CORNELIVS
QVINIVS
V. S. L. A.

POUR LES ARTICLES NON-SIGNÉS DE LA CHRONIQUE, ETC.,
Le Président,
A. BERBRUGGER.

2e Année. N° 12. Août 1858.

Revue africaine

LES ÉVÊQUES DE MAROC

SOUS LES DERNIERS ALMOHADES ET LES BENI-MERIN

(Voir les nos 8 et 9 de la *Revue africaine* (1).)

SÉRIE DES ÉVÊQUES DE MAROC.

Jusqu'ici, nous avons fait connaître les origines des populations chrétiennes répandues dans le Maroc au XIIIe siècle, et les circonstances dans lesquelles un siége épiscopal fut établi au milieu d'elles. Nous devons maintenant recueillir ce que l'histoire nous apprend des évêques qui se succédèrent au gouvernement de cette Église. Il pourra bien arriver que des anneaux de cette chaîne nous échappent; mais elle est tellement brisée qu'on ne nous ferait pas un reproche de n'avoir pu la réunir entièrement.

I. — AGNELLUS, *premier évêque de Maroc et de Fez.*

Dans l'Appendice au premier volume de l'*Africa christiana*, Morcelli a donné une liste de plusieurs évêchés où Maroc figure sous le titre de *Bocanum Hemerum*, et Fez sous le nom de *Volubilis*. Il n'y a pas lieu de rechercher ici les fondements de cette synonymie; mais je cite cette page du savant abbé, parce qu'on y voit le frère Agnellus sur le siége de Volubilis ou de Fez et non point sur celui de Maroc.

(1) N° 8, page 242, ligne 3e, au lieu de : *a été remplacé*, lisez : *a été établi.*

Il est vrai, une lettre de Grégoire IX à l'Émir marocain qualifie Agnellus évêque de Fez, *Facensi Episcopo;* toutefois, il paraît que sa résidence fut à Maroc, au moins durant une partie de son épiscopat; car Lupus, nommé en 1246 évêque de Maroc, était, selon le pape Innocent IV, le seul évêque de cette partie de l'Afrique et il y succédait à un autre pasteur (1). Aussi, ne voit-on pas que personne ait remplacé Agnellus sur le siége de Fez.

On doit donc penser qu'Agnellus, nommé d'abord à Fez, s'établit à Maroc par la suite. Il est même possible qu'il ait résidé tantôt dans l'une et tantôt dans l'autre de ces deux villes, à raison des événements qui arrivaient au sein de l'empire et pour la plus grande utilité des chrétiens. Cela lui était facile puisqu'elles étaient soumises également à Er-Rachid et à son successeur Es-Saïd, sous le règne desquels il vécut. Fez aura peut-être été choisie de préférence, à l'origine, parce qu'elle était moins éloignée de l'Europe et communiquait plus aisément avec les ports commerçants de la Méditerranée, spécialement avec Ceuta.

Si le siége épiscopal fut définitivement fixé à Maroc, c'est sans doute parce qu'il y était mieux protégé. Les Beni-Merin, effectivement, menaçaient Fez dont ils s'emparèrent en 647 (1249-50), peu après la mort d'Agnellus.

Le pape Grégoire IX chargea cet évêque de remettre à l'Émir deux lettres dont voici la substance. La première est une démonstration du christianisme que, dans son zèle pour la foi, l'illustre Pontife avait envoyée déjà au Soudan de Damas et au Calife de Bagdad. Prenant en main la Bible, pour laquelle les musulmans professent une religieuse vénération, Grégoire montre brièvement la succession des patriarches, des prophètes et des apôtres; le dogme de la Trinité, implicitement nié dans le Coran, mais dont la notion commence à se révéler dans l'ancien Testament lui-même; la divinité du Verbe incarné, selon les Prophètes, et l'autorité divine de l'Église, appuyée sur les miracles. Puis, s'adressant directement à l'Émir, il dit sans nul détour que les envoyés apostoliques ont mission de le convertir à la vraie religion, et il le menace de la rigueur des jugements de Dieu, si tant de preuves, de témoignages et de miracles en faveur du christianisme ne suffisent pas à le convaincre. « C'est vous et non vos biens que nous cherchons, con-

(1) *Sane Marrochitana Ecclesia sola et unica in partibus ipsis filia Romanæ Ecclesiæ.* Wadding, t. III, p. 150.

tinue-t-il; nous avons soif du gain de vos âmes, comme Jésus Christ. Nous ne voulons rien ravir de ce qui vous appartient, ni diminuer votre gloire; mais notre ardent désir est plutôt de vous élever et d'agrandir votre puissance (1). »

La seconde lettre, spécialement composée pour l'Émir du Maroc, rappelle d'abord les vœux exprimés dans la précédente. Le Pontife ajoute ensuite : « Plaise au ciel que notre confiance ne soit pas déçue et que votre conduite (2) réalise les espérances qu'ont fait naître en nous votre douceur et votre bonté pour les religieux de notre communion, en particulier pour notre vénérable frère Agnellus, évêque de Fez, et les autres frères de l'ordre des Mineurs. Aussi, cet évêque et ces religieux, qui vous aiment très-sincèrement dans le Christ, s'efforcent-ils, par un vif attachement et un dévouement inébranlable, d'assurer auprès de Dieu et du siége apostolique vos intérêts du temps et de l'éternité (3). »

En terminant, il engage l'Émir à embrasser la religion de Jésus-Christ, qui rend ici bas le centuple à ses serviteurs et leur donne, dans l'autre vie, un royaume impérissable. « Quant à nous, conclut-il, nous vous accorderons en ce cas de plus grandes faveurs pour l'accroissement de votre gloire et de votre magnificence. Si vous veniez, au contraire, à préférer d'être l'ennemi du Christ plutôt que son ami, nous ne souffrirons point, comme c'est notre devoir de ne point le souffrir, que les fidèles du Christ soient engagés à votre service (4). »

Cette lettre est du 27 mai 1233, et l'autre du 15 février de la même année. Si l'on ne s'en rapporte qu'à la date, il n'est pas facile de décider à qui elles furent adressées : à El-Mamoun ou à Er-Rachid. El-Mamoun étant mort au mois d'octobre 1232, il est possible que Grégoire IX les ait écrites avant de connaître cet évé-

(1) *Cæterum vos, non vestra requirimus, animarum vestrarum cum Jesu-Cristo lucra sitimus. Nihil de facultate subtrahere quærimus, vel minuere de honore, sed provehere vos et ampliare potiùs affectamus.* Wadding, t. II, p. 351.

(2) *De tua conversatione sperante.* Loc. cit.

(3) *Unde episcopus et fratres prædicti te in Christo sinceriùs diligentes temporale et æternum commodum tuum apud Dominum et sedem apostolicam indefessæ pietatis studio et amore satagunt promovere.* Loc. cit.

(4) *Alioquin si forte Christi hostis esse malueris quàm amicus, nullatenus patiemur, sicut nec pati debemus, quod tibi à suis fidelibus serviatur. Datum Laterani, VI kalendas junii, anno VII.*

nement. Et de fait, la dernière convient mieux à El-Mamoun, puisque le Souverain Pontife y parle de la protection dont les Franciscains avaient joui de la part de l'émir : *Eos in quibus decet habes propensius commendatos*. Nous avons vu d'ailleurs qu'El-Mamoun avait reçu des secours de Ferdinand III, roi de Castille, à des conditions qui équivalent pour tout musulman à une abjuration de l'islam.

Du reste, les circonstances dans lesquelles Er-Rachid hérita de son père n'étaient guère à ces lettres de leur convenance et de leur opportunité. Il avait sucé le lait d'une chrétienne; l'insurrection se levait contre lui de toutes parts et le parti des Beni-Merin devenait plus redoutable de jour en jour.

Rien donc n'est exagéré dans les espérances conçues à Rome, et que les rapports des missionnaires du Maroc avaient excitées. Les motifs de conversion que fait valoir le Souverain Pontife sont à la fois légitimes en eux-mêmes et habilement présentés. Grégoire IX les tire de l'ordre de la nature comme de l'ordre de la grâce. Pourquoi pas? Il n'y a rien entre eux de contradictoire; les premiers ne sont pas mauvais; ceux-ci, meilleurs en eux-mêmes, pouvaient n'être pas les plus sensibles à l'esprit d'un musulman. Certes, le Pape ne voulait pas tromper l'Émir, dont il voyait le trône au penchant de sa ruine. Si la voix du vicaire de Jésus-Christ eût été entendue, il est probable qu'une puissante croisade en faveur du prince converti aurait sauvé au Maroc l'empire des Almohades.

Er-Rachid mourut le 4 décembre 1242, et son frère Abou-'l-Hacen-Ali-Es-Saïd lui succéda (1). La dynastie d'Abd-el-Moumen avait alors perdu Tunis, Bougie, Constantine, soumises aux Hafsides qui, s'étant déclarés indépendants, venaient encore d'enlever aux Beni-Abd-el-Ouad le royaume de Tlemcen; elle ne possédait plus rien en Espagne, où les Musulmans rejetant son autorité se divisaient contre eux-mêmes et cédaient pied à pied le territoire aux Chrétiens. A l'intérieur du Maroc, enfin, son empire se décomposait. Ceuta, Tanger se rendirent aux Hafsides déjà reconnus par une partie des Musulmans d'Espagne. Sedjelmessa secoua même un instant le joug d'Es-Saïd. Les Beni-Merin appelaient d'autre part une sérieuse répression. Ces nomades du Désert, entre l'oasis de

(1) Ebn-Khaldoun, *Histoire des Berbers*, t. II, p. 243. Traduction de M. le baron de Slane.

Figuig et le Rif marocain, prenaient goût au séjour du Tel qu'ils connaissaient par de fréquents voyages, et ils songeaient à dépouiller le lion almohade prêt à rendre le dernier soupir.

En 1242, leur appétit était aiguisé par plusieurs victoires et des succès croissants. De nombreuses tribus des montagnes leur obéissaient; Fez, Téza, Méquinez leur payaient tribut et l'on pouvait prévoir qu'elles seraient bientôt subjuguées totalement. On doit remarquer le rôle joué par les chrétiens dans la lutte.

En 637 (1239-40), le chef mérinide Othman fut assassiné dans le cours de ses triomphes par un esclave d'origine chrétienne. Peu après, sous Mohammed-Ebn-Abd-el-Hak, son frère et successeur, une bataille où la victoire demeura incertaine s'engagea devant Tidjedour'in, dans la plaine de Meknaça. « Mohammed-Ebn-Idris, petit-fils d'Abd-el-Hak, se mesura avec un officier de la milice chrétienne et le tua du premier coup. Lui-même reçut de son adversaire un coup de sabre sur la figure; et comme il en garda toujours la marque, on lui donna le sobriquet de *Bou-Darba*, le Balafré (1). »

Mais, en 1244, cet officier chrétien fut dignement vengé par un de ses compagnons d'armes. Ali-es-Saïd avait senti la nécessité de prendre vigoureusement l'offensive contre les Beni-Merin; à la tête d'une armée de 20,000 hommes, où figure la milice chrétienne, il les battit sur les bords de la rivière Yabache, et força les débris de leur armée à se réfugier dans les montagnes. Durant le combat, un officier de la milice chrétienne tua l'émir Mohammed-Ebn-Abd-el-Hak.

Abou-Yahya-Ebn-Abd-el-Hak lui succède en 1244-45. Il fonde définitivement l'empire des Mérinides. Cependant, nous devons remarquer que ces princes, tout en combattant les Almohades, n'osent pas encore rejeter ouvertement la suzeraineté des Hafsides, maîtres de l'Ifrikia et du Mogreb central. La politique leur conseillait d'agir au nom des Hafsides, afin d'augmenter ainsi le prestige de leurs propres armes et de ne pas se trouver pris entre deux adversaires.

La lutte semblait devoir être vive entre Abou-Yahya et Ali-es-Saïd. On voit d'abord quelques tribus Mérinides faire défection et se ranger du côté des Almohades. Mais, sur un faux bruit de la mort d'Es-Saïd, elles abandonnent ces derniers et massacrent un peloton

(1) Ebn-Khaldoun, t. IV, p. 32. Traduction de M. de Slane. Il n'est pas besoin de dire que j'ai toujours à la main ce guide précieux.

de la milice chrétienne envoyé pour les ramener par la persuasion.

Les préparatifs d'Es-Saïd parurent néanmoins si formidables qu'Abou-Yahya son rival consentit à la paix.

Il est bien possible que cette paix soit précisément celle qui fut négociée à cette époque par des frères Mineurs. La date n'en est pas fixée dans les historiens de l'Ordre de St-François. Wadding parle du fait en 1246 et Dominique de Gubernatis en 1243. Quoi qu'il en soit, voici la manière dont on l'a rapporté.

Le roi de Maroc était en guerre avec un de ses voisins et ils avaient l'un et l'autre des chrétiens dans leurs armées. Trois frères mineurs offrirent au premier d'aller en son nom proposer à son adversaire des conditions de paix. Leur dessein fut agréé. Ils partirent avec une escorte et réussirent dans leur ambassade. La chronique ajoute qu'ils furent assistés par un lion qui les accompagna du Désert jusqu'à la ville où ils se rendaient. Il mit en fuite des Sarrazins qui s'opposaient au passage de ces moines inconnus et leur ouvrit le chemin jusqu'à la résidence du roi.

Un historien de l'Ordre dit que la ville dont il s'agit était Fez et qu'il y eut là, depuis lors, un couvent de St-François.

Sans me mettre en peine de concilier cette assertion, qui semble hasardée, avec ce que nous savons de Fez à cette époque et des premiers établissements de Frères mineurs au pays marocain, je recommande à l'attention du lecteur la substance même du fait. Il est fort honorable pour les religieux de St-François et montre quelle place ils avaient su obtenir au milieu des populations musulmanes.

Quelques-uns d'entr'eux, dévorés de la soif du martyre, ont laissé aux missionnaires catholiques des exemples qui sont plutôt à admirer qu'à imiter. Mais on aurait tort de croire que les Franciscains en général ont suivi ces voies extraordinaires, et qu'ils n'ont réussi en rien, si ce n'est à se faire couper la tête. Ils ont soutenu durant le moyen-âge la foi romaine au Maroc dans des circonstances très-épineuses, comme ils l'ont fait en Orient. S'ils avaient, ainsi que plusieurs se l'imaginent, combattu pour la croix à la façon des paladins, ils n'auraient pas eu de pareils succès.

L'action personnelle de l'évêque de Fez et de Maroc, Agnellus, à travers ses vicissitudes, ne nous est pas autrement connue. De grands devoirs lui étaient imposés; de graves difficultés l'assiégeaient. Il n'est pas douteux qu'il ne se soit maintenu à la hauteur de sa mission; car, son nom est inscrit, le 14 mars, au martyrologe franciscain : *In Africa, apud Marrochios Beati Agnelli Feziensis episcopi, doctrina et multis virtutibus præclari* (1).

Les termes du martyrologe, dont le nom ne doit pas être pris au strict sens étymologique, montrent qu'il finit sa carrière par une mort naturelle ; car cette formule est consacrée pour les confesseurs, et il y en a d'autres pour les martyrs.

Quant à la date de cette mort, on la trouve marquée à 1246, par Dominique de Gubernatis, en son *Orbis Franciscanus*; et il ajoute que le corps d'Agnellus fut transféré en 1286 au couvent de Saragosse avec celui du B. Bernard de Viridant (2). Mais il se trompe sur ce dernier point, comme on peut voir en lisant Wadding et le P. Arthur, qui a pris soin de le relever. Il confond Agnellus avec Lupus son successeur, dont nous allons parler et qui a été nommé *Lupus-Agnus*, par suite d'une anecdote que nous rappellerons en son lieu.

Pour la date même de la mort, elle doit être exacte, puisqu'Innocent IV, en portant Lupus au siége de Maroc, l'an 1246, écrit aux fidèles du diocèse qu'il n'a pas voulu, à cause de la situation périlleuse où ils se trouvaient, les laisser longtemps sans pasteur.

L'épiscopat d'Agnellus avait donc duré treize ans. Dans cet intervalle, je vois encore au Maroc plusieurs faits qui intéressent la religion chrétienne, sans que l'évêque y paraisse mêlé.

En 1245, les Trinitaires Ménélas et Rodrigue arrachèrent 300 chrétiens à la servitude qu'ils subissaient en ce pays. Cette rédemption n'a rien d'invraisemblable; mais il convient de dire que nous la trouvons consignée dans une publication qui n'est pas d'un grand poids (3).

Auparavant et à l'époque même de la fondation de l'évêché de Fez, la République de Gênes avait d'assez graves embarras au Maroc. Elle faisait avec Ceuta un commerce très-important (4) et elle entre-

(1) Artur à Monasterio, *Martyr. francisc.* — Paris, 14 mars 1653.

(2) *In Aragoniam... in Cæsaraugustano monast... cum corpore B. Bernardi de Viridante.*

(3) *Tableau historique et chronologique de toutes les rédemptions* qui ont été faites par les chanoines réguliers de la Sainte Trinité, Paris, 1785, in-4°. Ce cahier, sans doute assez rare, se trouve à la Bibliothèque impériale. Mais il ne cite pas de sources et il marque des rédemptions qui, comme celles-ci, auraient échappé à de graves auteurs, Bonaventure, Baro, par exemple.

(4) *Januenses qui erant in partibus ipsis cum multis navibus et cum maxima quantitate byzantiorum* (besants, ancienne monnaie de Constantinople) *et mercium atque rerum, timore commoti sunt.* — CAFFARI, *Annales Genuenses*, p. 471, au tome VI de Muratori, *Rerum italic. scriptores.*

tenait des galères dans ces parages afin de protéger ses navires marchands. Obligée par son intérêt de défendre Ceuta, même contre les vaisseaux des croisés d'Espagne, elle expédia en 1234 vingt-huit galères sous la conduite de Lanfranc Spinola, au secours de la place.

Selon la coutume, un parent de l'Émir de Maroc en était gouverneur. La République, par ce déploiement de forces, répondait à l'appel de l'Émir ; ce n'était pas sans scrupule qu'elle armait en faveur de Musulmans contre des Chrétiens ; mais elle s'y était décidée après avoir essuyé la première l'agression des Croisés. L'Émir Er-Rachid avait du reste promis de rembourser à Gênes la moitié des frais de cette expédition.

Il paraît que les circonstances n'amenèrent pas entre les flottes chrétiennes la déplorable collision à laquelle on devait s'attendre.

Voyant le péril éloigné, l'Émir chercha des subterfuges pour ne pas remplir ses engagements. Les Génois perdirent patience. Après des rixes où le sang coula, ils sortirent de la ville (1) et se mirent en devoir d'en commencer le siége (2). Ils envoyèrent en Europe chercher des renforts. Mais, sur la fin de 1235, Gênes obtint une paix honorable par les négociations de ses députés Lucius Piper et Ugo Lercarius. La flotte gênoise laissa des navires à Ceuta et se dispersa ensuite, en se dirigeant vers Tunis et d'autres parties du monde (3).

Rien n'indique que ces différends aient eu d'ailleurs aucun retentissement dans la nouvelle Église de Maroc.

Nous passons en conséquence à l'épiscopat du frère Loup Ferdinand Dain.

Léon GODARD

(*A suivre.*)

---

(1) *Fuit prœlium incœptum; et cucurrerunt Sarraceni ad Fundicos* (Fondouk) *et posuerunt ignem in ipsis fundicis et domibus; et sic quod plures hinc indè mortui sunt et interfecti; et maxima quantitas rerum Januensium combusta est et perdita.* CAFFARI, loc. cit.

(2) *Construxerunt trabuchos duos in navibus duabus, tenentes ipsam civitatem ad obsidionem cum navibus magnis LXX et cum aliis navibus parvis XXX et cum galeis XX et cum multis aliis lignis minutis; die noctuque cum trabuchis et aliis machinis ipsam civitatem expugnare non cessabant.* — Le trabuchet était une sorte de catapulte qui servait à lancer de grosses pierres. Voir Ducange verb. *Trebuchetum*.

(3) *Ad quasdam alias mundi partes.* CAFFARI, loc. cit.

RUINES ROMAINES DE ZEFFOUN.

Zeffoun est un village kabile de la tribu de Zekhfaoua, faisant partie du cercle de Tizi-Ouzou. Cette tribu n'est pas riche, le terrain qu'elle cultive est peu étendu ; et beaucoup d'habitants quittent leur pays pour aller exercer à Alger la profession de boulangers ; puis, revenant, à l'instar des Auvergnats, dans leurs montagnes, ils y racontent ce qu'ils ont vu des splendeurs de la capitale et contribuent par ces récits comme par leurs manières singulièrement adoucies, à changer les mœurs des Zekhfaoua bien moins sauvages que leurs voisins.

Zeffoun est situé à huit kilomètres à l'Ouest de l'embouchure de l'Oued-El-Hammam et sur un piton élevé d'environ 600 mètres au-dessus du niveau de la mer qui en borde les pieds, à 2000 mètres de distance au Nord.

Lorsqu'on est placé sur le sommet de ce piton, qui offre une position essentiellement militaire et redoutable, voici l'aspect que présente le pays.

En faisant face au Sud, la montagne est très-escarpée et presqu'entièrement isolée du système montueux dont le nœud est le Tamgout des Beni-Djennad, pic élevé de 1200 m. Cependant, à l'Est, une arète étroite, sur laquelle quatre hommes de front tiendraient à peine, vient rattacher ce soulèvement particulier aux autres mouvements de terrain : sur cette arète passe actuellement un chemin qui conduit au marché de Iril N'zekri. A l'époque romaine, elle supportait une conduite d'eau dont on retrouve les traces durant plusieurs lieues dans la direction du Tamgout : les anciens amenaient ainsi l'eau dans la citadelle qu'ils avaient construite sur un petit plateau couronnant le sommet où l'on voit aujourd'hui le pauvre village kabile de Zeffoun.

Cette citadelle présentait la forme générale d'un rectangle dont les grands côtés, Est-Ouest, avaient environ 400 mètres de développement et les petits côtés, Nord-Sud, 200 mètres. Au Sud, à l'Est et à l'Ouest ses murs s'élevaient au-dessus d'escarpements profonds qui en rendaient l'accès impossible lorsque des défenseurs vigilants occupaient la place.

Dans cette enceinte de la citadelle, on retrouve encore une série de voûtes qui paraissent avoir servi de magasins et les fondations

de plusieurs édifices de grandes dimensions. Le village kabile est entièrement construit avec des pierres taillées (1) datant de l'époque romaine. La porte principale était située au Nord et au milieu d'une espèce de courtine flanquée de distance en distance par des tours carrées qu'on distingue très-bien. Dans le prolongement de cette porte et à une certaine profondeur sous terre, on voit encore la première partie d'une voûte supportée par des pilastres, et il semble que ce passage communique d'une part avec la porte de la citadelle, et de l'autre avec un vaste édifice dont la plus grande partie est encore debout. Tout donne à penser que ces dernières constructions, exécutées en briques et au milieu desquelles on croit reconnaître des dispositions hydrauliques, n'étaient autres que des thermes. Leur ensemble présente encore une certaine majesté et leurs ruines rougeâtres qui s'élancent au milieu des ombrages d'oliviers sauvages mériteraient une reproduction pittoresque (2).

Lorsque, placé au village de Zeffoun, on fait face au Nord, le pays présente l'aspect suivant :

De la citadelle se détachent, en divergeant, deux éperons principaux, l'un dans la direction du Nord plein, l'autre inclinant vers l'Ouest. Ils sont séparés par un ravin où viennent se déverser les eaux d'une grande quantité de sources. Sur le contrefort Nord, on voit encore les vestiges de murs d'enceinte bordant l'escarpement Est, et ceux d'une grande quantité d'édifices : sur le dernier ressaut de ce contrefort, qui va se terminer dans la mer où il forme le cap le plus avancé de cette partie de la côte, on voit un fortin dont le but était sans doute de rattacher les établissements supérieurs à ceux du littoral.

L'éperon gauche se compose d'une série de mammelons superposés et formant de petits plateaux : au-dessous de la citadelle, à 400 mètres environ et sur la première surface plane, était la nécropole. Là, quelques fouilles feraient retrouver un grande quantité de tombes et d'épigraphes sans doute, selon le dire des habitants. Au-dessous, et sur les versants inférieurs, aujourd'hui ombragés par de beaux lauriers-roses, des fontaines magnifiques coulent auprès des

(1) M. Berbrugger a observé le même fait à Taksebt, entre Zeffoun et Dellis. — N. de la R.

(2) Nous avons parlé, dans notre n° 9, p. 251, des photographies faites à Zeffoun par M. Salvy et notamment de celle qui représente les thermes romains. — N. de la R.

ruines et indiquent suffisamment que ce lieu était couvert d'habitations.

Entre les deux contreforts dont il vient d'être question, et en aval de la citadelle, était évidemment la cité romaine : d'une part, les assises des édifices encore debout et de l'autre la configuration du terrain ne laissent aucun doute quant à cette attribution. Cependant, des faubourgs devaient se rattacher à la ville ; car, autour du village de Bezerka, situé à 250 mètres environ au-dessous et à l'Est de Zeffoun, au pied des escarpements qui supportent la forteresse, les Kabiles ne peuvent remuer le terrain sans rencontrer la trace d'édifices antiques.

Après avoir défini l'ensemble de la position de Zeffoun et avoir essayé de dépeindre l'emplacement de la forteresse et de la ville romaine principale supérieure, il me reste à parler des établissements du littoral que les Kabiles appellent encore aujourd'hui *El Marsa*, le port.

Au point où le ruisseau séparant les deux contreforts, vient se jeter dans la mer, les ruines abondent ; un édifice monumental et dont il est impossible de préciser la destination est encore en partie debout et à cheval, en quelque sorte, sur le cours d'eau, à 200 mètres du bord de la mer. Là, on distingue les restes d'une grande mosaïque, enfouie à 1 m. 50 c. de profondeur et recouverte en presque totalité : l'éboulement des terres vers le ravin forme une espèce de coupe verticale et c'est là qu'apparaît le profil de cette mosaïque.

A peu de distance et baigné dans les flots, nous avons ramassé le pied d'une statue en marbre : où est le reste de cette statue ? qui a donc pu changer si complètement l'aspect de ce littoral, aujourd'hui sauvage, abrupte, où l'on distingue encore cependant les traces d'un embarcadère ? Là, indubitablement, était un port important, peut-être un phare (les gens du pays l'affirment) ; là, des navires venaient s'abriter des vents d'Est arrêtés par le cap, et des vents d'Ouest qu'amortissaient des récifs qui, peut-être, étaient joints alors au continent. Cette remarque est applicable à beaucoup de points analogues sur la côte d'Afrique.

Ainsi, cette position de Zeffoun à l'entrée d'une gorge extrêmement boisée aujourd'hui, permettait aux Romains de commercer avec ces régions montagneuses de la Kabilie, au milieu desquelles ils n'avaient pas hasardé leurs colonies. Dans la partie supérieure, gisait la ville militaire ; de là, on jouissait d'une vue magique : à

l'Ouest, le cap Tedelès et Rusuccuru ; à l'Est, les montagnes avoisinant Bougie ; au Sud, le pic élevé du Tamgout, dominant la vallée du Sebaou. Qui sait s'il n'existait pas un fort se reliant à Zeffoun et qui permettait aux troupes romaines de peser sur cette riche vallée dont le cours inférieur était déjà en leur possession (1) ?

Au Nord et au pied de cette redoutable position militaire, était, — je le répète, — la ville maritime ; à l'Est et à l'Ouest, sans doute, étaient construits des centres populeux dont les édifices, moins solides, sont déjà confondus dans la poussière des siècles, mais dont la trace est frappante.

Cependant, nous n'oserions donner aucun nom romain à Zeffoun : serait-ce Iomnium, que l'on a cru jusqu'à ce jour retrouver aux ruines dites de Tagzirt, sur le territoire des Chorfa (Beni-Ouaguenoun) ? A Taksebt ; à Tagzirt encore, nous avons visité des ruines désolées, immenses, sises au bord de la mer, en face d'un îlot qui, peut-être, tenait autrefois au continent : des monuments carrés, sans style, et parmi lesquels figure un temple dont on lit la dédicace (2) prouvent aussi que les intérêts sérieux d'une cité ont donné naissance à ces grands travaux ; mais là se bornent nos appréciations. Des recherches, auxquelles nous contribuerons toujours avec empressement, le temps et la science triompheront seuls de ces mystérieuses questions, dont la solution rétablira le lien rompu entre l'histoire des Romains en Algérie et les destinées de notre génération, encore à son début sur ce vieux sol africain.

A Dellis, le 4 juillet 1858.

Général Thomas.

Note de la Rédaction. — M. le général Thomas joint à la très-intéressante notice qu'on vient de lire :

1° Une carte du village kabile de Zeffoun (Rusazus ?) et des ruines qui l'entourent ;

2° Le dessin de trois pierres tombales à épigraphes, provenant de Zeffoun. Ce dessin et cette carte se trouvent en regard de la *Notice*

(1) La position romaine de Taksebt (Rusubeser ou Rous Ou Beser ?) étant reliée de cette manière à la vallée du Sebaou, l'analogie indique que celle de Zeffoun (Rusazus, Rous Azous ?) devait l'être également. — N. de la R.

(2) Cette dédicace, copiée et estampée sur place en juin 1857 par M. Berbrugger, a été publiée dans le 1er volume de la *Revue africaine* (n° 6), p. 497 et suivantes. — N. de la R.

et de la *Note* que nous y ajoutons. Le n° 2 a été publié dans la *Revue africaine* (2e volume, n° 9, p. 251) ;

3° La dédicace de Tagzirt (Iomnium ?), déjà publiée par nous (1er volume de la *Revue africaine*, p. 497) ;

4° Une inscription funéraire copiée dans les mêmes ruines par M. le général Thomas.

Nous allons donner celles de ces inscriptions qui sont encore inédites ou dont la lecture n'est pas assurée par un estampage :

Zeffoun.

N° 1.	N° 2.	N° 3.
D M S	D M S	D M S
CREPERITA	MODISECA	M. IVLIVS
FLORA VIXIT	DILATATI SC	PRIMVS
ANNIS LXXIII	FILIVS POSVIT	QVIETEN AN
MENSIBVS VI DIE · XV	PATRI BENE...	AR VIXIT AN
	RENTI VIX...	EN · III
	S......XV	

Tagzirt.

N° 4.

D. M. S.
HOSSIDIO
ROGATO MA
RITO AMAN
TISSIMO

La stèle n° 1 comprend, de bas en haut : 1° un *champ* vide ; 2° l'*épigraphe* ; 3° le *tableau* ; 4° le *fronton* qui termine le monument par le haut. Les différentes parties sont séparées par des lignes creusées dans la pierre.

L'*épigraphe* est ainsi conçue :

« Monument aux Dieux Mânes. — Creperita Flora a vécu 73 ans, six » mois et quinze jours. »

Ce nom assez rare de Creperita paraît être un diminutif de l'adjectif Creperus qui signifie *incertain*, *douteux*, *obscur*.

Le *tableau* est rempli par une ancre sans tige dont les bras, formant un seul croissant, se terminent par des pattes recourbées en S et à becs tournés en contre-bas. Cette *Creperita* était peut-être la fille ou la femme de quelque marin.

Sur la partie inférieure du fronton s'appuie un croissant.

La stèle n° 2 est brisée au bas de l'*épigraphe* qui pourtant paraît

complète, quant au nombre des lignes. Après la formule funéraire, celle-ci indique que « *Modiseca* (*Modisecn*, selon M. Salvy. Voir le » n° 9 de cette *Revue*, p. 251), fils de Dilatatus Sc...... a élevé (ce » monument) à son père bien méritant, (lequel) a vécu ..XV ans. » Le chiffre de l'âge reste incomplet.

Le *tableau* remplit un rectangle formé par de simples lignes. Il se compose d'une couronne au centre de laquelle une rosace est inscrite. Une autre rosace plus petite figure en haut de cette couronne à laquelle une ancre se rattache par le bas. Les bras et les pattes de cette ancre ont la forme ordinaire ; mais de sa croisée, ou point d'intersection des bras et de la verge, part l'amorce d'une double tige qui ne dépasse point le bord intérieur de la couronne.

Le *fronton*, circonscrit par trois simples lignes, contient une espèce de simpulum, ou vase pour les libations ; au-dessus de celui-ci, on remarque une feuille ou peut-être une pomme de pin ; et sur chaque côté il y a deux traits qui vont rejoindre les angles intérieurs et extérieurs du frontons. On ne voit pas trop ce qu'ils peuvent représenter. La stèle de Julia Fœcunda, découverte par M. Salvy au même endroit, avait aussi dans le tableau une ancre surmontée d'une couronne. La fréquence de cet emblême n'a du reste rien que de très-naturel dans une localité maritime.

La troisième stèle est dédiée à un Marcus Julius Primus. Le dernières lignes sont d'une lecture incertaine. Après le *vixit annis* il semble y avoir une lacune qui porte sur le nombre des années et sur l'initiale de MEN., abréviation de MENSIBVS ou MENSES. Il y a une guirlande au-dessus de cette épigraphe et dans le même champ.

Le *tableau*, carré dont le bord supérieur est légèrement arrondi, représente le buste d'un personnage à toge dont la figure est fruste.

Au-dessus et dans le *fronton* se remarque un objet esquissé au trait, qui présente quelque analogie avec une de ces larmes que l'on figure sur les draps mortuaires.

La stèle n° 4 est un carré arrondi par le haut, au-dessus d'un champ vide dont elle est séparée par une ligne tirée d'un côté à l'autre de la pierre; on y lit cette épitaphe :

« Monument aux Dieux mânes. — A Hossidius Rogatus, mari très-» aimé. »

Là, se termine cette inscription ; la ligne tracée au-dessous, et qui lui est presque tangente, ne permet pas de supposer que rien de plus y ait jamais été gravé, ni le nom du survivant ni l'âge du défunt.

RUSICADA ET CIRTA.

M. Joseph Roger, architecte à Philippeville, nous adresse cette communication :

« Je dois au hasard d'avoir pu lire quelques-uns des numéros de la *Revue africaine*. C'est au sujet d'un article de la *Chronique* du n° 9 (p. 252), que je prends, avec confiance, la liberté de vous écrire.

» N'ayant pu satisfaire à votre désir, en vous envoyant un estampage de l'épigraphe BELLONAE, je me suis appliqué à la relever et à la dessiner d'après nature. J'ai pensé que le fragment superposé dont je l'ai accompagnée ne serait pas sans intérêt pour vous ; je l'ai dessiné, mais sans le rapporter à l'échelle, comme la première épigraphe.

» Je crois avoir retrouvé les vestiges du temple de Bellone ; mes présomptions remontent à cet égard au 25 août 1856, époque à laquelle je quittai Constantine pour me fixer à Philippeville. Après la récolte, qui m'en défend actuellement l'approche, j'en ferai un relevé de plan, dont je vous enverrai copie, si cela peut vous être de quelqu'utilité, ou seulement agréable.

» J'ai cru devoir exhumer de mon album les neuf pierres que je trouvai à Constantine, en avril et juillet 1851. Je me suis appliqué à rendre la forme des lettres, persuadé qu'à défaut de millésimes, on pourra, plus tard, arriver à classer, au moins par périodes comparées, tous ces nombreux débris mutilés de la domination romaine en Algérie. »

Voici les inscriptions annoncées par M. Joseph Roger et qu'il a dessinées avec le plus grand soin et un goût vraiment artistique :

PHILIPPEVILLE.

N° 1.

BELLONAE AVG. SACRVM · SEX · HORATVS
SEX. FL. Q. FELX. SACERDOS CVM FILS PROCVLV
TRIMVMPIAEEREICE. SACERDOTES. TEMPLVM CVM OMN
BVS ORNAMENTIS. ET PICTVRA. SVA PEQ. RENOVAVIT

N° 2.

PA.·FL. AVG. SAC.
IMI ..IVS. FELIX
A V S. L.A.

CONSTANTINE.

N° 3.

IVLIA
MAXI
MINA
VIX. ANN.
DIBVS MANIBVS

N° 4.

Épitaphe de C. Julius Monnosus, découverte le 28 avril 1851. Elle a été publiée dans l'*Annuaire* de la Société archéologique de Constantine, année 1858, p. 71, n° LX.

N° 5.

POMPEIVS
VERNA V. A.
LXXXIV H. S. E.

N° 6.

LVCILIA
FELICIA
V. A. LXXX

N°s 7, 8 et 9.

Découverts en juillet 1851. Ont été publiés dans l'*Annuaire* précité, p. 71-72, n°s LXI, LXII et LXVII.

N° 10.

LIVEIVS
FELIX
V. A. LX

N° 11.

Ce fragment, en calcaire bleu du Mansoura, mesure 0,16 c. de hauteur sur 0,18 de large et 0,08 d'épaisseur. Il est le *tableau* d'une pierre tombale. On y voit deux personnages de taille inégale : tous deux ont les cheveux disposés en couronne, sur le front; et tous deux ont le bras droit levé et le gauche abaissé le long du corps, la main reposant sur l'abdomen. Mais le plus grand, celui de gauche, a le bras et l'avant-bras pliés à angle droit, comme dans les stèles phéniciennes de *Portus Magnus ;* celui de droite est vêtu d'une espèce de gandoura large et flottante, tandis que l'autre a une sorte de haïk fixé sur l'épaule gauche et qui laisse le bras droit nu et libre.

Toutes ces pierres, provenant de Constantine, ont été trouvées, excepté le n° 3, par M. Joseph Roger, le 23 avril ou en juillet 1851, à une profondeur moyenne de quatre mètres dans les déblais qu'il fesait alors exécuter au petit faubourg de Constantine, pour la con-

struction du magasin de MM. Cordonnier et Ferdinand Cohen. Il les a recueillies alors avec le plus grand soin et engagées dans le mur de la cour.

Les épigraphes n°s 1 et 2 sont placées au-dessus d'une porte cochère dans une des rues hautes de Philippeville, non loin des citernes.

La première est gravée dans un cadre, sur un bloc de marbre blanc, dit marbre *pouf*, haut de 0,24 c., large de 0,53 et épais de 0.34. Aux deux premières lignes, les lettres ont 0,03 c. 1/2, 0,03 c. à la 3e ligne, et 0,02 c. 1/2 à la dernière.

Cette dédicace à Bellone peut se traduire ainsi :

« Sanctuaire à Bellone Auguste. Sextus Horatius, fils de Sextus, (de la » tribu) Quirina, (surnommé) Félix, prêtre, avec ses fils........ prêtres, » a renouvelé à ses frais le temple avec tous les ornements et la peinture. »

Le passage remplacé par des points suspensifs reste douteux, tant que l'étude directe, ou, au moins un estampage bien réussi, n'en rendra pas l'intelligence plus facile. Nous pourrons peut-être y revenir au prochain numéro, M. Berbrugger ayant compris Philippeville dans sa tournée d'inspection de 1858, ce qui permettra une nouvelle étude sur place et sera une chance de plus d'arriver à une interprétation satisfesante.

N° 2. — Ce bloc, d'un beau marbre blanc statuaire, haut de 0,37 c. avec une largeur égale et une épaisseur de 0,8 c., couronne actuellement la porte-cochère d'une maison, au-dessus du n° 1. L'état des lettres, que l'usure a presque effacées, montre clairement qu'il a dû faire partie d'un dallage, dans quelque temple sans doute. Au-dessus de l'épigraphe, on voit quatre empreintes de pieds, à pointes opposées par paires; elles sont refouillées d'un centimètre et rustiquées ; on y reconnait très-bien les fragments de trois scellements en plomb.

Quant à la dédicace qui se trouve gravée sur ce bloc, nous la traduisons ainsi :

« Sanctuaire à Pallas Auguste. Émilius Felix a accompli volontiers son » vœu. »

Les empreintes de pieds placées par paires et à contre-pointes, caractérisent un ex-voto donné au sujet d'un heureux retour d'expédition. On ne pouvait mieux symboliser, ~~en effet,~~ l'*itus et reditus*.

CONSTANTINE.

N° 3. — Bloc en calcaire bleu de Mansoura, haut de 62 c., large de 0,37 c. et épais de 0,12 c. Lorsque M. Roger l'a dessinée, le 1er avril 1851, cette inscription servait de tablette pour poser les seaux d'un puits dépendant de la maison dite *Belle vue*, près de Koudiat Ati.

La Julia Maximina dont l'épitaphe s'y trouve gravée paraît avoir été d'un âge inconnu, puisqu'on s'est contenté de cette formule, un peu estropiée, d'ailleurs :

VIXIT ANNIS DIBVS MENSIBVS.

N° 4. — Calcaire blanc. Hauteur 0,80 c., largeur 0,35 c., épaisseur 0,10 c. Dessiné le 23 avril 1851, il a été publié dans l'*Annuaire* de Constantine (1853), p. 71.

Le sens de l'épitaphe est :

« Aux Dieux Mânes ! C. Julius Monnosus a vécu 35 ans. Il gît ici. Que » tes os reposent bien. »

N° 5. — Calcaire blanc. Haut 0,70 c., large de 0,36, épais de 0,08 c. Dessiné le 23 avril 1851. On y lit :

« Pompeius, esclave né dans la maison du maître, a vécu 84 ans. Il gît » ici. »

N° 6. — Calcaire blanc. Hauteur 0,45 c., largeur 0,27 c.; épaisseur 0,8 c. Dessiné en juillet 1851. Epitaphe :

« Aux Dieux Mânes ! Lucilla Felicia a vécu quatre-vingts ans. »

N° 7. — Fragment haut de 0,33 c., large de 0,29 c. et épais de 0,09 c. Dessiné en juillet 1851, ainsi que les suivants. On y remarque des cœurs employés trois fois comme signes séparatifs des mots. Epitaphe :

« Aux Dieux Mânes! Vettilus Victor a vécu .. XV ans. Il gît ici. »

Le chiffre de l'âge paraît incomplet.

Cette épitaphe figure, avec une variante (*Vettius*), à la page 71 de l'*Annuaire* de Constantine (1853).

N° 8 — Pierre haute de 0,45 c., large de 0,21 c. et épaisse de 0,10 c. Figure avec une variante (*Birmillus*), dans l'*Annuaire* de Constantine (1853), p. 71 Épitaphe :

« Q. Gavius Firmillus a vécu 65 ans. Il gît ici. Que tes os reposent » bien ! »

N° 9. — Bloc haut de 0,35 c., large de 0,32 c. et épais de 0,13 c. Figure dans l'*Annuaire* de Constantine (1853), à la page 73, avec quelques variantes. Épitaphe :

« Aux Dieux Mânes ! E. Publicius Fuscus a vécu 3 ans. Il gît ici. »

N° 10. — Bloc arrondi à la partie supérieure. Haut de 0,80 c., large de 0,47 c. et épais de 0,23 c. Epitaphe :

« Liveius Felix a vécu 60 ans. »

Nous pensons qu'au lieu de Liveius, il y a peut-être L. Julius sur la pierre.

N° 11. — Nous avons décrit précédemment ce bas-relief incomplet d'une stèle antique.

NOUVELLES INSCRIPTIONS

TROUVÉES A SOUK HARRAS (ANCIENNE THAGASTE).

Trois pierres tumulaires ont été récemment découvertes dans des fouilles. L'une d'entr'elles porte une inscription qui vient confirmer le fait, déjà constaté, de l'identité de Souk Harras et de Thagaste. — Les deux autres sont sans importance.

Je les reproduis d'abord.

La première est de minime dimension sans aucun ornement ; dans un petit cadre, on lit :

N° 1.

D M S
STATIA PAV
LINA P. V. A
LXVII H S E

La seconde pierre dont le sommet est brisé, montre encore un croissant. Sans être bien sûr d'avoir exactement reproduit les caractères de cette inscription, je crois y distinguer :

N° 2.

NAMPA
M F F
ICIS
FII

Le bas de la pierre est cassé et l'inscription reste incomplète. On peut y voir, Nampam, fils de Félix. Dans cette inscription, on retrouve peut-être encore un exemple d'un nom indigène associé à des expressions latines ; fait signalé déjà par M. Godard (1) au sujet d'une pierre de Khemissa, dont il ne reproduit pas l'inscription, et qui doit être celle sur laquelle nous avons lu :

(1) *Revue africaine*, n° 4, page 263.

N° 3.

D M S
NAMC
EDDER
OGATI
CHAFA
RIS FIKI
A VICSIT
ANI XXXXV

Les mots NAMPAM et NAMCEDDE semblent avoir une espèce d'analogie ou peut-être une racine commune. La 3e inscription dont nous avons à nous occuper est brisée dans le sens de la longueur et ne laisse voir que la première moitié de chaque ligne. La pierre est écornée de tous côtés, et il ne reste plus que les moulures qui encâdrent l'inscription.

Celle-ci, bien conservée et très-distincte, se lit :

N° 4.

L IV....
PAPI....
VICT...
MODI....
E V...
PROCAV..
SPLENDI.
ORDOMV.
THAGAST..
PATR. ..

Si on rapproche cette inscription de celle que nous avons fait connaître dans le n° 3 de la *Revue africaine*, la ressemblance est frappante.

1° A la 2e ligne des deux inscriptions, on retrouve l'indication de la tribu Papiria.

2° Les lignes 8, 9 et 10 de la première pierre donnent :

ORDO SPLENDI
DISSIMVS THA
GASTENSIVM

Dans la nouvelle pierre, les lignes 7, 8 et 9 nous montrent :

SPLENDI [dissimus]
ORDO MV [nicipii]
THAGAST [ensis]

L'analogie est parfaite. Les expressions sont identiques.

Je ne puis compléter le sens de cette inscription ; toutefois, la 6e ligne, devant sans doute se lire PROC (urator) AV (gusti), indiquerait qu'il s'agit ici d'un personnage considérable.

Si après la première inscription (1), il avait pu rester une incertitude sur les ruines de Thagaste, celle que nous venons de décrire ne permettrait plus de mettre en doute que l'emplacement de Thagaste est bien celui sur lequel s'élève aujourd'hui Souk Harras.

Au sujet de ce nom, nous émettions une observation en réponse à la note de la rédaction de la *Revue africaine* (n° 9) qui veut qu'on écrive Souk-Harras.

L'origine de ce mot vient de Souk, marché et Ahras, nom d'un cordonnier qui possédait une petite boutique établie dans des ruines romaines, près de la fontaine nommée Aïn-el-Bouira, à 2 kilomètres Est de la ville actuelle.

Le marché, qui avait pris le nom du cordonnier, dut se déplacer, parce que les sources ne fournissaient presque plus d'eau. Il fut transféré aux ruines de Thagaste que les Indigènes nommaient Sidi-Messaoud, mais on conserva au marché le nom d'Ahras sous lequel il était connu.

Nous avons demandé aux principaux lettrés du pays d'écrire ce nom. — Ils se sont trouvé d'accord pour l'orthographier, à l'exception de la dernière lettre que la majorité fait un *sod* et la minorité un *sin*.

Voici comment le plus grand nombre l'écrit :

سوق اهراص

D'après le système de la commission scientifique, on doit transcrire en français cette expression par Souk Ahras ; attendu, d'une part, que l'*alif* qui précède le *ha* porte un *hamza* surmonté d'un

(1) *Revue africaine*, n° 3.

nesba, tandis que le *ha* n'a que l'*ouakfa*. Il faut donc mettre *ah* et non *ha*.

En second lieu, le *ra* ne porte pas de *techdid ;* et, dans la prononciation, les Indigènes ne font pas sentir le redoublement de cette consonne. Il ne faut donc qu'un seul *r*.

Souk Harras, comme le veut la *Revue africaine*, et Souk Haras comme nous l'avons écrit jusqu'ici, sont donc également vicieux. Il faut Souk Ahras.

Quant à la réunion des deux mots en un seul, elle est la conséquence de l'usage, en même temps qu'elle donne une appellation plus simple et plus commode, pour un nom de ville. Il suffit de citer Montmartre, Champaubert, Noirmoutiers, Entrevaux, Pontoise, Grandpré, Bellegarde, etc., pour montrer que dans les dénominations de lieux, la fusion de deux mots en un seul, est au moins très-ordinaire.

En fait, Soukahras est toujours prononcé comme s'il ne formait qu'une seule expression ; je crois donc qu'il y a avantage de l'écrire de même.

Cette opinion est conforme, du reste, aux prescriptions d'un homme bien compétent en pareille matière, et qui a posé cette règle, pour la transcription des noms arabes en français :

Concilier autant qu'on le peut, les faits de la prononciation avec les particularités de l'orthographe arabe. (Chrestomathie arabe de M. Bresnier.)

Souk Harras, le 1er juin 1858.

Capitaine J. Lewal,
Commandant supérieur du cercle de Souk Harras

Note de la Rédaction. — On doit au zèle infatigable de notre honorable correspondant, M. le capitaine Lewal, le nouveau document épigraphique qui achève d'assurer la synonymie de Thagaste. Bien qu'il déclare modestement ne pas pouvoir compléter le sens de cette inscription, il laisse pourtant peu de chose à faire après lui.

Mais suivons l'ordre qu'il a cru devoir adopter dans cette nouvelle et très-intéressante communication.

N° 1. — Calcaire blanc d'apparence grisâtre ; il mesure 0, 50 c. de haut sur 0, 37 de large, avec une épaisseur de 0, 16. Il a la forme bien fréquente dans les stèles africaines, d'un de ces carrés qui se

terminent par le haut en angle plus ou moins aigu ; la partie inférieure est brisée.

L'épitaphe, gravée entre quatre filets qui lui servent de cadre, est ainsi conçue.

« Sanctuaire aux Dieux Mânes. Statia Paulina a vécu plus de 67 ans.
« Elle gît ici. »

N° 2. — Calcaire blanc d'un aspect gris-jaune ; ce fragment mesure : hauteur, 0, 69 c ; largeur, 0, 34 ; épaisseur, 0, 12 cent. ; son fronton circulaire est occupé par un croissant de grande dimension.

On reconnaît dans l'épigraphe gravée au-dessous de cet emblême le nom du proto-martyr d'Afrique *Namphamo*, nom qui signifie en langue punique, selon St-Augustin, *homme au bon pied*, et se disait de ceux dont la venue portait bonheur.

Après « Namphamo, fils de Félix » devaient se trouver l'âge du défunt et peut-être quelqu'un des souhaits funéraires d'usage.

N° 3. — Cette inscription de Khemissa a été savamment commentée par M. Léon Renier dans ses *Mélanges* d'épigraphie, page 276. Il est inutile de s'y arrêter.

N° 4. — Calcaire blanc d'apparence grise, haut de 0, 99 c ; large de 0, 30 ; épais de 0, 18. Il a été trouvé en creusant les fossés de la redoute d'un mamelon dit de l'olivier, à un mètre de profondeur. L'inscription, gravée dans un cadre, semble pouvoir se restituer ainsi :

L. IVlio ..f.
PAPIria
VICTori
MODI....
E. V.
PROC. AVg...
SPLENDIdissimus
ORDO MVnicipii
THAGASTensis
PATRono

« A Lucius Julius, fils de ... (de la tribu) Papiria, (surnommé) Victor
» Modestus (?), homme distingué, procurateur d'Auguste ; — l'Ordre très-
» splendide du Municipe de Thagaste à son patron. »

Sauf le nom du père, qui ne peut se deviner, et la conjecture relative au deuxième surnom, toute cette épigraphe se restitue avec un certain degré d'évidence.

Le titre d'homme distingué, *Egregius vir*, qui se trouve en abrégé à la 5e ligne appartient au protocole officiel du Bas-Empire, où il figure au dernier rang. Cependant, les administrateurs de certaines provinces portaient ce titre qui devait être difficile à mériter, si l'on s'en tient à la définition antique : *nemo* egregius, *nisi qui bonus et innocens fuerit*. En tout cas, les *Egrèges* avaient le privilége de ne pouvoir être mis à la torture ni de périr par un supplice plébéien.

Notre Julius était un *procurateur impérial*, ce qui peut aussi bien signifier un gouverneur de province qu'un simple administrateur de liste civile. De ce qu'il était patron de Thagaste, on n'en peut rien induire, car cette cité ne paraît pas avoir été bien considérable. Cependant, elle a dû conserver assez tard son autonomie, puisque, qualifiée d'*oppidum liberum* par Pline, elle est encore un municipe vers le 5e siècle.

Quant à la nouvelle orthographe que M. le capitaine Lewal propose pour le nom de localité que nous avons écrit jusqu'ici *Souk Harras*, cette partie de son travail a été discutée dans la dernière séance de la *Société historique* ; et, sur les observations d'un honorable orientaliste, on a reconnu qu'il y avait lieu d'attendre un plus ample informé.

NOTES SUR BOUGIE.

LÉGENDES. — TRADITIONS.

Ebn Khaldoun, Léon, Marmol et quelques voyageurs arabes nous ont dit ce qu'était Bougie au temps de sa splendeur. La description que nous en fait M. Carette donne également une idée très-exacte de la situation moderne de cette antique cité et de l'état de décadence dans lequel on l'a trouvée le 29 septembre 1833, jour où commença l'occupation française.

A côté de ces documents historiques, existent des traditions qui, de père en fils, se sont conservées dans le pays sous forme de légendes. Œuvre de l'exagération bien connue des indigènes, elles fourmillent parfois d'événements merveilleux, de faits entachés d'invraisemblance et de grossières erreurs chronologiques ; mais nous ne devons cependant pas les négliger, car la nouvelle génération algérienne, si indolente et si indifférente, ne tarderait pas à les laisser tomber dans l'oubli le plus complet.

En 1835, des raisons politiques et surtout le voisinage de peuplades constamment hostiles, décidèrent l'autorité supérieure à faire restreindre l'ancienne enceinte de la ville. Cette mesure eut pour résultat d'amener la ruine immédiate de plusieurs quartiers et de motiver, par conséquent, le départ de la majeure partie des habitants indigènes qui, ne trouvant pas à s'établir dans la nouvelle enceinte, émigrèrent en Kabilie, à Alger, Bône, Constantine et même à Tunis.

Lorsque j'y arrivai en 1848, Bougie avait peu progressé, mais conservait cependant quelques traces de son aspect primitif : elle était encore parsemée de délicieux jardins ornés de vignes grimpantes, de fraîches tonnelles et d'une forêt d'arbres de différentes essences, parmi lesquels dominait le *Kikeb* (micocoulier). Ce cachet pittoresque tend à disparaître chaque jour, depuis le percement des nouvelles rues et la construction de quelques vastes et disgracieuses maisons, véritables casernes, dans lesquelles l'esprit spéculatif a plus de part que le bon goût. La population indigène, composée de Kabiles et de quelques anciens Bougiotes, que le manque seul de ressources avait empêché de suivre l'émigration, s'élevait alors à trois cents individus, tout au plus

A cette époque, vivait encore un vieillard centenaire du nom de *Hassen-ben-Ouaret ;* il avait été marin ; et, quoique dans le cours de ses nombreux voyages il n'eût jamais poussé au-delà des ports d'Oran et de Tunis, les Bougiotes interrogés sur son compte ne manquaient jamais de dire que le vieux *raïs* avait vu *Koul denia*, tout l'univers. On m'assura que, débris de l'ancienne population, il possédait seul un répertoire bien fourni de légendes et de traditions, mais que l'état léthargique dans lequel le plongeait l'usage trop fréquent de l'opium, le rendait souvent taciturne et muet à toute question. Ma curiosité éveillée par de tels renseignements, je fis ma cour à ce vieillard : je l'abreuvais de café et de compliments chaque fois que je le rencontrais et je parvins ainsi bientôt à devenir son ami, à le captiver, en un mot à le faire causer. Le Cheikh Hassen, qui vécut encore deux ans, me donna maints renseignements dont je pris bonne note et que je vais transcrire ici par ordre chronologique.

PÉRIODE ROMAINE.

La tradition et les nombreuses ruines (1) qui couvrent la contrée ont laissé chez les Bougiotes et les Kabiles des environs quelques vagues souvenirs de l'occupation romaine.

Les *Rouman*, qu'ils nomment aussi *Djouhala* (جهلا peuple des temps du paganisme), jadis maîtres du pays, en furent chassés à la suite d'événements politiques totalement oubliés. Cependant, il existe non loin de Bougie des Kabiles qui se disent encore issus du peuple roi, ce sont :

1° Les *Aït-Ali-ou-Rouma*, dans la tribu des *Oulad-Abd-el-Djebbar*, sur la rive droite de l'*Oued-Soummam ;* tous les habitants de cette fraction — qui se compose de trois villages : Ir'il-Ibezerad, Tiachachen et Aït-Allaoua — sont très-fiers et très-jaloux d'une origine qui les fait descendre, assurent-ils, des anciens possesseurs de Bougie (*Saldæ*), envahis par les conquérants et refoulés dans l'intérieur des terres. Ils appuient leurs prétentions sur l'analogie même du nom

---

(1) Nous donnerons, à la suite de cet article, un relevé statistique des ruines du cercle de Bougie.

Cette Notice est divisée en six parties : 1° Période romaine ; 2° Islamisme ; 3° Occupation espagnole ; 4° Domination turque ; 5° archéologie ; 6° Historique de l'époque contemporaine.

de leur fraction et sur la réputation de bravoure qu'ils ont su mériter pendant les guerres intestines et même en combattant contre nous.

2° Le village d'*Irzer-el-Kobla*, dans la fraction des Aït Ferguennis chez les Beni-Immel. Ses habitants affirment aussi descendre des chrétiens chassés de Tiklat (ancienne Tubusuptus). Les Aït (1) Ferguennis sont également réputés très-braves, Ikaten-Ouzzal, comme disent les Kabiles (2).

Je laisse aux physiologistes l'étude de la race à laquelle appartiennent ces diverses familles ; en tenant compte des mélanges et des croisements successifs qui ont dû s'opérer depuis tant de siècles, ils arriveront peut-être à préciser l'origine qu'elles s'attribuent. Je dirai seulement que leur type prédominant est celui-ci : taille moyenne, peau blanche, tête de forme allongée, poil, barbe et cheveux blonds et même rouges. — Leurs femmes portent en outre au front, au menton et aux bras des tatouages bleuâtres ayant identiquement la forme d'une croix.

ISLAMISME.

« En l'an 460 (1067-68), dit Ebn-Khaldoun, *En-Nacer* s'empara de la montagne de Bougie, *Bedjaïa*, localité habitée par une tribu berbère du même nom ; y fonda une ville à laquelle il donna le nom d'*En-Naceria*, mais tout le monde l'appelle Bougie, du nom de la tribu. »

La tradition nous a conservé sur ce monarque des souvenirs encore très-populaires. *Moula-en-Nacer*, venu de l'Est, choisit, en effet, Bougie pour en faire la capitale de ses états ; des milliers d'ouvriers se mirent à l'œuvre et construisirent en quelque mois l'immense mur d'enceinte flanqué de bastions qui, des bords de la mer s'élève encore par gradins et va se perdre dans les rochers abruptes du mont *Gouraya*. Son prolongement suivait les sinuosités de la baie et fermait également la ville du côté de la mer ; la grande porte ogi-

(1) Le mot kabile *Aït*, et par élision *At*, est l'équivalent du mot arabe Ahl, famille, gens, tribu, peuplade.

(2) *Ikaten-Ouzzal* signifie mot à mot : ils frappent le fer, idiotisme kabile exprimant l'énergie, la bravoure au combat. (*Histoire des Berbers* traduction de M. le baron de Slane, t. II, p. 51.)

vale que nous voyons près du débarcadère actuel donnait accès à la cité ; les anciens assuraient que le bruit produit par cette porte en tournant sur ses gonds s'entendait de Djidjeli, ou Gigeli (1).

Au Sud-Ouest de Bougie, entre la Kasba et notre parc aux bœufs, existait un quartier nommé encore de nos jours *dar senda* دار الصنعة darse, arsenal maritime, chantier de construction des navires bougiotes. De ce point, partait un large môle qui contournait les assises de la Kasba, passait sous la ville et arrivait enfin à hauteur du fort *Abd-el-Kader*.

Moula-en-Nacer contraignit, en outre, tous ses sujets à construire des maisons ; et, afin que le manque de matériaux ne devînt pas un prétexte à la lenteur des travaux, il rendit une décision ainsi conçue :

« Tout individu qui voudra pénétrer dans la cité sera tenu d'y apporter une pierre ; ceux qui ne se conformeront pas à cet ordre paieront un droit d'entrée d'un *naceri*. » Or le *naceri* était une petite monnaie en or de la valeur de 4 fr. 50 à 5 francs (2).

Ce moyen réussit à merveille, et, sous l'impulsion de ce prince doué d'un génie entreprenant et organisateur, Bougie ne tarda pas à devenir la ville la plus florissante du Mar'ereb. Son immense enceinte, ses quais, ses édifices publics et ses colléges fesaient l'admiration des étrangers ; de nombreux étudiants accouraient de toutes parts pour y apprendre la jurisprudence, la médecine et l'astronomie. Bougie enfin fut surnommée *Mehka-Serira*, la Petite Mecque.

La population devait y être bien vertueuse, puisque la tradition rapporte que pendant longues années on se dispensa de kadi dont l'emploi était devenu une sinécure.

On cite à ce sujet un exemple de probité bien digne de l'âge d'or. Un Bougiote fesait bâtir sur un terrain acheté à son voisin ; pendant les travaux de construction, les ouvriers déterrèrent une énorme jarre pleine de *soultani* (pièces d'or). Le nouveau propriétaire mande aussitôt le vendeur du terrain, lui fait part de la découverte et le prie de prendre le trésor qu'il avait sans doute oublié d'emporter. Celui-ci déclare qu'il n'a rien oublié et que cet or appar-

(1) De Bougie à Gigeli, 58 kilomètres, en ligne droite.

(2) J'ai vu une de ces pièces entre les mains d'un Bougiote. Je regrette de ne pas avoir copié la légende qui y était gravée. Je me souviens, cependant, que l'une des faces de cette pièce portait le nom d'En-Nacer et une date.

tient de droit à celui qui l'a trouvé, c'est-à-dire au nouveau propriétaire. Vives contestations entre les deux parties. Moula En Nacer appelé à juger cette grave question décida que puisque les plaideurs possédaient l'un une fille, l'autre un garçon, un mariage seul pouvait mettre un terme à leur procès et que la jarre de soultani leur serait donnée en dot.

Les environs de la ville convertis en jardins étaient ornés d'un grand nombre de villa ; des norias déversaient les eaux de la Soummam dans des canaux d'irrigation sillonnant la petite plaine qui s'étend sous Bougie, riche alors d'une végétation puissante (1).

« En Nacer se fit construire un palais d'une beauté admirable qui porta le nom de château de la Perle, Ksar-el-Louloua. » (*Ebn-Khaldoun.*)

Il était situé sur un plateau au N. O de la ville, à côté de notre porte actuelle du Grand Ravin et à la bifurcation des chemins de Sidi Touati et du fort Clausel. Les vestiges qui subsistent encore jonchent le sol sur un espace immense ; à une quarantaine de mètres plus haut, sont les ruines d'un vaste bassin auquel on arrive par quelques marches en pierre de taille qui, par leur superposition, forment elles-mêmes les parois du bassin. Sa solidité et la régularité de sa construction me feraient lui attribuer une origine romaine, cependant les Bougiotes assurent qu'il fut édifié par le prince musulman et qu'un chemin couvert le reliait jadis au Ksar-el-Louloua. Les filles de Moula En Nacer allaient s'y baigner et s'y promener en nacelle.

Le goût des créations, rapporte la légende, devint chez Moula en Nacer une passion qui l'absorba complètement : il ne songeait plus à de nouvelles conquêtes, négligeait même l'administration importante du reste de son empire, consacrant ainsi tout son temps à surveiller l'exécution des travaux qu'il avait conçus et ordonnés.

Suivi des grands de sa cour et de nombreux musiciens, il montait chaque soir en bateau et se rendait au milieu de la rade pour mieux contempler de là les progrès de son œuvre civilisatrice.

La beauté du panorama qui se déroule autour de cette rade dut

(1) Pendant dix ans, la plaine de Bougie a été le théâtre de combats incessants. Les massifs d'arbres qui la couvraient ont été coupés ou brûlés ; mais, depuis 1850, cette plaine, livrée à la colonisation européenne, s'est peu à peu reboisée : beaucoup d'arbres ont été plantés, les rejetons des anciens ont été soignés et repoussent avec vigueur.

beaucoup contribuer à inspirer et à exalter l'imagination de ce monarque intelligent. Le golfe de Bougie, sur le bord duquel la ville s'élève en amphithéâtre, offre, en effet, l'aspect d'un vaste lac entouré d'un rideau de montagnes aux profils capricieux ; d'abord la crête du *Gouraya* qui domine la ville ; à sa droite, le pic de *Toudja* ; en face et suivant l'ellipse du littoral, viennent ensuite la cime du *Bou-Andas*, les dentelures rocheuses de Beni-Tizi, du Djebel Takoucht, d'*Adrar-Amellal*, *Tizi-ou-Zerzour*, la large croupe du *Babor* à côté du pic du *Tababort* ; enfin, au dernier plan, la silhouette bleuâtre du pays de Djidjeli (1).

Lorsque le soleil disparaissant à l'horizon laisse derrière lui des nuages étincelants d'or, toutes ces montagnes sont diaprées des plus vives couleurs et se réfléchissent avec une netteté merveilleuse sur la nappe transparente et mobile ; ce spectacle grandiose se ternit ensuite progressivement, sous l'influence des vapeurs humides de la mer, en passant par les nuances les plus ravissantes.

A l'époque où nous sommes arrivé, Bougie était le séjour de nombreux marabouts dont l'austérité était citée comme exemple dans tout le monde musulman.

A leur tête, se fesait remarquer un saint personnage vivant dans l'ascétisme le plus absolu : c'était le marabout Sidi-Mohammed-Touati, fondateur de la Zaouïa encore en grande vénération dont nous reparlerons plus loin.

Moula-en-Nacer parvint un jour à le tirer de ses méditations et l'emmena dans sa promenade au milieu du golfe.

Admire, lui dit-il, les progrès de mon entreprise et la splendeur dont brille aujourd'hui notre capitale du sein de laquelle s'élèvent majestueusement les minarets de plus de cent mosquees. Bougie n'est-elle pas la plus belle ville du monde et n'est-elle pas digne du nom de Mekka-Serira ?

Sidi-Touati, au lieu de s'enthousiasmer devant ce magnifique tableau, adressa au contraire de très-vives remontrances au sultan ; blâma son ambition et sa passion aveugle pour le luxe et la manie des créations. Tu oublies, disait-il, l'instabilité des choses humaines ; apprends donc que les monuments que tu t'obstines à élever à grands frais tomberont en ruines, seront réduits en poussière et

(1) La limpidité de l'atmosphère africaine, qui semble rapprocher les distances, permet de suivre les moindres détails de tout ce ravissant paysage.

la renommée que tu espères fonder sur leur durée s'écroulera, comme eux avec le temps.

Moula-en-Nacer paraissait sourd à toute exhortation.

Le saint marabout fait alors appel à l'intervention divine, afin de convaincre son maître par une preuve surnaturelle de ce qu'il prédisait. Agissant sous l'inspiration céleste et doué d'une illumination soudaine, il ôte son burnous, le déploie devant le Sultan, lui cachant ainsi la vue de Bougie. A travers ce rideau improvisé et devenu transparent, En-Nacer aperçut une ville, mais ce n'était plus la sienne; partout le sol était jonché de ruines ; les mosquées, le palais et les resplendissants édifices avaient disparu ; en un mot, ajoute le légendaire, il vit Bougie des temps modernes ruinée et presque inhabitée.

Après cette manifestation magique, En Nacer, vivement impressionné et comme frappé d'aliénation mentale, renonça aux honneurs, abdiqua en faveur de son fils Moula el Aziz (1) et, à quelque temps de là, disparut pendant la nuit.

On fit pendant quatre ans les recherches les plus minutieuses pour découvrir sa retraite. Enfin, une barque de pêcheurs aborda un jour, par hasard, l'îlot de *Djeribia* (l'île des Pisans), au Nord du Gouraya.

Les marins bougiotes trouvèrent sur ce rocher un anachorète presque nu et réduit à un état prodigieux de maigreur; c'était Moula en Nacer.

Comment avait il vécu pendant 4 années sur ce roc aride et solitaire? C'est ce que la légende explique en ajoutant que chaque fois qu'En Nacer plongeait la main dans la mer, un poisson venait s'attacher à chacun de ses doigts.

La nouvelle de cette découverte ne tarda pas à être connue à Bougie ; Moula el Aziz et tous les grands de son empire se rendirent aussitôt en grande pompe et processionnellement à l'îlot de Djeribia pour ramener le sultan fugitif.

En Nacer, inébranlable dans sa résolution, persista dans son isolement et mourut enfin sur son rocher.

Une autre version prétend que les paroles seules du marabout

(1) Selon *Ebn Khaldoun*, le fils et le successeur d'En Nacer fut El Mansour. 483 de l'hégire (1090-91) (t. v, p. 51 de la traduction de M. le baron de Slane.

Sidi Touati décidèrent En Nacer à rentrer dans le monde et à vivre longtemps encore pour la gloire de l'islamisme.

Laissant toujours les rênes de son gouvernement entre les mains de son fils, il serait parti de Bougie avec une armée innombrable et aurait abordé en Espagne, théâtre alors des grandes luttes entre les Andalous (1) et les chrétiens.

Ce contingent aurait beaucoup contribué à la conquête de l'Espagne ; Moula en Nacer se serait signalé par de nombreux exploits, *en marchant dans la voie de Dieu*, et aurait, enfin, donné de nouveaux exemples de son génie organisateur.

L. Féraud,
Interprète de l'armée.

(*A suivre.*)

(1) *Andalous*, nom donné par les Arabes aux Maures d'Espagne.

RECHERCHES BIOGRAPHIQUES

SUR

MOHAMMED (1), SA FAMILLE, SES COMPAGNONS, ETC.

PRÉCÉDÉES DE SA GÉNÉALOGIE

Par MOHAMMED BEN ABI-ZEID EL-K'EROUANI.

Celui qui, sur les ruines de l'idolâtrie et au milieu de la ferveur et de l'enthousiasme, fonda l'Islam, cette religion dont l'empire s'étend du Gange à l'Atlantique, Mohammed, l'envoyé de Dieu, le guerrier, le législateur, occupe une place immense dans la littérature de son peuple.

Parmi la foule d'ouvrages concernant le Prophète, sortis de la plume de pieux docteurs musulmans, il en est un qui se fait remarquer par sa concision et par la méthode particulière qu'a adoptée son auteur, Mohammed ben Abi-Zeïd el-K'érouani, écrivain estimé qui vivait au IVe siècle de l'hégire.

Ce recueil présente une série de tableaux statistiques et synoptiques dans lesquels on voit successivement apparaître toutes les personnes et toutes les choses qui entourèrent l'existence de Mohammed.

En marge, de chaque côté du tableau, se trouve une grande quantité d'annotations succinctes et contenant des particularités d'autant plus intéressantes qu'elles sont, en partie, inédites.

Ne fût-ce qu'à ce dernier titre, j'ai pensé qu'une traduction de ce petit ouvrage ne serait pas sans intérêt.

Daniel Roux.

(1) Tout en respectant la forme adoptée par notre collaborateur, nous regrettons qu'il n'ait pas employé celle qui est généralement reçue pour désigner le Prophète de l'Islam. Mahomet, — comme dit tout le monde, — s'applique à ce prophète, sans équivoque possible, tandis que Mohammed a l'inconvénient d'appartenir à une foule d'individus. Nous n'avons pas changé non plus le mot *Abi* que M. Roux, d'accord en cela avec beaucoup d'orientalistes, emploie, à diverses reprises, par application des règles de la déclinaison arabe à un mot encadré dans un texte français. Autrement, nous aurions dit *Abou*, par la même raison que nous dirions : « Remus en sautant le fossé de *Romulus* déplut à *Romulus*. » Et non pas : « Remus en sautant le fossé de *Romuli* déplut à *Romulo*. — Note de la R.

GÉNÉALOGIE DE MOHAMMED (1).

Mohammed (que Dieu répande sur lui ses bénédictions, etc.),
Fils de 'Abdallah,
— 'Abdelmot'alib,
— Hachim,
— 'Abdmanaf,
— K'ous'eï,
— Kilab,
— Mourra,
— K'âb,
— Louaï,
— R'alib,
— Fihr,
— Malik,
— Nad'r,
— Kinâna,
— Khouzeïma,
— Mouderika,
— Elyas,
— Mod'ar,

Fils de Nazar,
— M'âd,
— 'Adnan,
— Odd,
— Odad,
— Mechelakh,
— I'arib,
— Miss'â,
— Nabit,
— Selman,
— Djamil,
— K'aïdar,
— Isma'ïl (sur lui soit le salut),
— Ibrahim (sur lui soit le salut),
— Tarikh,
— Nakhour,
— Sarour,
— Er-r'ou,
— Falir',

Fils de 'Abir (Zéber)
— Chalikh,
— Arfakhached,
— Sem,
— Nouh' (Noé, sur lui soit le salut),
— Lamek,
— Matouslah',
— Akhanoukh,
— Zeïd,
— Iarid,
— Mehalaïl,
— K'aïnan,
— Enos,
— Chet (Seth),
— Adam et Haoua (Ève), sur eux soit le salut.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES EXPÉDITIONS ET COMBATS DU PROPHÈTE CONTRE LES JUIFS ET LES IDOLATRES.

	an de l'hégire.		an de l'hégire.		an de l'hégire.
Ouadan.........	2	Dat-Errik'a'	4	Khaïbar........	7
Bedr...........	2	Bedr (2e expédit.)	4	Ouad el-K'oura..	7
K'ark'art el-Kodr	2	Doumat-Djandal.	5	El-Feth' (prise de la Mecque) ...	8
K'inak'a'	2	El-Khondok (siége de Médine) ...	5	Hounaïn........	8
Saouïk.........	2	Beni-K'oreid'a...	5	T'aïf...........	8
Oh'od..........	2	Beni-Lah'ian. ..	6	Tabouk	9
Hamra el-Açad..	3	Dou-K'ard......	6		
Bir M'aouna	4	Beni-Mous't'alik'.	6		
Beni-Nad'ir.....	4				

(1) L'écrivain arabe établit d'un seul trait la généalogie de Mohammed, et passe ainsi sous silence l'immense lacune qui sépare 'Adnan de K'aïdar, fils d'Ismaïl, lacune qui, d'après l'opinion la plus accréditée, ne comprend pas moins de quarante générations, et qui ne saurait donc être comblée par les huit noms que l'auteur a placés entre ces deux personnages.

COMPAGNONS DE MOHAMMED.

Abou-Bekr ben-Abi-K'ouh'afa,
'Omar ben-el-Khett'ab,
'Ali ben-Abi-T'aleb,
'Otman ben-'Affan,
Sa'd ben-Malik,
Sa'ïd ben-Zeïd,
T'alh'a ben-Otman,
Zoubir ben-el-'Aouam,
'Abderrah'man ben-'Aouf,
'Amir ben-'Abdallah, plus connu sous le nom d'Abou-'Obeïda.

D'après 'Abdallah ben-Mess'aoud, Dieu, après avoir scruté le cœur de toutes ses créatures, trouva celui de Mohammed supérieur à tous les autres. Il le prit, le purifia et établit Mohammed son envoyé sur la terre. Il choisit ensuite dix hommes, les plus dignes après Mohammed, et en fit les ministres de son Prophète.

Le Prophète a dit :

« Mes compagnons sont parmi mon peuple ce qu'est le sel dans » les aliments. »

PORTRAIT DU PROPHÈTE ET DES QUATRE PREMIERS CALIFES.

Ali ben-Abi Taleb a dit : Le Prophète était d'une stature et d'une corpulence moyennes, il avait la peau blanche, le visage rond et coloré, la barbe épaisse et soyeuse, le crâne fortement développé à sa base. Ses yeux, grands et noirs, étaient ombragés par de longs cils. Ses mains et ses pieds étaient potelés; entre ses deux épaules était marqué le sceau de la prophétie.

Sa démarche était grave et assurée, son regard plein de franchise ; la droiture et la noblesse étaient les apanages de sa langue et de son cœur.

Son extérieur imposant commandait le respect ; sa douceur et sa bienveillance lui attiraient toutes les sympathies.

Il n'a pas eu, ajoute Ali ben-Abi Taleb, d'égal dans les générations qui l'ont précédé; il n'en aura pas dans celles qui le suivront.

ABOU-BEKR.

Abou-Bekr avait la taille fine et élégante, le visage blanc et maigre, les yeux caves, le front proéminent, la barbe peu fournie, les mains petites et allongées.

Anas rapporte qu'il se teignait la barbe et les mains avec le *henné* et le *katam*. Il ajoute qu'il employait de préférence le henné pur de tout mélange.

OMAR.

L'extérieur d'Omar était en rapport avec son caractère énergique et violent.

C'était un homme d'une haute stature, au teint basané, à la tête chauve, à l'œil enflammé, à la barbe épaisse et roussâtre. Il était ambidextre. L'usage du henné et du katam lui était familier.

OTMAN.

De grandeur médiocre, mais bien pris dans sa taille, Otman avait une belle figure brune que rehaussait une longue et magnifique barbe teinte avec le henné.

Il avait coutume de raffermir ses dents avec de l'or.

'ALI.

Voici le portrait d'Ali, tel que nous l'a laissé un de ses contemporains, Abou-Ish'ak' ben-Chi'eï :

Ali était d'une taille au-dessous de la moyenne, replet et doué d'une telle force physique que d'une seule étreinte de ses bras musculeux, il donnait la mort à son adversaire.

Son visage ressemblait à la lune lorsqu'elle est dans tout son éclat, son cou à celui d'une urne d'argent.

Léger et dispos à la guerre, malgré son embonpoint, il était brave, intrépide et mettait tout en déroute sur son passage.

C'était, au moral, un homme supérieur par son savoir et son intelligence, modeste, de bonnes mœurs, craignant Dieu et faisant d'abondantes aumônes.

NAISSANCE DE MOHAMMED ET PRODIGES QUI L'ACCOMPAGNÈRENT.

Mohammed naquit à la Mecque dans la maison de son aïeul Abd-el-Mot'alib, l'année de la guerre de l'Éléphant, un lundi, dixième (d'autres disent douzième) jour du mois de Rebi'el aouel.

correspondant au 20 du mois de Nissan, 3,675 ans après le déluge.

Dieu signala cet auguste événement par plusieurs prodiges. Le *u.* des Mages, objet de leur adoration, qui brûlait depuis un millier d'années, s'éteignit; le palais de Kosroës fut ébranlé; quatorze de ses tours s'écroulèrent; le lac Saoua, en Syrie, fut desséché.

D'après les calculs astronomiques qui ont été faits pour déterminer la position du soleil sur l'écliptique au moment de la naissance de Mohammed, cet astre se trouvait alors dans le signe des Poissons, 1°, 2'.

NOMS DE LA MÈRE DU PROPHÈTE

ET DES PERSONNES QUI PRIRENT SOIN DE SON ENFANCE.

Amina fille d'Ouahab fut celle qui lui donna le jour.

Aïcha (l'une des femmes de Mohammed) a dit : Le Prophète étant allé à Hadjoun prier sur la tombe de sa mère, en revint, le visage rayonnant de joie. Lui en ayant demandé la cause, il me répondit que Dieu, à sa prière, lui avait fait apparaître sa mère et qu'elle lui avait dit qu'elle croyait en lui.

C'est Abou'l-H'assen qui nous a laissé cette tradition.

La première femme dont il suça le lait fut Touaïba, esclave de son oncle Abou-Lahab.

Il eut ensuite pour nourrice une femme sa'adite, nommée Halima bent-Douaïb.

Il fut élevé par l'abyssinienne Baraka, surnommée Oùmm-Aïman, qui faisait partie de l'héritage de son père. Il affranchit dans la suite cette femme et la donna en mariage à Zeïd ben-N'aritha, qui en eut un fils nommé Ousama.

Daniel Roux.

(A suivre.)

LES FEMMES ARABES

DES PREMIERS TEMPS DU CALIFAT

AÏCHA, FILLE DE TELHA.

Aïcha, fille de Telha et de Koltoum, fille du califa Abou-Bècre, était nièce d'Aïcha, l'épouse favorite du Prophète. Elle appartenait à la tribu de Teim, célèbre par le caractère altier et indocile de ses femmes et par la passion qu'elles inspiraient néanmoins à leurs maris.

Aïcha n'avait pas d'égale sous le rapport de la beauté, de la grâce et de l'esprit. Elle avait un port plein de majesté, une santé florissante; et, malgré son humeur intraitable, une grande régularité de mœurs. Elle ne consentit jamais à se voiler. Son second mari, Mosab, fils de Zobeir, le brillant guerrier, frère du calife de la Mecque, Abd-Allah, lui fesant à ce sujet de vifs reproches, elle répondit : « Dieu (béni et glorifié soit-il!) m'a parée des charmes » de la beauté, je veux que tout le monde le sache et admire ma » supériorité. Est-il dans toute ma personne un défaut que l'on » puisse citer ? »

Elle ressemblait beaucoup à sa tante Aïcha, et celle-ci lui choisit son premier mari, Abd-Allah, petit-fils d'Abou Bècre. Elle n'eut d'enfants que d'Abd-Allah. Après la naissance du quatrième, une brouille étant survenue, son mari jura de ne plus l'approcher; elle quitta la maison et se retira chez sa tante. C'est en la voyant passer près de la mosquée qu'Abou-Horeira, frappé de sa beauté, s'écria : « Voilà, certes, une des houris du paradis ! »

Abd Allah ne put cependant supporter longtemps son absence; à ses amis qui lui conseillaient de la répudier, il répondait par ces deux vers :

« Répudie-la, disent-ils! Veulent-ils que le souci soit le compagnon as-
» sidu de mes rêves, et que l'accablement m'assaille encore à mon réveil ?
» Certes le plus grand des tourments est d'être séparé de ceux que j'aime
» et à qui des liens étroits m'unissent. »

Aïcha consentit au retour, mais elle n'adressa plus la parole à son mari jusqu'à sa mort.

Après Abd-Allah, elle se maria avec Mosab. Un historien raconte

que Mosab voulant épouser Aïcha s'adressa à la fameuse musicienne I'zza el Meïla (?) « Va, lui dit-il, visiter ma prétendue et renseigne-« moi sur sa beauté. » La musicienne se rendit donc chez Aïcha. Après les compliments d'usage : « J'étais, lui dit-elle, convive d'un festin donné par les Koreichites ; on s'est mis à parler de nos jolies femmes et quelqu'un t'a citée. On m'a demandé comment tu étais faite; je n'ai su comment dépeindre des charmes que je ne connais point; quitte donc, je t'en prie, ces vêtements qui les cachent. » Aïcha céda volontiers et se laissa admirer dans sa belle nudité. La musicienne étudia à loisir toutes ses formes ; puis Aïcha reprit ses vêtements et quand I'zza voulut se retirer : « A mon tour maintenant, lui dit-elle ; tu ne me quitteras point avant de m'avoir fait entendre ta voix. I'zza se mit à chanter d'une façon si admirable qu'Aïcha transportée courut à elle et l'embrassa tendrement, puis fit apporter dix robes et des bijoux de toute sorte dont elle lui fit présent.

Izza s'empresse d'aller retrouver Mosab : « Fils d'Abou Abd Al-» lah, lui dit-elle, Aïcha est, par Dieu ! la plus belle créature que » l'on puisse voir ! Rien de pur comme la ligne onduleuse de ses » reins ; une croupe proéminente, une gorge pleine, une peau sans » tache, un visage plein de fraîcheur et d'éclat, des cheveux abon-» dants, des cuisses rebondies, la poitrine grasse et large, le ventre » fin, le bas-ventre dodu, la jambe faite au tour, partout un em-» bonpoint qui se trahit en fossettes sinueuses. Quand elle marche, » tout ses appas de la tête aux pieds ont les ondulations du lait » coagulé. Et pourtant deux petits défauts font tache à cet ensem-» ble, mais le *khemar* (fichu de la tête) cache l'un, et le brodequin » dissimule l'autre : elle a le pied et l'oreille un peu forts. »

Quelques jours après, Mosab épousait Aïcha et lui constituait pour dot cinq cent mille dirhem, plus un valeur égale comme cadeau de noces.

Le calife Abd-Allah, qui disputait alors l'empire au calife Abd-el-Melek, fut vivement irrité de ce mariage : « Mosab, dit-il, met en » avant la volupté et laisse en arrière son intérêt. » Il lui défendit de se présenter à la Mecque ou à Médine. Cependant, Mosab finit par apaiser Abd-Allah.

Mosab, violemment épris d'Aïcha, eut souvent à souffrir de son caractère fantasque et capricieux. Il ne pouvait obtenir la moindre faveur qu'après de longues résistances ; quelquefois, même, elle le poussait à la frapper. Il voulait qu'elle voilât sa figure et Aïcha

n'en fesait rien. Un jour, après une violente querelle, Aïcha laissa échapper ces mots qui entraînent la séparation : *Qu'il soit pour moi comme le dos de ma mère,* et elle refusa de le voir et de lui parler. Mosab, si brave dans les combats, était éperdu quand Aïcha le tenait éloigné d'elle. Il envoya pour négocier la paix, le poète Ebn-Kais er Rekiiat qu'Aïcha aimait beaucoup. Le poète plaida la cause de l'époux, mais Aïcha se retranchait derrière son serment. « Qu'à » cela ne tienne, dit alors Ebn-Kais, nous avons ici le plus célèbre » juriste de l'Irak, Ech Chahi, peut-être trouvera-t-il un moyen de » te délier du serment. Demande lui une fetoua (consultation juri-» dique). » Le juriste consulté jugea l'affaire sans gravité et autorisa la réconciliation. Aïcha, cette fois-là, fut enchantée de la décision : et, pour témoigner sa gratitude au légiste : « Tu viens, lui dit-elle, » de me tirer de peine en me déliant de mon serment, tu ne sau-» rais prendre congé de moi sans que je m'acquitte. » Et elle lui fit donner quatre mille dirhem.

Une autre fois, Mosab, après une nouvelle rupture, se plaignait à El Achab des rigueurs de sa femme. « Que me donnes-tu, dit El » Achab, si je te la ramène ? — Fais tes conditions, lui dit Mosab. — » Je veux 10,000 dirhem, dit l'autre. — Ils sont à toi, s'empressa de » répondre le mari » El-Achab se rend chez Aïcha : « Tu sais, » lui dit-il, tout l'attachement que j'ai pour toi, et cela depuis long-» temps. Pourtant, jusqu'à ce jour, je n'ai retiré de mes services » aucun profit. Voici qu'une bonne occasion se présente. Le » prince m'a promis dix mille dirhem, si je te décide à retourner à » lui. — C'est impossible, dit Aïcha. » El Achab, sans se déconcerter, reprit alors : « Fais au moins la paix jusqu'à ce que j'aie » touché mes dix mille dirhem, puis retourne, à ton aise, à ton » vilain caractère. »

Cette réconciliation fut de courte durée. Mosab eut recours, cette fois, à son secrétaire Ebn-Abou-Keroua. Celui-ci assura à Mosab qu'il parviendrait à dompter Aïcha, si le prince le laissait agir à sa guise. Mosab y consentit : « Aïcha, lui dit-il, est le trésor le plus » précieux que je possède sur la terre ; je ne puis me résigner à sa » perte. »

Ebn-Abou-Keroua, libre d'agir, se rendit de nuit, avec deux esclaves noirs, aux appartements d'Aïcha. Il demanda à être introduit, malgré l'heure. A peine entré, s'adressant aux deux nègres : « Creusez une fosse, dit-il. » Une des suivantes se récriait : « Et » pourquoi donc une fosse ici ? disait-elle. » Alors, El Achab, pre-

nant un air désespéré : « Malheureuse Aïcha, dit-il, cet infâme Mo-
» sab m'a ordonné de t'enterrer, ici, vivante. Jamais créature de
» Dieu ne versa plus aisément un sang qui devrait être sacré pour
» lui. » Aïcha, troublée de ces lugubres paroles, voulait aller trouver son mari, mais El-Achab, prétextant un ordre formel, répondait que cela était impossible et disait aux deux esclaves de presser leur travail.

Aïcha, de plus en plus effrayée du sérieux du secrétaire, suppliait, pleurait, se lamentait : « Quoi ! disait-elle, tu vas me tuer ainsi,
» m'enterrer vivante. — Ce n'est que trop vrai, répondait-il. Je
» n'ignore pas que Dieu confondra ce féroce mari, quand tu ne
» seras plus, mais la colère le domine aujourd'hui, colère causée,
» dit-il, par tes rigueurs, et le mécréant est impitoyable quand il
» est furieux. Ne pense-t-il point que tu l'abhorres, que quelque
» rival occupe ta pensée. La jalousie l'a rendu comme un possédé.
» — Je t'en conjure, dit alors Aïcha, va le trouver ; dis-lui que je
» serai toute à lui à l'avenir. — Que j'aille le trouver, dit Ebn-Abou-
» Keroua, mais alors c'est moi qu'il va massacrer ! » Aïcha et ses suivantes fondaient en larmes.

Enfin, le secrétaire feignit de s'attendrir, il jura qu'il allait exposer sa vie pour sauver Aïcha : « Mais que dirai-je à Mosab, ajouta-
» t-il. — Dis-lui, dit Aïcha, que jamais plus je ne lui serai insou-
» mise, que tu réponds de moi. — Et alors reprit le secrétaire,
» quelle sera ma récompense. — Ma reconnaissance pour toujours,
» lui répondit Aïcha, et les preuves ne te manqueront pas. » Puis, elle s'engagea par serment envers lui et envers son mari et la paix se conclut, paix qu'elle observa un peu mieux que les précédentes.

Un jour Mosab entra chez elle et la trouva endormie. Il lui apportait huit perles qu'il avait payées vingt mille pièces d'or. Il jeta ces huit perles sur les genoux de la belle endormie et l'éveilla. « Ah !
» dit-elle pour le tourmenter, j'aimais mieux mon sommeil que tes
» huit perles. »

Une autre brouillerie survint qui, cette fois, causa autant de peine à Aïcha qu'à Mosab, car Mosab partait pour les combats. Mosab revint victorieux et Aïcha aurait désiré se réconcilier avec lui, mais elle se décidait difficilement à faire le premier pas. Pourtant, une de ses affranchies lui dit : « N'est-
» il pas convenable que tu sortes à sa rencontre. » Elle s'y décida et le félicita de sa victoire, et elle se mit à essuyer de ses mains la poussière qui couvrait la figure du guerrier. « Chère Aïcha, dit

Mosab, je m'en veux de te faire ainsi respirer cette odeur du
» fer. » Mais elle, souriante, lui dit : « Elle est pour moi plus
» agréable que l'odeur du musc. »

Un jour, elle invita les femmes de Koreich et les réunit dans un salon jonché de fleurs ; on servit des fruits, les parfums brûlaient dans les cassolettes. Aïcha fit apporter des parures de soie et de brocart qu'elle distribua à ses convives ; puis, elle manda Izza el-Meïla, lui fit des cadeaux semblables et la pria de chanter. Izza se mit à chanter ces vers d'Imrou 'l Kaïs :

« Une bouche aux dents fraîches et pures comme la nacre des fleurs,
» Au voluptueux baiser, au voluptueux sourire.
» Tu n'as point goûté sa délicieuse saveur. Ta pensée seule se la figure,
» Par la pensée seule, il est possible de l'apprécier. »

Mosab était dans un appartement voisin avec ses amis, il entendit le chant et les paroles ; et, s'approchant des courtines qui étaient baissées, il s'écria : « Que dis-tu donc, Izza ? nous avons goûté
» à ces délices et nous les avons trouvées, en effet, telles que tu
» les dépeins. » Puis, il envoya dire à Aïcha : « S'il ne m'est point
» permis d'aller te voir en ce moment, puisque tu fêtes tes invitées,
» permets au moins à Izza de venir me chanter ces vers ; elle re-
» tournera ensuite auprès de toi. » Izza passa dans l'appartement de l'émir, qui lui fit chanter plusieurs fois le même chant et faillit faire des folies en l'entendant.

Lorsque Mosab eut succombé sur le champ de bataille, Bichre, fils de Merouan, demanda Aïcha en mariage ; Amr, fils d'Obeid-Allah, de la tribu de Teïm, étant venu de Syrie, apprit la demande de Bichre. Immédiatement, il se mit en rapport avec une des suivantes d'Aïcha et lui tint ce discours : « Dis à ta maîtresse : Ton
» compatriote Amr te salue et me charge de te rapporter ses paro-
» les : Laisses là le morose Bichre et sa jaune figure et prends-
» moi. Si tu m'épouses, je remplirai ta maison de richesses et je
» satisferai tes désirs (1). »

Séduite par ces promesses, elle l'accepta pour mari. Amr lui fit apporter un million de dirhems et dit à son affranchie : « Tu auras

(1) La pensée contenue dans ce dernier membre de phrase est rendue avec une crudité que la langue française ne peut pas décemment reproduire. Il y a dans ce récit deux autres passages à propos desquels nous avons dû employer toutes les ressources de l'euphémisme, ayant à résoudre le difficile problème de respecter à la fois l'exactitude historique et les justes susceptibilités du lecteur. — N. de la R.

quatre mille pièces d'or, si je suis son époux cette nuit. » En même temps, il fit apporter tous les cadeaux qui furent déposés en tas dans la maison, si bien que le sol disparaissait sous les étoffes et les robes. Aïcha sortit de son appartement et, en apercevant cette profusion, elle dit à son affranchie : « Qu'est-ce donc que tout cela ? » des tapis et des tentures ? — Vois donc de plus près, » dit la soubrette. Aïcha s'approcha et sourit en reconnaissant que c'était des vêtements et des parures pour une somme énorme. Alors, la soubrette, saisissant l'occasion, se mit à dire : « Et la récompense de » celui qui a fait de si riches cadeaux, sera-t-elle de passer cette » nuit encore en garçon ? — Vraiment non ! répondit Aïcha ; cependant, on ne peut l'introduire qu'après que je me serai parée » pour le recevoir. — Bah ! reprit la soubrette, ta figure est plus » belle que toute parure, et où trouverais-tu quelque chose à ajouter à tes charmes naturels ? Quant à moi, je me suis promis que » tu le recevrais cette nuit. — Fais comme tu voudras, dit Aïcha. » La suivante courut vers Amr et lui dit : « C'est pour cette nuit. »

Il vint donc sur le soir. On lui servit à manger : il dévora ce qu'on lui offrit et fit table nette. Puis il accomplit ses ablutions et se mit en prière. Il pria si longtemps que les serviteurs s'endormirent ; il se leva ensuite. Je l'introduisis, raconte la soubrette, et je baissai les courtines sur les deux époux. Pendant le reste de la nuit, je comptai...... Le matin, je me tenais debout devant lui prête à servir, lorsqu'il me dit : As-tu quelque chose à me dire. — Oui ! répondis-je, par Dieu ! on n'a jamais vu ton pareil ; tu as mangé hier comme sept, tu as prié comme sept et .... Il se mit à rire et frappa un petit coup sur l'épaule d'Aïcha qui se prit à rire à son tour et dit, en cachant son visage, ce vers du poète :

« Nous l'avons vu et nous doutons de la réalité, nous l'avons éprouvé et » nous refusons de croire à l'évidence »

Amr avait aussi pour femme Ramla, fille d'Abd-Allah fils de Khalaf. Il avait eu d'elle un fils nommé Talhet-el-Djoud. Ramla dit un jour à l'affranchie d'Aïcha : Fais-moi voir Aïcha toute nue, et je te donne deux mille drachmes. La soubrette fit part à Aïcha de cette proposition. Aïcha consentit, mais à condition que Ramla ignorerait qu'elle fût informée. Elle alla donc au bain et Ramla, postée pour la voir, put l'examiner de la tête aux pieds. Elle sortit fort émue, donna les deux mille drachmes à la soubrette et lui dit : « J'aimerais mieux » t'en donner quatre mille et n'avoir pas vu Aïcha toute nue. » Cette Ramla avait un beau corps, mais elle était laide de visage, son nez était gros, et elle n'était plus jeune. Tous les mois, elle se tenait pendant quelques jours à l'écart d'Amr, son mari, pour lui faire croire qu'elle pouvait lui donner un fils. Un jour qu'Amr avait rencontré Aïcha de bonne humeur, il lui parlait guerres et batailles. « Raconte-moi donc, lui dit Aïcha, les combats auxquels tu as » assisté. » Et Amr se mit à lui énumérer ses hauts faits.

« Tu oublies, lui dit-elle à la fin, une journée mémorable, celle » dans laquelle tu as le plus fait preuve de courage et d'intrépidité. » — Eh quelle est donc cette journée? dit Amr. — C'est celle, fit » Aïcha, où Ramla a baissé sur elle et sur toi les courtines du lit » nuptial. »

Amr était d'une jalousie extrême et Aïcha se plaisait à le tourmenter. Sans cesse, elle parlait de Mosab et de ses qualités aimables. Un jour, Amr rentrait ruisselant de sueur et de poussière. « Chère Aïcha, dit-il, essuie-moi donc un peu le visage. » Elle le fit » et se mit à dire : Je n'ai jamais vu de visage avoir aussi bonne » mine sous la sueur et la poussière que celui de Mosab. » Amr faillit mourir de dépit.

Quand elle recevait, sa toilette consistait en vêtements des plus légers ; venait-on lui dire, l'Emir arrive ; vite, elle s'enveloppait d'étoffes pour qu'il ne put rien voir de ses charmes. Amr mourut après huit années de mariage, en l'an de l'hégire 82. Elle fit ses lamentations debout. Pour ses autres maris, elle avait accompli ses lamentations étant assise. On lui dit : Pourquoi donc agis-tu ainsi ? « Amr, répondit-elle, est celui qui m'a été le plus cher, et ma vo- » lonté est de ne plus me marier après lui. » Lorsqu'une femme arabe fesait ses lamentations debout, cela signifiait qu'elle resterait veuve.

Aïcha aimait le faste et sa maison était montée avec un grand luxe. Une certaine année, Atika, fille de Yezid, demanda au calife Abd-el-Melek la permission de faire le pèlerinage de la Mecque. Le calife y consentit et lui dit : Fais tes préparatifs et n'épargne rien, car Aïcha fait aussi le pèlerinage. Atika déploya tout le faste qu'elle put. Quand elle arriva entre la Mecque et Médine, elle fit rencontre d'un grand cortége qui pénétra à travers sa suite et l'éparpilla. « C'est sans doute Aïcha, dit Atika. Non, lui répondit-on, c'est » sa coiffeuse avec sa suite. » Un moment après, vint un autre cortége, puis une file de trois cents chameaux portant des palanquins et des litières, c'était Aïcha. Atika dit alors, « Ce que Dieu nous » promet est meilleur et plus durable. »

On sait combien les Arabes aiment l'embonpoint et la richesse des formes chez la femme; pour donner une idée des formes d'Aïcha, ils citent ce fait qu'a raconté une de ses affranchies.

« J'entrai chez Aïcha, quand j'étais jeune, et je la vis assise; j'étais placée derrière elle et je crus que ce que j'apercevais de proéminent ne fesait pas partie de son corps et je m'appuyai dessus. — « Qu'est-ce donc, dit-elle, en se tournant. — Je ne savais point, » dis-je, toute interdite, ce que c'était et j'ai voulu voir. — Elle » se mit à rire en disant : Tu n'es point la seule qui se soit émer- » veillée de cela. » Une fois, elle fit un voyage pour aller se plaindre à Hécham, fils d'Abd-el-Melek, dans une année de disette. Le Calife lui promit qu'il réparerait les torts qu'elle avait éprouvés, puis il invita les chefs de la maison Oméiade à venir passer la soirée chez lui avec Aïcha. On se mit à parler de l'histoire des Arabes, de leurs exploits, de leurs poètes. Elle prit part à la conversation et fit preuve du plus grand savoir. Pas une étoile, pas une constellation ne paraissait dans le ciel qu'elle ne la nommât. Hécham lui dit alors : Je comprends que tu nous aies parlé histoire et poésie, mais astronomie ! D'où te vient donc ce savoir ? C'est ma tante Aïcha, dit-elle, qui m'a enseigné ce que j'en sais. Quand elle prit congé d'Hécham, il lui fit donner cent mille drachmes.

Pendant son veuvage, elle passait une année à Médine et une année à la Mecque. Souvent, elle se rendait dans des biens qu'elle possédait à Taïefde; et là, dans son château, où elle se récréait; une de ses distractions était d'exercer des archers au tir.

Son embonpoint était extrême. Je vis Aïcha, dit Ebn-Koteïba, à l'oratoire de Mina appelé *El Kheif*. Elle se leva et deux suivantes qui la soutenaient fléchissaient sous le poids. « Je vous fatigue, leur » dit-elle, c'est bien comme dit de moi El Harits » : Elle se lève, mais fléchit sous le poids de ses hanches, comme l'homme débile chargé d'un lourd fardeau.

Abou-Horeïra lui disait un jour : Je n'ai rien vu de plus beau que toi, si ce n'est Moaouia la première fois qu'il monta sur la chaire du Prophète pour haranguer le peuple. Oui ! répondit-elle, je suis plus agréable à l'œil que la vue du feu n'est agréable au voyageur glacé pendant une nuit de frimats.

(Extrait de l'abrégé du *Ketab el Arani.*)

POUR TRADUCTION :
A. GORGUOS.

CHRONIQUE.

PORTUS MAGNUS. — On nous écrit de la Smala de Mendès, à la date du 15 juillet 1858 :

« J'ai l'honneur de vous adresser l'une des inscriptions dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre. N'habitant plus Mostaganem, j'ai eu quelque peine à obtenir un résultat convenable; car il a fallu me servir d'un intermédiaire qui n'avait pas eu encore l'occasion de pratiquer l'opération que vous m'avez enseignée (l'estampage).

» Quoique l'inscription ci-jointe ne me paraisse pas offrir un intérêt marqué, je vous l'envoie néanmoins, en attendant que je puisse vous faire parvenir l'autre que je crois beaucoup plus intéressante. Mais elle est si mutilée que vous aurez peut-être quelque peine à la déchiffrer. Je pourrai, je l'espère, vous l'envoyer par le prochain courrier.

» Recevez, etc. » V. FLOGNY,
» Capitaine-commandant au 2e de spahis. »

Note de la Rédaction. — Quoique l'estampage envoyé par M. V. Flogny ne soit pas aussi net qu'on pourrait le désirer, on y lit très-bien :

DIVO
ANTONINO
PATRI IMPP.
ANTONINI
ET VERI
AVG.

« Au divin Antonin, père des empereurs Antonin et Verus, augustes. »

A en juger par l'estampage, la pierre aurait 0,75 c. sur 0,45. Les lettres sont hautes de 0,07 c.

Marcus Annius Verus Catilius Severus, qui fut empereur sous le nom de *Marcus Aurelius Antoninus;* et *Lucius Verus*, son associé à l'Empire, avaient été adoptés par Antonin en 138 de J.-C.

Marc-Aurèle associa Verus à l'empire après la mort d'Antonin-le-Pieux, en 161. Il est probable que notre inscription fut érigée peu après cette époque.

M. le capitaine Flogny ajoutera au service qu'il vient de rendre à l'archéologie, s'il veut bien s'enquérir de la provenance de cette épigraphe. Nous ne voyons guère que les ruines de *Portus Magnus* d'où l'on puisse l'avoir tirée; mais il serait utile d'être bien fixé à cet égard.

— Ténès. — M. le docteur Maillefer nous adresse une copie de l'inscription suivante qu'il a relevée à Ténès, en 1852, sur un mur dans la rue de la Colonie :

....EKO
....ICI. AVG
....N. P. M.
....COS. II
....PROCoS. P. L
ICINIV
SELIINVS

— Ruines romaines de Belad Sahari. — Avant de publier une communication que M. le lieutenant Guiter adresse de Miliana, à la date du 14 juillet, il convient de reproduire celle qui a paru dans l'*Akhbar* du 28 mai, ainsi que la note que M. Berbrugger y a jointe. Voici ces deux documents :

« Il arrive souvent, en Algérie, que l'explorateur le plus intelligent, le plus zélé dans ses recherches archéologiques, passe, à son insu, près d'un monument curieux, dont rien ne semble indiquer l'existence, et, que le hasard seul fait, tôt ou tard, découvrir à un visiteur moins attentif et plus heureux.

» Au Belad Sahari, à 26 kilomètres au Sud-Ouest de Miliana (route d'Orléansville), des ouvriers employés à défricher les terrains concédés à MM. Robat frères, de Lyon, ont découvert, à une profondeur d'environ 50 centimètres, des crevasses remplies de charbons, cendres et ossements humains.

» Ces mêmes ouvriers, occupés à creuser un puits et les fondations d'une maison, découvrirent encore sur cette propriété d'autres antiquités : telles que différents vases de terre cuite, de formes diverses, parmi lesquels on voyait une jarre d'une grande capacité, remplie de froment calciné. En examinant attentivement ces divers objets, et notamment un vase de forme élégante, d'une pâte fine, d'un jaune pâle, que j'ai remis à M. le colonel du 90ᵉ, commandant la subdivision de Miliana; on reconnaît que ces objets sont de l'industrie des Romains et d'une date qui remonte à l'époque de leur occupation. Les fragments d'os ont la blancheur de ceux que l'on retire ordinairement du feu, après une calcination complète.

» D'autres travaux ont mis à découvert d'anciens débris de poteries, mais point de sculptures; et ils ont fait découvrir des fondations et des murs d'enceinte, qui attestent bien certainement qu'il a existé en cet endroit une ville romaine.

» La ville ou bourgade, détruite par un tremblement de terre (?) pouvait bien présenter la superficie d'un centre de population de 3 ou 4,000 âmes.

» Il serait à désirer que l'on pût faire des fouilles régulières, soit au Belad Sahari, soit à El-Kantara du Chelif et à Aïn Defla ; fouilles qui, sans aucun doute, produiraient des découvertes assez précieuses, et rendraient en même temps de grands services à l'art et à la science, en nous mettant peut-être sur les traces des séjours ou des passages dans cette contrée des généraux célèbres de l'époque antique. » A. Guiter. »

« M. Guiter a bien mérité de l'archéologie africaine en faisant connaître les ruines d'un établissement romain qui n'avait pas encore été signalé, celles du *Belad Sahari*, endroit situé un peu à l'Est du pont du Chelif et dont le nom ne figure sur aucune des cartes que nous avons pu consulter. Il est à désirer que notre honorable correspondant complète et précise ses utiles renseignements et fasse connaître l'étendue du sol occupé par les restes antiques, le mode de construction des murs ; en un mot, qu'il fournisse tous les renseignements propres à déterminer la nature du centre romain dont on lui doit la connaissance.

» L'*Itinéraire* d'Antonin nomme de ce côté les *Tigava Castra*, à 16 milles (environ 24 kilomètres) de Miliana et sur la route d'Orléansville. M. Guiter indique *Belad Sahari* à 26 kilomètres, soit 2 kilomètres en plus, différence assez grande pour une aussi faible distance.

» Au reste, il s'en faut de beaucoup que les anciens routiers fassent connaître tous les centres de population échelonnés sur les grandes lignes de communication dont ils ne mentionnent très-probablement que les jalons principaux et surtout ceux où étaient établis les relais publics à l'usage des voyageurs officiels.

» D'ailleurs, en dehors des villages et des bourgades, il y avait les fermes dont l'importance était si considérable chez les Romains, qu'il peut arriver facilement aux archéologues modernes de prendre leurs restes pour ceux de quelque petite cité. La grande propriété, dont la monstrueuse extension arrachait à Pline sa fameuse exclamation *Latifundia perdidere Italiam!* la grande propriété avait étendu ses usurpations néfastes jusque sur le sol de l'Afrique ; puisque le même auteur nous apprend que vers les commencements de notre ère, six propriétaires possédaient tout le nord de la *Proconsulaire* (Tunisie), c'est-à-dire une contrée à peu près équivalente à la moitié de la province de Constantine.

» Néron, frappé de cet abus, y mit ordre à sa manière en fesant mourir les six accapareurs de terrains ; mais il ne détruisit pas les causes du mal qui étaient les excessives richesses de l'aristocratie romaine, son goût effréné pour les immenses *villa*, où l'utile occupait beaucoup moins de place que l'agréable, et surtout la prépondérance effrayante de l'élément servile dans la population romaine.

» Les opulents possesseurs de ces *villa* déjà si vastes s'agrandissaient encore par l'usurpation des *saltus*, espaces presqu'infinis que l'inculture avait transformés en déserts de broussailles, surtout en Afrique ; ils y envoyaient leurs innombrables troupeaux dont les gardiens — et aussi leurs clients — défrichaient quelques clairières pour leurs besoins personnels. Ces pionniers entouraient la *villa* du patron d'une ceinture de petits établissements qui finissaient par constituer avec elle un centre de population presqu'aussi important que beaucoup de ceux qui se glorifiaient du titre de colonie et de municipe.

» Comme c'est surtout dans des pays naturellement riches au point de vue agricole que l'on a chance de rencontrer ces vastes fermes romaines et que la vallée du Chelif est une contrée de cette nature, il ne serait pas impossible que les ruines de *Belad Sahari* fussent celles de quelque ferme antique où un cultivateur romain avait accompli l'œuvre que MM. Robat frères recommencent aujourd'hui.

» A. Berbrugger. »

Voici maintenant la deuxième communication de M. le lieutenant A. Guiter :

« Je me suis rendu plusieurs fois, au Belad Sahari, muni d'une carte que j'avais dressée, afin de faciliter mes recherches, car il

n'est pas aisé de s'orienter, au milieu des indications embrouillées des anciens géographes.

» Sur ce travail, j'ai cherché à déterminer, d'après la géographie de Ptolémée (1) et l'*Itinéraire* d'Antonin, quelques points importants, qui devaient me servir de base pour l'étude du terrain.

» Cette carte m'a prouvé que les ruines découvertes chez MM. Robat ne pouvaient être celles de *Tigava Castra*.

» Quoique les données manquent d'exactitude et présentent de fréquentes lacunes sur tout le cours du Chelif, je suis porté à croire que *Tigava Castra* était situé à 30 kilomètres de *Malliana* et non à 20, et à 6 kilomètres de *Oppidum Novum* (2).

» Aujourd'hui, on voit encore, à ce dernier endroit, les culées d'un pont en pierres, pont antique dont on retrouve des traces sur cette rivière.

» Les ruines de *Tigava Castra*, à 6 kilomètres d'*Oppidum Novum*, occupent une superficie de 50 à 60 hectares. Je serai bientôt en mesure de vous faire connaître la nature de ces ruines et de vous adresser un plan de la localité (3).

» Si l'histoire et l'archéologie ne nous fournissent aucun indice, qui permette de placer une ville ou bourgade au *Belad Sahari* (chez MM. Robat), les vestiges qu'on y rencontre parleront alors par eux-mêmes.

» Les Indigènes les appellent du nom significatif de *Belad el Kheroub* (pays des Ruines) nom qui a du moins le mérite d'exprimer, on ne peut mieux, l'état actuel de cet antique établissement.

» L'origine romaine des murs et des vases découverts jusqu'ici est un fait admis par toutes les personnes qui les ont vus ; et vous pourrez en juger par les dessins ci-joints.

---

(1) Les longitudes et les latitudes données par Ptolémée amènent à des résultats très-exagérés comme distance ; d'ailleurs, soit par la faute des copistes ou par d'autres causes, les chiffres sont trop souvent altérés, dans la partie de sa géographie qui concerne l'Afrique, la seule dont nous ayons à nous occuper ici. — N. de la R.

(2) Oppidum Novum se trouve fixé, par une inscription, à *'Aïn Khadra*, touchant le pont romain du Chelif et en face de l'Oued Ebda, un des affluents septentrionaux du Chelif. Voir pour cette détermination le tome Ier de la *Revue africaine* (no de juin 1857), p. 337. — N. de la R.

(3) Dans le numéro précité de la *Revue africaine* (p. 335), l'emplacement de Tigava Castra est indiqué auprès du nouveau pont du Chelif, à une très-bonne position militaire. — N. de la R.

» Il existait (nous a-t-on appris), dans la plaine du Chelif, des bourgades et des petites villes sur lesquelles nous n'avons pas le moindre détail.

» Cependant, la géographie ancienne des *États barbaresques*, de Mannert, traduite par MM. Marcus et Duesberg, nous fait connaître qu'un point mérite toute notre attention ; c'est la ville de *Succabar* (1), qui, au rapport de Pline, était située dans l'intérieur des terres et portait également le nom de *Colonia Augusta*. Cette ville était très-importante, à l'époque de son érection en colonie.

» Comme l'*Itinéraire* n'a pas de grande route qui y passe, nous n'en connaissons pas l'emplacement avec certitude. Cependant, Ptolémée indique de quel côté il faut la chercher. Il met *Succabar* vers l'embouchure du *Chelif* et à l'égard des lieux, peu éloignée de la côte. Ces données, continuent MM. Marcus et Duesberg, méritent toute croyance (2).

» D'ailleurs, Ammien nous apprend que Théodose s'avança de *Césarée* vers *Succabar* situé sur le versant du *Transcellensis* que Mannert assimile au *Djebel Beni Garouck* (?) et que de là, il envoya un détachement de cavaliers rebelles à *Tigava Castra*.

» Selon toute probabilité, c'est sur les ruines du *Belad Sahari* et sur l'emplacement qu'occupent aujourd'hui les fermes de MM. Robat que s'élevait l'antique *Succabar* et non à *Affreville*, qui ne pouvait être qu'un poste intermédiaire entre ce point et Malliana (3)

» Le mamelon appelé *Belad el Kheroub*, d'une forme elliptique, présente une superficie de 95 hectares (950,000 mètres carrés).

» Les ruines consistent en murs de 0 m. 75, c. 0 m. 90 et 1 m. d'épaisseur, bâtis en pierres calcaires et moëllons. La maçonnerie est compacte et liée par du ciment. Peu de pierres de taille ont été amenées à la surface du sol.

---

(1) Une inscription, vue en 1848 par M. Ausone de Chancel sur l'emplacement d'Affreville et copiée l'année suivante par M. Berbrugger, porte cette indication itinéraire qui fixe la véritable orthographe de ce nom de lieu : A ZVCC. M. P. IIII, « à quatre milles de Zuccabar. » — N. de la R.

(2) On doit faire observer que des données qui tendent à placer du côté de l'embouchure du Chelif une ville qu'il faut chercher à 6 kilomètres au plus autour d'Affreville, si ce n'est à Affreville même, constituent une erreur d'environ 80 kilomètres. — N. de la R.

(3) Dans un article spécial sur les ruines d'Affreville, nous discuterons amplement cette question de synonymie à laquelle M. Guiter fournit de nouveaux et intéressants éléments de solution. — N. de la R.

» Les vases sont tous en terre fine, de grandeurs et couleurs différentes. Il m'est impossible d'assigner la véritable origine des vases 2, 4 et 7, qui n'ont subi qu'une faible cuisson (1).

» Le n° 7 était tellement friable, que les débris s'écrasaient facilement sous les doigts.

» Tous les objets qui peuvent intéresser ou éclairer l'histoire de ce pays, qui ont été ou qui seraient trouvés, seront placés avec précaution dans une caisse.

» Je dresserai une liste sur laquelle seront inscrits ces objets, dans l'ordre où ils ont été et seront découverts, et je vous les adresserai.

» Un dessin sera joint à cette liste, et indiquera, par un numéro d'ordre, l'emplacement qu'occupait l'objet découvert.

» Veuillez agréer, etc.,

» A. GUITER. »

— CHERCHEL. — Parmi les objets dont le Musée central s'est enrichi, on remarque la partie supérieure en bronze d'un *vexillum* ou étendard, un fibule en bronze incrusté d'argent, une clef en bronze et une en fer. Ces divers objets, remarquables par leur bon état de conservation, ont été trouvés à Cherchel.

— EL KALAA, près de Guyotville. — M. Matelas, juge au tribunal civil d'Alger, a fait cadeau au Musée central de fragments de crâne humain trouvés par lui dans les tombeaux celtiques d'El Kalaa. Ces fragments sont remarquables par l'épaisseur de la boîte osseuse.

Le Musée a fait l'acquisition des objets suivants, provenant des mêmes sépultures : trois hachettes, une en jade et deux en pierre ; un couteau en silex ; cinq dards de flèche en silex.

— DJELFA. — M. Maresse, jeune naturaliste, qui a exploré pendant plusieurs mois notre Sahara algérien et la Kabilie, a dessiné, en passant par Djelfa, un des monuments dits celtiques qui se rencontrent dans cette localité. Ce document trouvera son emploi lorsque nous aurons réuni assez de matériaux pour traiter avec fruit la question des sépultures celtiques en Algérie.

---

(1) En étudiant les dessins que M. le lieutenant Guiter a joints à son envoi, nous trouvons que les vases numérotés 1, 5, 6 ont seuls des formes incontestablement romaines — N de la R

— **Saneg** (*Usinaza*). — A environ 110 kilomètres au Sud un peu Ouest d'Alger et à 25 kilomètres à l'Est un peu Sud de Bogar, on trouve chez les Oulad Mokhtar, dans un endroit appelé *Saneg*, les ruines assez étendues d'un établissement romain.

M. le commandant de Caussade, qui les a étudiées le premier, en donne cette description dans sa *Notice sur les traces de l'occupation romaine dans la province d'Alger*, brochure publiée en 1851 :

« Saneg.... présente les ruines d'une ville. La forme de l'enceinte » est celle d'un rectangle irrégulier de 300 mètres de longueur sur » 200 de largeur ; elle était formée d'un mur de deux mètres d'épais- » seur, bâti en pierres non taillées. On y trouve des pierres tail- » lées en grand nombre, quelques colonnes, auges, rainures de » porte, meules coniques, fragment de poterie, un couvercle de sar- » cophage. Sur les ruines mêmes et près de la rivière, s'élèvent les » murs détruits aussi de deux *ksour* ou villages arabes.

» Saneg est surtout remarquable par une inscription que j'y ai » découverte et qui porte que Septime Sévère et deux autres per- » sonnages sont les fondateurs de la ville d'*Usinazis*. Ce nom, qui » se retrouve sous la forme très-peu altérée d'*Usinadis*, dans la » liste des évêchés au IVe et Ve siècles, est donc celui de la ville » dont Saneg a conservé les ruines. Quant à la date de la fondation, » elle est une des causes qui me font regarder comme contempo- » rains des Sévères la plupart des établissements dont les murs » d'enceinte étaient bâtis en moëllons irréguliers (p. 29, 30). »

M. de Caussade fait remarquer, dans une note, que les variantes *Usinazis* et *Usinadis* s'expliquent par une permutation de lettres assez fréquente. Nous ajouterons à son observation que cette permutation tient à l'existence, dans les idiomes de l'Afrique septentrionale, d'une espèce de *d* qui participe un peu de la prononciation du *z*.

A la page 81 de cette même brochure, il donne l'inscription de *Saneg*.

Le 28 juin 1850, j'ai visité ces ruines dont le nom arabe s'écrit de la manière suivante : سانف Elles sont bornées au N.-N.-O. par *Chebat Aïcha*, au S.-S.-E. par *Oued Menala*, au N. 3/4 E. par *Tenit Rasfa* et au S.-O. par *Draa-Saneg*.

A l'Ouest et tout près de la ferme bâtie par le kaïd Ben-Aouda, je vis l'inscription que je connaissais déjà par une communication de M. le commandant de Caussade. Elle est ainsi conçue :

. .ERTINAX AVG. ARABICVS
....TIFEX MAXIMVS TRIBVNICI
ET
....VG. TRIB. POT. VII COS. II. ET
....RTINACIS AVG. ARABICI
....VRELI ANTONINI PII ....
.... M. VSINAZENSEM PER
CONSTITVERVNT

On voit que le commencement des lignes était sur une autre pierre placée à gauche de celle-ci. Deux triangles gravés en creux aux angles de droite de la partie qui a été retrouvée et qui se répétaient symétriquement, indiquent un grand cartouche et font supposer que, d'après un usage assez constant, l'épigraphe figurait au-dessus d'une porte. Dans une fouille pratiquée tout auprès de notre inscription, j'ai vu en place la base d'un pied droit qui peut avoir appartenu à un arc de triomphe ou du moins à une porte monumentale de ville.

Cette pierre est haute de 0,65 c., large de 0,90 c., sur une épaisseur égale. Les triangles du cartouche ont 0,19 c. Les lettres, parfaitement bien gravées comme netteté et régularité de formes, ont une hauteur de 0,06 c. 1/2.

Si l'on rétablit la première ligne — chose facile, la lacune portant sur une formule connue — on appréciera ce qui manque à l'épigraphe.

Imp. Caes. L. Septimius Severus pius P — ertinax Aug. Arabicus.

La lacune serait de vingt-neuf lettres. S'il n'y a que dix-huit lettres sur la 2e pierre, c'est parce que le lapicide, pour ne pas rencontrer les triangles du cartouche, a laissé des blancs assez considérables à la fin des lignes.

En partant de cette donnée, on peut rétablir ainsi la presque totalité de cette inscription.

IMP. CAES. L. SEPTIMVS SEVERVS PIVS P—ERTINAX AVG. ARABICVS
ADIABENICVS PARTHICVS MAXIMVS PON — TIFEX MAXIMVS TRIBVNICI
AE POTEST. XII IMP. XI COS. III PROCOS. — ET
IMP. CAES. M. AVRELIVS ANTONINVS PIVS A-VG. TRIB. POT. VII COS II ET
IVLIA AVGVSTA IMP. CAES. L. S. SEVERI PE-RTINACIS AVG. ARABICI
ADIABENICI PARTHICI MAXIMI ET M. A-VRELI ANTONINI PII ET L. S.
GETAE NOBILISSIMI CAESARIS MATER -M VSINAZENSEM PER
. . . . PROCVRATOREM SVVM . CONSTITVERVNT

Avant d'essayer de traduire cette inscription ainsi restituée, je dois dire que ma copie diffère de celle de M. de Caussade : à la 1re ligne, il commence par RTINAX, tandis que je mets ERTINAX, ayant vu les amorces distinctes d'un E.

Mais la divergence la plus importante pour le fond si non pour la forme est celle-ci : au commencement de la 6e ligne, le M est précédé d'un blanc et suivi d'un point. Il n'est donc pas final mais initial d'un mot qui ne peut être que Municipium.

On peut maintenant proposer la traduction suivante de notre dédicace :

« L'Empereur César Lucius Septimius Severus, pieux [surnommé] Pertinax, Auguste, Arabique, Adiabénique, Grand parthique, décoré douze fois de la puissance tribunitienne, acclamé onze fois *Imperator*, trois fois consul, proconsul ; et l'Empereur César Marcus Aurelius Antoninus, le pieux, auguste, décoré sept fois de la puissance tribunitienne, consul deux fois ; et Julia, Auguste, [femme] de l'Empereur César L. S. Severus Pertinax, auguste, arabique, adiabénique, Grand parthique, et mère de Marcus Aurelius Antoninus le pieux et de Lucius Septimius Geta très-noble César (?), — ont constitué le municipe d'Usinaza par l'intermédiaire de leur procurateur........ »

On a vu dans le dernier numéro de la *Revue africaine*, page 414, que ce document épigraphique a été transporté à Bogar et encastré dans un mur de l'hôtel du commandant supérieur. Il serait bien à désirer que des fouilles fussent entreprises à l'endroit où il a été trouvé.

A. BERBRUGGER.

— AUMALE. — Nous recevons d'un de nos honorables correspondants, M. le baron Henri Aucapitaine, la communication suivante :

« Plusieurs inscriptions tumulaires viennent d'être récemment mises au jour dans le butte Négrier, à l'Est d'Aumale ; ce petit mamelon et celui qui l'avoisine sont tout artificiels et me paraissent renfermer de nombreuses substructions romaines dont les fouilles pourraient présenter quelqu'intérêt.

» Aidé du zèle si obligeant de M. Alcide Charoy, nous avons relevé les cinq inscriptions que j'ai l'honneur de vous envoyer et dont vous pourrez peut-être tirer quelque notion intéressante sur le passé de l'antique Auzia.

» Veuillez excuser, avec votre bienveillance habituelle, la rapidité avec laquelle je prends la liberté de vous écrire, car mon détachement, qui est à Aumale, part pour le pays si pittoresque des Zouaoua.

» Là, comme ailleurs, je serai trop heureux si je puis me procurer quelques renseignements de nature à vous intéresser.

« Veuillez, agréer etc.,

Baron Henri AUCAPITAINE,
Sergent au 1er tirailleurs à Blida.

N° 1.

D M S
VALERIA
ROMANA
SVTORIO
EMERITO
FILIODVL
CISSIMOFE
CITETDEDE
DICAVIT
VIXITAN
XXIIMVI

N° 2.

.......SOVA
...VSVAXLV
...ES....AVICTO
....MARITODVL
.....MOFECIT
DD

N° 3.

D M S	D M S
CORNEL.....	MEMORIAE
...MV...O...	...O.....INA
.............S	SS...M....R
..........VAV	.....SDVLCI
....	SSIMA...C...
........V...M	ETDEDICAVIT
F DD	VIXANXXV

N° 4.

D M S
IVIIVSIICDO
....TIVSPVE
.......MMOST
........ERODI
........VAXV
.......XIPOST
.....SO...TvM
....SVI
........LIVSX
.........ORTA
........FECIT

N° 5.

.. ..SAC	RVMGETAPIETA
.... .VOOC	DONVECDVLCI
........FELICIAE	FHILISCVESEP...
..S.VICToRIEET	IVLIÆDVLCISSI
MIÆILINOMÆ	NVIGETB ((E
VOSTRVMIM	TITVLOCLARVM
DONVMNATV	REMERITISDE
CARMINESCN ..	IXE...ESOLVMTE
...VI...DVOND..	MINACARV....
ORTEFELICIA ..	.......VCT1.....
F........1.........	.. ..

Note de la Rédaction. — A la 8e ligne du n° 1, IT forment un monogramme. Nous ne savons pas si la duplication vicieuse de la première syllabe de *Dedicavit* est le fait du lapicide ou du copiste.

La 4e ligne du n° 2 offre ces trois ligatures : MA, RI, VL.

La double épitaphe du n° 3 a de nombreuses lacunes ; la 2e offre les ligatures suivantes : RI, à la 2e ligne ; DI, IT, à la 7e : AN, à la 8e.

Sur douze lignes, le n° 4 en a dix où le commencement est fruste

A la 2e ligne, nous lisons IVLIVS, bien que la copie porte un grand I surmonté d'un plus petit. A la 5e ligne, les lettres finales DI forment un sigle. A la 8e, le V de TVM est de beaucoup plus petite dimension que les deux autres lettres. A la 12e, IT fait monogramme.

Cette épigraphe a été gravée sur une pierre dont le champ, divisé par une ligne perpendiculaire, devait recevoir deux inscriptions juxta-posées. Mais, par le fait, il n'y en a qu'une seule.

Voici les ligatures qu'on y remarque :

Fin de la 1re ligne, l'I. — 3e ligne, VLE. — 4e ligne O et E de VICTORIE sont plus petits que les autres lettres; ET qui suit fait monogramme ainsi que AE de IVLIAE. — 5e ligne, les deux AE de cette 6e ligne, VM, VL, AR et VM final. — 7e ligne, VM, ME. — 8e ligne AR, NE, VM, ET. — 9e ligne, AR. — 10e ligne, IA, IT.

Nous réservons pour l'article spécial sur *Auzia* les explications que ces épigraphes peuvent exiger.

— LES FONDATEURS DE BOU-SAADA. — Un certain Bel-Ouacha, homme de grande tente de la tribu des Bedarna possédait depuis longtemps les immenses terrains qui s'étendent du H'odna aux montagnes des Oulad-Naïl, lorsque vers le VIe siècle de l'hégire un chérif nommé Sliman ben Rabia, originaire de Saguit-el-Hamra en Mogreb vint camper au pied du Djebel-M'sad, à Aïoun-Defla.

Peu de temps après, il fut rejoint par un taleb vénérable qui avait fait de savantes études dans les zaouïa et les m'dersa de Fez. Si Tamer, ainsi s'appelait ce lettré, s'arrêta près des pierres taillées, vestiges d'anciennes constructions nazaréennes. Séduit par la beauté de la rivière et la limpidité de la fontaine, le mogrebin chassa les chacals qui demeuraient dans les roseaux; et, aidé par les gens de Si Sliman, il pétrit des briques et se construisit une maison où il s'adonna à la contemplation et à l'étude des livres.

Quelques nomades des Oulad-Mahdi et des Oulad-Naïl visitèrent le saint homme dont la réputation de science et de justice ne tarda pas à s'étendre jusqu'à Msila et au-delà. Des jeunes gens, avides de profiter des leçons de Si Tamer, se réunirent autour de lui et se construisirent quelques habitations qui formèrent le noyau d'une ville. Les Bedarna cédèrent tous leurs droits aux terrains environnants, moyennant quarante-cinq chameaux et quarante-cinq chamelles (1).

(1) Cette tribu fut un peu plus tard entièrement massacrée par les Oulad-Sekrour.

Au moment où l'on terminait la mosquée, Si Sliman et Si Tamer devisaient ensemble sur le nom à donner à la cité naissante. Ils étaient encore indécis, lorsqu'une négresse vint à passer et appela sa chienne. . . Saâda ! . . Saâda ! . . . . (heureuse ! heureuse !) Ce cri leur parut de bonne augure, ils nommèrent Bou-Sâada (le père du bonheur) l'oasis dans laquelle était construite la ville nouvelle.

L'Oued-ben-Ouas qui arrose ce petit pays prit aussi le nom de Bou-Saâda (1).

Plusieurs autres familles, notamment celle de Sidi-Alaya, originaire de l'Ouest, quelques-unes des Oulad-Boukhallan de Msila vinrent se réunir aux premières. Sid Azouz, père de la fraction de Zeroum, vint de Agrouat el Khessen chez les Oulad Si Cheikh (d'autres m'ont assuré des environs de Tiaret) peu de temps avant la mort de Si Tamer. Enfin, il y a deux cents ans, les Moamin, issus de Mimoun des Oulad Amer, arrivés du Sud dans les anciens temps, quittèrent El H'adjira, localité située entre Blidt Ameur et Ngoussa pour se fixer à Bou-Saâda; ils y construisirent la majeure partie de la ville basse où ils ne tardèrent pas à former la fraction la plus considérable. Leur importance inquiéta les autres partis et ils furent expulsés à diverses reprises; mais ils rentrèrent toujours, grâce à ces dissensions perpétuelles qui agitent les bourgades sahariennes.

Les Oulad Si Harakt, les Achacha, les Ouald Athik, autres fractions de Bou-Saâda, descendent de Si Tamer dont on montre encore aujourd'hui la maison auprès de Djemat' el Nerkla. Les Chorfa ont Si Sliman pour père. Plusieurs fois des familles juives des Beni-Abbès de la Medjana vinrent demeurer dans la ville où ils trouvaient de nombreux éléments de lucre ; ils avaient un quartier à eux, et, chose remarquable, quelques-uns possédaient des armes et brûlaient la poudre. Des M'zabis venus par Djelfa et Aïn-er-Riche complétaient la population de Bou-Saâda qui, grâce à son excellente position, mérita toujours son nom de Père du bonheur (2).

Bou-Saâda, 10 juin 1858. Baron Henri AUCAPITAINE.

(1) Dans sa partie supérieure, ce cours d'eau porte le nom d'*Oued-Dermel*.

(2) Notre correspondant a recueilli à Bousada même cette légende que nous insérons d'autant plus volontiers que, contre l'ordinaire, le merveilleux n'y joue aucun rôle. L'école historique moderne, malgré la sévérité de ses principes de critique, ne dédaigne pas de recueillir ces récits primitifs qui font au moins connaître le caractère des peuples chez qui ils circulent, s'ils n'enrichissent pas leurs annales de faits bien avérés. C'est ici surtout que cette sage tolérance est nécessaire. — N. de la R.

— Djema Saharidj. — Le Musée central vient de recevoir, par les soins de M. le général Thomas, commandant la subdivision de Dellis, le fameux bas-relief sur lequel les Kabiles de cette contrée avaient basé tant de récits exagérés qui ont trouvé accueil jusque dans de très-graves publications européennes. C'est, au reste, la partie supérieure d'un tableau (*tabula*, comme disent quelques épitaphes romano-berbères) appartenant à une pierre tombale. On y voit, en très-fort relief et dans les dimensions de demi-nature, deux têtes, l'une d'homme, l'autre de femme, dans un cadre également en relief.

— Source sulfureuse, chez les Kseur. — Un jeune secrétaire de l'annexe du bureau arabe d'Aumale m'adressa, il y a déjà quelques années, cette courte note que je ne veux pas oublier. Je copie :

« Il y a, à peu de distance des Beni Mansour et à un endroit situé chez les *Kseur*, près de la rivière nommée Oued el Hammam, deux sources d'eau sulfureuse : l'une d'elles tombe en douche du rocher. Les Arabes et les Kabiles vont en foule faire usage de ces eaux et l'énorme quantité d'*ex voto* qui pendent aux arbres prouve combien elles sont salutaires ; elles sont très-chaudes et contiennent beaucoup de soufre.

» L'endroit est très-pittoresque.

» A l'autre source, l'eau sort au bas du rocher, qui est entouré d'une épaisse végétation et qui forme un bassin naturel. »

(*Note fournie par M. le d*r Maillefer.)

— La Roche taillée, dans les environs d'Aumale. — En se promenant un jour à travers champs, dans les environs de la route d'Aumale à Médéa, sur le territoire des Oulad Ferah qui avoisinent la première de ces villes, M. le docteur Maillefer arriva auprès d'un très-gros bloc de grès qui lui parut taillé d'une façon assez singulière. Il était seul en ce moment et ne trouva personne à qui il pût demander le nom de cet endroit, mais il se rappelle que le mamelon oblique qui soutenait ce bloc enraciné se dirigeait en pente vers le N.-E. au-dessus de la prise d'eau. Ces détails pourront aider nos correspondants d'Aumale à retrouver l'endroit.

Quant au roc en question, il est creusé en réservoir avec un trou d'écoulement. Est-ce aux Romains ou aux Indigènes qu'il faut rapporter cette construction et celle-ci a-t-elle quelque liaison avec les travaux dont il est question ci-après ?

« Je ne veux rien hasarder, dit M. le docteur Maillefer, sur ce » rocher taillé. Peut-être son origine et sa destination se déduiront-elles d'usages que j'ignore. Je le crois, du reste, peu connu » des Européens. »

—

— Les Oulad-Ferah, près d'Aumale. — M. le docteur Maignier, qui a exploré très-souvent les environs d'Aumale, depuis plusieurs années qu'il l'habite, m'a donné les indications suivantes, vers la fin de 1855, époque à laquelle j'ai quitté cette intéressante localité.

Il existe chez les Oulad Ferah, près la demeure du kaïd, un lieu remarquable par la trace de grands travaux qui paraissent avoir eu pour but l'accumulation et la conservation des eaux pluviales et autres. Ce sont les restes de deux bassins destinés à les recueillir. Dans le bassin supérieur qui est, d'après son estimation, à environ deux cents mètres au-dessus du niveau de la ville, on voit que les eaux, qui y arrivaient avec force, trouvaient un obstacle ménagé à leur impétuosité, dans une saillie du terrain utilisée dans ce but.

Après avoir rempli ce premier bassin, espèce de barrage que l'art avait employé avec sagacité, les eaux s'écoulaint plus calmes dans le second, sur lequel il ne m'a pas donné de détails.

Près de là, on trouve, toujours d'après la même personne, les restes d'une construction qui rappelle les fondations d'une pile de pont dans le lit du ruisseau et deux sortes de culées ruinées sur les berges.

Tels sont les renseignements que je consignai presque sous sa dictée au moment de mon départ pour Médéa.

(*Note fournie par M. le d*r Maillefer.)

— Aumale. — M. le docteur Maillefer, outre les renseignements déjà indiqués, a bien voulu nous fournir ceux qui suivent sur Aumale et ses environs qu'il a longtemps habité.

1° On lui a raconté que sur l'emplacement de l'ancien pavillon médical (cour du nouvel hôtel de la subdivision) il y avait un temple ou tout au moins un édifice important ; il s'y trouvait des colonnes (d'ordre dorique, dit-on), placées de 3 mètres en 3 mètres environ. Il y en avait huit ; c'est là qu'on a trouvé une statuette en bronze doré très-belle, laquelle a été achetée par le payeur.

2° A environ 4 kilomètres au-delà de la *R'orfa* (tour romaine, *burgus*) des Oulad Selama, — laquelle est à environ 11 kilomètres au S.-E. d'Aumale, — sur le côté gauche du chemin et en face d'un petit ma-

melon rocheux où croissent quelques genévriers, existe un trou béant qui donne accès dans un souterrain assez profond et très-long se dirigeant du S.-O. au N.-E. On a dit que cet endroit s'appelle *Matmora mta èl Oulad Selama*, silos des Oulad Selama.

3° Chez les Oulad Bou Abid (1), il y a trois sources thermales sulfureuses dans un lieu appelé Hammam qui est fréquenté par les Ksar Sebka et tous les Indigènes à 4 ou 5 lieues à la ronde pour les douleurs rhumatismales et les affections cutanées. Distance d'Aumale : 22 kilomètres.

4° Chez les Oulad Brahim, à l'endroit appelé Betlam, sur la route d'Alger à Aumale, existe une caverne d'une très-grande profondeur, appelée *Caverne des Français* et sur laquelle on raconte plusieurs légendes. Distance : 36 kilomètres.

5° Chez les Cherfa du Nord, sur le Djebel Djedda au S.-E. de la montagne, se trouve une vaste chambre de construction romaine encore passablement conservée. Distance : 50 kilomètres.

6° Beni Yala. — Les seuls vestiges de l'occupation romaine que l'on rencontre dans le pays sont deux vieilles tours en ruines, désignées sous le nom de *Dakheribt* (2) *el Roumi*, sur l'Oued Zeian, et *El Benia*, sur l'Oued Berdi. Distance : 80 kilomètres.

7° Oulad Sidi Aïssa. — On voit à *Grinidi* des restes de l'occupation romaine consistant en ruines assez étendues. On voit aussi à *Guellali* les ruines d'une petite tour près de *Meutka m'ta Chagrania*. Distance : 40 kilomètres.

8° Aghalik de Bouhira, Beni Meddour. — Il existe dans la tribu une grotte nommée *Mammouna* d'où sort une fontaine qui, au dire des Indigènes, guérit toutes les maladies. Distance : 26 kilomètres.

— MÉDÉA. — M. le docteur Maillefer nous adresse la communication suivante :

« Il y a quelques jours, en relisant les numéros de la *Revue africaine*, j'ai vu que l'on y adressait aux personnes de cette résidence des questions relatives à quelques épigraphes qui y ont été trouvées. J'ai donc cherché à me rendre utile en commençant quelques recherches : je viens ici vous en donner le résultat. A la pépinière, où la conduite d'eau est presque entièrement accessible, le fragment signalé est invisible, recouvert qu'il est sans doute d'une couche de ciment. Mes investigations, mes questions n'ont été suivies d'aucun résultat. Je me suis alors adressé à la maison du trésor (ancienne). Là j'ai appris que déjà M. Pharaon m'avait devancé et, que depuis peu, sans que je puisse préciser l'époque, M. le Maire avait fait enlever deux pierres (où il y avait une ligne de caractères gravés) : la personne à laquelle je dois ces détails, les a vues sur une brouette, mais n'a pas su me dire où elles ont été transportées. Je n'ai pu me procurer encore aucun renseignement sur la pierre signalée par le général Duvivier.

» Les déblais exécutés derrière la caserne d'infanterie de Médéa, ne sont pas fertiles en trouvailles ; çà et là, quoique rarement, j'ai aperçu des fragments de poterie rouge ancienne, que j'ai recueillis ; on a, en faible quantité, des petits bronzes romains, mais presque frustes, des menues monnaies arabes, dont j'ai eu l'honneur de vous adresser des échantillons. Des soldats ont trouvé deux petites lampes, simulant dans ce qui restait, la forme antique si connue ; elles sont en terre vernie et d'un travail comparativement grossier. La pâte est grisâtre et mal préparée. Les deux lampes exactement semblables sont percées au centre de petits trous irrégulièrement placés, ronds, triangulaires, carrés. En somme, avec des formes antiques incontestables, elles présentent des particularités qui semblent leur assigner une date de fabrication assez récente. »

Pour faciliter les recherches que nous continuons de recommander à nos correspondants de Médéah, nous insérons ci-après une note de M. Berbrugger, laquelle contient les renseignements les plus précis à cet égard :

« La ville de Médéa a été bâtie sur un établissement romain et aux dépens des matériaux de cet établissement. C'est un fait dont il est facile de se convaincre en examinant les maisons. La partie inférieure de l'aqueduc offre aussi des traces de travail antique ; et en le réparant — depuis la conquête — on a trouvé une médaille romaine dans les assises inférieures.

» Mais ce qui est incontestablement antique, c'est le rempart à l'angle N. O. de la ville. De ce côté, les fouilles nécessitées pour la construction de l'hôpital ont fait découvrir des substructions romaines. Pendant un séjour dans cette ville, en août 1843, j'ai vu découvrir les deux inscriptions suivantes qui devaient dès lors être dirigées sur le Musée central, mais qu'une série d'incidents a empêché jusqu'ici d'arriver à leur destination.

(1) Ce renseignement et les suivants proviennent des registres du bureau arabe d'Aumale.

(2) La racine arabe *Kherba*, ruine, se reconnaît très-bien dans ce mot. — N. de la R.

La première, gravée dans un cadre sur un couvercle de tombeau, est ainsi conçue :

N° 1.

.... M. S.
.... RELIVS TERTI
.... SERANVS V
.... XIT AN. LXXIII M. X.
.... TER FECERVNT

Bien qu'il manque à ce fragment le commencement de toutes les lignes, on peut hasarder cette traduction :

« Monument consacré aux Dieux Mânes ! ..... Aurelius Tertius (?) ..... a vécu 73 ans et 10 mois. (Son fils et son frère ?) lui ont fait ce tombeau. »

Le deuxième monument est une stèle à fronton acutangulaire accosté de deux oreilles. Le tableau encadré dans de simples filets contient le buste grossièrement sculpté d'un individu à la tête nue et au corps drapé dans une espèce de manteau.

Sous ce tableau et entre de simples filets, on lit :

N° 2

VIPSINDIR
H. S. VIX. A. LX
.... I COIVGI
....

Le troisième fragment m'a été communiqué par une personne qui m'a dit qu'il se trouvait actuellement caché dans la conduite d'eau qui est à côté de la pépinière de Médéa :

N° 3.

.... M
FECIT V. A. XXII
MENS, V. H. S. E

Enfin, M. le général Duvivier m'a donné, il y a déjà fort longtemps, la copie d'une inscription qui se lisait, disait-il, auprès de la casba, à l'époque où il visita Médéa pour la première fois (fin de 1830). Je la reproduis telle quelle, en ajoutant que l'original a dû disparaître très-promptement ; car jamais, parmi les plus anciens habitants ou visiteurs de Médéa, aucun n'a eu connaissance de ce document épigraphique :

D M
M. HERENN
IO CASSIANO
MIDIÆ CIÆ AED
......CVR III
CIÆ P... X

Après la formule funéraire *Dis manibus* et le nom du défunt, Marcus Herennius Cassianus, arrivent trois lignes d'une lecture fort douteuse où l'on a voulu voir : MIDIAE COLONIAE AEDILI PROCVRATORI, etc.

Mais toute interpétation ou discussion pêcherait ici par la base ; car la copie est incomplète et fautive et l'existence même de l'original n'est pas exempte de toute espèce de doute.

A l'époque où je recueillais ces notes à Médéa, j'ai vu, entre les mains d'un juif, un Juba II en argent, ayant au revers un croissant surmonté d'une étoile ; et à l'exergue : R. XXXIIII, ou 34e année du Règne.

On s'est demandé quel nom il convenait d'assigner à l'établissement romain sur les ruines duquel Médéa s'est élevé. Pour édudier ce problême, il faut avoir sous les yeux deux tronçons de routes anciennes, telles que l'*Itinéraire* d'Antonin nous les a conservés.

1° Tronçon d'une route allant de la frontière de la Tingitane (Maroc) à Rusuccuru (Dellis).

MALLIANA,	*Miliana*,
19 milles, ou 18, — 28 ou 26 kilomètres 1/2.	30 kilomètres.
Sufasar,	*Amoura*,
15 ou 16 milles, — 22 ou 23 kilomètres 1/2.	26 kilomètres.
Velisci,	*Mouzaïa-les-Mines*,
16 milles — 23 kilomètres.	24 kilomètres.
TANARAMUSA Castra.	*Mouzaïaville*,

Un des manuscrits de l'*Itinéraire* d'Antonin place le *Rapida Castra*. suivi de l'indication itinéraire XVI milles, entre Sufasar et Velisci. Dans les autres manuscrits, il arrive immédiatement avant Rusuccuru. Est-ce une simple transposition ou y a-t-il lieu de rétablir une station que sa ressemblance de nom avec une autre aurait fait supprimer comme fesant double emploi ?

Ce qui est bien certain, c'est que l'*Itinéraire* d'Antonin ne compte entre *Malliana* et *Rusuccuru*, deux points déterminés, que 98 milles ou 145 kilomètres, tandis qu'il y en a environ 204 ; ce qui donne une différence, en moins, de 59 kilomètres. Il faut donc ou que des

chiffres soient trop faibles ou qu'il y ait des stations oubliées. *Rapida castra*, indiqué par un manuscrit après Sufasar, est peut-être un de ces endroits omis.

2e Tronçon, d'*Auzia* (Aumale) à *Cæsarea* (Cherchel).

AUZIA,	*Aumale*,
16 milles, ou 15 — 23 1/2 ou 22 kilomètres.	31 kilomètres.
Rapidi,	*Sour-Djouab*,
25 milles, — 37 kilomètres.	48 kilomètres.
Tirinadi,	*Berrouaguïa*,
25 milles, — 37 kilomètres.	25 kilomètres.
Caput Cilani,	*Au Sud de Médéa*,
16 milles, — 23 kilomètres 1/2.	21 kilomètres.
Sufasar,	*Amoura*,
16 milles, ou 15 — 23 1/2 ou 22 kilomètres.	27 kilomètres.
AQUIS,	*Hammam Rir'a*,
25 milles, — 37 kilomètres.	40 kilomètres.
CÆSAREA.	*Cherchel*.

L'*Itinéraire* compte donc d'Aumale à Cherchel 123 milles romains au maximum et 121 si l'on adopte les chiffres minima. 123 milles équivalent à 182 kilomètres et 164 mètres, évaluation qui demeure en dessous de la distance réelle, laquelle est de 192 kilomètres en tout. Il y a donc une différence de 10 kilomètres.

L'examen attentif de ces deux tronçons, surtout du deuxième, paraît indiquer que l'établissement romain de Médéa restait au Nord de la voie; et que, par conséquent, ce ne peut pas être *Caput Cilani* qu'il faut chercher un peu plus au Sud. M. Mac Carthy le place, en effet, près du *Bordj el Hadj Miliani*, sur la route ancienne de Bogar.

— CONSTANTINE. — Un de nos correspondants de cette ville, M. Réméon Pescheux, nous écrit à la date du 7 juillet :

« J'ai assisté le 30 juin dernier à la découverte d'une pierre tombale sur le versant Nord-Est du Koudiat-Ati, aux portes de Constantine. Elle se trouvait enfouie dans des décombres ou éboulements qui recouvraient une large mosaïque, maintenant détruite presque en entier ; cette trouvaille est le résultat de fouilles pratiquées par les soins de M. Girard, propriétaire et commissionnaire de roulage, qui l'a fait remettre peu après au Musée de Constantine. Au moment même de la découverte, j'ai fait laver et brosser la pierre et voici l'inscription qui s'y trouve gravée :

D ╳ M
C. IVLIO
AGATHAN
GEIO VAX
H. S. E.

» Cette pierre, qui a environ 33 centimètres de côté, est dans un bon état de conservation. Entre le D et le M de la première ligne, on voit une très-petite croix à quatre branches en forme de croix de St-André et à la hauteur ordinaire où l'on place notre apostrophe. Ce signe indique peut-être une inscription de l'époque byzantine ; alors, il faudrait lire : *Deo Maximo* au lieu de *Dis manibus*.

» On voit que le défunt a vécu 30 ans (1).

» Dans les mêmes fouilles qui ont amené la découverte de l'inscription, on a trouvé un petit bronze assez bien conservé sauf au revers.

» A l'avers, on voit une tête laurée et autour : « Imp. Licinius, P. F. Aug. » A l'empereur Licinius, pieux, heureux, auguste.

» Quant à la mosaïque dont j'ai parlé plus haut, M. Girard ne recule pas devant les grandes dépenses qu'il faut faire pour la nettoyer et même la restaurer au moyen des fragments qui ont été jetés au pied du Koudiat-Ati. Elle servira de sol à un premier étage ou salle d'agrément qui va être ainsi établie au-dessus et en face du marché aux blés. On a trouvé des ossements sur cette mosaïque, mais on n'a découvert aucun sarcophage ; peut-être en rencontrerait-on sous la mosaïque elle-même ; on avisera. »

— CONSTANTINE. — Dans le courant du mois du juin, M. de Villevaleix, maire de Constantine, a fait entreprendre des fouilles au-dessous de l'*Inscription des Martyrs*, gravée sur un rocher au bas du Mansoura, sur la rive droite du Remel et un peu avant l'endroit où cette rivière s'engage dans sa coupure rocheuse. Nous avons le regret d'apprendre que ces fouilles ont dû être abandonnées, ayant été complètement stériles, bien qu'on les eût poussées à une assez grande profondeur. Le zèle de M. le maire de Constantine pour les recherches archéologiques n'en est pas moins digne des plus grands

(1) Nous proposons de traduire cette épitaphe : « Au Dieu très grand ! » à Caius Julius Agathangeius. Il a vécu trente ans; il gît ici. » — On voit que nous lisons *Agathangelus* (bon ange), version qui nous paraît plus probable que l'autre. Le chiffre trente est marqué par un seul X dont la diagonale de droite est augmentée de deux autres diagonales, le tout afin de épargner la peine de graver XXX. — Note de la R.

éloges, car en pareil cas, l'axiome évangélique n'est pas complètement applicable et l'on cherche souvent sans trouver, alors que celui qui ne cherche pas trouve.

— CONSTANTINE. — M. Frecus, agent comptable à Bogar, possède une curieuse antiquité byzantine. C'est un cailloux de silex transparent trouvé dans les rochers de Constantine au milieu des débris. Sur ce galet de forme ovale allongée, on voit une tête coiffée d'un bonnet élevé, arrondi par le haut et avec un galon au bord inférieur. Au-dessous, sont figurées deux mains, dont la gauche tient une crosse. Quant au corps dont ces mains et cette tête supposent l'existence, l'artiste a omis de le représenter.

— CONSTANTINE. — On nous écrit de Constantine, le 17 juillet 1858 :

« Le nº 11 de la *Revue africaine*, dans lequel vous aviez promis de donner le texte du chant kabile inséré au nº 10, contient, au lieu de ce texte, une note par laquelle vous annoncez qu'on le trouvera, suivi d'un autre chant sur le même sujet, dans la *Grammaire kabile* que vient de publier M. le capitaine Hanoteau.

» Connaissant les circonstances dans lesquelles ce chant a été écrit (je parle du texte kabile), je me suis reporté à la grammaire de M. le capitaine Hanoteau et j'ai immédiatement constaté :

» 1º Que l'auteur attribue ces vers à Si Ben-Ali-Chérif lui-même ;

» 2º Qu'il n'en donne que la première moitié ;

» 3º Que le prétendu deuxième chant sur le même sujet n'est autre chose que la deuxième moitié du chant de M. Féraud.

» Il vous suffira, de jeter les yeux sur la grammaire de M. Hanoteau, de la comparer avec le texte que vous a envoyé M. Féraud pour vous convaincre de la vérité des deux dernières assertions. Je vais tâcher de vous édifier quant à la première.

» Ce chant qui, à l'heure qu'il est, est peut-être encore inconnu chez les Kabiles, n'est pas de Si Ben-Ali-Chérif ; M. Féraud s'est borné à demander à ce chef de le mettre en rapport avec un de ces bardes, si communs chez les Berbers, dont le talent, j'allais dire la profession, consiste à improviser sur la guerre et sur l'amour. Ben-Ali-Chérif (ce fut là sa seule participation à l'œuvre) lui amena le nommé Si Bel-Kassem-ou-Touati, du village de Chellata, tribu d'Illoula-Açammer.

» Si Bel-Kassem-ou-Touati, à qui M. Féraud expliqua son désir d'avoir des vers sur la pacification de la Kabilie du Jurjura, eut beau se torturer l'esprit, il ne parvint pas à trouver une idée

en faveur des roumis. Etait-ce incapacité, défaut momentané d'inspiration ou mauvais vouloir ? je l'ignore.

» Mais Phébus était sourd et Pégase rétif.

» Il fallut que M. Féraud lui donnât les idées qu'il n'avait pas ; et c'est seulement alors qu'il se mit à l'œuvre, écrivant le texte kabile pendant que son inspirateur, dans la tente duquel la scène se passait (1), en faisait, séance tenante, la traduction que vous avez eue.

» Dès le lendemain, des copies du texte et de la traduction furent envoyées par M. Féraud à M. Schusboë, interprète de M. le Gouverneur-Général, à ses collègues des autres divisions et à moi, qui essayai immédiatement de traduire ce chant en vers français.

» Ces circonstances expliquent comment il a pu arriver à M. Hanoteau morcelé et défiguré. D'un autre côté, par suite de la communication qui lui en fut faite par un ami de M. Féraud, le *Derbouka* publia (2) la traduction littérale reproduite dans le nº 10 de la *Revue africaine*, et c'est sans doute par le *Derbouka* qu'il parvint à M. Toulouze qui le mit aussi en vers français ; mais qui, grâce sans doute à une connaissance de la langue kabile, langue dont j'ignore le premier mot, est parvenu, mieux que moi, à reproduire le rythme de l'original.

» Mais je m'aperçois que j'en dis beaucoup pour peu de chose et cette longue lettre pourrait se résumer ainsi :

» Il n'a été fait qu'un chant kabile sur l'expédition de 1857, et c'est par erreur que dans sa grammaire M. Hanoteau le divise en deux pièces distinctes ;

» Ce chant n'est pas l'œuvre de Si Ben-Ali-Chérif, mais bien de Si Bel-Kassem-ou-Touati qui l'écrivit dans la tente, sous la dictée ou tout au moins sous l'inspiration de M. Féraud ;

» M. Féraud est du reste, lui aussi, l'auteur d'une grammaire kabile qu'il avait adressée en février 1857, à M. le Gouverneur-Général ; à la suite de cette grammaire, qui a valu à son auteur un témoignage de satisfaction de M. le Ministre de la guerre, se trouvent des dialogues et un certain nombre de proverbes, poésies et chants kabiles dont M. Féraud a l'intention de faire hommage à la *Revue africaine*.

F. DE MORESTEL. »

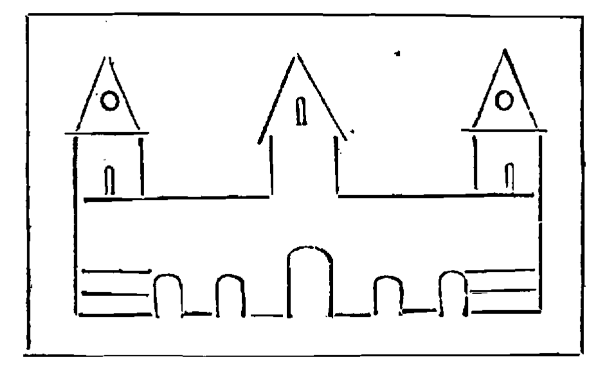
Nous remercions M. de Morestel des explications et rectifications qu'il a bien voulu nous adresser ; et nous ferons bon accueil aux

(1) Au col de Chellata le 13 juillet 1857.

(2) Vers le mois de septembre 1857.

nouvelles communications qu'il nous annonce de la part de M. Féraud dont nous serons toujours heureux d'insérer les travaux à la fois instructifs et attrayants.

— **Seba' Regad** (*Les Sept Dormants*). — Dans les assises du pont américain jeté sur Oued el Kebir, route de Jemmapes à Bône, à 22 kilomètres Est de la première de ces villes, M. Féraud signale une pierre très-remarquable qui offre la gravure en élévation d'une façade monumentale à trois pavillons et à cinq portes dont la plus grande placée au centre est au-dessous du pavillon du milieu. Grâce à la bonne volonté et à l'adresse de notre typographe, le lecteur pourra retrouver ci-dessous la reproduction exacte de ce dessin antique.



La pierre où l'on voit le dessin que nous venons de reproduire, provient d'un bâtiment ayant servi de fonderie, à l'endroit appelé *Seba' Regad*. Nos renseignement ne disent pas s'il s'agit d'une fonderie antique, mais nous inclinons à le croire, car il n'est guère probable que les Indigènes aient créé une usine de ce genre. Nous regrettons que notre correspondant n'ait pas précisé non plus l'emplacement de *Seba' Regad* que la carte ne donne pas, sur cette ligne. A cette occasion, nous rappellerons qu'il est de la plus grande importance pour les études de géographie comparée d'indiquer, avec le plus d'exactitude possible, la provenance des inscriptions et les gisements de ruines, de donner, autant que possible, les dimensions des pierres, la hauteur et la forme de lettres; en un mot, tous les éléments qui permettent de tirer le plus grand parti possible des communications qui nous sont faites.

— **Hidra, Djebel Dir**, etc. — Pendant une tournée dans la partie orientale de la province de Constantine, M. L. Féraud, interprète

de l'armée, a recueilli plusieurs observations intéressantes que nous allons énumérer.

A Hidra, sur le territoire des Frachiche, cercle de Tebessa, il a copié l'inscription de la frise du grand arc de triomphe (côté de l'Est) et une autre épigraphe provenant du mur d'enceinte écroulé. Nous ne les reproduisons pas ici, le savant M. Renier les ayant données avec beaucoup d'autres de la même localité dans ses *Inscriptions romaines de l'Algérie*, chapitre XXI, nos 3191, 3195.

Mais nous publions avec empressement l'inscription que nous croyons inédite d'un milliaire à double dédicace, relevée par M. le cne du génie Groult, dans les montagnes du Dir, à 15 kilomètres au Nord de Tebessa, où il se trouve maintenant. Ce document a été communiqué par le trouveur à M. Féraud qui a bien voulu nous l'adresser; on va voir qu'il est intéressant à plusieurs égards :

IMP. CAES.
M. AVRELIVS
ANTONINVS
PIVS AVGVSTVS
PARTHICVS
MAXIMVS BRI
TANNICVS MA
XIMVS GERMA
NICVS MAXI
MVS TRIBVNIC
AE POTESTAT
XVIIII CONSVL
IIII PATER PATRI
AE RESTITVIT
CLXXXV

DNFL
CLAVDIO
IVLIANO
SEMPER
AVG

« L'Empereur César Marcus Aurelius Antoninus, pieux, auguste, grand parthique, grand britannique, grand germanique, décoré 19 fois de la puissance tribunitienne, consul pour la 4e fois, père de la patrie, a rétabli (ce milliaire), à 185 (milles de Carthage). »

« A notre seigneur Flavius Claudius Julianus, toujours auguste. »

Si l'on prend la somme des distances entre Carthage et Theveste, telle qu'elle est donnée d'après la *Carte* peutingérienne par M. d'Avezac dans son mémoire sur les *Voies romaines de la Numidie et de la Mauritanie* (*Tableau de l'Algérie*, 1840, p. 329), on trouve qu'elle est de 195 milles romains. Or, le monument itinéraire relevé par M. le capitaine Groult, est à 15 kilomètres au Nord de Tebessa (Theveste) aboutissant méridional de cette grande voie de communication; soit à dix milles romains. Ce chiffre partiel étant déduit du total de la distance, on a pour reste celui de 185, c'est-à-dire, précisément l'indication qui figure sur notre milliaire.

Si, d'un autre côté, on veut contrôler ce résultat par le chiffre des distances réelles, on trouve que, d'après les meilleures cartes il y a 286 kilomètres entre les ruines de Carthage et celle de Theveste (Tebessa), ce qui reproduit, à deux kilomètres près, les 195 milles romains de la carte peutingérienne. Sur une ligne de cette longueur, une pareille différence est insignifiante.

Il reste à déterminer la date, ou pour mieux dire les dates de ce monument à deux dédicaces, faites à des époques assez éloignées l'une de l'autre.

Marc-Aurèle Antonin, plus connu sous le nom de Caracalla, fut consul pour la quatrième fois en 213. Il avait été décoré de la puissance tributienne, dès l'année 198, treize ans avant son avénement. L'indication de son 19e tribunat fixe notre épigraphe à l'an 216. Quant aux autres empereurs qui ont porté le nom de Marc-Aurèle Antonin, les circonstances de consulat et de tribunat ne peuvent leur convenir; et Caracalla est bien le seul à qui on puisse attribuer cette dédicace.

L'autre dédicace, qui a été ajoutée au-dessous de la première, à plus d'un siècle de distance, par des flatteurs désireux d'éviter les frais d'un monument spécial, — l'autre dédicace se rapporte à Julien II, dit l'Apostat, qui fut proclamé à Paris en 360, et mourut trois ans après dans une bataille contre les Perses.

M. Féraud a copié l'inscription suivante sur une pierre qui a été trouvée près du *Bordj Meksenna*, rive gauche de l'Oued el Kebir, anciene route de Bône au Kef et à huit kilomètres de La Calle :

D. M. S.
LOIACINVS
SILVANVS
PVMIVS
H. E. S.

Dans la direction indiquée par notre correspondant, nous trouvons sur la *Carte topographique des environs de Bône* (1851), un *Mexna*, mot qui, ramené à une transcription plus régulière, devient *Meksna*, c'est-à dire une dénomination presque identique à celle que donne M. Féraud. Fesons remarquer, toutefois, que cette position étant à 22 kilomètres de La Calle, il n'y a pas accord de distance.

Quoi qu'il en soit, cette pierre — qui a été transportée au bureau arabe de La Calle par les soins de M. Coutelle, chef de ce bureau, — se divise en deux parties à peu près égales : une inférieure, qui contient l'épigraphe encadrée dans un simple filet ; une supérieure placée dans un cadre formé par deux pilastres surmontés d'un linteau uni. De ce linteau pendent deux objets qui ressemblent à des carafes fixées par le goulot. Au-dessous, sur un lit des plus simples, repose un personnage appuyé sur le coude gauche et que — n'était cette attitude — on prendrait pour un mort enseveli dans son linceul. A droite du lit, est un trépied d'où s'échappe de la flamme ou une spirale de fumée.

— VOYAGE DANS LE SOUDAN. — On nous écrit de Tunis que M. le baron Alexandre de Krafft a dû quitter cette ville après les fêtes de l'*Aïd-el-Kebir* (vers le 25 juillet) pour se rendre à Tripoli et de là pénétrer au centre du Soudan. Les vœux de tous les amis de la science accompagneront ce jeune et courageux voyageur dans son entreprise difficile et périlleuse.

— MÉDAILLE INÉDITE. — On nous écrit de Batna :

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation une médaille que je possède, et dont voici la description (1) :

Or. module ordinaire.

Avers. — IMP. C. ALEXANDER P. F. A. V. G. — Tête laurée et barbue de l'empereur, à droite.

Revers. — INVICTA ROMA FEL. KARTHAGO. — Femme debout, vêtue de la stola, et tenant des fruits dans chaque main.

A l'exergue. — P. K.

Sans nul doute, cette médaille doit être attribuée à l'usurpateur Alexandre sous Maxence, et elle a précisément été frappée à Carthage, ville où se mit en rébellion ce lieutenant du préfet de l'Afrique.

(1) Cette médaille a été apportée à Constantine par un Kabile et vendue a un bijoutier de qui M. le Commandant Leroux en a fait l'acquisition

Elle est décrite par Mionnet, mais avec une différence dans la légende de la tête, la mienne portant en plus la lettre C., abréviation de Cæsar. Le type du revers est exactement celui indiqué par le savant numismate ; seulement, la médaille que je mets sous vos yeux donne le mot *Felix* en abrégé.

Outre la valeur des variantes que je viens d'indiquer, je considère encore cette médaille comme fort importante, puisqu'elle serait la preuve que l'or fut employé pour les monnaies du tyran Alexandre, tandis que Mionnet et autres ne lui en attribuent que d'argent et de bronze.

Instinctivement, tout dénote que la pièce qui nous occupe est authentique : le métal en est au plus haut titre ; et d'ailleurs, le type et l'exécution de la frappe ont bien le cachet de la manière de faire du pays et de l'époque.

Cependant, comme je n'ai pas eu l'occasion de pouvoir la comparer avec un exemplaire en argent ou en bronze, et que je suppose qu'il en existe au Musée d'Alger confié à vos soins éclairés, je vous prie, Monsieur, d'être assez bon pour vérifier si, en effet, ma pièce est identique aux vôtres, quant à la ressemblance de la tête ; et, de plus, je vous serai très-obligé de vouloir bien me dire, sans réserve aucune, si, comme je le crois moi-même, vous jugez antique et de bon aloi la médaille qui fait l'objet de cette lettre (1).

Recevez, etc.

A. Leroux,
Chef d'escadron au 3e de Spahis.

— Orléansville (2). — Les habitans d'Orléansville et les voyageurs de passage s'arrêtent, depuis quelques jours, autour d'une grande auge en pierre que l'on vient de déposer sur la place de la Mosaïque, devant le commissariat civil. Nous recevons quelques détails sur cet objet.

M. Thoillier, conducteur des Ponts-et-Chaussées, chargé du service à Orléansville, fut prévenu, l'un de ces jours derniers, qu'une excavation venait de se pratiquer sur le parcours même de la route de

(1) Le Musée d'Alger ne possède aucune médaille de ce tyran. Celle-ci nous paraît authentique et inédite, sous le rapport du métal et de la légende. — N. de la R.

(2) Cette communication ne se trouve pas à la place qu'elle devrait occuper dans notre *Chronique*, parce qu'elle nous est parvenue tardivement. — Note de la R.

Miliana à 350 mètres environ du rempart oriental de la ville. S'y étant transporté, il reconnut que le fait provenait de quelques pierres qui s'étaient détachées d'une voûte souterraine. Il fit élargir l'ouverture, et, enfin, démolir la voûte entière.

Cette opération mit à découvert quatre murs latéraux, de maçonnerie assez bonne, et une grande pierre, posée à plat au milieu, et taillée en forme de toit.

M. Thoillier, qui n'en est pas à son coup d'essai en fait de découvertes d'antiquités algériennes, pensa que cette pierre recouvrait un tombeau. Des déblais furent exécutés à l'entour, et un énorme bloc de pierre d'un seul morceau se manifesta aux regards.

La grande pierre de dessus fut alors soulevée au moyen d'une chèvre, et la tombe, car c'en était une, mise à découvert, laissa voir un squelette humain dans l'état le plus complet qu'il fût possible de désirer.

La tête est grande et belle. La partie postérieure du crâne est très-volumineuse. Le front est peu élevé, légèrement fuyant, mais la ligne médiane, depuis la jonction des sourcils jusqu'au sommet du crâne, est d'un beau galbe. Toutes les dents, sauf une, sont dans leurs alvéoles. La couronne des molaires est un peu usée. Chaque partie du squelette reposait à sa place naturelle. On pouvait reconnaître que c'était pour la première fois depuis le jour de l'inhumation (seize ou dix-sept siècles, peut-être) que ces dépouilles mortelles revoyaient la lumière, et qu'aucun contact étranger, aucune secousse indiscrète ne les avaient troublées dans leur long sommeil.

Du reste, pas la moindre médaille ; pas de lampe sépulchrale, de lacrymatoires, d'armes, de joyaux. Rien autre chose que le mort. Pas d'inscription quelconque.

L'orientation de la tombe était à peu près du Sud-Ouest au Nord-Est, la tête à l'Occident. Après avoir été soulevée, non sans peine, de la position qu'elle occupait à 1m 80 au-dessous du niveau du sol extérieur, elle a été apportée à Orléansville, ainsi que la dalle qui la recouvrait.

Ce sarcophage, d'un grès excessivement dur, a été creusé au ciseau, et assez grossièrement, en forme d'auge. Il mesure extérieurement, 2m 05 de long, 0m 66 de large à la tête et 0m 65 aux pieds ; 0m 60 de haut à la tête et 0m 52 aux pieds.

Le bassin intérieur est long de 1m 68 ; large à la tête de 0m 50, aux pieds de 0m 48 ; profondeur à la tête de 0m 33, aux pieds de 0m 30.

On estime que l'auge tombale pèse environ dix quintaux, et son couvercle quatre.

Cette découverte fait présumer que les environs du point où elle a été faite pourront en amener d'autres du même genre. Des maçonneries se sont déjà révélées à quelques décimètres plus loin (1).

F. D.

— La Censure russe et la Revue africaine. — La presse locale a déjà fait connaître le refus qui a été fait à Odessa par la censure du n° 10 de la *Revue africaine*. Nous ne savons pas si la cause qui a été indiquée ici par voie de conjecture, pour expliquer cette mesure, est en effet la véritable. En ce qui nous concerne, nous avons beau faire notre examen de conscience, nous ne trouvons rien dans ce numéro proscrit, nous ne dirons pas qui puisse motiver, mais fournir même le plus léger prétexte aux rigueurs de la censure moscovite. Nous aimons mieux penser qu'il y a eu erreur et qu'on a pris la *Revue africaine* pour un autre. Nous serons d'ailleurs promptement fixés à cet égard ; car notre n° 11 a été expédié après l'autre ; et s'il est renvoyé à son tour, c'est qu'il y a parti pris. Il ne restera plus qu'à savoir le pourquoi ; mais nous déclarons que si la censure russe ne consent pas à nous le dire, nous ne nous croyons pas de force à le deviner.

— Documents originaux arabes. — M. le Directeur de l'Enregistrement et des Domaines vient de transmettre à la Bibliothèque d'Alger, par l'intermédiaire du Préfet, 29 pièces trouvées dans les archives arabes du service des Domaines et qui n'ont qu'une importance purement historique. Ces pièces consistent en reçus délivrés par les autorités algériennes pour la redevance relative à l'établissement commercial de La Calle.

Pour les articles non-signés de la Chronique, etc.

Le Président,

A. Berbrugger.

---

(1) On appelle aussi l'attention de l'honorable correspondant, à qui cette intéressante communication est due, sur les colonnes milliaires qui doivent se rencontrer aux environs d'Orléansville et qui pourraient servir à déterminer les synonymies encore douteuses de cette importante ligne du Chelif.

La ressemblance de ces monuments itinéraires avec des tambours de colonne fait qu'on les néglige le plus souvent. Il faut toujours retourner les fûts que l'on rencontre isolés dans la campagne pour s'assurer qu'ils ne portent pas quelque inscription. — N. de la R.

BULLETIN.

Nous venons de lire avec le plus vif intérêt un travail allemand publié par M. le docteur Buvry, dans le journal de géographie universelle (*Zeitschrift fur allmeine Erdkunde neue folge Band II*), ayant pour titre : *Communications sur l'Algérie* (*Mittheilungen aus Algerien*).

Ce mémoire s'occupe d'abord des montagnes, qui du Maroc jusqu'à Tunis, forment pour ainsi dire la limite naturelle entre l'Algérie et le Désert.

Une chaîne de montagnes, qui commence sur les frontières de Maroc avec le Djebel-Sfa, continue, en s'ouvrant parfois pour livrer passage à des fleuves et des torrents, jusqu'au Djebel-Nouiderat et porte le nom de montagnes de Sidi-Cheikh.

A l'Est du rocher de T[illegible]let-Makna et au-dessus du petit village de Bou-Allem, commence le massif du Djebel-Amour qui n'est, au fond, que la continuation du Sidi-Cheikh. Ces montagnes, en suivant la direction des lacs salés, s'étendent à l'Ouest jusqu'à Sidi-Bouzid et se terminent par les Djebel-Gueb-el-Achi et Nef. En prolongeant la direction occidentale, une troisième chaîne de montagnes se joint au Djebel-Amour ; elle porte, à partir du Djebel-Chabet, le nom de Djebel-Sahari et elle s'étend le long des Sebkha-Zahrès et Hodna, jusqu'à la ville de Biskra.

La dernière partie de ces montagnes méridionales se nomme le Djebel-Aourès. Elle commence au N.-E. avec le Djebel Metlili ; et, comprenant dans son enceinte le vaste territoire du Djebel-Tafriout et du Djebel-Mahmet à l'Ouest, elle avance dans le Sud ses ramifications plus loin que les Nememcha et les montagnes du Belad-el-Djerid ; elle s'unit enfin sur les frontières de la régence de Tunis au Djebel-Tiouache, au Djebel-el-Mekhila et à d'autres.

Ce sont ces trois chaînes différentes qui dans l'ouvrage de M. le docteur Buvry servent de matière à trois chapitres distincts. Le premier chapitre traitant des montagnes de Sidi-Cheikh présente des remarques qui rappellent trop souvent les observations faites par M. le docteur Leclerc, sur les mêmes contrées. L'auteur, n'ayant pas visité tous les lieux dont il parle, a dû se fier aux communi-

sens, qui, bien qu'étrangers à ces études, ne pouvaient toutefois se persuader que le peuple phénicien, à tant de titres célèbre, n'eût jamais su exprimer d'une manière logique et claire la moindre idée sur les monuments publics. En effet, à s'en tenir aux explications que M. Hamaker et d'autres savants orientalistes donnaient des textes phéniciens, on n'y voyait le plus souvent qu'une réunion de mots latins qui n'exprimaient rien absolument.

Ce déplorable état des études relatives à la paléographie phénicienne a produit, pour un seul et même monument, des interprétations diverses, et jusqu'à un certain point opposées les unes aux autres. Je n'en citerai pour exemple que l'inscription latino-punique de Leptis, publiée déjà trois fois dans ce même journal (*Journ. Asiat.*, avril et août 1836 et juin 1837) et qui fut interprétée :

Par M. Hamaker : « *Ut precatio propter defectum canalium* (comme prière, à cause du défaut des canaux.) »

Par M. Lindberg : « *Torcular reginae in loco perenni* (pressoir de la Reine dans un lieu durable.) »

Par M. Gesenius : « *Domus imperii romani stat in æternum* (l'édifice de l'empire romain subsiste dans l'éternité.)

Par moi-même (l'abbé Arri) : « *Locus ducis Romæ excelsæ* (lieu du chef de Rome élevée.)

Que M. l'abbé Bargès, enfin, a tenté d'expliquer tout dernièrement encore par : « *Resistens suffetibus et non* (résistant aux Suffètes et ne...) » (Voir page 4 du tirage à part.)

Cinq explications différentes pour un même texte !

C'est ainsi que nos cryptologues s'accordent dans la traduction du phénicien, etc. Quant aux cas excessivement rares où leurs versions ne diffèrent pas sensiblement, on peut être certain qu'ils ont opéré sur un texte hébreu ou peu s'en faut.

Un savant très-estimable nous disait un jour : « Vous n'êtes pas » sans savoir un peu de phénicien ! »

Hélas ! nous n'en savions pas le premier mot ; et nous avons bien peur que le lecteur ne soit précisément dans le même cas que nous.

Aussi, regardons-nous comme un devoir de lui faire comprendre (à défaut de ce langage et d'autres non moins incompréhensibles) l'état de la question phenico-punico-numido-libyque, telle qu'elle se trouve posée en ce moment.

L'érudit qui se livre à l'interprétation des textes de cette espèce est aux prises avec les difficultés suivantes :

1° Il doit lire des caractères alphabétiques sur la valeur desquels on n'est pas même d'accord ;

2° Il doit démêler les mots dans des textes où ils ne sont point séparés et où ils sont écrits sans voyelles ;

3° Comme il ne subsiste ni grammaire ni dictionnaire de ces langues inconnues, il doit les traduire à l'aide de l'hébreu, sous prétexte qu'elles ont beaucoup d'analogie avec ce idiome primitif.

Vous direz peut-être que le latin et l'italien présentent aussi quelque ressemblance et que pourtant celui qui ne saurait que le dernier ne traduirait jamais Tacite ni Horace, malgré même l'identité des caractères alphabétiques. Je suis parfaitement de votre avis.

Quoi qu'il en soit, et pour vous donner une idée des difficultés du problème, je suppose qu'on vous propose de traduire le bout de ligne que voici :

Innsftrnsenslf

Il pourra très-bien arriver que le plus habile y échoue ; et pourtant, ici — avantage énorme — les caractères sont connus et le texte appartient à notre langue (1). Il faut vraiment admirer la hardiesse et le dévoûment de ceux qui traduisent le carthaginois !

Le deuxième article de l'*Annuaire archéologique de Constantine* est une notice fort intéressante, faite par M. Bache, sur le fameux tombeau de Praecilius. L'épitaphe de cet orfèvre de Cirta a bien aussi quelque chose d'énigmatique, si l'on en juge par la diversité des traductions qu'on en a données jusqu'à présent ; mais, depuis que le savant M. Léon Renier a pris la peine de rectifier le texte quelque peu maltraité par le lapicide, il est devenu possible d'en offrir une version satisfaisante.

Cette épitaphe de huit lignes est un acrostiche en treize vers dont voici le sens :

« Moi, qui suis muet ici, je raconte ma vie en ces vers.
» J'ai joui d'heureux jours et d'une longue existence ;
» Moi, Praecilius, habitant de Cirta, j'ai exercé la profession d'or-
» fèvre.
» Il y a toujours eu en moi une bonne foi admirable et une en-
» tière véracité.
» Tout à tous, envers qui n'ai-je pas été compatissant, partout ?
» J'ai toujours joui de la gaîté et de l'abondance avec de chers amis ;

---

(1) On a déjà adressé trois traductions du bout de ligne proposé, mais pas une n'est la véritable.

» Après la mort de la pudique dame Valeria, je n'ai pas eu une telle
» Vie. Mais, tant que j'ai pu, je l'ai eue agréable et sainte avec
» ma femme.
» J'ai célébré honorablement cent heureux anniversaires de ma
» naissance.
» Mais, est venu le dernier jour où le souffle vital doit abandonner
» les membres inertes !
» L'épitaphe que tu lis, vivant, je l'ai préparée pour servir après
» ma mort,
» A la volonté de la fortune, elle qui ne m'a jamais abandonné.
» Puissiez-vous suivre la même carrière ! Ici, je vous attends.
» Venez ! »

Cet échantillon de littérature tombale chez les anciens, prouve que l'acrostiche florissait à Cirta dès les temps les plus reculés ; et que, si on n'y avait pas encore formulé le célèbre adage : *En fait d'éloges, on n'est jamais si bien servi que par soi-même*, on en pratiquait du moins la morale avec un sans-gêne assez remarquable. L'honnête centenaire qui prenait la prudente précaution de versifier lui-même sa louangeuse auto-biographie, il y a quelque quinze siècles, doit être satisfait, car il peut voir — du haut des cieux, sa demeure dernière — qu'en 1858 on lit et on commente avec ardeur sa poésie funéraire ; que tous les savants d'Europe s'occupent de son magnifique hypogée et que même il y a de chaudes polémiques engagées sur cette grave question : Praecilius, qui s'intitule *Argentarius*, était-il orfèvre, banquier, usurier ou changeur ? Il a peut-être été tout cela à la fois, comme le dit très-bien son érudit et spirituel historiographe, M. Bache.

M. Payen, chef du bureau arabe de Batna, a fourni à l'*Annuaire* quelques épigraphes qu'il a recueillies dans l'Aurès. On remarque une inscription en caractères qui approchent de ceux qu'on appelle libyques ou libyens ; elle est gravée sur un bloc erratique auquel les indigènes ont imposé le nom de *Reggada* (dormeuse). M. Payen signale d'autres documents épigraphiques qu'il n'a pas eu le temps de copier. Espérons qu'il aura de nouvelles occasions de visiter ces montagnes encore si peu connues et qui pourtant se recommandent à l'observateur, par les grands événements historiques dont elles ont été le théâtre et où leurs énergiques populations ont joué un rôle assez éclatant.

Nous citons seulement pour mémoire un extrait de l'*Africa christiana* de Morcelli que les auteurs de l'*Annuaire* reproduisent, afin de

déterminer l'époque à laquelle Cirta a pris le nom de Constantine et aussi pour fixer l'emplacement d'une ancienne basilique.

M. le lieutenant-colonel Lapasset, commandant supérieur du cercle de Philippeville, — à qui la *Revue africaine* doit des notes nombreuses et pleines d'intérêt sur les antiquités du cercle de Ténès (V. n° 10, p. 267 et suivantes), — signale l'existence de *dolmen* chez les Beni Mehenna, auprès de Philippeville. Voici donc une localité à ajouter à celles que l'on connaît aujourd'hui pour recéler des monuments celtiques. C'est un fait dont il n'y a, du reste, pas lieu de s'étonner, puisque les Romains avaient en Afrique des troupes gauloises. Nos vaillants ancêtres ont pu très-bien, quand les circirconstances le permettaient, inhumer leurs morts selon leur coutume nationale.

M. le capitaine d'Yanville a donné la fameuse inscription du col de Fedoulès dont nous possédons un calque et deux copies. Mais cette épigraphe, quoiqu'assez connue, n'en est pas mieux comprise. Pour ce qui nous concerne, en étudiant les matériaux qu'on nous avait communiqués, nous y avions cru voir *rex Uculamanorum* que nous traduisions par *chef des Ketama*, grande lignée berbère sur le territoire de laquelle se trouve ladite inscription. Mais si la leçon donnée par M. d'Yanville est exacte, il faut renoncer à cette interprétation et attendre l'occasion de faire une étude directe.

On lit avec intérêt un article de M. le commandant Foy sur le célèbre monument de la province de Constantine (le *Medracen*) qui, avec des proportions moins considérables, rappelle tout à fait notre *Tombeau de la Chrétienne*. Si ce dernier, que Pomponius Mela, — qui écrivait vers l'an 40 de J.-C., — appelle *monumentum commune regiae gentis*, est, en effet, la sépulture commune des rois de Mauritanie, il est très-naturel de supposer que son pendant de la province de Constantine a été la sépulture commune des rois de Numidie. Nous regrettons, d'ailleurs, que, parmi toutes les explications données du nom de ce monument, M. le commandant Foy ait précisément omis la seule qui, à notre sens, présente quelque valeur. Nous voulons parler de celle qui a été proposée par M. Carette dans son *Origine et Migrations des principales tribus de l'Algérie*, p. 29.

Mais nous avons déjà traité cette question dans le premier volume de la *Revue africaine*, p. 235 ; et nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur.

Quant aux figures que M. le commandant Foy a vues sur le *Medracen*, ou tombeau des rois de Numidie, figures que MM. de Slane,

Renier, etc., n'ont pas aperçues, et que nous-mêmes,— s'il nous est permis de nous citer après ces noms éminents, — n'avons pas remarquées non plus; nous nous garderons bien d'affirmer qu'elles n'y existent pas. En pareil cas, — on le comprend, — une affirmation a bien plus de valeur qu'une négation. C'est donc un des nombreux cas archéologiques où l'on doit réserver son jugement et attendre le *fiat lux*.

L'article capital du nouvel *Annuaire*, et par l'étendue et par l'importance, est celui qui porte le titre de : *Inscriptions arabes de la province de Constantine*. Son auteur, M. Cherbonneau, était, du reste, dans les conditions les plus favorables pour bien exécuter un travail de ce genre. Orientaliste distingué, ayant étudié jusque dans les sources inédites et aux diverses époques l'histoire de la province de l'Est, personne ne pouvait mieux que lui tirer un bon parti de l'épigraphie arabe locale. Aussi, le mémoire qu'il publie sur ce sujet est d'un très-grand intérêt à ce point de vue ; mais une pareille œuvre ne s'analyse pas. On ne peut que la caractériser et la recommander au lecteur,

Le même auteur publie dans ce volume la *Liste des inscriptions latines* recueillies dans la province de Constantine en 1857. La première est celle de Cornelius Dexter, trouvée à Bougie l'année dernière dans les fondations de la nouvelle église. Nous regrettons que nos collègues de Constantine aient omis de citer la *Revue africaine* qui l'avait fait connaître la première, dans son n° 7 (octobre 1857), page 68.

On remarque, parmi les nombreuses épigraphes de la liste de M. Cherbonneau, l'épitaphe récemment découverte de Matronica ; comme celle de Praecilius, c'est un acrostiche qui ne brille pas plus que l'autre par la clarté et la correction. Mais si cette dame de Cirta, morte à 115, l'a composé elle-même au 5e siècle et sur la fin de ses jours, ce sont autant de circonstances atténuantes dont on doit lui accorder le bénéfice.

M. Moll, capitaine du génie, a donné des *Notes sur les fouilles faites à Lambèse aux sources d'Aïn Drin et de Boubennana* et une autre *Note sur quelques inscriptions trouvées à Lambèse dans le courant de* 1857. Le premier travail établit que les Romains entendaient parfaitement l'aménagement des sources et la nature des ouvrages exigés pour la plus grande réunion et la distribution intelligente de leurs eaux. Ils nous égalaient, à cet égard ; et ils nous surpassaient, ajouterons-nous, quant au parti à tirer des eaux pluviales.

Les inscriptions recueillies par M. le capitaine Moll sont presque toutes intéressantes et augmentent heureusement la riche moisson épigraphique déjà faite dans cette localité.

M. le capitaine Payen, chef du bureau arabe de Batna, a donné une très-bonne *Notice sur l'emplacement de plusieurs villes romaines de la subdivision*. Un savant a fait savoir depuis lors que M. le général Carbuccia avait adressé, il y a longtemps, à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, un mémoire sur le même sujet et basé sur les mêmes inscriptions ; mais ce mémoire, enfoui depuis plusieurs années dans les cartons de l'illustre Société, n'a été accessible que pour quelques privilégiés.

Une pareille réclamation a quelque chose d'affligeant : d'abord, elle prouve — avec une autre de même nature et de même origine — que les œuvres des travailleurs algériens ne sont pas admises aux honneurs de la publicité ; elle fait craindre — très-injustement sans doute — que ces mêmes œuvres ne fassent honneur tôt ou tard à d'autres qu'à ceux qui ont pris la peine de les produire ; enfin, elle signale une épée de Damoclès incessamment suspendue sur la tête des investigateurs actuels, à qui l'on peut venir dire d'un jour à l'autre : Ce que vous croyez avoir découvert, un autre l'avait découvert avant vous.

Tout ceci prouve qu'on ne doit jamais tenir la lumière sous le boisseau.

En faisant exécuter des fouilles dans les Ziban, à Kasbat, entre Ourellal et Metlili, au sud-ouest de Biskra et non loin de cette oasis, M. le capitaine Pigalle, un des pionniers les plus actifs de l'archéologie africaine, a découvert une pierre votive qui — disent les auteurs de l'*Annuaire* — « détermine un cantonnement de la légion » *Gemella* ou l'emplacement de *Gemellæ*. » S'il s'agit du *Gemellæ* de la route de ceinture de *Lambæsis* à *Theveste*, laquelle contournait l'Aurès par le Sud, il est impossible d'admettre la dernière conjecture, car Kasbat reste beaucoup trop à l'ouest de la ligne que cette route a dû suivre.

En tous cas, nous croyons que l'expédition d'où revenaient (*regressi*) ceux qui ont élevé ce monument, avait été dirigée contre les Barbares qui firent irruption en grand nombre dans la Numidie précisément dans cette année 233. Huit évêques de cette province écrivaient alors à l'évêque de Carthage, Saint Cyprien, que ces envahisseurs ravageaient les champs et fesaient beaucoup de captifs, notamment des vierges pour le rachat des-

quelles ils demandaient instamment des secours (V. Morcelli, anno 253).

Le lecteur a pu voir, par ce rapide compte rendu, que le 3[e] *Annuaire* de la Société archéologique de Constantine se recommande comme les précédents, par le nombre et l'importance des travaux.

Quand on pense aux circonstances défavorables dans lesquelles s'accomplissent ici de semblables recherches, on sait doublement gré à ceux qui s'y livrent avec une si louable persistance. Leur dévoûment ne profite pas seulement aux études historiques : il contribue à caractériser le mouvement scientifique et littéraire qui s'est produit si heureusement en Algérie depuis quelques années.

A. Berbrugger.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU DEUXIÈME VOLUME

DE

LA REVUE AFRICAINE.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'OFFICE DES PUBLICATIONS
UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

— Edition : N° 1927 — 05 — 8<